Importation

et (Norm.)

Exportation.

(V. Commerce)

Importations de la Norvège en France en 1835, d'après le tableau décennal du commerce de la France

Commerce général

Marchandises importées en France	unités de poids ou mesures	Quantités	valeur de l'unité	Valeur en francs de chaque espèce de marchandise	Droits perçus, décime compris	Observations
				f.	f.	
Peaux de bellis &c. brutes, sèches &	Kilog.	6,038				Rien sur les marchandises mises en entrepôt, qui sont passées à l'exportation dans la marchandise laissée dans l'entrepôt.
Engrais de poisson de mer, de Norvège	d°	212,358				
Poisson frais, pas salé de mer	d°	385,834		13 059	28,730	Et relevé particulier ne porte que 65,198 Kilog. pour ce poisson frais, salé ou mariné, dont l'on donne la valeur ci-dessus, que la valeur des capitaines ne concerne pas. Les droits sont de 2 f. 20 c. 13 059 f. 28,730
Rogues de morue &c	d°	2,971,193		2,079,835	14,856	
Peaux de Phoque brutes	pièces	476		7,140	95	
Froments, grains	setiers	21		4	3	Les quantités arrivées sont de 953,180 Kilog. valeur 190,636 f. & 534 Kilog. d° 36 f.
	Kilog.	553		49	7	
Graine de lin	Kilog.	"		"	"	Il a été entré 2857 Kilog. valeur 2068 f. mis à la consommation.
Braingras & Goudron	d°	9,756		1,680	1,155	Le relevé particulier n'a porté que 30,99 Kilog. à la consommation, et seulement 9756 Kilog. valeur 780 f.
Bois à brûler	Stères	817		4,902	205	
Bois à construire bruts ou équarris à la hache	d°	36,122		894,950	3,580	Un compte 36,164 St. comme arrivés et valus 35,798 St. mis en consommation dans le relevé particulier du commerce entre la Norvège et la F.
d° Sciés, épais d'plus de 8 lignes ou 80 Millimètres	d°	36,149		1,092,030	5,462	Le relevé particulier élève à 36401 Stères le total de cette espèce mis en consommation comment le fait il que l'on ait mis en consommation seulement 12,545,768 Mètres ?
d° d° d° de 8 lignes ou moins ou de 34 à 80 millimètres	Mètres	12,671,902		6,272,884	125,458	
Mats	pièces	50		5,000	375	
Matereaux	d°	650		13,000	1950	
Manches de gaffe	d°	11,765		7,059	1,177	
Espars	d°	3,629		58,064	2,722	
Pigouilles	d°	7,949		11,923	1500	
Manches de fouine	d°	482		48	10	
Perches	d°	4,504		677	1	
Merrains de Chêne de 1 pouce 299 millim. à 974 millimètres	d°	12,000		3,600	18	
— autres que de chêne	d°	13,500		2,700	20	
Lichens tinctoriaux I. N.	Kilog.	1,181				
Marbres sculptés I. N.	valeur	"		5	1	
pierres cuites	pièces	50		500	10	
Meules à aiguiser pierres — d°	Kilo.	61,476		30,738	3,381	
Fer en barre	d°	114,573				
Cuivre de première fusion en mattes, barres ou plaques, manufacturé ou battu	d°	15,313				
Bois feuillard de 2 à 4 lignes	pièces	327		23	1	
merrains de 34 millimètres de planches de Chêne		210		105	2	
d° d° autres		136,532		68,266	1,365	
Autre que de pin ou de sapin scié sur plus mince de 34 à 80 mill.		95,652		47,826	957	
d° d° d° moins de 34 mill. au bois		596		298	6	
Cornes de bétail brutes		92		83		Rien en lui 238 valeur 214 f.
Fruits à ensemencer	Kilog.	2		3	"	
Thé	d°	"		"		Rien entré 76 K. valeur 456 f. mis à la consommation.
Acajou brut	d°	1859		652	400	Rien a été mis à l'entrepôt
Pierres de toute sorte	d°	2220		222	49	

Exportations de France en Norvège en 1835, d'après le tableau décennal du commerce de la France (Commerce général).

marchandises exportées de France en Norvège	unités de poids, mesures	quotités	valeur de l'unité	valeur en francs de chaque espèce de marchandise
Viande fraîche	Kilog.	872		
d° salées	d°	6,646		
Peaux brutes tête grande	d°	2,411		
Duvet de canard &c	d°	1,067		
d° autre	d°	127		
Beurre salé	d°	1,610		
Froment	Litres	3,750		
d°	Kilog.	79,035		
Seigle &c	Litres	180,860		
d° farine de	Kilog.	2,161		
Riz	d°	8,800		
Pommes de terre	d°	1,812		
Légumes secs & leur farine	d°	1,987		
Pain et biscuit de mer	d°	26,313		
Fruits indigènes frais	d°	7,123		
d° secs & tapés	d°	43,596		
d° confits	d°	670		
Amandes &c	d°	2,709		
Noix, noisettes	d°	11,875		
Anis vert	d°	532		
Graines fourragères & à parfum	d°	197		
Sucre brut, autre que blanc	d°	10,402		
d° d° blanc en terre	d°	10,295		
Mélasse	d°	225,529		
Sirops, confitures &c	d°	1,065		
Café	d°	83,747		
Thé	d°	940		
Tabac en feuilles	d°	9,194		
Gommes pures exotiques	d°	60		
Brai gras et goudron	d°	1,046		
Brai sec, résine &c	d°	1,945		
Térébenthine compacte	d°	1,063		
d° essence de,	d°	5,091		
Jus de réglisse	d°	4,025		
Huile d'Olive	d°	466		

marchandises exportées de France en Norvège	termes de poids ou mesure	Quotités	valeur de l'unité	Valeur en francs de chaque espèce de marchandises	
Report					
huile de graines grasses	kilog.	12,222		f.	
Salsepareille	d°	20			
bois feuillard de 2 mètres de longueur et au dessus	pièce	3,000			
Liège en planches	kilog.	215			
Liège ouvré	d°	7,142			
Bois de teinture { autres que Campêche	d°	539			
Chanvre teillé et étoupes	d°	876			
Lin d° d°	d°	27,251			
d° peigné	d°	6,696			
houblon	d°	1,070			
Légumes verts	d°	2,407			
Fourrages, foin &c	d°	74,152			
Pierres ouvrées	valeur	"		300	
Pierres { de terres servant aux arts et métiers non dénommées	kilog.	3,236			
Marne et cendres de houille	d°	30,000			
houille	d°	44,337			
Sels de marais ou de saline	d°	6,436,563			
Tartrate impur { de lie brut	d°	4,965			
Acétate de cuivre non cristallisé (vert de gris)	d°	375			
Parfumeries	d°	362			
Savons	d°	933			
Chandelles	d°	416			
Sucre raffiné	d°	14,555			
Vins ordinaires en futailles de la Gironde	Litres	550,790			
d° en futailles autres que de la Gironde	d°	84,224			
d° en bouteilles de la Gironde	d°	3,518			
d° en bouteilles autres que de la Gironde	d°	8,677			
Vins de liqueur en bouteilles	d°	60			
Vinaigre de vin en futailles	d°	112,921			
Cidre, poiré, verjus	d°	4,659			
Bière	d°	8,645			
Eau de vie de vin	d°	578,304			
d° de grains et pommes de terre	d°	5,571			
Liqueurs	d°	2,259			
Porcelaine	kilog.	410			
Bouteilles pleines	Litres	15,208			
d° vides	kilog.	2,213			

marchandises exportées de France en Norvège	Unité de poids, mesure	Quotités	valeur de l'unité	valeur en francs de chaque espèce de marchandise
Report . . .				
Verreries, cristaux	Kilog.	61		f.
d°. autres que cristaux	d°	3,903		
Toile unie écrue, avec ou sans apprêt	d°.	1,363		
Etoffes pures unies de soie	d°	53		
Toiles de coton écrues ou blanches	d°.	33		
d° d° teintes ou imprimées	d°	268		
Chapeaux	pièces	874		
Papier blanc ou rayé pour musique	Kilog.	5,801		
d°. peint, en rouleaux pour tentures	d°	401		
Livres en langue française	d°	614		
Peaux tannées ou corroyées	d°.	64,261		
d° ouvrées, gants	d°.	18		
d° d°, non dénommés	d°	332		
Cordages de chanvre	d°.	18,771		
Ouvrages en fonte	d°.	26		
d°. en fer	d°	450		
d°. en cuivre doré	d°	23		
d°. d°. non dorés	d°.	14		
Machines & mécaniques	valeur			125
Horlogerie ouvrages montés	Kilog.	177		
Agrès et apparaux de navire	valeur			192
Voiles de navire	d°.			970
Ancres	Kilog	1,851		
Mercerie commune	d°.	120		
Articles divers de toute autre dénomination	valeur			3,700
Instruments d'optique de physique de chirurgie d'horlogerie &c	d°.			3,600
d°. de musique	d°			1,010
Effets à usage linge, habillements	Kilog.	56		
Objets de collection	valeur			500
Modes	d°.			1,454

Importations de Norvège en France pendant l'année 1835, d'après le tableau décennal du commerce de la France, publié par l'administration des douanes.

Désignation des Marchandises	Unités	Marchandises arrivées — Quantités — par navires français	par navires étrangers	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises mises en consommation — Quantités	Valeurs	Droits perçus décime non compris	Observations
						f.		f.	f.	
Viandes — fraîches gibier & volaille	Kilo.	"	209	"	209	251	209	251	1	
Viandes — salées de porc	d°.	"	8	"	8	6		6	3	
Peaux brutes — fraîches petites de moutons	valeur				746	746		746	75	arrivé par terre par la poste
Peaux brutes — sèches petites d'agneaux	Kilo.	32			32	24	32	24	.	on ne fait pas connaître l'unité
Peaux brutes — sèches petites autres	Kilo.	6,014	24	"	6,038	14,491	6,690	16,056	67	
Pelleteries — peaux brutes de lapin et de lièvre	d°.	15	"	"	15	180	15	180	"	
Pelleteries — autres sans distinction		399	38	"	437	393	456	410	109	on ne fait pas connaître l'unité
Plumes d'Eyder		139	14	"	153	3,978	86	2,236	439	d°.
Fromages	Kilo.	"	16	2	18	13	18	13	3	
Engrais	Kilo.	"	40,337	"	40,337	3,227	40,337	3 227	40	
Poissons de mer — frais, secs, salés	d°.	"	385,304	530	385,834	77,167	65,296	13 059	28 730	Le droit est de 44 f. les 100 Kilogr.
Poissons de mer — marinés	d°.		116	1	117	293	87	218	94	
Rogues de morue &c	d°.	235,694	2,461,140	274,359	2,971,193	2,079,835	2,971,193	2,079,835	14,856	
Peaux brutes de Phoques	pièce	476	"	"	476	7,140	476	7,140	95	
Cornes de bétail brutes		238	"	"	238	214	92	83	"	
Farineux alimentaires — froment, grains	litre	"	953,180	"	953,180	190,636	21	4	3	
Farineux alimentaires — pommes de terre	Kilo	"	"	520	520	31	520	31	3	
Farineux alimentaires — gruaux & fécules	d°.	"	12	"	12	4	12	4	1	
Farineux alimentaires — grains perlés ou mondés	d°.	"	"	"	"	"	21	13	3	
Farineux alimentaires — pâtes d'Italie &c	d°.	"	"	2	2	1	2	1	"	
Graines de lin	d°.	"	2,757	"	2,757	2,068	"	"	"	
Fruits à ensemencer	d°.	"	"	2	2	3	2	3	"	
Thé	d°.	76			76	456	"	"	"	
Brai gras & goudron	d°.	"	9,756		9,756	780	20,996	1,680	1,155	
Bois à brûler en bûches	Stère	"	774	"	774	4,644	817	4,902	205	
Bois à construire — brut ou simplement écarri à la hache	d°.		35,916	248	36,164	904,100	35,798	894,950	3,580	
Bois à construire — sciés ayant l'épaisseur — plus de 80 millimètres	d°.	"	33,222	2,927	36,149	1,084,470	36,401	1,092,030	5,462	
Bois à construire — sciés ayant l'épaisseur — de 34 à 80 millimètres	Mètre	39,770	12,195,798	276,306	12,511,874	6,255,937	12,545,768	6,272,884	125,458	
Bois à construire — sciés ayant l'épaisseur — moins de 34 millim. plus de dites chose	d°						210	105	2	
Bois à construire — sciés ayant l'épaisseur — d°. d°. autres	d°	"	103,160	56,272	159,432	79,716	136,532	68,266	1,365	
Bois à construire — sciés ayant l'épaisseur — de 34 à 80 millim. autres que de pin et de sapin	d°	"	"	"	"	"	95,652	47 826	957	
Bois à construire — sciés ayant l'épaisseur — moins de 34 millim. autres	d°.	"	596		596	298	596	298	6	
Bois à construire — Mats	pièce	"	50	"	50	5,000	50	5,000	375	
Bois à construire — Matereaux		"	659	8	667	13,340	650	13,000	1,950	
Bois à construire — Esparres		6	3,333	233	3,572	57,152	3,629	58,064	2,722	
						10,786,594		10,582,545	187,759	

Désignation des Marchandises	Unités	Marchandises arrivées — Quantités — par navires français	par navires étrangers	par navires tiers	Total	Valeurs	Marchandises mises en consommation — quantités	valeurs	droits perçus deux mois compris	Observations
Reports						10,786,594		10,582,545	187,759	
Pigouilles	pièce	"	8,039	257	8,296	12,444	7,949	11,923	1,590	
Manches de gaffe	d°	"	11,831	191	12,022	7,213	11,765	7,059	1,177	
manches de fouine	d°	"	482	"	482	48	482	48	10	
Perches	d°	"	1,337	64	1,401	630	1,504	677	1	
Bois feuillard de 2 à 4 mètres	d°	"	327	"	327	23	327	23	1	
Merrains — de chêne de 1 mètre 299 millim. à 974 mill.	d°	"	12,000	"	12,000	3,600	12,000	3,600	18	
Merrains — autres de 1 mètre 299 mill. à 974 mill.	d°		12,500	"	12,500	2,500	12,500	2,500	19	
Merrains — d° au dessus de 974 millimètres	d°		1,000	"	1,000	200	1,000	200	1	
Liège en planches	Kilo.		153	"	153	107	153	107	10	
Acajou brut	d°						1,859	652	400	
Pierres ouvrées		"	5	"	5	5	5	5	1	
Meules à aiguiser	pièce	"	50	"	50	500	50	500	10	
Pierres à aiguiser	Kilo	"	61,476	"	61,476	30,738	61,476	30,738	3,381	
autres de toute sorte	d°	"	2,220	"	2,220	222	2 220	222	49	
Fer étiré en barres — traité au charbon de bois	d°	"	114,573	"	114,573	40,101	177,179	62,013	29,234	
Fer étiré en barres — traité au charbon de terre	d°	"	31	"	31	11	31	11	17	
Cuivre pur coulé en masses	d°	"	12,609	2,704	15,313	30,626	8,921	17,842	357	
Plomb, métal brut	d°	21	"	"	21	9	21	9	1	
Cobalt — grillé, safre	d°	15	"	"	15	68	15	68	"	
Cobalt — vitrifié, azur	d°	970	4,472	"	5,442	9,251	4,437	7,543	1,435	
Eau de senteur sans alcool	d°	"	"	2	2	4	2	4	2	
Bière	litre	"	90	"	90	41	90	41	5	
Eau de vie de mélasse	d°	"	"	12	12	7	12	7	12	
Bouteilles pleines	d°	"	6	33	39	12	39	12	6	
Toile de lin et de chanvre unie & de moins de 8 fils	Kilo.	"	"	2,401	2,401	4,802	2,310	4,620	693	
d° d° blanche ou mi blanche de moins de 8 fils	d°	255	"	"	255	765	"	"	"	
d° d° d° de 18 à 20 fils	d°	19	"	"	19	505	"	"	"	
Livres imprimés en France	d°	"	"	28	28	140	28	140	"	
Peaux préparées	d°	2			2	48				
Machines et mécaniques	valeur	"	110	"	110	110	"	"	"	
Armes de guerre à feu d'affût	Kilo		405	"	405	1,822				
Voitures à échelles		"	340	"	340	340	340	340	51	
Embarcations — bateaux de rivière à dépecer non doublés	tonn.x	1	24	"	25	3,750	30	4,500	646	
Embarcations — Ancres de 250 Kilo et au dessus	Kilo	"	588	"	588	41,160	368	25,760	92	
Embarcations — "		"	151	"	151	151	50	50	8	
Embarcations — autres agrès et app.		"	2,373	"	2,373	2,373	971	971	97	
Embarcations — Ancres au dessus de 250 Kilo		"	2,661	"	2,661	2,661	1,060	1,060	117	
Embarcations — Cables, enf. pour la marine		"	1,185		"	1,185	"	"	"	
						10,984,766		10,765,790	227,200	

Désignation des Marchandises	Unités	Marchandises arrivées — Quantités — par navires français	par navires étrangers	par navires lières	Total	valeurs	Marchandises mises en consommation — quantités	valeurs	Droits perçus, décimes non compris	Observations
Reports						10,984,766		10,765,790	227,200	
Futailles vides montées ou démontées	litre	"	310	1,000	1,310	26	1,310	26	29	
Avirons, rames, mats	mètre	"	32,382	426	32,808	9,842	33,233	9,970	1 329	
Bois, ouvrés 2e façonné	2e	"	1,273	"	1,273	1,846	1,355	1,965	76	
Boissellerie	kilo.	"	1,091	"	1,091	382	1,091	382	48	
autres ouvrages		"	331	"	331	331	331	331	50	
Meubles		"	594	91	685	685	685	685	103	
Objets de collection	valeur	"	560	85	645	645	185	185	2	
Linge et habillement	kilo.	"	"	"	"	"	40	40	1	
Argent, monnaies	gram.	"	487,000	"	487,000	97,400	"	"	"	
Total des droits									228,838	
Décime									22,884	
						11,095,923		10,779,374	251,722	

Exportations de France en Norvège pendant l'année 1835, d'après le tableau décennal du commerce de la France publié par l'administration des douanes.

Désignation des marchandises	Unités	valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies — Quantités — par navires français	par navires de la puissance	par navires étrangers	Total	Valeurs	Marchandises françaises — Quantités	Valeurs	Droits perçus, décime non compris	Observations
Animaux vivants — Bœufs	tête			1		1	35	1	35	1	
Porcs	d°			1		1	30	1	30	"	
Cochons de lait	d°			5		5	50	5	50	1	
Gibier, volailles	valeur			14		14	14	14	14	"	
Produits ou dépouilles d'animaux — viandes salées	kilo.		4,960	1,686		6,646	4,652	1,512	1,058	4	
d° fraîches	d°		"	752	70	822	493	822	493	25	
Peaux brutes grosses	d°			2,411	"	2,411	4,340	"	"	"	
Duvet	d°		"	1,067	"	1,067	9,603	1 067	9,603	3	
autres plumes à lit	d°		"	127	"	127	508	127	508	"	
Cire non ouvrée jaune ou blanche	d°		"	27	"	27	54	27	54	3	
Fromages	d°		2,703	30	"	2,733	1,913	30	21	"	
Beurre salé	d°		110	1,500	"	1,610	2,174	1,324	1787	8	
Miel	d°		"	345	"	345	345	345	345	3	
Pêche — Poissons frais secs ou salés	d°		"	50	"	50	10	50	10	"	
graisses de poissons	d°		"	231	"	231	139	231	139	1	
Froment, grains	litres		"	3,750	"	3 750	750	3,750	750	9	
d°, farines	kilog		6,005	72,630	400	79,035	15,807	79,035	15,807	349	
Seigle, grains	litres		"	180,860	"	180,860	18,086	180,860	18,086	278	
d°, farines	kilo.		"	2,161	"	2,161	281	2,161	281	7	
Riz	d°.		2,235	6,165	"	8,800	3,520	3,005	1,202	9	
Farineux alimentaires — Grains légumineux secs	d°.		2,573	23,235	455	26,313	6,578	26,263	6,566	32	
Pommes de terre	d°		"	1 362	450	1,812	109	1,812	109	5	
Légumes verts	d°		"	1,987	"	1,987	497	1,987	497	5	
Marrons, châtaignes ou fèves	d°		"	496	"	496	124	496	124	1	
Graines potagères	d°		"	64	"	64	38	64	38	"	
Pâtes d'Italie	d°		229	"	"	229	137	229	137	1	
Sagou	d°		"	2	"	2	3	2	3	"	
Fruits, citrons, oranges	d°.		"	12	"	12	6	12	6	"	
Fruits de table — d° indigènes	d°		"	7,123	"	7,123	1,425	7,123	1,425	18	
Figues entières	d°		432	43,164	"	43,596	32,697	43,164	32,373	108	
confites	d°			589	81	670	670	670	670	2	
Fruits des jardins — Amandes	d°			2,593	116	2,709	2,167	2,709	2,167	54	
noix, noisettes	d°.		200	11,675	"	11,875	8,906	11,875	8,906	238	
							116 161			1,165	

Désignation des Marchandises		Unité	Valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies — Quantités — par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises françaises — quantités	valeurs	Droits perçus décime non compris	Observations
Reports...								116 161			1,165	
Fruits à distiller	Anis vert	Kilo.		"	532	"	532	426	532	426	1	
Fruits à ensemencer	Graines de jardin	d°		"	853	"	853	1,706	853	1,706	9	
	Autres	d°		"	197	"	197	296	197	296	1	
Denrées coloniales	Sucre brut	d°		657	9,745		10,402	7,802	54	41	"	
	Sucre terré	d°		"	10,295		10,295	11,325	"	"	"	
	Mélasse	d°		32,484	187,126	5,919	225,529	67,659	225,529	67,659	4	
	Sirops, confitures	d°		"	1,050	15	1,065	1,917	939	1,690	2	
	Cacao brut	d°			641	"	641	833	"	"	"	
	Café	d°		2,049	81,247	451	83,747	100,496	454	545	"	
	Canelle	d°		"	36	"	36	216	2	12	"	
	Thé	d°		421	498	21	940	5,640	3	18	"	
	Poivre & Piment	d°		"	60	"	60	84	"	"	"	
	Tabac en feuilles	d°		9,194	"	"	9,194	1,839	"	"	"	
Sucs végétaux	Gommes exotiques	d°		"	60	"	60	84	"	"	"	
	Résines du pin & du sapin — poix et galipot	d°		"	541	"	541	97	541	97	5	
	Résines du pin & du sapin — Brai gras, goudron	d°		187	859	"	1,046	84	324	26	3	
	Résines du pin & du sapin — térébenthine compacte	d°		"	960	535	1,495	299	1,495	299	15	
	Résines du pin & du sapin — d° distillée	d°		"	5,091	"	5,091	3,564	5,091	3,564	25	
	Résines du pin & du sapin — Brai sec, colophane &c	d°		"	1,616	329	1,945	195	1,945	195	19	
	Jus de Réglisse	d°		"	3,830	195	4,025	4,025	25	25	"	
	Huiles grasses — d'olive com	d°		"	466	"	466	932	286	572	1	
	Huiles grasses — de graines	d°		10,700	1,283	239	12,222	12,222	12,222	12 222	58	
Espèces médicinales	Salsepareille			"	20	"	20	60	"	"	"	
	Graine de moutarde			"	25	"	25	12	25	12	"	
Bois à construire	bruts ou simplement écarrés à la hache	Stère		5	"	"	5	300	5	300	1	
Echalas		pièce			8,000	"	8,000	480	8,000	480	4	
Bois exotiques	Liège ouvré	Kilo.		"	6,962	180	7,142	21,426	4,913	14,739	13	
	Liège râpé en planches	d°		"	215	"	215	258	215	258	2	
	Bois de teinture en buches et en morceaux autres que Fernambouc	d°		"	539	"	539	108	"	"	"	
	Bois d'ébénist. Gayac	d°		"	150		150	30	150	30	1	
Fruits, tiges et filament à ouvrer	Chanvre tillé et étoupes	d°		"	876	"	876	570	876	570	2	
	Lin d° d°	d°		"	27,281	"	27,281	32,737	27,281	32,737	68	
	d° peigné	d°		"	6,696	"	6,696	12,722	6,696	12,722	17	
Teinture et Tannins	Garance sèche	d°		"	314	"	314	236	314	236	3	
	Safran	d°		"	2	"	2	100	2	100	"	
								406,941			1,419	

Désignation des Marchandises		Unités	valeurs de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies — Quantités — par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises françaises — quantités	valeurs	droits perçus décime non compris	Observations
Reports								406 941			1,419	
Produits et déchets divers	Légumes verts	Kilo		100	2,187	90	2,337	357	2,377	357	5	
	Légumes sabés, confits	d°		"	250	"	250	200	250	200	1	
	Fourrages foin, paille	d°		22,325	51,827	"	74,152	2,966	74,152	2,966	371	
	Fourrages sons divers	d°			75	"	75	3	75	3	"	
	Houblon	d°		"	1,070	"	1,070	1,926	12	22	"	
	Agaric préparé	d°			4	"	4	9	4	9	"	
Pierres, terres et minéraux divers	Pierres ouvrées	valeur		"	"	300	300	300	300	300	1	
	Ardoises p. toiture	Kilo		"	500	"	500	20	500	20	"	
	Chaux calcinée			24,000	"	"	24,000	1,200	24 000	1,200	12	
	Ocres ou argiles	Kilo		"	3,236	"	3,236	324	3,236	324	"	
	Marne et [illegible]	d°		"	30,000	"	30,000	600	30,000	600	6	
	Soufre sublimé	d°			314		314	63	314	63	2	
	Bitume, houille	d°		44,237			44,237	737	1 480	25	"	
Métaux	Fer étiré en barres	d°		"	887	"	887	222	"	"	"	
Produits chimiques	Sel	d°		162,178	5,305,856	819,241	6,436,563	193,097	6,436,563	193,097	644	Il en a été en outre exporté par terre 49,288 kilogr.
	Tartrates acide de potasse impur	d°		"	4,370	595	4,965	3,475	4,965	3,475	355	
	Acétate de cuivre sec	d°		"	255	120	375	769	375	769	8	
	Oxide de plomb rouge	d°		"	30	"	30	20	30	20	"	
	Carbonate de plomb cérusé	d°		"	553	"	553	403	553	403	1	
Teintures préparées	Cochenille	Grammes		"	5,000	"	5,000	150	5,000	150	"	
	Indigo	Kilog.		14	"	"	14	287	14	287	"	
	Rocou	d°		"	12	"	12	24	12	24	"	
Couleurs	Encre	d°		"	53	"	53	265	53	265	"	
	Noir animal	d°		"	30	"	30	6	30	6		
	Autres couleurs sèches	d°		"	97	15	112	336	84	252	2	
	Autres couleurs humides	d°		"	63	"	63	189	63	189	1	
Compositions diverses	Parfumerie	d°		106	224	12	362	2,643	362	2,643	7	
	Épices prép. mercerie	d°		"	10		10	10	10	10	"	
	Savons	d°		"	933	"	933	560	933	560	2	
	Amidon	d°		"	271	"	271	135	271	135	1	
	Cire ouvrée blanche	d°		"	14	"	14	84	14	84	"	
	Chandelles	d°		"	363	"	363	454	363	454	1	
	Tabac fabriqué	d°		2,400	"	"	2,400	15,360	"	"	"	
	Sucre	d°		"	14,508	47	14,555	17,466	14,555	17,466	"	
	Chocolat	d°		"	11	"	11	77	11	77	"	
								651,678			2,839	

Désignation des Marchandises	Unités	valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies — Quantités — par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises françaises — Quantités	valeurs	Droits perçus décime non compris	Observations
Reports							651,678			2,839	
Boissons — vin ordin. en futailles — de la Gironde	Litres		"	532,422	18,368	550,790	302,935	550,790	302,935	56	
Boissons — vin ordin. en futailles — d'ailleurs	d°		400	83,005	819	84,224	16,845	83,824	16,765	10	
Boissons — vin ordin. en bouteilles — de la Gironde	d°			3,514	4	3,518	7,036	3,518	7,036	2	
Boissons — vin ordin. en bouteilles — d'ailleurs	d°		485	7,849	343	8,677	8,677	8677	8677	5	
Boissons — vin liq. en bouteilles	d°		"	60	"	60	90	60	90	"	
Boissons — vin aigre de vin — en futailles	d°		400	108,014	4,507	112,921	39,522	112,921	39,522	12	
Boissons — vin aigre de vin — en bouteilles	d°		55	250		305	153	305	153	"	
Boissons — Cidre &c	d°		"	4,659	"	4,659	709	4,659	709	5	
Boissons — Bière	d°		"	8,645	"	8,645	2,594	8,645	2,594	13	
Boissons — eaux de vie — de vin			2,144	553,109	23,051	578,304	346,982	557,809	334,685	553	
Boissons — eaux de vie — de mélasse			"	30	"	30	18	30	18	"	
Boissons — eaux de vie — de grains &c			3,819	99	1,653	5,571	3,343	99	60	"	
Boissons — Liqueurs			"	2,180	79	2,259	6,777	2,259	6,777	23	
Vitrifications — Poterie — en terre — grossière	Kilo.		"	30	"	30	6	30	6	"	
Vitrifications — Poterie — en terre — fayence	d°			75	"	75	30	75	30	"	
Vitrifications — Poterie — en grès commun	d°			276	40	316	79	316	79	1	
Vitrifications — Porcelaine	d°			410	"	410	2,665	410	2,665	4	
Vitrifications — Verres et cristaux — miroirs grands	valeur			450	"	450	450	450	450	1	
Vitrifications — Verres et cristaux — bouteilles pleines	litre		485	14,244	479	15,208	4,562	15,208	4,562	152	
Vitrifications — Verres et cristaux — d° vides	Kilo.		"	2,213	"	2,213	664	2,213	664	6	
Vitrifications — Verres et cristaux — verres — cristaux	d°		"	61	"	61	122	61	122	1	
Vitrifications — Verres et cristaux — verres — autres	d°		"	3,863	40	3,903	3,903	3,903	3,903	10	
Fils de chanvre et de lin — simple écru d'étrupe	d°			30	"	30	45	30	45	"	
Fils de chanvre et de lin — retors écru, à voile	d°			6	"	6	21	6	21	"	
Fil de coton	d°		2	153	"	155	853	153	841	"	
Ouvrages en poil autre que tissus	d°		"	2	"	2	20	2	20	"	
Tissus de lin et de chanvre — Toile — écrue	d°		881	472	10	1,363	19,082	1,363	19,082	4	
Tissus de lin et de chanvre — Toile — blanche	d°		"	115	"	115	2,300	115	2,300	"	
Tissus de lin et de chanvre — Toile — cirée	d°			10	"	10	52	10	52	"	
Tissus de laine — Casimirs de laine	d°			5		5	235	5	235	"	
Tissus de laine — Draps	d°			63		63	1701	63	1,701	1	
Tissus de laine — Etoffes diverses	d°			5	"	5	130	5	130	"	
Tissus de laine — Etoffes mélang. de cotton	d°			135	"	135	1,620	135	1,620	2	
Tissus de soie — Etoffes pures unies	d°		"	3	"	53	6,360	53	6,360	1	71 en acte en outre exporté 30 à par terre
Tissus de soie — d° mêlées de fil, coton	d°		10	"	"	10	800	10	800	"	
à Reporter							1,433,059			3,601	

Désignation des Marchandises	Unités	valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies — Quantités — par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises françaises — Quantités	valeurs	Droits perçus sécurité non compris	Observations
Reports							1,433,059			3,601	
Chapeaux de Soie	kilo		72	"	"	72	720	72	720	4	
Tissus coton — Toiles percales — écrues & blanches	d°		"	27	"	27	405	27	405	"	
Tissus coton — Toiles percales — toiles & impr.	d°		"	100	"	100	2,600	100	2,600	1	
Tissus coton — Étoffes printanières	d°			8		8	112	8	112	"	
Feutres — Chapeaux communs	d°		98	750	26	874	2,622	874	2,622	44	
Papier et ses applications — Papier — blanc ou rayé	d°		"	5,777	24	5,801	14,503	5,801	14,503	58	
Papier et ses applications — Papier — peint	d°		"	401	"	401	1,002	401	1,002	2	
Papier et ses applications — Livres — en langues mortes ou étrang.	d°		"	122	"	122	854	"	"	"	
Papier et ses applications — Livres — en langue française	d°		254	360	"	614	3,070	614	3,070	6	
Papier et ses applications — Livres — imprimés en France	d°		"	10	"	10	50	10	50	"	
Papier et ses applications — Gravures et lithogr.	d°		"	10	"	10	350	10	350	"	
Ouvrages en matières diverses — Peaux préparées — tannées ou corroyées	d°		1,126	62,594	541	64,261	240,979	64,261	240,979	153	
Ouvrages en matières diverses — Peaux préparées — marque ou commission	d°		28	"	"	28	204	28	204	"	
Ouvrages en matières diverses — Peaux ouvrées — gants	d°		"	17	1	18	720	18	720	"	
Ouvrages en matières diverses — Peaux ouvrées — autres ouvrag.	d°		5	300	12	317	7,608	317	7,608	1	
Ouvrages en matières diverses — Corroyages de chanvre	d°		"	18,771	"	18,771	18,771	17,676	17,676	45	
Ouvrages en matières diverses — Ouvrages — en fonte			"	26	"	26	12	26	12	"	
Ouvrages en matières diverses — Ouvrages — en fer			"	450	"	450	405	"	"	"	
Ouvrages en matières diverses — Ouvrages — en tôle			"	27	"	27	32	"	"	"	
Ouvrages en matières diverses — Ouvrages — en fer blanc			"	166	"	166	232	166	232	"	
Ouvrages en matières diverses — Ouvrages — en cuivre [illegible]			"	23	"	23	230	23	230	1	
Ouvrages en matières diverses — Ouvrages — autres			"	14	"	14	77	14	77	"	
Ouvrages en matières diverses — Machines &c.			125	"	"	125	125	125	125	"	
Ouvrages en matières diverses — Armes de luxe à feu			6	"	"	6	90	6	90	"	
Ouvrages en matières diverses — Horlogerie — ouvrages montés	gram.		25	152	"	177	4,248	177	4,248	5	
Ouvrages en matières diverses — Horlogerie — fournitures	kilo		"	1	"	1	20	1	20	"	
Ouvrages en matières diverses — Horlogerie — horloges en bois	pièce		"	1	"	1	6	1	6	"	
Ouvrages en matières diverses — Coutellerie	kilo		3	"	"	3	36	3	36	"	
Ouvrages en matières diverses — Embarcations — en état de servir	tonneaux		"	1	"	1	150	"	"	"	
Ouvrages en matières diverses — Embarcations — agrès et apparaux	valeur		"	192	"	192	192	"	"	"	
Ouvrages en matières diverses — Embarcations — voiles de navire	d°		"	970	"	970	970	970	970	2	
Ouvrages en matières diverses — Embarcations — Ancres de 250 kilo			"	222	"	222	222	"	"	"	
Ouvrages en matières diverses — Embarcations — Ancres au-dessus de 250 k.			"	1,629		1,629	1,629	"	"	"	
Ouvrages en matières diverses — Embarcations — Pables en fer pour la marine			"	1,437		1,437	1,437	"	"	"	
Ouvrages en matières diverses — Mercerie — Commune			120	"		120	720	120	720	1	
Ouvrages en matières diverses — Mercerie — Fine — signalée			"	5		5	200	"	"	"	
Ouvrages en matières diverses — Mercerie — Fine — autres			30			30	420	30	420	1	
à Reporter							1,739,082			4,025	

Désignation des Marchandises	Unités	valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies — Quantités — par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises françaises — Quantités	valeurs	Droits perçus décime non compris	Observations
Reports							1,739,082			4,025	
Suite des ouvrages en matières diverses — Modes			512	942	"	1,454	1,454	1,454	1 454	4	
Parapluies en soie	pièce		"	8	"	8	120	8	120	"	
Feuilles d'or et cordées	litre		"	400	"	400	12	400	12	2	
Autres ouvrages en bois	valeur		140	"	"	140	140	140	140	"	
Meubles	d°		"	190	"	190	190	190	190	"	
Instruments d'arts libéraux	d°		3,600	"	"	3 600	3,600	3,600	3,600	9	
Instruments pianos			1	"	"	1	1,000	1	1,000	1	
Instruments autres de musique			"	2	"	2	40	2	40	2	
Habillements			47	9	"	56	1,120	56	1,120	"	
Objets de collection			500	"	"	500	500	500	500	1	
Articles d'industrie parisienne				510		510	3,700	510	3,700	10	
Total des droits										4,054	
Décime										405	
							1,750,958		1,558,718	4,459	

Désignation des Marchandises	Unités	valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies					Marchandises françaises			Observations
			Quantités								
			par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Quantités	valeurs	Droits perçus décime non compris	

12

Relevé des Exportations de Norvège en France pendant l'année 1855 avec l'indication des ports par lesquels les exportations ont été faites.

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quantités exportées en France	Lieux d'exportation	Totaux exportés par chaque port	Unités de poids mesures &c.	valeur de l'unité en spécie	valeur totale en spécie	valeur totale en Francs	Observations
Brynestene	pierre à vitriol	15,000	Langesund	15,000	livres	" 1/2 2 sk	12.50	312.50	
Tjöd	suif	300	Frederikstad	300	livres	" 4	10	50	
Sild									
Ansiovis	Anchois	200	Drôbak	120	Dunk	" 96 4 ß	96 "	480	
d°	d°	20	Christiania		d°				
Sild salet	Harengs salé	" 1/4	Frederikstad	" 1/4	Tonne en bois	3 "	0.90	3.74	
Fisk för og roger fra Hags vandfagen Laxe	Poisson frais et fumé de toutes espèces excepté saumon	109,728	Bergen		livres	"			
d°	d°	80,712	Christiansand	420.120	d°	" 4	14,004	70,020	
d°	d°	229,680	Trondhjem		d°				
Laxe salet	Saumon salé	4	Christiansand	4	Tönder	3 "	12 "	60	
Klipfisk	morue salée	21,600	Bergen		Livres				
d°	d°	70,668	Christiansand	121.248	d°	" 4	4,042 "	20,210	
d°	d°	28,980	Trondhjem		d°				
Iran	huile de poisson	2	Hammerfest	2	Tönder	13 "	26 "	130	
Rogn	Rogue	357	Bodöe		d°				
d°	d°	338	Stavanger		d°				
d°	d°	14,540	Bergen		d°				
d°	d°	806	Aalesund	22,790	d°	3 "	68,370 "	341 850	
d°	d°	622	Molde		d°				
d°	d°	5,561	Christiansand		d°				
d°	d°	536	Trondhjem		d°				
Smör	Beurre	48	Frederikstad	48	livres	" 20 " 93 ß	8 "	40 "	
Flesk	Lard frais et salé	20	Bergen	20	d°	" 12	2 "	10 "	
Kiöd af andre Dyr	Viande d°	50	d°	50	d°	" 6	2.60	12.50	
Dun	Duvet ou Edredon	60	Tromsöe		livres				
d°	d°	14	Hammerfest	104	d°	2.48	250 "	1,250	
d°	d°	30	Bergen		d°				
Blaafarve	Couleur bleue	1,640	Christiania	1,640	d°	" 24	328	1,640	
Vognmagerarbeide	Voitures	74	Frederikstad Drammen		valeur	"	74	370 "	
Jern i Stænger &c	Fer en barre	56,960	Drammen	154,423	livres	" 4½	5,791	28,955	
d°	d°	97,463	Egersund		d°				
Tiis	d°	134½	Drammen		Last de commerce				
d°	d°	18½	Sönsberg	279	d°	72 "	3,348	16,740	
d°	d°	23	Arendal		d°				
d°	d°	103	Egersund		d°				
gaar Kobber	cuivre rosette	35,005	Trondhjem	35,005	livres	" 26	7,584.30	37,922 " 7	
Kobolt blaa	Bleu de Cobalt	25	Christiania	25	d°	" 24	5 "	25 "	
Lintöe	grenebelin	30	d°	30	Tönder	4 " 24	126 "	630 "	
Sadelmager arbeide	Sellerie	18	Drammen		valeur		18 "	90	
Garnduug	Toile à voile fine	32	Tromsöe	32	livres	9 "	288	1,440	
Hvidgarvede Skind	préparées	1,200	d°	1,200	livres	" 20	200	1,000	
Skind Haarede	non préparées	3,020	Hammerfest	3,020	livres	1 "	3010	15,050	
1° Bjørn	1° Ours	6	d°	6	d°	5 "	30	150	
2° hvidbjørn	2 Ours Blanc	9	d°	9	d°	8 "	72	360	
					à reporter...				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités exportées en France	Lieux d'exportation	Totaux exportés par chaque port	Unités de poids, mesures &c.	Valeur de l'unité en Species	Valeur totale en Species	Valeur totale en Francs	Observations
Report...									
Skind: Genoter		1	Hammerfest	1	pièces	„ 24	„ 24	1 „	
Graaverk	petit gris	3	d°	3	d°	„ 48	1 „ 24	6 „	
Harer	lièvre	140	d°	140	d°	„ 12	14 „	70 „	
Hermelin	hermine	357	d°	357	d°	1 „ 72	214 „ 24	1071 „	
Hvalros	Morse	305	Tromsöe	415	demi pièces	„ 80	276 „ 80	1383 „ 33	
d°	d°	110	Hammerfest		d°				
Jerv	Blaireau	1	d°	1	pièces	„ 96	„ 96	4 „	
Tiebrak		13	d°	13	d°	„ 96	10 „ 48	52	
Kalve	Veau	157	d°	157	livres	„ 4	5 „ 28	26 „ 15	
Ræve	Renard	20	d°	20	pièces	2 „ 48	48 „	240 „	
Sælhunde	Chien de mer	235	d°	235	d°	1 „	235 „	1,175 „	
Ulve	Loup	6	d°	6	d°	43 „	18	90	
Sölv myntet	argent monnoyé	2	Dröbak	2	Forestager				
Tjære	Goudron	1	Bergen	1	Tönde	4 „	4	20 „	
Tømmer og Trælast	Bois de construction	7,972	Frederikshald		Trælast-Læster				
d°	d°	11,378	Frederikstad		d°				
d°	d°	1,807	Moss		d°				
d°	d°	259	Dröbak		d°				
d°	d°	15,254	Christiania		d°				
d°	d°	3,339	Drammen		d°				
d°	d°	772	Holmestrand		d°				
d°	d°	180	Tönsberg		d°				
d°	d°	1,353	Laurvig		d°				
d°	d°	3,736	Langesund		d°				
d°	d°	1,625	Krageröe		d°				
d°	d°	641	Østerinsoer	61,905	d°	10	619,050	3,095,250 „	
d°	d°	4,121	Arendal		d°				
d°	d°	82	Grimstad		d°				
d°	d°	671	Lillesand		d°				
d°	d°	5,058	Christiansand		d°				
d°	d°	949	Mandal		d°				
d°	d°	7	Stavanger		d°				
d°	d°	15	Bergen		d°				
d°	d°	2	Aalesund		d°				
d°	d°	122	Molde		d°				
d°	d°	512½	Christiansund		d°				
d°	d°	2,049½	Trondhjem		d°				
Snedkerarbeid	Menuiserie	30	Drammen	30	valeur		30 „	150	

14

Tableau des Importations de France en Norvège pendant l'année 1835,

d'après les registres des douanes de Norvège

Noms des Marchandises	Unité de poids mesure &c	Quantités des marchandises importées	Valeur de l'unité Species	valeur totale en monnaie du pays Sp. Sk.	en Francs	Observations
			Sp. Sk.	Sp. Sk.	F. C	
Anis commun	livre	1,035 "	" 24	207	1,035 "	
Amandes	d°	6,989 "	" 24	1,397 96	6,989 "	
Bougies	~~aunes~~ d°	110		1,375 "	275 "	
Bouteilles	Sot	6 384	5	266 "	1,330 "	
d° d'emballage	valeur			30 "	150 "	
Bosseries	d°			17 "	85 "	
Cacao	livre	983 "	" 20	164 "	820 "	
Café	d°	76,586 "	" 22	14041 "	70,205 "	
Calfat	d°	3,173 "	" 8	211 64	1,058 "	
Capres	d°	356 "	" 48	142 48	712 "	
Cartonnage	valeur			12 24	61 "	
Canelle	livre	79 "	" 44	29 "	145 "	
Céréales — Orge	tonne	1/16	4 30	" 32	2 "	
Céréales — Froment	d°	7 3/4	3 96	29 48	147 "	
Céréales — d° farine de	d°	821 13/16	6 50	5,268 72	26,343 "	
Céréales — Seigle	d°	1,136 1/2	2 48	2,727 72	13,628 "	
Céréales — d° farine de	d°	25 17/32	4 "	100 36	502 "	
Céréales — Avoine	d°	1 1/4	1 60	1 100	9 "	
Céréales — Pois	d°	" 9/16	2 96	1 79	8 "	
Céréales — Fèves	d°	" 14/24	3 "	1 60	8 "	
Céréales — Riz	livre	9 776 1/4	" 10	814 80	4,073 "	
Céréales — Manna, Sagou	d°	20 "	" 15	3 "	15 "	
Cuirs et peaux — Negres bétail	pièce	210 "	10 "	2,100 "	10,500 "	
Cuirs et peaux — de cheval, de vache tannés	livre	679 "	" 42	237 78	1,188 "	
Cuirs et peaux — à semelle	d°	85,207 "	" 42	29,822 54	149,112 "	
Cuirs et peaux — autres	valeur			97 "	485 "	
Cercles de tonneau	pièce	80 "	" 3	2 "	10 "	
Chanvre peigné & pas	livre	1,644 "	" 12	164 48	822 "	
Chataignes	d°	1 294 "	" 7	75 60	378 "	
Champignons	valeur			4 60	22 "	
Chapeaux de soie	d°			236 72	1,183 "	
d° autres	d°			5 "	25 "	
Chocolat	livre	24 "	" 60	12 "	60 "	
					291,385 "	

Noms des marchandises	Unité de poids mesures &c.	Quantités des marchandises importées	valeur de l'unité	Valeur totale en monnaie du pays		Valeur totale en francs		Observations
			Sp. Sk.	Sp.	Sk.	F.	C.	
Report						291,385	„	
Cire	livre	50 „	„ 26	10	100	54	„	
d° à cacheter	d°	10 ½	„ 75	6	67	33	„	
Choux frais	tête	667 „	„ 7	38	109	195	„	
Cochenille	livre	56 „	1 „ 96	100	96	504	„	
Cochons vivants	tête	15 „	7 „	105	„	525	„	
Couleurs à peindre	livre	5,710 „	„ 24	1 142	„	5,710	„	
Cordages	d°	1,635 „	„ 20	272	60	1,363	„	
Cornichons confits	Pot	25 „	„ 60	12	60	63	„	
Cordonnier, ouvrage de	valeur			375	„	1 875	„	
Cuivre, ouvrages en	d°			60	„	300	„	
Drogues médicinales	d°			4	„	20	„	
Eau de vie de raisin	Pot	697,612 „	„ 30	174,403	„	872,015	„	
Eaux de senteur	livre	380 ½	1 „ 72	608	86	3,044	„	
Fayence comm.e & fine	valeur			177	„	885	„	
Fer ouvré	d°			198	100	995	„	
Figues	livre	1,493 „	20	248	100	1 244	„	
Fleurs naturelles & art.	valeur			49	40	247		
Foin	Shippund	8,041 „	2 „ 48	19 296	48	96 482	„	
Fruits frais, secs &c.	valeur			194	72	973	„	
Garance	livre	853 „	„ 18	127	114	640	„	
Gomme arab. mast. &	d°	122 „	„ 72	73	24	366	„	
Goudron	Tonne	8 „	3 „	24	„	120	„	
Gravures, lithograp.	valeur			52	„	260	„	
Huile d'olive	livre	579	„ 30	114	90	724	„	
Huile de lin, chanvre	d°	1,338 ½	„ 17	189	74	948	„	
Huile de térébenthine	d°	6,294	„ 12	629	48	3 147	„	
Huile autres	valeur			111	„	555	„	
Indigo	livre	27 „	3 „	81	„	405	„	
Instruments de musique	valeur			24	60	123	„	
d° de mathématiq.	d°			478	60	2 393	„	
Lard et viande fumés	livre	158 „	„ 12	15	96	79	„	
Lampes	valeur			186	„	930	„	
Liège, écorce de	livre	411 „	„ 8	28		140	„	
d°, bouchons de	d°	14,383 „	„ 48	5,753	24	28 766	„	
						1,317,508	„	

Noms des Marchandises	Unité de poids, mesures	Quantités des marchandises importées	Valeur de l'unité en monnaie du pays	Valeur totale en monnaie du pays		Valeur totale en francs		Observations
			Fp. St.	Fp.	St.	F.	c.	
Report..						1,317,508	"	
Lin peigné & non peigné	livre	23,317 "	" 18	3,527	"	17,635	"	
d°. étoupes de	d°	37,077 "	" 13	4,016	81	20,083	"	
Liqueur d'eau de vie	Pot	1,300 ¾	40	433	30	2,166	"	
Machines d'art	valeur			11	"	55	"	
Melasse	livre	548,125	" 6	27,401	30	137,006	"	
Menuiserie	valeur	"	"	328	"	1,640	"	
Miroirs	d°	"	"	106	20	531	"	
Modes	d°	"	"	1	70	8	"	
Montres & parties de	d°	"	"	287	72	1,438	"	
Moutarde	livre	2 167 "	" 14	252	98	1 264	"	
Noix en noisettes	Hyeppe	1 143 "	" 36	343	"	1,715	"	
Ognons	livre	5 798 "	" 7	338	36	1,692	"	
Oiseaux	pièce	46 "	" 60	23	"	115	"	
Olives en flacon	livre	84 "	" 54	37	96	189	"	
Oranges	pièce	837 "	" 4	27	108	140	"	
Papier à écrire	livre	4,849 "	1 60	7 273	60	35,367	"	
d°. autre	valeur	"	"	6 015	72	30,078	"	
Pain de froment	livre	5 356	" 5	223	20	1,115	"	
Parapluies de soie &	pièce	84	3 " 118	335	"	1,665	"	
Passementeries	valeur	"	"	23	45	117	"	
Pastel	d°	"	"	7	"	35	"	
Pâtes, macaroni &c.	livre	112	" 18	16	96	84	"	
Plâtre pierre à	Tonne	81	" 72	48	72	243	"	
Pommade	livre	52 ½	1 72	84	"	420	"	
Porcelaine	valeur	"		200	24	1 001	"	
Prunes & prunaux	livre	79,104 "	" 12	7,910	48	39,552	"	
Raisin de Corinthe	d°	13 "	" 26	2	98	14	"	
Raisins secs	d°.	1,583 ½	" 12	158	38	792	"	
Réglisse jus de	d°	8,020	" 9	601	60	3,008	"	
Resine	d°.	4 924	" 6	246	24	1 231	"	
Savon vert, jaune, blanc	d°.	1,305 ¾	" 11½	121	"	605	"	
Savon parfumé	d°.	81 ⅝	" 72	48	117	245	"	
Safran	d°.	7 ⅜	4 " 96	35	58	175	"	
Salpêtre	d°	77	" 30	19	30	96	"	
Sel	Tonne	76 832 ½	1 " 60	115,323	60	576,617	"	
						2,195,648	"	

Noms des marchandises	Unité de poids, mesure	Quantités des marchandises importées	valeur de l'unité en monnaie du pays	Valeur totale en monnaie du pays	Valeur totale en France	Observations
			Sp. Fr.	Sp. Fr.	F. C.	
Report					2,195,648 "	
Sucre brut	livre	25,352 "	" 14	2 957. 88	14,789 .	
d: blanc	d°	1,189 "	" 16	158 64	793 "	
d° raffiné	d°	19,677 "	" 21	3 443 57	17,217 "	
Tabac à cigarres &a.	d°	3 1/4	. 81	2 . 24	11 "	
d° en feuilles	d°	4 743	" 21	83. 3	415 "	
Tartre préparé en comp.	d°	9,390		895 .	4,475 .	
Thé brun	d°	946	" 56	441 56	2 207 "	
d° vert	d°	" 5/16	1 "	" 38	2 "	
Thérébenthine	d:	2753 "	1 "	2 753 "	13 765 "	
Tissus de soie, cotton & L	valeur	"	"	2 765 48	13 827 "	
Verreries	d°	"	"	314 "	1,570 "	
Vert de gris	livre	795 "	" 36	238 60	1 193 "	
Vin en pièce	Pot	447,560 .	" 30	111,856 "	559,280 "	
d: en bouteille	bouteille	5,806 "	" 72	3,483 72	17,418 "	
Vinaigre	Pot	100,925 .	" 10	8 410 50	42,052 "	
Diverses marchandises non dénommées	valeur			1 006 "	5,030 "	
Total de la valeur des Importations de France en Norvège en 1835 ...					2,889,692 "	
Total de la valeur des Exportations de Norvège en France d° ..					3,732,171 "	
Total général de la valeur du commerce entre la Norvège et la France pour 1835, d'après les registres du Bureau de Norvège					6,621,863 F	

Tableau des Exportations de Norvège en France pendant l'année 1855

Noms des marchandises	Unité (poids, mesures)	Quantités des marchandises exportées	Valeur de l'unité	Valeur totale en monnaies du pays	Valeur totale en Francs	Observations
			Sp. Sk.	Species Skill.	Francs Cent.	
Beurre	livre	48 „	„ 20	8 „	40 „	
Bois de construction	last de commerce	61,905 „	10 „	619,050 „	3,095,250 „	
Bleu de Cobalt	livre	1,665 „	„ 24	333 „	1,665 „	
Cuivre rosette	d°	35,005 „	„ 26	7,584 50	37,922 „	
Duvet	d°	104 „	2 48	250 „	1,250 „	
Fer en barre	d°	154,423 „	4½	5,791 „	28,955 „	
Glace	Last	270 „	2 „ 18	600 „	3,000 „	
Goudron	Tonne	1	4 „	4 „	20 „	
graine de lin	d°	30	4 „ 24	126 „	630 „	
huile de poisson	d°	2 „	13 „	26 „	130 „	
Lard frais & salé	livre	20 „	„ 12	2 „	10 „	
Menuiserie	valeur			30 „	150 „	
Pain	livre	300 „	„ 4	10	50 „	
Peaux — de Bonnets préparés	d°	1,210	„ 20	200	1,000 „	
Peaux — d° non préparés	pièce	3,020	1 „	3,020	25,500 „	
Peaux — d'Ours commun	d°	6	5 „	30 „	150 „	
Peaux — d° blanc	d°	9	8 „	72 „	360 „	
Peaux — de petit gris, blaireau &	d°	18	1 „	18 „	90 „	
Peaux — Lièvre	d°	140	„ 12	14 „	70 „	
Peaux — Hermine	d°	357	„ 12	214 24	1,071 „	
Peaux — Morse	p. peau	415	„ 60	207 60	1,037 „	
Peaux — Veau	livre	157	„ 4	5 „ 18	26 „	
Peaux — Renard	pièce	20	2 „ 60	50 „	250 „	
Peaux — Chien de mer	d°	235	1 „	235 „	1,175 „	
Peaux — Loup	d°	6	4	24 „	120 „	
Pierre à aiguiser	d°	15,000	„ ½	62 50	313 „	
Poissons — Bœuf fumé	livre	420,120	„ 4	14,004 „	70,020 „	
Poissons — Anchois salé	Barils	120	„ 96	96 „	480 „	
Poissons — Harengs d°	Tonne	„ ¼	3 „	„ 90	4 „	
Poissons — Saumon d°	Tonne	4 „	3	12 „	60 „	
Poissons — Merlus d°	livre	121,248 „	„ 4	4,042	20,210 „	
	à reporter d'autre part				3,291,038 „	

Noms des marchandises	Unité espèces mesures &c.	Quantités des marchandises exportées	valeur de l'unité	Valeur totale en monnaie du pays	Valeur totale en francs	Observations
			sp. sk.			
Report...					3,291.008 "	
Rogue	tonne	22,790	3 "	68,370 "	341,850 "	
Sellerie	valeur			18 "	90 "	
Toile à voile fine	pièce	32	9 "	288 "	1,440 "	
Viande salée	livre	50	" 6	2 60	13 "	
Coitures	valeur			74 "	370 "	
					3,634 771	

Les registres des douanes norvégiennes que nous avons consultés portent que 2 fûts (Fousthyer) contenant de l'argent monnoyé ont été expédiés en 1835 du port de Drôbak pour la France sans faire connaître ni la quantité, ni la valeur du contenu, et n'ayant pu obtenir des renseignemens positifs à ce sujet pendant notre séjour en Norvège nous donnons la valeur telle qu'elle est indiquée dans le Tableau décennal publié par l'Administration des douanes de France ..... 97,400 "

3,732,171 F "

Tableau des Importations de France en Norvège pendant l'année 1835.

Noms des marchandises	Unité de poids, mesures &c	Quotités des marchandises importées	Valeur de l'Unité en Spécies	Valeur totale en monnaie de Norvège Sp. Sk.	Valeur totale en Francs	Observations.
			Sp. Sk.	Sp. Sk.	F. c	
Amadou	livre	5 1/4	" 72	3 18	15.75	15.75
Anis commun	d°.	1,035 "	" 24	207 "	1,035 "	× 1
Amandes	d°.	6,989	" 24	1,397.96	6,989 "	× 2
Aiguilles &c.	d°.	" 3/8	9 " 60	3 67	17.78	17.75
Armes, épées, sabres	d° valeur	22 "		20	100	100 -
d°. à feu	d°.	6 "				
Bimbloteries	livre	5 1/2	2 "	11 "	55 "	55 -
Bois d'acajou	pied cube	5 5/8		100	300	300 -
d°. de construction	d° valeur	60 5/24				
Boëtes petites	valeur	"	"	1.66	7.75	7.75
d°. à couleur	valeur	"	"	4 "	20 "	20
Bougies de cire	livre	104	60	52 "	260 "	× 3
d°. de Morue	d°.	6	60	3 "	15 "	
Bourses	valeur	"	"	8 "	40 "	40
Bouteilles	Pot	6384	" 5	266 "	1,330 "	× 4
d°. comme emb°	valeur	"	"	30.2	150.8	4bis
Boutons d'os &	livre	52 1/4	48		104	104 -
d°. de nacre	valeur	"	"	" 60	2 50	2.50
Broderies	d°.	"	"	16.102	84 25	× 5
Cacao	livre	983 "	" 20	164 "	820 "	× 6
Café	d°	76 386	" 22	14,040.92	70,203 80	× 7
Calfat	d°.	3,173	" 8	211 64	1,057.66	× 8
Capres	d°.	355 27/32	" 48	142 48	712 "	× 9
Cartonnage	valeur	"	"	12 24	61 "	× 10
Canelle	livre	79	" 44	29 "	145 "	× 11
Céréales						
Orge	tonne	" 1/16	4.30	" 32	1.33	× 12
Froment	d°	7 3/4	3.96	29 48	147 "	× 13
d°. farine de	d°.	821 13/16	6.50	5,268.72	26,343 "	× 14
Seigle	d°	1,136 1/2	2.48	2,727.72	13,628 "	× 15
d°. farine de	d°	25 12/16	4 "	100.36	501.50	× 16
Avoine	d°.	1 1/4	1 60	1.100	9.18	× 17

862.50

Suite des Cérécles								
Pois	Tonne	" 9/16	2.96	1.79	8 30	× 18		
Feves	d°	" 14/24	3 "	1.60	7 50	× 19		
Riz	livre	9 776 ¼	" 10	814.80	4,073.35	× 20		
Manna	d°	4 "						
Sagou	d°	10 "	" 18	3	15 "	× 21		
Tapioca	d°	6 "						
Cercles de tonneaux	pièce	80 "	" 3	2 "	10	× 22		
Chanvre non peigné	livre	160 "	" 12	16 "	80 "			
d° peigné	d°	71 "	" 34	20 14	100 58	× 23		
d° étoupes de,	d°	1 413 "	" 10	117.90	588 75			
Chataignes	d°	1 294 ½	" 7	75 60	377 50	× 24		
Champignons secs	valeur	"	"	2 "	10 "			
d° confits	d°	"	"	2 60	12 "	× 25		
Chapeaux de paille	pièce	12 "	2 "	24 "	120 "			
d° de laine en crin	d°	34 "	2.60	85 "	425			
d° de bois de poisson &c	d°	85 "	1.60	127.60	637 50	× 26		
d° de soie	d°	2 "	2.60	5 "	25 "	× 26 bis		
Charronage	valeur	"	"	1 "	5 "		5 "	
Chaux en croie	Tonne	1			10 "		10 "	
Charrue	valeur	"	"	10 "	50 "		50 "	
Chocolat	livre	24 "	" 60	12	60 "	× 27		
Cheveux d'hommes	d°	4 "	1 ¼	4	20		20 "	
Cire	d°	50 "	" 26	10.100	54.16	× 28		
d° à cacheter	d°	10 ½	" 75	6,67	32.80	× 29		
Cirage	d°	12 ½	" 30	3.15	15.60		15.60	
Choux frais	pièce	667 "	" 7	38.109	194.35	× 30		
Cochenille	livre	56 "	1.96	100.96	504 "	× 31		
Cochons vivants	tête	15 "	7 "	105 "	525 "	× 32		
Cols	valeur	"	"	23	115 "		115 "	
Colle de poisson	livre	1	" 17	" 17	" 70		" 70	
Confitureries	d°	29 ¾	" 60	14.105	74.40		74.40	
Coton, ouate de	d°	1 "	" 12	" 12	" 50		47 - 35	
d° fil de pour faire	d°	7 ½	" 66	4.15	20 - 60			
d° fil de pour faire	d°	8 ½	" 74	5. 29	26 - 25			
Couleurs à peindre		5,710 "			5710	× 33		
Couleur pour tanderie	Sol	5 ¼	" 48	2 12	10 50		10 . 50	
Cordages	livre	1,635 "	" 20	272.60	1,362.50	× 34		
							328 - 55	

	Unité de poids, mesure &c.	Quotité	valeur de l'unité en livres			
Cornichons confits	Pot	25 "	. 60	12 . 60	62 . 50	× 34
Cordonnier, ouvrage de						
en cuir	livre	76 7/8				
en basane	d°	27 1/32			1875	× 34 bis
en soie et autre étoffe	d°	21 11/16				
Crayons	Valeur	"	"	1 "	5 "	
Cuir à rasoir	d°	"	"	1 24	6 "	
Cuir en peaux						
de gros bétail tannées	pièce	210 "	10 "	2,100	10,500 "	× 35
de cheval tannées	livre	49 "			44 . 10 .	
de veau tannées	d°	623 7/8			1 122 . 40 .	× 36
de vache d°	d°	6 7/8			8 " .	
à semelle	d°	85,207 "	" 42	29,822 . 54	149,112 . 25 .	× 37
de mouton en blanc	d°	1 1/8			2 " .	
de Cordouan	d°	38 5/4			92 . .	× 38
de Russie	d°	4 "			12 " .	
ambre	d°	163 "	. 45	61 . 15	305 . 60 .	
d'hermine	d°	4 "				
de Roussi non préparé	d°	18 "			64 " .	
Cuivre jaune doré	d°	26 "				
d° ouvrages en, non poli	d°	4 "			300	× 39
d° d° poli	d°	30 1/2				
Drogues médicinales	valeur	"	"	4 "	20 "	× 39 bis
Eau de vie de raisin	Pot	697,612 "	" 30	174,403 .	872,015 "	× 40
Eaux de senteur	livre	380 1/2	1 . 72	608 . 86	3,043 . 56	× 41
Empois	d°	30 1/2	. 14	3 67	17 80	17 - 80
Fard	valeur	"	"	4 . 24	21 .	21 -
Farine de pommes de terre	d°	"	"	3 "	15 "	" 15
Fayence commune	livre	3 181 "	" 5	132 65	662 75 .	× 42
d° fine	valeur	"	"	44 . 48	222 "	
Fer	livre	4,560 "				
d° non poli	d°	41 1/2				
d° poli	d°	32 1/2	" 5	198 . 100	994 17 .	× 43
d° en plaque laminée	d°	72 "				
d° autre	d°	66 "				
		4,392				48 - 95

Ferblanterie	livre	58 5/16	„	24	11 79	58.30		58.30
Figues	d°	1,493	„	20	248,100	1244.20	x 44	
Fil à voile	d°	511	„	72		1838		1838
Feu d'artifice	valeur	„	„	„	3.60	17.50		17 50
Fleurs naturelles	d°	„		„	6 „	30 „	x 43	
d° artificielles	d°	„		„	43 40	216.60		
Fromage	livre	78	„	12	7 96	39 „		39 „
Foin	Skippand	8 041	„	2.48	19,296.48	96 482 „	x 46	
Fruits, pommes & poires	Skeppe	458	„	„ 28	106.104	534.40	x 47	
d° secs	livre	88	„	„ 8	5.104	29.40		
d° au sucre	d°	245 1/2	„	40	81.100	409.17		
Fil de lame non teints	d°	„ 1/2						
d° teints	d°	1 1/2				6 „		6 „
V. de coton, voir coton								
Garance	livre	853	„	„ 18	127 114	639.80	x 48	
Ganteries	d°	27 1/16				400 „		400
Gingembre blanc & bleu	d°	1	„	„ 24	„ 24	1 „		1
d° confit	d°	11		„ 30	2.90	13.80		13.80
Gomme arabique	livre	85 „						
d° mastic	d°	34 „		„ 72	73 24	366 „	x 49	
d° Sandaraque	d°	3 „						
Goudron	Tonne	8	„	3 „	24 „	120 „	x 50	
Graine à semence	livre	11	„	24		11 „		11 „
Gravures, lithogr.	valeur	„		„	52 „	260 „	x	
Habits et linges cousus	livre	10 1/16						
Huile d'Olive &c	d°	579	„	„ 30	144 90	723.80	x 51	
d° de lin, chanvre	d°	1338 1/2	„	17	189 74	948.10	x 52	
d° de therebentine	d°	6,294	„	„ 12	629.48	3,147 „	x 53	
d° de laurier, lamac	d°	14 „	„	„ 24		14 „		
d° d'anis, de bergamote	d°	16 „	3	„	48 „	240 „	x 54	
d° de Spermaceti	Pot	40 „	1	60	60 „	300		
Indigo	livre	27 „	3	„	81 „	405 „	x 55	
Instruments de musiques	valeur	„		„	24.60	122.50	x 56	
d° de mathématiq.	d°	„		„	478.60	2,392.50	x 57	
Jouets d'enfants	livre	19 1/4		72		57		57
Jus de citron	pot	7 1/2		48		15		15
								2,151-60

Lard et viande fumé	livre	158 „	„ 12	15 „ 96	79 „	× 58
Lampes	valeur	„	„	186 „	930 „	× 59
Liége	livre	411 „	4	78	170 „	×
d° bouchons de	d°	14,383 „	„ 48	5,753 „ 24	28,766 „	× 60
Lin non peigné	d°	22,729 „	„ 18	3 409 „ 42	17,046 „ 80	× 61
d° peigné	d°	588 „	„ 24	117 „ 72	588 „	× 61
d° étoupes de	d°	37,077 „	„ 13	4,016 „ 81	20,083 „ 46	× 63
Liqueur d'eau de vie de raisin	Pot	1 295 3/4	„ 40	433 „ 30	2,166 „ 25	× 64
d° de raisin	d°	4 1/2				
Litharge d'argent	livre	48	„ 12	4 „ 96	24 „	24
Luzerne	d°	18 „	12		9	9
Machines d'art	valeur	„	„	11 „	55 „	× 65
Matelats	d°	„	„	10 „	50 „	50
Mèches de lampes		1 „	„ 36		2	2
Mélasse		548,025 „	„ 6	27,401 „ 30	137,006 „ 25	× 66
Menuiserie	valeur	„	„	328 „	1 640 „ 4	× 67
Miel	livre	8 „	„ 18	1 „ 24	6 „	6
Miroirs	valeur	„	„	106 „ 20	530 „ 80	× 68
Modes	d°	„	„	1 „ 70	7 „ 50	× d°
Montres complettes	d°	„	„	235 „ 72	1 178 „	× 69
d° parties de	d°	„	„	52 „	260 „	× d°
Mout	Pot	77 „	„ 18	11 „ 68	57 „ 85	57 „ 85
Moutarde	livre	2 167 „	„ 14	252 „ 98	1,264 „ 10	× 70
Moules en platre	valeur			6 „	30 „	30 „
Nattes	pièces	3 „	„ 12	„ 36	„ 75	„ 75
d° d'herbe	valeur	„	„	3 „ 75	12 „ 12	12 „ 12
Noix	Skjeppe	59 1/2	„ 36	17 „ 102	89 „ 25	× 71
Noisettes	d°	1,083 1/3	„ 36	325 „	1,625 „	
Ognons	livre	5 798 „	„ 7	338 „ 36	1,691 50	× 72
Oiseaux	pièce	46 „	„ 60	23 „	115 „	× 73
Olives en bouteille	livre	84 „	„ 54	37 „ 96	189 „	× 74
Orange	pièce	837 „	„ 4	27 „ 108	139 „ 50	× 75
Or ouvré	Lod	2 „				
d° ouvrage de fileur d°	d°	48 „			500	500 —
						691 „ 72

Papier à écrire	livre	4,849 „					
d°. d'impression	d°.	3 087 „					
d° de turquie, marbé	d°	11 „	1. 60	13,089 „	65445 „	× 76	
d°. relié enregistres	d°	19 „					
d° de tenture	d°	760 „					
Pain de froment	d°.	5,356 „	„ 5	223. 20	1,115. „	× 77	
Parapluies de soie	pièce	83 „	4 „	332 „	1,660 .	× 78	
d°. de Guingan	d°	1	3	3 „	15 .		
Passementeries	valeur	„	„	23. 45	116. 85	× 79	
Pastel	v. d°	„	„	7 „	35 „	× 80	
Pâtes, macarons &c.	livre	112	„ 15	16. 96	84 „	× 81	
Peignes de corne	d°.	„ ½	1		3 .		3 -
d°. de bois	valeur	„	„	„ 60	2. 50 .		2 50
Perles	d°.	„	„	„ 80	3. 33 .		3 - 33
Perruques	livre	2 „			20 .		20 -
Pelleteries	valeur	„	„	1. 40	6. 80 .		6 80
Pierre à plâtre	tonne	81 „	72		243	× 81 bis	
d°. à aiguiser 3 p.	pièce	2 „			30 .		30
d°. de 2 pieds	d°	3 „			30 „		30
Pierre taillée	valeur	„	„	6 „	30 „		30
Plants d'arbres à	d°.	„	„	10	50 „		50
Plumes d'autruche &c	d°.		„	4 „	20 „		20
Plumes à matelas	livre	67 ½		60	2. 50 .		2 50
Plumes d'acier	valeur						
d°. à écrire préparées	livre	2 „			10 .		10
Pommade	d°.	52 ½	1. 72	84 „	420 „	× 82	
Poivre	d°.	8 „	„ 30	2 „	10 .		10
Poix	d°.	176 „	„ 6	8. 96	44 .		44
Poissons, anguilles salées	Sperling	1 „	„ 75	„ 75	3. 15 .		3 - 15
d°. anchois	livre	15 ½	„ 44	5. 82	28. 42 .		28 - 42
Porcelaine	valeur	„	„	200. 24	1 001 „	× 83	
Portefeuilles en peau	d°.	„	„	4 „	20 .		20
Poteries	livre	22 „	„ 4	„ 88	3. 65 .		3 - 65
Prunes	d°.	10 364 „	„ 12	1 036. 48	5 182 „	× 84	
Pruneaux	d°.	68 740 „	„ 12	6874 .	34,370 „		
Raisins de corinthe	livre	13 „	„ 26	2. 98	14. 10 .	× 85	
d° sec	d°	1 213 „	„ 12	121. 36	606. 50 .		
d°. autres	d°.	138 „	„ 12	13 96	69 „ .	× 86	
d°. . . .	d°.	232 ½	„ 12	23. 26	116. 25 „		

285 - 35

Reglisse, jus de,	livres	8,020 "	" 9	601 " 80	3,007.50	x 87
Résidus	valeur	"	"	" 60	2 50.	2. 50
Résine	livre	4 924 "	" 6	246 . 24	1 231 "	x 88
Rocou	d°	13 "	. 72		39 "	39
Ruches	valeur	"	"	3 "	15 "	15
Savon vert	livre	586 "	" 10	48 . 100	244 . 20	
d° blanc ou jaune	d°.	719 3/4	" 12	71 . 99	359 80.	x 89
d° parfumé	d°	81 5/8	" 72	48 117	244 . 84	x 90
Sacs vieux	pièce	32 "	12		16 .	16
d°	livre	7 "	48		15 .	15
Safran	d°.	7 3/8	4 . 96	35 58	177 . 48	x 91
Salpêtre	d°.	77 "	" 30	19 30	96 . 25	x 91 bis
Salsepareille	d°.	3 "	. 96	2 . 60	12 "	12
Sel	Tonne	76,882 1/6	1 . 60	115,323 . 60	576,617 . 50	x 92
Sellerie	livre	8 1/2			40 .	40
Sirop de violette	valeur	"	"	2 . 60	12 50.	12 50
Soie brute	livre	2 .	12	" 24	1 "	1
d°. tordue	d°.	1 1/4	24		2 .	2
Soufflets de chambre	valeur	"	"	40 "	200 "	200
Soya	Pot	4 "	48		8 .	8
Sucre brut	livre	25,352 "	" 14	2 957 88	14 788 . 66	x 93
d° blanc	d°	1,189 "	" 16	158 64	792 . 66	x 94
d° raffiné	d°	19,677 "	" 21	3.443 . 57	17,217 . 38	x 95
Sucreries	d°	1 "	" 72	" 72	3 "	3
Suif	d°.	67 "	" 22	12 . 34	61 45.	61 45
d° Chandelle de,	d°.	99 "	" 24	19 . 96	99 "	99
Sculptures	valeur	"	"	2 "	10 "	10
Tabac à cigarres	livre	1 1/4	" 96	1 "	5 "	6
d° à fumer	d°	1 "	. 48	. 48	2 "	2
d° à priser	d°	1 "	. 96	96	4 "	x 96
d° en feuilles	d°.	4743 "	" 21	83 . 3	415 . 12	x 96 bis
Tamis	valeur	"	"	3 . 32	16 . 33	16 . 33
Tartre non préparé	livre	8,864	. 12	886 . 48	4432 "	
d°. préparé	d°.	526	" 20	8 80	43 . 18 .	x 97
Tabatières	valeur	"	"	2 60	12 . 50 .	12 . 50
						565 - 28

Thé brun	livre	946 "	" 56	441 " 56	2,207 " 32	×	
d° vert	d°	" 5/16	1 "	" 38	1 " 52	×	98
Thérébentine comm^e.	d°	2 753 "	1 "	2,753 "	13,765 "	× 99	
Tissus de coton	d°	297 5/6	3 "	893 " 60	4,467 " 50		
d° de soie, fleuret	d°	66 "	9 "	594 "	2,970 "		
d° de soie et laine	d°	3 "	5 "	15 "	75 "		
d° de soie et coton	d°	7 3/32	5 "	35 " 60	187 50		
d° coton et lin	d°	9 1/2	3 "	28 60	142 " 50		
d° non teint	d°	11	3	33 "	165 " "		13827 +
d° de laine	d°	169 11/16	3 "	509 7	2,545 " 30		
Toile à voile fine	l d°	22 "	" 61	11 " 22	55 " 90		100
d° (Ravendug)	d°	284 1/2	" 61	144 " 44	721 " 86		
d° autre	d°	527 1/2	" 68	298 " 110	1,494 " 60		
Toile cirée	d°	28 1/4	1				
d° ouvrages en	d°	34 3/16	1				
Toile de crin	l d°	9 "	72				
d° imprimée peinte	d°	20 "	96		1 002 —		
d° blanchie non peinte	d°	60 "	96				
d° non blanchies	d°	87 "	96				
d° à emballage	d°	54 "	48				
d°							
Tourneur, ouvrage de	valeur	"	"	8 " 46	41 90		41 — 90
Vanier, ouvrage de	d°	"	"	4 " 96	24 "		24 —
Verreries à vitre	livre	5 162 1/2	" 6	258 " 15	1 290 60	× 101	
d° autres	d°	839 3/20	" 8	55 " 112	279 " 28		
Vaisselle d'étain	d°	15 "	48		30 "		30
Vert de gris	l d°	795 "	" 36	238 " 60	1,192 " 50	× 102	
Vin en pièce	Pot	447 560 "	" 30	111,856 "	559,280 " "	× 103	
d° en bouteille de 7/8 Pot	bouteille	5 806 "	" 72	3,483 " 72	17,418 " 50	× 104	
Vinaigre	Pot	100 925	" 10	8 410 " 50	42,032 " 10	× 105	

95 " 90
565 - 28
285 - 35
691 - 72
2151 - 60
48 - 95
328 - 55
862 - 78

5,030 - 13

Relevé des Importations de France en Norvège pendant l'année 1835, avec l'indication des ports où ces importations ont été faites.

25

Noms des marchandises importées en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandises	unités de poids mesures	valeur de l'unité en Species sp. sk.	valeur totale de chaque espèce de marchandises en Species	en Francs	Observations
Agurker syltede	cornichons confits	25	Bergen	25	Pot	48		50 "	×
Anis almindelig	Anis commun	378	Frederikshald	1,035	livre	" 24	207	1035 "	
d°	d°	657	Moss		d°				
Apothekervarer	Drogues médic.	2	Bergen		valeur		2	20 "	
d°	d°	2	Christiansand		d°		2		
Canel bark	Canelle	2	Frederikstad		livre				
d°	d°	23	Christiania	79	d°	" 44	29	145 "	
d°	d°	54	Christiansand		d°				
Beeg	Poix	176	Holmestrand	176	d°	" 6		44 "	×
Blikkenslager-arbeide	Ferblanterie	1	Frederikshald		livre				×
d°	"	9	Frederikstad		d°				
d°	"	30	Christiania		d°				
d°	"	2	Drammen	58 5/16	d°	1 "		59 "	×
d°	"	8	Krageröe		d°				
d°	"	" 5/16	Österrüsöer		d°				
d°	"	4	Christiansand		d°				
d°	"	4	Trondhjem		d°				
Blomster planter	Fleurs naturelles		Dröbak	6	valeur		6 "	30 "	
Blomster af Fler-ogandre materialier	Fleurs artificielles	5	Bergen		d°				
d°		2 1/3	Frederikshald		d°				
d°		3	Frederikstad	43 1/3	d°		43 1/3	217 "	
d°		33	Christiania		d°				
Blyants penne	Crayons	1	Trondhjem		valeur		1.	5 "	
Bomulds garn	fil de coton non teint	7 1/2	Tönsberg	7 1/2	livre	" 66	4.15.	21 "	
d° farvet	d° teint	2 1/2	Österrüsöer		d°	" 74			
d°	d° d°	6	Arendal	8 1/2	d°	"	5.29.	26 "	
Bomulds manuf. varer	Cotonnades ou étoffes de coton	22	Frederikshald		d°	3 "			
d°	d°	31	Frederikstad		d°	"			
d°	"	2	Dröbak		d°	"			
d°	"	50	Christiania		d°	"			
d°	"	4	Drammen		d°	"			
d°	"	8	Holmestrand		d°	"			
d°	"	3 1/2	Tönsberg	297 5/6	d°	"	893.60	4,470 "	
d°	"	12	Laurvig		d°	"			
d°	"	1 1/2	Krageröe		d°	"			
d°	"	11 1/2	Österrüsöer		d°	"			
d°	"	15	Arendal		d°	"			
d°	"	15 1/3	Christiansand		d°	"			
d°	"	104	Bergen		d°	"			
d°	"	2	Trondhjem		d°	"			
Bomuldsvat	Ouatte de coton	1	Drammen	1	livre	" 12		" 50	×
Brændevin af Druer	Eau de vie de raisins	134,967	Frederikshald		Pot	" 30			
d°	d°	1,039	Frederikstad		d°	"			
d°	d°	6,945	Moss		d°	"			
d°	d°	6,050	Dröbak	393,176	d°	"			
d°	d°	264,176	Christiania		d°	"			
d°	d°	74,854	Drammen		d°	"			
d°	d°	5,145	Holmestrand		d°	"			
			à reporter	393,176					

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés dans chaque port	Unités de poids, mesures &c	valeur de l'unité	Valeur totale en Species	en Francs	Observations
Brændevin af Druer	Report	393,176							
Brændevin af Druer	Eau de vie de raisin	4,144	Tönsberg		Pot	„ 30			
d°	„	68,067	Laurvig		d°	„			
d°	„	21,907	Langesund		d°	„			
d°	„	7,826	Krageröe		d°	„			
d°	„	579	Österrüsöer		d°	„			
d°	„	9,649	Arendal		d°	„			
d°	„	661	Grimstad		d°	„			
d°	„	4,737	Lillesand		d°	„			
d°	„	37,040	Christiansand	697,612	d°		174,403 „	872,015 „	
d°	„	4,016	Mandal		d°	„			
d°	„	3,515	Fahrsund		d°	„			
d°	„	3,075	Flekkefjord		d°	„			
d°	„	2,783	Egersund		d°	„			
d°	„	28,413	Stavanger		d°	„			
d°	„	56,134	Bergen		d°	„			
d°	„	1,537	Aalesund		d°	„			
d°	„	284	Molde		d°	„			
d°	„	8,074	Christiansund		d°	„			
d°	„	41,995	Trondhjem		d°	„			
Liqueurer af Drue brændevin	Liqueurs d'eau de vie de raisin	4½	Moss		Pot	48			
d°	d°	22	Dröbak		d°				
d°	„	304	Christiania		d°				
d°	„	192	Drammen		d°				
d°	„	3	Holmestrand		d°				
d°	„	8	Tönsberg		d°				
d°	„	13	Laurvig	1,295 3/4	d°			2,591 „	x.
d°	„	102	Langesund		d°				
d°	„	95	Arendal		d°				
d°	„	23	Grimstad		d°				
d°	„	90 1/4	Christiansand		d°				
d°	„	33	Stavanger		d°				
d°	„	308	Bergen		d°				
d°	„	3	Trondhjem		d°				
Bröd af hved.	Pain de froment	1,562	Frederikshald	—	Livres	„ 5			
d°	„	952	Frederikstad		d°				
d°	„	64	Moss		d°				
d°	„	15	Dröbak		d°				
d°	„	437	Christiania		d°				
d°	„	31	Drammen		d°				
d°	„	126	Holmestrand		d°				
d°	„	281	Tönsberg	5,356	d°			1,071	x.
d°	„	12	Laurvig		d°				
d°	„	266	Krageröe		d°				
d°	„	430	Arendal		d°				
d°	„	158	Grimstad		d°				
d°	„	154	Lillesand		d°				
d°	„	546	Christiansand		d°				
d°	„	322	Mandal		d°				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France en chargement	Ports ou les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandises	Unités de poids, mesures ou longueurs	Valeur de l'unité en espèces	Valeur en espèces Sp.	Fr.	Valeur totale en Francs	Observations
Buretmagerarb.	Pelleteries	/ „ 40	Holmestrand	1.40		valeur	„ 40		7 „	
d°	„	1 „	Christiansand			d°	1 „			
Börstenbinder arbeide	Brosserie	/ 13 „	Christiania	16,102		valeur	13 „		85 „	
d°	d°	3 „	Arendal			d°	3			
d°	d°	„ 30	Christiansand			d°	„ 30			
d°	d°	„ 72	Bergen			d°	„ 72			
Biestader	Bûches	/ 3 „	Christiansund	3 „		valeur	3 „		15 „	
Caffe	Café	/ 13,307	Frederikshald		„ 22	livres				
d°	d°	4,011	Frederikstad		„	d°				
d°	d°	277	Drôbak		„	d°				
d°	d°	19,387	Christiania		„	d°				
d°	d°	4,580	Drammen		„	d°				
d°	d°	4,714	Holmestrand		„	d°				
d°	d°	1,346	Tönsberg		„	d°				
d°	d°	1,926	Laurvig		„	d°				
d°	d°	120	Langesund		„	d°				
d°	d°	220	Osterrisoer	76,586	„	d°	14,040 „ 92		70,201 „	
d°	d°	11,270	Arendal		„	d°				
d°	d°	138	Grimstad		„	d°				
d°	d°	248	Lillesand		„	d°				
d°	d°	6,501	Christiansand		„	d°				
d°	d°	653	Mandal		„	d°				
d°	d°	2,198	Stavanger		„	d°				
d°	d°	276	Molde		„	d°				
d°	d°	4,814	Trondhjem		„	d°				
d°	d°	600	Tromsöe		„	d°				
Cacao	Cacao	/ 983	Trondhjem	983	20	livres	164		820 „	
Canariefrø	Luzerne	/ 9	Frederikshald	18	12	livres			9 „	
d°	„	9	Tönsberg			d°				
Capers	Capres	/ 3	Frederikstad		24	livres				
d°	„	3 1/2	Moss			d°				
d°	„	91	Christiania			d°				
d°	„	26	Drammen			d°				
d°	„	2	Holmestrand			d°				
d°	„	2 1/4	Tönsberg			d°				
d°	„	1	Laurvig	355 „ 27/32		d°			355 „	
d°	„	3	Osterrisoer			d°				
d°	„	56	Arendal			d°				
d°	„	23 1/2	Christiansand			d°				
d°	„	3 1/2	Lahrsund			d°				
d°	„	140	Bergen			d°				
d°	„	1 3/32	Trondhjem			d°				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports ou les importations ont été faites	Totaux importés par esp. de marchand.	Unités de poids, mesures &c	Valeur de l'unité	Valeur totale en Species	en Francs	Observations
Castanier	Chataignes	8	Dröbak		livres				x.
d°	d°	225	Christiania						
d°	d°	67	Arendal	1,294½		„ 7		388 „	
d°	d°	132½	Christiansand						
d°	d°	862	Bergen						
Catrineblommer	Prunes	193	Frederikshald		livre	„ 12			x.
d°	d°	2	Frederikstad		d°				
d°	d°	492	Moss		d°				
d°	d°	102	Dröbak		d°				
d°	d°	4,257	Christiania		d°				
d°	d°	1,060	Drammen		d°				
d°	d°	128	Holmestrand		d°				
d°	d°	10	Tönsberg		d°				
d°	d°	130	Laurvig	10,364	d°			5,182 „	
d°	d°	48	Langesund		d°				
d°	d°	73	Krageröe		d°				
d°	d°	2,118	Arendal		d°				
d°	d°	36	Grimstad		d°				
d°	d°	919	Christiansand		d°				
d°	d°	34	Stavanger		d°				
d°	d°	601	Bergen		d°				
d°	d°	62	Trondhjem		d°				
Chocolade	Chocolat	7	Frederikshald		livre	„ 60			x.
d°		3	Frederikstad		d°				
d°		8	Christiansand	24	d°			60 „	
d°		1	Christiansund		d°				
d°		5	Trondhjem		d°				
Citron saft	Jus de citron	7½	Arendal	7½	Pot	48		15 „	x.
Cochenille	Cochenille	39	Christiania	56	livre				x.
d°	d°	17	Trondhjem		d°				
Conditor sager	Confiteries	1¼	Dröbak		livre	„ 60			x.
d°	„	19	Christiania		d°				
d°	„	3	Arendal	29¾	d°			73 „	
d°	„	„ ½	Grimstad		d°				
d°	„	6	Bergen		d°				
Corender	raisins de Corinthe	9	Arendal	13	livre	„ 26			
d°		4	Stavanger		d°			14 „	
Champignoner törre	champignons secs	2 p.	Christiania	2 „	valeur				
d° Syltede	d° confits	2.60	d°	2 „ 60	d°		4-60	23 „	
Couleur til Brændevin	couleur p. l'eau de vie	5¼	Egersund	5 „ ¼	Pot				x.
Daaser	Tabatières	12.60	Christiania	12 „ 60	valeur		12 „ 60	62 „	
Damepynt	Modes	1 „ 60	d°		d°				
d°	„	„ 1/16	Molde		d°		1 „ 70	8 „	

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quantité importées de France dans chaque port.	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandises	Unités de poids, mesures &	valeur de l'unité	Valeur totale en Espèces	Valeur totale en Francs	Observations
Decr arbeid	Journaux pour rayer	1.40	Frederikstad		valeur				
do	do	4 "	Christiania		do.				
do	do	" 96	Arendal		do		8.46	42 "	
do	do	2.30	Bergen		do.				
Dreer	calfat étoupes vieilles	187	Frederikstad		livre	. 8			
do		174	Drammen		do				
do		1,800	Tönsberg	3,173	do			1,110 "	
do		1,012	Arendal		do				
Duhrhetoi	Bibeloteries	5	Frederikshald		livres				
do	"	" 1/2	Fredrikstad	5 1/2	do	1 "		27 "	
Druer, atlas, dorlot	raisins de table	128	Christianstad	138	livres	" 12		69 "	
do	do	10	Trondhjem		do	"			
Eddike	Vinaigre	2,268	Moss		Pot	" 10			
do	"	870	Drøbak		do	"			
do	"	41,509	Christiania		do	"			
do	"	4,690	Drammen		do	"			
do	"	734	Holmestrand		do	"			
do	"	2,255	Tönsberg		do	"			
do	"	3,578	Laurvig		do	"			
do	"	3,797	Langesund		do	"			
do	"	667	Kragerøe		do	"			
do	"	1,004	Osterriisoer		do	"			
do	"	7,299	Arendal		do	"			
do	"	861	Grimstad	100,925	do	"	5,410.50	42,388 9	
do	"	401	Lillesand		do	"			
do	"	8,738	Christiansand		do	"			
do	"	756	Mandal		do	"			
do	"	1,254	Fahrsund		do	"			
do	"	638	Hetlefiord		do	"			
do	"	215	Egersund		do	"			
do	"	3,535	Stavanger		do	"			
do	"	10,108	Bergen		do	"			
do	"	660	Aalesund		do	"			
do	"	1,185	Christiansund		do	"			
do	"	3,240	Trondhjem		do	"			
do	do	283	Tromsöe		do	"			
Farvelader	Boîtes à couleurs	4	Christiania	4 "	valeur		4 "	20 "	
Flesk röget	Lard fumé	23	Bergen		livre	" 12			
do Flesk ikke	do fumé, salé	66	Christiania		do	"			
Kiöd röget	viande fumée	5	Christiansund	158	do	"	15.96	80 "	
do kiöd ikke	do fraiche	64	Christiania		do	"			
Ost	Fromage	7	Drammen		livre	" 12			
do	"	3	Langesund		do	"			
do	"	36	Kragerøe	78	do	"	7.96	40 "	
do	"	11	Christiansand		do	"			
		5	Fredrikshald						
		13	Fredrikstad						

Figen	Figues	30	Christiania		livre	„ 20		+.
„	„	61	Drammen		„			
„	„	9	Holmestrand		„			
„	„	105	Krageröe	1,493	„		1,240 „	
„	„	20	Arendal		„			
„	„	819	Bergen		„			
„	„	23	Trondhjem		„			
d°	d°	426	Tromsöe		d°			
Aalsaltet	Anguille salé	1	Tönsberg	1	Fjerding			+.
Ansioser &	Anchois	14	Christiansand		livres			+.
d°	d°	1 1/2	Fahrsund	15 1/2	d°			
Fjær til Dyner	Plumes à matelate	60	Frederikstad		d°			
d°	d°	7 1/2	Tönsberg	67 1/2	d°			
Æbler & friske	Pommes & autres fruits frais	5	Frederikstad		Skjeppe	„ 48		+.
d°	„	3	Moss		„			
d°	„	94	Dröbak		„			
„	„	41	Christiania		„			
„	„	13	Drammen		„			
„	„	3	Holmestrand		„			
„	„	2	Tönsberg		„			
„	„	8	Langesund	458	„		916 „	
„	„	2	Österrüsöer		„			
„	„	81	Arendal		„			
„	„	31	Christiansand		„			
„	„	1	Flekkefjord		„			
„	„	47	Bergen		„			
„	„	19	Christiansund		„			
d°	„	99	Trondhjem		d°			
d°	d°	9	Grimstad		d°			
Æbler & törre	d° sec	65	Christiania	88	livre	24	88 „	+.
d°	d°	23	Trondhjem		d°			
d° i sukker	d° au sucre	33	Dröbak	... „	d°			+.
d°	„	102	Christiania		d°			
d°	„	4	Drammen		d°			
d°	„	2	Langesund	245 „ 1/2	d°	48	491 „	
d°	„	4	Arendal		d°			
d°	„	80 1/2	Christiansand		d°			
d°	„	17	Bergen		d°			
d°	„	3	Trondhjem		d°			
Fröe til Udsæd	graine à semence	11	Molde	11	livre	12	6 „	+.
Fugle	Oiseaux	17	Christiania		pièce	„ 60		
d°	„	4	Holmestrand		d°			
d°	„	17	Christiansand	46	d°		115 „	
d°	„	3	Bergen		d°			
d°	„	3	Molde		d°			
d°	„	2	Trondhjem		d°			

Fyrsvamp	Amadou	5 1/4	Christiansand	5 1/4	livre				x.
Fyrværkerie	Feu d'artifice	3.60	Mandal		valeur		3.60	18 "	.
Gibsafstöbninger	Moules en plâtre	3	Frederikstad	6 sp.	valeur		6	30 "	
		3	Dröbak		d°				
Gibsteen	pierre à plâtre	80	Frederikshald	81	Tönde				x.
		1	Trondhjem		d°				
Bouteiller	Bouteilles	667	Frederikshald		Pot	4			x.
"	"	71	Frederikstad		"				
"	"	4 1/2	Moss		"				
"	"	18	Dröbak		"				
"	"	3616	Christiania		"				
"	"	330	Drammen		"				
"	"	290	Holmestrand		"				
"	"	42	Tönsberg		"				
"	"	1	Laurvig		"				
"	"	194	Langesund		"				
"	"	48	Krageröe	6,384	"			1,021 "	
"	"	220	Arendal		"				
"	"	23	Grimstad		"				
"	"	332	Christiansand		"				
"	"	21	Mandal		"				
"	"	54	Fahrsund		"				
"	"	22	Stavanger		"				
"	"	309	Bergen		"				
"	"	1 1/2	Molde		"				
"	"	4 1/2	Trondhjem		"				
"	"	94 1/2	Tromsöe		"				
d°	"	21	Hammerfest		d°				
d° semi emballage	d° comme emballage	" 72	Moss		valeur				x.
"	"	1.10	Dröbak		d°				
"	"	9 "	Christiania		"				
"	"	2.20	Drammen		"				
"	"	" 8	Tönsberg		"				
"	"	" 4	Österriisöer	30.2	"		30.2	150 "	
"	"	1 .	Arendal		"				
"	"	" 8	Grimstad		"				
"	"	2.24	Christiansand		"				
"	"	" 72	Fahrsund		"				
"	"	13.12	Bergen		"				
"	"	" 12	Trondhjem		"				
Speil glass	miroirs ou verre à glace	47 "	Frederikshald		valeur	~~47~~			
d°	"	50 .	Frederikstad		d°	~~5~~			
d°	"	8	Christiania	106-20	d°		106.20	531 "	
d°	"	" 32	Tönsberg		d°				
d°	"	" 72	Österriisöer		d°				
d°	"	" 36	Arendal		d°				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandises	Unités de poids, mesures &c	valeur de l'unité		Observations
Vinduegla[ss]	verre à vitre	30	Frederikshald		livres			x.
d°	d°	36	Frederikstad		d°			
d°	d°	1,035	Drammen		d°			
d°	d°	15	Holmestrand		d°			
d°	d°	„ ½	Tönsberg		d°			
d°	d°	190	Langesund	5,162 ½	d°			
d°	d°	1,166	Arendal		d°			
d°	d°	384	Grimstad		d°			
d°	d°	1448	Christiansand		d°			
d°	d°	856	Mandal		d°			
d°	d°	2	Stavanger		d°			
autres vers	autres verreries	226	Frederikshald		livres			x.
d°	d°	70	Frederikstad		d°			
d°	d°	287	Christiania		d°			
d°	d°	2	Drammen	839 3/10	„			
d°	d°	56	Krageröe		„			
d°	d°	1 3/10	Arendal		„			
d°	d°	189	Christiansand		„			
d°	d°	8	Bergen		d°			
Guld i arbeide	Or ouvré	2	Christiania	2	Lod			x.
Guldtrækker arb.	ouvrage de fileur d'or	48	Arendal	48	Lod			x.
Gummi arabicum	Gommes arabique	84	Christiania	85	livres			x.
d°	d°	1	Arendal		d°			.
Mastix	Mastic	34	Flekkefjord	34	d°			.
Sandarak	Sandaraque	3	Christiania	3	d°			
Geværer	Armes	5	Frederikshald	5	livres			x.
Græsmatter	Nattes d'herbes	3„75	Trondhjem	3 „ 75	valeur		3.75	
cheveux d'homme	Cheveux d'hommes	4 „	Arendal	4	livre			x.
haardug eller Flor	toile de crin	9	Christiania	9	livres			x.
Hamp uheglet	Chanvre non peigné	34	Frederikshald		livre	„ 12		.
d°		12	Frederikstad	160	d°	„	16 „	
d°		114	Christiansand		d°	„		
heglet	peigné	24	Frederikstad		livre	„ 34		.
d°		24	Holmestrand	71	d°	„	20.14	
d°		23	Arendal		d°	„		
Hampestrye	toile en fil d'étoupe	1,413	Holmestrand	1,413	livre	„ 20		x

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèces de marchandises	Unités de poids, mesures &c	valeur de l'unité	Valeur totale en Species	en Francs	Observations
Handskemag	Gants &c.	1	Frederikshald		livres				+
d°	"	" 1/4	Dröbak		d°				
d°	"	19	Christiania		d°				
d°	"	" 5/16	Drammen		d°				
d°	"	2	Krageröe	27 1/16	d°				
d°	"	2	Arendal		d°				
d°	"	2	Bergen		d°				
d°	"	" 1/2	Trondhjem		d°				
Harpix	Résine	1,922	Christiania		livres	" 6			
d°	"	529	Drammen		d°				
d°	"	576	Arendal		d°				
d°	"	968	Christiansand	4,924	d°				
d°	"	286	Stavanger		d°				
d°	"	643	Bergen		d°				
Hatte af Straae	Chapeaux de paille	10	Frederikshald	12	pièce				
d°		2	Frederikstad		d°				+
Hatte af Uldeg Haar &c	d° de laine & crin	1	Frederikshald		pièce				+
d°	d°	1	Tönsberg		"				
d°	d°	1	Langesund	34	"				
d°	d°	3	Arendal		"				
d°	d°	28	Bergen		d°				
d° af fiskebee, Pakeret, Særes &c	d° d'os de poisson	6	Langesund		pièce				+
d°		6	Arendal		d°				
d°		5	Christiansand		"				
d°		5	Mandal	85	"				
d°		3	Stavanger		"				
d°		60	Tromsöe		d°				
d° af Silk	d° de Soie	2	Frederikstad	2	d°	2 " 60			
Hjulmager Arb.	charronage	1 sp.	Frederikstad	1 sp.	valeur		1 "		
Hunsblas	Colle de poisson	1	Christiania	1	livre				×
Höe	Foin	7,600	Frederikshald		Skippund	2 " 48			
d°	d°	46 1/2	Drammen		d°				
"	d°	1	Laurvig		partie				
"	"	125 1/2	Langesund	8,041	"				
"	"	46	Krageröe		"				
"	"	22	Arendal		"				
d°	"	200	Christiansand		Bundte				
Honning	Miel	8	Frederikshald		livres				+
Halsbind	Cols	22	Christiania		valeur				
d°	d°	1	Christiansand	23 "	d°		23 "		
Jern. Ribskjætinger		2400	Frederikstad	4,560	livre				+
d°		2160	Laurvig		d°				
Jern upoleret	Fer non poli	41	Frederikstad		d°				+
d°		4 1/2	Trondhjem	41 1/2	d°				
d° poleret	d° poli	12	Frederikshald		d°				+
d°	"	1	Frederikstad		d°				
d°	"	15	Christiania	32 1/2	d°				
d°	"	3	Arendal		d°				
d°	"	1 1/2	Trondhjem		d°				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées dans chaque port	Ports où elles importation ont été faites	Totaux importés par espèces de marchandises	Unités de poids, mesures &	valeur de l'unité	Valeur totale en Speciers	Valeur totale en Francs	Observations
endet Jern / Forlimet / Smalet Jern	taillandier	/	60 Frederikstad	60	livres				†
			6 Frederikstad	6	livres				†
Jernpladser rabbede / plaques de fer ferrées		/	72 Frederikstad	72	livres				†
100 pustere	soufflets de chambre	/	40 Tönsberg	40 sp.	valeur		40 „		
Indigo	Indigo	/	27 Christiansand	27	livres	3 sp.			†
Ingefær hvid og / Gingembre blanc et brun	Gingembre blanc et brun	/	1 Arendal	1	livre	„ 22			†
D: malet	D° coupé	/	11 Drammen	11	D°	„ 30			
Instrum.ter maskinalske	Instrum.ts de machines		2 Frederikstad		valeur				
D°	D°		1 Christiania		D°				
D°	D°		2,60 Tönsberg	24,60	D°		24,60		
D°	D°		11 Arendal		D°				
D°	D°		8 Bergen		D°				
D: mathemat. &	D: de mathématique	/	451 Christiania		valeur				
D°	„		2,60 Drammen	478,60	D°		478,60		
D°	„		25 Bergen		D°				
Kaal skinke	Cuisse [illegible]	/	74 Frederikshald		pièces				†
D°	D°		17 Frederikstad		D°				
D°	„		12 Tönsberg		D°				
D°	„		300 Arendal	667	D°				
D°	„		90 Grimstad		D°				
D°	„		40 Christiansand		D°				
D°	„		134 Trondhjem		D°				
Kaarder og tabler	Epées sabres	/	17 Arendal	17	livres				†
Kalk og kridt	Chaux et craie	/	1 Frederikstad	1	tonde				†
Kamme af horn	peignes de corne	/	„ 3/8 Arendal		livres				†
D°	„		„ 1/8 Christiansand	„ 1/2	„				
D° af Træe	D° de bois	/	„ 60 Arendal	„ 60	valeur		„ 60		
Klæder og Linned	habits & linge	/	„ 1/16 Moss		livre				
D°	D°		2 Christiania		D°				
D°	„		3 Drammen		D°				
D°	„		1 Krageröe	10 „ 1/16	D°				
D°	„		1 2/16 Arendal		D°				
D°	„		3 Bergen		D°				
Knapper af horn	Boutons de corne	D° & /	„ 1/4 Frederikshald		livre				†
D°	„		2 Frederikstad	52 1/4	D°				
D°	„		51 Christiania		D°				
D° af perlemoer	D° de nacre	/	„ 60 „ 60		valeur		„ 60		

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèces de marchandises	Unités de poids, mesures &c	Valeur de l'Unité	Valeur totale en Spécies	en Francs	Observations
Kobberstykker, Steentryk, Maler	gravures, lithograp.	30	Frederikstad		valeur				
d°	"	1	Arendal	32	d°		32 "		
d°	"	1	d°		Caisse		20 "		
Kork	Liège	168	Christiania		livre				
d°	"	2	Krageröe		d°				
d°	"	91	Mandal	411	d°				
d°	"	150	Aalesund		d°				
Kork i Propper	Liège, bouchons de	344	Frederikshald		livres				
d°	"	100	Frederikstad		"				
"	"	737	Moss		"				
"	"	69	Dröbak		"				
"	"	8,712	Christiania		"				
"	"	1,804	Drammen		"				
"	"	53	Holmestrand		"				
"	"	25	Tönsberg		"				
"	"	100	Laurvig		"				
"	"	455	Langesund		"				
"	"	33	Krageröe	14,383	"				
"	"	446	Arendal		"				
"	"	45	Grimstad		"				
"	"	62	Lillesand		"				
"	"	420	Christiansand		"				
"	"	9	Mandal		"				
d°	"	31	Fahrsund		d°				
"	"	91	Stavanger		d°				
"	"	324	Bergen		d°				
"	"	6	Aalesund		d°				
"	"	517	Trondhjem		d°				
Byggryn	Céréales — Orge, gmaad	" 1/16	Christiania	" 1/16	Tönde	4 " 30			
Bönner	Céréales — fèves	" 13/24	Christiania	" 14/24	Tönde				
		" 1/24	Grimstad		d°				
Erter	Céréales — Pois	" 9/16	Christiania	" 9/16	Tönde	2 " 96			
havre	Céréales — Avoine	1 1/4	Arendal	1 1/4	Tönde	1 " 60			
hvede	Céréales — Froment	5	Christiania		Tönde	3 " 96			
d°	"	1 1/2	Grimstad	7 3/4	d°				
d°	"	1 1/4	Christiansand		d°				
hvedemeel	farine de froment	57 17/176	Frederikshald		Tönde	6 " 50			
d°	"	52 160/176	Frederikstad		d°				
d°	"	25 88/176	Moss	233 100/176	d°				
d°	"	2 11/176	Dröbak		d°				
d°	"	96	Christiania		d°				
			à reporter	233 100/176					

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Portions les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandise	Unités de poids, mesures &	Valeur de l'Unité	Valeur totale en Species	en Francs	Observations
	Report	233 100/176							
hvede meel	farine de froment	35	Drammen		Tönde	6 „ 50			
"	"	82 1/3	Holmestrand		"				
"	"	41	Tönsberg		"				
"	"	31 9/16	Laurvig		"				
"	"	50 5/16	Langesund		"				
"	"	12	Krageröe		"				
"	"	3 3/16	Österriisoer		"				
"	"	80 17/176	Arendal	821 „ 13/176	"				
"	"	12 97/176	Grimstad		"				
"	"	4 78/176	Lillesand		"				
"	"	34 84/176	Christiansand		"				
"	"	31 1/8	Mandal		"				
"	"	150	Fahrsund		"				
"	"	7 1/3	Flekkefjord	[illegible]	"				
"	"	5 3/4	Soggendal	Bergen	"				
d°	"	6	Egersund	[illegible]	d°				
Mannagryn	gruau de Manna	4	Frederikstad	4	livres				x
Risengryn	Riz	658	Frederikshald		livres	„ 10			x
"	"	706	Frederikstad						
"	"	131	Dröbak						
"	"	38	Christiania						
"	"	1,218	Holmestrand						
"	"	398	Tönsberg	9,776 1/4					
"	"	1,362	Laurvig						
"	"	19	Österriisoer						
"	"	3,014	Arendal						
"	"	369	Grimstad						
d°	"	1,862	Christiansand		d°				
		1 1/4	Bergen						
Rug	Seigle	22	Frederikshald		Tönde	2 „ 96			x
d°	"	71	Frederikstad						
"	"	1	Dröbak						
"	"	58	Christiania						
"	"	3	Drammen						
"	"	53 1/2	Holmestrand						
"	"	142	Tönsberg	1,136 1/2					
"	"	60 1/2	Laurvig						
"	"	5 1/2	Langesund						
"	"	637	Österriisoer						
"	"	42 1/4	Arendal						
"	"	6	Lillesand						
d°	"	34 3/4	Christiansand		d°				
Rugmeel	d° farine de	1 144/176	Frederikstad		Tönde	4 „			x
"	"	10	Christiania	25 12/176					
"	"	6	Holmestrand						
d°	"	7 1/4	Tönsberg		d°				

Noms des marchandises

en Norvégien	en Français						
Sagogrynog Sagom.	Sagou	10	Mandal	10	livres		+
Tapioca grynog Mel	Tapioca	6	Frederikstad	6	livres		+
Krap	Garence	451	Christiania	853	livres		+
d°	d°	402	Trondhjem		d°		
Svin levende	cochons vivants	1	Tönsberg		tête		
d°	"	1	Krageröe		d°		
"	"	1	Österrisöer		"		
"	"	3	Arendal	15	"		
"	"	1	Grimstad		"		
"	"	1	Lillesand		"		
d°	"	7	Christiansand		d°		
Kunstmaskiner	machines d'art	5	Christiania	11	valeur	11	
d°	"	6	Arendal		d°		
Kurvemager arbeid.	Corbeilles ou ouvrage de vannier	2	Frederikstad	4,96	valeur	4,96	
d°	"	1 1/5	Christiania		d°		
d°	"	1,72	Christiansand		d°		
Lak	Cire à cacheter	10 1/2	Holmestrand	10 1/2	livre		
Lakrisfaft	jus de Réglisse	179	Frederikshald	8,020	livres		+
d°	d°	2,708	Christiania		d°		
d°	d°	1,032	Drammen		d°		
d°	d°	127	Laurvig		d°		
d°	d°	235	Arendal		d°		
d°	"	945	Christiansand		d°		
d°	"	15	Mandal		d°		
d°	"	171	Stavanger		d°		
d°	"	176	Bergen		d°		
d°	"	2,432	Trondhjem		d°		
Lamper	Lampes	10	Frederikstad	186	valeur	186	
d°	"	151	Christiania		d°		
d°	"	10	Arendal		d°		
d°	"	15	Christiansand		d°		
Lampevæger	Mèches de Lampe	1	Christiansand	1	livre		+
Legetoi	Jouets d'enfants Brinkelotsie	4	Christiania	19 1/4	livre		+
d°		1	Drammen		d°		
d°		3	Arendal		d°		
d°		1/4	Christiansand		d°		
d°		11	Bergen		d°		

Noms des marchandises

en Norvégien en Français

Lin uhegtet	Lin non peigné	3,410	Frederikstad			livre	„ 18	℔.
„	„	8	Drøbak			„		
„	„	1 748	Christiania			„		
„	„	285	Drammen			„		
„	„	1 218	Holmestrand			„		
„	„	1 338	Tönsberg			„		
„	„	2 948	Laurvig	22,729		„		
„	„	946	Langesund			„		
„	„	152	Osterrisver			„		
„	„	3924	Arendal			„		
„	„	673	Grimstad			„		
„	„	5 789	Christiansand			„		
d°	„	295	Mandal			d°		
d° hegtet	d° peigné	74	Frederikstad			livre	„ 24	℔.
d°	„	110	Christiania			d°		
d°	„	110	Holmestrand	588		d°		
d°	„	294	Tönsberg			d°		
Stry af lin	Etoupe de lin	1,179	Frederikshald			livre	„ 13	℔.
d°	„	1,540	Frederikstad			d°		
d°	„	29	Moss			d°		
d°	„	56	Drøbak			d°		
d°	„	1,044	Christiania			d°		
d°	„	346	Drammen			d°		
d°	„	13,524	Holmestrand			d°		
d°	„	3,498	Tönsberg	37,077		d°		
d°	„	1,337	Laurvig			d°		
d°	„	294	Langesund			d°		
d°	„	1,058	Krageröe			d°		
d°	„	177	Osterrisver			d°		
d°	„	12,453	Arendal			d°		
d°	„	358	Grimstad			d°		
d°	„	184	Christiansand			d°		
Limer		48	Bergen	48		valeur	48	℔.
Sugtende vande	Eau de fontaine	4	Frederikshald			livre		℔.
d°	„	12	Frederikstad			d°		
d°	„	6	Moss			d°		
d°	„	13	Drøbak			d°		
d°	„	271	Christiania			d°		
d°	„	34	Drammen	380 ½		d°		
d°	„	„ ⅛	Holmestrand			d°		
d°	„	6	Tönsberg			d°		
d°	„	9	Langesund			d°		
d°	„	17 ½	Arendal			d°		
d°	„	5 ⅞	Christiansand			d°		
d°	„	2	Bergen			d°		

Noms des marchandises en Norvégien	en Français						
Lys af hvalvos	Bougies de Morse	6	Fahrsund	6	livre		x.
d° af Talg	Chandelles de suif	69	Tönsberg	99	livres	„ 24	.
d°	"	30	Mandal		d°		
d° af Vox	Bougies de Cire	8	Frederikshald	104	livre		x.
d°	"	30	Christiania		d°		
d°	"	38	Drammen		d°		
d°	"	14	Arendal		d°		
d°	"	19	Flekkefjord		d°		
Lærred farvet (trykkne)	toile imprimée, peinte	15	Frederikstad	20	livre		x.
d°		5	Bergen		d°		
d° u farvet (bleget)	d° blanchie, non peinte	15	Tönsberg	60	livre		x.
d°	d°	6	Krageröe		d°		
d°	d°	12	Christiansand		d°		
d°	d°	20	Bergen		d°		
d°	d°	7	Molde		d°		
d° d° ubleget	d° non blanchie	81	Frederikstad	87	livre		x.
d°	d°	6	Holmestrand		d°		
d° grov pakkered	d° à emballage	54	Tönsberg	54	livre		x.
Lög	Oignons	405	Frederikstad	5,798	livres		x.
"	"	12	Moss		d°		
"	"	161	Christiania		d°		
"	"	49	Drammen		d°		
"	"	108	Holmestrand		d°		
"	"	75	Tönsberg		d°		
"	"	80	Österrüsoer		d°		
"	"	260	Arendal		d°		
"	"	48	Grimstad		d°		
"	"	115	Christiansand		d°		
"	"	50	Mandal		d°		
"	"	311	Stavanger		d°		
"	"	3,724	Bergen		d°		
"	"	36	Molde		d°		
"	"	279	Christiansund		d°		
d°	"	84	Trondhjem		d°		
Liqueur af Druer	liqueur de raisins	3	Frederikstad	4½	Pot		x.
d°	"	1½	Molde				
Læder	Cuir	163	Dröbak	163	livres	„ 45	.
Macaroni	macaroni	4	Frederikstad	4	livres		x.

Noms des marchandises en Norvegien	en Français								
Matrasser	Matelats	1	10	Arendal	Ares	10 "	valeur	10 "	x.
Mahogonytræ	bois d'Acajou	1/4	5 5/8	Christiania		5 5/8	Pied cube		+.
Malervarer	Couleur p. peindre		4,312	Christiania		5,710 "	livre		+.
d°.	"		1,398	Trondhjem			d°		
Mandler	Amandes	13	546	Frederikshald			livre		+.
"	"		124	Moss					
"	"		3	Dröbak					
"	"		727	Christiania					
"	"		1,537	Drammen					
"	"		5	Holmestrand					
"	"		32	Tönsberg					
"	"		305	Laurvig		6,989			
"	"		48	Langesund					
"	"		1,118	Arendal					
"	"		65	Grimstad					
"	"		965	Christiansand					
"	"		8	Mandal					
"	"		7	Fahrsund					
"	"		361	Bergen					
d°.	"		1,138	Trondhjem			d°		
Matter	Nattes	1	3	Stavanger		3 "	pièce		+.
Messing forgyist	Cuivre doré	1	19	Christiania		26	livre		+.
d°.	"		7	Bergen			d°.		
Messing arbeid	Laiton ou cuivre jaune ouvragé	1	4	Frederikstad		4	livre		+.
repoleret	non poli								
d°. poleret	d° poli	1	14	d°.			d°		+.
d°.	"		9 1/2	Christiania		30 " 1/2	d°		
d°.	"		2	Arendal			d°		
d°	"		5	Egersund			d°.		
Must eller Cider	Mout ou cidre	1	59	Christiania		77	Pot		x.
	d°		18	Christiansand			"		
Mynter	Monnaie						valeur		x
Naale &	Aiguilles &	1/8	" 3/8	Tönsberg		" 3/8	livre		+.
Nudler &	Pates (macaroni et autres)	1	42	Christiania		108	livre		+.
d°			10	Arendal			d°		
d°.			56	Trondhjem			d°.		

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux import. par espèces de marchandises	Unités de poids, mesures &	Valeur de l'Unité	Valeur totale en Species	en Francs	Observations
Nödder	Nois	12	Moss		Skpr.				+.
"	"	11	Dröbak						
"	"	15	Holmestrand						
"	"	11 1/2	Christiansand	59 1/2					
"	"	8	Bergen						
d°.	"	2	Trondhjem		d°				
Olie, bomolie og Steenbomolie	huile d'Olive &	1	Frederikstad		livre				+.
d°	"	9	Moss		d°				
"	"	219	Christiania		d°.				
"	"	28	Drammen						
"	"	8 1/2	Holmestrand						
"	"	8	Langesund						
"	"	34	Arendal	579					
"	"	139	Christiansand						
"	"	8	Mandal						
"	"	4 1/2	Fahrsund						
"	"	9	Stavanger						
"	"	109	Bergen						
d°.	"	2	Trondhjem		d°.				
Hamp, Lein & olie	d°. de lin, de chanvre	182	Frederikstad		livre	17			Le pot coûtait en 1838, 26 Skilling et en calculant le poids d'une somme d'huile à 176 ℔, comme elle contient 120 pots, le pot pesera 1 ℔ 1/2
d°	"	532	Christiania		"				
"	"	22	Drammen		"				
"	"	86	Holmestrand		"				
"	"	20	Langesund	1,338 1/2	"				
"	"	80	Arendal		"				
"	"	35 1/2	Mandal		"				
d°.	"	381	Bergen		d°				
Terpentin, Spik & olie	d°. de therebenthine &	343	Moss		livre				+.
d°	d°.	1 176	Christiania						
"	"	692	Drammen						
"	"	716	Arendal	6,294					
"	"	925	Christiansand						
"	"	490	Stavanger						
d°	"	1,952	Bergen		d°.				
Laurbær, Mandel & olie	d°. de laurier, d'amande	12	Christiania		livre				+.
d°.	"	2	Arendal	14	d°				
Anis, Bergamot & olie	d°. d'anis, de Bergt.	16	Christiania	16	livre				+.
Olivers i glass	Olives en bouteilles	38	Christiania		livre				+.
d°.	"	6	Drammen		d°				
"	"	14	Arendal						
"	"	14	Christiansand	84					
"	"	11	Fahrsund						
d°	"	1	Trondhjem		d°				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français						
Oranger friske	Oranges	617	Christiansand	837	pièces		+
d°	"	220	Trondhjem		d°		
~~Ost~~	~~Fromage~~	~~8~~	~~Frederikshald~~	~~21~~	~~livres~~		+
~~d°~~	~~d°~~	~~13~~	~~Frederikstad~~		~~"~~		
Paparbeide	Cartonnage	1,24	Frederikstad	12,24	valeur	12,24	
d°	"	10 "	Christiania		d°		
d°	"	1	Drammen		d°		
Papiir, skrivsegne &a	papier à écrire à dessiner	8	Frederikshald	4,849	livre		+
"	"	28	Frederikstad		d°		
"	"	4,539	Christiania		d°		
"	"	13	Holmestrand		d°		
"	"	228	Arendal		d°		
d°	"	33	Bergen		d°		
d° Tryk &a	d° d'impression	581	Christiania	3,087	livre		+
d°	"	2,506	Arendal		d°		
d° tyrkisk, malet, marmoreret &a	d° de turquie, peint, marbré	7	Christiania	11	livre		×
d°	"	4	Arendal		d°		
d° tapet og betræk	d° de tenture	249	Frederikshald	760	livres		+
d° tapet og Betræk	d° de tenture	261	Frederikstad		d°		
d°	"	33	Christiania		d°		
d°	"	26	Drammen		d°		
d°	"	60	Holmestrand		d°		
d°	"	50	Kragerøe		d°		
d°	"	56	Arendal		d°		
d°	"	7	Christiansand		d°		
d°	"	18	Bergen		d°		
d° Indbundet i Bøger og Protocole	d° relié en livres, registres	6	Christiania	19	livre		+
d°	d°	13	Drammen		d°		
Parapluier af silke	Parapluies de soie	5	Frederikshald	83	pièce		+
d°	"	2	Dröbak		d°		
d°	"	40	Christiania		d°		
d°	"	2	Arendal		d°		
d°	"	34	Bergen		d°		
d° af Gingham og andet Tøi	d° de Gingham &a	1	Christiansand	1	pièce		+
Parykmager arbeide af Haar	Perruques & autres ouvrages de cheveux	1	Frederikshald	1 28/32	livre		+
"	"	" 1/8	Christiania		"		
"	"	" 5/32	Helmestrand		"		
"	"	" 1/8	Christiansand		"		
"	"	" 15/32	Bergen		"		

Pastelfarver	Pastel	7	Christiania	7	valeur		7 "	.
Peber	Poivre	8	Arendal	8	livres			+.
Pennefjære tilberedte	plumes à écrire préparées	2	Arendal	2	livre			+.
Perler	Perles	" 80	Christiansand	" 80	valeur		" 80	.
Plouge	Charrue	10 "	Christiania	10 "	valeur		10 "	.
Plumager	Plumes d'autruche et autres pour chapeaux	2	Frederikshald	4	valeur		4 "	.
d°		2	Christiania		d°			
Pomade	Pomade la	18	Christiania		livre			x.
Kruskkerne indbegrebne	pots compris	9	Drammen	52 1/2	d°			
d°	"	6	Arendal		d°			
d°	"	19 1/2	Christiansand		d°			
Porcelain	Porcelaine	10	Frederikshald		valeur			
d°	"	" 84	Frederikstad		d°			
d°	"	159	Christiania	200 " 24	d°		200 " 24	.
d°	"	25	Krageröe		d°			
d°	"	5 " 60	Arendal		d°			
Portefeuiller af Skind	Portefeuilles en peau	4	Christiania	4	valeur		4 "	.
Possemager arb.	Passementerie	6	Frederikshald		valeur			
d°	"	17	Frederikstad	23 3/8	d°		23 " 45	.
d°	"	" 3/8	Arendal		d°			
Pottemager arb.	Potterie	10	Holmestrand	22	livre			x.
d°	"	11	Tönsberg		d°			
~~Papier betrekt~~	~~papier de tentures~~	~~249~~	~~Frederikshald~~	~~249~~	~~livre~~			[illegible]
Pengepunge	Bourses	8	Christiania	8	valeur		8	.
Potetesmeel	farine de pommes de terre	3	Christiania	3	valeur		3	.
Ravndug	Toile-Ravendog	" 1/2	Frederikstad		livre	. 61		.
d°	"	7	Christiania	284 " 1/2	d°			
d°	"	20	Tönsberg		d°			
d°	"	257	Bergen		d°			
Rosiner	Raisinsteer	26	Frederikshald		livres	" 12		.
d°	d°	20	Frederikstad		d°	"		
d°	d°	108	Christiania	623	d°	"		
d°	"	444	Drammen		d°	"		
d°	"	5	Holmenstrand		d°	"		
d°	"	20	Tönsberg		d°	"		

à reporter — 623

Noms des marchandises en Norvegien	en Danois								
	report	623							
Rottiner	Raiein Ien	5	Laurvig	1,213 "	livre	" 12	121.36		
d°	"	18	Langesund		d°	"			
d°	"	85	Krageröe		d°	"			
d°	"	186	Arendal		d°	"			
d°	"	12	Grimstad		d°	"			
d°	"	274	Christiansand		d°	"			
d°	"	10	Mandal		d°	"			
Roer, Peterville		1	Frederikstad	1	Skpr			+	. . . . .
Rödder		" 1/48	Grimstad	" 1/48	Tönde			+	. . . . .
Resicater af materialier	Reidas	"	" 60	Christiania	" 60	rdlr		. 60	.
Sadelmager arbeide	Sellerie	8	" 1/2	Christiania Trondhjem	8 1/2	livres			+
Safran	Safran	4		Christiania		livres			+
d°	"	2		Christiansand	7 3/8	d°			
d°	"	" 3/8		Mandal		d°			
d°	"	1		Bergen		d°			
Salpeter	Salpiete	77		Christiania	77	livres			+
Salt	Sel	1109		Frederikshald	76,882 " 1/6	Tönde	1 . 60	115323.60	576,617-50
d°	"	558		Frederikstad		d°	"		
d°	"	174		Moss		d°	"		
d°	"	3,651 1/2		Christiansund		d°	"		
d°	"	330		Flekkefjord		d°	"		
d°	"	188 2/3		Soggendal		d°	"		
d°	"	2,865		Stavanger		d°	"		
d°	"	40,935		Bergen		d°	"		
d°	"	1,364		Aalesund		d°	"		
d°	"	363		Molde		d°	"		
d°	"	12,216		Christiansund		d°	"		
d°	"	13,128		Trondhjem		d°	"		
Sarsaparillerod	Salsaparille	3		Christiania	3	livres			+
Schilling fin		16		Drammen	22	livres	" 61		
d°		6		Molde		d°			
Schilling (ordinaire)		144		Frederikstad	527 1/2	livres	" 68		
d°		55		Drammen		d°			
d°		117		Holmestrand		d°			
d°		201		Tönsberg		d°			
d°		10 1/2		Christiansand		d°			

* La pièce de toile à voile nommée (Skilling) contient 55 aunes de Norvège prise à 24 to au lieu en 1838 de 12 à 18 pour cent, est aujourd'hui environ 65 Skilling de Suède.

* 5 Sacs de sparte de 16 à contenu en 1838 de 2 à 3 pour cent aujourd'hui environ 6 Skilling de Suède.
Nous ne connaissons point de table nous avons de 10 à 15 pour cent depuis 1835, et pour quelle que puissions faire une augmentation de prix de la livre de Suède comme à . . . . . 68 sk.
d° fine à . . . . 61 sk.

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quantités importées de France dans chaque port	Portions de la totalité importée par espèce de marchandises	Totaux importés en totalité faite	Unités de mesure	valeur de l'unité	valeur totale en Espèces	valeur totale en Francs	Observations
Seilgarn	fil à voile	146	Frederikshald	511	livre				+
d°	"	284	Christiania		d°				
d°	"	81	Grimstad		d°				
Senep malet	Moutarde	35	Christiania	2,167	livre				+
d°	"	2,072	Drammen		d°				
d°	"	56	Christiansand		d°				
d°	"	4	Bergen		d°				
Silke raa	Soie brute	2	Bergen		livre				+
d° trandon	d° torse	1/4	Arendal	1 1/4	livre				+
d°	" "	1	Bergen		d°				
Silkevæv Floret mere-lille-klæder	Tissus de soie fleuret	5	Frederikshald	65 15/16	livre	9 "			+
d°	"	3	Frederikstad		d°				
d°	"	1 1/4	Drøbak		d°				
d°	"	44	Christiania		d°				
d°	"	5	Langesund		d°				
d°	"	2 1/8	Arendal		d°				
d°	"	2 1/16	Christiansand		d°				
d°	"	1 1/1	Bergen		d°				
d°	"	2	Trondhjem		d°				
Sirup	Mélasse	2,559	Frederikshald	548,025	livre	" 6			+
d°	"	2,874	Frederikstad		d°				
d°	"	3,084	Moss		d°				
d°	"	130,704	Christiania		d°				
d°	"	19,578	Drammen		d°				
d°	"	3,101	Holmestrand		d°				
d°	"	5,383	Sönsberg		d°				
d°	"	6,832	Laurvig		d°				
d°	"	352	Langesund		d°				
d°	"	1,545	Kragerøe		d°				
d°	"	7,121	Arendal		d°				
d°	"	825	Grimstad		d°				
d°	"	7,613	Christiansand		d°				
d°	"	786	Mandal		d°				
d°	"	1,456	Egersund		d°				
d°	"	44,098	Bergen		d°				
d°	"	5,884	Christiansund		d°				
d°	"	300,320	Trondhjem		d°				
d°	"	3,313	Tromsöe		d°				
d°	"	597	Hammerfest		d°				
Skind af Hjort Rensdyr Gjed Fåre	Peaux de cerf renne chèvre mouton	200	Christiania	210	pièce				+
d°	"	10	Stavanger		d°				
Uldstaldergarn	fil de chanvre blanc	8	Frederikshald	49	livre				+
d°	"	41	Frederikstad		d°				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français				Unité de poids, mesures &c.		
Kalveskind garvede	Peau de Veau tanné	40	Frederikshald		livre		+
d°	"	22	Frederikstad		d°		
d°	"	261	Christiania		d°		
d°	"	69	Drammen	623 7/8	d°		
d°	"	78	Holmestrand		d°		
d°	"	153	Tönsberg		d°		
d°	"	" 7/8	Bergen		d°		
Kolæder garvede	d° de Vache d°	4	Kragerøe		livre		+
d°	"	" 3/8	Arendal	6 " 7/8	d°		
d°	"	2 1/2	Bergen		d°		
Saalelæder garvede	Cuir à semelle d°	7,106	Frederikshald		livre	" 42	+
d°	"	8,902	Frederikstad		"		
d°	"	3,135	Moss		"		
d°	"	21,460	Christiania		"		
d°	"	7,221	Drammen		"		
d°	"	2,225	Tönsberg		"		
d°	"	6,206	Laurvig		"		
d°	"	3,433	Langesund		"		
"	"	4,229	Kragerøe		"		
"	"	1,682	Østerriisøer		"		
"	"	4,848	Arendal		d°		
"	"	767	Grimstad	85,207	d°		
"	"	234	Lillesand		d°		
"	"	8,690	Christiansand		d°		
"	"	280	Mandal		d°		
"	"	226	Fahrsund		d°		
"	"	804	Stavanger		d°		
"	"	475	Bergen		d°		
"	"	170	Aalesund		d°		
"	"	279	Molde		d°		
"	"	1,809	Christiansund		d°		
"	"	906	Frondhjem		d°		
d°	"	120	Tromsöe		d°		
Skind hvidtgarv af Faar	Peau de mouton d°	1 1/8	Christiansand	1 1/8	livre		+
d° Carduanæder Saffian	d° Cardeau	6	Frederikstad		livre		+
d°	"	" 1/3	Holmestrand		d°		
d°	"	11	Tönsberg		d°		
d°	"	2 1/2	Langesund	38 " 5/24	d°		
d°	"	" 7/8	Østerriisøer		d°		
d°	"	2	Bergen		d°		
d°	"	15 1/2	Hammerfest		d°		
Ruslæder	cuir de Russie	4	Drammen	4	livre		
Hermelin &c.	hermine	4	Arendal	4	livre		

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotité	Porte	Totaux importés	Unités de poids, mesures			
Skomagerarbeide af læder	ouvrage de cordonnier-en cuir	67	Frederikshald		livre			+.
	"	" 1/2	Dröbak		d°			
	"	4	Christiania	76 " 7/8	d°			
	"	5 3/8	Christiansand		d°			
d°. af Saffian og Cordoan	d°. en Saffian	18	Frederikshald		livre			+.
d°.	"	1	Frederikstad		d°			
d°	"	1	Christiania		d°			
d°	"	1 1/4	Tönsberg	27 " 1/32	d°			
d°	"	" 13/32	Arendal		d°			
d°	"	2 1/2	Christiansand		d°			
d°	"	3	Bergen		d°			
d° af Silke &c	d°. de soie ou autres étoffes	17	Frederikshald		livre			+.
d°	"	1	Frederikstad		d°			
d°	"	" 1/4	Dröbak	21 11/16	d°			
d°	"	2	Christiania		d°			
d°.	"	1 7/16	Bergen		d°			
Skosværte	Cirage	12 1/2	Arendal	12 1/2	livre			+.
Skydegeværer	armes à feu	6	Christiania	6	livre			+.
Slibstene 3 Fods	pierres à aiguiser le 3 pieds	2	Trondhjem	2	pièces			+.
d°. 2 d°.	d°. 2 pieds	3	d°.	3	d°			+.
Sminke	fard	1	Christiania	4 " 24	valeur	4 " 24	21 "	
d°.	"	3 " 24	Bergen		d°			
Snedkerarbeide alle slags	menuiserie	17	Frederikshald		valeur			
d°.	"	11 " 28	Frederikstad		d°			
"	"	155	Christiania		d°			
"	"	60	Drammen		d°			
"	"	6	Holmestrand		d°			
"	"	" 45	Tönsberg		d°			
"	"	1	Langesund	328 " 1	d°	328 " 1	1,640 " 4.	
"	"	48	Østerriisöer		d°			
"	"	9 " 72	Arendal		d°			
"	"	9 " 72	Christiansand		d°			
"	"	1 " 24	Stavanger		d°			
"	"	1	Bergen		d°			
d°	"	8	Christiansand		d°			
Solde	Tænne	1 " 20	Christiansand		valeur			
d°		1 " 72	Mandal	3 " 32	d°	3 " 32	16 " 33.	
d°		" 60	Trondhjem		d°			
Soya	Soya	" 1/4	Drammen		Pot			
d°	"	" 1/2	Laurvig	4 "	d°			
d°	"	" 1/4	Fahrsund		d°			
d°.	"	3	Trondhjem		d°			

Noms des marchandises en Norvégien	en Français				Unités de poids, mesures &c			
Spanskgrönt	vert de gris	20	Frederikshald		livre			x.
d°	"	438	Christiania		d°			
d°	"	26	Drammen		d°			
d°	"	56	Christiansand		d°			
d°	"	5	Mandal	795	d°			
d°	"	28	Stavanger		d°			
d°	"	198	Bergen		d°			
d°	"	24	Trondhjem		d°			
Spermacetolie	huile de spermaceti	40	Laurvig	40	Pot			x.
Steenhuggerarbeide	Sculptures	2	Trondhjem	2	valeur		2 "	10 "
Steentöi-fayance	Fayence comm.	37	Frederikshald		livre			
d°	"	20	Frederikstad		d°			
d°	"	10	Dröbak		d°			
d°	"	30	Christiania	3,181	d°			
d°	"	4	Tönsberg		d°			
d°	"	3,048	Laurvig		d°			
d°	"	32	Christiansund		d°			
d° fint eller Flintgods	d° fine	4.48	Dröbak		valeur			
d°	"	40	Christiania	44.48	d°		44.48	222 "
Stivelse	Empois	20	Langesund		livre	" 11		
		" 1/2	Grimstad	30 1/2				
		10	Christiansand					
Stölemagerarbeide	pierres taillées	6	Christiansand	6	valeur		6 "	30 "
Sukker-raat	sucre brut	1,168	Frederikshald		livre	" 14		
d°	"	1,603	Frederikstad		d°	"		
"	"	5,488	Christiania		"	"		
"	"	1,318	Drammen		"	"		
"	"	405	Holmestrand		"	"		
"	"	599	Tönsberg		"	"		
"	"	2,171	Laurvig		"	"		
"	"	328	Langesund	25,352	"	"	2,957.88	14,788.66
"	"	3,341	Arendal		"	"		
"	"	167	Grimstad		"	"		
"	"	147	Lillesand		"	"		
"	"	2,319	Christiansand		"	"		
d°	"	4,727	Mandal		"	"		
d°	"	1,571	Trondhjem		d°	"		
d° dækket	d° blanc	1,097	Drammen	1,189	livre	" 16	158.64	792.66 x.
d°	"	92	Tönsberg		d°	"		

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotité importée de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandise	unité de poids, de mesure de l'unité	valeur	Valeur totale en Speciers	Valeur totale en Francs	Observations
Sukker raffinert	Sucre raffiné	620	Frederikshald	19,677	livre	„ 21	3443.57	17,217.38.	
„	„	1,837	Fredericstad		„	„			
„	„	246	Drøbak		„	„			
„	„	1,129	Christiania		„	„			
„	„	2,434	Holmestrand		„	„			
„	„	448	Laurvig		„	„			
„	„	681	Krageröe		„	„			
„	„	6,237	Arendal		„	„			
„	„	2,991	Christiansand		„	„			
„	„	92	Molde		„	„			
„	„	2,010	Trondhjem		„	„			
dº	„	952	Tromsöe		dº	„			
Sukker	Prunaux	3,222	Frederikshald	68,740	livre	„ 8			+
„		15	Fredericstad		„				
„		1,799	Moss		„				
„		4	Drøbak		„				
„		35,736	Christiania		„				
„		7,464	Drammen		„				
„		267	Holmestrand		„				
„		1,038	Tönsberg		„				
„		1,687	Laurvig		„				
„		470	Langesund		„				
„		416	Krageröe		„				
„		179	Østerriisoer		„				
„		3,714	Arendal		„				
„		448	Grimstad		„				
„		393	Lillesand		„				
„		3,638	Christiansand		„				
„		102	Mandal		„				
„		194	Egersund		„				
„		1,118	Stavanger		„				
„		4,490	Bergen		„				
dº		2326	Trondhjem		dº				
Sæbe grön	Savon vert	232	Frederikshald	536	livre	„ 10			La livre de Savon Vert cote 19 Speciers environ
dº	„	27	Fredericstad		dº				
dº	„	20	Drøbak		dº				
dº	„	22	Holmestrand		dº				
dº	„	68	Tönsberg		dº				
dº	„	22	Arendal		dº				
dº	„	14	Grimstad		dº				
dº	„	181	Mandal		dº				
dº hvid og gul	dº blanc et jaune	163	Frederikshald	719 3/4	livre	„ 12			
dº	„	42 1/4	Fredericstad		dº				
dº	„	13	Christiania		dº				
dº	„	11	Drammen		dº				
dº	„	10	Holmestrand		dº				
dº	„	„ 1/2	Tönsberg		dº				
dº	„	58	Grimstad		dº				
dº	„	119	Christiansand		dº				
dº	„	363	Trondhjem		dº				

Noms d. marchandises

Sebestien vellugt.	Saccharin. parfumé	53	Christiania		livres				f.
d°	"	28	Drammen	81 3/8	d°				
d°	"	3/8	Arendal		d°				
Sylteriin af Honning	Sirop d'abeilles	1	Christiania	1	valeur		1 "	5 "	.
Sakke gamle	Sacs vieux	27	Arendal	32	pièces				f.
d°	"	5	Mandal		d°				
Sakke nye	d° neufs	7	Tönsberg	7	livres				f.
Sölverglöd	Litharge d'argent	48	Holmestrand	48	livres				f.
Sukkertöi	Sucreries	1	Frederikshald	1	livres				f.
Skinertöier	peaux tannées	66	Christiania	66	valeur		66 "	2.75	.
Skind af Rensdyr	peaux de Rennes non preparées	18	Holmestrand	18	livres				f.
Staalpenne	plumes d'acier	" 60	Arendal	" 60	valeur			2.50	.
Stryge-Lærred	cuirs à rasoirs	1.24	Arendal	1.24	valeur		1.24	6 "	.
Talg	Suif	67	Arendal	67	livres	.22		f.	
Terpentin almind.	Terebenthine com.	258	Christiania	2,753	livres			f.	
d°	"	431	Christiansand		d°				
d°	"	2,064	Bergen		d°				
Thee braun	Thé brun	25	Drammen	946	livres	" 56			
d°	"	63	Holmestrand		d°				
d°	"	30	Arendal		d°				
d°	"	4	Gramstad		d°		441.56	2,207.32	.
d°	"	739	Mandal		d°				
d°	"	85	Tromsöe		d°				
d° grön	d° vert	" 5/16	Bergen	5/16	livres	1 "	" 38	1.32	.
Tinstöberarbeide	Ouvrages d'étain	15	Holmestrand	15	livres			f.	
Tjære	Goudron	5	Holmestrand	8	Tönde			f.	
d°	"	1	Arendal		d°				
d°	"	2	Christiansand		d°				
Tobac-cigarer	Tabac-cigares	1 1/4	Bergen	1 1/4	livres			f.	
d° Sög	d° à fumer	1	Christiansand	1	livres	" 48		f.	
d° Snus	d° à priser	1	Trondhjem	1	livres			f.	
d° blade	d° en feuilles	3,050	Tromsöe	4,743	livres	" 21		f.	
d°	d°	783	Hammerfest		d°	"			

Noms des marchandises

en Norvegien | en Français

Tougværk	Cordages		33	Frederikstad			livre			†
5	"		32	Christiania			"			
"	"		64	Drammen			"			
"	"		82	Tönsberg			"			
"	"		664	Krageröe		1,635	"			
"	"		128	Arendal			"			
"	"		482	Lillesand			"			
d°	"		150	Christiansand			d°			
Trær & Tilhugget bræd & pl. planker			9 stykker	Arendal						~
d°	"		1 Pakke	Bergen						~
Sömmer og tiær	Bois de construction		60 5/4	Tönsberg		60 5/4	Cubik fod			†
Söndebaand	Cerceaux		80	Stavanger		80	pièce			×
Töier - vævede	Tissus		3	Frederikshald		3	livre	5		†
af Uld og Silke	"									
d° af Silke og Bomuld	d°		7	Christiania		7 3/32	livre	5		†
d°	d°		3/32	Bergen			d°			
d° af Bomuld og Hør	d°		3	Frederikshald		9 1/2	livre	3		†
			6 1/2	Gramstad			d°			
d° af Bomuld og gulfarvet Garn	d°		11	Dröbak		11	livre	3		†
Uhre -	Montres		65	Frederikshald			valeur			
d°	"		82	Christiania			d°			
"	"		30	Krageröe			"			
"	"		22	Arendal		235.72	"		235.72	1,178 "
"	"		24	Christiansand			"			
"	"		2.72	Mandal			"			
d°	"		10	Bergen			d°			
d° - indhelte Dele	d° parties détachées		25	Frederikshald			valeur			
d°	"		25	Fredrikstad		52	d°		52 "	260 "
d°	"		2	Holmestrand			d°			
Uld garn uafarvet	Laine non teinte		" 1/2	Frederikshald		" 1/2	livre			†
d° farvet	d° teinte		1 1/2	Frederikshald		1 1/2	livre			†
Uldenvarer	Draps de laine		40	Frederikshald			livre	3		†
d°	"		42	Fredrikstad			d°			
d°	"		4	Moss			d°			
d°	"		2 1/4	Dröbak		101 3/4	d°			
d°	"		9	Christiania			d°			
d°	"		1	Drammen			d°			
d°	"		3 1/2	Holmestrand			d°			

a reporter

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports	Totaux importés par espèce de marchandises	Unités	Valeur de l'unité	
				101 3/4			
Uldne-varer	Tissus de laine	1	Tönsberg		livre		
d°	"	" 1/2	Laurvig		d°		
d°	"	" 1/2	Langesund		d°		
d°	"	2	Krageröe		d°		
d°	"	6	Österrisöer		d°		
d°	"	22	Grimstad	67,15/16	d°		
d°	"	4 3/16	Christiansand		d°		
d°	"	5	Mandal		d°		
d°	"	14 1/4	Bergen		d°		
d°	"	1 1/2	Trondhjem		d°		
Uldrian-Orlean	Rocou	13	Christiania	13	livres		+
Valdnödder	Noisettes	6	Frederikshald		Skiepp.		+
d°	"	78	Frederikstad		d°		
d°	"	16	Moss		d°		
d°	"	267	Christiania		d°		
d°	"	103	Drammen		d°		
d°	"	101	Tönsberg		d°		
d°	"	89	Laurvig		d°		
d°	"	51	Langesund		d°		
d°	"	18	Krageröe	1,083,1/3	d°		
d°	"	20	Arendal		d°		
d°	"	80 1/2	Christiansand		d°		
d°	"	11 1/3	Mandal		d°		
d°	"	30	Stavanger		d°		
d°	"	205 1/2	Bergen		d°		
d°	"	1	Molde		d°		
d°	"	3	Christiansund		d°		
d°	"	3	Trondhjem		d°		
Viin par Fourtage	Vin en pièce	22,200	Frederikshald		Pot	" 30	
d°	"	3,336	Frederikstad		d°	"	
d°	"	9,037	Moss		d°	"	
d°	"	2,681	Dröbak		d°	"	
d°	"	167,939	Christiania		d°	"	
d°	"	40,183	Drammen		d°	"	
d°	"	5,182	Holmestrand		d°	"	
d°	"	2,591	Tönsberg	371,850	d°	"	
d°	"	8,766	Laurvig		d°	"	
d°	"	23,669	Langesund		d°	"	
d°	"	7,875	Krageröe		d°	"	
d°	"	551	Österrisöer		d°	"	
d°	"	47,319	Arendal		d°	"	
d°	"	2,507	Grimstad		d°	"	
d°	"	3,088	Lillesand		d°	"	
d°	"	24,926	Christiansand		d°	"	

Noms des marchandises en Norwegien	en Français	Quotités	Ports	Totaux	Unités de poids, mesures &c			
Report		371,850						
Vin paa Tønder	Vin en futailles	1,823	Mandal		Pot	„ 30	111,856	559,280 „ .
d°	„	5,258	Fahrsund		d°	„		
d°	„	3,206	Flekkefjord		d°	„		
d°	„	1,690	Egersund		d°	„		
d°	„	7,865	Stavanger		d°	„		
d°	„	36,150	Bergen	447,560	d°	„		
d°	„	1,485	Molde		d°	„		
d°	„	6,869	Christiansund		d°	„		
d°	„	10,890	Trondhjem		d°	„		
d°	„	253	Tromsöe		d°	„		
d°	„	221	Hammerfest		d°	„		
Vin paa 7/8 Potte Flasker	Vin en bouteilles 2. 7/8 de pot	530	Frederikshald		Flacons de 7/8 Pots	„ 42		
d°	„	4263	Christiania		d°	„		
d°	„	252	Drammen		d°	„		
d°	„	18	Holmestrand		d°	„		
d°	„	106	Langesund		d°	„		
d°	„	48	Kragerøe	5,806	d°	„	2,032,10	10,160,50 .
d°	„	164	Arendal		d°	„		
d°	„	243	Christiansand		d°	„		
d°	„	62	Fahrsund		d°	„		
d°	„	12	Aalesund		d°	„		
d°	„	108	Tromsöe		d°	„		
Vindruer	Raisins	3	Drøbak		livre	„ 12		⅟.
d°	„	32	Christiania		d°			
d°	„	29	Tønsberg	232 1/2	d°			
d°	„	29	Christiansand		d°			
d°	„	138	Bergen		d°			
d°	„	1 1/2	Trondhjem		d°			
Vinsten – u preparered	Laine non préparée	6,570	Christiania		livre			⅟.
d°	„	217	Drammen		d°			
d°	„	115	Arendal	8,864	d°			
d°	„	1,165	Bergen		d°			
d°	„	797	Trondhjem		d°			
d° preparered	d° preparée	526	Christiania	526	livre			⅟.
Vox	Cire	50	Christiansand	50	livre			⅟.
Voxdug	toile cirée	4	Frederikshald		livre			⅟.
d°	„	5	Frederikstad		d°			
d°	„	¾	Christiania	28 ¾	d°			
d°	„	19	Bergen		d°			
Voxdugarbeide	ouvrages en toile cirée	6	Christiania		livre			⅟.
d°	„	¾	Drammen	34 ¾	d°			
d°	„	28	Bergen		d°			
Vidlinger	Ligne d. violette	2.60	Christiania	2.60	valeur		2.60	12,50 ⅟.

Relevé des marchandises exportées du Nordland et du Finmark en France pendant l'année 1835, d'après les extraits de registres des douanes, ainsi que des marchandises importées de France dans N. et F.

Exportations						Importations					
marchandises	quantité exportation	unité	port	valeur	Observations	marchandises	quantité importations	unité	port	valeur	Observations
				₰						₰	
huile de poisson	2	tonne	H.	130.		Café	600	livre	F.	330 /	
Rogue	357	d.	B.	5,355.		Vinaigre	283	pot	F.	117.	
Duvet	60	livre	F.	720		Figues	426	livre	F.	355 /	
	14	d.	H.	168		Bouteilles	94/p 21	Pot	F. et H.	19 /	
Toile à voile fine	32	pièce	F.	1,440		Chapeaux de paille	60	pièce	F.	360 /	
Peaux et cuir			H. et F.	20,449		Mélasse	3,313 597	livre	F. H.	977 „ /	
						Cuir à semelle	120	livre	F.	210 /	
						Cordouan	15/p	d.	H.	46 /	
						Sucre raffiné	952	d.	F.	833 /	
						Thé brun	85	d.	F.	199 /	
						Tabac en feuille	3960 783	livre d.	F. H.	4,185 /	
						Vin en pièce	253 221	Pot	F. H.	592 /	
						d. en bouteille	108	bouteille	F.	189 /	
				28,262						8,632	
				8,632							
Balance de Comm. en faveur de N. et F.				19,630							

Pour se faire meilleure exacte [la nature et] de l'étendue des relations commerciales ~~existantes~~ avec le Nordland et le Finmark de la France, il serait nécessaire de pouvoir présenter des relevés semblables à celui qui précède pendant une certaine série d'années, afin de juger d'après les comparaisons et d'être à même de juger si ces relations ~~sont~~ sont régulières et ont quelque fixité, ou bien au contraire si elles ont partiellement perdu. Jusqu'à présent nous n'avons pas pu parvenir à nous procurer plus d'autres années des indications auxquelles nous puissions nous attacher (Nous avons vu dans les registres des douanes que des navires français chargés de marchandises de France ont visité ces provinces en 1833, 1834 et 1835 ; il paraîtrait aussi qu'il y est également allé en 1836, d'après le peu ~~de~~ renseignements que nous avons pu nous procurer à ce sujet) ~~Les renseignements que nous avons pu nous procurer à ce sujet~~ ne nous font connaître que les importations de France dans ces provinces pendant l'année 1835 ; ~~d'après ces renseignements~~ elles se montent à une somme de 28,262

Les articles principaux importés de France dans ces provinces pendant cette année, d'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, sont le café, le vinaigre, les figues, le sucre raffiné, le tabac en feuille et le vin en pièce.

Les exportations de ces provinces pour la France pendant la même année se montent à une somme encore plus faible de 8,632

D'où il résulte une balance de Comm. en faveur de N. et F. 19,630

Les peaux et cuirs, et la Rogue sont les deux principaux articles que les deux provinces aient exportés, et le Tabac forme l'article le plus important des importations ; le tout en quantités ~~qui~~ ou ne peut plus minimes et que nous

croyons devoir faire remarquer ici qu'il résulte de notre relevé que le Nordland a exporté en France ~~XX~~ par le port de Bodöe, 357 tonnes de Rogue évaluées à 5355 francs et qu'il paraîtrait par l'Etat des exportations ~~générales~~ du Nordland et du Finmark (publié par ordre du Gouvernement et que nous avons cité au chapitre du rapport qui traite du Commerce général) de ces deux provinces ~~en tout~~ ~~le pays~~ qu'elles n'auraient exporté en France par le port ci dessus que 5 tonnes de Rogue valant

Comme nous avons relevé (recueilli) nous même les informations contenues dans notre relevé sur les registres même de douanes, il est à peu près certain que celle-ci est exacte et ~~qu'il y a erreur~~ que la différence qui existe provient d'omissions dans le document officiel.

Sur l'origine, l'éclat et la décadence des ouvrages islandais

A M^r le Conseiller d'Etat Vogt, Chef du dep^t des finances, douanes et postes à Christiania

Paris le 21 Juin 1839

Monsieur le Conseiller d'état

Je prends la liberté de vous soumettre un travail que j'ai préparé en Norvège et terminé à Paris sur la navigation de ce royaume avec la France en 1835 & 1836, ainsi que sur le commerce entre ces deux ~~états~~ pays pendant la première de ces années.

Les résultats trouvés par moi en puisant mes informations dans des documens officiels, dont le Département des finances de Norvège a bien voulu me donner communication diffèrent essentiellement en plusieurs points de ceux que j'ai obtenus en compulsant le tableau décennal de la navigation et du commerce de la France publié par notre administration des douanes, et j'ai cru devoir comparer entr'eux ces divers documens. J'ai signalé en même tems les principales différences qui m'ont frappé. Mais il m'a été difficile, pour ne pas dire impossible, d'en indiquer les causes, que personne mieux que vous n'est en état de déterminer. Ce n'est par cette comparaison que j'ai conclu mon travail, qui n'en est que la seconde partie d'un rapport beaucoup plus étendu dont j'aurai également l'honneur de vous communiquer une copie aussitôt qu'elle sera terminée. Cette première partie qu'il me reste à vous transmettre traite de l'état comparatif de la marine marchande de Norvège, port par port depuis 1800 jusques et y compris 1836; de la navigation de ce royaume et de son commerce avec toutes les puissances étrangères sans distinction pendant les années 1835 & 1836.

Je serai charmé d'apprendre, Monsieur le Conseiller d'état, que ~~mon~~ travail ne vous a point paru trop imparfait, et de connaître votre opinion sur les différences signalées et sur leurs causes. Je n'ai pu établir mes comparaisons entre les résultats

(a) J'ai eu l'honneur de vous envoyer dans une caisse adressée à M^r le Consul Norkier un exemplaire du tableau décennal, et j'y ai joint un exemplaire du tableau développé du Commerce spécial entre la Norvège et la France en 1835, dont j'ai moi même copié les chiffres sur le travail original de notre Adm^n des douanes.

offert par le document norvégien, ce sont ceux que les documens français, qu'après avoir préalablement assigné le plus approximativement possible la valeur moyenne à chacun des objets d'échange entre nos deux pays, en me servant pour cet objet des prix courans que j'ai réunis de différents points de la Norvège et contrôlé les uns par les autres. Sans doute quelque la grande inégalité

Mais M. Winge, consul de Consulat, mais la plupart des marchands de Christiania

ce tous mes agens consulaires ce n'est certainement pas que j'ai consulté quelques-uns de ceux dont j'ai à me louer, mais j'ai voulu attendre que j'eusse moi-même acquis la preuve dans la seule autre moyen de découvrir la vérité. Je ne puis donc pas que dans l'ensemble mon travail offre des

grande variété de ces évaluations si diverses pourra être justement contestée, parce que les renseignemens que j'ai reçus ne sont probablement pas tous exacts, je pense toutefois que dans l'ensemble ils peuvent présenter des erreurs notables. Il en existerait de graves qu'il n'y aurait point sujet de s'en étonner, si l'on fait attention que j'ai dû faire et contrôler tout seul les opérations de fixation de la valeur des unités. Ces opérations délicates dans la France ont été confiées en France à une commission composée de près de 40 membres choisis parmi les négociants, les manufacturiers et les plus habiles ayant à leur tête un Ministre d'état Président du bureau du commerce et des colonies. (a) Ce n'a été en outre qu'après une multitude d'enquêtes et contre-enquêtes et de conférences dans lesquelles on a entendu non seulement les membres de la commission, mais encore tous les négociants que l'on a jugé convenable de consulter, que l'on est parvenu à fixer une valeur officielle approximative, laquelle doit nécessairement différer en quelques points de la valeur réelle, parce que celle-ci ne s'arrête après un certain nombre d'années, illimité jusqu'ici, que cette valeur officielle est susceptible d'être modifiée.

L'un des grands avantages de ces valeurs officielles invariables du moins pendant un tems assez long, (b) c'est de pouvoir parvenir à connaître d'une manière aussi exacte que possible la somme dont le commerce extérieur constitue chaque année la France créancière ou débitrice envers chaque puissance étrangère et d'établir ainsi ce qu'on est convenu d'appeler la balance du commerce. Un autre avantage est d'offrir une base à peu près certaine de comparaison pour déterminer les progrès que le commerce général de ces pays avec tous les autres sans distinction, ainsi que le commerce particulier avec chacune des autres nations ont fait depuis une certaine série d'années pendant lesquelles ces valeurs officielles sont restées les mêmes

Jusqu'à l'avenir en tant qu'il en sera autrement ordonné, les valeurs moyennes comprises dans la table qui demeurera annexée à la présente ordonnance ne servirons seules de règle dans l'évaluation en argent des produits et marchandises d'entrée et sortie par les bureaux de l'administration des douanes."

(a) Le considérant de l'ordonnance royale du 11 janvier 1826 qui crée cette commission porte: "Considérant que l'évaluation des marchandises dont se composent les importations et les exportations du royaume dans l'une des bases principales de la législation destinée à régler les rapports commerciaux de la France avec l'étranger, il importe qu'il y soit procédé de manière à en assurer l'exactitude."

(b) L'article 1er de l'ordonnance du 29 Mars 1827 décide: T

et je le desire d'autant plus qu'il me paraît être autant dans l'intérêt de ce royaume que dans celui de tous les autres pays qui entretiennent avec lui des relations commerciales.

Un mode semblable à celui dont j'ai l'honneur de vous entretenir, sera sans doute, M. le Conseiller d'état, établi un jour en Norvège sous votre administration éclairée. Si vous le jugez utile, j'entrerai à ce sujet dans de plus grands développemens, sur ce qui se pratique en France, et je m'empresserai de vous transmettre tous les actes et documens officiels propres à éclaircir la matière.

44

A M. le Conseiller d'Etat
Vogt, chef &

à Christiania

Paris le 4 Juillet 1839

Monsieur le Conseiller d'Etat

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 21 du mois dernier, et de vous adresser aujourd'hui un Rapport sur la marine marchande et la navigation générale de la Norvège. ~~Je serais flatté d'apprendre qu'après y avoir pris connaissance jeté un coup d'œil, vous avez bien voulu le soumettre à un examen attentif dont vous aurez la bonté de me faire connaître les résultats.~~ Sous peu de tems j'aurai l'avantage de vous envoyer un semblable travail sur le commerce général du même pays, je réclame votre indulgence pour ces différents travaux bien convaincu d'avance qu'ils contiennent des erreurs et surtout qu'ils laissent beaucoup de lacunes à remplir. Je serai flatté d'apprendre M. le Cr d'état qu'après y avoir jeté un coup d'œil, vous avez bien voulu les soumettre à un examen sévère, et que vous aurez ensuite la bonté de m'en communiquer les résultats, afin que je puisse faire les rectifications et additions nécessaires. Mes travaux ne sont en somme que des essais.

Paris le 20 Juillet 1839

Au même

Monsieur le Conseiller d'Etat

J'ai l'honneur de vous envoyer les premières pages du travail dont je vous ai déjà entretenu sur le commerce général de la Norvège pend. les années 1835 et 1836, Il fait suite à celui qui était joint à ma lettre du 4 de ce mois sur la marine marchande et la navigation pendant les mêmes années. Je m'empresserai de vous adresser les continuation, au fur et à mesure que les autres feuilles dont je fais moi même la copie seront prêtes.

En vous faisant parvenir les dernières, je prendrai peut-être la liberté d'y joindre quelques observations, et je les accompagnerai de nouveaux documens qu'on a promis de me donner ainsi que d'une note sur la valeur de l'unité de poids et mesure des différentes marchandises importées et exportées que j'ai eu devoir adopter pour faire mon travail. ~~Peut-être, M. le Conseiller d'État, trouverez-vous~~ +

~~Je vous prierai~~ Des rhumatismes, dont je suis accablé, ~~à l'État de ma santé~~ ne m'ayant pas permis de continuer ~~retourner~~ ~~du moins~~ de quelque temps encore la carrière des consulats dans le Nord, je prouve le regret de ne pouvoir ~~je ne retournerai~~ cette année en Norvège, mais je ~~n'en continuerai pas~~ ne cesserai pas pour cela de m'occuper de l'étude de ce pays où j'ai reçu un si aimable accueil, en particulier de vous, Monsieur le Conseiller d'État. J'ai réuni comme vous le savez autant de documens (soit imprimés soit manuscrits) qu'il m'a été possible d'en recueillir, et j'ose espérer que vous aurez la bonté de me communiquer ceux qui seront à votre disposition, pour rendre moins imparfait l'ouvrage que j'ai l'intention de publier un jour. ~~après l'avoir soumis~~ Je le soumettrai auparavant dans chacune de ses parties à la critique des personnes compétentes et +

Si vous avez l'obligeance de m'honorer d'une réponse, pour relever les ~~faits~~ inexactitudes que j'ai dû commettre, je vous serai obligé de la remettre directement à M. Hoskier qui me la fera passer avec tout ce dont vous voudrez bien le charger pour moi.

~~Sous peu de temps on doit me donner un nouveau rapport qu'on prépare; et que j'aurai l'honneur de vous l'envoyer.~~

~~Veuillez me~~ Comme je ne quitterai pas Paris cette année, je pourrai vous donner toutes les explications que vous désirerez; je suis tout à fait à vos ordres, trop heureux si vous ~~vous êtes~~ me faites l'honneur de m'agréer pour vos correspondant. Vous en trouverez ~~sans~~ doute de plus habile, mais pas de plus exact et de plus ~~qui vous~~ ~~soient aussi~~ dévoué que ~~votre respectueux serviteur~~

Je vous prie d'agréer

h^le comid^on

+ Il est même assez probable que dans l'été de 1840 j'irai vous faire une visite, pour m'assurer sur les lieux de l'exactitude complète de ce que j'aurai écrit.

11 Janvier 1826 — Ordonnance royale rendue sur le rapport du Président du Conseil des Ministres, Ministre Secrétaire d'Etat des Finances J.B. Villèle, laquelle en rappelant les art. 3 & 6 de l'ordonnance du 6 janvier 1824 portant institution du Bureau du conseil supérieur du commerce et des colonies.

Considérant que l'évaluation des marchandises dont se composent les importations et les exportations du royaume, étant l'une des bases principales de la législation destinée à régler les rapports commerciaux de nos sujets avec l'étranger, il importe qu'il y soit procédé de manière à en assurer l'exactitude

ordonne qu'il sera procédé ~~à une enquête~~ par les soins du bureau de commerce et des colonies, à une enquête ayant pour objet d'assigner le plus approximativement possible, la valeur moyenne, à chacun des objets d'échange de la France avec les autres contrées.

Dans cette enquête seront entendus les sieurs:

David,
Odier,
Fernaux,
Bellangé,
Salleron,
Mertian,
Brunet,
Sayen,
Roard,
Robiquet,
Riant,
Grimoult,
Delondre,
Le Gentil,
Marchand,
Chenevard
Pfeiffer

Durand,
Gaulthier,
Malard
Ferrouillet,
Fleron,
Louis Perrée
Blerzy Sauvage,
Chardin,
Moreau,
Renouard
de Saint Cricq
Thomas Dequesne
Bonvalier
Guyot
Chedeaux
Berthier

Et toutes autres personnes dont le concours sera jugé propre à faciliter et améliorer le travail prescrit par l'article 1er. ci dessus.

Le résultat de cette enquête sera mis sous les yeux du conseil supérieur du commerce et des colonies, sur l'avis duquel, nous nous réservons d'arrêter une table générale d'évaluation pour les marchandises portées aux tableaux d'importation et d'exportation annuellement dressés par les soins de l'administration des Douanes.

24 mars 1826. — En vertu de l'ordonnance ci-dessus les commissaires désignés par le roi se sont réunis le 24 mars 1826, sous la présidence de m^r le comte de St Cricq, ministre d'Etat, président du bureau du commerce et des colonies, pour délibérer sur la manière de répartir entr'eux, et selon la spécialité de leurs connaissances, les divers articles de marchandises que doivent comprendre les Etats de commerce, et dont il s'agissait de déterminer la valeur moyenne, sans égard aux perturbations accidentelles qui peuvent altérer cette valeur moyenne.

La répartition du travail ayant été faite, le travail à suivre pour l'effectuer a été convenu dans la réunion subséquente du 31 du même mois. Il a été entendu qu'on établirait la valeur tant à l'importation qu'à l'exportation de chaque article de marchandises, au moyen d'une feuille séparée, dont la formule est ci-jointe; que cette valeur serait prise séparément pour chaque point de provenance ou de destination lorsqu'il s'agirait d'articles à l'égard desquels l'une ou l'autre de ces circonstances manifeste à elle seule une différence de quelque importance dans la valeur des objets importés ou exportés; que si le même taux de valeur convenait pour tous ou plusieurs points de provenance ou de destination, il serait répété en regard de tous ou de plusieurs pays; que la valeur moyenne de chaque objet serait, quant à l'importation, prise généralement au lieu même de son extraction ou de premier débarquement, que néanmoins on évaluerait séparément, pour y avoir égard au besoin, les frais de transport et autres qui peuvent s'ajouter à la valeur principale pour accroître totalement la dette ou la créance qui se produit entre la France et l'étranger, et que notamment ces frais accessoires entreraient dans l'évaluation des productions des Etats de l'amérique du nord et de la Baltique, que l'on sait être presque exclusivement importés par navires étrangers.

Les membres de l'enquête ont tous été d'avis que ce mode d'évaluation, à l'égard des productions des Etats-unis d'amérique et des Etats qui bordent la Baltique, aurait l'avantage d'approcher d'autant plus de la vérité et donnerait à la France le moyen légal de constater les résultats en vue desquels on peut attendre quelques concessions des pays qui ont les plus

grands bénéfices dans les échanges qu'ils font avec nous.

Pour tous les autres produits étrangers, on doit admettre que le fret payé à la France pour ceux qu'elle n'importe pas par les propres navires, se compense par le fret qu'elle gagne sur les marchandises françaises transportées par nos bâtiments sur les marchés étrangers, et qu'il est ainsi très probable qu'en ne tenant compte, pour les produits français, que de leur valeur dans nos ports, et pour les produits étrangers (autres que ceux des Etats unis et de la Belgique) que de leur valeur au lieu d'extraction avant l'embarquement, l'on s'approchera beaucoup, et certainement plus que par aucun autre mode, de la vérité que l'on recherche, c.à.dire de la connoissance la plus exacte que possible, des sommes dont le commerce extérieur constitue chaque année notre pays créancier ou débiteur envers chaque puissance étrangère.

D'après ces bases, MM. les Commissaires ont fourni des feuilles d'évaluation qui ont été réunies en un tableau général, sous les dénominations propres au tarif général des droits, d'après lequel les Etats de commerce doivent être établis.

Mais du besoin de cette conformité dans les dénominations, était résulté, sur la formation du tableau général la nécessité de modifier, pour un certain nombre de marchandises, les chiffres donnés par MM. les Commissaires, c.à.d. de les proposer à l'égard des articles dénommés dans leurs feuilles autrement qu'ils ne le sont au tarif général, les valeurs qu'ils étaient présumés avoir voulu assigner aux articles analogues autrement dénommés dans le tarif. Il devenait dès lors indispensable de revoir, avec chacun d'eux, ces modifications, afin de s'assurer si elles étaient d'accord avec les appréciations qu'ils avaient entendu faire et de rectifier de concert avec eux les erreurs qui auraient pu être commises. M. le Président du bureau de commerce s'est chargé de ce soin, avec la coopération de M. David, administrateur des Douanes et l'un des Commissaires de l'enquête.

D'un autre côté, M. le Président du bureau de commerce avait remarqué que parmi les évaluations proposées par les diverses sections entre lesquelles le travail avait été partagé, il en était qui n'étaient pas exemptes de reproches, et qui s'éloignaient sensiblement des faits usuels à tel point que pour certains exigeaient une révision contradictoire.

Afin d'accomplir ce double objet

M.M. les Commissaires chargés du travail de chaque section, se sont successivement réunis dans le cabinet de Mr le Président du bureau de Commerce, et d'un examen attentif sont résultés plusieurs changements dans le tableau général qui avait été d'abord dressé à l'aide des feuilles séparées; changements qui ont été, à l'instant, consignés dans ledit tableau et constatés par M.M. les commissaires respectifs au moyen de leurs signatures apposées sur les feuilles qui les concernaient.

Enfin aujourd'hui, 10 mars 1827, tous les membres de l'enquête ayant été convoqués au bureau de Commerce par Mr le Comte de St Cricq, pour revoir et discuter en commun le tableau général d'évaluation qui résulte définitivement du travail opéré pendant l'année et d'après le mode ci-dessus, ont été présents

M.M. le Cte de St Cricq,
David,
Odier,
Pernaux,
Bellange,
Riant,
Grimould,
De Londre,
Le Gentil,
Marchand,
Chenevard,
Pfeiffer,
Durand,
Gauthier,
Malard,
Ferrouillat,
Fléron,
Louis Perrée,

M.M. Salleron,
Mertian,
Brunet,
Payen,
Roard,
Robiquet,
Blezzy Sauvage,
Chardin,
Moreau,
Renouard,
De St Cricq,
Thomas Dequesne,
Bouvatier,
Guyot,
Chédeaux,
Bon. Hottinguer,
Berthier.

Mr le Président du bureau de Commerce a exposé tout le système et les détails des travaux achevés. Après examen les Commissaires ont reconnu et confirmé, sauf les quatre rectifications indiquées ci-après, toutes et chacune des évaluations moyennes comprises au tableau ci-après qu'ils proposent de soumettre à l'examen du Conseil supérieur de Commerce et des Colonies et à l'approbation du Roi, dont ils ont cherché à justifier la confiance, pour ce tarif de valeurs servir à l'appréciation des échanges de la France avec l'étranger, non comme une fixation rigoureusement certaine qui soit incontestable dans tous les temps et à l'égard de toutes les variétés de produits, mais comme ce qui se rapproche le plus du point de vérité auquel il soit raisonnable de prétendre.

Rectifications à faire:

1° Soies teintes devront être portées à 95 fr le kil. au lieu de 75 fr.
2° fil de poil de chèvre, 10 fr le kil. au lieu de 1 fr.
3° Porcelaine commune, 3 f au lieu de 4. Porce. fine 7 f. au lieu de 8.
4° Bouteilles de verre, 30 centimes par litre de contenance, ou par pièce sans distinction.

29 Mars 1827 — Ordonnance du roi, rapportant l'ordonnance royale du 11 janvier 1826 et portant que sur le compte rendu des détails et des résultats de l'enquête prescrite par la dite ordonnance, et dont le procès verbal a été mis sous les yeux du roi

Considérant que l'expérience bien reconnue des négociants et manufacturiers désignés par l'ordonnance et de ceux qui leur ont été adjoints par le ministre d'état président du bureau du commerce et des colonies à l'effet d'obtenir une représentation plus complète de toutes les grandes divisions du commerce et de l'industrie, le mode suivi pour la répartition du travail, les soins pour en coordonner les diverses parties et en contrôler définitivement l'exactitude, offrent toutes les garanties désirables en pareille matière, sur le rapport du président du Conseil des ministres le Conseil supérieur du commerce et des colonies entendu, il a été ordonné

1°. que à l'avenir et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné les valeurs moyennes comprises dans la table qui demeurera annexée à la présente ordonnance serviront seules de règle dans l'évaluation en argent des produits et marchandises dont l'importation ou l'exportation est constatée par les soins de l'Administration des douanes.

2°. que le Président du Conseil des Ministres, Ministre Secrétaire d'état des finances est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Commerce de la Norvège en 1835 & 1836

Importations et Exportations

49

Il est impossible de faire connaître avec une certaine exactitude les quantités et la valeur de toutes les marchandises importées en Norvège, et de celles qui en sont exportées, de d'établir par conséquent l'étendue et la balance du commerce de ce royaume, non pas seulement avec chaque nation étrangère en particulier, mais même dans son ensemble d'une manière générale. Toutes les évaluations publiées jusqu'ici ne reposent donc à notre avis que sur des bases hypothétiques et qui méritent peu de confiance, par trois principales raisons

1° parceque jusqu'à ce moment le département des Finances et des douanes de la Norvège n'a fait faire ou n'a publié que des Etats ou relevés, non pas de toutes les marchandises soit importées, soit exportées, mais seulement des principales.

2° parceque dans ces Etats incomplets publiés jusqu'à ce jour par le D.t des finances & on indique bien le bureau ou l'arrondissement de douane dans lequel ces marchandises ont acquitté les droits soit à l'entrée, soit à la sortie, on ne fait connaître ni les pays où les marchandises sont exportées, ni les pays d'où elles sont importées.

3° parcequ'on n'indique dans ces Etats que les espèces et les quantités des principales marchandises sans faire mention de la valeur de chacune de ces espèces de marchandises, ce qui ne permettrait pas par conséquent de déterminer la valeur partielle de chacune de ces espèces et par conséquent la valeur totale soit des importations, soit des exportations même d'une manière approximative pour en conclure ensuite la balance, lors même que ces Etats comprendraient la totalité des exportations et des importations.

Il sera toujours au surplus fort difficile d'établir pour toutes les marchandises la valeur moyenne approximative de l'Unité; et pour nous borner à un exemple, nous citerons les tissus soit de soie, soit de coton, soit de laine ou de lin sur lesquels les droits sont fixés non d'après l'aunage ou la valeur, mais d'après le poids quelle qu'en soit la valeur, et elle peut

(5 à 50 Fr.)

varie de 1 à 10 Speciés par livre. On conviendra donc qu'on ne peut prendre un terme moyen (approximatif, à moins de données particulières) entre de tels extrêmes sans s'exposer à de graves mécomptes, ainsi par exemple: Si l'on suppose que 10,000 livres de tissus de soie ont été introduites, (en Norvège) et que la valeur réelle de ces tissus variât de 1 à 10 Speciés par livre, et le terme moyen (on a, d'après) 5½ Speciés, on trouvera à la démonstration de ce que nous avons avancé, car portera la valeur de 10000 lbs. à 55 000 Speciés sur ces 10 000 lbs il en résulte que

500	lbs	ont une valeur de	10	Sp. par	lb ou	5,000 Sp. pour la totalité
500	"	"	6	"	"	3,000 "
2,000	"	"	3	"	"	6,000 "
7,000	"	"	1	"	"	7,000 "

la valeur totale ne serait plus alors que de 21,000 Speciés au lieu de 55,000, (on verrait alors que) le tissu eût importé (aurait été évalués) presque au triple de leur importance réelle. On pourrait présenter le même (même) cas en sens inverse.

Depuis que M. le Conseiller d'Etat Voyt est à la tête du département des finances & des Douanes de Norvège de notables améliorations ont été faites, (d'autres) sont projetées. (Depuis juillet 1835 époque à laquelle a été publié) Depuis le départ, qui concerne) les relevés des importations et des exportations, on a fait venir au Département de tous les bureaux de douane du royaume les registres des importations et des exportations de l'année (dite). Ces registres ont été compulsés, et on a relevé bureau par bureau les quantités de chaque espèce de marchandises soit importées, soit exportées pendant le cours de la même année, tant par pays de provenance, que par pays de destination. Ce travail long, minutieux et qui ne sera (qui ne peut même pas être) complètement exact (quel que soit le talent et la sagacité des employés qui l'ont dirigé) par plusieurs motifs qu'il serait trop long de développer ici, et surtout parce que le nombre des employés est restreint, parce que l'époque à laquelle on a pris les données sur lesquelles on a travaillé remonte à trois ans, et parce qu'on n'a pas eu le temps de le soumettre à un contrôle rigoureux, était à peu près à jour au commencement de 1839. Ce premier travail terminé, on s'est occupé de réunir sur des registres séparés les quantités de chaque espèce de marchandises importées et exportées par les différents bureaux de douanes en indiquant les pays de provenance et de destination.

Ces nouveaux renseignements

L'addition de chacune des colonnes montrera la quantité de chaque espèce de marchandise importée de, ou exportée dans chacun des pays avec lesquels la Norvège a entretenu des relations commerciales, (et qui ont chacun un cahier distinct tant pour l'impon que pr l'expon); la réunion de tous les colonnes donnera le total général des importations et des exportations de tous les pays.

Pour arriver à une balance de commerce, il restera à donner une valeur moyenne à l'unité de poids, de mesure & de chaque espèce de marchandise (a) afin de les réduire toutes à une dénomination commune, l'argent ou la monnaie, seul moyen possible de les comparer entre elles, et de comparer aussi le commerce fait pendant une année avec le commerce fait antérieurement. Il ne paraît pas on ne songe cependant pas encore à un semblable travail, sans lequel néanmoins le gt norvégien ne pourra se faire jusqu'à un certain point une idée nette et précise des avantages ou des désavantages du commerce du royaume pendant le cours de chaque année, et suivre ses progrès avec quelque exactitude.

Il est hors de doute qu'on ne tardera à s'en occuper, d'après ce que j'ai pu apprendre dans mes conversations avec M. Vogt, qui en reconnait toute l'utilité, et possède les connaissances, l'activité et la volonté suffisantes pour mener à bien un semblable travail.

Celui dont nous venons de parler doit être à l'avenir singulièrement simplifié. Au lieu de faire arriver au Département des Finances à Christiania les registres originaux de tous les bureaux de douane du royaume et d'en faire des extraits, ce qui emploie un tems considérable et occasione beaucoup d'erreurs, chaque bureau de douane devra envoyer au Département à des époques déterminées de l'année, tous les mois par exemple et à la fin de chaque année des Tableaux ind. quant les quantités de chacune des espèces de marchandises qui y ont été importées de tel et tel pays et de celles qui ont été exportées, en faisant un résumé général des résumés partiels que chaque bureau aura envoyés à la fin de l'année, les employés du département des finances pourront sans beaucoup de peine présenter le tableau complet des importations et des exportations de la Norvège avec chacun des pays qui

(a) Il est comment cela se fait en France

Entre la Norvège et chacun des pays, et comme par suite le commerce total de ce royaume, avec celui qu'elle a fait pendant les années antérieures.

et d'être forcé de les compléter tous

de chacune des espèces de marchandises par ce même bureau dans tel ou tel pays

† Il est probable que le chef habile qui dirige en ce moment le département du commerce de Norvège ne tardera pas à établir une évaluation officielle des marchandises, dont le comparant les importations et les exportations de la Norvège et qui deviendra même quelque chose en France il considère cette évaluation comme l'une des bases principales de la législation destinée à régler les rapports commerciaux de la Norvège avec les autres pays. Il cherchera à nommer des hommes pas à faire assigner à chacun approximativement la valeur moyenne à chacun des objets d'échange entre lui et les autres contrées, sans égard aux perturbations accidentelles qui peuvent altérer cette valeur moyenne et n'ayant pour but que de mettre le chef habile dans les différentes branches du commerce en état de différents portefeuilles, et leur offrir un groupe même quelques années d'avance, théoriquement les questions d'administration.

Nous avons tenté un essai de la compléter en y ajoutant une évaluation approximative de marchandises pour dénommées ; quelque arbitraire que cette évaluation doive nécessairement être nous ne pensons pas qu'elle écarte beaucoup de la vérité. La comparaison des prix courants des mêmes marchandises importées et exportées que nous nous sommes

commercent

avec elle. Plus tard sans doute on exigera de chaque reçu de douane une appréciation aussi exacte que possible, ou moins approximative, non seulement de la totalité de chaque espèce de marchandise importée ou exportée par son bureau (de ce ou dans tel autre) pays, mais encore de la valeur également approximative que possible de l'unité de poids ou mesure de ces mêmes marchandises dont on aura fait usage. Ce sera ensuite au département à prendre un terme moyen entre les différentes valeurs (pour arriver ensuite à) données de la même unité dans les différents bureaux de douane.

En attendant nous ne pouvons qu'offrir ici les tableaux des importations et exportations de (d'après les informations données par) principales marchandises le département de la Norvège (on trouvera ci-joint sous les N°s 6, 7, 8 et 9) pour les années 1835 et 1836. Nous avons ci-joint, d'après les mêmes documents, (nous avons mis en état) joint) moyennes aussi approximatives que possible de la valeur de l'unité de poids, ou de mesure de chaque espèce de marchandise, ce qui nous a permis d'établir de la manière la valeur totale des différentes espèces, et d'offrir enfin une sorte de balance du commerce général de la Norvège pendant chacune de ces années. Au lieu de nous borner, comme la année précédente à présente, à donner en bloc l'état général de l'importation et de l'exportation, nous avons cru devoir faire connaître les quantités qui ont été importées et qui ont été exportées par chaque bureau de douane ce qui mettra à portée de constater le plus ou moins de commerce fait par chacun des ports de la Norvège. Chacun d'eux a aussi Les états que nous joignons également ici du montant des droits de douane tant à l'importation et à l'exportation que pour le transit et sur les navires étrangers achetés par des Norvégiens, ainsi que de ceux de navigation, ou a droit de Tonnage, de Phare et de quarantaine, pendant les années indiquées ci-dessus, formant tableaux qui pourront servir de contrôle pour apprécier l'exactitude

Les quatre tableaux N.os 6, 7, 8 et 9 dont nous venons de parler font voir par leur comparaison :

comparative de nos évaluations. ~~Comme~~

~~En comparant ces quatre Etats~~ ~~Etats~~ ~~nous voyons~~ que les importations (en Norvège, non compris le Nordland et le Finmark,) des principales marchandises peuvent être évaluées ~~se sont élevées~~ pendant l'année 1835 à une somme de ..... 32,358,533 f (1)

~~que les Importations dans le Nordland et le Finmark~~

et qu'en évaluant les marchandises non dénommées, approximativement à ..... 500,000 "

La totalité des importations a été en 1835 ~~a été~~ de .. 32,858,533 f "

Les exportations des principales marchandises ayant été en 1835 de ..... 53,557,364 f

en évaluant l'importance des marchandises ~~exportées~~ non dénommées exportées de Norvège pendant la même année approximativement à ... 1,000,000

la totalité des exportations en 1835, sera de 54,557,364

Et la balance en faveur de la Norvège de ..... 21,698,831 francs

2° qu'En 1836 les importations ~~en Norvège~~ des principales marchandises en Norvège non compris le Nordland et le Finmark ont été d'une valeur de ..... 38,781,355 f

et qu'en évaluant les marchandises ~~importées~~ non dénommées, importées pendant la même année approximativement à 500,000

la totalité des importations en 1836 a été de ... 39,281,355 f

Les exportations des principales marchandises ayant été en 1836 de ..... 53,827,050 f

en évaluant le montant des marchandises non dénommées exportées de Norvège pendant ladite année à 1,000,000

la totalité des exportations pourra être évaluée à 54,827,050

et la balance de commerce en faveur de la Norvège pendant l'année 1836 à 15,545,695

~~En jetant un simple coup d'œil sur le résumé ci-dessus~~

(1) En supposant le species égal à 5 francs. Sa valeur a augmenté depuis

~~on remarque que les exportations de la Norvège ont été à peu de chose près les mêmes pendant les années 1835 & 1836 la différence entre les importations et par suite entre les balances de commerce a été fort considérable. La principale cause provient des importations considérables de grains qui ont été faites pendant la dernière de ces années et qui s'élèvent en totalité à environ . . . . . .~~

Si nous comparons maintenant entr'elles les importations et les exportations (en ne perdant pas de vue que celles du Nordland et du Finmark n'en font point partie de la Norvège pendant les années 1835 et 1836) nous trouverons les résultats suivants.

Années	Importations	Exportations	Balance
1835	32,858,533 f	54,557,364 f	21,698,831 f
1836	39,281,355	54,827,050.	15,545,695
Différences en plus en 1836	6,422,822	271,686.	

d'où il résulte que bien que la balance du commerce paraisse, soit même si l'on veut, plus favorable à la Norvège en 1835, année pendant laquelle, elle a été de 21,698,831 francs, tandis qu'elle ne s'est élevée en 1836 qu'à la somme de 15,545,695 francs, néanmoins les importations comme les exportations ont été plus considérables dans le cours de cette dernière année. Pour mieux apprécier les causes des différences prédictes dans le relevé ci dessus, nous croyons devoir donner en résumé les tableaux comparatifs des principales marchandises tant importées qu'exportées pendant chacune de ces deux années, en indiquant les différences soit en plus soit en moins non seulement entre les quantités de chacune des espèces de marchandises, mais aussi entre leurs valeurs.

Tableau comparatif des principales marchandises importées en Norvège, le Nordland et le Finmark non compris pendant les années 1835 & 1836.

4 quantités des principales marchandises importées en 1835	5 en 1836	1 Noms des principales marchandises importées	6 valeur approximative en Francs en 1835	7 en 1836	8 Différences en plus en 1836	9 en moins en 1836	10 Observations
tonnes 861 272	tonnes 957,536	Céréales diverses	11,466,853	12,580,240	1,113,397	"	2 unités
livres 247,397	livres 270,776	Tissus de laine	3,710,955	4,061,648	350,693	"	3 valeur de l'unité
livres tissus 239,560 fil 112,341 en laine 114,997	livres 260,997 141,924 32,021	d° de coton, fil &c	2,895,679	3,701,743	806,064	"	
livres 5,742	livres 6,699	d° de soie	258,412	301,472	43,060	"	
livres "	livres 264,237	Toiles de lin	" " " "	2,642,370	2,642,370	"	
livres 379,285	livres 390,823	Toile à voile	1,014,539	1,046,188	31,649	"	
livres 1,982,754	livres 2,288,867	Chanvre peigné et non p.	999,402	1,149,929	150,527	"	
livres 581,261	livres 671,839	Lin peigné et non peigné	437,683	505,762	68,079	"	
tonnes 345,541	tonnes 338,403	Sel	2,591,557	2,538,027	"	53,530	
livres 2,604,727	livres 3,004,700	Sucre	1,912,579	2,239,019	326 440	"	
livres 2,044,722	livres 2,383,516	Café	1,881,144	2,192,834	311,690	"	
livres 1,794,088	livres 1,810,997	Tabac en feuille	1,578,797	1,593,677	14,880	"	
Pots 520,395	Pots 574,528	Vins	650,494	718 160	67,666	"	
Pots 610,262	Pots 644,798	Eaux de vie	762,828	805,997	43,169	"	
Pots 128,352	Pots 155,622	Vinaigre	52,624	63,805	11,581	"	
livres 751,227	livres 1,097,019	Beurre	631,030	921 496	290,466	"	
"	livres 146,783	Cuir à semelles	"	256,870	256,870	"	

Tableau comparatif des principales marchandises exportées de Norvège pendant les années 1835 & 1836.

Quantités des principales marchandises exportées en 1835	1836	Noms des principales marchandises exportées	Valeur approximative en francs en 1835	en 1836	Différences en plus en 1836	en moins en 1836	Observations
13,818	Dunk 13,376	Poisson sec, fumé, frais	36,708,178	35,337,575	"	1,370,603	
472,660	tonne 430,640						
40,827,520	& 42,933,658						
tonnes 28,017	tonnes 28,042	huile de poisson	1,681,020	1,682,522	1,502	"	
Tonne 24,530	tonne 25,981	Rogue	367,961	389,723	21,762	2 "	
last de commerce 226,214	last de commerce 232 742	Bois	11,310,700	11,637,100	326,400	"	
livres 763,447	livres 772,575	Cuivre	896,196	907,971	11,775	"	
livres 3,850,880	livres 4,704,154	Fer	748,685	809,411	60,726	"	
pièce (clous) 651,000	pièce clous 436 000						
species argt 109 617	species argent 274,416	Argent en barre	657,702	1,646,499	988,797	"	
livre 245,211	livre 234 552	Couleur bleue	284,445	272,080	"	12,365	
livre 79,000	livre 137,200	Saffre	209,390	467,852	198,462	"	
pièce 749,302	pièce 636,862	Homards	119,888	101,897	"	17,991	
Tonnes 12 900	Tonnes 12,757	Sel	96,750	95,681	"	1,069	

Les céréales formens comme on le voit l'article d'importation le plus notable, environ le tiers des importation totales, et loin de demeurer, ainsi que l'avait supposé le rapport du gouvernement (dans le rapport ou exposé de situation du pays) à l'ouverture du Storthing extraordinaire de 183., la quotité de leur importation augmente au contraire graduellement chaque année, par des causes dont nous avons signalé une partie en traitant de l'agriculture. Un simple coup d'œil sur le tableau résumé qui précède suffira pour se faire une idée de l'importance comparative des autres espèces de marchandises dont l'importation en la plus considérable. Nous nous bornerons ici à faire observer que les tissus de laine, de coton, de soie, de lin et de chanvre importés en Norvège, dont la valeur a été calculée en 1835 à environ 7,879,585 f. viennent immédiatement après les céréales, et qu'en 1835 il n'est fait aucune mention (d'importation de) toiles de lin, si l'on ajoute à la valeur de ces tissus celle du chanvre en fil, peigné ou non peigné que nous avons porté, pour 1835 à 1437,085 f. et pour 1836 à 1055,691 f. on trouvera que les valeurs réunies forment en 1835 un peu moins et en 1836 un peu plus du tiers de l'importation totale. Nous avons dit qu'il n'était fait aucune mention de toiles de lin dans les importations de 1835, il en est de même du cuir à semelle. Les commissaires provinciaux probablement de ce que pendant le cours de la dite année les importations de ces deux espèces de marchandises n'ayant pas été (jugé nécessaire de les faire figurer parmi les minimes, on n'a pas) cru devoir les porter dans le tableau des marchandises dénommées. Nous verrons cependant plus tard lorsque nous parlerons du commerce particulier de la France avec la Norvège, que cette dernière puissance a importé (de France) en 1835, 85,207 livres de cuir à semelle d'une valeur d'environ 149,112 francs, c'est à dire plus de la moitié de la valeur de l'importation de cette espèce de cuir introduite (de France en Norvège) en 1836; l'importation de toutes les marchandises de principales a été plus considérable en 1836, à l'exception toutefois du sel, parceque pendant le cours de cette dte année on employé davantage dans le pays le sel fabriqué dans les Salines de Vallöe, dont on a en effet exporté une plus forte quantité en 1835 pour l'étranger que en 1835

Peu de la France que la Norvège tire la majeure partie du vin, de l'eau de vie de raisin et du vinaigre que consomment ses habitans, et cette consommation augmente chaque année. On sera surpris en observant

† en 1836 à environ 11,743,421 f. tient à ce que la première de ces années à un peu moins, et la seconde à un peuplus du quart des importations totales

‡ de l'importation totale. Nous avons dit qu'il n'était fait aucune mention de toiles de lin dans les importations de 1835, il en est de même du cuir à semelle. Les commissaires provinciaux probablement de ce que pendant le cours de la dite année les importations de ces deux espèces de marchandises n'ayant pas été

que la quantité totale de l'eau de vie de raisin importée en Norvège en 1835 ne s'est élevée qu'à 610 262 pots ~~représentant~~ ou 588,902 litres représentant d'une valeur de 762,828 francs, d'après les relevés publiés par ordre du gouvernement lui même, tandis que nous avons trouvé en compulsant nous même les registres des douanes de Norvège que la France seule y en a envoyé cette même année 697,612 pots (ou 673,195 litres) d'une valeur de 872,015 fr; nous sommes à peu près certains que ces derniers chiffres sont exacts, et nous ne nous expliquons pas la contradiction.

Quant aux exportations, on voit que le poisson, dans ses diverses préparations constitue la branche la plus importante sans comparaison des exportations de la Norvège (proprement dite ou non compris le Nordland et le Finmark), et qu'en y ajoutant l'huile de poisson et la rogue de morue qui en sont des dépendances on trouvera qu'il a composé (en 1835 un peu plus et en 1836 un peu moins des 7/10ièmes des) exportations totales. En effet la Norvège a exporté ainsi que nous l'avons déjà dit:

en 1835...	40,827,520	livres de poisson sec, fumé &	valant ensemble environ	36,708,178 f
	472 660	tonnes d° salé		
	13 818	Dunk d'anchois		
	28 017	tonnes huile de poisson		1,681,020
	24 530	d° Rogue		367 961
		Total		38,757,159
en 1836..	42,933,658	livres de poisson sec, fumé &	valant ensemble environ	35,337,575 f
	430,640	tonnes d° salé		
	13,376	Dunk anchois		
	28,042	tonnes huile de poisson		1,682,522
	25,981	d° Rogue		389,723
		Total		37,409,820 f

4° au lieu de mettre 1835 au dessus de 1836, les placer en regard

+ auquels nous pourrions joindre les hommards dont il a été exporté en majeure partie en Angleterre pour une valeur, savoir: en 1835 de 119,888 fr 1836 — 101,897 —

Les bois de construction & autres ne viennent qu'en seconde ligne dans la liste des produits exportés de la Norvège; ils sont évalués pour l'année 1835 à 11,310,700 f. et pour 1836 à 11 637 100 f. ~~forment seulement un peu plus du cinquième des exportations~~ un peu plus du cinquième de la valeur totale des exportations.

~~articles~~ article d'exportation. Tous les autres ~~produits~~ que nous avons signalés plus haut ~~dans le tableau comparatif ci dessus d'exportation~~ principaux proviennent des mines du pays, à l'exception du sel qui ~~en~~ de Vallée produit ~~par~~ par l'évaporation de l'eau de la mer, ~~et des Danemarck dont aucune~~ dont la Norvège exporte quelque fois quelque quantité, bien qu'elle en importe, ainsi ~~qu'~~ moins plus de l'étranger pour ses besoins et pour ses autres besoins, ~~peut être du pouvoir de la terre à celle des poissons, et que~~ on exporte pour la majeure partie en Angleterre à ~~un bas~~ bas prix. ~~Nous entrerons au surplus dans plus de détails~~ lorsque nous aurons à nous occuper spécialement des mines.

Les Etats, que nous joignons également ici, ~~Nos~~ tous N.os 10 et 11 donnent le montant des droits de douane perçus tant à l'importation qu'à l'exportation que pour le transit, ainsi que sur ce qui tient à ce dernier plus les navires étrangers achetés par des Norvégiens, et sur la navigation ~~ou~~ c'est à dire pour le tonnage, le Phares et les quarantaines pendant les deux années 1835 et 1836. ~~Nous nous en référons~~ Ils forment sur quelques points une espèce de contrôle pour apprécier l'exactitude comparative de nos évaluations, et leur servent de complément. On y voit que ~~la totalité~~ des droits, a été l'une des principales sources de revenu

1° en 1835 de ..... 9,012,676 F.

Savoir :

1° Droits d'exportation	sur les bois	1,124,925	
	sur les autres marchandises	423,955	1,548,880
2° d'importation			6,372,041
3° de transit			14,028
4° sur les navires étrangers achetés par des N.			24,790
5° de Navigation	tonnage	658,630	
	Phares	330,464	1,052,937
	Quarantaines	63,843	
Total égal en 1835			9,012,676

1 de la Norvège sur augmenté en 1836, que cette exportation portera en majeure partie sur les bois, en formant environ 6 dixièmes de la totalité des droits, tandis que ceux d'importation en font les 3/4 ; ce qui fait que l'augmentation qui a eu lieu en 1836 sur l'ensemble des droits provient seulement des droits à l'importation et à l'exportation, car ceux de transit, sur les navires étrangers achetés par des Norvégiens, et de navigation sont restés contraires diminués, ainsi que le résulte de l'extrait ci dessus des Etats mentionnés d'autre part.

(N.a mettre les droits de 1835 en regard de ceux de 1836)

1° en 1836 de 9,537,744

Savoir :

1° Droits d'exportation	sur les bois	1,165,235	
	sur les autres marchandises	436,862	1,602,097
2° d'importation			6,998,659
3° de transit			12,449
4° sur les navires étrangers achetés par des N.			13,281
5° de Navigation	tonnage	360,919	
	Phares	281,371	911,258
	Quarantaines	68,968	
Total égal en 1836			9,537,744

Différence en plus en 1836 sur la totalité des droits ..... 525,068 F.

Importations et Exportations du Nordland & du Finmark

Nous n'avons point parlé jusqu'à présent du commerce d'importations et d'exportations fait par les provinces septentrionales du Nordland et du Finmark, ~~que le Département a toujours séparées du reste de la Norvège~~ ~~Nous allons maintenant nous en occuper~~. Il résulte des relevés officiels ~~qui ont été donnés~~ pour l'année 1835 ~~que les importations de ces deux provinces réunies se sont élevées~~, ainsi qu'on le verra dans les deux Tableaux ci-joints, Nos 12 et 13 ~~que les importations de ces provinces réunies se sont élevées à la somme~~ auxquels nous avons ajouté, ainsi que nous l'avons fait pour les autres provinces la valeur de l'unité de poids et de mesure, ~~et~~ avec la valeur totale des marchandises, ~~que les import~~ d'après les prix courants transmis par nos agents consulaires (de Hammerfest et de Tromsöe) conférés avec ceux que nous avons puisés à d'autres sources, que les importations de ces provinces réunies se sont élevées en 1835 à la somme de . . . . . 1,834,455 F.

& les exportations à 2,830,882

996,427

Balance du commerce extérieur (en faveur) du Nordl. & du Finm. en 1835 996,427 F

Or Nous avons vu précédemment que les importations de la Norvège, non comprises celles du Nordland et du Finmark se sont élevées en 1835 à . . . 32,858,533 F.

Si on ajoute à cette somme le montant des importations de ces deux provinces, . . . 1,834,455

~~Il résulte~~ on trouvera que les importations totales de toute la Norvège, peuvent être évaluées pendant la dite année à . . . 34,692,988 ci 34,692,988

Les exportations de la Norvège, non comprises celles du Nordland et du Finmark, ayant été en 1835 de 54,557,364

Et celles de ces deux provinces pendant la même année s'étant élevées à 2,830,882

~~Il résulte que~~ le montant des exportations totales de toute la Norvège peut être évalué en 1835 à . . . . . 57,388,246 ci 57,388,246

Et par conséquent la balance de commerce à . . . . . 22,695,258 F.

Aucun document officiel ne nous donne ~~[illegible]~~ des informations sur le montant des importations et des exportations du Finmark et du Nordland pendant l'année 1836, (et nous n'en avons pas reçu pour cette époque de nos agents consulaires ~~[illegible]~~

T par ce qu'elles n'ont ~~qui ne sont~~ jamais été comprises jusqu'à présent dans les relevés que le départ. des Finances et des douanes fait paraître sur la Norvège ainsi qu'on a eu occasion de le dire. Nous allons maintenant nous en occuper.

à Tromsöe ou à Hammerfest ne m'ont rien fourni pour cette qui m'ont transmis quelque information sur le commerce de [illegible] Finmark pendant l'année 1837, ne m'ont rien fourni à ce sujet pour 1836, parce qu'il y a peu de temps que le département des affaires étrangères a autorisé sur notre proposition [illegible] son défaut et qu'il nécessitait un supplément d'argent [illegible] de leurs postes et qu'ils n'ont pris publicité que pour les consuls français [illegible] à la dite année, j'ai emprunté commerce de navigation du Nordland et du Finmarck a été ainsi que nous l'avons dit, plus active en 1836 qu'en 1835 et comme le commerce que la Russie fait avec l'Amt de Finmark paraît également plus considérable pendant la première [illegible] de ces années, nous croyons ne pas nous tromper en [illegible] en balançant le commerce total fier deux provinces pour 1836 à [illegible] de l'Amt de Finmark avec la Russie pendant 240,000,000 francs en à 3,000,000 pour le export plus d'un million [illegible] les années 1835 et 1836 que je dois à la bienveillance du consul [illegible] une balance favorable de 1,000,000 fr + 10 [illegible] et quatre fois ce chiffre on trouve que les importations de Russie dans l'Amt de Finmark se sont élevées en 1835 à 554,870. Roubles assignation de banque ou environ 600,000

et les exportations de l'Amt de Finmark en Russie pendant la même année 227,330 Roubles assignations de banque ou 250,000

Pour 1836 les importations de Russie dans l'Amt de Finmark ont été de . . 446,235 Roubles assignations de banque ou 492,000

et les exportations de l'Amt de Finmark en Russie se sont élevées la même année à 206,742 Roubles assignations de banque ou 226,000

Différence en faveur de 1836 . . .	108,000	24,0000

d'où il résulte que le Commerce de l'Amt de Finmark, avec la Russie du moins, a été plus considérable en 1835 qu'en 1836, (a) et que la balance du commerce pendant ces deux années est en faveur toute entière de cette puissance.

Maintenant si l'on suppose que le commerce de l'Amt de Finmark et de Nordland a été avec les autres nations à peu près dans la même proportion qu'avec la Russie dans la première de ces Amts,

(a) Le Consul de Danemark en Norvège a bien voulu me faire prendre aussi des états d'importation et d'exportation de son agent consulaire à Hammerfest, mais les états ne donnant pas pour les importations de 1835 ni la quantité ni la valeur, je n'ai pu en faire usage en se bornant à indiquer les espèces de marchandises, je n'ai pu en faire usage.

+ Maintenant en tenant pour l'année 1836 ce que nous avons fait pour 1835, nous trouverons ~~que les importations de la~~

je pourrai en conclure qu'il a été en général moindre en 1836 qu'en 1835, et qu'en le supposant égal (ainsi que j'avais le faire) pendant ces deux années, j'~~augmente plutôt~~ ce que certaines autres circonstances me feraient ~~néanmoins~~ croire à peu près exact, penser, j'augmente plutôt que je ne diminue l'importance du commerce de cette année. Appliquant donc le même raisonnement ~~à la~~ en ce qui concerne l'année 1836 que celui que j'ai fait pour 1835, on verra :

1° que les importations de la Norvège, le Nordland et le Finmark exceptés, ont été en ~~1836~~ de

1836 de	39,281,355	
celles de ces deux provinces de . . .	2,000,000	
Total des imp.ons de toute la Norvège en 1836	41,281,355	41,281,355

2° que les exportations de la Norvège, le Nordland et le Finmark exceptés, ont été en 1836 de 54,827,050

celles de ces deux provinces de . . .	3,000,000	
Total des exportations de toute la N. en 1836	57,827,050	57,827,050

Et la balance de commerce en faveur de la Norvège en 1836 à . . . . . 16,545,695 ~~111~~ après avoir envisagé ... voir d'autre part.

A voir d'autre part

Tableau des principales Exportations et Importations du Nordland et du Finmark en 1835

Nom des marchandises	Exportations Quotités		Valeur en fr.
poisson sec	5,415,460 ℔	649,855	
d° salé	16,346½ tonnes	980,790	
Poissons d° d°	320,400 ℔	51,264	2,249,044 f
Harengs	300 tonnes	4,560	
huile de	9375½ d°	562,530	
Rogue de	5 d°	45	
Cuivre, minerai de	2,460,000 ℔	- - - -	401,900 "
Duvet	2,443½ ℔	- - - -	24,435 "
Peaux		- - - -	84,160 "

Nom des marchandises	Importations Quotités		Valeur
Céréales: Avoine	227 tonnes	2,838 f	
— gruau d'	3,263½ d°	65,360	
Froment	300 d°	6,750	
— farine de	729¼ d°	20,047	
Orge	5,759 d°	86,385	
— farine de	7,414½ d°	148,280	1,248,709 f
— gruau de	564½ d°	14,100	
— Malt	522 d°	10,440	
Pois	157½ d°	3,140	
Seigle	4,088½ d°	71,548	
— farine de	36,436½ d°	819,709	
Toiles à voile	56,438 ℔		143,553 "
Cordages	53,274 ℔		53,274 "
Sel	6,783½ tonnes		47,484 "
Tabac en feuille	79,968 ℔		70,371 "
tissus: Coton en laine et tissus	- - - - -	15,462	
laine, tissus de	- - - - -	31,390	64,619
soie d°	- - - - -	17,475	
Lin, toiles de	- - - - -	292	
(vin - 11986 pots valant 14,982 f)			
Vin, Vinaigre eau de vie total 14,919 Pot			16,230 "
Cuir à semelles	670 ℔		1,340

Après ~~nous être occupés~~ avoir envisagé d'une manière générale le commerce d'importations et d'exportations du Nordland et du Finmark pendant les années 1835 et 1836, si nous descendons dans les détails, nous trouverons que les marchandises dont l'importation et l'exportation ont été les plus considérables pendant la première de ces années, on a vu pourquoi il ne nous était pas possible de fournir de semblables renseignemens pour 1836, peuvent être classées d'après leur importance comparative dans l'ordre suivant

---

Tableau comparatif des principales exportations et importations du Nordland et du Finmark pendant l'année 1835

Voir A d'autre part et postérieur le tableau

~~Comme~~ De même que pour la Norvège proprement dite ce sont les céréales et plus particulièrement la farine de seigle qui ont formé en 1835 l'article le plus important des importations du Nordland et du Finmark. Ces provinces ~~ont~~ ont importé cette année ainsi qu'on le voit dans le relevé ci-dessus 59,462 tonnes de grains, farines, graines & valant 1,248,709 T

c'est à dire ~~pour plus de 6/10~~ près des 7/10e ~~de la valeur de leur~~ ~~de l'importation totale~~ ~~des provinces~~ qui a été de 1,834,455 T

et le 9ème environ des importations de céréales du reste de la Norvège ~~qui~~ dont la valeur s'est élevée la même année à 861,272 tonnes d'une valeur 11,466,853

L'Importation totale ~~de céréales de la Norvège en 1835~~ de céréales en Norvège en 1835 de ..... 920,734 tonnes valant 12,715,562

a donc été

Les toiles à voile ~~formant le sec~~ viennent en seconde ligne dans les importations du Nordland et du Finmark, mais à une bien grande distance (cependant des céréales, quand on ajouterait même leur valeur celle des tissus et des cordages importés); ~~ces provinces en ont importé d'avantage que le reste de la Norvège~~. C'est pour mémoire seulement que nous avons indiqué l'importation de vin, eau de vie & pt du cuir à

Nous y prétendrons semble ~~[illegible]~~ ~~motif~~ en traitant du commerce avec ~~de~~ la France.

Quant aux exportations le principal article est le poisson qui a produit pour le Nordland et le Finmark ~~frais sec, fumé et salé~~ avec l'huile de poisson, mais sans la Rogue, dont l'exportation est au surplus insensible ..... 2,248,999 T

c'est près des 8/10ièmes de l'exportation totale de ces provinces et un peu moins du 17ème de l'exportation totale du poisson du reste de la Norvège qui en en a exporté ~~pour~~ en 1835 pour 38,389,198

Total général 40,638,197

En y joignant pour la Rogue exportée du N. et du F. .. 45

d° du reste de la Norvège 367,961

On trouve ~~pour ensemble~~ que la Norvège entière a exporté en 1835, en poisson, huile de poisson et Rogue pour une valeur de 41,006,203

c.a.d. plus des 7/10e des exportations totales de toute la Norvège le Nordland & le Finm. compris.

Depuis ~~l'exploitation des~~ que les mines de cuivre d'Alten ou de Kaafjord dans le Finmark occidental, ont commencé à être exploitées, ou pour parler plus exactement quelques années après que l'exploitation régulière de ces mines eut été mise en activité ~~commencé~~, le minerai de cuivre qu'on en a extrait est devenu ~~le~~ un article d'exportation remarquable ; il vient immédiatement après le poisson, et sa valeur augmentera sans doute lorsqu'au lieu de se borner à exporter le minerai on le travaillera sérieusement dans des usines en adoptant les nouveaux procédés perfectionnés, ainsi qu'on a déjà commencé de le faire avant ~~son expor~~ de l'envoyer à l'étranger. En 1835, on a exporté du ~~Nord~~ Finmark brut ou presque brut 2,460,000 ℔ de mine. val. 410,900 F

C'est ~~à dire~~ ~~plus~~ un peu près du 7e des exportations totales du Nordland et du Finmark, et près de la moitié de la valeur des cuivre rosette &c. exporté du reste de la Norvège et qui a été cette année de . . . . . 763,447 ℔ val. 896,196

Total général . . . . . 1,307,096 F

Somme qui forme un peu plus de la 44e partie de la valeur des exportations totales de toute la Norvège, le Nordland & le Finmark compris.

Commerce comparatif des principaux ports en 1835 & 1836.

Tarif des droits de douane pr Finmark Russie, Norvège.

61(a)

Importations

V. Exportation
Commerce

Danemark

1835 – entrés 1245 N. 45,318 Tx – Norvég.
1096 61,725 – Etrang.

1835 – Sortis 1143 Nrs 37,584 – Norv.
1072 – 58 925 – Etr.

Grande Bretagne &

1835 – entrés 691 – 134 449 Tx Norv.
193 – 14 192 – Etr.

1835 – Sortis 635 – 120,624 – Norv
150 – 12,675 – Etr.

France

1835 – entrés 689 – 129 402 Norv.
27 – 9 601 Etrang.

1835 – Sortis 677 – 131,745 – Norv.
47 – 6,680 – Etr.

Hollande et Belgique

1835 – entrés 444 – 111,394 – Norv.
557 – 65,941 – Etr

1835 – Sortis 385 – 100,807 – Norv.
555 – 62,482 – Etr.

Bergen

1835 – entrés 642 – 68 997
Sortis 1236 – 135,630
1878 – 204 627

Drammen

1835 entrés – 662 – 113,927
Sortis 1456 – 254,164
2118 368,091

Christiania

1835 – entrés – 520 – 58,634
Sortis – 1006 – 125,814
1526 184,448

Langesund

1835 – entrés – 467 – 59,182
Sortis – 931 – 118,148
1398 177 330

Arendal

1835. entrés 461 – 43,394
Sortis 836 – 72,610
1297 116,004

Osterriisoer

1836 – entrés – 436 – 31983
Sortis – 877 – 67 220
1313 99,203

Danemark.

1836 – entrés 977 N. 33,194 Tx Norv.
1027 – 58,725 – Etr.

1836 – Sortis 895 N. 31 815 Tx Norv.
1073 – 57184 – Etr.

Grande Bretagne &

1836 – entrés 811 – 152 071 – Norv.
194 16 521 – Etr

1836 – Sortis 829 – 166,163 – Norv.
138 – 11 463 – Etr.

France

1836 – entrés 703 – 132,561 Norv.
44 – 7 544 Etr

1836. – Sortis 753 – 144,107 Norv.
53 – 8,382 – Etr.

Hollande et Belgique

1836 – entrés – 354 – 85 122 – Norv.
480 – 56 508 – Etr

1836 – Sortis – 334 – 84,913 –
533 – 60,486 –

en 1835

pour navires – 1	Drammen	1456	254,164	1 1er tonnage
2	Bergen	1236	135,630	2
3	Christiania	1006	125,819	3
4	Langesund	931	118,148	4
5	Osterriisoer	877	67 220	8
6	Arendal	836	72,610	5
7	Christiansand	798	69,111	6
8	Laurvig	603	63,995	9
9	Tönsberg	470	41,571	11
10	Stavanger	451	37 576	
11	Krageroe	431	40 325	12
12	Frederikshald	416	48,090	10
	Frederikstad	308	67,302	7

en 1836

Drammen	1492	255 752	1
Bergen	1223	127 640	2
Christiania	1019	133,100	3
Langesund	928	124,115	4
Christiansand	823	71,103	7
Arendal	809	73,606	5
Osterriisöer	787	56,974	8
Krageröe	541	46,715	10
Laurvig	517	54,263	9
Tönsberg	406	38 001	[illegible]
Stavanger	401	31 914	
Flekkefjord	396	38 238	12
Frederikstad	302	72 692	6
Trondhjem	279	42,375	11

Suivant le relevé fait par M. Myghin dans le Fortegnelse af de Norske Fartöier, Christiania 1837, de S. Biörn.

Le ~~nombre de navires~~ tonnage de tous les navires marchands de Norvège ~~au dessus de~~ 8 ~~Lasteaux~~ (et au dessus) était de 176 810 tonneaux anglais, lesquels calculés ~~à raison~~ par M. Myghin à raison de 2 tonneaux 1/2 pour 1 Last de commerce donnent — 70,724 Lasts

Le nombre des navires au dessous de 8 ~~Lasteaux~~ ou de 2 à 7 ~~Lasteaux~~ 1/2 1/2 étant d'environ 651, en ~~les~~ multipliant ce nombre par le terme moyen 4 1/2, on a environ — 3 000

ou pour le tonnage total à la fin de 1836 — 73,724 Lasts

Et comme on a vu que pour 71,304 Lasts, l'équipage y compris les capitaines est de — 11572 hommes, on trouve par la proportion suivante:

71,304 : 11,572 :: 73,724 : x.

```
        73,304
        ------
        46,288
       347160
      34716
     81004
     ---------
     848,273,888 {71,304
     135233
      639298
       688668
        469328
```

```
71304 {11572
 187206,16
 71480  26
 ---------
   3696
  1232
  ------
  16016
```

11,896 hommes

```
        73,724
            2 6/10
        ------
       147448
        36862
         7372
        ------
       191,682 tonneaux
```

en 1 homme par 16 tonn.

et le nombre de navires par une proportion semblable

71,304 : 2,165 :: 73,304 : x

```
        73,304
        ------
        366520
       439824
       73304
      146608
      ---------
      158703160 {71,304
       160951
        283436
         695240
```

2239 navires

M. Myghin trouve pour le tonnage de toute l'année 194,787 tonneaux anglais

```
        2 {-2 1/2
            2
      ---------
      389,574  5
      ---------
```

77,915 Last de commerce

je crois que je suis plus rapproché de la vérité

Relevé des Navires de Norvège de 1828, 1832 et au dessus de 8 Lasts de commerce, ou 21 tonneaux de France environ, à la fin de 1836, d'après la brochure de Mr Biöm.

Ports	nombre de Navires	Tonnage en Last	Tonnage en tonneaux de France	nombre de Navires	Tonnage en Last	Tonnage en tonneaux	nombre de navires	Tonnage en Last	Tonnage en tonneaux	Observation
Christiania	71	3,790	×	68			57			
Dröbak	15	677		11			8			Le tonnage n'est pas indiqué p. 1828.
Frederikshald	31	1,927		22			22			
Frederikstad	19	1,042		17			13			
Moss	12	711		8			6			
Drammen	70	5,334	+	60			54			
Holmestrand	42	2,658	-	39			29			
Tönsberg	116	8,504	+	101			95			
Laurvig	97	5,778	+	84			80			
Porsgrund &a.	83	5,069	+	70			70			
Krageröe	52	2,896	-	44			31			
Österriisöer	66	3846	+	61			61			
Arendal	95	6,746	+	81			66			
Grömstad &.	45	2,798	-	40			40			
Christiansand	62	2,175	+	60			54			
Mandal	29	620		23			22			
Flekkefjord	58	1,845	-	48			30			
Farsund	75	1,530	-	73			57			
Seggendal	26	497		19			14			
Egersund	36	735		35			25			
Stavanger	129	2852	+	96			86			
Bergen	121	4,318	×	120			114			
Christiansund	27	888		23			17			
Molde	5	125		5			4			
Aalesund	6	161		5			3			
Trondhjem	65	2,311	×	65			62			
Bodöe	2	20		2	41		1			
Tromsöe	6	100		18	267		9			
Hammerfest	11	238		10	176		8			
Vardoe	2			"	"		"	"		
nombre des navires de 8 Lasts et au dessus	1,474	70,191	182,426	1,308			1,138			
d° au dessous de 8 Lasts	651	3 000	7,800	651			651			
Total approximatif d'après Biöm	2,125	73,191	190,226	1,959			1,789			
à la fin de	1836			à la fin de 1832			à la fin de 1828			

166 486 68 047
26 26

998 916 408 282
332972 136094

4328636
1769222

3573 2497
3566 2540

7139 5037

313 908
293 106

607 014 /16

151753
37938 1827

3229 2184
3337 2182

6566 4366
4366

3739 2460
3605 2515

7344 4975
4975

12319

71 304 Last 11 572 hommes

6-16 Last par homme
2-6

156

10 26
5 13
1 3

16-02

409 843
432 863

842 706 /16

210676

52,669 1836

416 421
404 404

820,823 /16

205206

51301 1835

173 604 × 26 = 1,041 624 + 347 208 = 451,370 4

190 891 × 26 = 1145 346 + 381 782 = 496,316 0

181 783 × 26 = 1090,698 + 363 566 = 472 6 358

176 362 × 26 = 1058 172 + 352 724 = 458,541

194 435 × 26 = 1166 610 + 388 870 = 505 531

184187 × 26 = 1105122 + 368374 = 478,862

227,696 × 26 = 1366176 + 455392 = 592,0096

224 868 × 26 = 1349 208 + 449 736 = 584656 8

224413 × 26 = 1346,478 + 448 826 = 583 4738

234 533 × 26 = 1407198 + 469066 = 6097 858

3945 × 26 = 23,670 + 7,890 = 10257

9417 × 26 = 56502 + 18834 = 244842

9967 × 26 = 59802 + 19934 = 25,914 2

4600 × 26 = 27600 + 9200 = 11,960

7972 × 26 = 47832 + 15944 = 20727

8,060 × 26 = 48360 + 16120 = 209 560

60483 × 26 = 362898 + 120966 = 157,2358

126,108 × 26 = 756648 + 252216 = 3278808 + 1447524 = 472,6332

55674 × 26 = 3340 44 + 1113 48

120734 × 26 = 724404 + 241468 = 313,9084 + 1374620 = 451,370

52870 × 26 = 317220 + 105740

130 407 × 26 = 782 442 + 260814 = 339058 2 + 157 2558 = 496,314 0

160 162 × 26 = 960972 + 320324 = 416421 2 + 175 3884 = 592,0096

67,534 × 26 = 405 204 + 135068

126108 × 26 = 756648 + 252216 = 3278808 + 1447524 = 4726332

55674 × 26 = 334044 + 111348

157 632 × 26 = 945792 + 315264 = 4098432 + 1748136 = 5786568

67236 × 26 = 403416 + 134472 = 5053310

993512 / 769644 / 256548 / 128274 / 118822 / 147378 / 335478 / 57913 / 45840 / 16543 / 293105 / 22546 / 67639 / 38174 / 17823 / 16305 38 / 34247 72 / 26344 4 / 7903 32 / 1315 44 / 131 722 / 26 / 62 718 / 26 / 376 278 / 125426 / 31 108 / 4 044 040 / 1790 098 / 583 478 / 26 / 155 540 / 26 / 933 240 / 26 / 419 238 / 139 746 / 26 / 68 879 / 26 / 112 738 / 26 / 68 639 / 26

Opgave

over de Norske Handelsfartøiers Antal og Dragtighed ved Udgangen af Aarene 1800, 1809 og 1816, affattet efter Toldregnskaberne og de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne.	1800.		1809.		1816.	
	Antal	Dragtighed i Com. Laster	Antal	Dragtighed i Com. Laster	Antal	Dragtighed i Com. Laster
Christiania	37.	2873.	68.	3669½	80.	4347.
Drøbak	15.	1346½	27.	454.	32.	566.
Moss	6.	312.	18.	586½	8.	588.
Frederikstad	21.	960½	19.	642½	22.	1094.
Frederikshald	51.	2777½	46.	2357½	40.	2179½
Drammen	43.	4180.	55.	4317½	80.	6507
Holmestrand	28.	2687½	37.	2666.	49.	3002.
Tønsberg	63.	3464.	70.	3537½	97.	5544.
Laurvig	79.	3708½	51.	2400½	112.	4136½
Langesund	55.	5211.	47.	3386.	98.	6991½
Kragerøe	35.	2277½	47.	2701.	52.	3131.
Østerrisør	69.	3562½	77.	3555.	93.	4678.
Arendal	94.	6366.	136.	5854½	128.	6897.
Christiansand	100.	4177.	127.	4917½	110.	3634½
Mandal	28.	996.	32.	943½	43.	1021½
Farsund	41.	789.	41.	649½	49.	570½
Flekkefjord	36.	1135½	41.	869.	33.	629½
Soggendal	10.	178.	7.	80.	12.	117½
Egersund	12.	78.	17.	142½	29.	298.
Stavanger	20.	811.	59.	1016.	94.	1182½.
Bergen	135.	5971.	228.	5945.	193.	4417½
Molde	5.	236.	17.	264½	27.	288½
Christiansund	12.	420.	56.	693.	67.	1721½
Throndhjem	41.	2592½	40.	2085.	92.	5427½
Tromsøe	Intet opgivet		Intet opgivet		12.	203.
Hammerfest	2.	40.	do	do	Intet opgivet	
Vardøe	Intet opgivet		do.	do	do	do
	1041.	57350½	1363.	53734½	1652.	69173½

For Stavanger, Bergen, Molde, Christiansund og Throndhjem haves ingen Opgave over Fartøiernes Antal og Dragtighed i 1800, hvem blandt udgjorde dette i 1802 dets 115 Stk. med en Dragtighed af 857½ Com. Laster

For Holmestrand haves ingen Opgave for Aaret 1809, men Anførselen er intet efter Opgaven for 1808. For Bergen haves ingen Opgave for 1809. Anførselen er derimod intet for Fartøiernes Vedkommende efter Opgave for 1806 og for de øvrige Fartøier efter Opgaven for 1810.—

For Moss haves kun Opgave over de Fartøier, hvis Dragtighed var over 12 Com. Laster. Antallet af Fartøierne i Throndhjemske Toldistrikt overstaaende Aar haves ingen Opgave over. I 1832 udgjorde de 110 Stk. med 950 Com. Laster Dragtighed.

Navigation de la Norvège

Avant de parler de la Navigation de la Norvège, des progrès qu'elle a faits et de son état actuel, il est nécessaire de dire quelques mots de sa marine marchande.

Marine marchande

On a écrit que de 1776 à 1807 le nombre des navires marchands de Norvège était plus considérable qu'en 1814, et on a attribué l'état prospère qui aurait existé pendant ces trente-un ans à la neutralité gardée par le Danemark, dont la Norvège dépendait à cette époque. On a écrit aussi que de 1807 à 1814 le nombre des navires marchands norvégiens avait diminué considérablement par suite de l'état de guerre dans lequel le royaume de Danemark se trouva engagé alors avec la nation qui tenait le sceptre des mers.

Il peut y avoir quelque vérité dans (une partie de) ces assertions; nous ne nous prononcerons cependant pas à cet égard d'une manière affirmative, parce que nous n'avons pu nous procurer, malgré toutes nos recherches, des données positives ni sur le nombre des navires marchands de Norvège, ni à plus forte raison sur [illegible] leur tonnage en 1776; (page) et le nombre des marins qui les montaient à cette époque nous est resté pareillement inconnu. Néanmoins nous avons des motifs de penser (que ces assertions) pourraient être contestées, en partie du moins, quelque spécieuses qu'elles paraissent. Il résulte en effet des relevés officiels faits dans les différents bureaux de douane du royaume et qu'on a bien voulu nous communiquer, que le nombre [illegible] des bâtimens marchands a progressivement augmenté, sans que nous puissions en indiquer exactement les motifs, de 1800 à 1816, ainsi qu'on s'en convaincra en jetant un coup d'œil sur le relevé ci après:

Tableau comparatif du nombre, du tonnage (et des équipages) des navires marchands de Norvège, non compris le Nordland et le Finmark en 1800, 1809 & 1816.

Années	nombre des navires	Tonnage en last de commerce (a)	Tonnage en Tx de mer. Tonne à 2 Tonn. 6/10 pour un last	Equipages y compris le capitaine
1800	1,039	57,340	149,084	10,535
1809	1,363	53,734	139,708	9,905
1816	1,640	68,970	179,322	11,193

(a) Le last de commerce de Norvège correspond à 2 Tonneaux 6/10 de mer de France

On ne peut disconvenir toutefois qu'en 1814 époque à laquelle la Norvège a cessé de faire partie du Danemark pour être unie à la Suède, mais en obtenant sa complète indépendance, la marine marchande du premier de ces royaumes était dans un état peu brillant. Depuis 1814 au contraire la paix n'ayant pas cessé de régner et la situation de la Norvège s'étant améliorée sous tous les rapports, il n'est pas surprenant que sa marine marchande ait fait chaque année de nouveaux progrès. Le relevé suivant dont nous avons puisé les éléments dans des documents officiels, rapproché de celui qui précède permet d'apprécier quels ont été ces progrès jusqu'en 1836, inclusiv.t

Années	Nombre de navires au dessus de 8 Last de commerce jusqu'à 1804 et au dessus	Tonnage en last de commerce	Tonnage en tonneaux de mer de France à raison de 2 lt 6/10 pour un Last.	Equipages y compris le capitaine	Observations
1826	1,842	55,056	143,146	10,149	Ce relevé comprend les navires du Nordland et du Finmark, et par conséquent ceux de toute la Norvège.
1829	1,964	62,280	161,928	10,351	
1834	2,165	71,304	185,390	11,572	
1836	2,239	73,724	191,682	11,896	

Il résulte de ces deux tableaux que le nombre des navires marchands de norvège a constamment et progressivement augmenté depuis 1800 jusques et y compris 1,836, et que ces augmentations ont été :

de 1800	à	1809	de	324 Navires
1809	à	1816		277
1816	à	1826		202
1826	à	1829		122
1829	à	1834		201
1834	a	1836 inclus.		74

Total de l'augmentation de 1,800 à 1836 - - - - - - 1,200 Navires

ou terme moyen (pendant ces 36 ans d') environ 33 navires par an.

Le tonnage n'a pas suivi toujours la même progression; mais s'il a diminué de 1800 à 1809 et même de 1816 à 1826, depuis cette dernière année jusqu'en 1836 il a toujours été constamment et régulièrement en augmentant. Il en est de même du nombre des équipages,

~~ajoutons~~ ~~elle~~ se rapprochera beaucoup de la vérité en évaluant à 12,000 le nombre de ~~en l'on peut évaluer la~~ marine qui montent les navires marchands de Norvège, ~~à environ 12,000~~

Nous venons de comparer (en bloc) le nombre et le tonnage des navires appartenant aux différents ports de la Norvège pendant un certain nombre d'années; voyons maintenant quelle en la situation comparative de ces ports entr'eux. Les principaux peuvent être ainsi classés à différentes époques de 1800 à 1836

Sous le rapport du nombre de Navires

en 1800			en 1809			en 1816			en 1826			en 1829			en 1836		
Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last
Bergen	135	5,971	Bergen	228	5,945	Bergen	193	4,417	Bergen	211	5,090	Bergen	249	5,989	Stavanger	129	2,852
Christiansand	100	4,177	Arendal	136	5854	Arendal	128	6,897	Tönsberg	124	5,531	Stavanger	133	2,222	Bergen	121	4,318
Arendal	94	6,336	Christiansund	127	4,917	Laurvig	112	4,136	Stavanger	122	1,818	Arendal	122	4,731	Tönsberg	116	8,504
Laurvig	79	3,708	Osterrüsoer	77	3,555	Christiansund	110	3,634	Arendal	119	4,029	Tönsberg	118	6,432	Laurvig	97	5,778
Osterrüsoer	69	3,562	Tonsberg	70	3,537	Langesund	98	6,991	Laurvig	114	3,575	Laurvig	116	4,386	Arendal	95	6,746
Tonsberg	63	3,464	Christiania	68	3,669	Tönsberg	97	5,544	Osterrüsoer	104	3,104	Osterrüsoer	105	3,968	Langesund	83	5,069
Langesund	55	5,211	Stavanger	59	1,016	Stavanger	94	1,182							Farsund	75	1,530
Frederikshald	51	2,777	Christiansand	56	693	Osterrüsoer	93	4,678							Christiania	71	3,790
Farsund	44	789	Drammen	55	4,317	Trondhjem	92	5,427							Drammen	70	5,334
Drammen	43	4,180	Laurvig	51	2,400	Christiania	80	4,347							Osterrüsoer	66	3,846
Trondhjem	41	2,592	Langesund	47	3,386	Drammen	80	6,507							Trondhjem	65	2,311
Flekkefjord	36	1,135	Kragerõe	47	2,701	Christiansand	67	1,721							Christiansund	62	2,175
Christiania	37	2,873	Frederikshald	46	2,357	Kragerõe	52	3,131							Flekkefjord	58	1,845

Sous le rapport du Tonnage

en 1800			en 1809			en 1816			en 1826			en 1829			en 1836		
Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last
Arendal	94	6,366	Bergen	228	5,945	Langesund	98	6,991	Tonsberg	124	5,531	Tönsberg	118	6,432	Tönsberg	116	8,504
Bergen	135	5,971	Arendal	136	5854	Arendal	128	6,897	Bergen	211	5,090	Bergen	249	5,989	Arendal	95	6,746
Langesund	55	5,211	Christiansund	127	4,917	Drammen	80	6,507	Langesund	87	4,653	Arendal	122	4,731	Laurvig	97	5,778
Drammen	43	4,180	Drammen	55	4,317	Tönsberg	97	5,544	Arendal	119	4,029	Langesund	83	4,553	Drammen	70	5,334
Christiansand	100	4,177	Christiania	68	3,669	Trondhjem	92	5,427	Christiania	89	3,721	Laurvig	116	4,386	Langesund	83	5,069
Laurvig	79	3,708	Osterrüsoer	77	3,555	Osterrüsoer	93	4,678	Laurvig	114	3,575	Osterrüsoer	105	3,968	Bergen	121	4,318
Osterrüsoer	69	3,562	Tönsberg	70	3,537	Bergen	193	4,417	Drammen	64	3,379	Christiania		3,534	Osterrüsoer	66	3,846
Tonsberg	63	3,464	Langesund	47	3,386	Christiania	80	4,347	Trondhjem	67	3,182	Trondhjem	85	3,630	Christiania	71	3,790
Christiania	37	2,873	Kragerõe	47	2,701	Laurvig	112	4,136							Kragerõe	52	2,896
Frederikshald	51	2,777	Holmestrand	37	2,666	Christiansand	110	3,634							Stavanger	129	2,852
Trondhjem	41	2,592	Laurvig	51	2,400	Kragerõe	52	3,131							Grimstad	45	2,798
Holmestrand	28	2,687	Frederikshald	46	2,357	Holmestrand	49	3,002							Holmestrand	42	2,658
															Trondhjem	65	2,311

On voit dans les deux tableaux comparatifs d'autre part que sous le rapport du nombre de Navires le port de Bergen, ou pour parler plus correctement son arrondissement de douane, qui occupait le premier rang en 1800, 1809, 1816, 1826 et 1829, n'était plus qu'au second en 1836; et que sous le rapport du tonnage, ce port qui avait figuré presque constamment en 1ère ou en seconde ligne; l'année 1816 exceptée, était relégué au sixième rang en 1836, année pendant laquelle il avait perdu près du tiers de son tonnage. Tönsberg au contraire qui n'était en 1,800 qu'au sixième rang sous le rapport du nombre de navires, et au huitième quant au tonnage, était parvenu à arriver en troisième ligne relativement au nombre des navires, et possédait le plus fort tonnage en 1836. Le nombre de navires de Christiania a presque doublé et son tonnage s'est augmenté de près de moitié, en sus de 1800 à 1836; Stavanger, Laurvig et Drammen ont fait aussi des progrès, tandis que Trondhjem et Christiansand ont baissé, le premier de ces ports quant au tonnage seulement; et le second a vu le nombre de ses navires et leur tonnage diminuer à la fois pendant le même espace de tems. Il sera curieux de rechercher les causes de ces changements.

Le premier relevé que nous avons donné ne comprend pas les navires des ports du Nordland et du Finmark, mais ils sont compris dans le second, savoir:

à la fin de 1826	pour	34	Navires	jaugeant	1201	tonn.x	2 et 6/10 p. last
" 1829	"	36	"	"	1405	"	"
" 1834	"	38	"	"	1,527	"	"
" 1836	"	21	"	"	933	"	"

répartis de la manière suivante:

Ports	en 1826			en 1829			en 1834			en 1836		
	nombre des navires	tonnage en tonneaux de mer de France de 2 6/10 p. last	Equipage	nombre des navires	tonnage en tonneaux de mer de France de 2 & 6/10 p. 1 last	Equipage	nombre des navires	tonnage en tonneaux de mer de France de 2 6/10 p. un last	Equip.ge	nombre des navires	tonnage en tonneaux de mer de France de 2 6/10 p. last	Equipage
Tromsöe	16	528	99	18	599	116	19	774		6	260	
Hammerfest	14	494	80	13	557	58	14	613		11	619	
Bodöe	4	179	20	5	249	17	non indiqué			2	54	
Vardöe	non indiqué			non indiqué			5	200		2		
Vadsöe	non indiqué			non indiqué			non indiqué			non indiqué		

Il n'est pas nécessaire de faire observer que les ports de Tromsöe et d'Hammerfest ont eu de 1826 à 1834 le plus grand nombre de navires et le tonnage le plus élevé, et que le nombre des navires appartenant au premier de ces ports a, de même que leur tonnage diminué considérablement en 1836. Le tonnage des navires d'Hammerfest a été au contraire progressivement en augmentant. Quoique nous ayons tiré toutes nos assertions de l'examen officiel nous n'oserions cependant pas affirmer qu'il ne se soit pas glissé quelque erreur en ce qui concerne Tromsöe. Le tems et les informations nous ont manqué pour remplir les lacunes qui existent dans ce dernier relevé; Il sera facile au département des finances de les remplir et d'y joindre de nouveaux renseignemens.

Navigation générale de la Norvège

Nous venons de voir combien le nombre des Navires marchands appartenant aux ports de la Norvège s'est ~~augmenté~~ accru dans la période de 1800 à 1836, et dans quelle progression rapide le tonnage de ces batimens et les équipages qui les montaient se sont augmentés. La navigation de ce royaume avec les différentes parties du globe a pris également une grande extension dans le cours de ces trente six années et plus particulièrement depuis 1816. c'est ce que nous allons examiner.

Sans entrer dans autant de développemens, et surtout sans remonter aussi haut que nous l'avons fait au chapitre précédent, faute de renseignemens suffisamment exacts, nous croyons devoir faire observer que la Navigation de la Norvège, sans y comprendre le Nordland et le Finmark, laquelle occupait seulement, pendant l'année 1827

10,932 navires dont { 6,566 Norvégiens jaug. 607,014 tonn. (a) montés par 37,938 h.
4,366 Etrangers 302,897 d.

en a employé en 1835

12,319 d. dont { 7,344 Norvégiens d. 820,825 tonn. d. 51,301 "
4,975 Etrangers d. 354,657 d.

et en 1836

12,176 d. dont { 7,139 Norvégiens d. 842,706 tonn. d. 52,669
5,037 Etrangers d. 351,736 d.

Et que le tonnage total des navires tant norvégiens qu'étrangers, l'aller et le retour compris, a été

en 1827 de 909,911 tonneaux de mer de France (a)
1835 1,175,482 d.
1836 1,194,442 d.

ainsi qu'on le verra dans le tableau comparatif ci après où nous avons jugé utile de faire entrer les années 1828 & 1829 afin de donner plus de points de comparaison, et que nous nous proposons de faire remonter à 1814 et même au delà s'il est possible.

Etat comparatif des navires entrés dans les ports de Norvège, le Nordland et le Finmark exceptés, et de ceux qui en sont sortis en 1827, 1828, 1829, 1835 & 1836

Années	Navires entrés					Navires sortis					Total général des bâtimens entrés et sortis seulement	Total général du tonnage entrés et sortis ensemble
	Nombre de navires		Total	Tonnage en tonn. de mer		Nombre de navires		Total	Tonnage en tonn. de mer		Total		
	Norveg.	Etrangers		Norvégien	etranger	Norvégiens	Etrangers		Norvégien	Etrangers			
1827	3,229	2,184	5,413	313,008	137,462	3,337	2,182	5,519	293,106	165,435	458,541	10,932	909,911
1828	3,585	2,462	6,047	339,058	157,256	3,629	2,482	6,111	342,477	163,054	505,531	12,158	1,001,845
1829	3,485	2167	5,652	327,581	144,753	3,473	2,179	5,652	333,512	145,373	478,886	11,304	951,528
1835	3,739	2,460	6,199	416,421	175,588	3,605	2,515	6,120	404,404	179,069	583,473	12,319	1,175,482
1836	3,573	2,497	6070	409,843	174,814	3,566	2,540	6,108	432,863	176,922	609,785	12,176	1,194,442

(a) 2 tonn. 6/10 pour un Last de commerce de Norvège

Quant aux provinces de Nordland et de Finmark, qui n'ont jusques à présent considérées dans les Départemens ministériels presque comme étrangères à ~~la~~ de Norvège ou du moins comme des colonies ou simples dépendances, leur navigation a augmenté d'une manière notable depuis 1828, ce qui résulte du relevé ci après dont nous avons puisé les élémens dans les registres même des douanes du royaume

Tableau comparatif des Navires entrés dans les ports du Nordland et du Finmark et de ceux qui en sont sortis pendant les années 1828, 1835 & 1836

Années	Navires entrés: Nombre des navires: Norvégiens	Navires entrés: Nombre des navires: Etrangers	Navires entrés: Total du nombre des navires	Navires entrés: Tonnage en last: Norvégiens	Navires entrés: Tonnage en last: Etrangers	Navires entrés: Total du tonnage: en last de commerce	Navires entrés: Total du tonnage: en tonneaux de mer de 2 to p. (a)	Navires sortis: Nombre des navires: Norvégiens	Navires sortis: Nombre des navires: Etrangers	Navires sortis: Total du nombre des navires	Navires sortis: Tonnage en last: Norvégiens	Navires sortis: Tonnage en last: Etrangers	Navires sortis: Total du tonnage: en last de commerce	Navires sortis: Total du tonnage: en tonneaux de mer de 2 to p.	Total général du nombre des navires entrés et sortis réunies.	Total général du tonnage en tonx. de 2 to p. mesure Marseille entrées et sorties réunies.
1828	12	217	229	177	3,768	3,945	10,257	19	225	244	385	4,215	4,600	11,960	473	22,217
1835	132	310	442	2,213	7,105	9,417	24,484	108	206	314	1,759	6,213	7,972	20,727	752	45,211
1836	127	352	479	1,940	8,027	9,967	25,914	106	208	314	1,852	6,208	8,060	20,956	793	46,870

Les quatre Etats détaillés de la Navigation de la Norvège, non compris le Nordland & le Finmark, pour les années 1835 & 1836 que nous joignons ici (sous les Nos 1 à 4), et dans lesquels, suivant l'usage adopté précédemment, le last de commerce de Norvège a été évalué à trois tonneaux de mer de France, quoiqu'il ne contienne réellement que 2 tonn.x 6/10 (a) font connaître la navigation de chacun des ports de ce royaume, ou pour parler plus exactement de chacun des arrondissements de douane, avec les différents pays du globe pendant chacune de ces années (tant à l'entrée qu'à la sortie). En jetant un coup d'œil sur ces Etats on remarquera d'abord que ceux avec l'Angleterre, la France, la Hollande et la Belgique (on a jusqu'ici traité ensemble ces deux derniers pays) et avec le Danemark que la navigation de la Norvège a été la plus étendue pendant les deux années dont il s'agit. On verra ensuite que cette navigation a augmenté en 1836 en ce qui concerne l'Angleterre et la France, du moins quant au nombre des navires, et qu'elle a au contraire diminué avec le Danemark, la Hollande et la Belgique. On

Que le nombre des navires norvégiens employés à la navigation de la Norvège pendant les années 1835 & 1836 a été très peu considérable que celui des navires étrangers qui y a été admis de même que le rapport du nombre de navires employés tant à l'entrée qu'à la sortie des norvégiens avec celui des étrangers dans la proportion, savoir: en 1835 de 1 1/2 à 1 en 1836 de 1 3/5 à 1 et quant au tonnage dans la proportion, savoir en 1835 de 1836 d'un comparé de 2 3/10 à 1. En 1827 cette proportion était quant au nombre comme 1 2/5 à 1 et relativement au tonnage comme 2 à 1. Ces Etats montrent aussi

Le fait qu'on vient de rapporter également dans le Tableau de la page ci contre pour les années 1827 1828 & 1829, encore concerne la Norvège proprement dite. Ce n'est qu'accessoirement au Nordland & au Finmark

(a) Le tonneau de mer dont nous avons fait constamment usage dans le rapport entre le tonneau de mer de France dont 2 et 6/10 font un last de commerce de Norvège.

y trouvera enfin que cette navigation, dans laquelle le Danemark emploie un peu moins de navires que la Norvège, mais avec un plus fort tonnage sur l'ensemble, et la Hollande et la Belgique un peu plus de navires et moins de tonnage, a été faite par la France en 1835 avec les 16/17es de navires norvégiens et en 1836 avec les 11/12es; et par l'Angleterre, la première de ces années avec les 3/4 de navires norvégiens, et la 2ème avec les 4/5, le tonnage étant à peu près dans la même proportion. Il faut ajouter que la France de même que l'Angleterre nous emploie à cette navigation un infiniment petit nombre de navires soit français soit anglais, tandis que la plupart de ceux qui ne sont pas norvégiens appartenant à des nations tierces.

Ayant présenté plus haut le tableau comparatif des principaux ports de la Norvège sous le double rapport du nombre de navires appartenant à chacun de ces ports, et de leur tonnage, nous croyons utile de compléter ce travail en offrant ci après le tableau comparatif, subi classement de ces mêmes ports sous le rapport du plus ou moins de navires, soit norvégiens, soient étrangers qui y sont entrés et qui en sont sortis en 1835 et en 1836, et en même tems sous le rapport du plus ou moins de tonnage des navires entrés et sortis dans le cours de ces deux années.

Sous le rapport du nombre de Navires

en 1835				en 1836			
Ports	Nombre des Navires	Tonnage en last de commerce	Tonnage en tonneaux mesure de 2 3/10 pour 1 last de comm.e	Ports	Nombre des navires	Tonnage en last de commerce	Tonnage en tonneaux mesure de 2 3/10 tonneaux pour 1 last de c.e
Drammen	1,456	84,721	220,275	Drammen	1,492	85,251	221,653
Bergen	1,236	45,210	117,546	Bergen	1,223	42,547	110,622
Christiania	1,006	41,939	109,041	Christiania	1,019	44,317	115,354
Langesund	931	39,382	102,393	Langesund	928	41,372	107,567
Osterriisöer	877	22,407	58,258	Christiansand	823	23,701	61,622
Arendal	836	24,203	62,928	Arendal	809	24,535	63,791
Christiansand	798	23,037	59,896	Osterriisöer	787	18,991	49,377
Laurvig	603	21,332	55,463	Krageröe	541	15,572	40,487
Tönsberg	470	13,857	36,028	Laurvig	517	18,088	47,029
Stavanger	451	12,525	32,565	Tönsberg	416	12,667	32,934
Krageröe	431	13,442	34,949	Stavanger	401	10,638	28,659
Frederikshald	416	16,030	41,678	Flekkefjord	396	12,746	33,139

Sous le rapport du tonnage

Ports	en 1835 Nombre des navires	Tonnage en last de commerce	Tonnage en tonneaux de mer de 2.83 pr. 1 last de commerce	Ports	en 1836 Nombre des navires	Tonnage en last de commerce	Tonnage en tonneaux de mer de 2.83 pr. 1 last de commerce
Drammen	1,456	84,721	220,275	Drammen	1,492	85,251	221,653
Bergen	1,236	45,210	117,546	Bergen	1,223	42,547	110,622
Christiania	1,006	41,939	109,141	Christiania	1,019	44,367	115,354
Langesund	931	39,382	102,393	Langesund	928	41,372	111,567
Arendal	836	24,203	62,928	Arendal	809	24,535	63,791
Christiansand	798	23,137	59,896	Friedrikstad	302	24,231	63,001
Friedrikstad	308	22,434	58,328	Christiansand	823	23,701	61,622
Osterrisöer	877	22,407	58,258	Osterrisöer	787	18,991	49,377
Laurvig	603	21,332	55,463	Laurvig	517	18,088	47,029
Frederikshald	416	16,030	41,678	Krageröe	541	15,572	40,487
Tönsberg	470	13,857	36,028	Frondhjem	279	14,231	37,011
Krageröe	431	13,442	34,949	Flekkefjord	396	12,746	33,139

Les deux Etats ci dessus montrent que Drammen, Bergen, Christiania et Langesund sont les quatre ports dont la Navigation a été la plus considérable tant sous le rapport du nombre de Navires (qui y sont entrés qui en sont sortis) que sous celui du tonnage pendant les Années 1835 et 1836; et que Drammen l'emporte de beaucoup sur les trois autres ports, surtout en ce qui concerne le tonnage. On y voit aussi qu'en général la navigation de ces ports a éprouvé de l'augmentation en 1836; Bergen toutefois a vu diminuer et le nombre des navires qui ont fréquenté son port (ou qui en sont sortis) et le tonnage de ces navires.

Le tableau comparatif ci inclus (N.5) de la Navigation du Nordland et du Finmark pendant les deux années dont nous nous occupons, travail entièrement neuf que nous avons formé en consultant ~~les deux~~ les Livres des douanes du royaume, fait connaître le nombre des navires entrés dans chacun des ports de ces provinces, (le tonnage) ainsi que (ceux qui en sont sortis, ainsi) que les nations auxquelles ces navires appartiennent, mais sans indiquer les pays d'où sont provenus ces navires, ni ceux auxquels ils se sont rendus. Le tems nous a manqué pour

Outre les navires portés dans le tableau ci dessus, les registres des douanes du Nordland et du Finmark que l'on a bien voulu nous permettre de parcourir, font mention d'un nombre assez considérable de bateaux non pontés et non jaugés employés à la navigation et immatriculés par le tribunal de Drontheim, que nous n'avons pas cru devoir porter dans le tableau, parce que leur tonnage n'était pas connu.

Tendring, ou simplement Boat en batard sans figure toute la fois

réunir ces dernières informations.)

Il résulte de l'examen de ce tableau que ~~[illegible]~~ les ports d'Hammerfest et de Tromsöe [qui possèdent ainsi que nous l'avons vu plus haut le plus grand nombre de navires sont aussi ceux] dont la Navigation a été en 1835 et en 1836 la plus importante ~~tant sous le rapport du~~ et quant au nombre de navires entrés dans ces ports et qui en sont sortis, ~~qu~~ et eu égard au tonnage de ces navires.

En 1835

	212	navires jaug.t	4,713	Last ou	12,254	tonn.x de France	sont entrés à Hammerfest
	164	d.o d.o	4,111	d.o	10,689	d.o	sortis de d.o
Total des navires entrés à Hammerfest & qui en sont sortis en 1835	376	Navires jaug.t	8,824	Last ou	22,943	tonneaux de mer	
&	126	nav. jaugeant	3,039	Last ou	7,901	tonn.x de mer	sont entrés à Tromsöe
	123	d.o d.o	3,176	d.o	8,258	d.o	sont sortis de d.o
Total des navires entrés à Tromsöe et qui en sont sortis en 1835	249	Navires jaug.t	6,215	Last ou	16,159	d.o	

En 1836

	223	Navires jaug.t	4,464	Last	11,606	d.o	sont entrés à Hammerfest
	159	d.o d.o	3,870	d.o	10,062	d.o	sortis de d.o
Total des navires entrés à Hammerfest et de ceux qui en sont sortis en 1836	382		8,334		21,668		
&	139	Navires jaug.t	3,507		9,118	tonneaux	sont entrés à Tromsöe
	131		3,550		9,230		sortis de d.o
Total des navires entrés à Tromsöe et de ceux qui en sont sortis en 1836	270		7,057		18,348		

Le tableau comparatif N.o 5 fait connaître encore [que ~~[illegible]~~ les Russes dont la navigation avec le Nordland & le Finmark est la plus active sous le double ~~[illegible]~~ rapport du nombre des navires qu'il y emploient et ~~[illegible]~~ de leur tonnage, ~~[illegible]~~ le nombre de ces navires de même que leur tonnage ont augmenté de 1835 à 1836. La première de ces deux années

421 navires russes jaug.t 7,191 Last ou 18,697 tonneaux de mer de France se sont rendus dans ces provinces ou en sont sortis, et en 1836 la navigation dans ces parages sous pavillon russe a compté

459 navires jaug.t 7,420 Last ou 19,292 tonneaux de mer de France,

[que contrairement à ce qui arrive dans le reste de la Norvège, c'est en majeure partie par des bâtimens étrangers que la Navigation du Nordland et du Finmark a été faite en 1835 et 1836. En effet la première de ces années sur 756 navires jaugeant 45,213 tonneaux de mer employés à cette navigation seulement 240 navires jaugeant 10,401 tonn.x étaient Norvégiens; et en 1836 sur 793 navires jaug.t 46,873 tonneaux ~~il n'y a eu que~~ les Norvégiens n'ont employé que 233 navires jaugeant 10,949 — tonneaux. Ce sont

Pendant ces deux années les Russes ont fait plus des 11/20e de la navigation du Nordland et du Finmark sous le rapport du nombre des navires et plus des 2/5 en ce qui concerne le tonnage. Après les Russes ce sont les norvégiens des autres provinces, fesant concurremment avec les habitans du Nordland et du Finmark la Navigation de ces deux districts dont les relations ont été les plus fréquentes actives puisqu'ils y ont employé, tant à l'allée qu'à la sortie (savoir) en 1835

240 navires jaugeant 4,000 last ou 10,400 tonneaux de mer de France & en 1836

233 navires d°. 4,211 last ou 10,949 d°. d°.

c'est à dire environ les 3/10 du nombre total des navires et les 23/100 ou pas tout à fait le quart du tonnage.

Les danois, dont la navigation avec les deux provinces ci-dessus a augmenté en 1836 sous le double rapport du nombre de navires et du tonnage, figurent au 3ème rang, et même au second si on les compare seulement avec les étrangers. Ils ont eu en 1835 plus du 25ème du nombre (total) des navires, et les 3/20e environ du tonnage; et en 1836 leurs navires formaient plus du 20e du nombre total et leur tonnage plus des 4/20ièmes. C'est surtout pour transporter en Angleterre le minerai des mines de cuivre d'Alten, que les Anglais envoyent chaque année ~~[illegible]~~ de 9 à 12 navires ~~dans le Finmark~~ dans le port et l'arrond. de Douane d'hammerfest, seulement, car on ne voit pas qu'ils en fréquentent ordinairement d'autres. De tems à autre ~~un navire français se rend dans ces provinces~~ mais pas régulièrement chaque année un ou deux navires français se rendent dans ces provinces reculées, ainsi que nous le verrons au chapitre de la Navigation entre la Norvège et la France. ~~Les anglais y en envoient quelques uns chaque année pour charger le minerai de cuivre des mines d'Alten ou Kaafjord.~~

Navigation – Norvège

72

Tableau comparatif de navires entrés dans le ports de Norvège et de ceux qui en sont sortis pendant les années [illegible] le Nordland & le Finmark, non compris

années	Navires entrés							Navires sortis							Observations
	nombre des navires norvégiens	nombre des navires étrangers	Total	Tonnage en last des navires norvégiens	Tonnage en last des navires étrangers	Total	Tonnage total en tonneaux de France suivant la loi du 27 Vendémiaire an 12	nombre des navires norvégiens	nombre des navires étrangers	Total	Tonnage en last des navires norvégiens	Tonnage en last des navires étrangers	Total	Tonnage total en tonneaux de France suivant la loi du [illegible]	
1827	3,229	2,184	5,413	120,734	52,870	173,604	451,370	3,337	2,182	5,519	112,733	63,629	176,362	458,541	
1828	3,585	2,462	6,047	130,407	60,483	190,891	496,316	3,629	2,482	6,111	131,722	62,713	194,435	505,531	
1829	3,485	2,167	5,652	126,108	55,674	181,783	472,636	3,473	2,179	5,652	128,274	55,913	184,187	478,886	
1830															
1831															
1832															
1833															
1834															
1835	3,739	2,460	6,199	160,162	67,534	227,696	592,009	3,605	2,515	6,120	155,540	68,873	224,413	583,473	
1836	3,573	2,407	6,070	157,632	67,236	224868	584,657	3,566	2,540	6,106	166,486	68,047	234,533	609,785	
1837															

État des Marchandises importées dans les différents bureaux de Douane du Nordland & du Finmark pendant l'année 1835.

Noms des Marchandises		Unités	Bodoe	Trondse	Hammarfest	Vardoe	Vadsoe	Totaux	Prix d'unité en speciaux	Prix du tout en speciaux	Valeur totale en speciaux	Observations.
Beurre		livre			948		352	781	1/2 20	" 84	655 "	
Café		id		15566 1/2	3150	271	420	19407 1/2	" 30	1 25	24,258 "	
Céréales	Orge mondé	tonne		11	240		16	267	2 60	12 50	2,838 "	
	gruau de	id	1	526	1083	156	277 1/2	3263 1/2	4 "	20 "	65,360 "	
	Froment	id			300			300	4 60	22 50	6,750 "	
	farine de	id	2 1/4	248	444 1/2	31	3	729 1/4	5 60	27 50	20,047 "	
	Orge	id		1260	2494	5		5759	3 "	15 "	86,385 "	
	farine de	id		1892 1/2	5196	1	25	7419 1/2	4 "	20 "	148,280 "	
	gruau de	id		248	2932	9 1/2	18 1/2	564 1/2	5 "	25 "	14,100 "	
	malt de	id		272	246	3	1	522	4 "	20 "	10,440 "	
	Pois	id		91	511 1/2	3	6	1511 1/2	4 "	20 "	3,140 "	
	Seigle	id		2231	4784	73 1/2		4288 1/2	3 60	17 50	71,548 "	
	farine de	id	226 1/4	15128	14693	4351 1/2	206 3	36436 1/2	4 60	22 50	819 821 "	
Beurre		livre		10304	19796	1796	1932	33328	" 12	" 50	16,664 "	
Chaudron de cuivre		tonne			5400		5	5405	" 54	2 25	18,911 "	
Clous		Skippund			26		60	86	15 "	75 "	6,450 "	
Cordages		Livre	180	15936	32093	3842	1224	53274	" 24	1 "	53,274 "	
Coton	en laine	id		77				77	" 48	2 "	154 "	
	fil de, contient	id		572 1/2	1 1/2			574	" 72	3 "	1,722 "	
	id de toute sorte	id		103 1/2	11			113 1/2	" 96	4 "	454 "	
	Ouvrages de, sans distinction	id		3997 1/2	476			8751/2	3 "	15 "	13,132 "	
Eaux de Semelles		id		312	342		16	670	" 48	2 "	1,340 "	
Eau de vie de raisins		pot			58 1/2			58 1/2	" 30	1 25	68 "	
Fer & acier		Skippund		2 1/4	225	3/4		228 1/2	15 "	75 "	10,137 "	
Fiente		id		7 1/4	243	1 1/4	1/2	252	15 "	75 "	19,350 "	
Fromage		livre		870	130			1000	" 8	" 33	347 "	
Hameçons		id		73	6265	165	1480	7903	" 60	2 50	19,757 "	
Houblon		id		152 1/2	340	1 Liv.		1 Liv. 492 1/2	" 24	1 "	512 "	
Huile de Baleine & de Lion		id		812	35			847	" 17	" 70	613 "	
Lames	tissus de	id		784	1068	4 Livres	233	4 Livres 2091	3 "	15 "	31,390 "	
Lin	toiles de	id		160	1920	128		2208	" 18	" 75	1,656 "	
Mélasse		id		384	533 1/2	600	220	1747 1/2	2 "	10 "	17,475 "	
Poissons secs (non portés)		id		25498	19529	949	973	47204	" 9	" 37	17,465 "	
Poissons secs		id		514	5974	105	293	9636	" 48	2 "	19,272 "	
Pois		id		1292	540 1/2	110		1942 1/2	" 12	" 50	971 "	
Riz		id		4113 1/2	535 1/2	100		4754	" 9	" 38	1,807 "	
Rhum		pot			590 1/2			890 1/2	" 48	2 "	1,781 "	
Savon	vert	livre		678 1/2	294			972 1/2	" 10	" 42	408 "	
	blanc	id		876 1/2	827		64	1767 1/2	" 12	" 50	884 "	
Suif		livre		1225	4270	600	388 1/2	6763 1/2	1 48	7 "	47,484 "	
Sucre	tissus de soie	livre		2	4 1/2			6 1/2	9 "	45 "	292 "	
Sucre	brut & pulvérisé	id		1514 1/2	831	230 1/2		2378	" 14	" 58	1,378 "	
	raffiné & candis	id		17187	4010	364	60	21621	" 21	" 88	19,026 "	
Tabac	en poudre & feuilles	id		48040	29644	1864	400	79948	" 21	" 88	40,371 "	
Thé	brut	id		2403 1/2	333	72 1/2		2809	" 50	2 34	6,573 "	
Toiles de voile	canevas	id	101	90	600			690	" 68	2 83	1,933 "	
	pièces	id		23229	26725	3970	1770	55748	" 61	2 54	141,600 "	
Vin		pot		10460	1220			11 986	" 30	1 25	14,982 "	
Vinaigre		id		1703	396	220	40	2379	" 10	" 41	1,180 "	
											1,834,455 S	

Etat des Marchandises importées de différents Lieux de Norvège du Nordland & du Finmark, avec l'indication des pays de destination, pendant l'année 1835.

Nature des Marchandises	Unités	Lieux d'Exportation	Pays de Destination. Suède	Russie	Mecklenburg	Danemark	Hambourg	Brême	Hollande	Angleterre	France	Espagne	Gibraltar	Sardaigne	Toscane	Sicile	Autriche	Méditerranée	Totaux par lieux d'importation	valeur officielle en francs	valeur actuelle en francs	valeur totale par lieux d'exportation en francs.	valeur totale en francs
Poissons																							
Morue	Livres	Tromsö		3,730		1550													10310	- 30	1 25	3,888	3,888
Poissons { Saumons frais	Livres	id		10															10	4 «	20 «	200	200
Poissons { Saumons salés	Livres	id		800															800	« 4	« 16	128	128
Harengs { Caq	Tonneaux	Hammerfest		181															181	4 «	20 «	3,620	3,620
Harengs { Kegle	Livres	id		124															124	4 40	22 50	2,790	2,925
Harengs { Kegle	Barils	Tromsö		6															6			135	
Lièvres	Pièces	id				12													12	« 45	2 «	24	24
Renards	Livres	id			1240														1240	- 10	« 42	605	
Renards { id	Pièces	Vardö				10300													10300			4,536	5,141
Renards { Communs	Livres	Tromsö						150											150	5 «	25 «	3,750	3,750
Peaux { Peaux de	Livres	id		235															235	2 40	12 50	3,187	3,187
Peaux { Huile de	id	Hammerfest								2900000									2460000	« 3,37	« 163	401,900	401,900
Plumes	id	id					1755												1755	« 24	1 «	1,785	1,785
Graisses	id	Tromsö									60								60	2 «	10 «	600	
Graisses	id	Hammerfest					23650				14								23835			23,835	24,435
Harengs	Tonneaux	Tromsö			300				5										300	3 «	15 «	4,500	4,500
Huile de poisson	id	Vardö																	5	12 «	60 «	300	
Huile de poisson	id	Tromsö	90	2272		3642	630	3814	621										10452			281,910	562,530
Huile de poisson	id	Hammerfest	3			501	3474		75		2								9052			243,150	
Huile de poisson	id	Vardö				306													306			18,360	
Huile de poisson	id	Hammerfest				3122													3122			18,810	
Cuirs	Livres	Hammerfest					357												357	« 24	« 84	300	300
Os { Cuirs de	id	Tromsö		101															101	3 «	15 «	1,515	1,515
Os	id	Vardö				3040													3040	« 2/3	« 4	122	122
Os	Livres	Hammerfest									1								6	5 «	25 «	150	150
Os de baleine	id	id									9								9	8 «	40 «	360	360
Os de baleine	id	Tromsö		100	5		3554	1015			15								5025	1 «	5 «	2,525	14,735
Os de baleine	id	Vardö									1527								2571	1 «	5 «	12,855	
Os de baleine	id	Hammerfest									3								3	« 12	« 50	2	2
Cuirs de baleine	id	Vardö				100													100	« 12	« 50	50	
Cuirs de baleine	id	Hammerfest									140								140	« 12	« 50	70	120
Cornes	Livres	Tromsö		175															175	6 «	30 «	510	
Cornes	id	Hammerfest		190															190	« «	« «	5,700	6,210
Cornes	Livres	Tromsö									1200								1200	« 5	« 20	240	
Cornes	pièces	Vardö		925		170													601	1 «	5 «	3,005	5,245
Cornes	id	Tromsö		400															400	« «	« «	2,000	
Cornes de	id	Tromsö		155															155	2 48	12 «	1,860	
Cornes de	id	Hammerfest		256							20								256	« «	« «	3,172	5,032
Cornes de	id	id									157								157	8 «	40 «	6,280	6,280
Cornes de	id	id									1								1	« 4	« 16	4	4
Cornes de	id	id									1								1	« 4	« 16	4	4
Cornes de	id	id		9															9	1 60	7 50	67	67
Cornes de	id	id									357								357	« 72	3 «	1,071	1,071
Cornes de	id	id																	225	1 «	5 «	1,125	1,315
Cornes de mer	id	id					325												25	« «	« «	190	
Cornes de	id	Vardö				38													38	« 4	« 16	152	342
Cornes de	Livres	Hammerfest		2							6								8	« 4	« 16	32	32
Cornes de	id	id									2								2	« 4	« 16	8	8
Cornes de	id	id									1								1	« «	« «	2	2
Cornes de	id	id																	37	« 4	« 16	120	120
Cornes de	Livres	Tromsö		1475				242											1025	« 12	« 50	42,631	43,191
Cornes de mer	Livres	Hammerfest		2		92					30 200								1	10 «	50 «	100	100
Sabots	Livres	id		6035															6035	« 6	« 25	1,511	1,511
Plumes	Livres	id				1500													1500	« 16	« 66	990	990
Plumes	id	id							69956			123200							1081120	« 3	« 12	23,752	
Plumes de	id	Tromsö	25500	93502		5.33200	1600	1620	910904						255720	916912	922556	531000	2755294	« «	« «	330,263	
Plumes id	id	Hammerfest	17852	52228			2500		305320				198800	190920		151200	290055	216000	2321760	« «	« «	266,611	
Plumes id	id	Vardö		2240		69268													85804	« «	« «	12,536	
Plumes id	id	Hammerfest		2160		13.5422													125472	« «	« «	13,657	1,381,909
Plumes id	id	Tromsö		1052		22													15022	« «	« «	110,553	
Duvets	livres	Tromsö		1852			25												14254	« «	« «	381,240	
Duvets id	id	Hammerfest	53	1826															15200	« «	« «	20,932	
Duvets id	id	Vardö		15200															15200	« «	« «	21,312	
Duvets id	id	Tromsö		1320					5										5	1 96	0 «	45	45
Rennes	livres	Vardö		625															625	1 48	0 «	6,406	
Rennes	id	Tromsö		500															500	« «	« «	2,500	8,813
Sel	id	Hammerfest		31															31	« «	« «	217	
Sel	id	Vardö		3775															3245	« 21	« 88	6,842	6,842
Suif	Livres	Tromsö		1487				258972	1581										2252	« 21	« 88	6,382	6,382
Tabac en feuilles de	id	id		1504					221										2115		36	2,340	4,969
Tabac	id	id																	20	2 «	10 «	200	
Tabac de Varinas	id	Vardö				20					22								32	10 «	50 «	1,600	2,880
Objets d'Ecosse Rennes	paires	Tromsö																	28	2 «	10 «	280	
Objets d'Ecosse Gigots de taille	livres	Vardö				25													10973	« 30	1 25	13,091	13,091
Thé	livres	Tromsö		10973																			2,830,882

Ministère des Affaires Etrangères

Direction des Archives & Chancelleries

Personnel.

Paris, le 183

184

Extrait d'une lettre de Mr Framery, Consul de France à Trondhiem au ministre de la Marine du 6 mai 1784.

Le commerce du Département de Trondhiem est un des plus importants de la Norvège et de tout le Nord, et mérite sous tous les rapports l'attention du ministre. Car la totalité des exportations de ses produits à l'étranger en cuivres, fers, Rogues, pelleteries, goudrons &c monte à environ 4 millions de nos livres par an; Et l'importation des denrées et marchandises qu'il tire de l'étranger comme grains draps, soieries, toiles, modes vins & eaux de vie &c à 3 500 000 tt En sorte qu'il n'y a point dans le Nord de ville avec lesquelles la France puisse faire un commerce plus avantageux qu'avec Drontheim

— parle des mines d'alun et de vitriol du midi de la Norvège

— Le pays est partout couvert de montagnes, coupées de lacs et de rivières qui débordent par peu quel neige ou pleuve abondamment. Le pays est alors couvert d'eau ce qui rend les chemins impraticables et dangereux.

— Mr Dechezeaux évalue les importat. de Christiania en 1786 à 475,000 Rigsdaler — 2,018,750 livres
et les Exportat. — d° — d° — 723000 — 3,072,750 —
Christiania avait en 1786 — 17 bat. jung.t 3020 tt 1984.

Norvège — sur les exports

1. Les droits que sont ils payés tant pour [illegible] Draamen

Total des droits en 1835 et 1836

que pour ceux du commerce total à dire [illegible] exportation et exportation en 1835 et 1836

[illegible] maritime appartenant à chacun [illegible] exportation de chacun d'eux

navigation de [illegible] d° — d° — de même pour le Nordland et le Finmark

Population	Droits payés sur les Bois (non compris les droits) 1835	Sont compris dans les sommes droit de navig. 1835	Droits d'exportation sur les marchandises 1835	Droits d'importation 1835	Totalité des droits 1835
	Drammen	Drammen	Bergen	Christiania	Bergen
	Langesund	Bergen	Trondhjem	Bergen	Christiania
	Christiania	Christiania	Flekkefjord	Trondhjem	Drammen
	Frederikstad	Langesund	Stavanger	Drammen	Trondhjem
	Christiansand	Christiansand	Christiansand	Christiansand	Christiansand
	Arendal	Arendal	Drammen	Langesund	Langesund
	Fredrikshald	Fredrikstad	Christiania	Arendal	
	Osterriisoe	Laurvig		Laurvig	
	Laurvig			Stavanger	

1836	1836	1836	1836	1836
Drammen	Drammen	Bergen	Christiania	Christiania
Langesund	Bergen	Trondhjem	Bergen	Bergen
Christiania	Christiania	Flekkefjord	Trondhjem	Drammen
Frederikstad	Langesund	Christiansund	Drammen	Trondhjem
Christiansand	Christiansand	Stavanger	Christiansand	Christiansand
Laurvig	Arendal	Christiania	Laurvig	Langesund
Fredrikshald	Fredrikstad	Drammen	Arendal	Laurvig
	Laurvig		Stavanger	Arendal
				Flekkefjord

Bois exportés

1835

Drammen
Langesund
Christiania
Frederikstad
Christiansand
Arendal
Fredrikshald
Osterriisoer
Laurvig

1836

Poissons secs

1835

1836

	Exp.on 1835	Importation 1835	Total en 1835	
Frederikshald	623,590	562,521	1,186,111	F.
Frederikstad	902,894	119,277	1,022,171	F.
Moss	406,834	742,303	1,149,137	M.
Bübak	222,235	108,090	330,325	D.
Christiania	2,189,420	7,112,818	9,302,238	C.
Drammen	3,768,584	2,630,413	6,399,397	D.
Holmestrand	288,770	225,984	514,544	H.
Tönsberg	251,804	306,576	558,380	T.
Laurvig	743,207	1,178,385	1,921,592	L.
Langesund	1,608,570	1,018,750	2,641,320	L.
Kragerö	450,998	308,098	759,096	K.
Osterrisoer	723,890	430,539	1,154,429	O.
Arendal	1,013,658	1,047,220	2,060,278	A.
Grimstad	142,408	114,601	257,009	G.
Lillesand	144,636	70,231	214,867	L.
Christiansand	1,025,246	1,704,842	2,730,088	C.
Mandal	992,828	402,865	1,393,160	M.
Farsund	735,931	348,738	1,084,669	F.
Flekkefjord	6,458,710	641,263	7,040,665	F.
Lyngdal	1,229,166	60,361	1,289,527	L.
Egersund	1,676,610	158,069	1,834,679	E.
Stavanger	5,331,477	995,611	6,327,088	S.
Bergen	17,373,968	8,256,994	25,631,962	B.
Molde & Chalmund	322,238	180,922	503,150	M.
Christiansund	1,428,069	424,051	1,852,120	C.
Trondhjem	3,503,074	2,980,307	6,483,381	T.
	53,557,605			
marchandises non dénommées				
Total auxiliaires Etat-Tableau	53,557 364	32,358 533	85,915,897	
D°	1 000 000	500 000	1,500,000	
Total général Etat-Tableau				

Tableau des exportations de Rogues de Morue de Norvège pendant les années 1833 et 1834, avec la valeur des quantités exportées d'après le Handelstidende.

	1833	
B.	57 1/4	tonneaux à 20 fr.
B.	137	id.
B.	174 1/2	id
C. Sund	2 458 1/2	id
C. Sund	1 224	id
M.	228	id
B.	9 471	id
M.	106 1/2	id
C. Sund	335	id
E.	1 226	id
B.	4 732	id
M.	188 1/4	id
E.	82 3/4	id
H.	200 1/4	id
B.	1 646 1/2	id
E.	39 1/2	
B.	160 1/2	
B.	781	
B.	1 986	
	"	

25,234 1/2 tonneaux à 20 f. 504,690 f.

et à 6 Species ou 27 fr

à raison de 4 f. 50 le Species ... 681,331 f. 50 c.

Récapitulation

de Bergen	19 008 3/4 à 27 f. le tonneau	513,236 f. 25 c
Trondheim	1 485 1/4	40 101 .75
Christiansund	4 017 1/2	108 472 .50
Molde et Aalesund	522 3/4	14 114 .25
Stavanger	200 1/4	5 406 .75
	1/2	

25 234 1/2 à 27 f. le tonneau 681,331 f. 50 c. (1,833)

	1834	
B.	79 1/2	tonneaux à 20 f.
	"	
	"	
B.	439 1/2	id
B.	1 004 1/2	"
C. Sund	1 710 3/4	"
B.	5 071	"
M & A.	334	"
C. Sund	2,026	"
B.	4 826	
C. Sund	955	
E.	670 1/2	
B.	2 980	
M & A	3	
E.	28	
B.	672 1/2	8bre
C. Sund	2	
B.	14 3/4	9bre
B.	2 851 1/2	7bre
E.	78 1/2	
B.	4 1/4	

23,760 1/4 à 20 f. 475,205 f.

et à 6 Species ou 27 f.

à raison de 4 f. 50 le Species 641,526 f. 75

Récapitulation

de Bergen	17,943 1/2	484,474 f. 50
Trondheim	777	20,979 "
Christiansund	4 702 3/4	126,974 .25
Molde et Aalesund	337	9,099 "
Stavanger	"	"

23,760 1/4 641,526 f. 75 (1834)

Exportation de Rogue de Morue

	1835 tonnes		1836 tonnes
Stavanger	337 3/4	à la tonne	"
Bergen	16,341		19,656 1/2
Molde et Aalesund	1 583 1/2		1,178 3/4
Christiansund	5 501 1/4		4,060 1/4
Trondhjem	767 1/4		1,086
	24,530 3/4		25,981 1/2

Exportation de Rogue de Morue p. c. Banc. s/agents consulaires

1835 Tonnes	1835 valeur en francs	1836	1837
14,941	194,230		
1,509 3/4	30,195		
5,111	102,220		
	8 040		

Rogues de morue 1833 & 1834

Du commerce de la Norvège en général

P. 36 (1833). Les rogues se vendent surtout en France où on les emploie pour pêcher la Sardines.

Bergen en expédie annuellement pour les ports à l'ouest de ce royaume de
15 à 20 000 barils
40 à 50 000 do dans d'autres lieux

P. 75 – outre les Harengs de Bergen exporte :
des rogues en France

P. 101 Les exportations des Rogues de Bergen France, quand la pêche est bonne, s'élèvent à une valeur de 4 à 500 000 francs par an

Note c/même page ; le prix des rogues varie de 13 francs 50 c à 45 francs par baril ; le prix actuel (1833) est de 13 f. 50.

Suivant un tableau de l'agent consulaire de France à Bergen du 13 mai 1834 l'exportation des rogues de ce port en 1833 s'est élevée à une valeur de 205,440 francs dont :
193, 920 f. pour la France
11, 520 " pour l'Espagne

suivant tableau de l'agent à Molde
Aalesund a exporté en France, en 1833,
294 barils 1/4 de Rogue à 26 f. . . . 7650
Molde
202 barils —— d° d° — 5252
Christiansund
3592 barils —— d° d° — 93,398 . 50

Suivant un tableau des exportations générales de la Norvège en 1833 tiré probablement de l'Handels Eidende, la Norvège a exporté en 1833, pour une valeur de
1,574,078 francs de Rogues de morue

Rogues de morue (Rogn) 1834

— Suivant un tableau de l'agt consulaire à Bergen du 6 février 1835, l'exportation des Rogues de ce port s'est élevée en 1834 à une valeur de — 347,590 f
dont:
317,740 pour la France
29,850 pour l'Espagne

130

— Idem de l'agent consulaire à Drontheim l'exportation des Rogues de ce port s'est élevée en 1834 à une valeur de — 13,962 f.
dont:
11640 f pour la France
2322 pour l'Espagne

— de l'agent consulaire à Molde, l'exportation des Rogues de ce port et d'Aalesund s'est élevée en 1834 à une valeur de — 100,720 f.
dont:
97,260 pour la France
3,460 pour l'Espagne

L'état général fait au consulat porte les exportations des rogues de Norvège en 1834 à une valeur de — 475,200 f
dont
439,568 pour la France
35,632 pour l'Espagne

P. 78 du mémoire pour 1834 porte la valeur des Rogues exportées de Bergen en 1833 à — 205,440 f
dont:
193,920 pour la France
en 1834 à — 347,590 f
dont:
317,740 pour la France

P. 83 du mémoire exportation de rogues de Drontheim, comme ci dessus

P. 94 — « Les rogues s'exportent „principalement pour la France, le reste „en petite quantité pour l'Espagne. »
« le prix s'en est élevé quelquefois „jusqu'à 80 fr. »

Copie de la Note citée dans la lettre du Ministre des Affaires Etrangères du 31 Août 1836

192

Norvège.

Commerce – Rogues.

Le tableau des exportations de la Norvège pendant le cours de 1832, évalue les rogues exportées en cette année à 1,576,078 Fr. sans désignation aucune de destinations.

Le mémoire sur le commerce de la Norvège, pendant la même année dit positivement (p. 33 Paragraphe 2) que presque toutes les rogues qui sortent de Norvège, sont destinées pour la France, et il évalue l'exportation générale pour cette contrée de 400,000 à 500,000 Fr.

Cependant, à la page 2 du même mémoire, l'exportation de Bergen, centre principal du commerce de cet article, est évaluée:

pour les ports à l'ouest de Stavanger 15,000 à 20,000 barils
pour autres lieux – – – – – – – – – 40,000 à 50,000.

c'est à dire, en moyenne 62,500 barils

Dans ce même mémoire, 20,000 barils de rogues sont, à raison de 6 spécies le baril, évalués 120,000 spd. ou 540,000 Fr. (Page 27 – 7e. alinéa.)

Mais quelle aurait été, en 1833, la destination de l'excédant de l'exportation générale (1,576,078 Fr.) sur l'exportation spéciale pour la France (540,000 Fr.) excédant qui s'élèverait à la somme énorme de 1,036,078 Fr.?

Comment faire accorder cet excédant avec l'assertion citée plus haut que presque toutes les rogues qui sortent de Norvège sont destinées pour la France avec l'évaluation de l'exportation spéciale pour France, de 400,000 à 500,000 Fr.?

Le tableau des exportations des Agences consulaires de Christiania en 1834, évalue l'exportation des Rogues en 1834 à 475,200 fr.

Cette évaluation est reproduite dans le mémoire sur la Norwège pour cette même année.

Ce mémoire, confirmant l'observation déjà faite par celui de 1833, affirme que les Rogues de Norwège s'exportent principalement pour la France; que le reste, en petite quantité est expédié pour l'Espagne (p. 62.)

Et effectivement le tableau d'exportation décompose, comme il suit, le chiffre de la valeur exportée.

France 439,568 fr.
Espagne 35,632.

Le désaccord signalé entre le chiffre du tableau d'exportation de 1833, et les données du mémoire explicatif de ce tableau est rendu bien plus sensible par les résultats du tableau d'exportation de mémoire de 1834.

Les chiffres présentés pour 1834 semblent en somme plus rationnels que ceux qui se rapportent à 1833.

Ne peut-on pas supposer que, dans le tableau de 1833, la valeur des Rogues exportées doit être réduite à 376,078 fr. & que dans le mémoire explicatif de ce tableau, l'exportation pour les lieux autres que les ports à l'ouest de France, au lieu d'être maintenue à 100,000 ou 50,000 barils

ne doit être que de 4,000 à 5,000 barils!

L'exportation autre que pour France ne représenterait plus que 108,000 à 133,000 lr.

L'exportation pour France à ce compte, ressortirait à 166,078 ou 439,000 lr.

Il y aurait dès lors plus d'analogies entre les faits signalés pour l'année 1834.

(Copie.)

Paris, le 31 Août 1836.

194

Monsieur, J'ai l'honneur de vous envoyer une note qui m'a été transmise par le Ministère du Commerce, et dont l'objet est de faire ressortir un défaut de concordance qui a été remarqué dans vos mémoires commerciaux sur la Norwège en 1833 et 1834, relativement aux chiffres de l'exportation des rognes.

Les données que vous avez présentées à cet égard pour l'année 1833 ont été reproduites, avant que la remarque ait été faite, dans le n°. XIX du recueil des Extraits d'avis divers que publie le Ministère du Commerce: il importe, par conséquent, de les rectifier ——— promptement si, comme il est à craindre, elles sont inexactes. Bien que vous ayez quitté la Norwège, j'ai pensé, Monsieur, qu'il vous serait plus facile qu'au titulaire actuel du Consulat de Christiania de me fournir les explications nécessaires, mais vous pourrez au besoin vous entendre avec M. de la Roquette. Dans tous les cas, je désire que votre réponse ne tarde pas à me parvenir.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée,

Signé A. Thiers.

Elsineur le 16 Septembre 1836.

R. le 19 7bre 1836

195

Monsieur & cher Collègue,

Vous verrez par les documents ci-inclus que le Ministre des affaires étrangères d'après une note à lui transmise par le Ministère du commerce, me demande des explications sur mes mémoires commerciaux sur la Norwège en 1833 & 1834, et qu'il m'engage à m'entendre avec vous à cet effet. Ceci est d'autant plus nécessaire que vous savez que je vous ai tout laissé, Minutes de tableaux de commerce, Mémoires, Documents originaux, &c, &c. Cependant, je regrette infiniment que vous soyez dérangé à mon sujet, surtout s'il s'agit de rectifier mes erreurs, ce qui serait très possible, mais comme Mr. Moses m'a assisté dans mon travail & qu'il est assez versé dans la partie dont il est question, (les pêches), je crois que si vous vouliez avoir la bonté de lui confier les papiers qui lui seraient indispensables pour cet examen, il pourrait vous en éviter l'embarras & me faire un petit rapport qui m'indiquerait la rectification à faire, s'il y a lieu, ou l'explication demandée.

Je vous serai infiniment obligé des peines que vous voudrez bien vous donner à cet égard, & d'ailleurs, si vous daignez vous rapprocher que le Ministre paraît pressé.

Je vous prie de vouloir bien remettre à Mr. Moses le petit mot ci-inclus où je le prie de se livrer à la recherche en question.

Agréez, Monsieur & cher Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée,

De Thu

Douanes de France.

Le soussigné, Consul de France en Norvège, d' après les ordres qu'il a reçus de son gouvernement, a l'honneur de rappeler aux navigateurs que l'admission des marchandises prohibées à l'entrepôt, n'est autorisée dans certains ports du royaume, que par des navires d'un tonnage déterminé. Ils trouveront ci après un tableau dans lequel sont indiqués les ports qui peuvent recevoir les marchandises prohibées, ainsi que le tonnage exigé pour chacun d'eux:

Désignation des ports ouverts aux marchandises prohibées.	Tonnage de rigueur.	Date de la disposition, qui impose cette obligation.	Observations.
Marseille	100 tonneaux ou plus.	Loi du 9 Fevrier 1832.	1 Last de commerce norvgien è peut être évalué à environ 2 tonneaux $\frac{4}{9}$ de France.
Bayonne	40 do do.	do.	
Bordeaux	100 do do.	do.	
Nantes	60 do do.	Decision ministerielle du 10 Mai 1832.	
Le Havre	100 do do.	Loi du 9 Fevrier 1832.	
Boulogne	100 do do.	do.	
Calais	100 do do.	do.	
Dunkerque	100 do do.	do.	

Christiania le 10 Décembre 1836.

de la Roquette.

Article	Unité	fr.	c.	Gromstad quantités	Gromstad valeur	Lillesand quantités	Lillesand valeur	Christiania quantités	Christiania valeurs	Mandal quantités	Mandal valeur	Farsund quantités	Farsund valeur	Flekkefjord quantités	Flekkefjord valeur	Soggendal quantités	Soggendal valeur
Agrafes & Oillets	Paire	.	40														
Argent en barre	valeur																
Baies de mahaleb	Pot	"	16														
Baies jaunes	tonne	5	"														
Bestiaux vivants, moutons	tête	20	"									1	20				
Bestiaux vivants, chevaux	d°	150	"					2	300	27	4 050						
Beurre	livre	"	83														
Bière	Pot		21					850	178								
Bois à cerceaux	pièce	"	17														
Bois de construction	last	50	"	725	36250	2,277	113,850	14,121	706,050	1 985	99 250			11	550		
Brun rouge	livre	"	9														
Carossier, ouvrage de	valeur	5	"														
Carossier, d°	pièce	150	"														
Cendres, soude	livre	"	6														
Cendres, autres espèces	d°		6														
Céréales, avoine	tonne	7	50														
Céréales, farine d'		12	50														
Céréales, orge		11	"														
Chaux brulée		2	"														
Chiffons vieux		"	21														
Chrome, couleur		"	63														
Chrome, d°		40	"														
Chrome, kali		40	"														
Chrome, sel de	livre	.	63														
Cobalt, oxyde de	d°	1	50														
Cordages vieux	d°	"	63			512	323	3 531	2225			1 652	1 041			272	171
Cordages neufs	d°	1	4														
Cornes de pieds de boeuf	d°		25														
Cornes d°	tonne	10															
Cornes sans distinction	livre	"	21					104	22								
Couleur bleue	d°	1	16														
Crin de bestiaux	d°	1	87														
Cuivre laminé	Skip.	480	"														
Cuivre rosette	d°	375															
Cuivre ouvré	livre	1	66														
Cuivre clous & chevilles	d°	2	8														
Cumin	tonne	35	"					1	35								
Dents	valeur	"															
Douves de barriques	pièce	"	16														
Duvet	livre	10	"														
Écorce de chêne	livre	"	4	30 748	1,230	251 806	10,072	359,072	14,363	280 754	11 230	127 456	5 098	7 735	309		
Fer en barre	Skip.	60	"	1 265	75,900	46	2,760	67	4,020	1	60	"		1	60		
Fer en gueuse	d°	50	"					"		3	150			1	50		
Fer, clous de	d°	75	"					7	525	1	75						
Fer, petits clous de	Caisse	45	"														
Fer, d°	pièce	"	4														
Fil d'archal		"	33														
Foin		12	"														
Fromage	livre	,	50					69	35					40	20		
Fûts vides		2	"														
Gâteaux d'huile		"	16					15,242	2 439	33 360	5 338			11 670	1 867		
Gâteaux de lin		"	16														
Gibier		"	84					168	141								
Glace	chargement	1500	"														
Goudron		20	"					6½	130								
Graines de genièvre		15	"														
Graines de lin		21															
Homards	pièce	"	16	150	24			85,336	13 654	9 000	1 440	56 000	8 960				
Huile de poisson	tonne	60	"											16	960		
Huîtres fraîches	d°	10	"	½	5			64½	645	2½	25	12½	127				
Huîtres marinées	pot	5	"														
Laine brute	livre	"	84														
Lard fumé	d°	"	50														
Lard frais & salé	d°	"	50					300	150								
Menuisier, ouvrages de	valeur	5															
Menuisier, d°	pièce	5	"														
Menuisier, d°	d°	5	"														
Menuisier, d°	d°	5															
Minéralogie, objets de	Caisse	30	"					2	60								
Mousse d'Islande	livre	"	79									108	85				
Mousse de pierre	d°	"	83									4 852	4 027				
Mousse, ivoire de roche	d°	"	83					428	355	808	671						
Mousse, d°	Sac	10	"														
Os	livre	"	2					29 632	593	1 216	24	22 160	443	100	2		
Paille hachée	tonne	"	57														
Pain ordinaire	livre		16														
Pain d'épice	d°	"	25														
Peaux d'ours	pièce	25	"													2	50
Peaux de bouc	livre	"	16			152	24	2851	456					1 108	177	348	56
Peaux, d°	pièce	10	"														
Peaux de mouton &	d°	7	50														
Peaux, d°	livre		16														
Peaux, "	pièce	15	"														
Peaux de chèvre	livre	"	16			168	27	118	19			44	7	128	20	367	59
Peaux d'écureuil	pièce	"	50					17	9								
Peaux d'hermine	d°	3	"					5	15								
Peaux de morse	d°	5	"														
Peaux de glouton	d°	2	50							1	3						
Peaux de veau &c	livre	"	33									8	3				
Peaux de chat	pièce	"	16					2	1								
Peaux de martre	d°	7	50														
Peaux de loutre	d°	5	"														
Peaux de renard	d°	12	50					5	62								
Pierres à aiguiser	d°		9														
Pierres meulières	paire	50	"					1	50								
Pierres de roche	last	10	"					73½	735	111	1110						
Plomb, mine de	Tonne	10	"														
Poissons anchois	Dunk	4	"					4,302	17,208								
Poissons fumés et secs	Skip.	65	"					22	1,430	27	1 755	22	1 430	54	3 510	12	780
Poissons salés	tonne	60	"	480½	28,830	293	17,580	4,319½	259,147	14 459¼	867,555	11 911½	714,690	107 519¾	6,451,185	20,467½	1,228,050
Poissons séchés sur rocher	Skip.	65	"														
Poissons saumon fumé	d°	75	"	2¼	169			¼	19								
Pommes de terre	tonne	5	"														
Racine d'épine vinette	livre	"	25							366	92						
Rogues	tonne	15	"														
Sacs vides	pièce		50														
Saffre	livre	3	41														
Sel	tonne	7	50														
Sellier, ouvrage de	valeur																
Suif	livre	"	37														
Suif, chandelles de	d°	"	65														
Verreries, brisé	d°	"	1														
Verreries, bouteilles vertes	pièce	"	12														
Verreries, à vitre	caisse	85															
Verreries, d°	panier	30															
Verreries	pièce	1	25														
Verreries, autres espèces	Caisse	50	"														
Viande fumée	livre	"	25					700	175								
Viande salée	d°	"	25														
Vitriol bleu	d°	"	16														
Vitriol vert	d°	"	16														
autres march. non dénommées																	
					142,408		144,636		1025,167		992,133		92,731		6,458,710		1,229,166

Article	Egersund quantités	Egersund valeur	Stavanger quantités	Stavanger valeur	Bergen quantités	Bergen valeurs	Molde et Aalesund quantités	Molde et Aalesund valeur	Christiansund quantités	Christiansund valeur	Trondhjem quantités	Trondhjem valeurs
Agrafes & Oillets												
Argent en barre												
Baies de mahaleb												
Baies jaunes											¼	1
Bestiaux vivants, moutons												
Bestiaux vivants, chevaux			2	300								
Beurre					2,196	1 822						
Bière					7,523⅓	1 580						
Bois à cerceaux												
Bois de construction			7	350	308	15 400	127	6350	610	30,500	3,345	167,250
Brun rouge					534	48						
Carossier, ouvrage de												
Carossier, d°												
Cendres, soude												
Cendres, autres espèces											72	4
Céréales, avoine												
Céréales, farine d'												
Céréales, orge												
Chaux brulée												
Chiffons vieux												
Chrome, couleur											309½	195
Chrome, d°											2	80
Chrome, kali											4	160
Chrome, sel de											2 250	1 418
Cobalt, oxyde de												
Cordages vieux			8 784	5 534	7,667⅓	4 831					2 880	1 814
Cordages neufs					116	121						
Cornes de pieds de boeuf					3731	933						
Cornes d°											18½	185
Cornes sans distinction					22 082	4 637					33 379½	7 010
Couleur bleue												
Crin de bestiaux					5751	10 754						
Cuivre laminé											12½	5 680
Cuivre rosette											2 373	889 875
Cuivre ouvré					28⅓	47						
Cuivre clous & chevilles											218½	455
Cumin					½	18					2	70
Dents					"	915						
Douves de barriques												
Duvet					152½	1 525					2	20
Écorce de chêne			11 272	451								
Fer en barre					1	60					60	3 600
Fer en gueuse			2	100	4	200						
Fer, clous de												
Fer, petits clous de												
Fer, d°												
Fil d'archal												
Foin												
Fromage					1818½	909			12	6	85	42
Fûts vides												
Gâteaux d'huile												
Gâteaux de lin												
Gibier					15	13					132	111
Glace												
Goudron					62	1 240			271½	5,430	72	1440
Graines de genièvre												
Graines de lin												
Homards	84 000	13,440	154,000	24,640	140,203	22,432	75 773	12,124				
Huile de poisson	18	1,080	2	120	23 622	1,417,320	212	12,720	1 669	100,140	2 350	141 000
Huîtres fraîches			139	1 390	149	1 490						
Huîtres marinées					133½	667						
Laine brute											4	3
Lard fumé												
Lard frais & salé					3,777	1 888						
Menuisier, ouvrages de												
Menuisier, d°											243	1 215
Menuisier, d°											48	240
Menuisier, d°											16	80
Minéralogie, objets de												
Mousse d'Islande					28	22						
Mousse de pierre					35,867	29,769			10,459½	8 681	2 979½	2 474
Mousse, ivoire de roche												
Mousse, d°												
Os			124 456	2,489	371 914½	7,438			10 436	219	167,278	3 346
Paille hachée												
Pain ordinaire											150	24
Pain d'épice												
Peaux d'ours												
Peaux de bouc			310	50	32,623	5,220	6,784	1 085	892	143	1 997½	320
Peaux, d°												
Peaux de mouton &												
Peaux, d°					1,886	302	82	13	"	"		
Peaux, "											5	75
Peaux de chèvre					12 041¾	1,927	1 153	184	274	44	783	125
Peaux d'écureuil												
Peaux d'hermine							20	60				
Peaux de morse											227	1135
Peaux de glouton												
Peaux de veau &c					10 436	3 444	310	102	15	5		
Peaux de chat					2	1						
Peaux de martre					94	705	21	158			73	548
Peaux de loutre					1	5					29	145
Peaux de renard					6	75						
Pierres à aiguiser											800	72
Pierres meulières					10	500					30	1 500
Pierres de roche			137½	1375								
Plomb, mine de					6	60					1	10
Poissons anchois					2,927	11,708					1	4
Poissons fumés et secs	3	195	118	7,670	67 028	4,356,820	231	15,015	2,637	171,405	9,986	649,090
Poissons salés	27 698¼	1,661,895	88 032¼	5,281 935	167 978⅞	10078,734	4 151½	249,090	4,285⅛	257,108	7,349	440,940
Poissons séchés sur rocher					17 458¼	1134,786	24	1560	11 876	771,940	17 989	1,169,285
Poissons saumon fumé			⅒	8	5⅓	400	⅓	25	⅛	9	3¼	244
Pommes de terre												
Racine d'épine vinette												
Rogues			337¾	5 065	16,341	245,115	1,583½	23,752	5 501¼	82,519	767¼	11 509
Sacs vides												
Saffre												
Sel												
Sellier, ouvrage de											1 pain	
Suif					3	2					67	38
Suif, chandelles de					3370	2 191						
Verreries, brisé					432	4						
Verreries, bouteilles vertes												
Verreries, à vitre												
Verreries, d°												
Verreries												
Verreries, autres espèces											2	100
Viande fumée					24	6					6	2
Viande salée					19 935	4,984						
Vitriol bleu												
Vitriol vert												
autres march. non dénommées												
		1,676,610		1,381,177		13,027,919		298,486		1,345 550		3,496,890

Etat des principales exportations de Norvège, non compris celles du Nordland et du Finmark pendant l'année 1835.

Noms des Marchandises		Unités	Valeur de l'unité	Frederikshald quantités	Frederikshald valeurs	Frederikstad quantités	Frederikstad valeur	Moss quantités	Moss valeurs	Drøbak quantités	Drøbak valeur	Christiania quantités	Christiania valeur	Drammen quantités	Drammen valeur	Holmestrand quantités	Holmestrand valeur	Tönsberg quantités	Tönsberg valeur	Laurvig quantités	Laurvig valeur	Langesund quantités	Langesund valeur	Kragerøe quantités	Kragerøe valeur	Østerriisöer quantités	Østerriisöer valeur	Arendal quantités	Arendal valeur
Agraffes & Oeillets		paire	„ 40			27 000	10,800											6 500	2 600										
Argent en barre		valeur	6 „									109,617½	657,502																
Baies	Semahaleb	pot	„ 16			1 320	212					357½	50																
	jaunes de nerprun	tonne	5 „																										
Bestiaux vivants	Moutons	tête	20 „																										
	Chevaux	d°	150	1	150	2	300	4	600			3	450	81	12 150			6	900	2	300	3	450	2	300				
Beurre		livre	„ 83			48	40									12	10												
Bière		pot	„ 21									1 680	353					36	8										
Bois	à cerceaux	pièce	„ 17															16 480	2 801	11 440	1 945								
	de construction	last	20 „	11,100½	555 025	16,767	838,450	8 087	404,350	4 083½	204 175	25 710	1,285 500	62,442	3,122,100	5,677½	283,850	1,893	94,650	9 078	453,900	28 408½	1,420,425	6 882	344,100	10 421	521 050	12,148	607,400
Brunrage		livre	„ 9									900	81	701	63														
Vannier	ouvrage de	valeur	5 „												550														
	d°	pièce	150 „			1	150																						
Cendres	soude	livre	„ 6																							256	15		
	autres espèces	d°	„ 6																										
Céréales	avoine	tonne	7 50									560	4 200	52	390														
	d° farineux	d°	12 50			12	150																						
	Orge	d°	11 „							¼	3																		
Chaux brûlée		d°	2 „															48	96									50	100
Chiffons vieux		livre	„ 21									2 086	438																
Chrome	couleur	d°	„ 63																										
	d°	caisse	40 „																										
	natif	d°	40 „																										
	oxide	livre	„ 15																										
Cobalt et oxide de		d°	1 50									57	86																
Cordages	vieux	d°	„ 63									600	378			6 170	3 887												
	neufs	d°	1 4																										
Cornes	façonnées	d°	„ 25																										
	d°	tonne	10 „																										
	sans destination	livre	„ 21											294	62													452	95
Couleur bleue		d°	1 16							2 100	2 436	6 124	7 104	236,987	274,905														
Crin de bestiaux		d°	1 87																										
Cuivre	laminé	Skip.	480																										
	rosette	d°	375 „																										
	ouvré	livre	1 56																										
	clous & chev.	d°	2 8																										
Cumin		tonne	35 „	4	140							1 293	45,255	63¼	2 214							3	105						
Dents		valeur	„																										
Douves à barriques		pièce	16																			3 000	480						
Duvet		livre	10																										
Écorce de chêne		d°	„ 4																	1,280	51			31,570	1 273	53 537	2 141	367,808	14 716
Fer	en barre, fonte	Skipp.	60					30	1 800			1 491	89 460	1,044	62 640			18	1,080	1,154	69,240	3 082	184,920	63	3 780	3 319	199,140	344	20 640
	enguerre	d°	50 „																										
	clous de	d°	75 „	3	225			1	75			10	750	8	600			6	450									2	150
	petits clous de	caisse	45 „			2	90																						
	d°	pièce	4			651 000	26,040																						
Fil d'archal		livre	33			1 420	469					1 895	626																
Foin		Skip.	12											25	300														
Fromage		livre	50									920½	462																
Futs vides		pièce	2 „											50	100														
Gateaux	d'huile	livre	„ 16			77,040	12,326					10,600	1,696																
	de lin	d°	„ 16			84,960	13,593					58,500	9,360																
Gibier		d°	„ 84	50	42					900	756	3,448	2 896	888	746									75	63				
Glace		chargement	1500 „															1	1 500					2	3 000				
Goudron		tonne	20 „									49	980							1½	30							17	340
Graines	de genièvre	d°	15 „									1	15	1	15	¾	11												
	de lin	d°	21 „	83	1 743							416	8 736			½	10												
Homards		pièce	„ 16															93 831	15,013	16,009	7 361					5 000	800		
Huile de poisson		tonne	60 „																	4	240							124	7,440
Huitres	fraiches	d°	10 „																	83	830			37	370				
	marinées	pot	5 „																										
Laine brute		livre	„ 84	48	40																								
Lard	fumé	d°	„ 50									380½	190					12	6										
	frais & salé	d°	„ 50																										
Menuiserie	ouvrage de	valeur													250														
		pièce	5 „																										
		d°	5 „																										
		d°	5 „																										
Minéralogie	objets de	caisse	30 „																										
Mousses	d'Islande	livre	„ 79																										
	de pierre	d°	„ 83	2,800	2,324																								
	noire de roche	d°	„ 33																										
	d°	sac	10 „																			12	120						
Os		livre	„ 2	38 854	777					4,800	96	67 094	1 342	160,839	3,217	23 538	471	11 881	237					600	12	1 219	24	28,341	567
Paille hachée		tonne	„ 57											40	23														
Pain	ordinaire	livre	„ 16			300	48																						
	d'épice	1 d°	„ 26									7½	2																
Peaux	d'ours	pièce	25 „																										
	de bouc	livre	16									2 442	391															285	46
	d°	pièce	10 „	40	400																								
	de mouton & d°	d°	7 50	400	3 000																								
	d°	livre	16									80	13																
	d°	pièce	15 „																										
	de chèvre	livre	„ 16			91	15					7 171	1,147															365	59
	d'écureuil	pièce	„ 50																										
	d'hermine	d°	3 „																										
	de morse	d°	5																										
	de glouton	d°	2 50																										
	de veau, bête à corne	livre	33									848	280																
	de chats	pièce	16																										
	de martres	d°	7 50																										
	de loutres	d°	5 „																										
	de renards	d°	12 50																										
Pierres	à aiguiser	d°	„ 9											38 000	3,420							23,000	2,070						
	meulières	paire	50 „																										
	de roche	last	10 „																										
Plomb	mine de	tonne	10 „																										
Poissons	anchois	Dunk	4			49	196			495	1,980	5 266	21,064	45	180			733	2 932										
	fumé, sec	Skip.	65									27	1,755	½	33					39	2,535							14	910
	salé	tonne	60 „	994	59,640	¼	15			213	12,780	612½	36,932	247	14,820			560	33 600	3 446¼	206,775			1,627½	97 650	12	720	6,002	360,120
	séché/stockfisch	Skip.	65 „																										
	saumon fumé	d°	75 „	1⅛	84			⅛	9	⅛	9	½	37	1/16	5													6⅓	475
Pommes de terre		tonne	5 „											¾	4														
Racine d'épine vinette		livre	„ 25									1 920	480																
Rogue		tonne	15 „																										
Sacs vides		pièce	„ 50											44	22														
Saffre		livre	3 41											79,000	269,390														
Sel		tonne	7 50									20	150			30	225	12 790	95 925					60	450				
Sellier	ouvrage de	valeur	„												90														
Suif		livre	„ 37																										
	chandelles de	d°	„ 65											30	20														
Verreries	brut	d°	„ 1																										
	bouteilles vertes	pièce	„ 12									7,150	858	150	18														
	à vitre	caisse	85 „									5	425	3	255														
	d°	panier	30 „									209	6,270																
	d°	pièce	1 25											72	90														
	autres espèces	caisse	50 „									30	1,500																
Viande	fumée	livre	„ 25															24	6										
	salée	d°	„ 25																										
Vitriol	bleu	d°	„ 16													1 850	296												
	vert	d°	„ 16											700	112														
autres march. non dénommées		valeur																											
					623,590		902,424		406,834		222,235		2,187,925		3,768,869		288,553		251,932		743,207		1,608,570		450,998		723,390		1,013,058

Exportations de Norvège en 1835

Bois carré	Poisson salé	Bois de sc
555,025	28,830	1,134,786
838,450	17,580	1,560
404,350	259,147	771,940
204,375	867,555	1,169,285
1,285,500	714,590	
3,122,100	6,451,185	3,077,571
283,850	1,228,050	
94,650	1,861,895	Agrafes
453,900	5,281,935	10 800
1,420,425	10 078,734	2600
344,100	249,990	13 400
521,050	257,108	
607,400	440,940	Beurre
36,250	59 640 -	40
113,850	15 -	10
706,050	12,780 -	1822
99,250	30,932 -	
550	14,820 -	1872
350	33,600 -	
15,400 -	206,775 -	Bière
6,350 -	97,650 -	178
30,500	720 -	1,580
167,250	360,120 -	353
11313,775		8
	2835,791	2,119
Poisson fumé		
1,430		Brai à canons
1,755		2801
1430		1645
3510		4,446
780		gibier
145		141
7,670		13
4,336,820		111
15,015		42
171 405		756
649,090		2,896
1,755 -		746
38 -		4,705
2,935 -		
5213,423		goudron
		130
os exact		1,240
à jusqu'ici		5,430
21,296		1,440
		980
mang de bois	719,168	30
Etat de		340
exact		
7 888	Clous de fer	9,590
	225	
chevaux	75	grains de lin
exact	750	1,743
20,250	600	8,736
	450	10
hommes	150	
exact	525	16,489
119,888	75	
		Hommes
Cuivre		24
140 -	2850	13,664
42,255		1,440
2,214	Fromage	8,960
105	35	13,440
35 -	20	24,640
18 -	909	22,432
70 -	6	12,124
	42	15,013
47,837	462	7,361
Tour de chêne		800
1234	1474	
10072		119,888
14,363	graines d'huile	
11,230	2439 -	
6,098	5,358	Huile de poisson
809	1,867	240
451	12,326	7,440
51	1696	960
1,373		1080
2141		120
14,716	23,666	1,417,320
	graines de lin	12,720
60,934	13593	110,140
	9360	141 000
	22 953	
		1,681,020

Brai sec	Peau chèvre	Hommes construits
81	15 -	858
63	1147 -	18
48	59	
	27	876
192	19	
	7	Viande salée
Coke 323	20	175
2,225	59 -	4,984
1,041		6
171	1927 -	
5,534	184	5165
4,831	44 -	
1814	125 -	
378		
3887	3633	
	p. d. Vlies	
20 204		
	3	
Cornettes dist.	3444 -	
	102	
4,332	5 -	
22	280	
4637		
7 010	3834	
62	p. de marbre	
95	705	
	158	
11 826	548	
Couleur bleue	1411	
	pierres à aigu	
2,436	3,420	
7,104	2,070	
274,905	72	
284 445	3562	
huiles fraîches	pierres à broch	
5	735	
645	1,110	
25	1,375	
127		
1390	3220	
1490		
	Anchois	
830	17,208	
370	11,708	
	4	
4,882	196	
Lard fran		
150	1,980	
1 888	21,064	
	180	
2038	2932	
mesure de pierre		
4,027	55272	
29,760	Saumons fumés	
8,681	184	
2,474	9	
	9	
44951		
	37	
monnaie noire	5	
2324	475	
355	169	
	19	
671	8	
3350	400	
	25	
pierre de construction	9	
24	244	
456		
177	1493	
56		
50		
5220	Rogues	
1085		
	5,065 -	
63	245,115 -	
320	23,752 -	
391	82,519 -	
46	11,509 -	
7 888	307,960	
Tourmente	Sel	
	150	
13	225	
302	95,925	
13	450	
328	96,750	

Tableau comparatif des exportations et des importations des bureaux de douane de Norvège en 1835

Ports	Exportations valeur en francs	Importations	Total	Observations
Frédérikshald	623, 590			
Frédérikstad	902, 894			
Moss	406, 834			
Drôbak	222, 235			
Christiania	2,189, 420			
Drammen	3,768, 884			
Holmestrand	288,760			
Tonsberg	251, 804			
Laurvig	743, 207			
Langesund	1,608, 570			
Krageröe	450, 998			
Osterrisöer	723, 890			
Arendal	1,013, 058			
Gromstad	142, 408			
Lillesand	144, 636			
Christiansand	1,025, 246			
Mandal	992, 828			
Farsund	735, 031			
Flekkefjord	6,458, 710			
Soggendal	1,229, 166			
Egersund	1,676, 610			
Stavanger	5,331, 477			
Bergen	17,373, 068			
Molde & Aalesund	322, 238			
Christiansund	1,428, 069			
Trondhjem	3,503, 074			
	53,557,605 f.			

	Til Frederikshald	Til Frederiksstad	Til Moss	Til Drøbak	Til Christiania	Til Drammen	Til Holmestrand	Til Tønsberg	Til Laurvig	Til Langesund	Til Kragerøe	Til Østerriisøer	Til Arendal	Til Grimstad og Lillesand	Til Christiansand	Til Mandal	Til Flekkefjord	Til Farsund	Til Stavanger	Til Egersund og Sogndal	Til Bergen	Til Molde og Aalesund	Til Christiansund	Til Trondhjem	Til sammen
Bomuldsmanufacturvarer, Do. Klæde, Cabinets &c. Td.	334⅛	15 23/24	70¾	½	1313⅝	194 17/24	20½	432½	57	100⅝	2½	9⅝	123½	2	353 15/16	34½	29¼	12¼	103 1/20	19½	1158¼	16	49⅞	654½	5109 7/240
Bomuldsmanufacturvarer, som ikke til Forædling og Anvendelse henhører Td.	5660¼	810¼	3823¾	56½	57154¾	6978⅛	495	1333¼	3402¼	4320	552	1858¾	4606¾	665½	9126¾	2218	3018⅜	3024⅗	5246	650½	43940¼	476	1300½	38639½	201357⅝
Bomuld Td.	3117½	916	8189		56586	15357	443	1389	9523	2291	582	244	1765	261½	2311	300	624	634½	1109½	144	4450½	729	636	3240½	124843
Bomuldsgarn, ufarvet Td.	2294½	578⅞	2954	42	41115	8148⅚	821	124¾	1873	1006	41	84½	773	123½	1367⅜	168¼	262⅝	142¼	270⅞	33¼	2512¾	171½	105⅞	15013½	80028 5/24
Do. farvet Td.	248¼	94	886	6	6752⅜	906⅛	65½	219½	631	103¾	20½	34¼	246½	15¾	395⅞	5¼	113½	64¾	236⅞	28½	1366¾	11½	41⅜	1720⅓	14214
Brændeviin af Korn Potter	5288	2308½	5365½	112	116272½	25509	2283½	2674	30266	7801	3815½	1133	5061	277½	22776	1206	7209	2917	15065½	1826	56821	1582	3405½	40039	361064
Caffebønner Td.	42279	4471	99767	19694	603395	168290	19737	11184	108512	51111	11368½	16296	49041	17981	72015	17239	39584	27363	28057	11887	238034	6215	22435	206355	1892810½
Eddike Potter	2476	778	1492½	277	33956½	7226½	472¼	1758	4149	1899	1571	336½	5833	636	5147	619½	1129½	929½	2360½	30	36998½	1140	989	9615¼	121820
Hamp, heglet Td.	119¾	2		15	608½	851	330	55	393	475		693	225	84			6367			198					10416¼
Hamp, uheglet Td.	1000	995	25440	1927	127186	31096	2492	73004	39425	16518	5512	37080	37028	197	101687	51720	54387	24668	85029	7421	1186635	41366	53795	146419	2152027
Humle Td.	665				10457	3623	200	92	379	2123	12	12	691	348	2462	1412	458	2633⅓	5840	434	56334	2603	3319	21303	115400⅓
Hør eller Lin heglet Td.	157	1128			246	204		75	617	511	24	55	3427	24	202				32		585				7287
Do. uheglet Td.	3247	325½	5346	1499	64047½	51111	24599	13015	25005	7385	3943	2593	8721	3286	37335	50056	37302	13816	43046	7678	121729	17381	16652	51987	611105
Byg Td.	5075½	1657¾	10081¾	3024¾	90080¾	58025	1893	4676⅝	9528	22316½	5996¾	8899¼	9361¼	4037¾	14979¾	2907½	3987¼	875½	8346	1283⅓	113671¾	1394	4189½	42847	429136⅛
Byggryn hele Td.	74¾	30⅞	21¼	32⅜	1186⅝	902⅜	70	144½	106	288	208¾	431½	363¾	380¾	1484⅞	196⅛	177⅞	19¼	182 11/24	57¾	3739	72⅞	274½	1394⅔	11840 7/12
Do. halve Td.	8¾	4⅛	3¼		373⅞	153½	2	3¾	44¾	155	14⅜	14¾	24½	⅞	69	1	8	¼	22½	16¾	368	2¾	37	24⅓	1353⅓
Byggmeel Lt.	119		9½		301½	4357	16712	650⅞	2309½	572	2239¼	183	24½	62	1678¾	35	28½	182½	333½		5703⅛		285½	723⅝	36510⅝
Erter Td.	37⅜	12	125¾	43¾	2672⅜	1349½	91¼	276¼	195½	917½	181¾	469⅝	480½	150⅝	861¼	352½	280	128¼	527¼	207½	2635¼	26⅝	11⅜	562¼	12596
Havre Td.	[illegible]				738½	1953		4	26½	155	20	506½	457½	236	1159	240	736¼	153	103	67½	4991	105		532	12183¾
Hvede Td.	107½	80¼	603½	206⅛	3859⅝	2379⅝	60	209⅜	628½	1142½	270⅝	127½	1144⅞	116	1961½	327⅞	679⅝	111½	1000¼	53⅝	8609⅞	162⅛	179½	2213¾	31235⅝
Hvedemeel Lt.	3655⅜	932⅜	1747⅝	4521¾	36766½	11976⅞	692¼	1123¼	1661⅜	1122¾	3862	765⅜	1234⅞	402¾	3145	574	1160	620	1687⅝	376¾	15278½	842	1636½	10122⅝	105908⅛
Malt af Byg Td.	392½	150¼	190½	37½	5599¾	2260¼	195½	376⅝	257	1743½	686½	984⅛	1051⅛	363¾	1862¾	361	994	258½	1996	364¼	16025¼	502¾	1217	8979¾	46850⅛
Rug Td.	3194¼	2293¾	4838½	681¼	36516	26157	2548	5276¾	10991	10651½	5872¼	6235	15043½	4858	19105	3189¾	4462¾	1689¼	10737½	1497	39444½	244½	725¾	15666⅝	241968⅞
Rugmeel Lt.		6¼			201¾				51¼			22	10		12	42¾	1847¼		2¼	292½	20¾		152¾	13197	15858½
Olie, Hamp- og Linolie Td.	2458	296	1073	143	99917	21315	2502	2943	4581	9141	1617	1350	7259	669	15756	1936½	4333	1516	12004	172	47343	1616	2887	29378	272205½
Ris Td.	8817	1516½	7368	1842	102303½	46195	4045	4327	7524	14207	4279½	9751	29342	5378½	24998½	1959	2029½	1293	1514	808	27397¾	900	1661	7680	334774¾
Risengryn Td.	5694	3881	2636	461	113059	29522	2049	4916	12070	11315	2029	1531	10296	1286	11210	3098½	9286	8085	8235	3425	49293	1766	2009	28875	326027½
Rosiner Td.	5107	625½	3461		54872	9874	56	440	1899	2451	564	772	3390½	189	4541	3034	2792	1344	2671	170½	20316	504	971	20483	140527½
Rom Potter	394				2014	1477½	600			263			135		848						2064				7795¾
Salt Td.	2960	258			24075	9168	699	1195	278	4116	222	675	11690	1837	14142½	1954½	32662½	7399½	63689½	7628½	209673½	2182	9293	27430½	433229
Seildug grov Td.	1000	923	6144		13543	7650¼	2024	6813	7396	10109	4344	92	8090	815	10528	1448	5036	2634	9136	555	39968	1318	4444	9114	153124¼
Seildug fin, Klæde, og Lærreder Td.	35	330	2514	467	14287	1826	62	1147	776	1689	2518	1554	1184½		4129	495	4692	1525	5311	347	159763	1375	1276	6376	213678½
Silkevarer Td.	74	8⅜	31¾		1134⅜	134⅞	7¾	16½	31	67¼	23⅘	9¼	50 37/40	5½	266⅝	42⅞	54⅗	68¼	200¾	15⅛	972 7/12	22¾	100⅗	1575	4914⅓
Sirup Td.	3444	2997	9		63680	20500½	4239	3476	2847	11046	1545	2142	9307	85	18455	2090½	3875	3135	19897	869	324757	9457	27965	259605	795423
Smør Td.	238	1259	3495	1217	84676	47424½	2999	5243	30528	23062	29027	45621½	86877	27321	143297	8863	5070	3092	754	1397	6895	332	174	1660	560522
Stenkul Td.	660	40	1037		2150	1159		759½	2566		33	693	147	360	1781½	703	127	1054½	1773	100	3713		412	3669	22937½
Sukker raat Td.	16456	3872	23362		702342	73832	2617	6208	56012	64702	7361	2845	32291	2271	41638	25747	12014	11465	19400	6228	189672	4482	6050	119944	1430811
Sukker [illegible] Td.	734		5918		12114	6633	349			246	1431				4322				1342		15616	951	1209	14200	65065
Sukker raffineret og Candis Td.	29271½	7935	27919½	4373	344720	110738	28597½	13932½	66382	39662	7515½	4972½	25151	3585	35090½	14535½	16856	12731	21223	2816	234913¼	5507½	20933	154448	1232008¾
Sæbe grøn Td.	2194	159	44	600	57534	2525	234	1874	6869	15517	3444	721	860	410	23129	8679	14453	3364	17048	2050	53438	1315	1222	3244	220927
Do. hvid Td.	1162	145	1416		48321	9194	330	2971	3237	1969	24	594	5720	329	2842	776	903	818	1173	2	37979	592	1934	23951	146382
The brun Td.	1025½	243¾	1115	148	22699	3199⅓	373½	408½	1164	2069	641¼	163	2586½	336	3517½	1643¾	1390	1120	745	192½	4104¼	510	778	5686½	55839⅚
Do. grøn Td.	48	6	4		124½	116¼			9	16½		439¼	1		53¼	2	3	1¾	44½	47	245⅚		1½	136½	1299⅚
Tobaksblade og Stilke Td.	7789		111867	2077	338043	173522½		20563	66066	82738	7023	8256	43254	1216	47434½	7813	7411	7627	13081	1089	351521	1552	37752	196051	1533746
Andre Varer Td.	4039½	755	4745	10½	66793½	10221½	867½	2529	4766½	6536½	1036	2451	5087	367½	7472¾	1747½	2763½	5528¾	6557½	715½	34489½	830½	2505½	25700	198517
Viin Potter	18603	3793	5084	2358½	162345½	22443½	2272¼	4346	10032½	15289½	4952½	2325¼	25402½	1367½	26100½	2167	9539	6127½	14581½	2985	102907½	3740	7154	41514½	497432

[illegible] Moses

Exportations de grains de Danemark en Norvège et au Finmark pendant l'année 1836 (Dagen 16 février 1838).

	Tonne	Norvège Pounds		Finmark Tonnes
Froment	4 Sp.	26,213.	——	"
farine de	3½ Sp.	2,855.	——	"
Seigle	3	115,150.	——	005
farine de	3½	77.	——	000
Orge	2½	324,668.	——	800
farine de	2	1,112.	——	90
gruau de	4	14,305.	——	116
Malt d'	2½	28,962.	——	100
Avoine	2	24,995.	——	"
gruau d'	2½	23	——	"
Blé sarrasin (Boghvede)	3 Sp.	9	——	"
gruau de	(4 Sp.)	255	——	"
Pois	(2½ Sp.)	11,488	——	22
Vesces (Vikker)	(2 Sp.)	860		
Navette (Rapsfrø et Roesfrø)	3 Sp.	554		
		551,526 — Tonnes		1135 — Tonnes

3

1,654,578

786

Tableau des marchandises importées de Russie en Norvège, non compris le Nordland & le Finmarken, pendant l'année 1833.

Espèce de marchandises	Unités des mesures, poids &c.	Frederikshald	Frederikstad	Moss	Dröbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tönsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Österriisöer	Arendal	Grimstad
Bois	Pund, livre	157		3,157			200								
Bois de charpente	[illegible]						6								
Bougies	Pund			70		121								40	
Brosses de crin?	Pund					2,302	174		25					12	
[illegible]	Pund					8									
[illegible]	valeur														
Briques	pièce														
Caviar	tonde														
Avoine	d°													26	
Gruau d°	d°														
Froment	d°														
Farine d°	Pund					150	560			230				680	
Céréales — Orge	tonde														
Gruau d'orge	d°														
d° concassé	d°														
Pois	d°														
Seigle	d°					2,155	1,464			250			3	612	
Farine d°	Pund														
Gruau de millet	Pund					47									
Gruau de blé?	tonde														
Fenouil	d°														
Chènevis	tonde					6	1								
Gr. de lin	d°		202				1							1	
Malt	d°														
Chanvre	Pund	760		26,574		30,460	28,512	2,190	51,230	1,436		324		35,480	
Chandelles	Pund, livre			5,812			18		26	35					
Chaînes de fer &c.	Pund														
Cire	d°														
Cordouans, ouvragés	nombre, Pund														
Crins de chevaux?	Pund														
Colle de poisson	Pund					18									
Cumin	Pund														
Cordages	Pund						432		154					9,255	8,440
Cuirs et peaux															
Cuirs secs	livre, pièce					1,252									
d° à semelles	Pund														
d° maroquin	d°														
d° de Russie	d°														
Duvet?	d°														
Étoupes à calfat	Pund														
[illegible]	livre														
[illegible]	Pund														36
[illegible] de fer	Pund														
[illegible]	Pund														
Fil de chanvre?	Pund					37,080								432	
d° de lin	Pund					8,154	626								
[illegible] de table	Pund													26	
Langue de Bœuf	d°														
[illegible]	valeur														
[illegible]	Pund														
Manne (graine)	Pund														
Miel	Pund														
Ouvrages [illegible]	valeur														
d° tourneur	valeur														
[illegible]	Pund														
Plumes à lit	Pund					2,796	1,276		700					152	
Plumes à écrire	d°						38				27			5	
[illegible]	Pund														
[illegible]	tonder, tonne														
[illegible]	Pund														
[illegible]	valeur														
[illegible]	Pund			167											
[illegible]	valeur														
Fourrier?	valeur														
Savon blanc	Pund														
d° vert	d°					17				35					
Étoupes de chanvre	livre								27						
d° d° lin	d°	640		7,450		22,220	7,920	636							
Toile peinte	d°	6,980		1,870		47,040	20,610		706	3,422	3,485	2,430		5,950	
d° non peinte	d°														
d° de Flandre	d°					382			11			64			
d° à doubler?	d°	66				90	130				22				
d° cirée	Pund														
Tapisserie															
Tableaux [illegible]	valeur														
[illegible]	Pund														
[illegible]	Pund														
[illegible]	Pund														
[illegible] de Riga	valeur								1						
[illegible]	tonde														
[illegible]	Pund	2,360		5,160		75,390	24,370	1,066	7,975	1,435	8,870	964		5,330	1,520
[illegible]	d°														
[illegible]	Pund, livre														
Toiles à voile	d°	610	550	5,788	228	5,064	1,292	252	3,480	1,238	4524	574		7,098	1,096
d° de Ravensduck	Pund	348		840	40	5,864	640	108	340		66	296		1,164	168

Espèce de marchandises	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Aalesund	Molde	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Observations
Bois							500	11,180				841	16,035	287 à 288
Bois de charpente			425				34	187					652	
Bougies	129			7			29	265	2			30	693	
Brosses de crin?								420					3,023	
[illegible]								220					228	
[illegible]							2	8					10	
Briques								21,000					21,000	
Caviar							1/4	3/4					1	
Avoine													26	
Gruau d°								4					4	
Froment			99	105	5		7	502	45				763	
Farine d°		155	4,190	10,758			7,045	14,384	310	324		560	39,346	
Céréales — Orge				21			410						431	
Gruau d'orge				6			20						26	
d° concassé							6						6	
Pois				4			73	2				1	80	
Seigle	322	7	891	534	10		1,525	2,890	45	28		110	10,846	
Farine d°							155		1,440				1,595	
Gruau de millet				88			473	10,595				32	11,235	
Gruau de blé?				8			16	446					470	
Fenouil								210					210	
Chènevis								2					9	
Gr. de lin								1				36	241	
Malt		2		35			278	119					434	
Chanvre	48,246	14,180	32,310	28,290	1,380	1,280	70,128	846,395	28,080	1,670	57,703	144,646	1,451,274	
Chandelles			505	1,728			109					447	8,680	
Chaînes de fer &c.							700						700	
Cire	19		16	27			15	270	13				360	
Cordouans, ouvragés							2	10 / 29					10 / 31	
Crins de chevaux?								4 / 28					4 / 28	
Colle de poisson								5				6	29	
Cumin							798	224					1,022	
Cordages	5,258			2,970			27,540						54,049	
Cuirs et peaux														
Cuirs secs							2,654 / 20	11,652 / 520					15,558 / 540	
d° à semelles				27				25					52	
d° maroquin								10					10	
d° de Russie								23					23	
Duvet?			31				3 4/[illegible]	7 28/20					7 32/84	
Étoupes à calfat							1,005						1,005	
[illegible]							2,000						2,000	
[illegible]	47			16									99	
[illegible] de fer							50	92					142	
[illegible]								68					68	
Fil de chanvre?							2,330	1617				3,812	45,271	
d° de lin			416	300				760				1,690	11,946	
[illegible] de table			6				18	270					320	
Langue de Bœuf								104					104	
[illegible]				2			12	15					29	
[illegible]				18				460					478	
Manne (graine)				76			60	1457				135	1,723	
Miel								45					45	
Ouvrages [illegible]							2	58					60	
d° tourneur				1			1	16					18	
[illegible]	12						15	66				17	110	
Plumes à lit	180		168	70			895	8,077				380	14,604	
Plumes à écrire				15			27	285	3		5	1	406	
[illegible]							20	80					100	
[illegible]												14	14	
[illegible]							768						768	
[illegible]								23½					23	
[illegible]							30	20					217	
[illegible]														
Fourrier?														
Savon blanc								5					5	
d° vert			51	117	32		338	5,504	113				6,207	
Étoupes de chanvre			90		80		610						807	
d° d° lin		800	6,504	4,480		300	8,430	40,024	330			885	100,619	
Toile peinte	10,500	5,580	1,295	7,170	612	1,408	81,330	138,172	12,044	1,936	3,830	22,365	380,735	
d° non peinte							5	190					195	
d° de Flandre				18			44	5,470					5,989	
d° à doubler?	37	56	102	38		16	410	5,482	110			276	6,835	
d° cirée			142	15			66	356	137	35			751	
Tapisserie							2	8					10	
Tableaux [illegible]								15					15	
[illegible]								13					13	
[illegible]				6			20	180					206	
[illegible]								70					70	
[illegible] de Riga				7			7	26				1	42	
[illegible]							50					17	67	
[illegible]	40,975	6,922	15,970	30,420	820	700	64,636	46,620	12,905	708	10,610	57,310	432,086	
[illegible]							46	560					606	
[illegible]								152					152	
Toiles à voile	3,805		1,859	2,363		250	7,682	36,704	1,433	86	4,814	4,054	97,744	
d° de Ravensduck	1,304	34	972	3,051	15	40	3,320	134,540	767	70	1,880	4,597	166,470	

État des principales marchandises importées en Norvège & dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de Douane pendant l'année 1835

Noms des Marchandises	unité	Fréderikshald	Fréderikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerrisøer	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde & Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Prix de l'unité en Specie (Sp. Sk.)	Prix de l'unité en francs	Prix total en Francs	Observations
Beurre	lt	1032	2990	12883	1771	119977	58402	5470	12832	65684	36173	32334	6190	110982	16002	16009	156192	13006	2145	13375	112	271	715	10896	„	„	784	751,227 lt de beurre	„ 20	„ 84	631,030	–
Café	d°	70536	8716	96207	15470	663912	207132	24685	13571½	110943	30111	13100	25186½	54486	5509	2293	87290	35867	31227	36326	2444	11342	29062½	220894½	8972	23631	215808	2,144,722 lt de café	„ 22	„ 92	1,831,144	– 289 et 290
Céréales																																
Avoine	tonn	808½	4	101	.	3106	318½	50½	180	318½	1048	26½	569½	769	230	162	1530½	857½	53½	270½	18½	58	2316½	6829½	420	100	374	20,720½ tonnes d'avoine	1 60	7 50	155,400	–
Froment	id	157	202	1314½	243½	11415	2513	113	275½	753½	1335	185½	196	794	125½	110½	2930	34	467	901	16½	232	637½	12872½	42	243½	2344½	40 261 d° de froment	3 95	19 „	764,959	–
farine de	lisp	1050½	1105½	580	66	11920	2664½	1204½	1497½	1734	1200½	851	561	2259	284½	84	3316	662½	735½	1717½	77	293	2109	14041½	543	1138½	7756½	59 453½ Lispund farine de froment	„ ~~80~~ 70	2 ~~XX~~ 92	~~XXXX~~ 173,602	–
Malt d'orge	tonn	600½	171½	150	35	6071	1740	175½	267	974½	1646½	506	1164½	898	283	129	2409	368	180	844	154	212½	2834	16118	336	1698	9478	49,443½ tonnes de Malt d'orge	2 96	14 „	692209	–
Orge	id	6612½	416	10744½	2292½	79446½	55489½	1322½	3585½	10362	19325	5633½	7578	7300	1850½	1313	17964½	2505½	945½	2215	578	985½	13030	137400	1995½	4984½	29547½	425,454 tonnes d'orge	2 48	12 „	5,105,448	–
farine de	lisp	„	121	„	„	355	227	150	171	284	268	600	204	241	„	„	2219	475	„	7	„	91	11	2500	19	408	789	9240 Lispund farine d'orge	„ 40	1 67	15,430	–
gruau de	tonn	43½	81	166½	6½	1901½	1380	96½	128½	260	451½	259½	371	515½	188½	103	1446½	289	413	273½	57½	79½	312½	2574½	29	96	1258½	12482½ tonnes gruau d°	4 30	21 25	~~262,198~~ 265,242	–
Pois	tonn	123½	40½	124	28	3768	1349	166½	256½	733	976½	171	158	480	135½	79	703½	252½	79½	209	70	96	868	3942½	8	37	484	15338½ tonnes de Pois	2 96	14	214,739	–
Seigle	tonn	3684	2440	7854	2013	45647½	33260½	3071	4064½	14028	13351½	5402½	9190	14032½	1329	1238	22402	5088	2070½	4702½	451	1815	7817½	65713	324½	2828½	17279½	291,096 tonnes de Seigle	2 96	14	4,075,344	–
farine de	lisp	„	17½	„	„	213½	„	485	71	96	„	„	„	„	„	„	„	35	„	„	„	„	„	216	20	585	821	2560 Lispund farine de Seigle	„ 42	1 75	4,480	–
Chanvre peigné	lt	1454	24	860	148	721	3127½	136	36	272	135	52	283	1422	62	„	„	„	31	„	„	„	„	„	„	„	„	8763½ lt de chanvre peigné	„ 34	1 41	12,358	–
non peigné	id	6789	404	870	2430	63944	50040	3050	53314	38562	47004	„	1687	32299	415½	„	72703	42246	46435	43083	677	8222	50222	1199729½	21924	44447	142394	1,974,091 lt de chanvre non peigné	„ 12	„ 50	987,045	–
Charbon de terre	tonn	467	338	317	„	4329½	1210	„	3816½	5058½	472½	215	2068½	1307	„	„	2904	582	1749	1155½	„	209	2858	4198	1482	613	2254	37,604 tonnes de charbon de terre	„ 54	2 25	84,609	–
Coton en laine	lt	1993	346	4830½	634	63407	17749	1086	958	4412	2752	456	24	1056	„	23	304½	357	69½	2147	61	„	1058	4018	1253	283	5718	114,997½ lt de coton en laine	„ 32	1 33	152946	–
fil de non teint	id	1228½	606	2932	135½	58940½	7947	1542½	261½	2027½	1590½	497½	226½	1096	106½	34½	1380	149	503½	299½	27½	15½	560	20682½	408	25½	15923	98,532½ lt de fil de coton non teint	„ 66	2,75	270,964	–
f[d] de teint	id	506	10	222	„	5786	1101	176	320	865	279½	61½	70	316	36	2	395	101	139	171	3½	13½	400½	1415	40	6	1367	13808½ lt de fil de coton teint	„ 74	3,08	~~725,5XX~~ 425,280	–
Tissus de	id																															
fins	id	197	4	90½	½	2376½	282	56½	44	79½	98½	26	145½	58	3	„	279	39	44	232	1½	6½	72	1984½	10	26	573½	6729½ lt de tissus de coton fins	3 „	15	100 935	–
ordinaires	id	9584½	1179	5275½	149	63376½	8667	1436	1936½	5380	3953	718	2326	7271	576½	300	11185	2981	3657½	3323½	222	537	6471	51,153	868	2447½	38266	232 830½ lt de tissus de coton ordinaires	2 „	10	2,328,300	–
Eau de vie de raisins	pots	15685½	2005½	5374½	1732½	169954½	48399	4170	4078	65812	13071	1999	1800	3845	716	„	31235	3880	9709	8120	90	2327	18408½	142219½	4634	3558	47444	610262½ Pots d'eau de vie de raisins	„ 30	1 25	762,828	dont la majeure partie consiste en 3/6
Fromage	lt	7612½	5209½	10880½	2917	149821	49470½	4834	4726	68865½	14263	4002	13881	29630	4775½	670½	45327½	1625	1815½	3007½	733	652	19762½	18830	595	421	9655	394197½ lt de fromage	~~[illegible]~~	~~[illegible]~~	~~[illegible]~~	
Houblon	id	1827½	102	6556	„	16187	12050½	306	602	1850½	4417	1012	30	10002	100	221	4787½	4880½	1601½	4626	„	382	6645	57900	2443	35	3831	136,395 lt de houblon	„ 24	1 „	136,395	–
Huile de chanvre & de lin	id	3548	460	1367	522	138064	15858½	2549	5958	4664	5737½	975	1918½	10238	312	270½	10272	2531	1417½	3763	61	56½	7841	55316	604	2535	22274½	294113½ lt d'huile de chanvre & de lin	„ 17	„ 70	208 747	×
Laine (Tissus &c de)	id	6208	713	7283	139	86337½	16242½	1642½	1490½	9393	7355	1022	1727½	6508½	466	92½	10904	4012	604½ (60.48½)	567	201½	584	628½	40241	797	1628	25389	247397 lt de tissus &c de laine	~~2 50~~ 3	~~12~~ 15	~~503,042,362~~ 3,710,955	–
Lin peigné	id	694	74	„	„	902	1112½	„	324	78	61	22	261	2489	37	155	3½	2	15	25	„	~~XXX~~	~~X~~ „	6807	„	„	4½	6948 lt de lin peigné	„ 24			
non peigné	id	4342	3742	5810	1209	86801	67961	32415	6225	39190½	11839	4976	5748	25487	2916	878	40286	7315½	7331	41695	„	3552	37622	65072½	13810	24887	41133	574313½ lt de lin non peigné	„ 18	„ 75	430,735	–
Mélasse	id	3802	2898	225½	„	149332	39579½	3292½	3429	7062	10249	2104	2290½	5526	1821	„	30558	3316	1948	5527	52½	1788	15272	35929½	13791	31961	219084½	917146½ lt de mélasse	„ 6	„ 25	229 286	–
Raisins	id	4060	413	2102	„	71181	7851½	755	148½	2180	1752	364	719½	4666	418	12	5199½	8241½	473½	4750	103	406	2538	26485½	1565½	394	16965	159144 lt de raisins	„ 12	„ 50	79572	–
Riz	id	9572	1047	12197	1141	116673	29579	5628	4369½	13842	7779	2841	1953	4056	2631	214	15531	4367½	1800½	7673	1133	3310	11608	57742	3143	803	30595	357223½ lt de Ris	„ 9	„ 38	135,744	–
Rom	pots	„	„	„	„	2054	„	„	„	157½	„	„	„	„	„	„	410	„	„	„	„	„	19	8714½	66	„	1155	12576 pots de Rom	„ ~~4~~ 48	~~1 67~~ 2 „	~~2X,X2~~ 25,152	–
Savon vert	lt	4004	694	442	1090	22086	1949	246	128	10231½	11140	1956	671	1514	346	166	21270½	7404½	2596½	6743	1492	3023½	14803	57308	1735	948	2094	172,191½ lt de savon vert	10		72,328	×
blanc	id	2657	74½	1675	360	39635½	15734	413	2603	557	1106	488	603½	5544	574	99	18346½	934	1258	1814	4	94	2311½	39175	1149½	1514½	29825½	154116 lt de savon blanc	„ 12	„ 50	77,058	–
Sel	tonn	3131	580	174	530	21153½	13087	678	1791	6816	2241	2454	515	9754	532	678	18553½	1940½	4005	22569½	3063	6237	35298½	143125½	4382	12781	29701	345541 tonnes de Sel	1 60	7 50	2,591,557	–
Tissus &c de Soie	lt	142	6	41	1	1749	233	21½	11	49	109	13½	17	98	½	1	320	48½	46	166½	2	7	154½	1001½	3½	24	1441½	5742½ lt de tissus &c de soie	9 „	45 „	258,300	–
Sucre brut	id	20701½	4410	15590	2395	492084	70013	4420	2942	60656	34721½	7665	2706	30976	4805	147	38635½	22623½	13371	15902	1106½	9543	17051	190027	5044	2328	109327	1196190½ lt de sucre brut	„ 14	„ 58	693,790	–
pulvérisé	id	679½	„	11903	„	6910	8581	394	„	1741	789	3251	„	„	„	„	34703	„	•	1251	„	„	1112	4080	1584½	847	16409½	94195½ lt de sucre pulvérisé	„ 16	„ 66	62,169	–
raffiné & candis	id	36933½	6984	49805	6608½	341705	150138	22216	7531	79178	35156	8820½	9969½	35515	7002	45	39330	17052½	12868	19030½	1346½	1832½	18289½	210057	9042	19697½	67248	1314341 lt de sucre raffiné & candis	„ 21	„ 88	1,156,620	–
Tabac en feuilles & tiges	id	24388½	„	88157	2034	395340	181309½	5674	9526½	62514	33609	7046	5485	29079	„	1200	63514	17188	6160	6781	940	1970	6033½	517992	7961	21415	242751	1724088 lt de tabac en feuille & tiges	~~20~~ 21	„ ~~84~~ 88	~~1,506,983~~ 1,578,797	–
Toile à voile, ordinaire	id	1343	812	192	584	11254	9753	1921	7911	12457	13659	2956	98	12435	942	„	12210	3948½	2669½	6259	612	632½	8390½	48708	520	4821	11320	176407½ lt de toile à voile ~~ordinaire~~ commune	„ 75	3 12	550,389	–
fine	id	402½	521½	2974	56	6073	4312	389	370	872	2641	949	516	3279	„	„	4851	499	1044½	4910½	109	922	4894	151590	2217	1470	5815½	202877½ lt de toile à voile fine	„ 60	2 50	507,192	–
Thé brun	id	1791	219	2004	428	20934	3384½	403	614	2162½	2383	693	715½	1991½	199	„	3483	1518	692	1912	41½	236	1068½	4805	428	1063	4359½	57573½ lt de thé brun	„ 56	2 34	~~131,72~~ 134,720	–
vert	id	„	„	½	•	44½	12	9½	44½	•	•	•	•	1½	7	„	15	„	54	23	•	•	87	304	•	20	2	627½ lt de thé vert	1 ~~XX~~	5	~~[illegible]~~ 3,137	–
Vin	pots	30673	3918	7986	2662	173839½	35467½	3801½	4840½	11212½	18527	9149	2393½	24316½	2671	221½	25370	3654	8259	9621	82½	2171	11972	79819	4944	86391½	74264½	520,395½ pots de Vin	„ ~~32~~ 48	[illegible]	[illegible]	–
Vinaigre	id	9547½	818	3055½	112½	27767½	11287½	1127	1068	5365	5966½	1953½	466½	7842	867	482	7249½	905½	642½	•	56	1371	10887½	32359	1824	3995	8140	128 352 pots de vinaigre	„ 10	„ 40	51,340	–

État des principales Marchandises importées en Norvège & dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de Douane pendant l'année 1836.

Noms des Marchandises	Unité	Frédrikshald	Fredrikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerriisør	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Prix de l'unité en espèces en france	Prix total en France	Observations
Beurre	Livre	11753	4964	29543	567	230742	142351½	3786	15001	82126	65212	52719	75537½	114575	14049	14182	185798	6008	3411	22327	452	58	3083	1616½	„	„	707	1007619 ℔			
Café	id	85643	12472	139446	12665	803160	228669	34978	9571	121596	47928	19476	23935	59509½	10670	2970	76649	24596	41802	63719	521½	11852	29853½	246140	10432	25205	240058	2383516½ ℔			
Céréales: Avoine	Tonne	3514	„	730½	„	3735	7531	2½	323½	375	2101	201½	905½	950	728	322½	2906	2027	280	203	669	1425½	2557½	17333½	375½	339	638½	50354½ Tonnes			
Froment	id	478½	69	1440½	268	13171	3275	93	233	829½	1482	94	741	930	17½	101	2299	578	582	1629	40	91	1260	12160½	„	157	3022	44352½ id			
Farine de	Lispund	1766	941½	766½	47½	13644½	3477½	737	1193½	2440	1039	1030	1149	2358½	297½	211	2189	586	1376½	2132½	145½	281	1957	9603	558½	1535	8910½	91513½ Lispd			
Orge	Tonne	3143	1292	7181	4299½	71226	74632	2469½	2517½	8259	19457	5478	7749½	10543½	3068½	1178½	13397½	2893	2002½	4038½	464	1170½	17352	153980½	1491	8474	38821	466510 Tonnes			
Farine de	Lispund	„	„	195	„	965	732	„	498	1105	798	524	475	107½	„	„	2521	120	60	„	„	„	„	1782½	„	„	1040	11523 Lispund			
Gruau de	Tonne	105	43	173	9½	2515	1161	92½	182	436½	741½	253½	467½	504½	227	220½	1356	232	122	428	60	54½	274	2833½	18	147½	1551½	14193 Tonnes			
Malt de	id	301½	90	116	22	4057	1386	552	674½	1164	2493	457	803	1140	291½	192½	2446	469½	395½	1422	199½	350	2305	20065	132½	1828	5608½	57742½ id			
Pois	Tonne	82	35½	84	99½	4082	3040	128½	155	418½	1810½	191½	304½	591½	48½	73½	560	184	221	417	66	108½	700	4250½	22	45	445	17935 id			
Seigle	id	2547	1852½	7826	1310½	55124	38035½	3672	4353½	18603	14956½	5294	10271	19802	3767½	1753½	22472½	5541	3171½	7306½	785½	1473	9169	42349	451½	3327½	21163	305312½ id			
Farine de	Lispund	42	363½	10	„	315	15½	6	26	31	„	13½	1	12	„	„	54	32	91	„	„	132	„	„	„	106	4908	6152½ Lispund			
Chanvre peigné	Livre	161	1	899	90	481	1938	115	183	589	34	„	„	1560	16	„	„	„	32	„	„	„	„	„	„	„	„	6039 id			
non peigné	id	7695	554	74	1650	84722	72274	2580	60933	41620	52712	4404	8081	25536	946	„	54434	49279	32351	76698	6554	11678	79298	1290558½	49873	70027	197987	2252528½ ℔			
Charbon de terre	Tonne	760	209	2379	„	5423	3011	„	3323	8038½	711	366	773½	1083	195	294	3876½	367	1491½	285	37	„	1586	4818	84	410	1367	40948 Tonnes			
Coton en laine	livre	5505	563	5634½	888	74405½	10658	1550	232	8975	1932	„	49	831	„	167	1241½	632½	329½	1315½	52½	97	966	5297	1176	370	9950	32041½ ℔			
fil de, non teint	id	1501	1634	7688½	95	64893	11090	1827½	314	4536	2042	220	242	1127½	248½	1	1266½	79	277	416½	3	2	661½	2080	275	574	19502	122597½ ℔			
de, teint	id	465½	38	1109	„	10092½	1142½	245½	238	796½	224½	16½	22½	116	12	19	300	34½	157	345	„	56	691	1047½	17	101½	2034	19326½ ℔			
tissus de	id	10804	2654	7245	201	84310	11722	2064	1737	9042½	9122	549	2026½	7113	385½	134½	10034	1814½	4720½	8810	448	866	5440	38614½	831	480½	40490	250997 ℔			
Cuirs à semelles	id	8765	7408	10188	1121	38931	10727	2615	3977½	7198	3142	301	5638	5278	2236	„	7920	1207½	6189	4484	16	117	323	4573	2687	1953	9767	146783 ℔			
Eau de vie de raisins	pots	19533½	954½	9600½	4815	203333½	16703	3653	5957	15262½	13653	1994	2178½	4200	551	1318½	25819	2709	8719½	11686	909½	3092	38082½	138922	3721	7701	52678	644798 pots			
Fromage	Livre	14477	3742	10462	3648½	199409½	71679	2075	3728	10710	20137	5599½	14539½	46340	6501	423	46485	2475	1732	5860	112	229½	2381	25948	1051½	1009	8445½	504194½ ℔			
Houblon	id	4330½	1457	2106	3091	13377½	8722	1426	2236	3702	7763	2001	826½	10676	220	190	10575	5583	3140	6585	„	2611	5037	42027½	1633	200	8175½	166477 ℔			
Fil de chanvre & de lin	id	6718	222	2915	571½	106604½	29329½	1236	7704	4687½	6499	3555	3275	9199	354	„	10455	2194	810	5669½	48	526	14668	67495½	1833	2321½	20486	314936½ ℔			
Laine tissus etc de	id	6965	1057½	8121½	774	99497	16881	2034	2494	12303½	7937½	995	2471½	7079½	443½	248	9153	2045½	5523½	11718	296½	1061	4792	33611	816	3166½	29151	270776½ ℔			
Lin peigné	id	„	290	167½	5	992	1565	„	185	2	132	76	408	2953	68	11	20½	37	160	24	„	„	„	438	„	„	„	7534 ℔			
non peigné	id	9775½	2380	15728	4447	104906½	92066	29677	20713½	55721	20008	4582	5584	17883	2728	577	56414	12415	9237	22607	2487	5965	42938	66160	6226	15132	37998	664305½ ℔			
toiles de	id	3726½	761½	11149	350	34923	19701	465	280	18782	4786½	2479	406	4135½	384½	412	9573	1897	5785	9650½	673½	1154½	4902	63528½	1245	2276	7452	204237 ℔			
Mélasse	id	7116½	597	3990	447	217295	35310	1420	5476	284	13539	1517	2935	15774	76	1097	21094	1375	4377	5658	89	1842	15718	339117	18400	33730½	132802½	1084692½ ℔			
Raisins secs	id	3404	1528	3648½	162	75552½	8554½	1024	482	5377½	3904	465	980½	6109	655	225	1235½	1095	2529½	6444	6	1112	1659	19254	1456½	1398	24348	177039 ℔			
Riz	id	10779½	2775½	13941	806	132869	32114½	5291	3081	14582	7142	5300	3968	12900	1738	1599½	16230	6236	4156	14054	658	1533	11803	33362½	2428	3294½	33853½	376632½ ℔			
Rhum	pots	„	„	„	„	2335½	407½	„	„	„	„	337½	„	„	„	„	9	„	„	390	175½	„	„	6078½	„	„	1402½	1157 pots			
Thé verts	livre	4388	256	440	28	15641	6699	164	196	11363	10399	915	1102	816	252	676	13361	7727	5473½	11156	564	3259	14064	42215	844	1163	4048	157316½ ℔			
blanc	id	1174	196½	4409	„	40768	13824½	551	3326	2241	200	16	225½	3836	88	624½	3813	1379½	1054½	2191	138	461½	1118	26203½	308	523½	25260½	148949 ℔			
Sel	Tonne	4431½	499	468	239	37860	11029	344	1908½	3627	6436	1525½	560	15947	458	954½	17544½	2146	5351½	24474	4194½	5285½	33673	99648	4470½	18385	27449	138403 tonnes			
Soie tissus etc de	livre	155⅜	9½	145⅞	„	2554¼	217¾	22⅞	17¾	84⅜	86¼	6	23½	57¾	1⅝	„	27½	8½	122½	203	9¾	12¾	141⅞	814⅞	42¼	30¾	1685¼	6699⅜ ℔			
Sucre brut à pulvériser	id	34792	9192	33259	2276	536470½	76793	8580	3512	37813	36961	5279	3505	27964	4256	1464	26864½	19763½	13183½	19002	987½	4718	23994	222894	5991	5594	156245	1350383½ ℔			
raffiné & candis	id	39910	9479	66080	8771	562636½	167236	22743	6054	88742½	43044	9922	8314	47078	7215	1732	33293	14016	11165	26085½	911½	5748	29209	223406½	9312½	25599½	186013	1654316½ ℔			
Tabac en feuilles & tiges	id	53371	„	104264	1510	301291	200388	2937	4576	198103	61069	10575	6711	28020½	„	4888½	27419	18992	7469	13912	„	1060	12707	448717	7841	27508	267673	1610997 ℔			
ordinaire	id	1587	211	3401	71	11909	13294½	596	6205	15242	10070	4538	2242	16697	1134	„	8299	1708	2557½	4158	691	1232½	2361	50726	2679	8017	14555	184475½ ℔			
fine	id	134	6	1531	308	13165	3571½	216	128	6236	1432	568	298	4735	„	19	5686½	1263	1227½	8209½	661	1589	9713	135125½	1931	1506	4585½	206345 ℔			
brun	id	1545½	944	2395	96	23967	3777	779	296½	2622	1096	546	552½	3217	551	107	2124	1907	1029	1860½	59	„	1322½	4090	449½	966½	5783	62352½ ℔			
verts	id	23	25	„	„	151½	149½	„	„	2	23	„	5	2	„	„	„	2	1½	126	„	„	53½	299	3½	3	69	965½ ℔			
Vin	pots	26527	3087	12853½	2722	200060	45740	2821	5418	7506	24907½	7632	4837	21327	2036	455	24478½	2404½	12336½	14808	1204	2119	17934	69352½	4449½	7282½	49728½	574528½ pots			
	id	1561	1593	2426½	476	38671½	10208½	1171	2349	1196	2680	708½	646	5705	838½	98	5025	1040	2299	2717½	126	331	5256	46557½	1269½	2335½	18331½	155622 pots			

Articles	unité	Fre-derik-hald	Fre-deriks-stad	Moss	Drø-bak	Christia-nia	Dram-men	Holme-strand	Tøns-berg	Laur-vig	Lange-sund	Kra-gerø	Totaux des marchandises exportées	Prix de l'unité en specie (sp.)	(skill.)	en francs (fr.)	(c.)	Prix total (valeur) en francs (fr.)	(c.)
Agrès et ustensiles	pièce	"	27,000	"	"	"	"	"	6500	"	"	"	33,500	"	10	"	40	13,958	
Argent ...	valeur	"	"	"	"	109,617¾ specie	"	"	"	"	"	"	109,617¾	1	sp.	6	"	657,702	"
Baies de ... (Tyttebær)	Pot	"	1,320	"	"	352½	"	"	"	"	"	"	1,672½	"	4	"	16	33,450	"
jaune ... (Multebær)	Tonne	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	1	"	5		1	25
Bestiaux vivants ...	pièce	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	2	"	10	"	10	"
chevaux	id	1	2	4	"	3	81	"	6	2	3	2	135	30	"	150	"	20 250	"
Beurre	livre	"	48	"	"	"	"	12	"	"	"	"	2256		20		83	1,872	"
Bière	Pot	"	"	"	"	1680	"	"	36	"	"	"	10,091½		5		21	2,119	"
Bois à cerceaux	pièce	"	"	"	"	"	"	"	16,980	11,440	"	"	27,920		4		17	4,653	"
Bois	last	11,100½	16,767	8087	4083½	25,710	62,442	5,677½	1,893	9078	38,408½	6882	226,214	10	"	50	"	11,310,700	"
Baume rouge	livre	"	"	"	"	900	701	"	"	"	"	"	2135		½				
	valeur	"	"	"	"	"	110 sp	"	"	"	"	"	110	1	"	5	"	550	"
Carosse	pièce	"	1 carosse	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	30	"	150	"	150	"
Cendres ...	livre	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	256		1½	"	6	16	"
autres espèces	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	72		1½	"	6	4	32
Céréales avoine	tonne	"	"	"	"	360	52	"	"	"	"	"	612	1	60	7	50	4 590	"
farine	id	"	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	2	60	12	50	150	"
orge	id	"	"	"	¼	"	"	"	"	"	"	"	¼	2	24	11	"	2	75
Chaux brûlée	id	"	"	"	"	"	"	"	48	"	"	"	98	"	48	2	"	196	"
Chiffons (vieux)	livre	"	"	"	"	2086	"	"	"	"	"	"	2086	"	5	"	21	435	"
Chromme ...	livre	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	309½	"	15	"	63	194	"
	caisse	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	8	"	40	"	80	"
	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	8	"	40	"	160	"
	livre	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2250	"	15	"	63	1 406	66
Cobalt & oxide de	id	"	"	"	"	57	"	"	"	"	"	"	57	"	36	1	50	125	50
Cordages vieux	id	"	"	"	"	600	"	6170	"	"	"	"	32,068½	"	15	"	63	19 625	"
neufs	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	116	"	25	1	4	120	"
Cornes de pièces ...	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3731	"	6	"	25	932	"
id	tonne	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	18½	2	"	10	"	185	"
sans distinction	livre	"	"	"	"	"	294	"	"	"	"	"	56,311½	"	5	"	21	11,800	"
Couleur bleue	id	"	"	"	2100	6124	236987	"	"	"	"	"	245,211	"	28	1	16	286,080	"
Crin de bestiaux	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5,751	"	45	1	87	10,780	"
Cumin	tonne	4	"	"	"	1293	63¾	"	"	"	"	3	1,366¾	7	"	35	"	47,836	"
Cuivre laminé	Skipp	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12 Skipp 38	96	"	480	"	5 820	"
rosette	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2373 Sk 24	75	"	375	"	889,904	"
ouvré	livre	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	282	"	40	1	66	47	50
clous & chevilles	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	218¾	"	50	2	8	450	"
Dents de Morse	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	459						
Douves à tonnes	pièce	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3000	"	3000	"	4	"	16	500	"
Duvets	livre	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	154¼	2	"	10	"	1,542	"
Écorce de chêne	id	"	"	"	"	"	"	"	"	1280	"	31,570	1,523,128	"	0,96	"	4	609,250	"
Fer en barres & fontes	Skipp	"	"	30	"	1491.132	1043.236	"	18	1154.100	3062.10	62.319	11,984 sk 247	12	"	60	"	719 205	"
id	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	9 – 113	16	"	50	"	472	"
clous de	id	3 s 30	"	1-10	"	9-210	7-280	"	6	"	"	"	38 – 148	15	"	75	"	2 877	"
petits clous de	livre	"	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2.	9	"	45	"	90	"
id	pièce	"	651,000	"	"	"	"	"	"	"	"	"	651,000	"	1	"	4	27,125	"
Fil d'archal	livre	"	1920	"	"	1895	"	"	"	"	"	"	3315	"	8		33	1,105	
Foin	Skipp	"	"	"	"	"	25	"	"	"	"	"	25½	2	48	12	"	300	"
Fromage	livre	"	"	"	"	120½	"	"	"	"	"	"	2,945	"	12	"	50	1 472	50
Fûts vides	pièce	"	"	"	"	"	50	"	"	"	"	"	50	"	48	2		100	"
Gâteaux à brûler	livre	"	77,040	"	"	10600	"	"	"	"	"	"	147,912	"	4	"	16	24,650	"
de lin	id	"	84960	"	"	58,500	"	"	"	"	"	"	143,460	"	4	"	16	23,910	"
Gibier	id	50	"	"	900	3448	888	"	"	"	"	75	5,676	"	20	"	84	4,730	"
Glace	charge	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	2	3	300	"	1500	"	4,500	"
Goudron	tonne	"	"	"	"	49	"	"	"	1½	"	"	479½	4	"	20	"	9,590	"
Graines de ...	id	"	"	"	"	1	1	¾	"	"	"	"	2¾	3	"	15	"	41	25
de lin	id	83	"	"	"	414	"	½	"	"	"	"	499½	3	24	21	"	10,489	"
Homards	pièce	"	"	"	"	"	"	"	93,831	46,009	"	"	749,302	"	4	"	16	124,880	"
Huile de poisson	tonne	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	28,015 118	12	"	60	"	1 680 950	"
Huîtres fraîches	id	"	"	"	"	"	"	"	"	83	"	37	488¾	2	"	10	"	4 882	"
marinées	pot	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	133½	1	"	5	"	667	50
Laine brute	livre	48	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	52	"	20	"	84	43	"
Lait frais	id	"	"	"	"	380½	"	"	12	"	"	"	392½	"	12	"	48	196	"
frais & salé	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4077	"	12	"	48	2,038	"
ouvrages de ...	valeur	"	"	"	"	"	70 specie	"	"	"	"	"	70	70	"	"		350	"
...	pièce	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	243	1	"	5	"	1,215	"
	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	48	1	"	5	"	240	"
	id	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	16	1	"	5	"	80	"
Minéralogie (objets de)	caisse	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	6	"	30	"	60	"

Observations

Comme on a presque toujours (calculé) la valeur totale d'après le prix de l'unité en monnaie de Norvège, et qu'en réduisant ce prix de l'unité en francs on a réglé presque toujours les fractions de centimes, il n'est pas étonnant qu'on trouve des différences, si l'on établissait la valeur totale d'après le prix de l'unité en francs.

293 et 294

Nature des Marchandises	Unité	Sic Cambrai Ville	Sic Lille Rad	Mège	Gros Lok	Hambourg	Brême	Rotterdam	Tonningen	Leer	Emden	Amsterdam	Anvers	Ostende	Ostende Rad	Gand	Bruges	Ostende Rad	Anvers	Ostende	Total	Prix d'unité en espèces	en francs	Prix total en Francs
Draps de Laine	livre																			150	19	79	107.44	
	id																			52,138	20	83	44,951.14	
	id	2800										425	508							4036	20	83	3,598.88	environ de 25 ℔ pour un 300 ℔ en tout 4 336
	id	38859			3800	6,709	18,619	2,535	11881			2963	1210							66,388	11	2	21,287.76	
Draps Fustaine	livre						40													90	34	57	22.80	
Fils	ordonnaire	livre		300																450	4	16	72.-	
	d'épice	id					772													772	6	25	1.87	
	d'ours	pièce															2			2	5	25	50.-	
	de bœufs	livre					2492						285		132	2,851			1108	348	40,242	4	16	7,886.72	
	id	pièce	40																	40	2	10	400.-	
	de montre ou agrément	id	400																	400	1	60	1,000.-	
	id	livre					80													2048	4	16	327.68	
	Loup cervier Renard	pièce																		5	3	15	75.-	
	de chamois	livre		91			7171						368		165	115		14	128	367	22,706	4	16	3,633.08	
	de Castor	pièce														17				17	12	50	8.50	
Peaux	de Renard	id														5				25	72	3	75.-	
	de Martre	id																		227	1	5	1,135.-	
	de glouton	id														1				1	60	2	1.50	
	de Chat (Sauvage) de chatte	lb					148											8		11,617	8	33	3,833.61	
	de chat	pièce														2				4	4	16	.64	
	de martre	id																		188	1	60	1,410.-	
	de loutre	id																		30	1	5	150.-	
	de renards	id										5								11	2	60	137.50	
	à cuire	kilo										23½	111							322	1	5	1,610.-	
Pierres	à aiguiser	Pièce					38100				32000					1				800	61,800	96	4	247,200.-	
	meulières	pièce																		30	41	10	4	410.-	
Plomb	ouvré de toute sorte	livre																		1	7	10	4	70.-	
	en barres	livre		49		495	5260	45		733			1,302							1	13,818	96	4	55,272.-	
	Farine	Sacs					27	0,180			38.294				14.20			22.94	26.64	21.300	34.72	12.98	3.120	117.216	6707.258	230.290	234.255	9985.190	80,219.181	18	65	5,214,235.-
Poissons	salé	livre	994	14		313	6123	287		560	3946		1627½	12	6002	980½	203	4319	18959	11901	107519	20967	27498	88032	1679857	91512	4285	7329	472,660	12	60	28,359,660.-
	marinade	Sacs																			1938.182	23.288	0.876.50	1965.210	47,387.80	13	65	3,077,571.-
	saumuré	id	140		0.34	2.90	2.170	0.18							0.39			6.117	2.73		0.80			0.30	5.95	0.114	0.72	3.71	20.39	15	75	1 507.-
Pommes		livre						34																					34	1	5	3 75
Potasse	non dépurée	livre					1,920											366											2286	6	25	571.50
Poivre		livre																			337	16.341	1583½	5501½	367½				24530¾	3	15	367,961.-
Riz		pièce						44																					44	12	50	22.-
Savon	(venise) (refait)	livre						79000																					79000	82	3 41	260,390.-
Sel		tonne					20		30	1279			60																1289	60	7 50	96,750.-
Soude	ouvrage de	valeur						185																					185			90.-
Draps		livre																														
	chamellot							30													3				67				206	14	37	30.90
	brisé	livre																			3370								3900	16	65	544.-
	bouteille verte	pièce					7150	150													432								7300	3	12	876.-
Verres	à vitres	livre					5	3																					8	17	85	680.-
	id	pièce					209																						209	6	30	6,270.-
	Bouteille	pièce						72																					72	30	1 25	90.-
	autres espèces	caisse					30																			2			32	16	50	1,800.-
Vitriol	fermé	livre																			24				6				30	6	25	7.50
	salé	id							24							700					12935								20859	6	25	5 164.75
	bleu	id						1850																					1850	4	16	296.-
	vert	id					700																						700	4	16	112.-

Rente av Land	Mau dal	Mel Skind	Havre Gjord	Byg dal	Ege Skind	Ha vre gie	Sejer	Mjöle dale Skind	Bonde av Skind	From Kjem	Tolar
							9			14	9
							5			2	8
							13	2		4	19
										2	2
500							200			280	123548
206½	622	10,2½			163½	27	273				2148
							22			38	82
							2000			1280	10616
							797				7712
		2970									29720
3911			32				3052			26	13576
1740	12484			584	2172	12096	223936½		1971200	329878	27166669
9257½	22887	15051½	136844½	20298	19008½	84754½	100252½	1800¾	838¾	104112½	9306902½
	1088		300				570108	39117 6	39349 56	522190	1576918
							28				28
1371	724		50				2566⅜			839½	6804⅜
										20	20
1074							138				1202
							14				14
											960
							196567½	1178¾	4860½	1056	2598178
											137200
20											12757
										16	16
										190	140
							8375¾			56	84334
											2630
											4
											248
											146
										5	6
											105
										4	4
							25248				25248
											1000

Noms des Marchandises	Unité	Tre deniers hald	Ire deniers Had	Mes	Dre bak	Cre sta arma	Dnm mer	Hdm Hand	Tem bog	Sme ing	Sgne Hend	Kne grée	Bre lie seer	Arm dal	Ygm Haa	Lld Sand	Dre Skum Sama	Mam dal	Far Sama	Ndr Gjord	Hg gen dal	Egee Sund	Vra van ger	Sigen	Mold dale Sund	Chri stian Sund	Trm hjem	Nbre	Valeur de l'unité en espèces	Valeur de l'unité en Fran	Valeur totale en Francs
Agraffes et oeillets	Taire	"	114000																								114000			
Argent en barres	Vigan	"	"	"	99821	2395052																					2394163			
Aiguilles	Tonne	"																							2		2			
Baies (Tyrkebar)	Pot	"	120			360	4854											4						579	"	"	36	5799			
id.	Caisse	"																						5	"	"	"	9			
Baies id	Caisse	"																						10	"	"	"	10			
jaune de mars	Pot																							84	"	"	40	124	4	16	
id	Caisse																							1	"	"	6	7			
Bancs vieux	Pièce												1				2											1			
Beurre	Livre												1															3			
Bierre	Pot						7	1			4	2	1	1				33										49	30	150	
Bois	Pièce										2																	2			
Beurre	Livre																2											2			
Bierre	Pot																							1362	"	"	"	1362	20	" 83	
Bois	Pièce								1300	1800	8500													6540	"	"	"	6540	5	21	
Bois	Pièce																							27740				27740	4	17	
Bois	Pièce																							1532				1532			
Bois	Pièce																							6000				6000			
Bois	Pièce																							300				300	1½	6	
Bois	Pièce								300															199				3055	1½	6	
Bois	Pièce								2204				652													420		495			
Bois	Pièce																75											3	1 60	7 50	
Bois	Pièce						2						1													1		21	48	2	
Bois	Pièce								20																		1070	1070½			
Bois	Pièce																										80	80			
Bois	Pièce																										1444	1444½	15	63	
Bois	Pièce																											252	36	1 50	
Bois	Pièce				100	91		61 1100									1352	1456				5839	3025½ 1454½	1753	5054		9607	15	63	
Bois	Pièce																											1478	25	1 24	
Bois	Pièce								224																				25	28	
Bois	Pièce															696				182				10410½	1326	"	33552	46076½	"	25	
Bois	Pièce				3900	19200	21952																	6724				6724	23	1 16	
Bois	Pièce																												45	1 87½	
Bois	Pièce																26											26			
Bois	Pièce																								9513	7552	4928	7602	28		
Bois	Pièce																										1239	1239½	36		
Bois	Pièce																							6			2	932½	7	35	
Bois	Pièce																							277½				2772			
Bois	Pièce																2600											2600	" 4	16	
Bois	Pièce																							97½	"	"	7	1042	2	10	
Bois	Pièce																											1347253	" 1	4	
Bois	Pièce																											17½			
Bois	Pièce																								180			180			
Bois	Pièce																														
Bois	Pièce																									561		561			
Bois	Pièce																														
Bois	Pièce					400755			4200					9600	2592									10150				450625	" 4		
Bois	Pièce					268978	19899			633514	1084752	4480	1553288	151529	23396	150243	9038	220	"	1920	"	"	"	468				423763	" 5		
Bois	Pièce				3200				3502																			3502			
Bois	Pièce													5920			544							186				12416	" 6		
Bois	Pièce				320		5524																					43600	" 1		
Bois	Pièce		936000																												
Fromage	Livre					1259									8	40								2370½			244	3921½	" 12	50	
Gateaux d'Amande	id					195588												26240										221828	" 4	" 16	
Gibier	id				24	3586	3030										5½							35			309	12131½	" 20	" 84	
Glace	Livre de sucre																	111										111			
Gondron	Tonne													272										245½	284½	584½	42	1166	4 "	20 "	
Graines de genièvre	id	7/8																										7/8	3	15	
Graines de lin	id	59½				2015½	8½		1¾																			2083½	4 24	21 "	
Harmards	Pièce								812/7	2925							5100		49000		84000	147000		154574		40660		636862	4	" 16	
Huile de poisson	Tonne																	126	15½		2/3			2255½	151	2393½	2770½	28092	12 "	60	
Huile de baleine	id									3		2					1⅝	3	3⅜				10½	497				1674	2 "	10	
Hydre	Pot																							47				47	1	5 "	
Hydre	Ver																							4				4			
Jars salé	Livre																							358				358	" 12	50	
Jarre	Pièce						1																					1			
Marmite	id																										525	525	1 "	"	
Mercure	Livre																	200										400	" 10	" 79	
Mesure de pierre	id	2314											2384					1400				284	99 99½		3750	96	20186½	" 20	" 83	
Mesure de cuivre	id						240									640		2460										2280	" 20	83	
Oil	id	19584			1339	91850	176892	26857	10349	67260	3200	1000	10221			3813½	20990	11265			1711	80694	435181	84528	11269	84836	1174521½	" ½	2	
Papier à dessiner plié	id																										2000	2000			
Plomb	Pièce													273		765	2089			1125	439	95		1				1	15	25 "	
Poivre, noix de	Livre					9986																		53859½	7700	412	1309½	77400½	4	16	
Poivre, noix de	Livre					1560											127											1560			
Poivre, noix de	Livre					3094																		25½	708			7295½			
Poivre, noix de	Livre					20											74										4	24			
Poivre, noix de	Livre					6925														123		95	42	1266½	2015		1184	22561½			
Poivre, noix de	Livre					21																						21			
Poivre, noix de	Livre					4																						4			
Poivre, noix de	Livre					92											84											84			
Poivre, noix de	Livre					144																		1766½		8		1787½			
Poivre, noix de	Livre																							103			144	391			

Noms des Marchandises	Unité	Tic ecarts réels	Tic arrivés réels	Mois	Août Sept	Année Mai	Drames	Heure Jours	Tois Toy	Lieue Lig	Lieue Sud	Rue Est	Pied Ouest	Autre Sud	Gram. Sud	Lit. Sud
Peaux de Loutres	Pièce					6										
de Renards	id					1										
de Singe de mer	id															
de Loups	id															
à aiguiser	id					60	74500		13000		35000		2000			
Pierres de roche	Lest de Cie													19		
meulières	Pièce	2					750									
Plomb en masse	Livre															
Plomb en	Livre															
Plumes à lit	Livre															
autres	Charte	300			90	5795	307		103				213			15
Suif de fonte	Livre					5564	520			21900				32	72	
Sale	Tonne	660½	1	35	13	1871	110		180	11847½	149	470	479	4203½	914	2½
Poissons	Livre								540							
	Tonne															
	Livre					115	37		48					40	15	
	Livre															
Porc	?															
Pommes de terre	Tonne															
Raisins d'epine vinette	Livre					960										
Regues	Tonne															
Salpêtre	Livre						137200									
Sel ordinaire	Tonne	142		346		55	10	22	1212			50				
Sel raffiné	Livre															
Suif chandelles	id						22									
bouteilles	Pièce					2350	250									
vitres	Caisse					4										
Vergeoises	Livre					243										
id	pièce						146									
autre espèce	Livre					1										
id	Livre													105		
Viande fumée	Livre															
Salée	id															
Vitriol vert	id						1011									

État des principales Marchandises importées en Norvège & dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de Douane à l'exception de ceux du Nordland & du Finmark pendant l'année 1835

Noms des Marchandises		Unité	Frederikshald	Frederiksstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerø	Østerrisør	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christianssand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde & Aalesund	Christianssund	Trondhjem	Totaux	Valeur de l'unité en Sp.	Valeur de l'unité en Fr.	Valeur totale de l'importation en francs	Observations
Beurre		Livre	1038	2990	12883	1771	119977	55902	3970	1287½	65654	36173	22334	61195	110982	16002	16609	[illegible]	12008	2185	13378	112	270	715	10896	.	.	784	761227	.20	.84	631,030	
Café		id	70536	8716	96207	15470	663912	207132	24685	135112	110943	30111	13100	25186½	54986	5569	2297	[illegible]	25867	31027	16556	2444	11342	2900½	220894½	8972	23031	315868	2044722	.22	.92	1,881,144	
Céréales	Avoine	Tonne	808½	4	101	.	3106	318½	50½	158	318½	1048	20½	509½	969	230	162	[illegible]	557½	552	270½	18½	38	2310½	6829½	900	100	374	20720½	1.60	7.50	155,400	
	Froment	id	157	202	1214½	293½	11415	2513	517	275½	753½	1335	185½	196	794	125½	110½	[illegible]	391	467	901	16½	232	637½	12532½	92	248½	1394½	40261	3.96	19	764,950	
	Farine de	Lispund	1028½	1051½	280	60	11920	2604½	1504½	1497½	1724	1201½	851	501	3259	254½	89	[illegible]	665½	7358½	1717½	77	293	2109	14041½	543	1138½	7755½	59453½	.70	2.92	173,602	
	Orge	Tonne	665½	116	10744½	2292½	59446½	53489½	1332½	3385½	10162	19225	5033½	7578	7310	1556½	1313	[illegible]64½	2505½	940½	2215	578	985½	12030	127420	1995½	4983½	29347½	425454	2.48	12	5,105,446	
	Farine de	Lispund	.	141	.	.	355	227	150	171	284	268	600	204	241	.	.	[illegible]	475	.	2	.	9	11	2600	19	408	769	9240	.40	1.67	15,430	
	Gruau de	Tonne	19½	8	166½	6½	1906½	1380	94½	158½	260	451½	259½	371	315½	188½	103	[illegible]48	280	113	273	57½	79½	310½	2074½	29	96	1258½	12482½	4.30	21.25	265,242	
	Malt de	id	800½	171½	160	35	2071	1740	375½	267	979½	1646½	500	1104½	895	253	129	[illegible]	365	180	144	154	212½	2834	20118	236	1648	9478	49943½	2.96	14	602,200	
	Pois	id	123½	30½	124	28	3568	1349	160½	256½	732	925½	171	158	480	135½	79	[illegible]	252	282	204	70	96	868	3092½	5	37	480	15338½	2.96	14	214,730	
	Seigle	id	3034	2440	7854	2013	256097½	33260½	3071	4009½	14028	133517½	5402½	9490	14032½	1320	1236	[illegible]882	5055	2670½	394½	451	1015	78177½	65713	324½	2828½	127279½	201006	2.96	14	4,075,344	
	Farine de	Lispund	.	17½	.	.	213½	.	485	71	40	.	.	.	.	.	.	.	35	.	.	.	.	.	210	20	585	821	2560	.42	1.75	4,480	
Chanvre	peigné	Livre	1454	24	360	148	721	3127½	136	55	272	135	52	283	1932	62	.	.	.	31	.	.	.	.	.	.	.	.	5713½	.34	1.41	12,357	
	non peigné	id	1789	409	870	2230	63944	58040	3050	53314	18562	47004	.	1637	32296	415½	.	22403	42240	44035	43083	677	8322	50122	1129774½	21924	44447	142594	1974491	.12	.50	987,045	
Charbon de terre		Tonne	465	238	317	.	4329½	1210	.	3816½	5055½	9722	215	20082½	1307	.	.	3109	582	1579	1155½	.	200	2836	4198	1842	613	2254	37604	.54	2.25	84,609	
Coton	en laine	Livre	1903	346	4830½	134	63407	17749	1086	958	4412	3752	450	24	1656	.	23	[illegible]	557	602	2147	61	.	1058	4018	1255	283	5718	114997½	.32	1.33	152,046	
	fil de coton	id	1258½	606	2932	134½	50940½	7947	1542½	561½	20227½	15920½	497½	2261½	1006	106½	34½	1230	149	582½	399½	37½	15½	680	1066½	408	25½	15923	98532½	.66	2.75	270,964	
	id [illegible]	id	306	10	222	.	5780	1101	176	320	365	279½	61½	76	210	36	2	305	101	129	171	3½	13½	700½	1415	10	6	1367	13805½	.74	3.8	42,529	
	Tissus de fin	id	147	4	90½	½	2125½	282	56½	44	72½	53½	26	345½	58	3	.	[illegible]	29	44	232	5½	6½	72	1954½	10	26	573½	6729½	3	15	100,035	
	d° commun	id	9584½	3179	5278½	199	633156½	56677½	1036	19300½	4280	3953	718	3326	7571	570½	300	1255	2951	3657½	1233½	222	387	6971	51153	868	2447½	38266	232830½	2	10	2,393,305	
Eau de vie de grains		Pot	12685½	205½	5379½	1733½	160954½	48399	2170	4078	63812	13071	1999	1800	3845	770	.	21135	3581	9269	8110	90	2127	18405½	142214½	4634	3558	47444	610262½	.30	1.25	762,828	
Fromage		Livre	7512½	380½	10880½	3917	109821	29930½	4834	4726	6865½	14263	4002	13881	20630	4776½	650½	4577½	1625	1815½	3002½	533	603	19376½	18830	596	421	9655	394197½	.8	.33	130,085	
Houblon		id	1827½	102	6520	.	16187	12050½	506	102	13502½	4917	1012	30	10007	100	52	[illegible]	4550½	1601½	4623	.	582	1645	51900	2443	35	3831	130295	.24	1	136,305	
Huiles de chanvre & de lin		id	3548	900	1367	522	133664	15818½	3549	5958	4604	5272½	975	19102½	100238	312	290½	[illegible]	2331	1417½	3703	61	54½	7891	55316	604	2535	22274½	294113½	.17	.70	205,879	
Laine	teinte & de	id	6768	713	7283	159	80337½	15242½	1642½	1490½	4393	2345	1022	1327½	6502½	446	92½	[illegible]	4022½	6042½	2077½	201½	584	6238½	90241	792	1028	23189	247297	3	15	3,710,955	
Lin	peigné	id	669	74	.	.	902	1112½	.	330	73	61	22	201	2489	37	153	3½	2	15	25	.	.	11	680½	.	.	½	6948	.24	1	6,948	
	non peigné	id	4342	3742	3880	1309	86801	67961	12415	6225	39190½	11539	6974	5743	25487	3915	878	[illegible]	5215½	7331	4695	.	3552	27022	650722½	13810	14887	41133	574313	.18	.75	430,735	
Mélasse		id	1882	2898	225½	.	149332	39519½	3292½	3429	7002	10249	2104	3290½	3520	1821	.	30558	1210	1948	1527	52½	1263	15252	259297½	13791	31461	219084½	917146½	.6	.25	229,286	
Raisins secs		id	4010	413	2102	.	71181	7851½	155	148½	2130	1752	364	719½	4060	4.8	12	1579½	3241½	437½	4750	14	468	2536	24935½	1565½	394	16965	129144	.12	.50	70,572	
Riz		id	9572	1087	12187	1141	110073	39574	5028	4349½	15842	7729	2841	1953	11056	2631	214	15531	4367½	[illegible]	3673	1133	3310	10606	51742	3143	803	30595	357223½	.9	.38	135,744	
Rhum		Pot	.	.	.	.	2054	.	.	.	157½	.	.	.	.	.	.	410	.	.	.	.	.	19	3714½	66	.	1155	12570	.48	2	25,152	
Savon	vert	Livre	4004	699	442	1090	22080	1949	245	128	102312½	11140	1950	671	1574	346	166	[illegible]	7404½	2590½	6343	[illegible]	3025½	14803	54308	1235	968	2294	172191½	.10	.42	72,320	
	blanc	id	2357	79½	1675	160	39635½	15734	413	2003	551	1160	488	601½	5544	574	99	[illegible]	334	1250	1814	9	94	2311½	39195	1149½	1514½	29125½	154110	.12	.50	77,058	
Sel		Tonne	2151	530	379	530	211337½	13087	678	1791	6810	3391	2454	515	9754	532	678	[illegible]	1940½	4005	22505½	2063	6237	252983½	143125½	4382	12731	29701	345,541	1.60	7.50	2,591,557	
Soie	[illegible]	Livre	14	6	91	1	1749	233	21½	11	49	105	13½	15	98	5½	1	530	95½	40	111½	2	7	159½	10012½	37½	24	1441½	57242½	9	45	558,412	
Sucre	brut	id	26201½	9410	15590	2395	492054	70013	4420	2952	60656	34721½	7665	2708	30996	4865	14½	[illegible]	32632½	13371	15902	1106½	9543	17051	190027	5044	2328	109327	1196195½	.14	.58	693,790	
	pulvérisé	id	672½	.	11903	.	6918	8581	394	.	1741	789	3251	.	.	.	.	[illegible]	.	.	1281	.	.	1112	4030	1584½	847	14809½	94195½	.16	.66	62,160	
	raffiné & candi	id	14935½	6984	49505	6605½	341705	150138	12218	7521	79173	35156	8820½	9963½	35515	7812	95	39150	27052½	12863	19130½	1264½	7832½	18229	210057	9042	19097½	167298	1314391	.21	.88	1,156,620	
Tabac	en feuilles & tiges	id	19388½	.	58153	2034	395340	181309½	5074	9526½	63514	33669	7040	5485	29079	.	1500	[illegible]	17135	6160	6381	940	2970	6652½	517992	7921	21415	242751	1594088	.21	.88	1,578,797	
Thé	brun	id	1791	219	2004	428	20934	3384½	413	614	2162½	1353	693	716½	1001½	190	.	[illegible]	1553	692	1912	40½	236	1068½	4805	428	1063	4357½	57373½	.56	2.34	134,720	
	vert	id	.	.	1½	.	44½	12	9½	49½	.	.	.	.	3½	7	.	.	.	54	33	.	.	89	304	.	10	2	627½	1	5	3,137	
Toiles à voile	commune	id	1343	812	192	564	11254	9753	1021	7911	12457	13659	2956	98	12435	942	.	12220	3745½	2609½	6259	612	632	8300½	48768	520	4821	11520	176407½	.68	2.83	490,232	
	fine	id	302½	521½	2974	50	6073	4212	389	370	572	2641	349	516	3279	.	.	5557	609	1044½	5910½	109	922	4494	152540	2217	1470	58127½	202377½	.61	2.54	515,307	
Vin		Pot	30073	3928	2906	2662	173839½	35467½	3301½	4840½	11212½	15527	9149	2393½	24318½	2671	221½	[illegible]	2659	8259	9021	82½	2171	11072	79819	4944	3630½	342642½	520395½	.30	1.25	650,494	
Vinaigre		id	4587½	818	3055½	112½	227672½	11257½	1127	1068	5365	39667½	1953½	4667½	7342	867	482½	[illegible]	905½	692½	.	50	1371	10887½	32354	1824	1945	8140	123352	.10	.41	52,624	
Autres marchandises non dénommées		valeur																														500,000	
																																32,858,583	

État des principales marchandises exportées de Norvège et dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de douane à l'exception de ceux du Nordland et du Finmark, pendant l'année 1835

289 et 300

Noms des Marchandises	Unités	Frederikshald	Frederikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerriisøer	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christiansand
Agraffes et oeillets	Paire		27,000						6500								
Argent, en barres	valeur					109,617¼ specie											
Bois de mahaleb	Pot		1320			352½											
Bois jaunes et marais	Tonne																
Bestiaux vivants – Moutons	Pièce																
Bestiaux vivants – Chevaux	id	1	2	4		3	81		6	2	3	2					2
Beurre	Livre		48					12									
Bière	Pot					1680			36								850
Bois à cerceaux	Pièce								16,480	11440							
Bois de construction	Last de Bois	11,100½	16,767	8087	4083½	25,710	62442	5077½	1,843	9078	28403½	6982	10,421	12,148	725	2277	14121
Brun rouge	Livre					900	701										
Carossier – ouvrage de	valeur						110 sp										
Carossier	Pièce		1 landau														
Cendres – Soude	Livre												256				
Cendres – autres espèces	id																
Céréales – avoine	Tonne					560	52										
Céréales – farine de	id		12														
Céréales – orge	id				¼												
Chaux brulée	id								48					50			
Chiffons vieux	Livre					2086											
Chromme – couleur	id																
Chromme – do	caisse																
Chromme – Kali	id																
Chromme – sel de	Livre																
Cobalt et oxide de	id					57											
Cordages – vieux	id					600		6,170								512	3,5[illegible]
Cordages – neufs	id																
Cornes – de pieds de boeufs	id																
Cornes – id	Tonne																
Cornes – sans distinction	Livre						294							452			104
Couleur bleue	id				2100	6124	236087										
Crin de bestiaux	id																
Cuivre – laminé	Skipp																
Cuivre – rosette	id																
Cuivre – ouvré	Livre																
Cuivre – clous et chevilles	id																
Cuirs	Tonne	4				1295	61½				3						1
Dents	valeur																
Douves à barriques	Pièce										3000						
Duvet	Livre																
Ecorce de chêne	id									1280		31570	53537	367,898	30,746	251,800	359,072
Fer – en barres et fonte	Skipp			30		1,491	1044		18	1154	3052	63	3,319	344	1265	46	47
Fer – en gueuse	id																
Fer – clous de	id	3		1		10	8		6					2			7
Fer – petits clous de	caisse		2														
Fer – id	Pièce		651,000														
Fil d'archal	Livre		1,420			1895											
Foin	Skipp						25										
Fromage	Livre					920½											69
Fûts vides	Pièce						50										
Gateaux – d'huile	Livre		77,040			10,600											15242
Gateaux – de lin	id		84,960			58,500											
Gibier	id	50			900	3,448	888					75					168
Glace	Chargt								1			2					
Goudron	Tonne					49				1½				17			6½
Graines – de genièvre	id					1	1	¾									
Graines – de lin	id	83				416		½									
Homards	Pièce								93,831	46,009			5000		150		85336
Huile de poisson	Tonne									4				124			
Huitres – fraiches	id									83		37			½		69½
Huitres – marinées	Pots																
Laine brute	Livre	48															
Lard – fumé	id					380½			12								
Lard – frais et salé	id																300
Menuisier – ouvrages	valeur						70 specie										
Menuisier	Pièce																
Menuisier	id																
Menuisier	id																
Minéralogie (objets de)	Caisse																2
Mousse – d'Islande	Livre																
Mousse – de pierre pour peinture	id																
Mousse – stone de roches	id	2800															[illegible]
Mousse – id	Sac										12						
Os	Livre	38854			4800	67,094	160,869	23338	11,881			600	1219	28,341			29,432
Paille hachée	Tonne						40										
Pain – ordinaire	Livre		300														
Pain – d'épice	id					7½											
Peaux – d'ours	Pièce																
Peaux – de boeufs	Livre					2,442								205		152	2,151
Peaux – id	Pièce	40															
Peaux – de moutons	id	400															
Peaux – agneaux id	Livre					30											
Peaux	Pièce																

Noms des Marchandises	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Soggendal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde & Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Valeur de l'unité en spes	Valeur de l'unité en fr.	Valeur totale de l'exportation en France	Observations
												sp sk	f c		
Agraffes et oeillets											33,500	.10	.40	13,400	
Argent, en barres											109,617¼	argt 6		657,702	
Bois de mahaleb											1,672½	4	16	268	
Bois jaunes et marais										¼	¼	1	5	1	
Bestiaux vivants – Moutons		1									1	4	20	20	
Bestiaux vivants – Chevaux	27					2					135	30	150	20,250	
Beurre							2196				2256	.20	.83	1,872	
Bière							7525⅓				10,091⅓	.5	.21	2,119	
Bois à cerceaux											27,920	.4	.17	4,746	
Bois de construction	1985		11			7	308	127	610	3345	226,214	10	50	11,310,700	
Brun rouge							534				2,135	.2	.9	193	
Carossier – ouvrage de											110	1	5	350	
Carossier											1	30	150	150	
Cendres – Soude											256	.1½	.6	16	
Cendres – autres espèces										72	72	.1½	.6	4	
Céréales – avoine											612	1.60	7.50	4590	
Céréales – farine de											12	2.60	12.50	150	
Céréales – orge											¼	2.24	11	3	
Chaux brulée											98	.48	2	196	
Chiffons vieux											2,086	.5	.21	438	
Chromme – couleur										309½	309½	.15	.63	195	
Chromme – do										2	2	8	40	80	
Chromme – Kali										4	4	8	40	160	
Chromme – sel de										2250	2250	.15	.63	1,417	
Cobalt et oxide de											57	.30	1.50	85	
Cordages – vieux		16,52		272		8784	7667½			2880	32,068½	.15	.63	20,203	
Cordages – neufs							116				116	.25	1.4	120	
Cornes – de pieds de boeufs							3731				3731	.6	.25	932	
Cornes – id										18½	18½	2	10	185	
Cornes – sans distinction							22082			33,379½	56311½	.5	.21	11,825	
Couleur bleue											245211	.28	1.16	284,445	
Crin de bestiaux							5751				5,751	.45	1.87	10,754	
Cuivre – laminé										12	12	96	480	5820	
Cuivre – rosette										2373	2373	75	375	889,875	
Cuivre – ouvré							28½				28½	.40	1.66	47	
Cuivre – clous et chevilles										218¾	218¾	.50	2.8	454	
Cuirs							¼			2	1366¾	7	35	47,836	
Dents							4p. 183				4p. 183			91⁵	
Douves à barriques											3000	.4	.16	480	
Duvet							152½			2	154½	2	10	1,545	
Ecorce de chêne	280,754	127,456	7735			11272					1523128	.1	.4	60,925	
Fer – en barres et fonte	1		1				1			10	11,986	12	60	719,205	
Fer – en gueuse	3		1			2	4				16	10	53	500	
Fer – clous de	1										38	15	75	2,850	
Fer – petits clous de											2	9	45	90	
Fer – id											651,000	.1	.4	26,040	
Fil d'archal											3,315	.8	.33	1,094	
Foin											25	2.48	12	300	
Fromage			40				1,818½		12	85	2,945	.12	.50	1,472	
Fûts vides											50	.48	2	100	
Gateaux – d'huile	33,360		11670								147,912	.4	.16	23,665	
Gateaux – de lin											143,460	.4	.16	22,953	
Gibier							15			132	5,676	.20	.84	4,767	
Glace											3	300	1500	4,500	
Goudron							62		271½	72	479½	4	20	9590	
Graines – de genièvre											2¾	3	15	41	
Graines – de lin											499½	4.24	21	10,480	
Homards	9000	54,000			84,000	154,000	140,203	75773			749302	.4	.16	119,888	
Huile de poisson			16		18	2	23622	212	1669	2350	28017	12	60	1,681,020	
Huitres – fraiches	2½	12½				139	149				488½	2	10	4,885	
Huitres – marinées							133½				133½	1	5	667	
Laine brute										4	52	.20	.83	43	
Lard – fumé											392½	.12	.50	196	
Lard – frais et salé							3777				4077	.12	.50	2,038	
Menuisier – ouvrages											70			350	
Menuisier										243	243	1	5	1,215	
Menuisier										48	48	1	5	240	
Menuisier										16	16	1	5	80	
Minéralogie (objets de)											2	6	30	60	
Mousse – d'Islande		108					28				136	.19	.79	107	
Mousse – de pierre pour peinture		4052					35867		10,459½	2979½	54158	.20	.83	44,951	
Mousse – stone de roches	505										4036	.20	.83	3,350	
Mousse – id											12	2	10	120	
Os	1216	22,160	100			124,456	371,914½		10,436	167,278	1,064,383½	.12	.2	21,288	
Paille hachée											40	.11	.57	23	
Pain – ordinaire										150	450	.4	.16	72	
Pain – d'épice											7½	.6	.25	2	
Peaux – d'ours				2							2	5	25	50	
Peaux – de boeufs			1128	348		310	32,623	6,784	392	1997½	49,292½	.4	.16	7,887	
Peaux – id											40	2	10	400	
Peaux – de moutons											400	1.60	7.50	3,000	
Peaux – agneaux id							1866	82			2048	.4	.16	328	
Peaux											5	3	15	75	

à reporter 16,075,737

Noms des Marchandises	Unités	Sec droits bald	Sec droits stord	Mess	Dro bask	Chester a mie	Dramm mora	Helone Storan	Tons berg	Laur vig	Lange sund	Kra gerse	Oster sil Sver	Arer dal	Gjem Hadi	dille Skie
Peaux	Chapeaux															
	de chèvres	Livre	»	91	»	»	7171	»	»	»	»	»	»	»	368	»
	d'écureuil	Pièce	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	d'hermine	id	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	de Norde	id	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	de glouterons	id	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	de lions, tigres et ours	Livre	»	»	»	»	848	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	de chevaux	Pièce	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	de martres	id	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	de loutres	id	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	de renards	id	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pierres	à aiguiser	id	»	»	»	»	»	38000	»	»	»	23000	»	»	»	»
	en tuiles	Livre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	de roche	Livre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Plomb, mine de		Tonn	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Poissons	anchois	Last	»	49	»	495	5166	45	»	733	»	»	»	»	»	»
	fumé & sec	Klipp	»	»	»	»	77	1/2	»	»	59	»	»	14	»	»
	salé	Tonn	994	1/4	»	213	617 3/4	247	»	560	3446 1/4	»	1627 1/2	12	6802	486 1/2
	stockfisch hart	Klipp	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	saumon fumé	id	1/8	»	1/8	1/8	1/2	1/16	»	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre		Tonn	»	»	»	»	»	3/4	»	»	»	»	»	»	63	2/4
Racine d'appui visette		Livre	»	»	»	»	1020	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Rogues		Tonn	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Sacs vuides		Pièce	»	»	»	»	»	24	»	»	»	»	»	»	»	»
Saffore		Livre	»	»	»	»	»	79000	»	»	»	»	»	»	»	»
Sel		Tonn	»	»	»	»	20	»	30	12790	»	»	60	»	»	»
Selliers, ouvrage de		Valeur	»	»	»	»	»	18 fp.	»	»	»	»	»	»	»	»
Suif	en chandelles de	Livre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	brisé	id	»	»	»	»	»	30	»	»	»	»	»	»	»	»
	bouteilles vuides	Pièce	»	»	»	»	7150	150	»	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	à vitres	Caisse	»	»	»	»	5	3	»	»	»	»	»	»	»	»
	et	Panne	»	»	»	»	209	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		Pièce	»	»	»	»	»	72	»	»	»	»	»	»	»	»
	autres après	Caisse	»	»	»	»	30	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Viande	grenise	Livre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	salée	id	»	»	»	»	»	»	»	24	»	»	»	»	»	»
Vitriol	bleu	id	»	»	»	»	»	»	1850	»	»	»	»	»	»	»
	vert	id	»	»	»	»	»	700	»	»	»	»	»	»	»	»
autres marchandises non dénommées		Valeur														

Trette an sand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Lyngdal	Stavanger	Bergen	Molde Kristiansund	Drontheim	Fund bjem	Totaux	Valeur de l'unité en sp. — st.	Valeur totale de l'importation en Francs	Observations
													16 c. = 5 fr. 65	
118	»	14	126	367	»	»	12,091 3/4	1153	274	783	27063 3/4	» 4	» 16	3,633 »
17	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	17	» 12	» 50	9 »
5	»	»	»	»	»	»	»	20	»	»	25	» 72	3 »	75 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	227	227	1 »	5	1,135 »
»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	» 60	2 50	3 »
»	»	3	»	»	»	»	1043 1/2	316	15	»	1161 1/2	» 8	» 33	3,834 »
2	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	4	»	» 10	1 »
»	»	»	»	»	»	»	64	21	»	73	188	1 00	7 50	1,410 »
»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	29	30	1 »	5 »	150 »
5	»	»	»	»	»	»	6	»	»	»	11	2 50	13 50	148 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	800	61,800	2 »	9 »	5,562 »
1	»	»	»	»	»	»	10	»	»	30	41	10 »	50 »	2,050 »
272	111				»	137 2	»	»	»	»	322	2 »	10 »	3,220 »
»	»	»	»	»	»	»	6	»	»	1	7	2 »	10 »	70 »
4302					»		»	2927	»	1	13818	» 96	4	55,272 »
22	27	22	54	12	3	118	67023	231	2637	9986	80219 1/2	2 35	65 »	5,214,235 »
4319 1/2	1482 3/4	1191 1/2	10754 1/2	2046 1/2	276 3/4	8803 1/2	1074757	4151 1/2	4285 1/2	2349	472,660	12	60 »	28,359,600 »
»	»	»	»	»	»	»	17958 1/4	24	11876	17959	47,347	3 3	65 »	3,077,571 »
1/4	»	»	»	»	»	1/2	5/8	1/8	1/8	3/4	20	15	75 »	1,500 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3/4	1	5	4 »
»	361	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2286	» 6	» 25	572 »
»	»	»	»	»	»	337 1/2	10341	1583 1/2	5501 1/4	767 1/4	27530 3/4	3 »	15 »	367,961 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	44	» 12	» 50	22 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	79000	» 52	3 » 41	269,390 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 paire	1 paire 12000	1 00	7 50	96,750 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	18	» »		90 »
»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	67	70	» 14	» 57	40 »
»	»	»	»	»	»	»	3370	»	»	»	3400	» 16	» 65	2210 »
»	»	»	»	»	»	»	932	»	»	»	932	» 7	» 1	4 »
»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	7300	» 3	» 12	876 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8 17	» 85		680 »
»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	209	6 »	30 »	6,270 »
»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	72	30	1 25	90 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	32	10	50 »	1,600 »
»	»	»	»	»	»	»	24	»	»	6	30	» 60	» 25	7 »
710	»	»	»	»	»	»	18935	»	»	»	20,659	» 6	» 25	5,185 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1850	» 4	» 16	296 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	700	» 4	» 16	112 »
														1,000,000 »
														54,557,364 »

301

État des principales Marchandises importées en Norvège et dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de Douane pendant l'année 1836.

Noms des Marchandises	unité	Fredrikshald	Fredrikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerø	Østerrisøer	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Valeur de l'unité en Sp.	Valeur de l'unité en Fr.	Valeur totale de l'importation en francs	Observations
Beurre	livre	11753	4964	29543	567	230742	142351½	3786	15001	82126	65212	52719	75337¼	114575	14049	14032	15796	3008	3411	22327	452	58	3083	16169½	"	"	707	1097019	.20	.84	921,496	
Café	id	85643	12472	139446	12665	803160	725669	34978	9571	121596	47928	19476	23935	59509½	10670	2970	76849	24596	41802	53719	521½	11852	29853½	246140	10432	25205	240058	2383516½	.22	.92	2,192,834	
Céréales: Avoine	Tonne	3814	"	730½	"	3735	7531	2½	321½	375	2101	261½	905½	950	728	327½	2916	2027	260	203	669	1425½	2557½	17333½	315½	339	630½	50354½	1.60	7.50	377,655	
Céréales: Froment	id	473½	69	1440½	268	13171	3275	93	233	629½	1482	94	741	931	17½	101	2299	518	582	1029	10	91	1240	12160½	"	187	3022	44382½	3.96	19	843,267	
Céréales: Farine de	Lispund	1766	941½	766½	17½	13644½	3477½	737	1195½	2440	1089	1050	1149	2356½	297½	211	3159	586	1376½	2132½	145½	281	1957	9693	558½	1535	8915½	61513½	.70	2.92	179,620	
Céréales: Orge	Tonne	3143	1292	7181	4299½	71226	74632	2469½	2517½	8259	1945	5478	7740½	10543½	3068½	1178½	3347½	2893	2002½	4038½	464	1170½	17252	153980½	1491	8474	38820	466519	2.48	12	5,598,228	
Céréales: Farine de	Lispd.	"	"	195	"	945	732	"	498	1105	758	824	475	107½	·	·	1821	120	60	·	·	"	·	1782½	-	·	1040	11523	.40	1.67	19,243	
Céréales: Gruau de	Tonde	105	43	173	9½	3515	1161	92½	182	430½	741½	283½	407½	564½	227	120½	1256	232	122	438	60	54½	374	2833½	18	147½	1551½	14193	4.30	21.25	301,601	
Céréales: Malt de	id	301½	90	116	22	4057	1366	333	674½	1164	2493	457	803	1140	291½	192½	2410	469½	395½	1422	199½	350	2305	20055	132½	1828	8608½	51742½	2.96	14	724,395	
Céréales: Pois	id	82	35½	84	99½	4082	3640	128½	185	418½	1010½	191½	309½	591½	48½	73½	56	184	221	417	66	108½	700	4250½	23	45	445	17935	2.96	14	251,090	
Céréales: Seigle	id	2547	1852½	7826	1310½	55124	38035½	3672	4353½	18603	14930½	5294	10271	24802	3707½	1753½	22972½	5541	3171½	7306½	785½	1473	9169	42349	457½	3337½	20163	305312½	2.96	14	4,274,375	
Céréales: Farine de	Lispund	42	363½	16	"	318	18½	6	26	31	"	5½	1	12	"	"	54	32	41	"	"	132	·	·	"	106	4908	6152½	.42	1.75	10,766	
Chanvre peigné	livre	161	1	899	90	481	1938	115	183	589	34	·	·	1500	16	"	·	·	32	·	·	"	·	·	·	·	·	6039	.34	1.41	8,515	
Chanvre non peigné	id	7695	554	79	1650	84722	72274	2580	60933	41620	52712	4464	3081	25536	940	"	34414	49279	32351	76898	6554	11678	77298	1290558½	49873	70027	197987	2282828½	.12	.50	1,141,414	
Charbon de terre	Tonne	760	240	2370	"	5423	3011	"	3323	8038½	711	366	713½	1083	195	294	3876½	367	1991½	235	37	,	1586	4818	84	410	1367	40948	.54	2.25	92,138	
Coton en laine	livre	5505	863	5034½	868	74405½	10658	1588	232	8975	1432	·	49	331	,	167	1241½	632½	329½	1315½	52½	97	966	5297	1170	370	9950	32041½	.32	1.33	42,615	
Coton fil de [illegible]	id	1501	1634	7688½	95	65893	11090	1827½	314	4536	2042	220	242	1127½	245½	1	1266½	79	277	416½	3	3	681½	2080	275	574	19502	122597½	.66	2.75	337,142	
Coton id, teint	id	965½	38	1109	"	10092½	1142½	245½	238	746½	224½	16½	22½	118	12	19	300	34½	157	395	·	56	691	1047½	17	106½	2034	19326½	.74	3.08	59,524	
Coton tissus de	id	10804	2654	7245	201	84310	11732	2064	1737	9042½	4132	549	2026½	7113	385½	134½	10039	1814½	4720½	8810	448	566	5440	38614½	831	4808½	40490	260997	2.60	12.50	3,262,462	
Cuir à semelles	id	8765	7408	10188	1121	38931	10727	2615	39771½	7198	3192	301	5838	5278	2236	·	7936	1207½	6159	4484	16	117	328	4573	2687	1963	9747	146783	.42	1.75	256,870	
Eau de vie de raisins	Pot	10533½	959½	9609½	4855	203333½	66703	3653	5957	15262½	13603	1994	2178½	4200	581	1318½	28319	2709	5719½	11638	909½	3092	38082½	132922	3721	7701	52678	644798	.30	1.25	805,997	
Fromage	livre	14477	3742	10462	3648½	149404½	71679	2075	3726	10710	20137	5599½	14539½	40390	6501	423	46485	2475	1732	5860	112	239½	2383	26948	1051½	1009	8445½	504194½	.8	.33	166,384	
Houblon	id	4330½	1467	2166	3191	18377½	8722	1425	2238	3702	7763	2101	826½	10678	220	195	10575½	5583	3640	6585	"	2611	8037	42027½	1633	206	18175½	166477	.24	1	166,477	
Huiles de chanvre & [illegible]	id	6718	222	2915	571½	106604½	24329½	1236	7704	4651½	6499	3555	3275	9199	354	·	10485	2194	810	5469½	48	526	14663	67495½	1833	2321½	30486	314936½	.17	.70	220,455	
Laine tissus de	id	6965	1057½	8121½	774	19497	16881	2034	2494	12301½	7937½	995	2471½	7079½	443½	248	9353	2045½	5323½	11718	296½	1061	4742	33611	806	3164½	29151	270776½	3	15	4,061,648	
Lin peigné	id	·	290	167½	5	992	1565	·	185	2	132	76	408	2953	68	11	20½	37	160	24	·	"	·	438	·	"	"	7534	.24	1	7,534	
Lin non peigné	id	9775½	2380	15728	4447	109906½	92066	29677	20713½	55721	20008	4582	5584	17883	2728	577	56414	12415	9227	22617	2487	5965	42938	66160	6226	15132	37998	664305½	.18	.75	498,228	
Lin toiles de	id	3726½	761½	11149	350	84923	19701	465	280	18782	4781½	2476	4067	4135½	384½	412	9573	1397	5185	9660½	673½	1154½	4902	63828½	1245	2270	7452	264237	2	10	2,642,370	
Mélasse	id	7116½	597	3996	447	217295	38310	1920	5476	264	13854	1817	2935	15774	76	1097	21099	1375	4377	5688	89	1842	15718	339117	18400	33730½	332802½	1084692½	.6	.25	271,173	
Raisins secs	id	3404	1528	3648½	162	75552½	8384½	1024	482	5377½	3909	465	980½	6109	655	225	5335½	1045	2524½	6444	6	1112	1654	19264	1456½	1398	24848	177039	.12	.50	88,519	
Riz	id	10774½	2776½	13941	866	132860	32114½	5291	3081	14582	7142	5360	3468	12900	1738	1599½	16236	6236	4156	14064	658	1533	11803	33362½	2428	3294½	33853½	376632½	.9	.38	143,120	
Rhum	Pot	"	"	"	"	2385½	4077	"	"	"	"	357½	·	·	·	·	9	"	·	390	174½	"	·	6078½	"	·	1402½	11187	.48	2	22,374	
Savon vert	livre	4388	256	440	26	15641	6397	164	196	11363	10399	916	1102	517	252	676	13301	7727	3473½	11156	584	2269	14064	42216	844	1163	4045	157366½	.10	.42	66,094	
Savon blanc	id	1174	96½	4009	"	40768	13824½	551	3336	2591	200	16	225½	3836	88	624½	3813	1879½	1054½	2191	135	461½	1118	31203½	303	5231½	25260½	148949	.12	.50	74,474	
Sel	Tonne	4431½	499	468	339	37860	11029	344	1408½	3621	6436	1525½	560	15947	453	959½	17544½	2146	5351½	34479	4194½	5285½	33673	96648	4470½	18345	27449	338403	1.60	7.50	2,538,027	
Soie tissus de	livre	135⅝	9½	148½	"	2554¼	217¾	22⅜	17¾	84⅞	35⅝	·	23½	57¾	1⅝	·	271½	8½	122½	203	9¾	12⅜	141⅜	814⅞	42¼	30⅝	1665¼	6699⅜	9	45	301,472	
Sucre bruts & pulvérisés	id	34792	9192	35259	2276	364708½	76793	8580	3512	57813	36961	8279	3505	31964	4286	1964	26364½	19763½	13183½	19002	937½	4718	23994	222894	5991	5394	150245	1350382½	.14	.58	783,221	
Sucre raffinés & candis	id	39910	9477	66030	8771	562636½	167236	22743	6054	88792½	43044	9982	8514	47478	7315	1732	33293	14016	11165	26085½	911½	5748	29209	223406½	9312½	25599½	156013	1654316½	.21	.88	1,455,798	
Tabac en feuilles & tiges	livre	53371	·	104264	1510	30241	200388	2937	4570	198103	61069	10575	6711	28026½	·	4333½	27914	18992	7469	13912	·	1060	12707	445717	7841	27508	267673	1810997	.21	.88	1,593,677	
Toile à voile commune	id	1587	211	3401	71	11909	13294½	596	6205	15292	10070	4538	2242	16697	1134	·	8299	1708	2857½	4158	491	1232½	2261	50720	2679	3017	14555	184475½	.68	2.83	522,064	
Toile à voile [illegible]	id	134	6	1331	308	13165	3871½	218	128	6236	1432	368	298	4738	·	19	5036½	1565	1227½	8209½	661	1589	9713	128125½	1431	1506	4885½	206348	.61	2.54	524,124	
Thé brun	id	1545½	944	2875	96	22967	3777	779	296½	2622	1096	446	552½	3217	551	107	2524	1407	1029	1860½	59	·	1322½	4040	449½	966½	5783	62382½	.56	2.34	145,973	
Thé vert	id	23	25	·	·	181½	199½	·	"	2	23	·	5	2	·	·	·	2	½	126	·	-	35½	399	3½	3	49	968½	1	5	4,842	
Vin	Pot	20527	3087	12553½	2722	200060	45740	2821	5418	7506	24907½	7632	4837	21327	2036	455	24475½	2909½	12230½	14808	1204	2114	17934	493552½	4444½	7382½	45723½	574528½	.30	1.25	718,160	
Vinaigre	id	1561	1593	2926½	476	38671½	10208½	1171	2349	1196	2680	708½	446	5705	335½	98	5025	1040	2299	2717½	126	331	5256	46559½	1269½	2338½	18331½	155622	.10	.41	63,805	
autres marchandises non dénommées	valeur																														500,000	
																															39,231,335	

Etat des principales marchandises exportées de Norvège et dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de douanes, à l'exception de ceux du Nordland et du Finmark, pendant l'année 1836

Noms des marchandises	Unité	Frederikshald	Frederikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerrisøer	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde & Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Valeur de l'unité Spec.	Valeur de l'unité francs	Valeur totale de l'exportation en francs	Observations
Agraffes et œillets	Paire		114000																									114000	. 10	. 40	45,600	
Argent en barres	Valeur				44821½	229595½																						274416½		6	1,646,499	
Algue	Tonne																									2		2	1	5	10	
Baies au Mahaleb	Pot		120			300	3854																	379			36	5749	. 4	. 16	920	
Baies id	caisse																							5				9	. 10	2 . 50	23	
Baies id	Ancre																							10				10	. 6	. 25	2	
Baies jaunes de marais	Pot																							84			40	124	. 12	. 50	62	
Baies id	Cruche																							1			6	7	. 15	. 62	4	
Bestiaux : Bœufs vivans	Pièce												1															1	4	20	20	
Bestiaux : Chèvres	id												1				2											3	4	20	60	
Bestiaux : Chevaux	id						7	1			4	2	1	1				33										49	30	150	7,350	
Bestiaux : Bêtes à cornes	id										2																	2	30	150	300	
Bestiaux : Cochons	id																2											2	7	35	70	
Beurre																								1369				1369	. 20	. 83	1,136	
Bière																								6540				6540	. 5	. 21	1,373	
Bois à cerceaux	Pièce								1200	18000	8500																	27700	. 4	. 17	4,709	
Bois	valeur						33⅔		5⅔										4⅗					125⅔		3		141⅘			709	
Bois	Lasts de bois	9552¾	18708	7453⅔	3911	26749 10/60	62373 11/60	6309	1515	6035½	32563½	8872	11146 23/30	11155	6944	2013¾	15138½	2210 3/10	2	19¾	15		1⅓	153	438½	1030¾	4465⅓	232793	10	50	11,637,160	
Briques	Pièce					6000																						6000	. 6	. 25	1,500	
Cendres	Livre								300																			300	. 1½	. 6	18	
Cendres	id								2204				652												199			3055	. 1½	. 6	183	
Cerceaux	Pièce																75									420		495	. 4	. 17	84	
Céréales Avoine	Tonne						2						1															3	1 . 60	7 . 50	22	
Chaux brûlée	id								20																	1		21	. 48	2	42	
Chiramme	Livre																										1070¼	1070¼	. 17	. 70	749	
Chiramme	id																										80	80	. 17	. 70	56	
Chiramme	id																										14499¾	14499¾	. 17	. 70	10,149	
Cobalt raf. Oxide de	id				100	91		61																				252	. 36	1 . 50	378	
Cordages vieux	id							1100									1352	1450					5539	30057½	1753	5059		46611	. 15	. 63	29,365	
Cordages neufs	id								224															1454				1678	. 25	1 . 04	1,745	
Cornes toute espèce	id															646								10410½	1326		33552	46076½	. 5	. 21	9,676	
Couleur bleue	id				3400	19200	211952																					234552	. 28	1 . 16	272,080	
Crin de Bestiaux	id																							6724				6724	. 45	1 . 87	12,574	
Cuivre vieux	id																26											26	. 14	. 60	16	
Cuivre rosette	id																									4513½	755692¾	760206¼	. 28	1 . 17	880,441	
Cuivre laminé	id																										12343½	12343¼	. 36	1 . 50	18,514	
Cumin	Tonne	45½				752	138½				5		3											6			2	934¾	7	35	32,715	
Dents	Livre																							27½				277½	. 48	2	555	
Douves	Pièce																2600											2600	. 4	. 16	416	
Duvet	Livre																							97¾			7	104¾	2	10	1,047	
Écorce de chêne	id											17920	22643	304999	29766	195927	254255	441852	60772	160		3956	15281					1,347,253	. 1	. 4	53,890	
Écorce autre espèce	valeur																		300									300	valeur	valeur	1,500	
Écorce id	Livre																								180			180	. 1	. 4	7	
Épingles	Paquet		26																									26	1	5	130	
Fer ouvrages en	Livre																										561	561	. 8	. 32	180	
Fer en barre	d°					368,978	79,694			633514	1049752	4480	1553288	151529	235749	150293	9058	320		1920				468				4237613	. 4	. 17	720,304	
Fer	d°					400,755			4100					9600	25920									10150				450625	. 3	. 15	67,594	
Fer Plaques	d°								3502																			3502	. 4	. 20	700	
Fer Clous	d°				320		5,524							5920			544							106				12414	. 6	. 25	3,103	
Fer Petits clous	Pièce		436000																									436000	. 1	. 4	17,440	
Fromage	Livre					1250									8	40								2370½			244	3921½	. 12	. 50	1,960	
Gâteaux d'huile	id					195588												26240										221828	. 4	. 16	35,492	
Gibier	id				24	3500	8030										87½							35			369	12131½	. 20	. 84	10,190	
Glace	Lasts de glace																	111										111	3	15	1,665	
Goudron	Tonne													2										245½	282½	594½	42	1166	4	20	23,320	
Graines de genièvre	id	⅗																										⅗	3	15	9	
Graines de Lin	id	59½				2018⅔	8½		1 3/16																			2087⅞	4 . 28	21	43,839	
Homards	Pièce								31377	29251							51000		49000			64000	147000	154574		40660		636862	. 4	. 16	101,897	
Huile de poisson	Tonne																		126	15½		⅔		22573¼	151	1398⅜	2773½	28042¼	12	. 60	1,682,522	
Huîtres fraîches	Tonne									3			2				1⅝	3	3⅞				101½	50¼				164¼	2	10	1,642	
Huîtres	Pot																							47				47	1	5	235	
Huîtres	Porte																							4				4	1	5	20	
Lard salé	Livre																							358				358	. 12	. 50	179	
Marbre mortier de	Pièce						1																					1	2	10	40	
Meule	id																										525	525	1	5	2,625	
Mousse d'Islande	Livre																	400										400	. 19	. 79	316	
Mousse de pierre	id	2314												2384					1400					264	9949½		3750	96	20186½	. 20	. 83	16,754	
Mousse noire de roche	id						240									640		2400										3280	. 20	. 83	2,722	
Os	id	19284			1339	91850	176602	26857	10544	67200	3200	1000	10321			38132½	20990	11265				1711	80694	435181	34528	11269	64836	1176823¾	½	2	23,536	
Papier à doublage (ploc)	id																										2000	2000	. 48	2	4,000	
Peaux ours	Pièce																							1			1	2	5	25	50	
Peaux bœufs, vaches etc.	Livre					9406								273		766	2089			1025	439	95		53189½	7700	412	1304½	77400¾	. 4	. 16	12,384	
Peaux élan en ...	Pièce					1550																						1550	. 12	. 50	775	
Peaux mouton à ...	Livre					3044											127							2519½	708			7298½	. 4	. 16	1,168	
Peaux [illegible]	Pièce					20																					4	24	3	15	360	
Peaux chèvre	Livre					6425											7			123		95	42	12619½	2018		1164	22560½	. 4	. 16	3,610	
Peaux homme	Pièce					21																						21	. 72	3	63	
Peaux	id					4																						4	. 48	2	8	
Peaux veau ...	dem.					92															32			17660½		8		17876½	. 8	. 33	5,899	
Peaux autre	Pièce					144																		103			144	391	1 . 60	7 . 50	2,933	

Noms des Marchandises.	Unité	Nbre de kilos tarif.	Nbre de kilos réel.	Mesures	Qualité	Chevaux	Grammes	Hectolitres	Stères	Lasts	Kilogrammes	Décalitres	Ares	Grammes	Litres	Chevaux	Mannes	Décalitres	Stères	Tonneaux	Kilogrammes	Décalitres	Ares	Grammes	Poinçons	Hectolitres à gaz	Chevaux	Francs	Totaux	valeurs de mercuriales Francs	Centimes	valeur totale de l'importation en francs	Observations
Peaux de Soudre	Pièce						6																						14	20	1	5	17,472,393 145	
Peaux de Renard	id						1																						2	3	2	60	12	50	100	
Peaux de chevreau	id																												13	19	1	5	95	
Peaux de Loup	id																												2	2	1	20	40	
Peaux de agneaux	id						60	74500		13000		35000		2000			500												200	125540		2	4	11 290	
Peaux de cerfs	Douzaine														19		206½	632	10,72½				163½		27				372				21,480	
Peaux de marbres	Pièce	2																											22					
Plomb de mine de	Tonne							750																					2000				4,000	
Plomb id	Tonne																												79½	2	10		705	
Plomb à bas	Livre																			2870									2470				50	
Plumes d'autruches	Pièce	300			90		5798	307		103				213		13	5911			52									3083		96	4	53,504	
Plumes de ouates	Livre						1364	720			21900				32	72	1740	12484				524	2172	12006					22393012	1971200	5248778	5276665	5,276,665	22
Plumes de sucs et fumée	Livre																													1805½	656½	1091 2½	930690½	55,838,460	
Plumes de sel	Tonne	661½	1	35	12		1892	110		190	1184½	139	470	179	4203½	914	2½	42577	22387	15651½	136844½	20398	10005½	84754½					1002527	391176	393 6936	5729140	1576168	5	22	3,467,237	
Poissons	Tonne									360									1003		300								5701108					5		1	
	id																												425					6	25	
	id						115	37		45					40	15	1371	724		50									3566½			539½	6809½	6	25	1,701	
	id																															20	20	4	35	7	
Poix	id																1074												128				1202	6	25	301	
Poumons de veau	Tonne																												14				14	1	5	70	
Poudre d'or et mettre	Livre						960																										960	6	25	240	
Rogues	Tonne																												19636½	1178¾	4060¾	1086	25981½	3	15	389,723	
Saffre	Livre							137000																									137200	2	82	3,41	467,852	
Sel ordinaire	Tonne	142		348			55	10	22	12112			50				20																12757	1	62	7,50	95,677	
Sel raffiné	Livre																															16	16	6	25	4	
Suif chandelle de	id							22																								140	140	14	57	79	
Suif bandelettes	Pièce						2350	250																					8375¾			36	8423¾	16	65	5,482	
Vénéneux vitres	Caisse						4																										2630	3	12	316	
Vénéneux id	Panier						248																										4	17	85	340	
Vénéneux id	Pièce							174																									245	6	30	7,440	
Vénéneux autre espèce	Caisse						1																										140	30	1,25	182	
Vénéneux id	Livre														108																		6	10	50	300	
Viande fumée	id																																108	1	5	540	
Viande salée	id																																4	0	25	1	
Vert vert	id							1000																					25248				25248	6	25	6 312	
autres marchandises non dénommées	valeur																																1660	4	56	160	
																																			1,000,000	
																																			54,827,050	

Tableau comparatif des quantités et des valeurs des marchandises importées de tous pays dans les différents ports de la Norvège pendant l'année 1835.

Noms de marchandises	unité	Valeur de l'unité F. C.	Frederikshald quantité	Frederikshald valeurs	Frederikstad quantité	Frederikstad valeurs	Moss quantité	Moss valeurs	Dröbak quantité	Dröbak valeurs	Christiania quantité	Christiania valeur	Drammen quantité	Drammen valeur
Beurre	livre	" 84	1,032	907	2990	2,511	12 883	10,822	1,771	1,488	119,977	100,781	58,402	49,058
Café	d°	" 92	70 536	64,893	8 716	8,019	96 207	88,510	15470	14,232	663,912	610,799	207,132	190,561
Céréales – Avoine	Tonne	7 50	808½	6,064	4	30	101	757	"	"	3,106	23,295	318½	2,389
Céréales – Froment	d°	19 "	157	2983	202	3,838	1 314½	24,975	243½	4,626	11,415	216,885	2 513	47,747
Céréales – Farine de	Lispund	2 92	1050½	3,067	1 105½	3,228	580	1,694	66	194	11,920	34,806	2 664½	7,780
Céréales – Orge	Tonne	12 "	6,612½	79,350	416	4,992	10,744½	128,934	2 292½	27,510	79,446½	953,358	55 489½	665,874
Céréales – farine de	Lispund	1.67	"	"	121	202	"	"	"	"	355	592	227	379
Céréales – gruau de	Tonne	21.25	43½	924	81	1,721	166½	3,538	6½	138	1,901½	40,407	1 380	29,325
Céréales – Malt de	d°	14 "	600½	8407	171½	2,401	150	2,100	35	490	6,071	84,994	1 740	24,360
Céréales – Pois	d°	14 "	123½	1,729	40½	567	124	1,736	28	432	3,768	52,752	1,349	18,886
Céréales – Seigle	d°	14 "	3684	516 / 51,050	2,440	34,160	7,854	109,956	2013	28,182	45,647½	639,065	33,260½	465,647
Céréales – Farine de	Lispund	1.75	"	"	17½	31	"	"	"	"	213½	374	"	"
Chanvre peigné	livre	1.41	1454	2050	24	34	860	1213	148	209	721	1,017	3,127½	4,410
Chanvre nonpeigné	d°	" 50	6789	3395	404	202	870	435	2,430	1,215	63,944	31,972	50,040	25,020
Charbon de terre	Tonne	2.25	467	1051	338	761	317	713	"	"	4,329½	9,741	1,210	2,722
Coton en laine	livre	1.33	1993	2651	346	460	4 830½	6,424	634	843	63,407	84,331	17,749	23,606
Coton filé, non teint	d°	2.75	1228½	3378	606	1 667	2 932	8,063	135½	373	56,940½	156,586	7,947	21,854
Coton d° teint	d°	3.08	566	192	10	31	222	687	"	"	5,786	17,820	1,101	3,391
Coton tissus teints	d°	15 .	197	2 955	4	60	90½	1357	½	7	2,376½	35,647	282	4,230
Coton d° commun	d°	10 "	9584½	95,890 45	1 179	11,790	5,275½	52,755	149	1,490	63,376½	633,765	8,667½	86,675
Eau de vie de raisins	Pot	1.25	15,685½	19,607	2 005½	2,507	5,374½	6,718	1,732½	2,166	169,954½	212,443	48,399	60,499
Fromage	livre	" 33	7612½	2512	5 209½	1,719	10,880½	3,591	2,917	963	149,821	49,441	49,470½	16,325
Houblon	d°	1 "	1827½	1827	102	102	6,556	6,556	"	"	16,187	16,187	12,050½	12,050
Toiles de chanvre &c	d°	" 70	3548	2484	460	322	1,367	957	522	265	133 064	93,145	15,858½	11,101
Laine, tissus de	d°	15 "	6208	93,120	713	10,695	7,283	109,245	139	2,085	86 337½	1,295,062	15,242½	228,637
Lin peigné	d°	1 "	694	694	74	74	"	"	"	"	902	902	1,112½	1,112
Lin nonpeigné	d°	" 75	4342	3256	3,742	2,806	5,880	4,410	1,209	927	86,801	65,101	67,961	50,971
Mélasse	d°	" 25	3802	951	2 898	724	225½	56	"	"	149,332	37,333	39,519½	9,879
Raisins secs	d°	" 50	4060	2 030	413	206	2,102	1,051	"	"	71,181	35,590	7,851½	3,926
Riz	d°	" 38	9572	3637	1 047	398	12,197	4 635	1,141	434	116,673	44,336	29,574	11,238
Rum	Pot	2 "	"	"	"	"	"	"	"	"	2,054	4,108	"	"
Savon vert	livre	" 42	4004	1682	694	291	442	186	1,090	458	22,086	9,276	1,949	819
Savon blanc	d°	" 50	2657	1329	74½	37	1675	837	360	180	39,635½	19818	15,734	7,867
Sel	Tonne	7.50	3131	23,483	580	4,350	174	1,305	530	3,975	21,153½	158,647	13,087	98,152
Soie, tissus de	livre	45 "	142	6390	6	270	41	1,845	1	45	1,749	78,705	233	10,485
Sucre brut	d°	" 58	26,701½	15,487	4,410	2,558	15,590	9,042	2395	1,389	492,084	285,409	70,013	40,608
Sucre pulvérisé	d°	" 66	679½	448	"	"	11,903	1,856	"	"	6,916	4,564	8,581	5,663
Sucre raffiné &c	d°	" 88	36,933½	32,501	6,984	6,146	49,805	43,828	6 608½	5,815	341,705	300,700	150,138	132,121
Tabac en feuilles	d°	" 88	24 388½	21 462	"	"	88,157	77,578	2034	1,790	395,340	347,899	181 309½	159,552
Thé brun	d°	2,34	1791	4,191	219	512	2,004	4,689	428	1,002	20,934	48 985	3,384½	7,920
Thé vert	d°	5 "	"	"	"	"	1½	7	"	"	44½	222	12	60
Toile à voile commune	d°	2.83	1 343	3,801	812	2,298	192	543	584	1,652	11,254	31,849	9,753	27,601
Toile à voile fine	d°	2.54	402½	1,022	521½	1,325	2,974	7,554	56	142	6,073	15,425	4,312	10,952
Vin	Pot	1.25	30 673	38,341	3,918	4,897	7,906	9,897	2662	3,327	173 829½	217,299	35,467½	44,334
Vinaigre	d°	" 41	4547½	1864	818	335	3,055½	1,253	112½	46	27 767½	11,385	11,287½	4627
march. non dénommées														
				862,521		119,277		742,303		108,090		7,112,818		2,630,513

Noms de marchandises	unité	Valeur de l'unité	Holmestrand quantité	Holmestrand valeur	Tönsberg quantité	Tönsberg valeur	Laurvig quantité	Laurvig valeur	Langesund quantité	Langesund valeur	Kragerøe quantité	Kragerøe valeur	Østerriisør quantité	Østerriisør valeur	Arendal quantité	Arendal valeur
Beurre	livre	" 84	5,470	4,595	12 832	10,779	65,684	55,175	36,173	30,385	32334	27,170	61 190	51,400	110,982	93,225
Café	d°	" 92	24,685	22,710	13 571½	12,486	110 943	102,068	30 111	27,602	13100	12,052	25 186½	23,172	54,486	50,127
Céréales – Avoine	Tonne	7 50	50½	379	180	1,350	318½	2,389	1,048	7,860	26½	199	569½	4,271	969	7,267
Céréales – Froment	d°	19 "	113	2,147	275½	5,234	753½	14,316	1 335	25,365	185½	3,524	196	3,724	794	15,086
Céréales – Farine de	Lispund	2 92	1,204½	3,517	1 497½	4,373	1734	5,063	1 201½	3,508	851	2,485	561	1,638	2,259	6,596
Céréales – Orge	Tonne	12 "	1,332½	15,990	3 585½	43,026	10 362	124,344	19 325	231,900	5,633½	67,602	7,578	90,936	7,300	87,600
Céréales – farine de	Lispund	1.67	150	250	171	115	284	474	268	448	600	1,002	204	341	241	402
Céréales – gruau de	Tonne	21.25	96½	2,051	128½	2,731	260	5,225	451½	9,584	259½	5,514	371	7,884	515½	10,954
Céréales – Malt de	d°	14 "	175½	2,457	267	3,738	974½	13,643	1 646½	23,051	506	7,084	1,164½	16,303	898	12,572
Céréales – Pois	d°	14 "	166½	2,331	256½	3 591	733	10,262	976½	13,671	171	2,394	158	2,212	480	6,720
Céréales – Seigle	d°	14 "	3,071	42,994	4 064½	56,903	14 028	196,392	13 351½	186,921	5,402½	75,635	9,190	128,660	14,032½	196,455
Céréales – Farine de	Lispund	1.75	485	774	71	124	96	168	"	"	"	"	"	"	"	"
Chanvre peigné	livre	1.41	136	192	36	51	272	384	135	190	52	73	283	399	1,422	2,005
Chanvre nonpeigné	d°	" 50	3,050	1,525	53 314	26,657	38 562	19,281	47 004	23,502	"	"	1,687	843	32,299	16,149
Charbon de terre	Tonne	2.25	"	"	3 816½	8,587	5 058½	11,381	472½	1,063	215	484	2,068½	4,654	1,307	2,941
Coton en laine	livre	1.33	1,086	1,444	958	1,274	4412	5,868	2,752	3,660	456	606	24	32	1,056	1,404
Coton filé, non teint	d°	2.75	1,541½	4,240	261½	719	2027½	5,576	1 590½	4,374	497½	1,368	226½	623	1,096	3,014
Coton d° teint	d°	3.08	176	542	320	986	865	2,664	279½	861	61½	189	76	234	316	973
Coton tissus teints	d°	15 .	56½	847	44	660	76½	1,147	98½	1,477	26	390	145½	2,182	58	870
Coton d° commun	d°	10 "	1,036	10,360	1 936½	19,365	5,380	53,800	3 953	39,530	718	7,180	2,326	23,260	7,271	72,710
Eau de vie de raisins	Pot	1.25	4,170	5,212	4 078	5,097	65,812	82,265	13 071	16,339	1 999	2,497	1,800	2,250	3,845	4,806
Fromage	livre	" 33	4,834	1,595	4 726	1,560	6,865½	2,265	14 263	4,707	4 002	1,321	13,881	4,581	29,630	9,778
Houblon	d°	1 "	306	306	602	602	1850½	1,855	4 417	4,417	1012	1,012	30	30	10,002	10,002
Toiles de chanvre &c	d°	" 70	2,549	1,784	5 958	4,171	4664	3265	5 737½	4,016	975	682	1,918½	1,343	100,238	70,166
Laine, tissus de	d°	15 "	1,642½	24,637	1 490½	22,357	9 393	140,895	7 355	124,325 (110 325)	1 022	15,330	1,727½	25,912	6,503½	97,552
Lin peigné	d°	1 "	"	"	324	324	78	78	61	61	22	22	261	261	2,489	2,489
Lin nonpeigné	d°	" 75	32,415	24,311	6,225	4,669	39 190½	29,393	11 839	8,879	6 976	5,231	5,746	4,311	25,487	19,115
Mélasse	d°	" 25	3,292½	823	3,429	857	7 062	1,765	10,249	2,562	2 104	526	2,290½	573	8,526	2,131
Raisins secs	d°	" 50	755	377	148½	74	2 180	1,090	1,752	876	364	182	719½	359	4,666	2,333
Riz	d°	" 38	5,628	2,139	4,369½	1,660	15 842	6,020	7,779	2,956	2 841	1,080	1,953	742	11,056	4,201
Rum	Pot	2 "	"	"	"	"	157½	315	"	"	"	"	"	"	"	"
Savon vert	livre	" 42	246	103	128	54	10,231½	4,297	11,140	4,679	1956	821	671	282	1,514	636
Savon blanc	d°	" 50	413	206	2,603	1,301	551	275	1,106	553	488	244	603½	302	5,544	2,772
Sel	Tonne	7.50	678	5,085	1791	12,433	6 816	51,120	2,241	16,807	2,454	18,405	515	3,862	9,754	73,155
Soie, tissus de	livre	45 "	21½	967	11	495	49	2,205	109	4,905	13½	607	17	765	98	4,410
Sucre brut	d°	" 58	4,420	2,564	2,942	1 706	60 656	35,180	34,721½	20,138	7,665	4,446	3,706	2,149	30,976	17,966
Sucre pulvérisé	d°	" 66	394	260	"	"	1741	1,149	789	521	3,251	2,146	"	"	"	"
Sucre raffiné &c	d°	" 88	22,216	19,549	7 521	6,618	79 178	69,677	35,156	30,937	8,820½	7,762	9,969½	8,773	35,515	31,253
Tabac en feuilles	d°	" 88	5,674	4,993	9 526½	8,383	62,514	55,012	83,609	73,576	7,046	6,200	5 485	4,827	29,079	25,589
Thé brun	d°	2,34	403	943	614	1,437	2 161½	7,060	2,383	5,576	693	1,622	716½	1,677	1,991½	4,660
Thé vert	d°	5 "	9½	47	44½	222	"	"	"	"	"	"	"	"	1½	7
Toile à voile commune	d°	2.83	1,921	5,436	7,911	22,388	12 457	35,153	13,659	38,655	2956	8,364	98	278	12,435	35,191
Toile à voile fine	d°	2.54	389	988	370	930	872	2215	2641	6,708	949	2,410	516	1,311	3,279	8,328
Vin	Pot	1.25	3,801½	3,852	4,840½	6,051	11 212½	14,016	18527	23,159	9 149	11,436	2 393½	2,992	24,316½	30,395
Vinaigre	d°	" 41	1,127	462	1,068	438	5365	2,200	5 966½	2,446	1,953	801	466½	191	7,842	3,215
march. non dénommées																
				225,784		306,576		1,178,385		1,032,750		308,098		430,539		1,047,220

Noms des marchandises	Unité	Valeur de l'unité (f. c.)	Gromstad quantités	Gromstad valeur	Lillesand quantités	Lillesand valeur	Christiansand quantités	Christiansand valeur	Mandal quantités	Mandal valeur	Farsund quantités	Farsund valeur	Flekkefjord quantités	Flekkefjord valeur	Soggendal quantités	Soggendal valeur
Beurre	livre	„ 84	16,002	13,442	16,009	13,447	156,192	131,201	13,006	10,925	2,145	1,802	13,375	11,235	112	94
Café	d°	92	5,509	5,068	2,293	2,109	87,290	80,307	35,867	32,998	31,227	28,728	36,326	33,420	2,444	2,248
Céréales: Avoine	Tonne	7 50	230	1,725	162	1,215	1,530½	11,479	857½	6,431	54½	408	270½	2,029	18½	139
Froment	d°	19 „	125½	2,384	110½	2,099	2,430	46,170	341	6,479	467	8,873	901	17,119	16½	313
d° farine de	Lispund	2.92	284½	831	84	245	3,316	9,683	662½	1,933	735½	2,146	1,717½	5,015	77	225
Orge	Tonne	12 „	1,850½	22,206	1313	15,756	17,964½	215,574	2,505½	30,066	946½	11,358	2,215	26,580	578	6,936
d° farine de	Lispund	1 67	„	„	„	„	2,219	3,706	475	793	„	„	7	12	„	„
d° gruau de	Tonne	21 25	188½	4,006	103	2,189	1446½	30,727	289	6,141	113	2,401	273	5,801	57½	1,221
d° Malt de	d°	14 „	283	3,962	129	1,806	2,409	33,726	368	5,152	180	2,520	844	11,816	154	2,156
Pois	d°	14 „	135½	1,897	79	1,106	703½	9,849	252	3,528	79½	1,113	209	2,926	70	980
Seigle	d°	14 „	1,329	18,606	1,236	17,304	22,402	313,628	5,088	71,232	2,070½	28,987	{470½ 4,232}	{6,587 59,248}	451	6,314
d° farine de	Lispund	1 75	„	„	„	„	„	„	35		„	„	„	„	„	„
Chanvre peigné	livre	1 41	62	87	„	„	„	„	„	„	31	44	„	„	„	„
Chanvre non peigné	d°	„ 50	415½	207	„	„	72,703	36,351	42,246	21,123	46,435	23,217	43,083	21,541	677	338
Charbon de terre	tonne	2 25	„	„	„	„	2,904	6,534	582	1,309	1,749	3,935	1,155½	2,600	„	„
Coton en laine	livre	1 33	„	„	23	31	304½	405	357	475	69½	92	2,147	2,856	61	81
Coton fil é. non teint	d°	2 75	106½	293	34½	95	1380	3,795	149	410	503½	1,385	299½	822	27½	76
Coton d° teint	d°	3.08	36	111	2	6	395	1,216	101	311	139	428	171	527	3½	11
Coton tissus teints	d°	15 „	3	45	„	„	279	4,185	39	585	44	660	232	3,480	1½	22
Coton d° commun	d°	10 „	576½	5,765	300	3,000	11,185	111,850	2,981	29,810	3,657½	36,575	3,323½	~~33,235~~	222	2,220
Eau de vie de raisin	Pot	1 25	716	895	„	„	31,235	39,043	3,880	4,850	9,709	12,136	8,120	10,150	90	112
Fromage	livre	„ 33	4,775½	1,577	670½	221	4,537½	1,497	1,625	536	1,815½	599	3,007½	992	733	242
Houblon	d°	1 „	100	100	221	221	4,787½	4,787	4,880½	4,880	1,601½	1,601	4,626	4,626	„	„
Huile de chanvre, lin	d°	„ 70	312	218	270½	189	10,272	7,190	2,531	1,771	1,417½	992	3,763	2,634	61	42
Laine tissus de	d°	15 „	466	6,990	92½	1,387	10,904	163,560	4,022½	60,337	6,048½	90,727	5,677½	85,162	201½	3,022
Lin peigné	d°	1 „	37	37	155	155	3½	3	2	2	15	15	25	25	„	„
Lin non peigné	d°	„ 75	2,916	2,187	878	658	40,286	30,214	7,315½	5,486	7,331	5,498	41,695	31,271	„	„
Mélasse	d°	„ 25	1,821	455	„	„	30,558	7,639	3,316	829	1,948	487	5,527	1,382	52½	14
Raisins secs	d°	„ 50	418	209	12	6	5,599	2,799	3,241½	1,620	473½	236	4,750	2,375	103	51
Riz	d°	„ 38	2,631	1,000	214	81	15,531	5,902	4,367	1,659	1,800½	684	7,673	2,916	1,133	420
Rum	Pot	2 „	„	„	„	„	410	820	„	„	„	„	„	„	„	„
Savon vert	livre	„ 42	346	145	166	70	21,270½	8,934	7,404½	3,110	2,596½	1,091	6,343	2,664	1,490	626
Savon blanc	livre	„ 50	574	287	99	49	3,846½	1,923	934	467	1,250	625	1,814	907	4	2
Sel	tonne	7 50	532	3,990	678	5,085	18,553½	139,147	1,940½	14,550	4,005	30,037	22,569	169,271	3,663	27,472
Soie, tissus de	livre	45 „	1½	67	1	45	320	14,400	48½	2,182	46	2,070	166½	7,492	2	90
Sucre brut	d°	„ 58	4,805	2,787	147	85	38,635½	22,408	32,623½	18,921	13,371	7,755	15,902	9,223	1,106½	641
Sucre pulvérisé	d°	„ 66	„	„	„	„	34,703	22,904	„	„	„	„	1261	832	„	„
Sucre raffiné	d°	„ 88	7,002	6,161	45	40	34,330	30,210	17,052½	15,006	12,868	11,324	19,030½	16,746	1,346½	1,185
Tabac en feuilles	d°	„ 88	„	„	1,200	1,056	68,514	60,292	17,188	15,125	6,160	5,420	6,781	5,967	940	827
Thé brun	d°	2 34	199	466	„	„	3,483	9,150	1,558	3,646	692	1,619	1,912	4,474	45½	106
Thé vert	d°	5 „	7	35	„	„	15	75	„	„	54	270	23	115	„	„
Toile à voile commune	d°	2 83	942	2,666	„	„	12,210	34,554	3,948½	11,174	2,699½	7,640	6,259	17,712	612	1,732
Toile à voile fine	d°	2 54	„	„	„	„	4,851	12,321	699	1,775	1,044½	2,653	5,910½	15,013	109	277
Vin	Pot	1 25	2671	3,339	221½	277	25,370	31,712	3,654	4,567	8,259	10,324	962½	2,405	82½	103
Vinaigre	d°	„ 41	867	355	482½	198	7249½	2,972	905½	371	642½	263	„	„	56	23
Autres march. non dénommées	valeur															
Total				114,601		70,231		1,704,842		400,342		348,738		581,955		60,361

Noms des marchandises	Egersund quantités	Egersund valeur	Stavanger quantités	Stavanger valeur	Bergen quantités	Bergen valeurs	Molde et Aalesund quantités	Molde et Aalesund valeur	Christiansund quantités	Christiansund valeur	Trondhjem quantités	Trondhjem valeur
Beurre	271	228	715	601	10,896	9,153	„		„		784	659
Café	11,342	10,435	2,906½	2,674	220,894½	203,222	8,972	8,254	23,634	21,745	215,808	198,543
Céréales: Avoine	58	435	2,316½	17,374	6,829½	51,221	420	3,150	100	750	374	2,805
Froment	232	4,408	637½	12,112	12,872½	244,577	42	798	243½	4,626	2,344½	44,545
d° farine de	293	856	2,109	6,158	14,041½	41,001	543	1,586	1,138½	3,324	7,756½	22,649
Orge	985½	11,826	13,030	156,360	137,420	1,649,040	1,995½	23,946	4,984½	59,774	29,547½	354,570
d° farine de	91	152	11	18	2,600	4,342	19	32	408	681	789	1,318
d° gruau de	79½	1,679	312½	6,641	2,574½	54,698	29	616	96	2,040	1,258½	26,743
d° Malt de	212½	2,975	2,834	39,676	16,118	225,652	336	4,704	1,698	23,772	9,478	132,692
Pois	96	1,344	868	12,152	3,942½	55,195	8	112	37	518	484	6,776
Seigle	1,815	25,410	7,817½	109,445	65,713	919,982	324½	4,543	2,828½	39,599	17,279½	241,913
d° farine de	„	„	„	„	216	378	20	35	585	1,027	821	1,437
Chanvre peigné	„	„	„	„	„		„	„	„		„	„
Chanvre non peigné	8,222	4,111	50,222	25,111	1,199,729½	599,865	21,924	10,962	44,447	22,223	142,594	71,297
Charbon de terre	209	470	2,858	6,230	4,198	9,445	1,842	4,144	613	1,779	2,254	5,071
Coton en laine	„	„	1,058	1,407	4,018	5,344	1,255	1,669	283	376	5,718	7,605
Coton fil é. non teint	15½	43	560	1,540	2,068½	5,688	408	1,122	25½	70	15,923	43,788
Coton d° teint	13½	42	400½	1,234	1,415	4,358	40	123	6	18	1,367	4,203
Coton tissus teints	6½	97	72	1,080	1,984½	29,767	10	150	26	390	573½	8,602
Coton d° commun	527	5,270	6,471	64,710	51,153	511,530	868	8,680	2,447½	24,475	38,266	382,660
Eau de vie de raisin	2,327	2,909	18,408½	23,011	142,214½	177,768	4,634	5,792	3,558	3,447	47,444	59,305
Fromage	652	215	1,976½	653	18,830	6,214	596	197	421	139	9,655	3,186
Houblon	382	382	6,645	6,645	51,900	51,900	2,443	2,443	35	35	3,831	3,831
Huile de chanvre, lin	56½	40	7,841	5,489	55,316	38,721	604	422	2,535	1,774	22,274½	15,592
Laine tissus de	584	8,760	6,288½	94,327	40,241	603,615	797	11,955	1,628	24,420	25,389	380,835
Lin peigné	„	„	11	11	680½	680	„	„	„	„	1½	1
Lin non peigné	3,552	2,664	37,622	28,216	65,072½	48,804	13,810	10,357	14,887	11,165	41,133	30,850
Mélasse	1,788	447	15,272	3,818	359,297½	89,824	13,791	3,448	31,961	7,990	219,084½	54,771
Raisins secs	408	204	2,536	1,268	26,485½	13,242	1,565½	782	394	197	16,965	8,482
Riz	3,310	1,258	10,608	4,031	55,742	21,182	3,143	1,194	803	305	30,595	11,626
Rum	„	„	19	38	8,714½	17,429	66	132	„	„	1,155	2,310
Savon vert	3,023½	1,270	14,803	6,217	54,308	22,809	1,235	519	968	406	2,094	879
Savon blanc	94	47	2,311½	1,156	39,195½	19,597	1,149½	574	1,514½	757	29,825½	14,913
Sel	6,237	46,777	35,298½	264,735	143,125½	1,073,440	4382	32,865	12,731	95,482	29,704	222,757
Soie, tissus de	7	315	154½	6,952	1,001½	45,067	37½	1,687	24	1,080	1,441½	64,867
Sucre brut	9,543	5,535	17,051	8,890	190,027	110,216	5,044	2,925	2,328	1,350	109,327	63,410
Sucre pulvérisé	„	„	1,112	734	4,030	2,660	1,584½	1,045	847	559	16,409½	10,830
Sucre raffiné	7,832	6,892	18,229	16,040	210,057	184,850	9,042	7,957	19,697	17,333	167,248	147,178
Tabac en feuilles	2,970	2,614	6,053½	5,327	517,992	455,832	7,921	6,970	21,415	18,845	242,751	213,621
Thé brun	236	552	1,068½	2,500	4,805	11,244	428	1,001	1,063	2,487	4,359½	10,201
Thé vert	„	„	89	445	304	1,520	„	„	20	100	2	10
Toile à voile commune	632	1,789	8,390½	23,744	48,708	137,844	520	1,472	4,821	13,643	11,320	32,037
Toile à voile fine	922	2,342	4,894	12,430	151,590	385,039	2,217	5,631	1,470	3,733	5,815½	14,771
Vin	2,171	2,714	11,972	14,965	79,819	99,774	4,944	6,180	8,639½	10,799	34,264½	43,831
Vinaigre	1,371	562	1,088½	446	32,354	13,265	1,824	748	1,995	818	8,140	3,337
Autres march. non dénommées (valeur)												
Total		158,069		995,611		8,257,994		180,922		424,051		2,980,307

Importations de la ville de Bergen pendant l'année 1835 d'après le Vice Consul

Pays de Provenance	Café	Cacao	Céréales: Avoine	Froment	Gruau d'orge	Malt	Orge	Pois	Seigle	Farines d'orge & de froment	Chanvre brut et étoupes	Goudron	Eau de vie Vin et Rum	Sel	Sirop	Sucre	Tabac	Toiles	Toiles à Voiles	Vinaigre
	Livres	Pièces	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Livres	Livres	Pièces	Pots	Tonnes	Livres	Livres	Livres	Livres	Pièces	Pots
Amérique	"	"	"	"	"	"	"	"	"	109300	"	"	8715.	"	"	"	18500	"	"	"
Angleterre	"	"	"	"	"	"	9630.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Belgique	"	"	"	"	"	"	"	2543.	1890.		46400.	"	"	"	12400.	"	"	7500.	73600.	"
Danemark	"	"	3450.	9262.	2574	12560.	111449.	"	43560.	75300.	"	"	"	"	"	"	"	17900.	"	"
Espagne	"	"	520.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	35600.	9860.	"	"	"	"	"	"
France	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	134084.	37957.	211998.	"	"	"	"	32354
Hollande	"	1540925	"	"	"	"	"	"	"	"	17400.	"	"	2630.	16100.	"	"	"	326100.	"
Italie	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	27160.	"	"	"	"	"	"
Mecklemburg Rostock	"	"	"	210.	"	738.	1930.	"	780.	"	"	"	"	"	"	"	"	544.	"	"
Portugal	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	51800.	65520.	"	"	"	"	"	"
Prusse	"	"	"	3120.	"	2820.	12270.	1190	19520.	"	16700	"	"	"	"	"	"	12500.	"	"
Russie	"	"	"	"	"	"	"	"	"	69600	1340235	"	"	"	"	"	"	196916	"	"
Suède	"	"	2860.	"	"	"	1360.	"	"	"	"	1900975	"	"	"	"	"	17200	13237	"
Villes anséatiques Brême	"	"	"	150.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	21240.	"	499492	6600.	124500.	"
Villes anséatiques Hambourg	220894	"	"	130.	"	"	780.	210.	"	12265.	"	"	"	"	97600	194057	"	20100.	"	"
	220894	1540925	6830	12872	2574	16118	137419	3943	15710	206965	1420735	1900975	230179	143127	359298	194057	517992	279260	537437	32354

Exportations de la ville de Bergen pendant l'année 1835, d'après le Vice Consul

Pays de Destination	Bois	Goudron	Huile de Poisson	Peaux de bœufs chevreaux moutons & veaux	Anchois	Harengs	Homards	Huitres	Poissons: Klipfisk	Poissons: Saltés	Poissons: Secs	Rogues	Articles divers
	Lasts de Bois	Tonnes	Tonnes	Livres	Bunk	Tonnes	Pièces	Tonnes	Vgts	Tonnes	Vgts	Tonnes	
Angleterre	53½	51	"	289.	"	"	140183.	"	201.	"	"	"	371914½ lb os, 35744 lb corne, 7667½ lb Cordages, 1227 lb neuf fer
Autriche	"	"	"	"	"	15¼.	"	"	"	"	"	"	432 lb vene cassé.
Belgique	"	"	1710.	"	"	135½	"	"	"	"	172149.	"	25 lb Saumon, 665 lb harengs fumés
Altona	"	"	2020.	55569.	563.	283.	"	2.	57.	75.	64596.	"	60 lb Saumon
Danemarck	94½	"	181.	"	393.	6101¾.	"	39.	49.	16.	2765.	"	104 peaux de martre, renard etc, 46 lb duvet 132 lb dents de rosmars, 39 lb Saumon fumé
Espagne	47½	"	61.	"	"	757.	"	"	119945.	3½.	610.	1400	18 paires pierres meulières, 256 lb fonte, 700 lb Saumon, 1305 lb fromage, 168 lb chandelles
France	20½	"	40.	"	"	"	"	"	600.	"	8203.	14941.	
Hollande	"	"	9301.	1385	"	"	"	"	"	6.	12660.	"	33867 lb morue de ruche, 327 lb dents de rosmars, 9½ lb duvet, 6928 lb corne
Italie	"	"	"	"	"	225½	"	"	396.	3.	120413.	"	6 tonnes mine de plomb, 5751 lb corne de vache
Mecklemburg Rostock	"	"	556.	"	220.	1491.	"	2.	"	"	"	"	30 lb Saumon
Portugal	57½	"	19.	"	"	1662¾	"	"	33735.	544.	233.	"	56 lb fromage, 20 lb d'aumon.
Prusse	23½	"	6553½	"	389.	50807.	"	20½	215.	12.	652.	"	672 lb cuirs, 2532 lb [illegible] 1134 rennes 202 gb lard, 584 lb beurre rouge 2,306 tonnes fumés
Russie	"	"		"	"	76830¾	"	42	"	4½	3222.	"	196 lb Saumon, 40 lb fromage
Suède	"	"	622½	"	525.	26482½	"	"	33.	708.	84517.	"	16 lb fromage
Villes anséatiques Brême	"	"	2519.	320.	309.	7380.	"	13	"	22.	666.	"	5744 lb corne, 254 lb harengs fumés, 5584 lb corne de pied de bœufs, 475 lb
Villes anséatiques Lubeck	"	"	89.	"	220.	1165.	"	"	"	"	121.	"	Saumon, 10 lb duvet 360 lb chandelles 176 lb corne
	297.	51.	23674	57563	2619	167307	140183	118½	155171.	1394.	587217	16341	

Pays de Provenance	Café	Céréales: Avoine	Céréales: froment	Céréales: Gruau	Céréales: Malt	Céréales: Orge	Céréales: Pois	Céréales: Seigle	Farines: de froment	Farines: d'orge	Farines: de seigle	Chanvre	Charbon de terre	Eau de vie de raisin	Graine de Lin	Lin	Marmites en fer	Riz	Savon	Sel	Sirop	Sucre: brut	Sucre: raffiné	Sucre: pulvérisé	Tissus: de coton	Tissus: de laine	Tissus: de soie	Toile à voile	Vin
	livre	tonne	tonne	tonne	tonne	tonne	tonne	tonne	livre	livre	livre	livre	tonne	Pot	tonne	livre	livre	livre	livre	tonne	livre	livre	livre	livre	livre	livre	livre	pièce	Pot
Angleterre	2815	"	"	"	"	1858	"	"	300	"	"	"	2500	"	"	"	"	"	44,720	"	"	"	"	"	2400.	2850	100.	"	"
Belgique	"	"	"	"	"	701.	"	2118.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	16321.	"	3118.	"	"	"	"	"	
Bremen	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
Danemark	"	427.	656	1263.	492.	21,826	267	6772	37307	12627.	64047.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
Espagne	"	"	"	"	"	"	"	"		"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3335	"	"	"	"	"	"	"	"	
France	5761.	"	"	"	"	"	"	"	1065	"	"	"	"	"	"	"	"		303.	16407	309305.	1571.	807.	"	"	"	"	"	
Hambourg	156466	"	73.	"	"	40	"	"	47442.	"	"	"	"	"	"	"	"	31296.	2093	"	21741.	59276	116913	8240.	65600	23250	1330	"	
Hollande	3783	"	5	"	"	"	"	261	"	"	"	"	"	"	"	"	36303	320	"	"	"	"	9053	"	"	"	"	"	"
Italie	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7060	"	"	"	"	"	"	"	"	
Mecklembourg	"	"	572	268	4726	7029	223.	5004.	16647.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	99	"	"	"	"	"	"
Portugal	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	98	12061	"	"	"	"	"	"	"	"	
Prusse	"	"	477.		2496	3593.	88	5601.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Russie	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	209,010	"	"	333	22040	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	537	"

Pays de Destination	Bois	Cuivre roselle	Cuivre laminé	Goudron	harengs	huile de poisson	Peaux	Poissons: vogs.	Poissons: vogs.	Rogues	Observations
	Lasts de Bois	Skippund	livres	tonnes	tonnes	tonnes	livres	vogs.	vogs.	tonnes	
Angleterre	1103 3/4	"	"	72	"	"			1001.		
Belgique	"	379 1/2	"	"	10.	306			8866.		
Danemark	22	"	"	"	1488.	"			63		
Espagne	22.	"	"	"	"	40		120730	620		
France	2162	147.	"	"	"	"		4345	7130	536	
Hambourg	3	425	645	"	1608	1207.		"	"		
Hollande	"	1610 239/320	"	"	"	138 1/2		"	8557		
Italie	"	50	"	"	"	"		1055	60,136		
Mecklembourg	1	"	"	"	3414.	168			724.		
Portugal	30	"	3233.	"	"			33,720	1285	231.	
Prusse	"	"	"	"	747.	392	2771.		363.		
	3343 3/4	2612 79/320	3878	72	7267	2251 1/2	2771.	159,900	88,745	767.	

Extrait des livres de la Douane /

Tableau des produits du pays exportés d'Hammerfest pendant l'année 1835

Nature des Marchandises			Quotités	Unités de mesure ou poids	Valeur de l'Unité	Valeur Totale	Pays de Destination	Observations
Poissons secs	Rotskiær	Rotskiær	16531	Vogs (a)			Russie	(a) le Vog pèse 36 livres norvégiennes, qui est à dire un peu moins de 18 Kilogrammes
	Poissons ronds	Rundfisk	31030	id			Méditerranée & Hollandes	
	Poissons sechés sur rochers	Klipfisk	4182	id			id id id	
	Gade Sey secs	Tor Sei	14121	id			Russie & Suède	
Poissons salés	Turbeau	Hellefisk (Quette)	7550	Vog			Russie	
	morue	Torsk	38603	id				
	Gade Sey	Sei	39620	id				
	Harengs	Sild	124	baril				
Peaux	de Rennes	Reensdyrskind	4797	pièce			Russie & France	
	de Loutres	Odderskind	208	id				
	de Renards	Ravskind	276	id				
	de Boucs	Bukkeskind	140	id				
		Fjeldrak	15	id				
	d'Hermine	Hermelin	357	id			France	
	de veaux	Kalveskind	157	id				
	de martres	Maarskind	9	id				
	d'Ours	Björneskind	3	id				
	de chiens de mer	Sælhundskind	12	id				
	de Loups	Ulveskind	9					
Plumes non nétoyées		urenset Fjær	1459	Vogs				
Duvet non nétoyé		urensets Dueen	2529	id			Hambourg	
Edredon nétoyé		rensets Eddeldueen	170½	id				
Laine		Uld	933	id				
Cornes de Rennes		Reendyrshorn	2052	id				
Huile de Poisson		Tran	4450	baril				
de la Mine de cuivre d'Alten								
Minerai de Cuivre		Kobbermalm	2,460,000	id			Angleterre	

309 (1)

Liste der mit russischen Fahrzeugen und Booten nach Hammerfest eingeführten Waaren im Jahre 1835

Fahrzeuge	Boote	Trächtigkeit	Besatzung	Roggenmehl	Gerstenmehl	Waizen Mehl	Hafergrütze	Gerstengrütze	Buchweizengrütze	Hirsengrütze	Roggen	Hafer	Erbsen	Weitzen	gerollter Waize	gesalzenes Speck	gesalzener Lachs	getr. Ochsenzungen	Butter	Branntwein von 30 Procent?	Honig	Wallrosszähne	Seehunde?	Hanf	Flachs	Werk	Theer	Pech	Stroh	Lichter	Schiffsmaterialien	
Anzahl	Anzahl	Lasten	Mann	pud	pud	do	do	do	do	do	do	do	do	do	Ş.	Pud	Stk.	Stk.	Tonnen	Stk.	Pud	Stk.	Stk.	pud	pud	pud	Ton.	Ton	Ş.	[illegible]	Stk.	Stk.
136	111	2559	977	144275	300	2715	10072	265	100	145	2890	975	294	1000	3	10	30	500	2	80	5½	140	15	69½	39	10	193	8	139	1650	420	27

Rothfedern	Eiderdaunen ungereinigte	Eiderdaunen gereinigte	Eisen	Kuhhäute getrocknete	Kuhhäute gegerbte	Rothhäute?	Brennholz	Salz	Flachsleinwand	Raventuch	Segeltuch	Leinen	Tischleinen	Segelgarn	Tauwerk	Tonnenbänder	Matten	Seife	Schreibpapier	eiserne Grapen	Bootsbäume	leinene Säcke	Messing?	Kisten	Nägel	Treille?	Talglichter	Drechsler Arbeit
P	do	do	Stk.	pud	Faden	Ton.		Arschin		Arschin	Bundt	pud	do	Bunde	Stk.	Kiste	Pud	Pud	Stk.	mille	Stk.	Pud	Paar	Pud	Werth			
170	26	2	114	67	1-	240	160	54	200	2070	50	2120	1775½	3½	713	1500 1800	~~1400~~	~~1200~~ 20½	10	300	3	750	21½	55	155	18	390½	400 R°

Totalwerth . 554,870 R° bco Assignation.

Kaiserl. Russ. Vicekonsulat in Hammerfest und Finmarken d. 8/20 October 1835.

= N. J. Nordt.

312

Tableau des exportations faites de l'arrondissement de Tromsöe en Russie sur navires Russes pendant l'année 1835

Nombre des navires employés	Tonnage d'après le Lst d'après le Commerce	Equipage	Espèce, qualité, poids et mesures des marchandises composant les chargemens	unité	valeur d'unité	Poids ou mesure Poisson frais Rostock	unité	valeur	Poids ou mesure Morhund	unité	valeur	Poids ou mesure Hareng Norden	unité	valeur	Poids ou mesure Pour le Hareng Hollandais	unité	valeur	Valeur totale en Sums de navires	valeur totale en France	Droits de sceau et autres dans le lieu de départ	Droits de sceau en France
40	941	251	19,961 Wog	1 Speciès	11,511	Wog	30 Sk.	412	1 Pièce	6 Speciès	1,101	1 Pièce	3 Speciès	200	1 Pièce	96 Skill	18,245 Sp. 10	91,240.42	1,171 Sp. 48	5,857.

Tableau des importations faites de Russie dans l'arrondissement de Tromsöe, Norvège par navires Russes pendant l'année 1,835

Nombre de navires employés	Tonnage d'après le Lst d'après le Commerce	Equipage	Espèce, qualité, poids et mesures des marchandises composant le chargement	unité	valeur d'unité	Poids ou mesure Farine de froment	unité	valeur	Poids ou mesure Beurre	unité	valeur	Poids ou mesure Chanvre	unité	valeur	Poids ou mesure Cordages goudronnés	unité	valeur	Poids ou mesure Goudron	unité	valeur	Poids ou mesure Chanvre	unité	valeur	Poids ou mesure Savon	unité	valeur	Poids ou mesure Lin	unité	valeur	Poids ou mesure Ramdrag	unité	valeur	Poids ou mesure Planches	unité	valeur	valeur totale en Speciès	valeur totale en France
38	875 1/2	235	133,500 Lispund	40 Sk.	6,380	Lispund	60 Sk.	2,830	Lispund	90 Sk.	32	tonne 5 Speciès	944	Lispund	1 Sp.	1,035	Lispund	1 Sp.	68	tonne 3 Speciès	164	Lispund 2 Sp.	22	2 Sp.	38	Lisp. 2 Sp.	1,300	Lapsie 6 Sk.	80	Lapsie 48 Sk.	71,791 Sp.	358,955				

Tableau des exportations faites d'Hammerfest et du Finmarken en Russie en 1835

Marchandises de terre à la nourriture, boisson, Epicerie				Marchandises, d'origine terre, produits naturels &c.				Marchandises produits de manufactures et Fabriques				
Noms des marchandises	Quantités	Unité de poids	Valeur	Noms des marchandises	Quantités	unité de poids	valeur	Noms des marchandises	Quantités	Mesures ou poids	Valeur	valeur totale
Boeuf salé	40,740	lbs	61,110 Rbl.	Peaux de Renard	854	pièce	6,832 Rbl.	marchandises de laine	60		1495	
Flétan d°	8,220	d°	20,550	d°. de Loutres	408	d°	3,240	d° de coton	50		1,550	
Poissons Stoj d°.	36,960	d°	36,960	d°. de Loups	3	d°.	60					
Divers Harengs d°.	300	d°.	450	d°. de Rennes	1318	d°	5,272					
Rothscher	11,775	d°.	47,100	d°. cheval de mer	540	d°	1,620					
Rundfischen	2,100	d°	8,400	d° de chien de mer	40	d°.	80					
Veg de	5,840	d°	11,680									
Rum	24	anker	960									
Vin de Ténériffe	30	d°	1,200									
d°. de Rothen	2	d°	72									227,333 Roubles a.
d°. de Barciarlo	24	d°	720									
d°. de Graves	1	d°	40									
d°	3	d°	120									
huile d'Olive	98	d°.	7,920									
Thé	44	Lod	4,400									
Sucre candi	1	d°	32									
Sucre	1	d°	30									
Café	11	d°	440									
Farine de Seigle	2,000	L	5,000									

Tableau des importations faites de Russie à Hammerfest et dans le Finmarken en 1835 par navires russes

Farine de Seigle	144,275	Pud	360,687	Chanvre	640 1/2	pud	6405	Parandres (Voile)	2,070	pièces	53,820	
d° d'Orge	300	d°	660	Lin	39		780	toile à voile	50	d°	2,000	
d° Froment	2,715	d°	13,068	Etoupes	10		40	Sale (Lemon)	2,120	archine	530	
Grand'avoine	10,022	d°	40,088	goudron	123	tonne	1,230	Ligne de pêche et Hameçon	1,773 1/2	C°	8,350	
d°. d'Orge	265	d°	1,060	Poix	8	d°	160	Voile ou fil à voile	3 1/2	Pud	70	
d°. de Blé Sarrasin	100	d°	400	Huile de cresson	139	d°	5,560	Cordage goudronné (gotherlin)	590	d°	5,900	
d°. de Mil	145	d°	580	Planches 1 1/2 à 2	6,300	pièce	6,300	2me sorte de fin gotherlin	123	d°	1,230	
Seigle	2,390		4,780	3 à 2	2,350	d°	4,700	Chandelle de suif	150	C°	7,020	
Avoine	975		1,950	Callas	420	d°	105	Corroyage de cuir de veau	1,100		150	
Pois	294		1,176	Mats de navire	27	pièce	1,080	Mattes	100	pièce	550	
Froment	1,000		2,000	Plumes de lit	570	pud	5,700	Sacs de matte	20	d°	2	100
Viande fumée	3	Tonne	180	Edredon, 1ere	26	d°	832	Savon	10	Pud	328	554,870 R. B.a.
Lard frais	10	Pud	120	d°. 2eme	2	d°	448	papier à écrire	300	Rames	60	
Saumon d°	30	pièce	30	Fer	114	d°	684	grapins de fer	3	pud	800	
Beauf (langues de)	500	pièce	500	Peaux de vaches préparées	67	pièce	268	Ancres de bateau	750	d°	24	
Beurre	2	Tonnes	168	d°	1	pièce	8	Sacs de poche	21,500	pièce	750	
Viande de renne	80		640	Cornes de Rennes	240	pud	480	Brigues	55		516	
Miel	5 1/2	Pud	83	Bois à brûler	160	corde	1,000	Cuivre	150	pud	330	
Hareng de mer (Vichos)	140	pièce	4480	Sel	54	tonne	378	Clous	18	Paniers	1,240	
Chien de mer	15	d°	225	(Land Marken)	200	pièce	40	Bottes et préparées	400	C°	130	
											400	

R. le 27 Juillet 1838

314

Det Kongelig Franske General Consulat:
Norge - Christiania. Hammerfest 15 Jan: 1838.

Under 28 Dåbe modtog jeg Det resp. Consulatets Skrivelse af 27 Dec. f. m. tillige med mit Patent, Instruction m. m.

I Følge heraf, tillader jeg mig at vedlægge en Seilads og Handels Tabelle for Aaret 1837. saavidt som Omstændigdigheder og Tiden have givet mig Midler i Haand at udarbeide den. — Med Hensyn til de Punkter som Consulatet ønsker Oplysninger om iblandt mine Inberetninger vil jeg saavidt min Indsigt om de forskjellige Gjenstande gide mig Evne, besvare samme:

Af vedlagde Tabell vil Det resp. Consulat see, at ingen franske Skibe have besøgt vore Kyster i dette Aar, uagted jeg havde Grund at formode dette, fordi et Huus i Havre d. grace endnu siden 1835 har her et Partie Ware liggende, hvorover ikke er disponeret, og en anden ung Speculant fra samme Rads; tilskrev mig forrige Winter, at bringe en Ladning af forskjellige Ware hertil at omsætte imod Skindvare! de Meerdringer som har mødt denne Plans udførende, ere mig endnu ikke bekjendt, men jeg formoder, at vore Rehnsdyrhuder ikke ere søgt i dette Øjeblik! vanskelig vil ogsaa en levende Commerce med Frankrig kunne vedligeholdes, naar ikke vore Skindvare kan finde rask Afsætning i franske Havne, hvormed vores Fisk vel ingen Omsætning er at vente formedelst den høje Indførselstold? —

men da Fishavsfangsten under Spitsbergen drives her fra dette
Sted med de mindste Omkostninger, formedelst den korte Afstand
af 2.3 Dages Seilads, saa lod sig en saadan Expedition
godt forenes med en Handelsspeculation til disse Egne,
hvilket og Erfaring stadfæster! Spitsbergens Kyster
byder ~~[illegible]~~ forskjellige Fiskearter, Walrosser etc. men
ogsaa Landet er i Besiddelse af Rehnsdyr, blaae og hvide Ræve
Edderdüun m. m. i Mængde, som, i Betragtning af Eget Er:
hverv i et ubeboet Land, formeentlig i Frankrig som i
andre Stater ogsaa ville være begunstiget, og befriet fra
Indførselstold? og da en saadan Expedition har
været tilendebragt med et godt Udbytte i 2.3 maaneder
saa behøvdes kuns den samme Tid som sædvanlig med-
gaaer herpaa Stedet til Omsætning af de medbragte
Ware! — dette er for Øjeblikket min Anskuelse om
den maade hverpaa en gjensidig Handelsinteresse
kunne tilvejebringes imellem Frankrig og denne Egn.
Dog maae ikke forbigaae, endnu at tilføje, at Hammerfest
skylder sin betydelige Fremskriden i de sidste 12 a
15 Aar fornemmelig Fishavsfangsten, ikagted de senere
Aar ikke har afgivet noget særdeles godt Udbytte saa
har dog dette Aars Resultater givet Entrepeneurne
lovende Udsigter for Fremtiden; thi Hindringer som Fis-
gangen lagde i Wejen for Walrosfangsten i Sommer,
gav Anledning til, at en Skibscaptain med sit Mandskab
gjorde et Forsøg at harpunere en Hvidfisk (af Delphin-
slægten) der opholder sig under Spitsbergens Kyster i Mænge
og hidtil kuns fangedes i ubetydelige Antal med meget
bekostelige Garn: (Noodt kaldet), og da dette Forsøg ved
Gjentagelsen har givet et meget lovende Udfald i det

i det hele, saa vil nok denne Methode herefter blive almindelig anvendt.

Betreffende de af det resp. Consulat forlangde Seilads og Handelstabeller over Nordlands Amt møder mig saa mange Vanskeligheder, at fremskaffe disse formedelst Afstanden og Mangel paa directe Forbindelser at jeg maae bede, herfor at have mig fritaget.

Hvad Industrie og Agerdyrkningen i Finmarken betreffer, saa staaer disse endnu paa et meget lavt Trin! Sæfinnerne væve vel i Almindelighed det Vadmel selv, som de behøver til deres Bedekning af den Uld som deres lille Hjord – tildeels sparsomt nok – forskaffer dem! Den velhavende Bonde – hvoraf der desværre ikke gives mange – som ikke er af Finne extraction, og til Forskjæl kaldes Normand – væver vel meget gode Stoffer, og paa bedre Væverstole, men de blive for dyre, at udenlandske Tøjers bedre Udseende, fortrænger de solide hjemvavede. –

Disuden betragtes Fiskeriets drift for Hoved Næringsvejen for den, til mageligheds og spiritueuse Drikke sig – for en stor deel – hengivne Almue – som det sikkerste Middel at erhverve sig et nødtørftig Udkomme. – Agerdyrkningen er her ogsaa endnu i sin Barndom, i de indre Fjorde avles vel lidt Byg, der trives godt, og i gode Aaringer giver 10–20 fold men Nattefrosten, som viser sig i sistningen af af Augustmaaned, ødelægger, som oftest, alt i en Nat. det samme er ofte Tilfældet med Potatusavlen, dog

er denne Agerdyrkningsgren mere udbredt og med mere Held. — af Rödder og andre Kjökken urter haves endeel i Haverne, der saaes i Juni maaned og kan alt tildeels benyttes inden Julimaaneds Udgang.

Fra Tid til Tid er nyttige Industriegrene paabegyndt, men efter nogle Aars forlöb igien ophört, grunden hertil har fornemelig været: et uheldig Valg af de Arbeidere til sammes Drift! saaledes er Anlægget til en Hattefabrikation ophört, ligeledes en Pottemagerfabrik, hvor foruden all Slags Krustoi, ogsaa glaserede Ovnebrændter som var ligesaa gode som de Svendske! et Garverie og Kalkbrænderie er nu paabegyndt, hvoraf man venter sig en bedre Fremgang. —

Et Kobberværk her i Nærheden som for engelsk Regning blev anlagt 1826. er i betydelig Drift, og beskiæftiger over 5 a 600 Arbeidere, af vedlagde Tabell vil dette Aars Udskibning erfares. —

I vedlagde Blad er en Prüscourant over Ind og Udförselsvare vedföjet, tilligemed et benægtende Beviis in duplo for ingen oppebaarne Consular-Gebyrer, efter den opgivne Schema, samt min Underskrift paa det tilsendte Blad Pappiér! hvad Prüserne paa ovennævnte Ind og Udförselsvare betreffer, saa kan de ansees som nominelle, da i denne Tid ingen Omsætning finder Sted. — Veres Meelbeholdning, der bestaaer af 6500 Wagen, er fuldkommen tilstrækkelig, indtil vi kan vente nye Tilförsel fra Rusland og Dannemark.

Sundhedstilstanden er her, med Undtagelse af enkelte skjörbutiske Tilfælde, meget god for Tiden. —

Med Höiagtelse

ærbödigst

L. B. Jördening

Söfart og Handel betreffende Summariske Tabella, over de med diverse Nationers Skibe i Aaret 1837 til Hammerfest ind- og exporterede Varer og deres Beløb i Rd. Specier.

Ankomne Skibe og hvad Nation	Antal af Skibe	Dragtighed Læster	De indehavende Ladninger	Varde i Rd. Spt.
Franske	"	"	Intet.	" "
Norske	2.	82.	Colonial og Manufacturvare fra Forstager pr. Hamburg	10700.
Svenske	1.	50	Spiker, Jern, Maarstreen m. m.	2650.
Russiske	119.	2432.	135185 Pud Rugmeel, 77353 Grön, Rapsolie Hamp og andre vare	114450.
Engelske	20	1372.	31300 Tønd. Steenkulle, 6300 Tønd. Salt. Rom, Viin m. m.	97660.
Spanske	1.	55.	Tobak, Sirup, Ravskind, Thee, Viin, pr. Hamburg	2650.
Preussiske	1.	58	Spiret. Tobak. Colonialvare, Forstager pr. Hamburg	7250.
Danske	2.	148	800 Tønd. Rug 400 Tønd. Byg og Malt	4480.
Hanover	1.	54.	Colonialvare Bygg, Grön pr. Hamburg	2420.
			Total Summa af Importvare Rd. Spt.	242260

Udgaaede Skibe af hvad Nation	Antal af Skibe	Dragtighed Læster	De udgaaede Ladninger	Varde i Rd. Spt.
Franske	"	"	Intet	" "
Norske	2.	82.	Tran, Sild, Hvidfisk, Duun	12250.
Svenske	1.	50.	3800 Vogn Tør Fei	2280.
Russiske	64.	1735	Salted Torsk, og Sei og Helleflynder, Rotskjær, Ravskind, Thee, Rom.	67650.
Engelske	11.	625.	3,336000 ℔ Kobbermalm	109105.
Spanske	1.	55.	5500 Vog. Klipfisk	5500.
Preussiske	1.	58.	Tran, Sild, Duun, Kobber	6085.
Danske	1.	96.	6800 Vog. Rundfisk	3400.
Hanover	1.	54.	Tran, Sild, Rotskjær	2405.
			Total Summa af Exportvare Rd. Spt.	309675.

Fiskevarer fanget med egne Fartöier herfra 1837	Varde i Rd. Spt.
760 Td. Klabrosser	9120
1024 ℔ Tander	300.
24 Td. Hvidfiske	850.
254 ℔ Sælhunde	250
80 ℔ Rehnedyr	300.
6 Td. Hvide Biörne	60.
6660 ℔ urendset Eederdun	1350.
Total Summa Rd.	12230.

Dersom har i dette Distrikt været nogle smaa Kystfarteier fra Trondhjem og andre Stader, der seile fra Fjord til Fjord, for at tilkiöbe sig Tran og Torsk inod Kornbrandevin Tomsøy, m. m.

Fransk Consulat Agentur i Hammerfest den 31 Decbr. 1837

C. B. Tordenskiold.

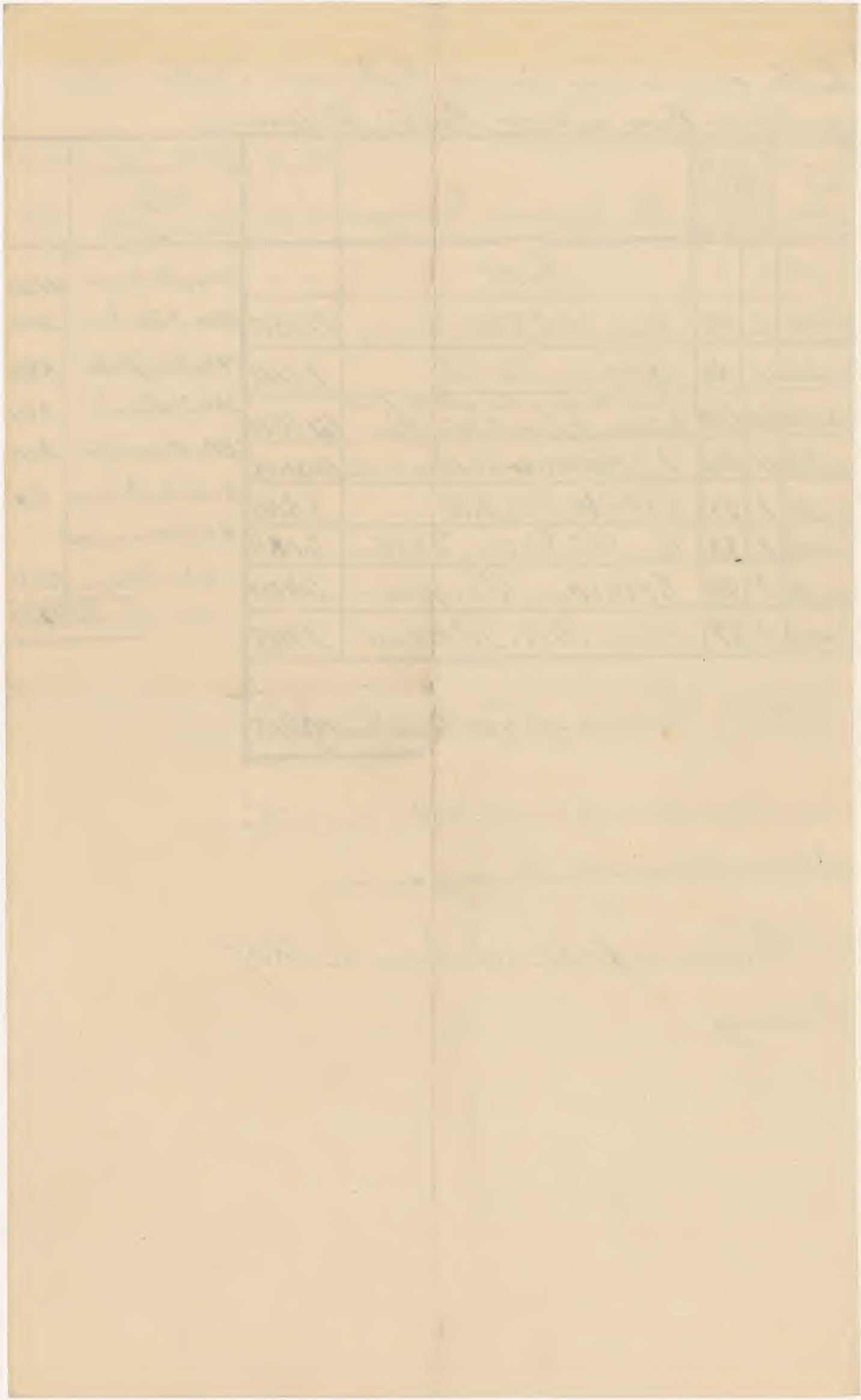

L'agent consulaire de Suède à Hammerfest
certifie, que les perceptions à faire en la dite qualité
ont été nulles pendant les 4tes trimestres 1837.

Hammerfest le 31 Decembre 1837

L. B. Jørdening

Tableau des Exportations faites de l'arrondissement de Tromsö en Russie sur navires russes pendant l'année 1835.

Nombre des navires employés	Tonnage en Last du commerce	Equipage	Espèce, qualité, poids et mesures des marchandises composant les chargemens et valeur de l'unité de poids ou mesure. Poissons secs: quantité	unité	valeur	Poissons frais: quantité	unité	valeur	Peaux de Loutres: quantité	unité	valeur	Peaux de Renards: quantité	unité	valeur	Peaux de chiens de mer: quantité	unité	valeur	Valeur totale en Espèces de Norvège	Valeur totale en argent de France	Droits de douane dus aux termes du tarif en Espèces de Norvège	Droits de douane dus aux termes du tarif en argent de France
20	941.	251	19,961	Vog	1 Species	11511	vog	30 Sk	412	Pièce	6 Species	1,161	Pièce	3 Species	200	Pièce	96 Sk	18,248 Sp 10	91,240 Fr 92	471 Sp 48	5,857 Fr 50

Tableau des Importations faites de Russie dans l'arrondissement de Tromsö sur navires russes pendant l'année 1835

Nombre des navires employés	Tonnage en Last du commerce	Equipage	Espèce, qualité, poids et mesures des marchandises composant les chargemens et valeur de l'unité des poids ou mesure. Farine de seigle: quantité	unité	valeur	Divers Grains: quantité	unité	valeur	Farine de froment: quantité	unité	valeur	Pois: quantité	unité	valeur	Chanvre: quantité	unité	valeur	Cordages: quantité	unité	valeur	Goudron: quantité	unité	valeur	Planches: quantité	unité	valeur	Savon: quantité	unité	valeur	Lin: quantité	unité	valeur	Fil de Lin ou Chanvre: quantité	unité	valeur	Planches: quantité	unité	valeur	Valeur totale en Espèces de Norvège	Valeur totale en argent de France
38	805 52	235	133,500	Lispund	90 Sk	6,380	Lispund	60 Sk	2830	Lispund	90 Sk	32	tonne	5 Species	944	Lispund	1 36	1035 p	Lispund	1 24	68	tonne	3 Species	169	Lispund	2 p	22		2 p	38	Lpd	2 24	1,390	Stück	6 p	80	Pièce	48 Sk	51 791 Sp	358,955 Fr

Tableau des Exportations faites à Hammerfest & du Finmark en Russie pendant l'année 1835

Marchandises destinées à la consommation, boissons, épiceries & marchandises, bois, métaux, produits naturels &c. et Marchandises produits de manufactures & fabriques.

Nom des marchandises	quantité	unité	valeur	Noms des Marchandises	quantité	unité	valeur	Noms des Marchandises	quantité	unité	valeur	valeur totale
Poissons secs: morue sèche	16,740	Stck	61,113 roubles	Peaux de renard	554	Pièce	6832 roubles	Draps en tous genres	60		1495 roubles	
Poissons secs: turbots	8,220	id	20,550	de Loutres	108	id	3,240	de Coton	20		1550	
Poissons secs: saumons	300	id	450	de Loups	3	id	60					
Poissons secs: harengs	11,775		47,100	de Renards	1318	id	5,272					
Poissons secs: Rennes: Kosskrer	2,100		8,400	de Chats sauvages	540	id	1,620					
Poissons secs: Rennes: Tendfisk	5,840		11,680	de Chiens marins	40	id	80					
Poissons secs: Rennes: Grade Sej	24		960									227,332 roubles 62 c.
Rhum	30	anker	4,200									
Vin de Ténériffe	2	id	72									
- rouge	24	id	720									
- de Bontiado	1	id	40									
- de Grave	3	id	120									
Huile d'olive	98		7,720									
Thé	44	Pud	4400									
Sucre en poudre	1	id	32									
Melis	1	id	32									
Café	11	id	440									
Farine de Seigle	2000	id	5000									

Tableau des importations faites de Russie à Hammerfest & dans le Finmark en 1835 sur navires russes

Farine de Seigle	144275	Pud	300687	Fromage	640	Pud	6,735	Rhum ordinaire (taxé)	2,070	pièces	53 820	
id d'Orge	200	id	650	Lin	39		780	Toile à Voile	80	id	2 000	
id de Froment	2715	id	13868	Cuirs	10		40	Toile de Lin	2120	aunes	530	
Gruau d'avoine	10022	id	40088	Goudron	123	tonnes	1,230	Draps de toile	1775 1/2		8 350	
id de Seigle	205	id	1060	Suif	18	id	180	Toile emplastique	3 1/2	Pud	70	
id de Gruau d'avoine	100	id	400	Huile de poisson	139	id	6560	Cordages goudronnés	598	id	5970	
id de Pois	145	id	580	Planches	6300	pièce	6300	id Cordages	123	id	1230	
Seigle	2390		4780	id	2350	id	4,700	Chandelles	390 1/2	id	7029	
d'Orge	975		1,950	Lattes	420	id	105	Cuirasses de Cuivre	150		150	
Pois	294		1170	Mats de navire	27	id	1,050	Mats	1100		550	554 370 roubles 6 c.
d'Froment	1000		2900	Plumes de lit	870	pud	5,700	Sacs de matts	500		600	
Viande fumée	3	tonne	180	Canons fondus	26	id	832	Savon	20 1/2	Pud	328	
Lard frais	10	Pud	120	id vieux	2	id	496	Papier à écrire	100	Rames	60	
Jambon id	30	pièce	30	Fer	119	id	884	Grapins de fer	304	Pud	800	
Bœuf (Caques de)	500	id	500	Ouvrages de métaux	67	pièce	268	Aviens	3		24	
Beurre	2	tonnes	108	id	1	id	8	Sacs de poche	780	Pièce	750	
Viande de Renne	80		640	Cornes de Rennes	240	pud	480	Bagues	21 500	id	516	
Suif	5 1/2	Pud	83	Pots à boire	160	livre	1600	Caisses	55	id	330	
Peaux de mer	140	pièce	1480	Sel	54	tonne	378	Clous	158	Pud	1,740	
Peaux de mer	15	id	225	Navires	200	pièce	40	Bottes en cuir	18	Paires	180	
									400	roubles	400	

Tableau des Exportations faites d'Hammerfest & de Finmark en Russie pendant l'année 1835

Marchandises destinées à la nourriture, boissons, épiceries etc.					Produits naturels				Produits de manufactures & fabriques				Valeur totale en Roubles	Valeur totale en francs	Observations
Noms des	Marchandises	Quantités	unité	Valeur	Noms des Marchandises	Quantités	unité	Valeur	Noms des marchandises	Quantités	unité	Valeurs			
	Morsch salés	47640	Pud	71460 Rbls	Peaux de renards	1128	2 pièces	9024 Rbls	Marchandises diverses	258	1 livres	3180 Rbls			
divers poissons salés	Hajbiit do	3659	id	21647 id	do de loutres	326	1 id	9750 id	do de laine	60	id	942 id			
	Say do	34601	id	34601 id	do de rennes	664	1 id	2656 id							
	Hareng do	225	id	250 id	Sel	830	1	6640 id							
	Rothuhn sec	6985	id	27940 id											
divers poissons secs	Rennfische sec	160	id	640 id											
	Say sec	4373	id	8746 id											
Fourures		5	id	50 id											
Café		410	livres	410 id									206742 Rbls 60 a		
Thé (Congo)		710	id	2130 id											
do (Perle)		358	id	2506 id											
Vin de France		13	Ahm	650 id											
do de Finenfse		29		1160 id											
do de Bomarsund		12		480 id											
do de Sorte		11		660 id											
do de Medoc		13		650 id											
Rum		12		600 id											

Tableau des Importations faites de Russie à Hammerfest & dans le Finmark pendant l'année 1835

Marchandises destinées à la nourriture boissons épiceries etc				Marchandises bois métaux produits naturels etc				Marchandises produits de manufacture & de fabrique				Valeur totale en Roubles	Valeur totale en francs	Observations
Noms des marchandises	Quantités	Unité	Valeurs	Noms des marchandises	Quantités	Unité	Valeurs	Noms des marchandises	Quantités	Unité	Valeurs			
Farine de Seigle	126430	Pud	316075 Rbls	Planches	296½	Pièce	2965 Rbls	Cordages	1071	pièce	27346 Rbls			
do de froment	1340	id	6968 id	Lin	92	id	1656 id	Forts do	1905		475 id			
Seigle	5425	id	16850 id	Goudron	345	tonne	3450 id	Lignes de pêcheurs	2443	Paquets	11044 id			
Froment	700	id	2700 id	Meubles de passage	27	do	1296 id	Cordages ouvragés	1036 2	Pud	4038 id			
Gruau d'avoine	5320	id	15620 id	Madriers de 3 pouces	5820	pièce	11,640 id	do goudronnés	268	id	2080 id			
do d'orge	340	id	1190 id	planches de 1½ 2½	87 10	do	8,710 id	do neufs	170	id	680 id			
do [illegible]	3	id	17 id	Battons	600	do	600 id	fil à voile	6	id	144 id			
Pois	65	id	195 id	Mats de navires	2	do	100 id	Savon	2	id	32 id			
Beurre	1½	id	18 id	Solles	150	do	37 id	Chandelles de suif	27	id	456 id			
Lard salé	147	id	882 id	Sel	381	tonne	3048 id	Clous	7	id	75 id			
				Plumes à lit	75	Pud	900 id	Epingles de fer	129	id	395 id			
				Fer	20	id	120 id	Ancres et balances	55	pièce	153 id	446235 Rbls 12 k		
				Bois à brûler	151½	brasses	1515 id	Papiers	1	ramme	8 id			
				Peau de cochon	2	Pud	120 id	Jamons	15	pièce	15 id			
				Crin de cheval	3	id	42 id	Briques	21000	id	584 id			
				Cornes de renne	150	id	300 id	Caisses	15	id	90 id			
				Peaux de chien de mer	28	pièce	28 id	Couvercles de tonn	40	paquets	40 id			
				Peaux de vache	1	id	8 id	Sacs en nattes	1100	pièce	550 id			
				Viande (de veau & boeuf)	65	tonne	1560 id	Nattes pour grains	5760	id	1250 id			
				Peaux de veaux	37	pièce	74 id							
				do d'ours	16	id	256 id							
				do de renards blancs	19	id	190 id							
				do do bleus	15	id	60 id							

323 et 324

Tableau des Exportations faites de l'arrondissement de Tromsöe en Russie sur navires russes pendant l'année 1835

Espèce quantité, poids & mesures des marchandises composant le chargement & la valeur de l'unité de poids ou de mesure

Nombre des navires employés	Tonnage en Last	Equipage	Poissons secs	unité	valeur de l'unité	Poissons salés	unité	Valeur de l'unité	Peaux de Lièvres	unité	valeur de l'unité	Peaux de renards rouges	unité	valeur de l'unité	Harengs salés	unité	Valeur de l'unité	Valeur totale en Espèces	Valeur totale en pièces	Droit de sortie perçu sur la marchandise	Droit de tonnage en pièces	
49	958	286	10,831	Veg		26403	Veg		368	piece		1345	piece		66	tonnes		18,862 Sp.		1492 Sp.	4238	Les principaux exportés de ce port sont en partie les produits de l'animation

Tableau des importations faites de Russie dans l'arrondissement de Tromsöe, Norvège par navires russes pendant l'année 1836

Espèce, quantité, poids et mesure des marchandises composant le chargement & la valeur de l'unité de poids ou de mesure

Nombre de navires employés	Tonnage en Last	Equipage	Nombre d'hommes employés	unité	valeur de l'unité	Seigle	unité	valeur de l'unité	Froment	unité	valeur de l'unité	Farine de seigle	unité	valeur de l'unité	Pois	unité	valeur de l'unité	Orge	unité	valeur de l'unité	Lin	unité	valeur de l'unité	Lestage	unité	valeur de l'unité	Goudron	unité	valeur de l'unité	Chandelles de suif	unité	valeur de l'unité	Filets	unité	valeur de l'unité	Brandevin	unité	valeur de l'unité	Planches	unité	valeur de l'unité	Bois	unité	valeur de l'unité	Voiles	unité	valeur de l'unité				Valeur totale en espèces	Valeur totale en pièces	Observations
49	247	288	199/98	Lst		8635	Lst		5133	Lst		1551	Lst		110	Lst		458	Lst		44	Lst		1837/2	Skp		112	tonnes		52	Lst		20	Lst		998	pièces		32	Lst		2750	pièces		400	pièces				48	Lst		62354/15		un partie des marchandises importées a été exportée à Tromsöe

Tableau sommaire

des Importations & Exportations de l'arrondissement de Tromsöe pendant l'année 1835

Noms des Pays	nombre de navires	Tonnage en Last de commerce	Equipage	Articles principaux composant les chargements	Destinations & Sorte	Pour Espèce quantité	unité	valeur de l'unité	Principaux articles exportés Poissons secs	unité	valeur de l'unité	Poissons salés	unité	valeur de l'unité	Harengs	unité	valeur de l'unité	Valeur totale en espèces	Valeur totale en pièces	Observations
1 Russie	46	929/2	275	Seigle & farine de seigle, farine de froment, divers quarts de farine, lins, lestages, goudron, chandelles de suif, Pavin dug, indiennes etc	Archangel				25103	Veg		25113	Veg		60	tonnes				
2 Norvège	8	252	47	De Flensbourg avec chargements en cavillots de la Baltique ou mer d'orge, de Christiansand, Porsgrund & Tönsberg mais planches etc	2 pour Hangesund 10 pour Bergen 1 pour Christiansand 4 pour Christiansand	1583/2	tonnes		3310	Veg		1200	Veg		533	tonnes				
3 Lucques	1	57	8	Sel	1 pour Stockholm	17	tonnes		1930	Veg		"	"		6	tonnes				
4 Danemark	9	609	81	Céréales farines & chargements en cavillots etc	4 pour Copenhague 1 pour le Littoral Danois	923	tonnes		5052	Veg		"	"		"	"				
5 Hollande	3	133/2	23	Sel, marchandises en cavillots, toile etc	2 pour Amsterdam 1 pour Amsterdam	451	tonnes		8445	Veg		"	"		"	"				
6 Allemagne	3	446	65	marchandises en cavillots, Céréales & sur lest	2 pour le Mecklenbourg 6 pour Brême	1761	tonnes		20530	Veg		"	"		"	"				
7 Archipels	2	93	15	Céréales etc	Rostock & Altona	90	tonnes		3420	Veg		"	"		59	tonnes				
	77	2511/2	535			4515	tonnes		57,028	Veg		25403	Veg		1193	tonnes				

Observations : au N° 1 Parmi les personnes ci-dessus reportées sont comprises des parties de Lac ; en outre il a été exporté de la préfecture

au N° 2 En outre il a été exporté 40 Veg plumes à lit

au N° 3 La partie de personnes ci-dessus mentionnée entre tout en Lac

Parmi les articles exportés y sont compris des produits des Finmarck

Outre les quantités de personnes ci-dessus & tout de personnes ci-mentionnés, il a été exporté deux pas batiments non portés de grandes quantités de ces articles pour Trondhjem & Bergen

Navigation du Danemark par Navires danois, avec Tromsöe, Wardoe; et Hammerfest pendant l'année 1837.

Tromsöe

Nombre des navires	Tonnage des lasts de commerce	Provenance	Chargements	Prix de vente des importations	Destination pour les retours, et chargt.	Observations
			3 sur lest			Il est essentiel de faire remarquer que plusieurs des batimens qui se sont rendus à Tromsöe, sont les mêmes qui sont allés ensuite à Vardoe et Hammerfest, et qu'ainsi ce n'est réellement pas 12 navires différents que le Danemark a envoyés dans l'Amt de Finmark mais seulement en 1837.
		5 de Copenhague	1 sel			
			marchandises coloniales		Tous les navires ont fait leur retour chargés de poisson et huile de poisson, 2 pour Copenhague 1 pour Amsterdam 5 pour la Méditerranée	
			2,254 tonnes Orge	vendus aux prix de 3¼ et 3⅕ Species		
		1 d'Aalborg	127 " farine d°	4½, 4¼ & 4 d°		
8	426½		66 " gruau de	5½, & 6 d°		
		1 de Flensborg	10 " pois	4½ d°		
			75 " Malt	3¼, & 3⅕ d°		
			80 " Seigle	3⅗ d°		
		1 d'Altona	40 " farine d°	4½ d°		

Vardöe

2	175	2 de Copenhague	sel, et marchand. divers		Poisson, huile de poisson et cornes de Renne pour Copenhague	

Hammerfest

			1 sur lest			
			800 tonnes Seigle	vendus 3⅗ Species	Poisson pour la Méditerranée	
2	148		1 400 M Malt	3 d°		
			200 Avoine	2 d°		

12 Nav. 749½ last de commerce

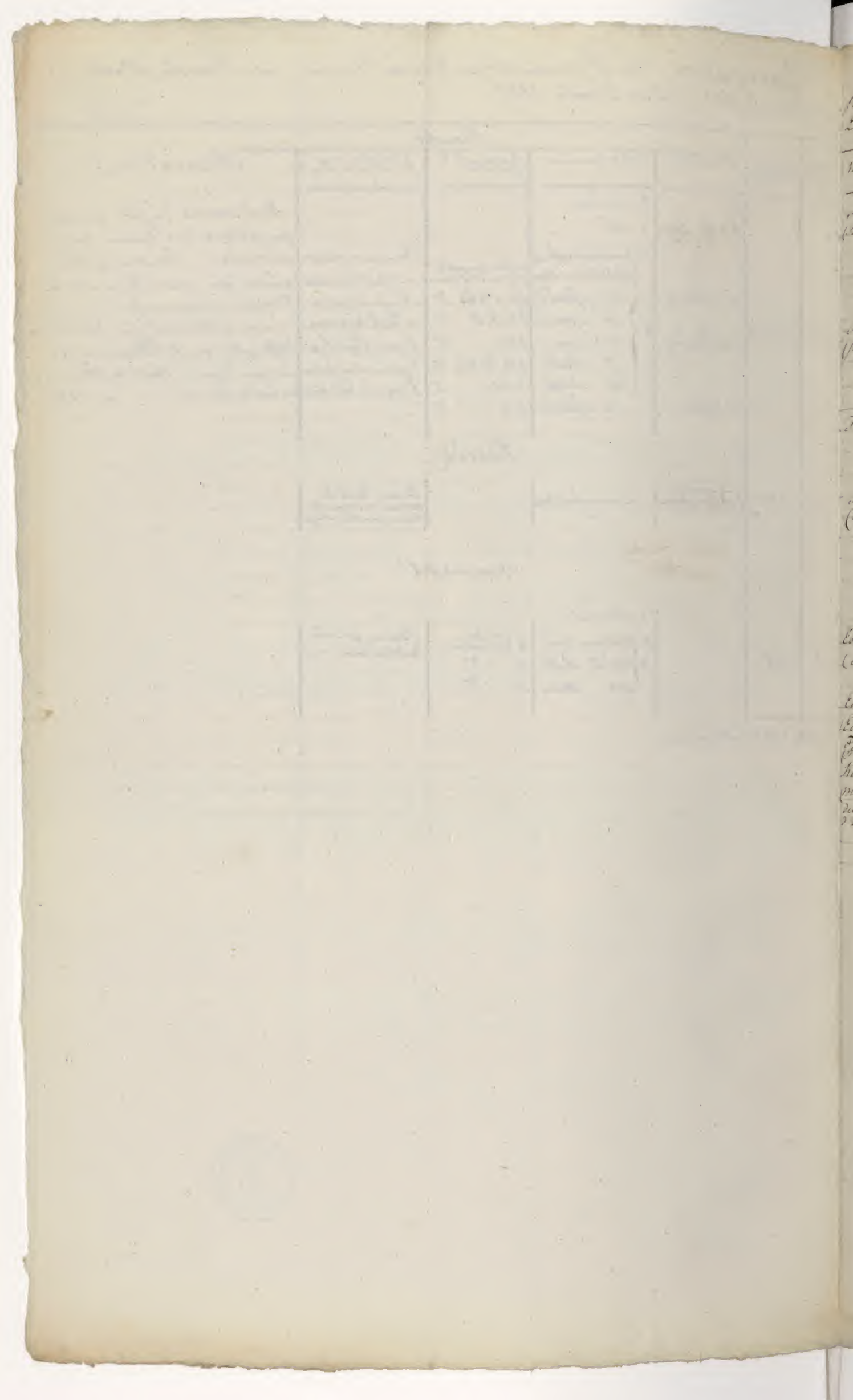

Tableau des exportations des produits du pays faites d'Hammerfest pendant l'année 1837 extrait des livres de la Douane par le Vice consul de Danemark

Nature des produits		noms en français	Quantités	prix de l'unité	valeur	Destination	Observations
Tör Fisk (Poisson séché)	Rotskiær		16,530 Vog			Archangel	
	Rundfisk		10,170 "			Livourne	
	Klipfisk		6,914 "			Barcelonne	
	tör Sei		8,953 "			Archangel et Stockholm	
Saltet Fisk (poisson salé)	Hellefisk (Qveite)		5,796 Vog			Archangel	
	Torsk	Morues	30,800 "				
	Sei		18 167 "				
	Sild	harengs	163 barils				
Tran (huile de poisson)			3,717 barils			Altona et hambourg	
Skind og hudder (Peaux & cuirs)	Rænsdyrskind		1,218 pièces			Archangel	
	Odderskind		58 "				
	Ræverskind		143 "				
	Bukkeskind		156 livres				
	Sælhundsskind		154 pièces			Altona et hambourg	
	Hvalrosshudder ~~Saltede~~		700 "				
	Hvalrosstænder		1,112 livres				
Edderduun rensede (Edredon			574 livres				
Edderduun urensede (Edredon non			6,660 livres				
Fjær, urensede (Plume, non)			2,340 livres			Trondhjem	
Kobber Malm (minerai de cuivre) des mines de cuivre d'Alten			3,610,000 livres			Svansea	

Importations et exportations du Danemark sur navires danois du Finmarken Tromsöe, Wardoe et Hammerfest en 1835 -

327

Aller et retour — 16 navires jaugeant 1231 ½ Last de commerce.

Importations du Danemark — sans désignation de quantités, ni de valeur.

grains, farine, sel, orge, seigle, malt,
(Stykgods) ~~marchandises~~ ~~char~~ march. divers. en chargt en cueillette

Exportations ~~du D~~ pour le Danemark

4,200 Vog (tör sei) gades virens poisson sec gade sey espèce de Morue
45 baril Harengs
16 d°. huile de poisson
204 d°. d°. d°.
886 Vog (Rundfisk
5,600 d°. d°.
4,890 d°. d°.
7,200 d°. d°.
100 d°. d°.
570 Baril huile de poisson
orge et Malt chargement réexporté
4,500 Vog Rundfisk
6,650 d°. d°.
~~Fisk, Tran~~ Poisson, huile de poisson, cornes de rennes, et peaux sans désignon de quantité
1799 Vog poisson sec
175 peaux de renne (Reenskind)
1,142 Baril huile de poisson
140 Vog Rundfisk
280 d°. Rotskiær (morue fendue et sèche
110 d°. Klipfisk
690 peaux de hvalroshudder
166 ~~16~~ hom Dents de hvalros
25 Barils harengs
207 livres Edredon nétoyé
1300 Vog cornes de Rennes
5500 d°. Rundfisk
4000 d°. Klipfisk
2000 d°. Rundfisk
671 Tonnes huile de poisson
1800 — d°. d°. d°.
180 Vog Klipfisk
100 ℔ Edredon nétoyé
600 ℔ laine
1240 ℔ dents de hvalros
660 pièces peaux de hvalros
97 Paquets Nattes
12000 ℔ vieux cordage (gl Toug)

Relevé est daté

Hammerfest 31 xbre 1835 -

Extrait du Rapport de l'Amtmand de Finmark

1834

Fogderie de Senjen et Tromsöe

1834

Nombre des animaux domestiques

Chevaux	Gros Bétail	petit Bétail	Cochons	Rennes
2,385	15,245	50,236	1109	2400

Finmark occidental

1834

128	2,086	5,490	150	50,000

Finmark oriental

8	800	4 000		40,000

Fogderie de Senjen & Tromsöe

Tromsöe

nav. entrés & tonn. de l'intérieur	de l'étranger	de l'intérieur	navires sortis & tonn. de l'étranger
80 — 1311 Last	46 — 1768 Last	55 — 1061	46 — 1568

Tromsöe grand air en 1834 — 7 nav. jaug. 86 last 813 bateaux ouvert jaug. 202 last
on a expédié 5 jaug. 76 last pour la pêche en 1834

1834

Fogderie du Finmark occidental

Nav. entrés en tonn. de l'intérieur	de l'étranger	Sammerfest nav. entrés en tonn. de l'intérieur	de l'étranger
47 — 767	147 — 3115	43 — 724	127 — 3075

Sammerfest possédait en 1834 — 4 navires et bateaux jaug. 236 Last

Finmark oriental

Vardöe

2 — 12	197 — 1584	2 — 12	3 — 205

Vardöe possédait en 1834 — 5 navires et bateaux jaugeant 77 last

Vadsöe

L'amtmand fait observer que cette ville est toute nouvelle et qu'il n'y a encore eu rien dit

Exportation en 1834

Tromsöe

Salted herrings tdg	Potatoes in Voy	Rye tale Tonne	Rye-dough Tonne	Lantern pieces	Dried Reindeer pieces	Dried Reindeer Livres	Bear Livres	Tanned Reindeer Voy	Lard & Talow Tonne	Down Kvarters pieces	Reindeer Skins pieces	Down Livres	Reindeer Legs pairs	Reindeer Horns Tonne	Tonne	Cheese Livres
8225	62,328	21,903 Voy 8 T.	4595	102	134	251 pieces 1 Box	1080	2592 lb	"	2415	6	78	143	17		"
								Sammerfest				24	354	142		1,769,000
										Down Kvarters pieces 1000 à Tonn 5000	Reindeer Skins pieces 3969	Down Livres 576				

Vardöe

Importation en 1834

Tromsöe

Salted herrings tdg	Potatoes in Voy	Rye tale Tonne	Rye-dough Tonne	Lantern pieces	Dried Reindeer pieces	Dried Reindeer Livres	Bear Livres	Tanned Reindeer Voy	Lard & Talow Tonne	Down Kvarters pieces	Reindeer Skins pieces	Down Livres	Reindeer Legs pairs	Reindeer Horns Tonne	Tonne	Cheese Livres
"	"	Skip. Inhabitants 30170	Tonnes 1529	"	"	"	"									
Grain de toutes espèces "	Orge Tonnes "	Grains Orge Tonnes 19/11	Pois Tonnes 5	Avoine Tonnes "	Grains Baronne Tonnes 4 804 3/4	Farine Tonnes "	Farine de Froment Livres 1175 1/2	Grains Semailles	Seigle Tonnes 110	Farine de Seigle Livres 93024	Poiçaux Boudoirs Tonnes 12	Chanvre en Lisp. 8705	Poids (Kramvarde) Livres 12387	Toile à voile Livres 36	Lodingen Livres 12769	Planches à 9 à 10 Annes pièces 1050
	2260	336	94	120	Farine d'orge Tonnes 1129	Farine d'avoine Tonnes 80	Tonnes 4	malt 498 Tonn.	1700	Tonnes 1200	Lard tale 1920 lb	Cord tale Livres 1382 lb	Viande, tale Livres 5208	viande fumée ou salée 19708 lb	Beurre 545 lb	Fromage 506 lb
	4	13			grand Tonn. 719	Farine d'orge Tonnes 7341	2	Vardöe malt								
								Vadsöe Tonnes								

Importation de céréales, farines, gruaux &c en 1835 (officiel)

			tonnes
Amt de Norland	Helgoland, Salten, Vesteraalen et Lofoten	Bodöe	230
	Senjen et Tromsö	Tromsöe	37,174
Amt de Finmark	Finmark occidental	Hammerfest	30,989
		Vardöe	6,149
	Finmark oriental	Vadsöe	3,107

Fortegnelse

over de fra Nordland og Finmarken i Aaret 1835 udførte Varer.

		Til Sverige	Til Rusland	Til Mecklenburg	Til Danmark	Til Hamburg	Til Bremen	Til Holland	Til Storbritannien	Til Frankrig	Til Spanien	Til Gibraltar	Til Sardinien	Til Toscana	Til Sicilierne	Til Østerrig	Til Middelhavet	Tilsammen
Fra Bodøe																		
Fisk tør	u	"	"	"	"	"	"	64.980	"	"	133.200	"	"	"	"	"	"	198.180 u
Rogn	Tønder	"	"	"	"	"	"	"	"	357	32	"	"	"	"	"	"	389 Td
Tran	Tønder	"	"	"	"	"	"	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5 Td
Fra Tromsöe																		
Bomuldsvarer	u	"	755	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	755 u
Kaffe	u	"	8.780	"	1.530	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10.310 u
Diiin	u	"	"	"	"	"	"	"	"	60	"	"	"	"	"	"	"	60 u
Fisk tør	u	75.360	478.892	"	131.200	3600	16.700	410.964	"	"	"	"	"	295.920	416.412	422.856	531.000	2.752.244 u
do saltet	Tønder	"	1.937½	"	55	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1.992½ Td
Horn af Rensdyr	u	"	"	1440	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1.440 u
do almindelige	Tønder	"	"	"	"	"	150	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	150 Td
Hvedemeel	lb	"	800	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	800 lb
Havregryn	Tønder	"	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10 Td
Malt	Tønder	"	"	"	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12 Td
Ravendug	Stykker	"	"	"	"	"	"	"	"	32	"	"	"	"	"	"	"	32 Stk
Rugmeel	Tønder	"	6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6 Td
Salt	Tønder	"	928	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	928 Td
Skind af Bjørne	u	"	"	"	"	"	747	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	747 u
do Hvalros	Stk	"	100	5	"	"	"	"	"	152	"	"	"	"	"	"	"	257 Stk
do Odder	Stk	"	175	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	175 Stk
do Rensdyr	u	"	"	"	"	"	"	"	"	1200	"	"	"	"	"	"	"	1200 u
do Ræve	Stk	"	155	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	155 Stk
Sild	Tønder	"	"	300	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	300 Td
Sukker raffineret	lb	"	7.775	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7.775 lb
Thee	lb	"	1.894	"	"	"	"	221	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2.115 lb
Tobaksblade	lb	"	1.481	"	"	"	2.384½	3.181	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7.252½ lb
Tran	Tønder	90	272	"	864½	650½	2.449½	621	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4.698 Td
Aldre Varer	a	"	101	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	101 a
Vin	Potter	"	10.473	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10.473 Potter
Fra Hammerfest																		
Byg	lb	"	6.045	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6.045 lb
Dun	u	"	"	"	"	2.369½	"	"	"	14	"	"	"	"	"	"	"	2.383½ u
Fisk tør	lb	272.320	825.228	"	"	25.004	"	103.320	"	"	"	198.000	140.400	"	151.200	296088	216.000	2.221.760 lb
do saltet	Tønder	53	14.276	"	"	25	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14.354 Td
Fjer	lb	"	"	"	"	1.300	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1.300 lb
Hvalroslænder	lb	"	"	"	"	1.785	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1.785 lb
Kobbermalm	lb	"	"	"	"	"	"	"	2.760.000	"	"	"	"	"	"	"	"	2.760.000 lb
Meel af Byg	Tønder	"	181	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	181 Td
do Rug	Tønder	"	124	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	124 Td
Mollesteen	Par	"	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2 Par
Salt	Tønder	"	300	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	300 Td
Skind af Bjørne	Stk	"	"	"	"	"	"	"	"	6	"	"	"	"	"	"	"	6 Stk
do Bjørne Reen og Hjorte	u	"	100 u og 1.247 Stk	"	"	943 u	"	"	"	3020 u	"	"	"	"	"	"	"	1.043 u og 4.267 Stk
do Ederne	Stk	"	"	"	"	"	"	"	"	3	"	"	"	"	"	"	"	3 Stk
do Fjeldræve	Stk	"	"	"	"	"	"	"	"	13	"	"	"	"	"	"	"	13 Stk
do Ræve og Kaminer	Stk	"	"	"	"	"	"	"	"	140	"	"	"	"	"	"	"	140 Stk
do Hvalros	Stk	"	93 Stk	"	"	355 Stk og 21.885 lb	"	"	"	33 Stk	"	"	"	"	"	"	"	365 Stk og 21.885 lb
do Hvidbjørne	Stk	"	"	"	"	"	"	"	"	9	"	"	"	"	"	"	"	9 Stk
do Kalve	Stk	"	"	"	"	"	"	"	"	157	"	"	"	"	"	"	"	157 Stk
do Kalle	Stk	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	"	1 Stk
do Maar	Stk	"	9	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	9 Stk
do Odder	Stk	"	190	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	190 Stk
do Ræve	Stk	"	236	"	"	"	"	"	"	20	"	"	"	"	"	"	"	256 Stk
do Rensdyr	Stk	"	"	"	"	"	"	"	"	357	"	"	"	"	"	"	"	357 Stk
do Sælhunde	Stk	"	"	"	"	235	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	235 Stk
do Ulve	Stk	"	3	"	"	"	"	"	"	6	"	"	"	"	"	"	"	9 Stk
do Vildfras	Stk	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	"	1 Stk
Tran	Tønder	3	"	"	561	3.471½	"	75	"	2	"	"	"	"	"	"	"	4.052½ Td
Uld	a	"	"	"	"	357	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	357 a
Fra Vardöe																		
Fisk tør	lb	"	23.040	"	64.764	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	87.804 lb
do saltet	lb	"	187.200	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	187.200 lb
Salt	Tønder	"	31	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	31 Td
Skind af Rensdyr	Stk	"	425	"	176	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	601 Stk
do Sælhunde	Stk	"	"	"	38	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	38 Stk
Tran	Tønder	"	"	"	306	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	306 Td
Fra Vadsöe																		
Bjørn	u	"	"	"	3040	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3040 u
Dyrekl	u	"	"	"	28	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	28 u
Fisk tør	lb	"	21.600	"	133.872	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	155.472 lb
do saltet	lb	"	133.200	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	133.200 lb
Flynder Sennet	lb	"	"	"	70	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	70 lb
Horn af Rensdyr	u	"	"	"	10.800	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10.800 lb
Skind af Ræver	Stk	"	"	"	100	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	100 Stk
do Rensdyr	Stk	"	400	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	400 Stk
Tran	Tønder	"	"	"	313	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	313 Td

Verdie af | Totale Verdie

3310

Hauptimportation in Hammerfest & Finnmarken im Jahre 1836.

Nahmen der Länder	Essare Waaren, Getraide, Medicinal, Specereiwaaren			Holtz, Metallen, rohe Natural Erzeugnisse			Materialien Tabock &c	Manufactur und Fabrick Waaren			Worth der sämtlichen Waaren
	Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Worth	Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Worth		Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Worth	
Rusland	Roggenmehl	126430 ℔	31607 5 R.	Hampf	296½ ℔	296 5 R.		Ravenstücher	1071 Ell	2784 6 R.	
	Waitzenmehl	1340.	6963.	Flachs	92.	1656.		Leinen	1905 Stck	776.	
	Roggen	5425.	10850.	Theer	345 T.	3450.		Fischleinen	2993 Stck	11044.	
	Waitzen	900.	2700.	Thran	27.	1296.		ungeth. Tauwerk	3361 ℔	2038.	
	Hafergrütze	5320.	18620.	Dielen 3 Zoll	5820 St	11640.		geth. do	208.	2080.	
	Gerstengrütze	340.	1190.	do 1½ Zoll	8710.	8710.		alles do	170.	680.	
	Hirsengrütze	5.	17.	Battens	600.	600.		Segelgarn	6.	114.	
	Erbsen	65.	195.	Schiffsmasten	1.	100.		Reife	2.	32.	
	Butter	1½	15.	Latten	150.	37.		Talglichte	27.	286.	
	ges. Fleisch	147.	882.	Salz	3814	3048.		Segeltuch	7.	75.	
				Bettfedern	75 ℔	900.		eiserne Grapen	124.	396.	446235 Rbo
				Eisen	20.	120.		Brodt & Zucker	56 ℔	183.	53. 4
				Brennholtz	151½ Fa	1515.		Papier	1 Rm	8.	
				Schweinsborsten	2 ℔	120.		Tinten	15 ℔	15.	
				Pferdehaar	3.	12.		Hausteine	21000.	584.	
				Rauthierhäute	150.	300.		Kessel	15.	90.	
				Fuchsfellen	284	56.		Schmiedsachen	305 ℔	30.	
				Kuhhäute	1.	8.		Wollenzeuch &c	1100 Ell	550.	
				Wallrossz. ine	65 ℔	1560.		Gerbungs-Material	5000	1250.	
				Robbenspeck getrocknete	374	74.					
				Wallrosshäute	16.	256.					
				Bärenfellen	19.	190.					
				Füchsfellen, blaue do weisse	15.	60.					

Russisch Kaiserliches Vice Consulat in Hammerfest und Finnmarken den 30 Febr 1836.

J. D. Koch

Schiffe 128 ankommende
Boote 129
Equipagen 976. Mann
Tonnen 2465 Lasten

332(2)

Hauptexportation in Hammerfest und Finmarken 1836

Nahmen der Länder	Eßbare Waaren, Getränke, Vieh, Getraide, Medicinal, Specerei Arten			Holtz, Metallen, brennbare Materialien, Natural-Erzeugnisse, Tobacks Blätter			Manufactur und Fabrick Waaren			Werth der sämtlichen Waaren
	Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Werth	Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Werth	Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Werth	
Rusland	gos: Dorsch	47640 fr	71460 Rs	Fuchsfellen	1128 Sp	9024 Rs	baumw: Waaren	288 ℔	3180 Rs	206742 Rs
	do Heilbüte	8659.	21647.	Otterfellen	326.	9780.	wollene Waaren	60.	942.	
	do Sayd	34601.	34601.	Rentheerfellen	664.	2656.				
	do Hoeringe	223.	250.	Saltz	830.	6640.				
	Rothschoer	6985.	27940.							
	Rundfische	160.	640.							
	gotr Sayd	4373.	8746.							
	Pflaumen	5.	50.							
	Caffee	410 ℔	410.							
	Congo Thee	710.	2130.							
	Pecco do	358	2506.							
	Graves Wein	13 Sh	650.							
	Sineriff do	29.	1160.							
	Benecarlo do	16.	480.							
	Port do	10.	600.							
	Medoc do	13.	650.							
	Rum	12	600.							

B. A.

Russisch Kaiserliches Vice Consulat in Hammerfest und Finmarken

den 1/13 Novbr 1836

W. P. Noodt

	anzahl
Fahrzeuge	69
Boote	110.
Trachtgen	1632 Last
Bemannung	662 Matrosen

Hoved Importation med Russiske Fahrtøier til Tromsøe og samme Consulat-District Aar 1836.

Fahrtøiernes	Dragtighed	Mandskab:	Rug: mul.	Rug	Hvedemul	Byg: Grøn.	Erter	Kamp	Linfrø	Tougv.	Tiære	Talgstøber	Torsk gavnt.	Kram Dug	Fiær	Rensdyr.	Smaa Lam	Saltkiød	Ladningernes Værdie	Anmerkning.
Antal.	C. L.	Antal	Lpd:	Lpd.	Lpd.	Lpd.	Lpd.	Lpd.	Lpd:	Lpd	Pud.	Lpd.	Lpd.	Stk.	Lpd.	Stk.	Lpd:	Lpd.	N. Spd. p.	
49.	949.	288.	14496.	8635.	5135.	1580.	110.	456.	44.	1652½	112.	52.	20.	998.	32.	3750.	400	48.	62357-63	En Deel af de indførte Varer, ere her solgte med Veyen. —

Tromsøe den 12/24 Decbr 1836.

Hvw
Brønnicke.)

Hoved Exportation med Russiske Fahrtøier fra Tromsøe og samme Consulat-District 1836.

Fahrtøiernes	Dragtighed	Mandskab	Torfisk	Saelfisk	Odder-skind.	Rød Ræv-skind.	Faar Fiel.	Ladningernes Værdie.		Ind og Udgaaende: Told og Afgift.		Anmerkning.
Antal.	C. L.	Antal	Vog.	Vog.	Stk.	Stk.	Pouder	N. Spd.	p.	N. Sp.	ß	
49.	955.	288.	10831.	26403½.	308.	1345.	60.	18802.	108.	1446.	43.	Af de indførte Varesorter her fra Stedet ere for endeel Finmarkens Producter.

Tromsøe d. 12/24 Decembr 1836.

Hvw
Brønnicke.)

Summarisk Tabel

Over Importation og Export i Tromsøe og samme District Aar 1836.

№	Landenes Navne.	Fahrtøiernes Antal	Dragtighed C. L.	Mandskab: Antal	Ladningernes vigtigste Vare Artikler	Til hvilke Steder destinerede.	De vigtigste Vare-Artikler: Tran Tønder.	Torfisk Vog.	Saelfisk Vog.	Siæd Tønd:
1.	Rusland.	46.	929.	275.	Rug og Rugmeel, Hvedemeel, Byg: Grøn, Erter, Kamp. Linfrø, Tougv: Tiære Talgstøber, Kram Dug, Klæder etc.	Archangel	"	25003.	25003.	60.
2.	Norge.	8.	262.	47.	fra Hamburg med Stykgods; Osterrum med Rug, Christiania, Dröbak og Fahrsund med Brænde: m. v:	fra Hamburg 2. Tværtl. Strømsund i Christiania fj. —	56 3½.	5800.	1400.	553.
3.	Sverig.	1.	54.	8.	Jernvarer	Stockholm. . .	17.	2930.	"	6.
4.	Danmark	9.	604.	81.	Korn, Meel og Stykgods m. v.	fra Amsterdam 2. Middelb. 6. Vlieh. 1.	92¾.	37052.	"	.
5.	Holland.	3.	132½	23.	Tael, Stykgods og Tøystreen m. v. . . .	Amsterdam. .	451.	6465.	"	.
6.	Tydskland.	8.	446.	65.	Stykgods, Kornvare og Ballast fra Middelb. 2.	Bremen 6. .	1761.	24530.	"	.
7.	Dorstor	2.	93.	16.	Kornvarer med videre.	Dorstor og Holland	90.	3420.	"	579.
		77.	252½	515	Summa	. . .	4805.	87,028.	26,403.	1198.

Anmerkningen: ad № 1. Blandt den anførte Torfisk, er indberegnet En Deel Sei. Derunder anført Poltiverk.
" " 2. Endvidere anført 110. Vog Fiær.
" " 3. Det anførte Quantum Torfisk bestod i Sei. —
Blandt de anførte Vare Artikler, er indberegnet en Deel Finmarkske Producter.
Foruden den anførte Torfisk og Tran, er endvidere af disse Varesorter herfra afgaaet betydelige Quantiteter med Norske aabne Fahrtøier fra Throndhiem og Bergen.

Tromsøe den 12/24 Decbr 1836.

Hvw
Brønnicke.)

Exportations de Norvège en France d'après les Agents consulaires

Espèces des marchandises	unité de poids mesure	quotité 1835	valeur en francs 1835	quotité 1836	valeur en francs 1836	quotité 1837	valeur en francs 1837
Arendal							
Bergen							
Poisson Sec (Kfisk)	Vog	600	3,000				
d° sec (Torfisk)	d°	8,203	32,810				
huile de morue	tonnes	40	2,400				
Planches	Last	20½	1,050				
Rogues	Tonnes	14941	194,230				
Christiansand							
Bois	"	"	287,185		274,260		270,000
Mandal							
Bois			34,200		31,800		43,060
articles divers							200
Drammen							
Farsund		0	0				
Flekkefjord		0	0				

Espèces des marchandises	Unité de poids &c.	Quotité 1835	Valeur en francs	Quotité 1836	Valeur	Quotité 1837	Valeur en francs
Frederikshald							
Bois	Last	8,003	200,000	5,490	190 000	5,753	200,000
Frederikstad							
Bois	Last	10,247½	250,000	8,259½	265,000	10,273	353,000
Hammerfest							
Duvet	livre	14					
huile de poisson	tonne	2					
d'ours	pièce	6					
ours blanc	d°	9					
morse	d°	55					
Ecureuil	d°	3					
Lièvre & Lapin	d°	140					
Renard	d°	20					
veau	d°	157					
Chat	d°	1					
Hermine	d°	357					
Loup	d°	6					
Tonne [illegible]	[illegible]	13					
		3020					
Molde							
Bois	Last	120	7,200				
Harengs	Tonnes	108	1,620				
Homards	Pièce	75,773	18,943				
Rogue	Baril	621¾	12,435				
Aalesund							
Rogue	Baril	888	17,760				
Christiansund							
Poisson sec	–	–	–				
Saumon en baril	Baril	4	200				
Rogue	d°	5,111	102,220				
Moss et Soon							
Bois			65,700		57,000		66,750
Sandefjord et Laurvig							
Bois	Last	886	75,000				50,900

Espèces des marchandises	unité de poids &c	Quotité 1835	valeur en francs 1835	Quotité 1836	valeur en francs 1836	Quotité 1837	valeur en francs 1837
Skien et Porsgrund							
Stavanger		0	0				
Tromsöe							
Duvet	livre	60					
Peaux de morse	pièce	153					
Peaux de Renne	d°	1,200					
Toile à voile (Ravadoy)	Pièce	32					
Trondhjem							
Sel	Tonn.	16,407					
vin	vellet	1,017½					
Eau de vie	d°	5591					
Sirop ou mélasse	livre	309,305					
Café	d°	5,761					
savon	d°	303					
sucre brut	d°	1,571					
sucre raffiné	d°	807					
farine de froment	d°	1,065					
Vinaigre	vellet						
Morue	"	"	21,725		35,774		88,000
Stockfisch	"	"	28,520		48,262		65,000
cuivre rosette	"	"	48,510		98,000		"
Rogue	"	"	8,040		8,832		7,500
Bois	"	"	147,016		200,182		236,340
~~Cuivre plat~~							
huile de foie de morue			"		"		292
			253,811		391,050		397,132
Osterrisöer							

Importations de France en Norvège d'après les Agents consulaires

338

Espèces des Marchandises	Unité de poids &c.	Quotité 1835	Valeur en francs 1835	Quotité 1836	Valeur en francs 1836	Quotité 1837	Valeur en francs 1837
Arendal							
Bergen							
Sel	"	"	113,800				
Sirop (melasse)	"	"	52,990				
Vin & Eau de vie	"	"	134,000				
Vinaigre	"	"	32,000				
Articles divers	"	"	30,000				
Christiansand							
Café	"	"	1,200	"	1,380	"	"
Cuir fort	"	"	14,000	"	11,000	"	6,500
Toiles diverses	"	"	300	"	540	"	"
Vin	"	"	16,000	"	24,000	"	40,000
Eau de vie	"	"	32,000		29,500	"	20,000
Vinaigre	"	"	2,300		4,050	"	1,700
Farine de froment	"	"	900		700	"	4,000
Fruits	"	"	2,800		350		220
Lin	"	"	600		"	"	"
Marchand. laine	"	"	150		"	"	"
Provisions	"	"	200		450	"	"
Savon	"	"	250		110		380
Sel	"	"	7,000		540		
Soiries	"	"	1,300		1,090	"	3,300
Sucre rafiné	"	"	2,500		7,800	"	2,500
Mandal							
Cuir fort	"	"	511	"	760	"	1,000
Eau de vie	"	"	1,560	"	2,100	"	2,000
Farine de froment	"	"	200	"	"		
Fruits	"	"	650	"	300	"	160
Soiries	"	"	450	"	700	"	340
Sucre rafiné	"	"	800	"	"	"	"
Sel	"	"	"	"	1,900	"	4,000
Vin	"	"	"	"	991	"	2,000

Drammen

Farsund

Vin en esprits			8,000		
Vinaigre			1,000		

Flekkefjord

Sel			3,200		
Vin, eau de vie, Vinaig			15,000		

Frederikshald

Farine de froment	livres	9600	1,500	2,400	4,500
Pain blanc	d°	1,468	1,400		600
Cuir		4,800	7,000	3,500	14,300
Café	livres	13,300	9,000		1,700
Sucre	d°	1,400	600	2400	
Eau de vie	Pot	26,700	17,000	5,000	6,000
Vin	d°	20,000	5,500	12,000	9,000
Mélasse	livres	2,350	800		
Sel	Barils	1,050	1,300		
Étoupes	livres	1,400	400		
Vinaigre	Pots	1,300	200	1,500	
marchand. diverses			3,300	11,230	12,245
Seigle				5,500	400
Étoffes de coton				2,000	

Frederickstad

Eau de vie	Pot	1040	600	1,850	3,500
Vin	d°	3,120	1,800	2,480	3,800
Sel	Barils	758	1,700		500
Seigle	d°	63	1,000	1,440	
Poix	d°	10	400		
farine de froment	livres	10,145	1,600	2,230	3,000
Cuir	d°	5,886	12,000	11,492	9,000
Café	d°	4,000	2,800	1,050	900
manuf. de fer	d°	2,400	400		
Etoupes	d°	1,540	450		
Fonte	d°	16,000	150		
Marchand. diverses				5,445	8,000
Lin				640	

Hammerfest

Molde

Café	livres	276	276			
Cuir	D.	210	420			
Esprits	Pots	120	408			
Vin	D.	336				
Sel	Barils	383	625			
articles divers			71			

Alesund

Esprit de vin	Pots	1152	4778			
Vin	D.	2700				
Vinaigre	D.	700				
Sel	Barils	823	7,000			

Christiansund

Cuir			1,500			
Café			1,500			
Fruits			250			
Esprit de vin	Pots	5207	14,215			
Eau de vie	D.	1,653	2,066			
Vin	D.	7,388	7,386			
Vinaigre	D.	923	462			
Sel			50,000			
Sucre, mélasse &.			2,000			
Diverses march.			700			

Moss

Cuir fort			1,205	"	3,223	
Diverses march.			796	"	518	715
Farine de poisson					1,559	65

		1835		1837		1836
Sandefjord						
Lin	livres	4,278	2,888			
Noix	sacs	12	300			
farine de froment	livres	5,711	913	6,525	1,091	
Sucre raffiné	d°	148	246			
Cuir	d°	4,740	7,110	4,456	6,691	
Sel	tonne	1,547	4,641	778	2,334	
Vin	Pots	6,778	5,083	3,095	1,705	
Café	livres	1,976	1,482	2,374	1,183	
Sirop ou mélasse	d°	5,248	1,049			
Cassonade	d°	2,171	651			
Riz	d°	77	19	493	160	
Bouchons	d°	25,000	250			
huile	Pots	40	60			
Seigle	tonne	62½	937	18½	270	
Sain	livres	1,500	30			
Froment	tonne	1	20			
Eau de vie	Pots	34,985	27,988	533	260	
Vinaigre	d°	1,185	415	180	60	
Amendes	livres	156	125			
Prunes	d°	1,151	196	137	35	
Pommes	tonne	¾	25			
Esprit	Pots			6,930	5,150	
Skien						
Stavanger						
Sel			19,000			
Vin, Vinaigre et Esprit			93,700			
Tromsöe						

	1835	1836	1837
Trondhjem			
Farine de froment	237	1,321	2,375
Café	3,802	907	5,493
Sucre	1,032	778	
Eau de vie	25,166	38,150	34,455
Vin	6,105	38,629	19,674
Sel	49,221	15,003	34,105
Mélasse	49,488	37,167	48,145
Savon	136	579	442
Vinaigre	765	1,370	500
Cuir de semelle	1,452	2,500	2500
Amandes	746	570	2,710
Jus de réglisse	1,386	1392	2,479
Prunes	291	1980	
Cacao	1,179	1825	850
Tartre	319	1066	290
Cochenille	176	126	
Liège	50	74	1,025
Confitures et autres petits articles	992	3,000	2,800
Tabac		2070	60
huile de térébenth.		293	408
Raisins secs		90	
Seigle			348
Coton			400
Lainages			371
	142,545	148,290	179,430

Østerrisöer

Norvège

Navigation X 342.

Navigation et commerce

entre la France et la Norvège

Importations et Exportations

Quittances diverses

1828

343

Importations de France en 1835 en Norvège.

Bergen.

marchandises	valeur	Marchandises	quantité
Vin en cercles	134,000 fr.	Vin, eau de vie	134,084 pots
Vinaigre	32,000	Vinaigre	32,354 —
Sel	113,800	Sel	37,957 Tonnes
mélasse	52,990	Mélasse	211,998 livres
Diverses	30,000		
	362,790		

Christiansand

Marchandises	valeur
Céréales, farine	900 fr
Café	1,200 —
Cuir tanné	14,000 —
Toiles diverses	300 —
Eau de vie	32,000 —
Lin	600 —
Tissu de laine	150 —
Provisions	200 —
Savon	250 —
Sel	7,000 —
Sucre	2,500 —
Vin	16,000 —
Diverses	6,400 —
	81,500 —

Mandal

Marchandises	valeur
Céréales, farines	200 f
Cuir tanné	511 —
Eau de vie	1,560 —
Sucre	800 —
Diverses	1,100 —
	4,171

Tarsund

March.	valeur
Vin en esprits	8,000 f
Divers	1,000

Flekkefjord

March.	valeur
Sel	3,200 fr
Vin, eau de vie, Vinaig.	15,000
	18,200 fr.

Frederikshald

marchandise	valeur	marchandises	quotités
Farine de froment	1,500		9,600 livres
Pain blanc	1400		1468 id
Orge	7000		4800 id
Café	9000		43,300 id
Sucre	600		1400 id
Eau de vie	17,000		26,700 pots
Vin	5300		20,000 id
Melasse	800		2350 livres
Sel	1300		1050 tonnes
Etoupe	900		1400 livres
Vinaigre	200		1300 id
Cuivres	3300		
	48,000 fr		

Fudenskstad

Marchandises, valeur		Marchandises, quantités
Eau de vie	600 f.	1090 livres
Vin	1800	3120 pots
Sel	1700	758 tonnes
Seigle	1000	63 id
Pois	400	10 id
Farine de froment	1600	1014 5 tonn
Cuir	12000	8856 id
Café	2800	4000 id
Articles en fer	400	2400 id
Etoffes	450	1540 id
Toiles	150	16000 id
	22900	

Christiansund

Molde

Marchandises, valeurs		Marchandises, quantités	
Café	276 f.		276 livres
Cuir	420 -		210 id
Epices & Vin	403	Epices en Vin	120 pots
		Vin	330 id
Sel	2178		363 tonnes
	3282		

Aalesund

Marchandises valeurs	Marchandises, quantités

Molde

Marchandises, valeurs	
Farine d'froment	65 f.
Diverses	715.
	780 f.

Sandefjord & Laurvig

Marchandises valeurs		Marchandises quantités
Lin	f 534. 80	1337 livres
Lin	2353. 20	2941 p. id
Noix	300 —	12 sacs
Farine d'froment	913. 84	5711 p. livres
Sucre rafiné	246 — 40	948. id
Cuir	7110 —	4740 id
Sel	4641 —	1547 tonnes
Vins divers	5683. 88	6738 p. ports
Café	1482 — 38	1976 p. livres
Melasse	1049 60	5248 id
Cassonade	651 - 30	2171 id
Riz	19. 25	77 id
Bouchons	250 —	25000 id
Huile	60 —	40 ports
Sucre	937, 50	62 ½ tonnes
Fers	30 —	1500 livres
Froment	20 —	1 tonne
Canelle	2, 988 —	3985 p. ports
Vinaigre	414 - 95	1185 id
Amandes	124. 80	156 id
Prunes	195 - 67	1151 livres
Pommes	28 —	24 tonnes
	f 54431 - 57 c	

Stavanger

Marchandises	Valeurs	Marchandises, quotités
Sel	19000 fr	
Vin, esprit & vinaigre	93700	
	112,700 fr	

Trondhjem

Marchandises,	valeurs.	Marchandises	quotités.
Céréales Farine	237 fr	Farine de froment	1065 livres
Café	3802		5761 —
Sucre	1032	sucre brut	1571 —
		sucre raffiné	807 —
Eau de vie	25166 —		5991 veltes
Vin	6105		1017 1/2 id
Sel	49221		16407 tonnes
Melasse	49488		309305 livres
Savon	136		303 livres
Diverses	7356	Vinaigre	489 veltes
		Cuir	968 livres
		Amandes	1148 livres
		jus de réglisse	2432 id
		prunes	2325 id
		Vuinstein (Tartre)	797 — id
		Cacao	983 id
		Bouchons	421 — id
		Cochenille	16 — id
		Soierie	2 — id
		Tissus de coton	13/16 id
	142,543 fr		

Les ports de Skien, Porsgrund, Brevig, Laurvig, Fskenisoer, Holmestrand, Drammen même, Moss, Frederikstad & Frederikshald reçoivent peu de Marchandises de France directement, à cause que ~~celles~~ la plupart de celles dont ces ports ont besoin sont importées par Christiania. Les marchands de ces ports commandent peu de marchandises directement de quelque pays que ce soit & mais achètent ici, il n'y a point de moyen selon moi d'augmenter les importations de France. Le sel de France ne convient point pour les ports qui ont pas la pêche de morues, car le sel de France sert uniquement à saler les morues & les rogues. Le Croisic est le port de France qui fournit les 3/5 du sel qui est consommé en Norvège. Les objets de manufacture française sont trop cher, par exemple, un mouchoir français coûte le 1/4 & plus qu'un mouchoir allemand & les autres étoffes dans la même proportion les ~~relations~~ denrées coloniales seules pourraient de temps en temps être commandées de France mais encore les marché de Hambourg & Londres

auront pris que toujours la préférence & principalement à cause que les affaires de banque de la Norvège se font avec ces deux dernières villes. Nos marchands ont besoin de grand crédit, les denrées coloniales dans tous les pays se vendent au comptant ou à deux mois de terme & ils prennent donc ces marchandises chez leurs anciens amis de Hambourg ou de Londres chez lesquels ils ont toujours un grand crédit indéfiniment & qui en vendant leurs marchandises à deux mois de terme leur font payer des intérêts après cette échéance.

Pour les objets de manufacture les allemands donnent à nos marchands jusque 18 mois de crédit, mais le plus ordinaire de 6. 9 & 12 mois.

Marchandises importées de France				Marchandises importées de Norvège dont je connais les prix			
Cornichons confits par	Pot			Chapeaux de soie	par pièce		
Verblanterie	" Livre			Colle de poisson	Livre		
Poix	" Livre			Foin	Skippund	2	48
Ouate de coton	" Livre			Miel	Livre	"	18
Liqueur d'eau de vie rouge	" Pot			Cable			
Pain de froment	" Livre			fer (Stab Hielmer)	Livre		
Canari frie	" Livre			d. non poli	Livre		
Capres	" Livre			d. poli	Livre		
Chataignes	" Livre			d. fortement	Livre		
Prunes	" Livre	18	8K	d. plaque tannée	Livre		
Chocolat	" Livre			Indigo	Livre	3	Spesies
jus de citron	" Pot			guide ficelle	Livre	24	8K.
Cochenille	" Livre			Chaux frais	pièce		
confitures	" Livre			epierre de tabac	Livre		
couleur pour tanderie	" Pot			Champ en craie	tonne		
(Deer)	Livre	"	8K	peigne de corne	Livre		
Bimbelotterie (Bakke Sag)	" Livre			habit en chiffon de corne	Livre		
Farve tader (Bosse à couleur)	Livre			Bouton d'os, corne &	Livre		
Figues	Pfedding			liege en corne (Kork)	Livre		
Anguille salée	Livre			Bouchon de liege	Livre		
Anchois				grain d'orge	Tonne	4	30
Pomme et autres fruits frais	Livre			Farine (Bonner)	Tonne		
de Lecs	Livre			Pois (Erter)	Tonne	2	96
d. autres	Livre			Avoine	d.	1	60
grain à semer	Livre			Froment	d.	3	96
oiseaux, poule d'Inde &c	pièce			farine de froment	d.	"	76 Lisp.
(Tyrsvamp) Armadon	Livre			grain de marina	Livre		
(Gibsten) pierre à aiguiser	Tonne			grain de Rot	Livre		
Bacteille	Pot	"	5K	Seigle	Tonne	2	96
autres verreries	Livre			farine de seigle	d.	"	42 Stiff. par Lispund
verre à vitre	Livre			d'agon grain	Livre		
or ouvré	Lod			Tapisserie	d.		
Gulbrokkar arbeid ouvrages plaqués	Lod			Garance	d.		
armes (Gevaer)	Livre			Cochenille ou autre	Livre		
Tôle de Cuivre (Haandong)	Livre			Cuir à cacheter	Livre		
(Hampelstyger) toile en fil de chanvre	Livre			jus de réglisse	Lispund		
gants en	Livre			Mèche de lampe	d.		
Rotin	Livre			jouets d'enfants	d.		
Chapeaux de paille	pièce			Cuir non peigné	d.	"	18 Sk
d. fait et cousu	d.			d. peigné	d.	"	22 -
d. de peau, de soie &c	d.			d. Etoffes de	d.		

(Lemes)	—	pont	
camp de bataille	—	par livre	
bougie de Morze	—	do	
suif	— 24 Sk.	do	
cire	—	do	
toile imprimée peinte	—	do	
— blanche non peinte	—	do	
— non blanchies	—	do	
— d'emballage	—	do	
Opium	—	do	
L'huile de raisin	—	Sot	
Cuir	— 45 Sk.	livre	
Macaroni	—	do	
Bois d'acajou	—	pied cube	
amandes	— 48 Sk.	livre	
Couleurs à peindre	—	do	
Matelas	—	pièce	
cuivre doré	—	livre	
do ouvrage non poli	—	do	
do do poli	—	do	
Mont	—	Sot	
Myrtes	—		
Maahe	—	livre	
Nacre Coton	—	do	
Noix	—	Shyeffe	
huile d'Olive	—	livre	
— de lin	— 17 Sk.	do	
— therebenthine	—	do	
— de laurier, d'amande	—	do	
— d'anis	—	do	
Olives en bouteille	—	do	
Orange	—	pièce	
fromage	—	livre	
papier à écrire	—	do	
— d'impression	—	do	
— de turquie peint	—	do	
— à tenture	—	do	
— réglé anglois	—	do	
parapluie en toile	—	pièce	
do — de gingan	—	do	
serrures et autres ouvrages en fer	—	livre	
Soude Savon	—	do	
Plumes à écrire préparées	—	do	

Somade (le pot compris)	—	livre	
Soberia	—	do	
Ravendog	—	do	— " 61
Rivet, Selerille	—	Shyeffe	
Rôbbier	—	Sorme	
Selleri	—	livre	
Safran	—	do	
Salpêtre	—	do	
Salsepareille	—	do	
toile à voile fine (bleu)	—	do	— 75 Sk.
do autre	—	do	— 21
fil à voile	—	do	
Moutarde	—	do	
Soie torte	—	do	
do torse	—	do	
Tissus de soie	—	do	— 9 Sp.
Metaux	—	do	— " 6 Sk.
Peaux de gros détail tannés	—	pièce	
do de cheval tannés	—	livre	
de veau	—	do	
de Vache	—	do	
Cuir à semelle	—	do	" 42 -
peaux de mouton blanches	—	do	
— de carême	—	do	
cuir de Russie	—	do	
peaux d'hermine	—	do	
ouvrage de Cordonne en cuir	—	do	
do en safran en bordure	—	do	
do en soie en autre étoffe	—	do	
Cirage	—	do	
Acier à feu	—	do	
pierres à aiguiser 3 pouces	—	pièce	
2 pouces	—	do	
Soya	—	pot	
Vert de gris	—	livre	
huile de spermaceti	—	Sot	
Raisins	—	livre	— 8 Sk.
Savon vert	—	do	— 10
do blanc et jaune	—	do	— " 12 Sk.
do parfumé	—	do	
Sacs vieux	—	pièce	
do neufs	—	livre	
Vaisselle d'argent			

Sucreries (Sukkertöi) —	livre	
Skeiner töi (petites caisses)		
Skind af Rensdyr non préparées —	livre	
Suif —	d°	22
Thérébenthine commune —	d°	
vaisselle d'étain (Tinnstöberal)	d°	
goudron —	tonne	4 sp.
Tabac en cigares —	livre	
d° — à fumer —	d°	
d° — à priser —	d°	
d° — en feuilles —	d° —	21 sk.
Cordages — (Tougvark)	d°	
Bois & pour plante —		
Bois de construction	pieds cubes	
Cercles de tonneaux	pièces	
Tissus de laine et soie —	livre —	5 sp. +
— de soie et coton —	d° —	6 — +
— de coton et lin —	d° —	3 — +
— de coton et toile non teint —	d° —	3 — +
fil de laine non teint	livre	
d° teint	livre	
tissus de laine —	d° —	3 sp.
Rocou —	d°	
Noisettes —	Skjeppe	
Raisins (Vindruer)	livre —	12 sk.
Tartre non préparé	d°	
préparé	d°	
Cire —	d°	
toile cirée —	d°	
ouvrage en toile cirée —	d°	

quelle la garde de 100 bouteilles ordinaires ?
et combien y a-t-il de bouteilles ordinaires dans une livre ?

combien 1 glas ou flacon d'huile d'Olive pèse t-il ordinairement
l'exportation ou il avec le Pot ?

Marchandises exportées de Norvège en France en 1835
dont je ne connais pas le prix —

Brod —	grain	Talvin	" 4 Sk.	Dunst	Douvres	livre	2 Sp.
Stokfisk	poisson	d°	" 30 Sk.	pour l'Espagne	fer en barre	Skpf	12 Spec.
		pièce				d°	" 4 Sk.
genièvre						d°	10 Sp.
graawerk	petit gris	d°			Clous de fer	caille	15 "
Hvalros	Morse	demi peau			d° petits	caille	9 "
Jeu	Blanc ou	pièce			d°	pièce	— 1 Sk.
Fiebrat		d°			pt Marchandises	livre	" 8 Sk.
Ulve	Loup	pièce			~~Jeu~~	~~Skpf~~	
Sole myntet	De D 'ab Sk.				Jeu de cartes	livre	" 12 Sk.
		Pot	" 4 Sk.		Tabac vert	pièce	" 48
Tyttebar		Tonne	1 -		Goudron	livre	" 4
Multebar					d° de bois	d°	" 4
	mouton vivant	tête	2 Sp.		Gibier	d°	" 20 Sk.
	Chevaux d°	d°	30 Sp.		Glace	Chapeau	300 Sp.
	Bois à construire	pièce	" 4		Genièvre	Tonne	4 Sp.
		Toise	1-60		grand voyage	d°	3 Sp.
		d°	2-60		Homards	pièce	" 4 Sk.
		d°	2-24		Huile de poisson	Tonne	12 Sp.
		d°	" 48		Huile de baleine	d°	2 Sp.
		livre	" 5		d° marsouin	pot	1 -
		d°	" 16 Sk.		Laine brute	livre	20 Sk.
		caille	8 -		Lard fumé	d°	— 12 Sk.
		livre	" 16		d° frais salé	d°	— 12
		caille	8 -		mendiants	pièce	1 Sp.
		livre	" 36				
		d°	" 15		Ours	pièce	
		d°	" 25		ours blanc	d°	
		livre	" 6		Rennes propres	livre	
		Tonne	2 "		d° sauvages	pièce	
		livre	" 5				
		livre	7 Spec.		Agrès et		
Laine	Cadis	livre	" 40		Cuillets		
	Cuivre ouvré	d°	" 50				
	d° Clous d'Eschelle	d°					
	Draps de Norvège	pièce	" 4 Sk.				
	Toiles à voiles						

Exportation de France en Turquie
Marseille en 1835

351

Beurre	48 ℔	8.000 f.	040
Bois	61,905 ℔	619,050	3,095,250
Bleu de cobalt	1665 ℔	333	1,665
Cuivre rosette	95,005 ℔	7,584-50	37,922
Duvet	104 ℔	250	1,250
Fer en barre	154,423 ℔	5791	28955
Glace	274 pieds	1600	3,090
Goudron	1 tonn.	4	20
grain de lin	30 d.	126	630
huile de poisson	(voir Poissons)		
Lard fait fondre	20 ℔	2	10
Menuiserie	valeur	30	150
Papier	300 ℔	10	50
de Rame de préparé	1200 ℔	200	1000
d. non préparé	30 2 opium	39,260	196,300.
d'Ours	6 d.	30	150
d. blanc	9 d.	72	360
genêts	1 p.	24	1
petit gris	3 —	1-24	6
Plomb	140 —	14	70
Terpentine	357 —	214-24	1071
morte —	415 ½ p.	276-80	1383-33
Faisceau	1 ℔	96	4
Talcat	13 —	96 —	52
Vermillon	157 ℔	4-28	26-15
Vin ordinaire de mer			240 —
Laine			1775
Pierre à aiguiser	15,000 pie.	62-50	312-50
Poissons et Graisses	420,120 ℔	14,004 —	70,020 —
anchois	10 barils	9 6/10	480
Harengs			72-74
Saumon salé	4 tonn.	12 50	60
— Morue salé	121,248 ℔	4042	20,210
Rogue —	22,790	68,370	341,850
Tellerie	valeur	18	90
Toile écrue fine	3 pièces	288	1440
Vin ordinaire	50 ℔	2-50	12-50
voitures —	valeur	74	370
			3,805,747

Importations

Amadou
Anis
Amandes —
Aiguilles —
Arques
Armes à feu —

Bâts pour bêtes —
Bijouterie —
Boites à couleur —
Bouteilles — 5 Fr. — Bouteiller
do. d'emballage —
Boutons —
do.
Bougies de cire — 60 —
do. blanc —
Bois d'Acajou —
de construction —
Bourres —
Bimbloterie —
Chamois
Cannelle
Crayons —
Cotonnades voir Tissus
Café —
Cacao —
Capres —
Châtaignes — 7 Fr. —
Chocolat — 60 —
Cochenille —
Confitureries — 60 —
Champignons —
do.
Couleurs p. teinture —
Cabas — 8 Fr. — Dre
Cheveux d'homme —
Chapeaux de p. 2-60 Natte de Straw
d'homme de cuir 2-60
d'Andalousie 1-60
d'autre 2 —
Charronage —
Colle de poisson —
Clous —
Choux — 7 Fr. —
Champ et orge —
Cochons vivans 1-75 p. —
Corbeilles (Paniers) voir Paniers ouvrés de
Cire à cacheter — 75 —
Cuir
Couleurs p. teindre —

Cotton Ouate de
Cuivre —
do. —
do. —
Cartonnage —
Cuir —
do. —
do. —
do. —
do. —
do. —
do. —
do. —
do. —
Cordonnerie ouvrage de —
do. —
do. —
Cirage — 30 Fr. —
Cordages —
Cercle de tonneau —
Concombres confits —
Cire — 265 Fr. —
Céréales —
12 lignes
Charrue —
Drogues médicinales

Eaux de vie —
Epées et sabres —
Eaux de senteur —
Empois —

Farblanterie —
Fleurs artificielles —
do. artif. —
Fromage —
Figues — 20 Fr. —
Fruits — 28 —
do. — 8 —
do. — 40 —
Feu d'artifice —
Foin — 2-48 —
Fer —
do. —
do. —
do. —
do. —
Farine de p. 2 tiers —
Fil à voile —
Fard —
Fayence —

Graine à semence —
Gomme —
do. —
do. —
Genêts —
Gingembre — 24 Fr. —
do. —
Gravures &c —
Garance —
Gruau —

Habits et linge usagé —
Huile d'olive — 30 Fr. —
do. —
do. —
do. —
do. —

Indigo — 3 Fr. —
Instrumens de musique —
do. —

Jus de citron —
Jouets d'enfant —

Luzerne —
Lard —
do. —
Liège —
do. Bouchons de —
Lampes —
Lin —
do. —
do. —
Ligatures de cuir —
Lithargie —

Modes —
Miroirs —
Miel — 18. —
Machines d'art —
Mèches —
Macaroni voir Pâte
Matelats —
Mont —
Moutarde —
Melasse —
Montres —
d° —
Menuiserie —

Nattes — 12 sk —
Nattes d'herbe —
Noix —
Noisettes —

Olives en bouteille 54 sk —
Oranges — 4
Oiseaux —
Or ouvré —
d° —
Ognons — 7 sk —

Papier —
d° —
d° —
d° —
d° —
Paraphies —
d° —
Perruque —
Pastel —
Poivre —
Plumes —
Perles d° —
Pomade —
Porcelaine —

Portefeuilles —
Passementerie —
Poterie —
Pierres à aiguiser —
d° —
Pruneaux — 8 sk —
Plumes d'acier —
Poix — 6 sk —
Pain de froment 1-5 —
Pelleteries —
Prunes — 18 sk —
Poisson angl. 1 75 —
d° — 4 —
Pierre à plâtre —
Peignes —
d° —
Pâtes —
Plants —

Raisins —
Raisins sec —
Résidus —
Rocou —
Ruches —
Résine —
Réglisse, suc de —
Riz (voir céréales)

Soie —
d° —
Soufflets de chambre —
Sellerie —
Safran —
Salpêtre —
Sel —
Salsepareille —
Soya —
Sucre —
d° —
d° —
Savon —
d° —
d° —
Sacs —
d° —
Sucreries —
Suif —
d° —
Sirop de violette —

Toile à voile —
d° —
Tissus —
Thé Cartiche —
d° —
Thérébentine —
Tabac, cig. 96 —
d° —
d° —
d° —
Toile cirée —
d° ouvrages de —
Tartre —
d° —
Tourneur —
Toile de crin —
d° —
d° —
d° —
d° —
d° —
Tamis —

Vin
d°
Vinaigre
Viande fumée
d°
Verreries — 6 sk —
d° —
Vert de gris —
Vaisselle d'étain —

Céréales

Avoine – 1-60
Froment – 3. 96
d° farine de –
Orge grand' 4-30
Pois – 2-96
Riz –
Seigle /
d° farine de

353

Importation (Danemark)

V.: Exportation
navigation
commerce

Litt. A

A Synopsis of the danish Laws and regulations of the Customs regarding importation

For many centuries the foreign trade of Denmark was fettered by numerous restraints on importation and exportation; no ~~consistent~~ regular system of commercial policy, it seems, was pursued, and the ordinances relating to the customs which appeared from time to time, were issued more with the immediate view of supplying fresh sources of revenue to the crown, than with any regard to the encouragement of the industry and trade of the country. It was only toward the close of the last century under the enlightened administration of the younger Count Bernstorff to whom Denmark owes many of her most liberal institutions, that a better management was gradually introduced into this branch of the publick service. Many of the restrictions which pressed most heavily on the industrial part of the population, ~~the country~~, especially those on the corn-trade were taken off; the faculty of warehousing goods without payment of duty was extended to all the trading ports and to the principal articles of trade; the old tariff was revised and amended; many exorbitant duties were reduced to their proper level to prevent Smuggling and fraud, and to the whole of the laws and regulations thus improved, was consolidated in the „Ordinance 31 Christ. VII, dated 1 February 1797 regarding the Customs„ to which a new tariff of import, export and tranit duties was affixed.

The laws contained in the ordinance above mentioned, amended by various subsequent enactments, especially by the ordinance of the 2d april 1814, forms the stand ard by which foreign trade is chiefly regulated in Denmark. The following paragraphs ~~contain a~~ convey synopsis of those laws and of the principal ordinances affecting the import-trade of this country, which have appeared from that time up to the present day.

Before entering upon the laws relating to importation, I shall briefly state the existing regulations as to the entry, reporting and clearing of Ships. Immediately

upon arrival of the Ship, the master is to proceed to the custom house and report his arrival to the inspector, as likewise the place from whence the vessel comes and the nature of her cargo. Custom-house officers are then sent on board to search the Ship when in ballast, but if loaded to seal the hatches. The Ship is then brought to the place of discharge. The master is bound to appear at the custom house 24 hours after arrival, and to make a general report in writing of ship and cargo, and to deliver up the documents from which that report is taken. A fine of Rbdr. 50. silver or £ 5.12.6 is imposed in the first instance and renewed every 24 hours for the non observance of this regulation. The master has to make out a written manifest of his cargo which he signs and is held responsible for its correctness. The weights and measures are inserted according to the invoices, and are subsequently reduced into danish weights and measures. On reporting the Ship, the master is required to produce the Sound pass, Stream-pass or Canal-pass, (according as the Ship have gone thro' the Sound, or Belts or the holstein Canal) likewise the Quarantine-Pass and a bill of measurement. In the event of the master not being provided with the latter document, the payment of the tonnage dues is postponed until after the Ship has been measured and a measure bill duty issued, the port charges payable upon the Ship being regulated by its measurement (Reg DD 144-156.)

§ 2 Places where ships arriving from foreign parts may discharge.

The discharging of goods arriving from foreign ports is only to take place in those towns or ports, where regular Custom houses are established. an exception from this rule however is made in favor of cargoes consisting of Lumber, Stone, quicklime and corn, which may be discharged at any convenient place with the consent and under the superintendence of the Custom-house of the district. (Reg. DD 9.10.11.

The

§ 3 How duties are paid.

The rates of import and transit duty charged in the tariff are payable in Rigsbankdollars silver of 90 Skillings each; 6 p°/o are moreover paid on the amount of duty in consideration of custom house fees (Ord. 8 septem. 1813 and 31 Juillet 1818)

§ 4 Goods not rated in the tariff are charged ad valorem.

Goods not enumerated in the Tariff and not being otherwise rated, are generally charged a duty ad valorem of 8 p°/o on being imported for consumption, and of 1 p°/o on being entered on transit.

§ 5 How goods are valued.

Where the duty is payable ad valorem, the valuation is made according to the price of the article in the country at the time of payment, after deduction of the amount of duty, and of 5 p°/o over and above the same (Reg. § 28)

§ 6 What goods may be imported

All foreign goods may be imported into the Kingdom on payment of duty, with the exception of certain articles hereafter mentioned, which are prohibited (Reg. 01).

§ 7 Prohibited goods

The goods of which the importation for consumption in the country has been prohibited by various ordinances, are the following:

1°. refined sugars
2°. Syrup and Melasses, ~~the manufacture of~~ preceding places in Europe
3°. Playing cards
4°. Coffee, roasted and ground, and other vegetable matter roasted or ground, used as surrogates for coffee

all these articles are however admitted on transit.

(Reg 01. ord. 2 april 1814, § 1.)

§ 8 Stranded goods.

~~Stranded goods may remain for six months at the place~~ As for goods thrown upon the coast or saved from shipwreck it has been provided that they may remain for six months at the place where they have been stored, or be exported within that time without payment of duty. After that period however, they are liable to the import duty on being destined for home consumption, or to the transit duty on being exported. When goods are damaged and sold by publick auction, the duty may be charged per cent on the gross proceeds of Sale, in the same proportion as it would have amounted to per cent

upon the sound article according to the tariff. Shanded goods may be warehoused in the same way as goods regularly imported. (Reg. §§ 189, 190, 191. Plac. 9 July 1821)

§ 9 Trade with the danish possessions abroad considered as inland trade.

The trade of Denmark with Iceland the Faroe Islands and her settlements in Greenland, as well as with her colonies and possessions in the East and West Indies is considered by the laws as Inland or domestick trade, and has been regulated by various Ordinances and in the manner hereafter mentioned (Reg. § 3)

The regulations relating to the trade with Iceland are consolidated in the ordinance of the 11 September 1816, according to which the trade is open to foreign ships under special licence from the danish treasury, and it has been made lawful for the natives to export their produce direct to foreign ports, and to import return cargoes from thence on their own account.

§ 10 Trade with the Faroe Islands and

§ 11 Trade with Iceland open to foreign ships under licence.

§ 12 China trade a monopoly of the asiatick Company

The China trade is a monopoly of the asiatick company, and according to her charter, renewed at different times, and which was prolonged in 1824 to an indefinite period, the company has the exclusive privilege of importing the produce of China from China and the East Indies (Ord. 26 June 1797)

§ 12 Duty on Thea imported by the asiatick company.

Her Teas are admitted at a duty of 2 per cent ad valorem, but proceeding from places on this side of the cape of good Hope, it is subject to an increased duty fixed by the Tariff.

§ 13 Trade with the danish possessions in the West Indies

The Islands of St Thomas, and St John were declared free ports in 1815, and by a recent ordinance regulating the trade with the W. Ind. colonies, foreign ships proceeding either from danish or foreign ports, have also been allowed to trade with the Island of St Croix under certain restrictions. (Ordin. 6 Juin 1833)

§ 14 The ports of the Kingdom opened to the importation of raw sugars.

The provision made by former laws, that raw sugars may only be imported at Copenhagen, has been rescinded, and it has been made lawful by the ordinance of the 19 febr. 1834 to import all descriptions of raw sugar into any port of the Kingdom on payment

§ 10 Trade with the Faroe Islands and Greenland a monopoly of the Crown

The Trade with the Faroe Islands and with the danish colonies in Greenland is carried on as a monopoly of the Crown, the former under the Ordinance of the 13 august 1791, and the latter under that of the 2 July 1781.

of the new duties fixed in the Tariff.

§ 15 The dutchies of Slesvick. Holstein which are governed by separate laws, are allowed to import into the Kingdom the raw produce of their soil duty free, but their manufactures with few exceptions, are subject to one half of the duties fixed by the tariff. Foreign goods having paid the import duties in the dutchies, receive an equivalent drawback on being imported into the Kingdom (Reg. § 4)

§ 16 Altona & Gluckstadt regarded as foreign ports. The ports of Altona and Glückstadt on the Elbe being free ports, they are considered in all their transactions with the danish colonies in the light of foreign ports.

§ 17. What goods may be imported duty free. The produce of Iceland, The Faroe Island and Greenland proceeding direct from the place of its growth or manufacture may be imported duty free.

Various other articles stated in the tariff as being duty free are subject, to an extra duty, not exceeding in most instances 2 3/4 per cent ad valorem. The following articles however form an exception and may be imported without payment of any duty, viz: Books, specimens of objects illustrative of natural history and wearing apparel; also Hemp and Linseed, Hempseed-Oil, Pot and Weed Ashes when imported in ships of the country of which they are the production. Besides several articles and materials intended for the particular use of the danish cloth and other manufactories.

§ 18 Under what restrictions certain woollens & cottons may be imported. Certain descriptions of foreign woollens and printed cottons which were prohibited by the tariff of 1797, are allowed to be imported under the following restrictions:

Cloth and all other stuffs sold by the Ell and made of wool, printed chintses and calicoes Cottons and all coloured or figured stuffs made of cotton and sold by the Ell, including Fustian and pillows and wove cotton ~~stokings~~ hose are liable to be stamped on their being ~~when~~ imported at Copenhagen they are ~~to be stamped~~, put to publick auction and sold by the customs there, who retain 30 per cent of the gross proceeds of sale by way

a) at Copenhagen

of duty and charges, and deliver the residue of 70 per cent to the importer who generally become the purchaser (ord. 2 avril 1814)

b) in the Provinces

In the provincial towns, privileged for the importation of such manufactures, they are valued by a committee specially appointed for the purpose, of which valuation a duty of 30 per cent including all charges is to be paid by the importer (ord. 16 march 1831)

Goods so imported and stamped at Copenhagen and accompanied by a permit, may be sent to any place in the Kingdom, but entered in the provincial towns, their circulation is confined to the province or district to which such place belongs (ord. 16 march 1831)

§ 19 manufactures of wool and cotton mixed subject to the same restrictions

It has been further enacted, that in the preceding list are hencefoth to be included:

1°. all manufactures ~~and stuffs~~ sold by the Ell made of cotton [and all stuffs made of mixed materials and wool mixed] without regard to the proportion of ~~each of the two materials~~ cotton or wool of which they consist.

2°. all sorts of ~~cotton~~ Woven Stocking and hosiery made wholly or in part of Cotton and that they shall be proceeded with as already mentioned in § 8 a) b) (ordon. 16 march 1831)

The following places in Denmark are privileged ports for the importation of the goods described in § 18, 19, namely:

1°. Copenhagen in Zealand; Nakskow in the Island of Lolland; Odense in the island of Funen; aalborg, Aarhuus, Friedericia and Ringkjöbing in Jutland. (ord. 16 mars 1831)

§. 21 Distinction made between privileged and unprivileged nations.

In the commercial relations of Denmark with foreign countries, a distinction is made by the laws between privileged and unprivileged nations. Privileged nations are those, who by treaty, convention or otherwise have been placed upon the same footing with the natives in all transactions with the customs. Goods imported in privileged ships pay the same rates of duty as those in ships of the natives, while goods

in unprivileged bottoms are subject to an additional duty of 50 per cent upon the amount imposed by the tariff, the only anomaly being a stipulation in the treaty with Sweden, according to which Salt imported in a Swedish vessel is liable to the additional duty. (Reg. § 49 (Treaty with Sweden 2 Novemb. 1828 § 2)

The following is a list of the privileged nations specifying the date of the treaty, convention or order by which they are admitted upon the same footing with the natives.

- Austria by treaty 12 feb. 1834
- Belgium, by an order to the Customs, 28 novembre 1833
- Brazil by treaty of 26 avril 1828
- France by treaty of 23 aout 1742
- Genoa 30 Juillet 1789 (No il existe un traité ou plutôt une convention du 4 février 1785 entre la Sardaigne et le Danemark relative au droits d'ancrage, port, lestage dont on ne connait que 3 art. cle – Martens IV. P. 639
- Great Britain 11 Juillet 1670
- Holland 14 Juin 1701
- Hamburgh 27 mai 1768
- Mexico 19 Juillet 1827
- Naples and Sicily 16 avril 1748
- Norway 2 novembre 1828
- Portugal 26 Septembre 1766
- Prussia 17 Juin 1818
- Russia 19 Octobre 1782
- Spain 20 mars 1641
- Sweden 2 noremb. 1828
- United States, Convention 26 avril 1828

§ 23 how goods may be warehoused

In all places, where there is a customhouse, goods may be warehoused in two different ways, either on Transit or on credit

a) on transit

Goods are entered on transit where they are either to be exported, or where on their arrival any uncertainty prevails, as to their ultimate destination. All goods may be warehoused on transit (even those that are prohibited), either in the Kings warehouse or in that of the importer, in which latter case they are kept under

the lock and key and under
the seal of the customs. Being placed in the Kings warehouse
the rent which only commences at the expiration of
fourteen days, is charged at the rate of 1/8 per cent per month,
which sum is doubled after three months. Goods having
remained in the warehouse for the term of 12 months are
advertised in the papers, and not being claimed within
three months from the date of such notice, they are put
up to publick auction and sold for the benefit of the
customs. (Reg. RR 55-64.

b/on Credit Goods are warehoused on credit where the importer
is allowed the free disposal, in his own warehouses, of
the goods, which are noted in his name on the custom-
house books. At the end of every quarter he has to render
an exact account of the stock on hand, specifying the
quantities sold, either for exportation or home consumption,
on which latter the import duty is forthwith paid. Not all
goods being of such a nature as to render their admittance
on such terms expedient, only certain articles have
B been allowed that facility, which may be transferred
on the custom house books in such quantities, as are
specified in the Lett. B subjoined to this report (Reg RR 66,67)

1824 On the exportation to foreign parts of the goods
Drawback, mentioned in § 18, 19 a drawback of 24 per cent
and bounties is refunded to the exporter out of the 30 per cent
import duty retained by the Customs (Order 6 febr. 1817)

Where fir and pine timber (having been entered
and paid duty by the Commerce-last) is again exported
in quantities exceeding 1 commerce-last, the import
duty on such quantities is returned after deduction of
38 Skillings Silver per commerce last, retained by
way of transit duty. Entered by cubick measure, the
drawback allowed is Rbs. 3. 58 Silver for 120 Cub.
feet, in all cases where the parcel exported exceeds
that quantity (Placard 5 7br 1820)

On foreign sugars entered upon transit at
Copenhagen and exported to foreign parts, a drawback
of 16 Sk. Silver per 100 ℔ is allowed (Res. 7 may 1823)

Bounties have besides been granted by various ordinances on Sugars, the produce of the danish W. I. islands, on danish refined sugars and syrop, on salted herrings of danish and swedish cure, on butter and salted provisions when exported in certain quantities fixed by law.

§ 25 Scale of transit duty when charged by cubick measure.

Transit goods not rated in the tariff are either charged 1 per cent upon their value, or where the same cannot be ascertained, the transit duty is fixed by cubick measure, according to the folowing scale, viz:

exceeding 16 cub. feet	6 ½ Skill. Silver	per cub. foot
from 16 to 4. both inclusive	13 d. "	
3 to 4	45	in toto
2 to 3	36	
1 to 2	24	
under 1 cub. foot	20	

Reg. § 364

With regard to the Tare upon goods paying duty by the weight, no allowance is made by the customs for the wrapers of paper, linen, oilcloth &c. in which they are anbaled nor for the strings with which they are tied; but as to goods packed in casks, boxes, bags or otherwise, (embaled) the statement annexed sub L. C will show the tare allowed upon the principal articles of importation, made out upon that contained in ~~§ 363 of~~ the ordinance of the 1 feb 1797 with the alterations and additions that have since occurred. (Reg. § 363. Ord. regarding transit duty, 28 mai 1825)

C

On closing the present review of the principal laws and regulations of the customs, it is still incumbent upon me to render an account of the danish coin, and of the weights and measures quoted in the annexed translation of the Tariff L. D stating at the same time ~~and of~~ the proportion they bear in great Britain

D

The Rigsbankdollar Silver of which to make a dollar specie, calculating the Dollar specie at the rate of 4/6 s.d is equal to 2 Sh. 3d. Sterling. The skilling of which 96 form a Rigsbankdollar, is worth 0, 281 pence Stirling.

The danish pound of 16 Ounces and 32 Lod is equal to 1 1/10 ℔. avoir du poids, 1 Shippund is 320 ℔, 1 Lispund 16 ℔.

The Tønde or Barrel, the principal Corn measure in Denmark, is equal to 3 4/5 Imperial Standard Bushels, and in trade 60 of such Barrels are reckoned equal to 29 Imperial quarters. The Barrel is subdivided into 1/4 (Fjerding) and 1/8 Ottings. 22 Tønder or Barrels corn are 1 Last. 1 Last of Quicklime or french Salt is 12 Tønder corn measure and therefore equal to 47 2/5 Bushels. 1 Last of Coals or english and Spanish salt contains 18 Tønder, each of 8 Skieps or 176 pots and of the capacity of 5 1/2 cub. feet.

The Beer Barrel of 136 pots, is the measure for flour and beef, as well as for oil, Butter, Tallow and other fat Substances. The last contains 12 such barrels, each of which ought to weigh 290 ℔ avoir du poids gross and 246 ℔ net.

The Viertel or Velt, is the measure for wine and Spirits and contains 471 cub. inches, answering, to 1 7/10 Imper. gallons; 1 Hogshead has 1 1/2 aums, 6 anker, 30 velts and 240 pots; 1 Pot is equal to 7/10 pints.

The danish foot is equal to 12,34 english inches, The Ell of 2 feet nearly corresponds with 7/10 yards, 100 danish Ells answering to 68 7/10 yards.

The Zimmer is 40 pieces and the Decker 10 pieces

The commerce Last. A particular Scale has been adopted by the customs for the reduction of goods into commerce lasts, but in cases where it is deficient in information and where the contents of the Packages are unknown, a capacity of 80 cub. feet is considered equal to 1 commerce Last, the weight of the

contents not exceeding 5200 ℔ but weighing more are reckoned to the last.

Els. 30 9bre 1834

The abbreviations used in the references to the laws and ordinances quoted in the following treatise are the following: Reg. means the regulation of the 1 febr. 1797. Ord. means Ordinance Plac. Placard.

Litt B

A statement of the principal articles of importation which may be warehoused on credit in private warehouses under the lock and key of the danish customs, specifying the quantities in which each may be transferred, extracted from the list published in § 362 of the Ordinance 1 febr. 1797, with the alterations and additions made up to the present time.

Articles to be warehoused	In what quantities transferable	Articles to be warehoused	In what quantities transferable
Assa foetida	25 ℔	Oil, olive and others	180 ℔
Beer, the same as Brandy	½ anker	" fine in glasses	12 ℔
Brandy, when 1 Barrel	1	" chemical	5 ℔
Bricks	1 thousand	Leather	10 Lispund
Lambricks and Cottons white		Linen	50 ℔
" when imported	25 ℔	Mats	1 Hundred
" exported	5 ℔	Metals, in rolls pigs or plates	1 Skippund
" linen, close woven	1 ℔	Mohair yarn	10 Lispund
Camel hair	10 Lispund	Musk, when imported	16 Oz.
Canvas	10 pieces	" exported	1 ℔
Cassia lignea	25 ℔	Muslins, white	1 ℔
Cement	1 Barrel	Oilcloth	25 pieces
Coals	1 Last	Olives	25 ℔
Coffee	100 ℔	Opium	5 ℔
Cordage	1 Skippund	Paper	10 Reams
Corn	12 Barrels	" by the weight	5 Lispund
Cotton	10 Lispund	Pitch	1 Skippund
Cotton manufactures in so far as they are admitted and excepting Cambrichs & white Collons		Rhubarb	100 ℔
		Painters colours see Drugs	
		Salt	1 Last
	1 ℔	Saltpeter	100 ℔
Down and Feathers	10 Lispund	Seeds	1 Barrel
Drillings	50 ℔	Silk, wrought	1 ℔
Drugs, medicinal, grocery and dyeing & pigments viz:		" manufactures of	1 ℔
		Skins and furs	1 Zimmer
		Spices, fine	25 ℔
1st quality paying ½ 1/5 duty p ℔	5 ℔	" ordinary	100 ℔
2d "	25 ℔	Sugar	100 ℔
all others	100 ℔	Tallow	10 Lispund
Dyewoods	100 ℔	Tar	1 Last
Essences and chemical oil	5 ℔	Teeth Elephants	50 ℔
Fish, dry salted and pickled	1 Skippund	Tin plates	1 Lispund
Fruit	1 Box or Cask	Verdegris	100 ℔
Furs	1 Zimmer	Vinegar, the same as Brandy	
Glass, paying duty by the weight	100 ℔	Wax	10 Lispund
" bottled	1 thousand	Wine, when imported	1 Barrel
Glue	10 Lispund	" exported	½ anker
Goods not further enumerated, sold by weight	1 Skippund	" madeira	1 Hogshed
Grain and seeds	1 Barrel	Wool	10 Lispund
Hemp	1 Skippund	Yarn, cotton, when imported	50 ℔
Hemp seed oil	180 ℔	" " exported	10 ℔
Hides, raw	1 Skippund		
" tanned	10 Lispund		
Horsehair	10 Lispund		
Implements and tools for the use of the different trades and manufactories	1 Doz. or 5 Lisp.		
Iron in bars	1 Skippund		
" wire	½ Skippund		
" nails and bolts	10 Lispund		
" anchors	1 piece		
" plates	1 Lispund		

Litt.r C

A Statement of the Tare allowed by the Danish Customs on the principal articles of importation, extracted from the list published in the § 363 of the Ordinance 1 February 1797, with the alterations and additions up to the present time.

123

Articles		Description of packages	Tare	Articles	Description of Packages	Tare
Almonds	x	in linen Bags	4 p.r cent	Oil, olive	x in single and double Casks	18 p%
Alum	x	in Casks of 300 ℔	24 ℔	"	x in Flasks, Baskets and Straw	20 p%
"	x	Bags linen	4 ℔	"	x 2.o Boxes and saw dust	40 p%
"	x	" Coarse	4 p.r%	Pepper	x in matted bags of 150 ℔	24 ℔
"	x	woollen	8 p%		x exceeding 150 ℔	48 ℔
Cassia lignea	x	in all sorts of Packages	16 p%		x in linen bags	44 ℔
Cinnamon	x	2.o	2.o		x 2.o	44 ℔
Cocoa	x	in linen bags	4 p.r%	Pimento	x	
Coffee	x	in Casks of 400 ℔ and under	16 p%	Prunes, french	x in casks and Boxes	10 p%
"	x	exceeding 400 ℔	12 p%	Raisins	in casks exceeding ½ Barrel	10 p%
"	x	matted bags of 150 ℔	24 ℔		under id.	12 p%
"	x	exceeding 150 ℔	44 ℔		x ½ Barrels	18 ℔
"		E. Irish bags single	24 ℔		† ¼ id	12
"		" double	44 ℔	Rice	in casks	10 p%
"					" Barrels	24 ℔
					" ½ Barrels	18 ℔
					" Bags of 190 ℔	44 ℔
					" matted bags of 150 ℔	24 ℔
					exceeding 2.o	44 ℔
Colours, Painters	x	unprepared and not described	10 p%	Saltpetre	x in all kinds of packages	10 p%
		" and described, but			2.o	14 p%
	x	not being Ochre, Whitelead or Spanish brown	12 p%	Soap, white	x	
				Spanish Brown	x 2.o	10 p%
		prepared	12 p%	Sugar raw	in Casks	17 p%
Cotton	x	in Bags or Bales	4 ℔		Brazil in Boxes	3.o
Currants	x	in all sorts of Pack	16 p%		Havanna 2.o	12 p%
Delft-ware or Fayence	x	2.o	12 p%	Sugars refined	x in Cask (in transit)	12 p%
Figs	x	in ¼ Casks	12 ℔		2.o 2.o	
	x	in ½ 2.o	18 ℔	Syrup	x	
	x	in Casks	10 p%	Tea	x in Boxes	21 p%
	x	in Baskets or frails	8 p%	Tobacco	x " Casks	12 p%
Glasware	x	in Boxes and Casks	32 p%		x in Canisters	3 p%
	x	" Crates	12 p%	Turpentine oil	x in Casks	20 p%
Glass Bottles	x	" 2.o with Straw	20 p%		in double Casks, the water	
	x	" Boxes with saw dust	40 p%		x between having been removed	34 p%
Goods dry	x	in Casks or Barrels	12 p%	Turpentine Cheik	x in casks of all sizes	17 p%
Herrings	x	in Barrels	56 ℔	Vitriol	x in glass bottles or flasks in	
"	x	in Half Barrels	40 ℔		coarse baskets packed with	
Hops	x	in Bags or Bales	4 p%		Straw	20 p%
Indigo	x	in all Sorts of packages	20 p%		x in Jars	30 p%
Ironmongery	x	in casks and Boxes	12 p%	White Lead	x in all kinds of package	10 p%
		in Mats p.r piece	4 ℔	Wool	x in bags	4 p%
Ironnails and Bolts	x	in Boxes	20 p%		Wrappens of packing Canvas	4 p%
		in Casks	8 p%			
Madder	x	in Casks and Bags	12 p%			
		Mats	4 ℔			
		" Straw	8 p%			
Mastard, in glasses	x	packed in Boxes & Casks	12 p%			
Ochre	x	in all sorts of Packages	10 p%			

Notes
Commerciales

Danemark

Importation.

316

I

De l'exportation du Danemark

C'est dans l'agriculture et ses produits que le D. trouve la principale source de sa richesse. Sur le territoire envahi par la bruyère qui traverse la péninsule cimbrique, le sol s'adapte parfaitement à la culture des céréales et à l'élévation du bétail, et la population n'est nulle part trop compacte pour ne pas y trouver en général les moyens suffisants de subsistance. Lorsqu'on excepte les branches d'industrie basées sur l'agriculture et alimentées par elle, tel que l'état du meunier, et celui du distillateur, il n'y a guère d'entreprise industrielle qui se soit développée sur une grande étendue. Il est vrai que la fabrication du papier à l'égard de l'art technique a atteint un degré de perfection très notable mais elle ne produit que pour la consommation du pays et ne fournit rien à l'exportation. Il en est de même de la fabrication du drap qui, malgré le grand développ.t qu'elle a acquis récemment ne suffit qu'à pourvoir le pays de marchandises d'une qualité ordinaire. La fabrication des outils de fer et des machines s'est aussi considérablement développée pend.t les derniers 20 ans, mais qq. soit l'extension qu'elle a prise elle n'est pas encore à même de satisfaire entièrement aux besoins du pays. Les raffineries de sucre au contraire fournissent à l'exportation une g.de quantité de sucres raffinés d'une qualité supérieure. C'est un fait digne de remarque que ces raffineries ont après l'abolition du droit protecteur atteint un degré de perfection assez distingué.

On conçoit donc par ce que nous venons d'exposer que l'exportation principale du Danemark consiste en articles comme du beurre, fromage et viandes et bétail, tandis que l'importation comprend les denrées coloniales, les produits [illegible] servant à l'industrie et les matières brutes à la fabrication. Avant de m'occuper du commerce même je présenterai d'abord un aperçu général et rapide sur la production des matières brutes.

A la fin du siècle dernier l'agriculture était très en arrière dans le roy.me proprement dit du Danemark, composé du Jutland et des îles, de même que dans le duché de Sleswig et de plusieurs autres îles de Holstein et de Lauenbourg; elle était partout encore entre les mains des [illegible] dans la majeure partie de la population agricole qui était attachée à la glèbe ou liée au lieu natal et assujettie au pouvoir arbitraire du

Le gros propriétaire, de même que le fermier de blé ou de betail, avait tout à gagner à ces divers mariés. Il était avéré que la production était par considérable, et que les marchandises d'une qualité très inférieure qui ne servaient que à la consommation. Dans le Holstein, au contraire, les rapports étaient plus favorables, les produits des environs jouissaient d'une meilleure réputation au marché de Hambourg. Les effets de cette diversité sont encore très sensibles à la vente, on en a eu cette dernière preuve, par ex. Il y a bien longtemps qu'une partie du beurre produit par le Danemark portait sur le vente sous le nom de beurre de Holstein, autant que nous le savons il en est encore ainsi.

Après [illegible] les cultivateurs des pays à la fin du siècle dernier le développement de la production fut des progrès étonnants mais, ceci surtout dans ces dernières années, elle aussi quelle a pris un essor antérieur inconnu. Les auteurs d'économie rurale prétendent aussi que la somme des produits pendant l'espace de temps mentionné plus double dans le Dan proprement dit, et l'on espère qu'elle le doublera encore dans les 10 années qui suivront, moyennant le drainage des terres, la culture de navets et d'autres fruits bulbeux, l'élévation et l'amélioration numérique de bétail et l'augmentation de engrais que a pour la fumée naturelle. La vraie cause de l'état de dernières années provient de l'agrandissement considérable des capitaux, tandis que ce dernier longtemps au commencement de ce siècle, des conséquences de la guerre. Ceci principalement les cultivateurs qui ont tiré profit de ces capitaux, car ils ne sont pas encore à relever le total important quoique plusieurs différentes sociétés de crédit qui ont facilité aux agriculteurs les moyens d'entreprendre de vastes améliorations. L'abolition de l'esprit sur les céréales a au plutôt à ensuite pour effet une recherche en une exportation plus grande de blé pour ce pays, d'où il suit aussi que la grande partie de recoit maintenant la majeure partie de céréales de pays, et de ses produits de bétail.

La Constitution libre de 1849 a aussi contribué à l'amélioration et à faire naître parmi les paysans de meilleurs plus grands qui existent une indépendance d'esprit jusques là inconnue. Le gouvernement a également brisé plusieurs des liens qui rendaient impossible toute opposition et obstacles au développement plus libre et plus intense de la production. Le pays a donné en général l'économie, ce que semble constater le recensement que dans aucun autre pays, il n'a été depuis dans les cas aussi régulières des sources propres annuellement aux quelques années dont ces cas ont été dressés. Il en est de même que celle de la population [illegible] le dernier [illegible] a été de 1 [illegible] millions d'âmes il a été de [illegible] 2 millions 550 mille [illegible] de [illegible] les céréales, le fruit [illegible] que le beurre et les autres produits agricoles, le bétail,

n'ont été grevés d'aucune espèce de droit ni d'importation, ni d'exportation. Les chevaux seuls ont été frappés d'un droit d'exportation qu'on espère, toutefois, voir abolir sous peu.

Pour la connaissance de l'exportation en 1861, on n'a pas encore de renseignements officiels mais pour les 3 années 1858, 1859, 1860, les céréales en ~~céréales~~ l'état brut ou en farines présentent les proportions suivantes:

1858	1859	1860
3,527,001 t.	4,085,454 t.	3,340,139 t.

Il serait difficile de préciser en chiffres l'exacte valeur de cette exportation; il existe, il est vrai, une évaluation officielle mais, fixée une fois pour toutes, elle date d'une époque où les prix étaient bien plus bas, de sorte que les prix officiels sont de 50% au dessous des prix réels.

La répartition faite des céréales selon leur qualité, le mouvement de l'exportation durant les trois années en question présentent le tableau suivant.

	1858.	1859	1860
Sarrasin	54,379 t. (1)	54,454 t.	11,669 t.
Orge	1,241,061	1,528,392	1,254,308
Pois	91,966	90,904	29,002
Avoine	684,281	737,172	577,660
Froment	886,839	1,023,720	1,008,682
Drèche	11,386	12,658	12,605
Seigle	421,374	476,337	351,387
Vesce	2,188 (2)	8,911	5,887
Grains de froment	58,444 livres	262,658 liv.	19,228 liv.
Grains d'autres céréales	5,003,948	6,631,614	6,275,547
Farine d'orge, de froment, de maïs et de pommes de terre	6,863,046	9,334,850	12,098,205
Farines d'autres espèces	2,047,073	2,552,338	3,002,983

(1) Tonne d'anvers = 1,3912 hectol.
(2) livre d'an = 1/2 kil. (499 gr.)

Ce tableau montre qu'à l'égard de la quantité, l'orge est le plus important des articles d'exportation, mais à côté de cet article l'exportation du froment s'est accrue au fur et à mesure que l'agriculture s'est développée et qu'on s'est appliqué à la culture des espèces de blé d'un plus gd rapport.

Parmi les autres produits du règne végétal on a exporté

	1858	1859	1860
Pain —	1,578,629 liv.	1,525,066 liv.	1,416,903 liv.
Colza —	176,252 tt	221,833 tt	178,918 tt
Haricots —	59,528	42,510	41,215
Graine de lin —	3,312.	10,845	5,928.

Quant à l'exportation des produits du règne animal elle présente les proportions suivantes.

	1858	1859	1860
Beurre —	55,289 tt	56,412 tt	85,507 tt
Fromage —	656,893 liv.	578,126 liv.	1,324,274 liv.
Lard —	3,036,428	5,258,950	7,082,870
Viande —	2,232,623	2,458,872	2,874,682
Chevaux —	9,032 tête	17,632 tt	13,239 tête
Bœufs et vaches —	39,403	50,170	54,491.
Veaux —	12,466	10,983.	11,418
Cochons —	40,695	55,542	67,899
Moutons agneaux, chèvres	28,714	40,445.	45,174.
Boucs chevreaux —	5,645,390 liv.	5,972,492	4,978,869.
Peaux crues et tannées	1,155,775	1,491,913	1,434,455
Laine blanchie et bourrée			
Autres espèces —	2,390,970	2,154,191	2,239,912
Os d'animaux.	8,156,935	6,540,665,	8,053,039.

Au nombre des articles importants de l'exportation il faut encore ajouter: les tablettes oléagineuses que ces Danemarks n'entrent pas encore dans les engrais, tandis qu'on en fait un très grand usage en Angleterre, comme substance d'engrais, on en a fait l'exportation suiv.:

en 1858 — 14,978,311 liv. — 1859 — 20,267,597 liv. — 1860. 21,578,652 liv. — Eau de vie — distillée de blé et de pomme de terre — exportée en 1858 — 181,796 Viertler (= 7,7289 lit. ou 1,7011 gallons) en 1859 309,288 V. en 1860 — 176,070 V.

~~Chaux brûlée — 1858 — 1,643,~~
~~725 livres, 1859 — 2,411, 2~~
~~Loi sur les~~

Chaux brûlée — Export. en 1858 — 14,257 tt.
1859, 17,160 tt 1860 — 16.000 tt.
Chiffons — 1858 — 1,643,725 liv —
1859 — 2,411,606 liv. 1860 — 2,202,711 liv.
Briques — 1858 — 8,708,680 pièces
1859, 8,433,776 pièces ; 1860 — 7,699
680 pièces —
Huile — Exp. 1858 1,191,628 liv.
1859, 1,456,658 liv. 1860 — 959,836 liv.

L'exportation des céréales et des produits du bétail n'est pas répartie également sur les différentes parties de la monarchie. Le blé, par ex. s'exporte principalement des îles et de la partie septentrionale du Jutland, tandis que les autres produits animaux, proviennent des autres parties de la péninsule cimbrique. Les céréales vont en Angleterre et en Norvège qui en reçoivent la portion ~~[illegible]~~ capitale soit environ les deux tiers. On exporte en Angleterre surtout de l'orge, du froment et de l'avoine — en Norvège de l'orge et du seigle ~~[illegible]~~

Tableau a

Les villes d'Altona et de Wandsbeck appartiennent à la monarchie danoise mais à cause de leur situation hors du territoire ~~de~~ commun de la douane elles sont à l'égard de celle-ci considérées comme faisant partie de l'étranger. Une partie des céréales exportées à ces deux villes et à Hambourg est consumée dans ces 3 villes dont le Holstein est par sa situation la source élémentaire. Mais, la plus grande partie en est, toutefois, réexportée. En Norvège l'orge et le seigle servent à faire du pain et de l'eau de vie, la partie du pays qui est située au nord des montagnes ne trouve point dans la culture du sol le moyen de se procurer le pain nécessaire à la population, et la partie du midi des montagnes n'en a pas suffisamment.

Quant aux produits les plus importants du règne animal, ils sont dans les rapports suivants.

B

Tableau B

l'ami quelques uns de ces produits en exporte proportionnellement de très grandes quantités à toutes ces parties quelles précèdent. Ainsi on amène un grand nombre de chevaux l'exportation de Mecklembourg et de Hanovre, d'où ils sont ensuite portés plus loin au midi, par les magasins de Mecklembourgeois et Hanovriens. Du beurre le plus grande partie, savoir le beurre de Holstein, une partie du beurre de Hanovre, et généralement une partie de celui des Pays-Bas est exporté à Hambourg où le moindre pays en consomme, tandis que la majeure partie est exportée par l'Angleterre, la mer méditerranée et les pays au sud de l'océan. On a lieu de présumer que des parties considérables passent d'Angleterre, bien que sous le nom de beurre d'Angleterre, en effet le beurre d'Irlande.

L'exportation des bœufs à cornes d'Angleterre par voie de Hambourg est considérablement moins grande pendant les dix dernières années. Elle se fait ordinairement par la ville de Cuxhaven; auparavant elle avait été réduite par la voie de Hambourg en une grande quantité à destination des marchés anglais par cette route.

De Flensburg et de Holstein on exporte pour la plupart les bœufs engraissés dans ces pays, le reste principalement les bœufs qui sont maigres au printemps et qui prennent au moins dans la plus grande quantité. Il ne se paie pas à Jutland de nourrir le bétail dans les prairies herbeuses, pour le marché d'Angleterre, de Hambourg, par le rapport que le bétail jutlandais atteint en nourrissant un peu recherché. On préfère le faire paître, et cette nourriture à l'étable est peu propre aux abondantes dans les prairies de Flensburg. On commence ordinairement à cette nourriture préparatoire en hiver. Le blé en paille est le moindre qualité. La viande de bœuf de Jutland entre cependant à l'Angleterre, la raison qui n'est pas seulement à cause de la qualité de la race mais aussi à la particularité que l'on sait attribuer à l'animal l'âge de quatre ans avant d'engraisser, il en résulte la viande plus de fermeté qui donne à la viande plus de jutes en plus de saveur tandis que l'Angleterre a habituellement l'habitude plus prompte de 3 ans, après de rentrer dans les frais.

La race chevaline tend à général améliorée, surtout pour le cheval de labour, leur état à la production de boyaux pour la production de cheval de selle, il y a eu moins cependant on ne connaît pas moins cependant aussi. On voit une assez grande quantité de l'exporte une assez grande quantité de

chevaux pour le service de la Cavalerie des Etats du midi, par la raison qu'il est bien reconnu que le cheval jutlandais se distingue par la force et la résistance à la fatigue.

En croisant la race ~~des~~ porcine on est parvenu à l'améliorer considérablement.

Le Danemark ne se borne pas à exporter le blé produit dans le pays même; les navires danois vont aussi chercher les céréales d'autres pays de même que ceux-ci en importent en Danemark et il en résulte un trafic de transit qui proportionnellement n'est pas peu considérable. Voici ce qui a été introduit dans le pays pendant les 3 années en question.

	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Total
1858	53,669 tt	105,811 tt	71,113 tt	24,916	255,409 tt
1859	70,731 tt	151,532	52,806	10,528	285,597
1860	81,768	352,894	48,589	16.219	499,420.

Outre les produits mentionnés qui sont les fruits de la culture même du pays, on a exporté des quantités assez considérables de marchandises introduites de l'étranger dans le Danemark. La valeur officielle y a varié entre 3 1/2 et 4 1/2 millions Rdr. Somme qui ne s'écarte pas beaucoup de la valeur réelle. Les marchandises qui ont été exportées consistaient surtout en fil de coton, tissus de coton et de lin, café, riz, sucre et sirop thé. Quant nous parlerons du trafic de transit nous aurons lieu de nous occuper plus spécialement de cette exportation.

Si l'on considère maintenant l'exportation dans son ensemble, on aura pour l'année 1858 la somme totale d'environ 1,000,406,200 livres - soit une valeur de 35,286,800 Rdr. - pour 1859, 1,243,732,200 livres, soit valeur 39,965,000 Rdr. et pr. 1860 1,093,723,700 liv. - valeur 39,215,700 Rdrd. Mais la valeur officielle indiquée ici est certainement de 30 % trop basse.

Si l'on examine en quelle proportion les pays particuliers ont pris part à l'exportation on verra que la valeur réunie des objets exportés se laisse répartir sur les différents pays dans les proportions suivantes. T. C.

Tab. C.

C	1858	1859	1860
Angleterre	31,655 p.c.	31,193 p.c.	28,936 p.c.
Hambourg	26,770	23,654	28,410.
Altona en Wandsbeck	10,232	12,326.	9,779.
Norvège	7,558	7,017	7,133.
Suède	5,547	5,575	6,348.
Hollande	3,877	5,123	2,586.
Lubeck	2,806	2,897	2,714.
Prusse	2,786.	2,898,	2,342.
Islande	1,802.	1,874	1,825.
Hanovre	1,185	0,954	1,052.
Mecklembourg	0,972	0,680	1,076
Belgique	0,460.	1,340	2,559

D	1858	1859	1860
Hambourg	35,982 p.c.	35,815 p.c.	35,849
Angleterre	17 551	17,712	17,572.
Altona, Wandsbeck	7 661	6,201	6,337
Suède	4,523	4,884	4,951
Iles Danoises et l'Amérique	4,070	2,199	2,596.
Lubeck	3,896	3,023	3,255
Norvège	3,414	3,506	3,588
Russie	3,403	4,447	4,974
Brême	2,609	2,951	2,917
Prusse	2,344	2,805	4,089
Hollande	1,784	2,029	1,860
Islande	1,434	1,235.	0,941.
Amérique merid. ~~Indes et Chine~~	1,231	2,861.	1,920
Indes, Chine, Océan pacifique	1,028	0,748	0,454
France	0,656.	1,107.	0,518.

Fra Civilbureauet under
Det norske Regjerings
Justits- og Politie-Departement.

375.

Fortegnelse

over de for Tiden i Norge etablerede Bogtrykkerier, med tilføiet Angivelse af Stedet, hvor de drives m.v.

April 1, 1838

Agershuus Stift

Abelsted
Dahl
Grøndahl
Gyldberg & Dzwonkowski
Hviids Enke
Krohn
Mad^me Lehmann
Risum
Roshauw
Schive
Steen
Waisenhuset
Winther
Wulfsberg

Tilsammen 14 i Christiania

vend!

Agershuus Stift

	Hulfsberg	Drammen
	Larsen	Frederikshald
	Lerche	Laurvig
	Selmer	Lillehammer
	Hartmann	Hoff
N3	Hansen	Tönsberg

I hele Stiftet altsaa 20.

Christiansands Stift.

	Hald	Arendal
	Moe	Christiansand
	Kjelland	Stavanger

I dette Stift 3.

Bergens Stift.

	Qvelmyyden	Bergen
	Rodes Enke	Bergen
	Lensmand Aarflot	Eggesbø i Sondmøer

I dette Stift 3.

Trondhjems Stift

	Selmer	Christiansund
	Höeg	Trondhjem
	Borg	Trondhjem

I dette Stift 3.

Finmarkens Amt.

376

Höeg . . . . . Tromsöe

NB

I hele Riget altsaa 30, hvoraf dog, saavidt vides, de 2de med NB betegnede endnu ikke ere igang, skjönt Bevillinger til deres Anlæg i forrige Aars Sommer ere meddeelte.

I. S. Thomle
const. Bureauchef.

1838.

Noms des Inscrivans à Christiania

Gröndahl –
Steen –
Abelsted –
Winther –
Dahl
Schivet
Vve Hvid
Krohn
Risum ×
Roshaw
Wulfsberg –
Mme Vve Lehmann

L. A. höeg – – – à Trondhjem

H. J. Selmer – à Lillehammer
J. N. Hald – – à Arendal
O. P. Moe – à Christiansand
H. Sundersen & H. Larssen – à Frederikshald
C. Sal. Rode – – à Bergen
J. Wulfsberg – – à Drammen
Selmer – à Christiansund

377

25
400
10,000

Selbige fra Trondhjem – men
tvi bi prima Mecklens gaa ovaje
en Norvège

Aviser

Trondhjem — Trondhjems borgerlige Realskoles alene privilegerede - Adresse Contoirs = Efterretninger.

Bergen - den Bergenske Merkur, avec Adresseblad

Christiansand - Christiansands Adresse Contors Efterretninger

Skien - Ugeblad for Skien og Omegn (2 gange i Uge)

Arendal - - Den Vestlandske Tidende

Drammen - Tiden, en fælleds Avis for Drammen, Kongsberg og Holmestrand

Frederikshald — Smaalehnenes Amtstidende (2 gange i Uge)

Lillehammer - Oplands Tidende

Christiansund Romsdals Amts Tidende

14 — Christiansand

2 — Bergen

2 — Trondhjem

1 — Christiansand

2 — Drammen

1 — Frederikshald

1 — Arendal

1 — Laurvig

1 — [illegible]

1 — [illegible]

1 — Tromsøe

1 — Egsets paa Tromsøe [illegible]

1200 000 | 28
80 | 42
240
160
200

378

Suède — Imprimeries
d'après le Foreign Quarterly
Review Octobre 1837
P. 212
28 à 30 Imprimeries
dans tout le royaume
10 — à Stockholm
3 — Gothembourg
2 — Upsal
2 — Norköping

ainsi 1 imprimerie pour
90.000 personnes, tandis qu'en France et en Allemagne une
sur 45 à 40 mille — La typographie est
dans son enfance en Suède
et à peine un seul établissement

est il dans un état florissant
Les suédois ~~n'ont~~ pour la plupart ~~que~~ d'ancien
caractère et suivent les
anciennes méthodes, sans
profiter des progrès des
autres nations. La plupart
des autres caractères sont
tirés de France — On n'imprime
les ouvrages en Suède qu'à un
petit nombre d'exemplaires
c'est ce qui fait qu'on a
moins besoin de machines à
presse

Imprimeries — (Norvège)

(mars 1838)

On m'assure qu'il y a en ce moment
28 Imprimeries en Norvège, savoir:

14 à Christiania
2 à Bergen
2 à Trondhjem
1 à Christiansand
1 à Tromsöe
2 à Drammen
1 à Frédérikshald
1 à Arendal
1 à Laurvig
1 à Moss
1 à Skjen
1 à Egseth, Fogderie de Söndmör
Amt de Romsdal (Stift de Bergen) tenue par
un paysan

379

Imprimeries — Norvège

580

Industri

La
Suède
Industrielle et commerciale

384

Situation géographique, nature, climat.

Le royaume de Suède est situé entre le 55e 22' et le 69e 4' latitude nord. Du nord au sud la longueur du royaume est de 212 milles géographiques sur une surface de 9.768 milles carrés. De cette surface 16 milles carrés sont situés au dessus de la limite de la neige, 929 milles carrés, plus de 2000 pieds au dessus de la mer, le long de Kölen et au bas de la province de Jemtland; et 1438 milles carrés entre 800 et 2000 pieds de hauteur qui forment un large contour le long de ces contrées et qui s'étend encore plus méridionalement jusqu'au parmi cercle. Une partie des provinces de Jönköping et de Venjö au presque le même hauteur, 2500 milles carrés sont situés à 300 à 800 pieds au dessus de la mer, et forment une contrée plus petite le long de la province. — Une grande partie des régions intérieures de la Gothie et dépendant de toute la surface du pays ou moins à 300 pieds au dessus de la surface de la mer et forment une contrée le long de la mer et autour du lac Wener. Toute la province de Nyköping et celle d'Upsala et une grande partie de celle de Westerås sont également basses, il en est de même avec les îles de Gottland et d'Öland. Les côtes de Sonde, Suède et occidentale sont des plus égales et manquent de hautes montagnes.

Comme on vient de voir la Suède est beaucoup plus pays de montagnes que pays de plaines. Mais les montagnes y sont de plus basses, et rarement des plaines ou plateaux entiers, et trouve des plaines d'une partie étendue. Les plus grandes plaines se trouvent dans la partie orientale de Gestrikland, dans la partie occidentale de Upland, la partie méridionale de Westmanland, la partie nord de Vermygothie, la partie la partie nord de Scanie. Tout est de la Dalécarlie est dans la Scanie méridionale. La principale montagne est formée par la chaîne de montagnes de Kölen qui sépare la Suède de la Norvège et forme une limite naturelle dans les parties nord des lacs Wener, Wetter, Hjelmar et Mälar, que traverse la partie Gothie. De cette de montagnes [illegible] plusieurs branches de cette de golfe de Bothnie et de la Baltique qui diminuent en largeur et à mesure qu'elles approchent de la mer. Les plus hauts sommets de cette chaîne qui est de 2000 à 4000 pieds de hauteur sont situés dans la Lappmarck, près des frontières de la Norvège avec 6.982 pieds au dessus de la surface de la mer, Kiölhatten dans le Jemtland, avec

hög ej plats de hava, ett Sjöbergsparti, och
la province d'Helsingland, avec une hauteur de 5 à 600 pieds.
Dans la partie méridionale de la Suède,
il n'y a aucunes traces de montagnes mais
cultivable, (continue) mais plusieurs
petites, ainsi que des collines ou hauteurs
isolées. Parmi les premières se trouvent
Skallandsås et Kullen qui ont 300 ou
400 pieds, et parmi les dernières
Taberg, près de Jönköping, de 1,000 pieds,
ainsi que Kinnekulle près du Wenern,
et ceux situés au dessus de la mer.

Les vallées qui s'étendent à Kiöla
à travers les montagnes sont entièrement
aux rivières qui y prennent leur source
leur décharge, principalement dans la
Golfe de Bothnie. Quelques étendues
premières une direction méridionale et
se jettent dans la mer du Nord, attendu
que la Westrobothnie est séparée de la
Laponie, et de Norrland du Jemtland
par une ligne de petites montagnes, parallèles
au golfe de Bothnie. Les différentes branches
de ces montagnes dans de temps en temps
liées avec une ligne de hauteurs qui
s'étendent au nord et au sud, ou du
N.W. au S.O, où est formé un grand nombre
de vallées qui sont remplies en partie par
des lacs, des lacs et des marais.

Une suite naturelle de l'obscurité du
pays, et surtout de la longueur considérable,
en que le climat n'y est pas partout
le même; et de la température [illegible]
a observé que en général il est froid, ce
cela est proportionné qui s'avance plus
vers le nord. Cependant cette différence
dans le climat a son intérêt pour les
dans la hauteur différente des localités
au dessus de la mer, [illegible] aussi les
grande proximité de celle-ci, et aussi les
la grande amitié de cours d'eau. Ainsi
Venië qui est situé sur un plateau
de montagne à 500 pieds au dessus
de la mer, et qui est entouré du côté
le froid est aussi intense que à Westhola,
quoi que cette ville soit de 2 ½ °, plus
au nord. Le Jemtland n'est pas plus
apte à l'agriculture que Dalarna quoique
soit à 2 à 3 degrés plus au sud, et
la Côte occidentale de la Suède depuis
Strömstad est plus bas, où plus douce
que celle qui répond à Westhola. La
moyenne température est à

			moy. jours
	à la polaire	au dessus de la mer	
Lund	55°, 42'	[illegible] 60'	+ 7,98
Venië	56° 53'	500	+ 6,98
Gothenburg	57° 42'	[illegible] la mer	+ 7,97

385

	Lat. bor.	au dessus mer	moy. temp.
Stockholm	59° 20'	Pieds 128'	+ 5.66.
Fahlun	60° 37'	400	+ 4.40.
Hernösand	62° 38'	bord de la mer	+ 2.42.
Umeå	63° 50'	—	+ 1.90
Östersund	63° 24'	Pieds 1.450	+ 2.11.
Enontekis	68° 30'	1.467	+ 2.76.

Par suite de cette situation du pays et de son condition climaterique, il ne peut cultiver le seigle au dessus de 66°; de même pour le chanvre; les arbres fruitiers entre le 64° et le 65°; l'avoine mûrit rarement au dessus de 64° et ne peut être cultivée avec profit au dessus de 62° par cette latitude, le chou blanc ne croît pas volontiers. La cerise mûrit jusqu'au 63°. Le saule et le frêne croissent jusqu'au 62°; le tilleul et l'orme jusqu'au 60°; le lin réussit dans l'Angermanland, mais non dans le Westrabotten; son grain ne mûrit pas au dessus de 63°; le froment ne peut être avantageusement cultivé au dessus du 62°, non plus que le houblon. Le tabac vient rarement plus au nord que Gefle c.à.d. vers le 61°. Près de cette ville, croît le chêne sauvage, mais on ne le rencontre point à Sundsvall. Jusqu'au 60° le raisin mûrit dans les serres chaudes. Ces principes valent toutefois seulement pour les contrées plus orientales et plus rapprochées de la mer; car plus loin à l'occident et plus on s'approche des Kiölen et plus le climat est rigoureux. Du ~~[illegible]~~ côté occidental de la Suède le hêtre ne croît que jusqu'à Göthebourg, mais du côté oriental il croît jusqu'à Kalmar. En Skanie croît le mûrier, de vrais châtaigniers et le noyer en pleine terre. Les raves peuvent croître jusqu'au 70° et l'orge jusqu'à la frontière, ou tolèrent les bois de pins c.à.d. au 69° et ces plantes par conséquent peuvent être cultivées en Suède presque partout, lorsque d'autres circonstances ne viennent s'y opposer. A Enontekis depuis trente ans, et aussi trois cents années, l'orge a mûri. Dans les districts situés entre la Suède, la Norvège et la Russie on rencontre aussi la culture de l'orge. C'est la longueur des jours d'été pendant lesquels le soleil darde sans interruption sur ces régions septentrionales, qui est cause de cela, et dans la célérité avec laquelle les plantes y mûrissent l'emportent de beaucoup sur ces régions plus méridionales. Cinq semaines après que l'orge a été semé, il peut être moissonné.

Nous avons dit l'état entier sur ce

faut que les vallées qui commencent entre les
nombreuses branches de montagnes, depuis
Hölen jusqu'au golfe de Bothnie, donnent
passage aux eaux dans cet intervalle
de ces montagnes et donnent des fleuves.
La plupart de ces fleuves roulent d'assez
grandes eaux, et la comptant
depuis le nord, Carneå, Kalixå, Lule-
ånea, Liteå, Skellefteå, Umeå,
Angermanna, och Indals elfverna, Ljun-
ga, Ljusnedals, Ljusne och Dal elfverna.
Excepté, de tous ces fleuves, ce n'est que
le fleuve d'Angermanna qui est navigable
au batteaux, et cela pas plus que 9
milles au dessus de son embouchure à
Hallestea, et de là pas plus loin qu'à
Nylands pour les grands vaisseaux, et
de là encore pour les vaisseaux qui ne
font que huit pieds d'eau, car les
cataractes se rencontrent dans le reste,
mais que pour les autres fleuves,
nous n'en trouvons aucun navigable, sinon pour
les bateaux, et encore pas d'assez
pour les derniers.

Plus au midi que ces fleuves, et au
côté occidental y trouve Göthebourg, il
n'est aucun fleuve navigable, on y
rencontre quelque part fleuve du côté occidental
de la Suède sauf le Göta elf ce
fleuve a sa source dans le Wettern
de Ljungen sous le 62.° 21.' ad ex
de Ljungen sous le 62.° 21.' ad ex
là il se dirige vers le nord-ouest où il
forme le lac de Vænund, et le traverse
se rend dans le Wermland sous
le nom de Klarelfven, qui passe
Carlstad le côté dans le Wenern, dans
Carlstad le côté dans le Wenern, dans
pour le plus méridional de ce lac,
laisse son eau vers le nord les rochers
et forme la fameuse chute d'eau de
Trollhätta. Là le fleuve prend le nom
de Göta elf, mais il ne devient
navigable que à une mille plus bas
au pont de Lilla Edet.

Si le sujet ou égard à son étendue
on comparait aucun des autres pays
la Suède trouvera ses fleuves navigables
il est beaucoup plus riche que aucun
autre en lacs, surtout dans les parties
méridionales, où une ligne des lacs
nommés par Sjöar traverse à une juste
de Norr Sjöar la partie nord de
partie sud.

Si nous commençons par l'ouest
nous trouvons d'abord le Wenern, le
plus considérable de tous ces lacs
dans sa plus grande longueur est de
19 milles, sur la largeur de 6 à 7. Il
a une hauteur de 48 pieds au dessus de
la mer et 487 pieds au dessus de
m.r.

Le Wettern suit la Vänern, l'entre

le Smålande et la Westrogothie 12 milles de longueur, 7 milles de largeur, 17 milles carrés de surface, et 295 pieds au dessus du niveau de la Baltique.

Le Hjelmar, entre la Sudermanie et la Néricie, 6 milles de longueur, 1–2 de larg. 4 milles de surface, et 75 pieds au dessus de la Baltique; il est relié par la rivière de Thorshälla au Mälar, lequel lui est lié en plusieurs endroits par des torrents et des cataractes.

Le Mälar entre la Néricie et les provinces de Westerås, Sudermanie, Stockholm, 12 milles de long. Upsala et 12–16 milles car. de surf. 4 milles larg. en relié par deux golfes profonds avec la Baltique, avec laquelle il est environ de niveau. Près de Södertelje, il en est séparé par une petite langue de terre.

Il faut aussi nommer Siljan en Dalécarlie 5 milles long. 2 milles large, 570 p. au dessus de la mer, et Storsjö 1,008 p. au dessus de la mer. Ces deux derniers lacs n'ont d'importance que pour les contrées qui les environnent. Tandis que les autres lacs déjà nommés, ont été longtemps le canaux par lesquels la Baltique est reliée avec la partie nord du Kattegat et la mer du Nord.

Canal de Trollhätta. A 14 milles de l'écoulement du Götha elf dans le Kattegat, est situé la célèbre chute de Trollhätta. Pour l'éviter, et en même temps pour établir une liaison directe entre le Elfven et le lac Venern, il s'est formé en 1793 une Société pour creuser un canal à côté de la chute, d'après le plan tracé en 1763 par le mécanicien Thunberg, mais sur une moins grande échelle. Le travail fut commencé en 1794 et terminé en 1800. Le canal a 1500 toises de long, 8 écluses, dont 5 sont enfoncées dans le roc, toutes de 120 pieds de long et 22 pieds de large, la profondeur à travers les écluses est de 14 pieds. Comme ces écluses sont de moindre dimension que celles du Canal de Götha, bâti plus tard, et qu'elles ne pouvaient servir à la liaison directe entre la Baltique et la mer du Nord, on a commencé en 1838, à construire un nouveau canal à côté de l'ancien, lequel nouveau à 11 écluses, de la même grandeur que celles du Canal de Götha. Le travail a été terminé en 1844, et a coûté 243,000 dol. Bco.

Götha Canal. – Il commence à travers le lac de Wener, et va à l'ouest à travers le lac Wenern. De Sutten, à Söderum dans le Wenern. Du côté opposé, vers Motala, il va à travers le Boren, le Roxen, l'Asplånga à Häst-holmen, dans lequel un golfe de la Baltique, il continue jusqu'à Mem. Il se partage donc en deux lignes, la ligne orientale

et la Lagne occidentale des quelles la première a 6 milles, 1,718 aunes de longueur, et l'autre 5 milles 7,082 aunes de même étendue, il y a cependant que 5,960 aunes de canal creusé en enfoncé le reste est lac. Il y a là 88 écluses de 10 pieds de profondeur, 120 pieds de long, et 24 pieds de large. Ce Canal fut commencé en 1810, et terminé en 1832. il coûta 10, 385, 800 Rx. Sc.

Le Canal de Hjelmar que lie le Hjelmar au Mälar - 1 mil de long 7 pieds de profondeur et 9 écluses. Commencé en 1821, et terminé en 1830. Coûta 992, 634 Rx. 66c

Le Canal de Södertelje lie le Mälar à la Baltique. Il a une écluse. Il est navigable aux bâtiments qui tirent 12 pieds d'eau. Commencé en 1809 terminé en 1819; Coûta 556. 500 Rx.

Il lie encore le vieux Canal de Trollhätta, dans lequel nous relevons de nouveau, aux jours de Gustave sur le règne de Charles Jean, et construit sur le projet de Polhem, ainsi que de cette même partie de petit, canaux par les quels la navigation a été partie ~~fortifiée~~ rendue à Barges les Bateaux, partie en deux lieux facultatifs, partie la Canaux a été formé entre divers lacs et cours d'eau. De ces petits canaux il faut compter ceux de Wadsö, de Ölker, de Strömholm, de Stäbbacka, de Dyngård, de Lettström, de Carlberg, de Säfle, de Carlstad &c.

Histoire - temps anciens. Dans les temps primitifs ou païens toutes les années, on faisait un sacrifice solennel. Chacun contribuait sur l'usage de la terre. Chacun pouvait acheter et vendre ce qui lui plaisait, chacun avait le droit de ~~chasser~~ chasser ~~dans les forêts~~ sans le moindre trouble, excepté pendant ces jours de sacrifices, où la liberté ne pouvait pas avoir lieu, quelque fonction qu'on pût avoir dans l'autre circonstance.

Des diverses occupations, l'agriculture était celle qui prédominait le plus; au moins dans les parties méridionales, car dans celles du Nord, on ne connaissait que la chasse et la pêche. Cependant ceci ne s'applique qu'aux anciens. Cependant ces parties méridionales de la Suède, étaient plus obscures on recule dans le Nord et à l'est, plus obscures sont les récits de cette, de même que dans les récits de ceux qui connaissaient ces contrées. Cependant nous lisons dans la chronique de Upland de 1295, que le diocèse de Upsal était très riche en grains, froment et de seigle était très en usage, comme certain usage des temps les plus anciens. La même loi parle aussi de la culture des plantes comme lin, chanvre et houblon, ainsi que de moutons à laine et

Tous jusqu'à la moitié du 11e siècle, la culture n'avait marché dans le nord que du même pas que l'exploitation du fer. Les contrées les plus septentrionales, abandonnées à l'appétit de l'élément ne purent la mettre en main de fer de ces contrées qui frayent la route à l'agriculture, aussi loin que l'exploitation du fer pénètre dans le nord ainsi loin fut rendue l'agriculture. Au 13e siècle on parle d'une exploitation de fer en Gothie.

La liberté que chacun avait de mettre le plus de produit possible de son travail fut gênée, même temps que l'agriculture se développa les autres industries s'élevèrent dans le pays. Pendant tout l'homme de campagne n'avait un travail de la terre, pendant l'hiver à un travail manuel. De que le pays en fournit l'armée pendant une fois une paire de travail suffisait tous qu'il eut à redouter que le lui enlevât une charge pendant l'hiver, il pouvait cultiver d'autant plus de terre.

Vers la fin du 12e siècle, il commença à s'introduire un changement dans cet état de choses. Magnus Ladulas (1279), établit le service des cavaliers, en exemptant de tout tout pays qui pour le service de l'état et contre les ennemis entretiendrait un cavalier armé et un cheval, fournirait un cavalier armé et un cheval, posait ainsi le fondement de la noblesse et des exemptions de droit et par conséquent de l'oppression des paysans.

Ainsi libre que l'agriculture et l'industrie dans le commerce toutes les voies de la suède étaient encore fermées à quelque chose qui ressemblât à de marchands se répandaient sans bruit, on n'en raconte que Birger fut ennemi ennemi avec les bourgeois, mais déjà avant que l'agriculture eut commencé à déchoir, cela arriva dans le commencement, car on sait que les étrangers bourgeois qui tirèrent privilèges il y combattaient les marins des étrangers. Eda commença à la fin du 12e siècle par un traité de 1250, dans lequel Birger jarl donna à Lubeck la liberté de commerce en suède il paraît que une semblable liberté avait déjà été accordée auparavant aux habitants. Sans les autres avantages se trouvait aussi la liberté de donner. Les bourgeois fournissaient la suède de tous ce qu'elle pouvait importer de produits industriels et des quels le royaume produisait peu ou point. Ils en exportaient le fer et le cuivre brut, et le renvoyaient ensuite travaillé. De temps à autre, les rois cherchèrent à restreindre cette liberté mais le rétablirent étant peu important. Ce qui montre à quel point en était le commerce étranger, c'est que dans le code de Magnus, il est dit que les étrangers, outre une meilleure connaissance des droits, avaient un quelconque avantage sur les citoyens. Ce que le allemands faisaient le commerce et agissaient de deux à dans les villes, ce qui nécessitait pour les bourgeois de la suède un moyen pour qu'ils puissent vivre en quelque sorte embarrassé par cette raison, il fut établi les marchés libres et hebdomadaires dans les

On en saura plus

8

places de commerce les plus importantes. Deux ans [illegible] où les [illegible] les étrangers [illegible] [illegible]. Toutefois le conseil d'état trouva [illegible] de laisser le commerce entre les mains des étrangers, [illegible] la conclusion de ce que le [illegible] qui était un des principaux revenus du royaume, fut supprimé pour les villes, de la Hanse.

En 1319, les villes, [illegible] aux États du royaume, [illegible] les métiers commencèrent à souffrir, [illegible] les villes [illegible] plus [illegible] de la campagne, [illegible] le commerce et les denrées. En conséquence, il fut décrété en 1342 que tous les artisans qui habitaient aux environs, [illegible] dans la ville. De pareils décrets furent rendus pour les autres villes.

Mais, lorsque Gustave Vasa monta sur le trône en 1523, arrivèrent des plans plus brillants [illegible] pour l'industrie suédoise. Dans quel état elle se trouvait à l'avènement de ce roi, il paraît par un tableau de l'état du pays qu'il fit lire à la diète d'Örebro en 1529. Il y est dit : « L'industrie et [illegible] du [illegible], le commerce [illegible] ne donne aux villes qu'un revenu insuffisant; le petit commerce cause des querelles entre les bourgeois et les paysans. » Gustave brisa les prétentions du clergé. Lorsque [illegible] dans la diète [illegible], il fit régner la paix [illegible] dans le pays, [illegible] les bourgeois et les paysans, autres états [illegible] à une plus haute considération; il appela des étrangers habiles, pour instruire les sujets dans les sciences et dans les arts. Donna au commerce intérieur de plus grandes libertés [illegible], il les rendit [illegible] sur les places étrangères, encouragea le commerce en 1550 avec [illegible] des traités de commerce [illegible] l'Angleterre et les Pays-Bas. Il commença à [illegible] des navires, il fit venir des constructeurs de Venise. Le travail des charpentiers commença sous ce roi à prendre la place [illegible] qu'il doit avoir en Suède. Le forgeage de [illegible] fut introduit d'abord par le fer en barres sous ce roi. En appelant des ouvriers propres [illegible] l'œuvre du fer [illegible] étrangers, [illegible] ce qu'il [illegible] de ce fer que du minerai. [illegible] au fer en barre, qui était importé [illegible]. Gustave chercha à [illegible] les métiers en [illegible] l'industrie [illegible] des avantages [illegible] les villes, en accordant [illegible] entre les différentes industries qui [illegible] temps étaient faites par les mêmes personnes. Il décréta que tous les bourgeois, les paysans et les autres, devaient s'attacher à ces moyens de subsistance que [illegible] l'ordre [illegible] la loi. [illegible] les paysans [illegible] les travaux [illegible] devait point s'ingérer dans [illegible], les bourgeois aussi bien [illegible] que les paysans, et [illegible]. Cependant le roi trouva [illegible] de subsister. Cependant ne dépendait que la prospérité des villes [illegible] du nombre et [illegible] mais qu'il fallait que la richesse [illegible] chez elles, [illegible] la bourgeoisie et aux [illegible] le droit de [illegible] premier [illegible] bourgeoisie [illegible] la ville chaque année, tandis que les paysans [illegible] population [illegible] travailleurs [illegible] pour la culture de leurs champs. [illegible] les règlements particuliers.

Il regarda la liberté du commerce dans les campagnes, comme une cause de temps obscur, c'est pourquoi il défendit aux campagnards de vendre leurs denrées ailleurs que dans les villes où il y aurait des étaux par quelle route le paysan devait aller au marché, le jour et l'heure auxquels devait avoir lieu la vente. Les paysans furent obligés de fournir le royaume de Suède, les paysans furent obligés de naviguer sur des vaisseaux leurs propres bâtiments, ce qui les obligea de vendre leurs marchandises dans les villes. Les magasins qui avaient été achetés des paysans en partie ou qui avaient été repris de la commune maritime durent aussi y mettre fin. Dans la même année 1538 et 1539, les habitants de Stockholm se plaignirent de la grave pression que faisaient peser sur eux les étrangers, qui avaient le droit de vendre leurs marchandises sans payer aucun droit de douane, ce qui leur donnait un avantage sur la commune, à laquelle ils refusaient de payer les impôts ordinaires. Il fut décidé que les étrangers ne pourraient vendre leurs marchandises que dans les villes, et qu'ils devraient payer les droits de douane comme les bourgeois. Il fut défendu aux étrangers d'acheter des produits du pays ailleurs que dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois. Il fut défendu aux étrangers d'acheter des produits du pays ailleurs que dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois. Il fut défendu aux étrangers d'acheter des produits du pays ailleurs que dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois.

Il regarda la liberté du commerce dans les campagnes, comme une cause de temps obscur, c'est pourquoi il défendit aux campagnards de vendre leurs denrées ailleurs que dans les villes où il y aurait des étaux par quelle route le paysan devait aller au marché, le jour et l'heure auxquels devait avoir lieu la vente. Les paysans furent obligés de fournir le royaume de Suède, les paysans furent obligés de naviguer sur des vaisseaux leurs propres bâtiments, ce qui les obligea de vendre leurs marchandises dans les villes. Les magasins qui avaient été achetés des paysans en partie ou qui avaient été repris de la commune maritime durent aussi y mettre fin. Dans la même année 1538 et 1539, les habitants de Stockholm se plaignirent de la grave pression que faisaient peser sur eux les étrangers, qui avaient le droit de vendre leurs marchandises sans payer aucun droit de douane, ce qui les obligea de vendre leurs marchandises dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois. Il fut défendu aux étrangers d'acheter des produits du pays ailleurs que dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois.

Il fut défendu à tous les étrangers de naviguer sur le royaume de Suède, sans avoir été à Stockholm, et d'y avoir déchargé leurs marchandises, ce qui les obligea de vendre leurs marchandises dans les villes. Les magasins qui avaient été achetés des paysans en partie ou qui avaient été repris de la commune maritime durent aussi y mettre fin. Dans la même année 1538 et 1539, les habitants de Stockholm se plaignirent de la grave pression que faisaient peser sur eux les étrangers, qui avaient le droit de vendre leurs marchandises sans payer aucun droit de douane, ce qui les obligea de vendre leurs marchandises dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois. Il fut défendu aux étrangers d'acheter des produits du pays ailleurs que dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois. Il fut défendu aux étrangers d'acheter des produits du pays ailleurs que dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois.

Il fut défendu aux étrangers de naviguer sur le royaume de Suède, sans avoir été à Stockholm, et d'y avoir déchargé leurs marchandises, ce qui les obligea de vendre leurs marchandises dans les villes. Les magasins qui avaient été achetés des paysans en partie ou qui avaient été repris de la commune maritime durent aussi y mettre fin. Dans la même année 1538 et 1539, les habitants de Stockholm se plaignirent de la grave pression que faisaient peser sur eux les étrangers, qui avaient le droit de vendre leurs marchandises sans payer aucun droit de douane, ce qui les obligea de vendre leurs marchandises dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois. Il fut défendu aux étrangers d'acheter des produits du pays ailleurs que dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois.

A la mort de Gustave, la Suède se trouva alors engagée dans une guerre qui n'avait pas commencé sous son règne, mais qui avait été commencée par le roi avant lui. Il fut défendu aux étrangers d'acheter des produits du pays ailleurs que dans les villes, et ils furent obligés de payer les droits de douane comme les bourgeois.

Jean avec la mission de Gustave Wasa

gne avec les Commerce avec l'étranger. Le
Suède avait du fourrures, poissons, cuivre
fer, et surtout. à la fin du règne de Gustave
Wasa on y apporte de l'Allemagne des fers
en barres, du bois, (dont l'exportation l'augmenta
longue à ce sujet) des
toiles de lainage, les cuirs, les peaux, la viande
toute de bétail, les cuirs, les peaux, la viande
du Suif, des Métaux, du chanvre, du cuivre, du
goudron, de la poix, et pendant les 6 mois, armées de
grains. L'importation consistait en sel, toiles, vin
épices, salpêtre, étain, plomb, cuivre battu, acier
fils de laiton et d'acier.

Mais les métiers étaient peu en honneur chez
on appelait à cette époque les Italiens de plus, des
maçons, des menuisiers etc.

Pendant cette époque orageuse où le protes
tisme fit de grands progrès, Jean III et surtout
Charles IX. (1611) Gustave Adolphe, le royaume resta
à peu près fermé à l'étranger. Il fut même
question d'augmenter les droits de douane, mais
on y renonça, bien que de temps en temps, il fut
pris quelques mesures pour la protéger. Ainsi
pour les bonnes qualités, on avait établi
à la suite à la rivière à examiner par
des experts les draps qui devaient être
appelés de cette époque à être
les fournisseurs de la Cour, on fondera la
fabrique d'armes, les fonderies de salpêtre, on
des moulins à poudre. Charles IX protégea
cette industrie, il ordonna que le corps fut
fermé, en sorte que chaque spectateur (matière)
fut compté dès son entrée dans la ville.
puisqu'on la propriété, et la besogne des villes
les habitants ne pouvaient prendre le droit qu'
leur étaient nécessaires que de nature, qui
avaient établi dans leur ville et ceux-ci ne
pouvaient les vendre qu'aux premiers. Les
droits protecteurs à l'importation les protégèrent
contre la concurrence étrangère. Un nouveau
règlement fut donné à la cour par
le petit fils de Gustave Wasa Jean III. Gothembourg
fut établi une ville toute grecque
Gothembourg et Jeanne prit et a commencé sa
la fondation de Gothembourg. Jean III voulut
Commerce dans l'esprit, lui donna pour le
récompenser à leurs les produits de
Grands. Il fonda une Compagnie
Commerce. Le général dans privilège avec
ce matière le Commerce et favorisa
l'importation à l'exportation des bonnes fortes
marchandises à l'intérieur de grands droits
marchandises exportées, leur donna la
des marchandises importées, mettre
bonté de procurer à la ville, l'objet en la monde
marché. Cependant, il abrogea
Gustave, en établi à la future
Stockholm, en 1606, en établi à la future
Jean Hertz marchandises importées, qui portait
un droit de taxe pour leur valeur
de ces marchandises, leur rendait obligatoire d'acheter
acquitté à argent, afin
monnaie. les indigènes d'y aimer toutefois
seulement. la monnaie étrangère, il obtint
Ces étrangers. avaient établi en, les biens de
Gustave Adolphe. il fonda les biens de
les peu, et protégea dans cette région
développement du travail des mines. Dans
fabrication, fer en barres, pour dans
Compte les cuivre depuis le temps, alors
nom. le roi de cette époque mais changea
ne servait plus exporter, mais changea
fer en barres. Depuis la mort de Jean
siècle, l'exportation le siècle d'Auguste
élevée chaque année entre 20,000 et 30,000

389

Reduire
tout ce qui
reste depuis
le page 11
jusqu'à 21
inclusivement
en deux articles
de de 5 pages
comme elle
a été jointe —

il en fit en 1630, elle monta à 150,000 ℔. les
clous et la tête furent des articles d'exportation
dans les règnes de Charles IX. La fonderie de canons
était déjà tellement avancée, que l'artillerie
tirée de bronze ou de canon ou de bombarde. Que
l'agriculture n'était pas plus négligée, elle
s'était de ce que la ville s'obligea de verser en
1611, demanda l'autorisation de pouvoir
tirer de bière autant de beurre et de
grains qu'il lui plairait.

Sous le règne de Gustave II Adolphe
(1611-1633) qui prit dans une grande partie le
gouvernement en 1626, les Allemands avaient
de tout le anglais et les Hollandais avaient
employé les Lubeckois dans leur commerce avec
la Suède. Gustave Adolphe, voulant
encourager par les privilèges une nation commerçante
et faire de Gothenbourg un entrepôt commercial
en 1614, il publia une ordonnance de commerce
qui la lui maintint. Elle fut le fondement
de la marine suédoise, et établit à Gothenbourg
un tribunal de commerce qui devait connaître
de tous les différends entre négociants
à cause de l'obscurité que les lois avaient mises
dans cette matière. Dans le même temps qu'il
encourageait le commerce à l'étranger,
il favorisait le développement du commerce intérieur, en
ordonnant la construction de 1/2 de lieue en lieue
des routes nouvelles, — 1/2 de distance
entre les villes de premier ordre et
celles du second ordre. Les villes de commerce reçurent
l'ordre de se renfermer dans leur territoire
et de ne point s'ingérer dans les affaires
des autres. Chaque classe particulière de
bourgeois eut son cercle d'activité. Les commerçants
et les artisans furent tirés entre
eux par les limites les plus tranchées entre
la profession de l'un et celle de l'autre.
Gothenbourg eut à peine commencé, qu'une activité
peu ordinaire qui ne fut jamais
monopole ni privilège de la cité
même quelle fut lui même fut le commerce,
on ne guère que les impôts
ne fussent payés en nature que qui rendait encore
nécessaire de les réduire en argent. Le
avant le règne de Gustave, les fournisseurs
vivaient d'accaparement et portaient le marchandise
intérieur à l'étranger. Ce fut en
Commerce qu'il mettre à exécution le
un moyen de le mettre à exécution, il fut aussi
guerre. Pour le bien service des mines, il fut aussi
mis en obligation par la disposition de les vendre dans
les campagnes, sous peine de confiscation
de le permettre par cette restriction que les villages
ne fussent pas rapprochés de ville de plus d'une
certain nombre de milles. Mais il ne fut pas de
facile pour leur imposer les mêmes
droits que leur conféraient dans privilèges, parmi
de faire exercer pour leurs besoins tous les
marchés quelconques et par n'importe qui, sans
payer pour cela la moindre contribution. Car
la pensée qu'il travaillait pour la ville, sous la
direction de ses magistrats, était tout
encouragement. Si dispensait de toute,
dans notre Gustave Adolphe fit tout
de son mieux pour lui rendre possible l'application
de cette idée qu'il lui était pénible d'appliquer. Dans
de protéger l'industrie et l'encouragement. Dans
les ordonnances, il établit en faveur des
les forges, les fonderies et
fonte [illegible] des forges,

V. plus loin Verso

de forgerons allemands furent appelés dans le bas
remarquables qui furent aussi en bride par Louis de
Geer, qui donna un grand développement à l'industrie
du fer; ce fut lui qui introduisit aussi en nom
venu en Suède. Dans Localités où le grand nombre
des fabriques d'armes étaient en bois, furent
Jönköping, Norrköping et Södertelje. Le
Stockholm ne à Finspång le tournoir de
fondeurs des canons. Le fondeur de canons depuis
en juin 24. En 1626 fut fondu le baptême
des mines qui fut à Gustave en Sa
Jacques, Carus le collège actuel de mines.
En 1624, le nombre des forges pour le fer
en barres suédois à 176, en 1699 allait
montant déjà à 451, et le produit de
165 à 1500 mille lb. R.

La première fabrique de drap qui fut
fondée en Suède fut celle d'Upsala,
Vanner fut fait à Nyköping (Southerpy
Palmer, Arboga et Kungsör. Tous les étrangers
en établir ils, Hollandais et allemands
et les protestants furent engagés à se rendre
plaisir bien venus que les bons
industrieux. Le gouvernement avait de temps
de troubles, en deux livres du pays. Dans
protège les fabriques, le drap, toute
importation de drap étranger fut défendue
Charles Jean à temps que le système
prohibitif fut à l'ordre. En 1654, fut fondé
un collège de Commerce qui devait avoir
la haute main sur tous ce qui regardait le
navigation, le commerce et les manufactures
Suède. Dans les provinces tombées à la
Suède. Aussi bien les artisans que les marchands
cherche à leur encourager plus à leurs personnes, car
qui commençait par mettre la fondation, devenait
bourgeois et avait droit à des
subsistance pouvaient apprendre à lire, à l'un, à
à compter à tous les livres. Mais cela
ne fit aucun progrès les écoles industrielles n'en
furent pas moins avec médiocres, les Jean et
Jaeger disent que quelques Stolberg
raconte d'avoir en 1626 quitté un
préjuge des toiles, des draps, ok fort peu fins,
parce parce que les matières premières manquaient
pour faire mieux parce qu'on n'avait pas
plus fins, ne trouvait pour d'acheteurs. Le
voyage du comte de Dal en Angleterre manqua
après les métiers d'or et argenterie manquaient
bonbonnes, broderie, tapisserie, tapisserie
et tous ce rapport le haute lisse pour les autres
nations de l'Europe; car dans les autres
personne ne s'occupe d'un métier qu'il n'a
pas appris. Le voyage Suédois au contraire
l'occupe de tous, mais il n'y a aucun grand
cette perfection des artisans d'autre contrée
a toujours le fait continue le métier de
père. Voulant tout le progrès des
pendant chez artisans ses principaux de
Suède hodiers et le effets de l'émulation
sans un produit de l'industrie
faisons à la compagnie Kabbes et les forgerons
qui fabriquent des armes, et d'autres aussi
leurs contributions.

Comme autre preuve de l'état industriel
de la Suède sous Gustave II Adolphe nous
sur [illegible] de la hauteur avec laquelle

Universalités

390

Son grand ministre Axel Oxenstjerna domina
son époque, nous pouvons citer ce qu'il manda,
entr'autres, écrit, après la mort du Roi, au
Conseil d'Etat de Francfort sur le Main : que
quoiqu'il existât plusieurs différentes raisons
qui parlaient en faveur des réglements de
Commerce qui furent faits à cette époque,
cependant, il est très certain que le
Commerce souffre parce qu'il exige toujours
la liberté; de même que les villes ne sont
pas florissantes, parce qu'il n'y a guère, que
2 ou 3 marchands qui exercent le commerce
dans leur sein. mais que le bien être des
villes croît au contraire, lorsque la popula-
tion y grandit en proportion de la concurrence
dont le bourgeois des villes tirent profit.
ce qui est un motif de supprimer les
maîtrises et leurs lois destructives. Il
montre Göthaborg comme une preuve que
le marché libre profite davantage non seulement
aux habitants au Commerce du intérieur, mais
encore au Commerce avec l'étranger. Il serait
mieux, dit-il, que le gouvernement tirât les
revenus d'une douane bien ordonnée et
laissât le Commerce aux bourgeois. Ce
qui regarde l'agriculture, on exportait du blé
dans les années ordinaires, de la Hollande
on tirait les meilleures races de bestiaux, de
là aussi [illegible] tire des paysans qui l'ont obtenu
près de Göthaborg. Dans plusieurs propriétés
royales, on fonda des bergeries que l'on peupla
de bêtes allemandes, on y fonda aussi des
haras.

C'est ces hommes expérimentés qui gouvernaient
le royaume pendant la minorité de Christine
fille de Gustave; mais la politique étrangère
lui prit beaucoup trop de son temps, pour
qu'il puisse comme il l'aurait fait certainement
s'occuper des intérêts économiques, et appliquer
les principes que nous avons cités plus haut.
Lorsque Christine eut commencé elle même
à gouverner le royaume fut gouverné très
mal mais moins ferme, et l'industrie n'y
fit aucun progrès, pas même lorsque cette
reine excentrique eut (1654) laissé le royau-
me à son parent le comte Pfaltz, Charles X
Gustave, car ce dernier s'occupa beaucoup
plus volontiers de la guerre.

Sous Gustave II Adolphe, l'aristocratie
à cause des services qu'elle avait rendus
pendant la guerre de 30 ans, commença à devenir
puissante; elle devint enfin si prépondérante,
et elle opprima les autres états à un
tel degré que ceux-ci dévoluèrent enfin (1682)
une puissance absolue à Charles XI successeur
de Charles X. Après que la noblesse eut [illegible]
le pays en 1679, ce roi commença à relever
l'agriculture, le commerce et l'industrie, et
qu'il pouvait d'autant mieux faire qu'il
avait les mains libres, comme souverain
absolu. [illegible] principes, qu'il avait dans cette
matière, il [illegible] appliqua; cela jamais de
ce que un système suranné, il ne
défendit jamais l'exportation du blé à l'étranger
[illegible] vers des [illegible]. Lorsque le

gouvernement de Stettin eut défendu l'exportation du blé, cette mesure fut désapprouvée par le Roi qui fit remarquer que cette mesure était nuisible aux paysans car il devrait vendre les denrées à vil prix, le bourgeois [?] sachant qu'il ne peut s'y refuser ailleurs. Une fois qu'il était question de mettre une taxe sur le sel, il fit observer que ce serait précisément le moyen d'en augmenter le prix. — Ce roi chercha aussi à retenir les métiers dans les villes, mais il n'y réussit pas. C'était comme une lutte perpétuelle entre les villes et les campagnes. En 1669 il fut publié des règlements généraux pour toutes les maîtrises du royaume, par lesquels l'exclusion qui existait jusqu'alors pour ces maîtrises fut levée mais le roi se maintint pour son propre statut, ~~[illegible]~~ mais il y introduisit des exceptions. Les bourgmestres et les conseillers municipaux furent chargés ~~[illegible]~~ de juger de concert avec les maîtrises, les chefs d'ouvriers, les bourgeois et maîtres eurent le droit de exercer les petits métiers, excepté toutefois les artisans qui travaillaient pour la noblesse et ses serviteurs. Cependant les maîtrises trouvèrent quelque contrebalance [?] en ce que de temps en temps le roi accorda à des particuliers ou à des compagnies des monopoles non seulement pour des nouvelles découvertes mais encore pour des œuvres déjà connues. Quand ceci eut excité le mécontentement il changea la manière d'agir en prescrivant que certaines villes recevraient le monopole pour certaines œuvres fabriquées. Quoique malgré tout cela, les métiers n'atteignirent pas à un haut point il résulte pourtant de ce que pendant quelque temps des lois restrictives contre l'importation de tout ce qui avait communément été produit à la maison, dans les campagnes, en permettant l'importation des soieries, des chapeaux et d'autres objets de première nécessité. Le Roi avait cependant appelé des ouvriers étrangers et octroyé des privilèges de métiers qui entre autres portaient que toutes les matières premières qu'ils auraient importées des lots ainsi, seraient exemptes [?] sauf un droit de recensement d'$\frac{1}{8}$ [?] — Le travail des mines fut une des plus grandes préoccupations du roi, et les métaux un des principaux articles d'exportation. La mine de Kopparberg fut regardée comme le trésor du royaume. En 1650, elle donna 20,321 Skt. [?] de cuivre, ce qui est le plus qu'elle ait jamais donné avant ou depuis. La découverte de minerais de fer fut encouragée et il fut ordonné que chaque usine de fer eût sa marque [illegible] fabriqué et que le fer de mauvaise qualité ne fût pas exporté. Quand les propriétaires de fer manquaient d'argent pour faire travailler, ils recevaient un subside. Lorsqu'il fut préparé autant de fer qu'on [illegible] vendre qu'il ne peut être tout débité [illegible] pourquoi on ayant fait [illegible] en Europe pour s'y occuper. En 1695 on trouva en Suède 489 hauts fourneaux.

331

1672 jusqu'à la mort de Colbert, il donna le premier
pour cette année 223 147 liv. Le tableau
suivant donne un aperçu de l'industrie durant
cette période. (25)

Les forges d'ancres et navires, les fonderies,
les canons, les aciéries, les fabriques de clous,
de fabriques d'acier à fusils, de canons, de
marbres, de marbreries, etc. furent favorisés. Le
regard au Commerce de soi avait de principe
plus libéral que les précédents et donna
pour avoir déjà vu un encouragement dans l'affranc
chissement des grains. Il détruisit le tarif,
avec lequel le Commerce des produits de
manufacture était lié; le Commerce de raffinerie,
qui jusqu'alors faisait partie du régime, devint
libre. Il encouragea la construction des navires,
tant pour la guerre que pour le commerce.
Quand il mourut, Rochefort avait 72 vaisseaux
et frégates et 150 de second ordre, 556 bâtiments qui appartenaient aux autres
villes, 22 pouvaient être employés à guerre
bâtiment de guerre. La flotte dans les
ennemis était montée par trente matelots
Quoique les industries fussent encouragées
par le roi, elles n'eurent cependant pas
moins leur liberté. Ainsi, à peine fondée en
1665, au marchand de construire plus de
navires que la Magistrature ne le croirait
nécessaire. Pour favoriser le commerce de
navigation fut heureux brûlé les jurandes
publiques. Pour favoriser le commerce intérieur
et la navigation intérieure, on construisit le
Canal de Briare et l'on nettoya plusieurs
cours d'eau. Surtout les mesures, par la
système prohibitif et par le contrôle très
que le roi exerça sur tous, il fit en grande
les employés infidèles) les fabriques et la
manufacture prospérèrent. Le chiffre qui
la navigation atteignirent une hauteur qui
rappelle celle des temps les plus heureux.
de Louis jusqu'au retour de la Hogue prouve,
les habillements de l'armée triplèrent
en 1686, firent travaillés dans l'intérieur la
furent ordonnance jusqu'à
1691, il fut rendu une ordonnance
laquelle il fut défendu aux marchands d'importer
d'étoffes étrangères, à moins qu'ils n'aient
de un certain nombre de mètres de tissage, en fabrique
n'aient pas dans une fabrique, ou qu'ils
n'achètent un autre de étoffe indigène qui leur
ne répond pas leurs besoins ou aux qu'ils ne leur
aux. Il fut établi pour compte de l'état une
fabrique de draps, qui plus tard fut cédée à une
particulier. Elle avait 50 métiers. Les manufactures
de toile furent beaucoup encouragées. Les industries
furent envoyés en Hollande pour en rapporter de
la soie. La culture de la soie progressa en 1672
en 1680. Il fut établi des droits sur celles
de soies françaises, en 1692, elles furent
les soies étrangères prohibées. Le tissage du lin
fut à fait prohibées. La tissage du lin
et de toile et autres en Allemagne en
Hollande et autres. Il fut venu de la Hollande
Westphalie. Jamais la figure des
des soies de Lyon, de Tours, de Nîmes fondées
manufactures de toile peinte, fut une fondée
à Rouen en 1686. Quelques-unes, le nombre des
tapisseries et des fabriques de tapisseries furent
augmentés; de fabriques de tapisseries

X

392

révolution y mit fin. Alors cette paix de quinze
appelée de huit temps de liberté pendant
laquelle deux partis le Girondins Parti français
et les Bonnets parti russe étaient en hostilités
vis à vis l'un de l'autre et étaient dirigés par
des principes de nature à leur opposés, en sorte
que l'un des partis avait un pouvoir
peu roy de faire que de détruire tout
ce que avait été établi par l'autre. Les
Girondins avaient établi le nouveau régime
Chapeau, exactement la souveraineté
appartenait chez la nation qui les
Jacobins, marchaient en avant, mais
sans les moyens nécessaires, en sorte que
sous eux les autorités provisoires durent
avoir à l'effet d'avant qu'elle ne
arrivé à l'effet d'avant qu'elle ne
pour avoir compté sur la protection de
leurs prédécesseurs. Les Girondins au contraire
Patriotes avaient connu le gouvernement qu'elle,
ne pouvait convenir, savaient les choses aller leur
train, ne faisant que fort peu pour leur
donner une nouvelle direction.

Aussitôt après, la mort de Charle, XII,
en Suisse à terminé la guerre dans laquelle
le roy avait engagé, et l'on y parvint
qui abandonna les Cosaques pour ses
voisins. Pendant que la paix fut
reconnue, on ne fit que sur la conduite
d'Abrid Hood chef des anciens bonnets
on ne fit que quelques changements au leurs,
les avaient avant mais on à veiné au leurs
de pays ni culte ni appauvri par la
prospération. Les efforts patriotiques de
Jamas abstinence pour développer
la production, le commerce dans cette
période. Le pays commença à se relever,
fait l'culture à reprendre courage, la culture
des grains de terre fut augmentée,
des chanvres de navets fut augmenté,
ainsi que la culture du tabac et de
tabac. Mais déjà dans mon après le
pays il se trouvait un grand nombre
d'Etats comme déserts et beaucoup mal
cultivés. Comme encouragement à l'agriculture
la culture du blé, les villes obligeaient
la faculté d'importer le blé, lorsque les
prix fut fixé ne dépassaient par ~~voie~~
le triple d'Dalers, pour ~~l'effectuer~~
2/3 de la mesure d'un tonneau, mais
Comarche. L'importation ne montait pas
pendant un moyenne annuelle à plus de
21, 800 Dalers. Avec tous cela, mon avis
n'était pas que l'on dût mettre
le moindre obstacle évident à ces
entrées. Comme obstacle à l'activité pour
efforts et pour rendre ~~~~ 1789,
Dalers de service public. ~~~~
Wahlts par lequels il fut défendu aux paysans,
Wahlts par lesquels il fut défendu aux paysans,
de tenir l'un ou plusieurs à l'heure qu'il
lui avait la grandeur à l'heure qu'il
nommé aux, faute qui était permis aux
nobles et personnes de condition, de tenir autant
de paysans qu'ils voulaient, mais seulement
d'une grâce les employer à l'agriculture

On s'efforça aussi à aider le commerce en général
par un arrêt du 10 9bre 1724, qui défendit
aux négocians exportateurs d'exporter en fraude
[illegible] produits par eux de leurs propres, colonies, plantations
ou places de Commerce. La loi de la même année
la fixe à 1727. Le nombre de navires hollandais
à 1800, on avoit depuis plus haut depuis 1733 à
1747 inclusivement au dessus de 900
au dessous de 800 tant. Les premiers jaugeoient ensemble
95,299 tant, et les seconds 71,333. On ne s'occupa plus
moins à prendre l'industrie. Chaque individu put
avait appris un métier, avoit le droit d'exercer
comme maître libre, et sans avoir besoin de
faire un chef-d'œuvre. Il suffisait qu'il déclarât
devant les magistrats quel métier il voulait
exercer et qu'il prouvât le droit de cité par
acte baptistaire. Un maître libre pouvait
entrer dans la compagnie respective, et un maître
de compagnie (compagnonage) pouvait devenir
maître libre. Ce règlement donna lieu à beaucoup
de différents qui eurent des conséquences très
fâcheuses pour les maîtres libres, toutes les
lois relatives à nouveau les individus compagnons
ou en proportion, le ce progrès. L'ordonnance
ordonnance qui paraissait propre à la
favoriser fut celle de 1724, et fut rendue en faveur des
défendeurs [illegible] les plus libres, le
contrebande (smuggling) ; les ordonnances de
19 mai 1739 et 5 oct. 1741 [illegible] une
grande quantité d'objets [illegible] en 1745
et fut portée en général l'importation
de tous les objets manufacturés étrangers,
tous, seulement de quelques uns. En 1752
[illegible] renouvelé les privilèges de manufactures
et de métiers donnés en 1668, par [illegible]
industrie reçurent un grand nombre d'autres
Les ouvriers des fabriques furent encouragés
d'aller, des ouvriers étrangers furent appelés
et reçurent de l'argent pour leurs frais
route ; les matières premières, les machines,
les outils et instruments entrèrent en
franchise, les matières [illegible] avec
un droit de reconnaissance de 1 o/o. L'ordonnance
nance de Charles XI portant qu'aucun
manufacturier ne pourrait acheter de draps,
étoffes, à moins qu'il ne fut un [illegible] dans
une fabrique nationale, ou qu'il n'achetât
une quantité considérable de marchandises
nationales, fut renouvelée. Comme conséquence
de ces lois, fut créée en 1724, ou 1728 un
tribunal pour ce qui appelait Landshöfding.
Les résultats furent
que les réclamations furent
appelées comme auparavant sans autoriser
aucune [illegible] En 1739, elle fut changée
en fabriques.
Le droit de manufactures, qui fut placé
sur toutes les marchandises, importées ou
exportées. Les fabricants pouvaient recevoir
en prêt les 2/3 de la marchandise qu'ils
fabriquaient en gros. Des récompenses furent
aussi accordées aux inventeurs nouvelles et
utiles. Les fabricants étrangers qui voulaient
s'établir dans le pays, reçurent beaucoup
d'avantages. Toutes les matières premières
nécessaires aux fabricants furent
affranchis de la douane intérieure et celle
que voulaient s'établir étrangers furent
reconnaissance de 1/2 o/o. Le résultat de la

qui y [illegible] 1740, il y avait [illegible] manufactures qui [illegible]
des fabriques, et en manufactures [illegible] 1760 le nombre
montait à 14.359, et que les produits montaient
à cette proportion que le marque de Lisbon
commence à se soutenir; ces pompeux le
Rempart pour nous [illegible] dans tout le
royaume. Il se rendit près à la Cour [illegible]
fond raisonné, et que le [illegible] premier
fut appliqué aux soyes — Le même année le
vaste [illegible] que dans un certain certain
pour les tendres hommes et femmes furent
pour les [illegible] confirmés dans les ayn.
Le tableau suivant [illegible] le progrès de
l'industrie jusqu'à la mort de Frederik fait
voir [illegible] que le Collège de Commerce
a pris [illegible] à son compte rendu, ayn
Etat de 1769. (32).

Les idées de cette époque [illegible] la
production est ce que en 1727 le [illegible]
fureno encouragés à prendre part dans [illegible]
Commerce étranger et dans les mines,
pour leurs [illegible] à ces derniers comme
étant les [illegible] que l'agriculture [illegible]
en [illegible] à tout encouragement. Les
personnes furent envoyés dans les [illegible]
pour [illegible] la doctrine aux paysans et
le employés leurs [illegible] ~~des fermes~~
d'abord en [illegible] dans leur emploi. Un
autre trait qui fait connaître cette époque
est [illegible] l'industrie domestique est mis
pour [illegible] un fond important [illegible] avec [illegible] de
[illegible] fabriques particuliers. Dans
la [illegible] du Collège de Commerce
trouve dans une annonce du Collège de 1768
de tout [illegible] ou de colporter pour vendre
de drap ou toute autre étoffe que ce soit faite
à la maison, à l'exception de ces draps, que
depuis [illegible] auraient temps [illegible] [illegible]
de fabrique et de vendre. Cette défense
fut publiée parce pour favoriser les
manufactures et les métiers privilégiés
parce pour favoriser à meilleur temps
un [illegible] marché ou un grand [illegible] dans
les marchandises, en même temps [illegible]
semblables [illegible] pour chaque [illegible]
y avait une chaine [illegible]
Cette [illegible] des industries, le [illegible]
on défend [illegible] vous [illegible]
leur vendre [illegible].

Pour favoriser [illegible] mines, il
fut accordé [illegible] année 1723, beaucoup
d'avantages, et il fut permis à chacun
dans [illegible] à la condition [illegible]
indigène de [illegible]. Cependant ces
ordonnances furent bientôt [illegible],
que le gouvt. chercha à leur [illegible]
pour encourager le [illegible] développ. de la
production etc. Le travail [illegible] fut fixé
à 1800 R par an, celui [illegible] à environ 5000
à 1900 R par an, celui [illegible] en [illegible]
1720. L'industrie de fer avait [illegible]
par prix [illegible] depuis 1738, jusqu'à 1767, avec une
moyenne annuelle de 333.337 Rx. Cependant la
[illegible] fut [illegible] par [illegible]
[illegible] faveur, et [illegible] prix [illegible]
de [illegible] favorable aux fabricants, [illegible]
1767 fondèrent le Comptoir de fer [illegible]
[illegible] importance dans l'industrie [illegible]
[illegible].

Sous le Stadthouder Frederik Adolphe
fut [illegible] pour [illegible] temps que le parti
français [illegible] jusqu'à
la [illegible] des affaires, [illegible]

1756, le Syndic de Gonesse prévint en avant à
l'assemblée de l'hôtel de Comm. des Chambellans
mais apprit que, malgré que le prix
des chapeaux [illegible] le pouvoir les compagnons
de cette [illegible] Commencèrent à le peu dans le
Commerce de Londres [illegible] ayant
pour eux mêmes, mais pour le droit des
parties. Cependant que le comptoir des
manufactures fut en activité, c'est à 1739 à
1764, et fut donné comme mort ou comme
tuberde aux premiers 11/ tomes d'or. Son
Cachet seule mauvaises actions, tous ce qui
regardait le commerce et les manufactures fut
Encyclopédie d'un profond secret. Après,
grande faute commis. C'est ce que ces
fois, ainsi que fut [illegible] par l'autre
guerre de Sept ans et le souvenir que les
Chapeaux autrefois furent fournis par les
empruntés et billets de la banque sur ceux
que dans entre les mains de gens de [illegible] ce
les fonds rendre une masse de billets,
qu'en attend la valeur. Si monte les prix
et montrera la femme d'enfants de plus en
plus insuffisantes. Comme suite de cela il
aura une perturbation générale dans le
Commerce, les industries en tout l'économie
intérieure ainsi que les fabriques qui pendant
un court espace de temps avaient été en
prospérité à moyen de la protection [illegible]
dans [illegible] augmentèrent [illegible] commencèrent déjà
à la fin de règne de Chapeau à tomber
principalement les fabriques qui restaient
pour fondées dans de Condition, notamment
Elles accusent le dernier coup, à la date de
1766, lorsque le Comité [illegible] en
pouvoir [illegible] opposèrent à [illegible] aux
fautes de la [illegible] dans les
précédents et [illegible] une économie
financière, on a établi [illegible] une économie
plus restreinte. Ici on alla d'une extrémité
à l'autre ce qui rendait le mal encore pire.
Le nombre des billets, on
fut diminué, [illegible] tous les
ouvriers le crédit et supprima [illegible] le comptoir
prêt que faisait la Banque; [illegible]
de manufactures fut supprimé, on refusa
de récompenses aux premiers pour broyer
les [illegible] aux deniers fabriques, ainsi que
pour [illegible] aux deniers fabriques nouvelles,
la défense de [illegible] de tirer étoffes
étrangers fut levée, de sorte que les
privilèges d'abrogés, ce qui mit 1800
ouvriers sur le pavé. Les ouvriers des fabriques
ou sur ceux de Paris, ainsi prenons par milliers,
la plupart en chômage et une stagnation
générale régna dans le Commerce et dans
la vie. [illegible] la date de 1761 existait
[illegible] que le nombre des ouvriers qui alors
était de 18,000 était diminué à 14,270
en 1764, à la date [illegible] il n'existait
des [illegible] que 9000. Les fabriques de soie
à Montpellier qui en 1762 avaient 882
métiers à 1,714 ouvriers, n'avaient en 1767
que 221 métiers et 517 ouvriers, — Nîmes
pour [illegible] pour les autres branches
[illegible] X 36. — 37. —

Les suites des restrictions tendaient après
[illegible] les Romains ne [illegible] pas [illegible] montrer

Dès que la banque eut cessé de prêter, et que la masse des billets fut diminuée les billets commencèrent à hausser, ce qui fut cause que tous les capitalistes retinrent leur argent chez eux. D'où résulta la manque de capitaux mobiles. Le cours qui en 1765 était 85 à 86 marks de cuivre pour un thaler, et qui d'après les nouveaux plans financiers ne devait tomber que de 4 marks annuellement jusqu'à ce qu'il fut arrivé au pair (36 m.) était déjà en décembre 1767 tombé à 42 m. [illegible] cause de manque de monnaie circulante. Les fluctuations violentes troublaient profondément tout l'état économique, et l'embarras devint d'autant plus grand que la spéculation avait été précédemment sans mesure. D'innombrables banqueroutes eurent lieu, le crédit fut anéanti, le commerce étranger et le transport en stagnation, et le prix des marchandises et des propriétés tomba au dessous de leur valeur. Cette crise fatale atteignit son point culminant en 1768. Les Collèges du Roy. présentèrent au Gouvt chacun dans leur [illegible] un triste tableau de la situation du pays. Le Collège de commerce exposa d'abord la ruine des fabriques, le collège des mines, dépeignit la misère des districts de forges; et par conséquent, le collège des finances (Kammar collegium) dépeignit l'état du royaume avec les plus sombres couleurs. Adolphe Frederik ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ sollicita pressement par le prince royal pour remédier à la misère la réunion des Etats pour remédier à la misère; comme le Conseil s'y opposa, le roi abdiqua en décembre 1769. De là résulta un interrègne qui dura 8 jours, quand le Conseil vit enfin qu'il fallait céder, et les Etats furent convoqués. A cette diète qui se tint à Norrköping, la faction des chapeaux dut se retirer et des bonnets forma un cabinet de chapeaux. Le plan que les bonnets avaient suivi dans le gouvt du royaume fut rejeté; la Banque qui depuis 1762 [illegible] plus rien prêté ouvrit de nouveau de pareils prêts pour ~~[illegible]~~ et [illegible], on prêta autant jusqu'à 40 [illegible] sur les biens fonciers, lesquels étaient restés jusqu'alors libres de ~~[illegible]~~ d'hypothèques. Le remboursement des prêts déjà faits fut ~~[illegible]~~ prolongé. Un règlement pour fixer le cours fut publié etc. Par suite de cela, l'industrie commença à se relever et l'état du royaume à s'améliorer peu après. Adolphe Frederic mourut en 1771 [illegible] son fils.

Gustave III (mort en 1792) remplaça ce dernier sur le trône. La révolution qu'il [illegible] termina les luttes des partis qui avaient presque plongé le royaume dans l'abîme, en concédant également à tous les sujets suédois le droit d'acquérir et de posséder des propriétés foncières, à l'exception des terres de franc alleu, et posa les fondements pour l'industrie en tant que ce n'était le développa seulement elle se développa du moins lentement. Les compagnies (Skrånna) etc et concurremment les privilèges des villes, avec cette confusion qui [illegible] [illegible], [illegible] des temps, au [illegible] des règles d'après les [illegible]. Il s'attribua la législation économique et rendit plusieurs mesures plus libérales. Il exempta certaines villes de même que les compagnies — les mesures du [illegible] des bourgeois, en [illegible] le mécontentement par suite de raisons politiques, le roi se rendit aux villes de leurs raisons en 1789, dans lesquels ayant émis nouveaux privilèges. En 1791 il fut publié une ordonnance [illegible] exception.

nouveau tarif de douane, qui revint à la système prohibitif qui avait regné depuis 1799 jusqu'à 1760. Il fut levé en 1782, cependant on conserva la prohibition contre l'importation des marchandises de laine et de coton, tandis qu'au contraire il fut permis d'importer plusieurs sortes d'étoffes de soie contre un droit de 20 %, qui en 1792 fut abaissé à 10 %. Rien ne fut entrepris de direct pour developper l'industrie; et ce roi était beaucoup trop partisan du faste pour que les fabriques et les manufactures du royaume pussent le satisfaire; c'est pour cette raison, que les droits sur les soies furent abaissés. Le cabotage [illegible] grandir sous ce roi favorisé qu'il était par les circonstances.

Après la mort tragique de Gustave, le Conseil de tutelle qui gouverna pendant la minorité de Gustave IV Adolphe, et bien [illegible] de jour en avant fort [illegible] la regie des lois superflues, et dans système au moyen de lois prohibitif, il crut mettre des limites à la dette publique croissante et à la depréciation du papier monnaie qui s'accroissait aussi de plus en plus. Gustave mit plus d'ordre dans les finances, ce qui fit que le commerce se releva. Le [illegible] commun [illegible] à [illegible] être abrogé, seulement de 1724 qui avait été abrogé en 1801, en faveur des navires neutres, fut rétabli une année après, pour être abrogé de nouveau en 1806, en égard à la navigation des ports suédois, qui [illegible] hors baltiques, ce qui donna le fondement à celle [illegible] qui eut lieu aux [illegible] [illegible]. En 1807, on étendit [illegible] avantage aux vaisseaux neutres qui [illegible] baltiques suédois. Le [illegible] en aucun lieu, à retenir les lois ne visant les manufactures, comme il fabriques et les [illegible] à favoriser le commerce. On avait tenté le système rigoureusement prohibitif [illegible], ne pouvait pour produire introduit en 1799, il posa le fondement d'un à ce résultat. [illegible] la branche la plus importante développement de la [illegible] la culture de la production, de la [illegible] par la Statue des partages [illegible] de la terre par [illegible] à dessécher les lacs et les [illegible] en commun à ouvrir les marais [illegible] moyen de canaux [illegible] communication intérieure. Mais bientôt les principes de politique exagérés, [illegible] développement [illegible] dont les suites [illegible] le royaume dans une guerre, une révolution militaire qui le renversèrent du trône, et le prince qui avait gouverné le royaume pendant la tutelle monta à sa place sous le nom de Charles XIII. Il n'avait point d'enfants [illegible] lui-même mais lui accepta de se donner un héritier et un soutien, et après que la mort prématurée eut enlevé le Prince Christian Auguste de Sleswig-Holstein Sonderburg, choisi pour cela, on fit un nouveau choix qui tomba sur Bernadotte lequel avait [illegible] pris le nom de Charles Jean. Circonstance singulière [illegible] que celle qui a porté sur le trône un homme qui avait commencé sa carrière par [illegible] battu dans les rangs révolutionnaires contre les rois. Mais que avaient été couronnés que [illegible] ceux qui avaient [illegible] transmis la couronne et garde de [illegible] le [illegible] descendants, cela marque les [illegible] faut [illegible] avons [illegible]

les armements contre la France. Ce qu'il y a de cette force de mouvement aussi dans la Suède, dans le quart leur obtint en partage. Il mit l'ordre dans les finances, encouragea l'agriculture qui fit de grands progrès, de même le commerce, la navigation, l'industrie aussi.

En 1809 il fut décidé que les frais de la guerre dans laquelle la Suède avait été enveloppée seraient payés avec des billets (sedlar), mais comme n'étaient pas fondés sur une valeur. Dès il s'ensuivit qu'ils tombèrent de plus en plus en dépréciation. En 1812 on commença à procurer au papier plus de valeur, et dans ce but on trouva les moyens utiles d'annuler la dette étrangère, qui a été fixée de 1810 déjà à environ 11 millions d'espèces. En 1834 les billets purent être réalisés; à la mort de Charles Jean, il y avait 2 millions dans les chambres du trésor.

Un nouveau ~~tarif~~ ~~fut~~ publié en 1816 dans lequel le système prohibitif allait encore plus loin qu'en 1799. Le nombre des articles défendus à l'entrée montait dans ce tarif à 318 et ceux défendus à la sortie à 83. Et après, ces n'était pas assez. En 1817 on doubla les droits de l'importation pour les objets à l'entrée. Le nombre des objets défendus à l'entrée fut augmenté et dans une notification on ~~[illegible]~~ montra la nécessité de restreindre encore l'importation et la consommation des articles de luxe étrangers. La diète de 1818, la contrebande florissante ... changer leurs principes. Les États commencèrent à trouver que le système économique, et ils trouvèrent que le système n'avait prouvé profité aucunement jusqu'alors. Plusieurs articles prohibés furent permis, et le tarif abaissé. Le tarif de 1824 amena enfin un changement total dans la prohibition. Les principes prohibitifs et la protection de la douane furent tous abandonnés, et ainsi on continua à chaque diète de moins adoucis; et ainsi en sorte que les articles défendus à l'exportation ... réduits à 57 ... nombreux qu'en 1816 ... et seulement ... plus en 1845. Qui a tout ... avait établi cette en 1816 sur le rapport du commerce, l'interdiction que les marchandises étrangères ne pouvaient être importées en Suède que sur des bâtiments suédois ou au moins 25 lastes. Ici les allégements l'introduisirent comme ailleurs. Cette mesure si gênante peu à peu en sorte que ... fut abolie. Pour favoriser le commerce et la navigation, le tarif fut abaissé pour les marchandises qui étaient directement importées ou exportées. Le tarif des douanes ne fut plus établi d'après la valeur des marchandises, mais pour la plupart d'après un droit fixe. &c.

Comparaison de l'état du commerce sous les lois prohibitives et après (43) — Sust (47).

Le partage des terres, commencé sous le règne précédent, continua cette force; et il fut établi un tribunal de tutelle pour ce partage, qui avait à juger dans les cas de doute. Une académie d'agriculture qui serait établie ... à l'école d'agriculture fut fondée qui contribua puissamment à la ... fondée ... ainsi que le lever de l'agriculture, à ... les ... On continua ... remarque ... où il ... le ... d'Degnotta en Westrogothie.

[stamp]

l'exploitation des forêts, cette branche si importante pour la richesse publique, fut négligée. Les quelques forêts qui, par le partage des terres et l'exploitation journalière, avaient échappé à la dévastation des communes (les catastrophes), depuis 1790, jusqu'en 1809 de la fausse idée de la fausse liberté, les propriétaires aimaient mieux, moyennant 330,000 journaux de blé, malgré la perte de la dîme, malgré la cherté pour la guide une dépense, malgré la cherté journalière de la population, ils préféraient vendre leurs bois, l'importation du blé fut supprimée, les prix ont toujours été en augmentant depuis 1790 à peu près en sorte que depuis 1790 à 1845 la population, qui s'est accrue en moyenne à 71,000 hommes, l'importation montait seulement à 2000 hommes.

A la date de 1809, les divers états devaient encore à peu près à leurs sujets pour l'arriéré. Ainsi, sous le bonheur déclaré que ce qui appelait privilèges, ne devait plus exister, le bonheur où se trouvaient les gens de métiers, le remplacement des taxes, les frais de l'industrie, leur attirèrent. Cette déclaration fut considérée comme une déclaration de liberté d'industrie et donna lieu à divers conflits d'interprétation. Cette déclaration fut prise comme la plus juste, que les anciens règlements devaient conserver leur force en sorte que les métiers continuaient de rester ainsi entravés, en ce qui concerne le compagnonnage, les habits que le tailleur, le cordonnier, le fondeur et le verrier. Le pouvoir devait continuer à jouir du droit de créer un métier comme moyen de surveillance. Quand le Code Napoléon parut, il fit rendre les lois aux métiers, et il y rendit le compagnonnage prohibé à la ville comme à la campagne. Depuis lors, les différents principes de liberté, jusqu'à ce que la première fut mise en 1841, comme nous le verrons plus tard.

Comme les métiers furent établis sous ce nom, ils furent en vue compagnonnage, qui ne saurait exister légalement. Depuis aucun document officiel ne les indique que l'industrie des fabriques de toiles, jusqu'à ce qu'elle fournit annuellement la cour de manufactures. Cependant on sait que 1842, on comptait dans les villes manufacturières 17,024 ouvriers, sans compter les maîtres, compagnons, apprentis, et autres personnes y attenant. En 1829, il y en avait 17,470. En 1843, le nombre des ouvriers comprend 19,309 personnes.

Le produit des fabriques de manufactures était en 1810 de 3,694,489 fr. Le nombre des ouvriers 8,832; en 1824, il était de 7,281,182 fr.; en 1843, 16,336,468 fr. on l'estime à Rouen à 160,000 fr. Le nombre des ouvriers, 1225.

L'industrie de Rouen, qui a pris l'essor en la protégeant, la plus ancienne de la ville, propose aussi les premiers principes de l'industrie de fer. Les bien qui eut un accroissement

fer commencèrent en 1803, à être dispersées. A la fin de 1810, la production du fer des grosses forges augmentée d'environ 80,000 Skft. par suite des règlements qui furent promulgués plus tard en sa faveur, elle monta en 1849, à 626,687 Skft. Cutzgens [?] Vigt. — (46).

Un moyen puissant de faire progresser l'agriculture le commerce et les autres branches de production, ~~c'est~~ ~~fur~~ les communications intérieures. Cela n'échappa pas à l'attention de Ch. Jean. Les canaux qui sous son règne ont été commencés et achevés ont déjà coûté 16 1/2 millions de rixd. qui ont été employés, desquels 6 millions par le moyen d'actions et les communes. Pour les canaux qui furent ~~approuvés comme~~ devant être construits il fut accordé par les États plus de 11 millions, pour le drainage des fleuves, et des côtes navigables et pour encouragement 560,000 Rix. La même chose eut lieu pour la construction de nouvelles routes.

La population qui en 1810, ne s'élevait qu'à 2,377,851 était en 1840, de 3,138,887. et par conséquent aussi [?] nombreuse que du temps de Charles XI, lorsque la Suède, indépendamment de la Finlande, l'Esthonie, la Livonie appartenant à l'empire, et Stettin, Wismar formait la souveraineté [?] de 3,300,000 pers.

Oscar I. Le temps qui s'est écoulé depuis la mort de Charles Jean est court, pour avoir produit des résultats aussi remarquables que ceux du règne de 33 ans de ce roi, lui comme prince royal, puis comme roi. Cependant ils ne sont pas moins grands, et les efforts du roi Oscar et la Suède [illegible] ne sont pas perdus.

__Agriculture.__ Quoique la Suède soit un pays de montagnes, et quoique les statisticiens comptent que de tout le pays, 33,868 milles ~~quarrés~~ ~~tout~~ quarrés, 248 mill. quarrés, ou un 92e sont sous la culture comme champs et prairies dans les 6 gouvts septentrionaux, lesquels dans la Laponie, forment 1,444, et 200 en compte dans les 18 gouvts du midi qui forment en 1/7 [illegible] l'agriculture est cependant 1,348 milles quarrés, la branche de production la plus importante, [illegible] surtout pour la Suède. C'est avec ce qui y appartient [illegible] anciens [illegible] dans le même [illegible] que chez les anciens [illegible], les champs sont divisés en deux grandes parties, dont ~~l'une~~ l'une repose, reste en jachère, on en prépare à l'automne pour un grain [illegible] l'autre est semée avec du seigle double la bonne [illegible] de l'avoine. Le seigle d'hiver, de ~~Paragon~~ est la plus sûre, et cultivée en la semence qui le plus rend. Sur les terres par conséquent dans le plus [illegible] des ~~légumes~~, jachère en terre aussi, pendant le temps, des pommes de terre, pois, des raves, des haricots et des [illegible], toute la terre est dans la plupart des [illegible], ce qui fait qu'il n'y a pas une partie presque semée, ce qui fait [illegible] entre la production de la semence et proportion, il arrive de là que le sol beaucoup le fermage [illegible] brûlée X + (48) — Dans les meilleures parties, boisées, ~~[illegible]~~ la condition du blé étranger l'importation, sous le roi Oscar, comme [illegible] a continué à être supprimée, commencé depuis [illegible] précédemment que cela [illegible] Suède [illegible] dix ans, et l'importation ~~[illegible]~~ grandi depuis 1841 inclus. jusqu'à 1845 incl. l'importation annuelle constante [illegible] et en [illegible] a monté ~~à~~ en moyenne à [illegible] l'importation en 194,000 tonneaux.

Importation de grains pour 1843, 1844 et 1845, on trouve que pendant que l'importation monte en moyenne à 95,000 tonneaux, l'exportation monte à 240,000 tonneaux chaque année.

Tableau (1825 à 47, 90.51).

Communes de Stone — La mention que l'exportation de ces grains en Hollande ne peut omettre de jeter un regard sur la culture des communes de Stone, puisque c'est elle qui dans les années de disette diminue l'exportation des grains et augmente l'importation en remplaçant le grain comme matière alimentaire, de même que c'est elle qui paraît que la fabrique de Stone doit la préférence dont elle jouit. Comme le grain qui autrefois y était employé. Cette culture ici va toujours continuant. En 1825 elle produisait 347,513 tonneaux et en 1892, 548,937. tonneaux

Bestiaux — Les animaux de grandes tailles et faibles en égard à leur mal potato et faible, ou à une alimentation insuffisante ordonné, ici à une alimentation insuffisante d'où il résulte d'après les calculs de la statistique qui y a cette proportion entre la population et le nombre de bestiaux que pour 12 hommes on compte une tête de charge, pour chaque 3 une tête de bétail. En 1892, il y avait en Frise: Chevaux 48,891; bêtes 312,895; veaux 1,169.186; jeune bétail 51,099.

En 1892, il y avait en Frise 9,192,500 habitants. La proportion était donc 1 Cheval pour environ 8 hab. une tête de bétail pour chaque 1½. Quant les animaux sont mal traités, la proportion que je ne connais pas, on compte en Frise 40 vaches, on compte 40 bêtes, et 40 m. de fromage; dans la Hollande, on compte de 97, à 119 m. bêtes, et de 124 à 189 m. fromage de là vient que la Frise chaque année a l'habitude 2½ millions de pour beurre, fromage, viande, laine, tuyaux quelques uns prétendent que toujours a prouvé que là où on a pris des filles de 14 ans pour fermières, et là où le bétail en traité comme en Hollande, il vient rendre la même produits en Frise qui Hollande.

La raison pour laquelle le bétail a été qui qui prévu si négligé a mais bien que depuis longtemps on a tourné toute son application vers la culture du grain et vers la fabrication, de l'eau de vie pour l'amélioration du bétail, il était pour ainsi dire à 1845 7000 d'où pauvre on était par ce moyen de stimuler l'industrie ou les races indigènes purent être appliquées partie pour l'augmentation de bonnes espèces, partie pour être distribués aux premiers dans l'intérieur du bétail. Quelques mots à cette occasion qui ont rapport aux différents conditions de nature et de culture de

pays, et que vous le choisissez de la
limite pas seulement à l'Angleterre ni à
ceux, et j'ai vu aussi d'autres pays, lorsqu'elles
étaient bornées. Cependant, en Suisse l'attention
sur ce point savoir que l'amélioration de l'agriculture
doit précéder celle du bétail, et que la
perfection de l'espèce bovine, des bestiaux ayant
que l'agriculture soit améliorée elle-même
ne pourrait que tourner à perte. D'autres
prennent l'attention vers les pays où on
fait venir les bestiaux, vous dis-je au contraire
que lorsque les bestiaux suisses, allemands et
hollandais deviennent rares, et très-chers, et
incertains à toutes les bestiaux anglais.
Quant à ce qui prétend que l'amélioration
de l'agriculture doit précéder celle des
bestiaux, on doit le rapporter à vrai, parce
que la première, c'est-à-dire le bétail, est la
mère de l'autre. Que l'on établisse des étables
hollandaises, on le dépensera, car cela demandera
le goût des particuliers pour la chose. — L'académie
d'agriculture fut invitée à décider de quelle
manière serait le mieux employé le fonds
mentionné. Elle proposa que 8 étables dans le
susnommé fussent établis, savoir: dans le
Lincolnshire, Yorkshire, Staffordshire, Gloucestershire,
Westmoreland, Sudermanie, Norrbotten, Upplands
en Westrogothie occidental. Comme race de
bétail on fit avant tout choix, on proposa la
race Lincolnshire de la race Durham,
pour les riches marais, ou dans les bains
dans le pays de Galles, du fromage d'Italie (89), et
où l'on donne aux étables du fromage
dans tous les cas une bonne et suffisante fourrage
d'hiver; 2° la race Leicestershire dans le même
cas, mais où une nourriture moins
abondante ou très-à-où une nourriture moins
bonne est suffisante avec du fromage vert, 3° la
race Cambrian Westrogothie, pour les lieux où le pays
est très-montueux, pour les lieux où le fromage vert
est rare, mais où l'on a du fromage sec
pendant l'été. Sur toute de cela, on établit
des Stamhalländerier (54).

Avec le bétail à laine, soumis les brebis de
race indigène qui sont embarrassées, en Suède avec
le plus d'amour, dans vue de gouverner que vous
les croyez, pour la production de la laine. Déjà
Charles X avait commencé cela, en ce qui fut
venir d'Allemagne ces moutons et ses bergers;
Gustave Adolphe en Westrogothie suivirent les
traces, mais sans résultat. Ce fut d'abord un
particulier, Jonas Alstroem, (à qui fut 54) qui
montra la possibilité d'avoir en Suède des moutons
à fine laine. Il était fils d'un pauvre berger
de Halmstad et né en 1685. Après divers
événements, il vint à Londres en 1707 où il
travailla comme commissionnaire, mais l'amour
de la patrie le ramena en Suède, ainsi que déjà
en 1715, il y avait envoyé des moutons de
race anglaise. Il entreprit pour cela des
voyages dans plusieurs parties de l'Europe, et
en 1723 dans son lieu de naissance, la
Scanie, où il importa des moutons appartenant
à la race Leicestershire (55).
Peu après, des moutons de la race Dishley (56),
dans la propriété royale de Stora Sjöntorp, qui était
cédée à ferme à Alstroem et à ses héritiers
à sa condition d'y établir une bergerie, il
établit une bergerie à Tuna qui obtint
l'amélioration de la race indigène
par le croisement avec les Leicestershire et Dishley
sur toute l'étendue du pays. Alstroem

et en 1736 on commença par faire venir un troupeau pour celui qui était le premier dans les moutons à fine laine. En 1741, le gouvt. fit un pas de plus, et il proposa un prix pour celui d'entre les paysans qui se procurerait des moutons de fine laine, et en 1745, pour ceux qui vendraient des moutons de race anglaise élevés chez eux. Le premier de ces encouragements fut supprimé en partie en 1763, partie en 1765. En 1799, il fut ordonné que des bergeries seraient établies dans les propriétés de la Couronne, lesquelles furent affermées avec des encouragements pour ceux qui montreraient du zèle pour un bon soin des brebis, ainsi que des peines contre ceux qui y mettraient obstacle. En 1810, ces peines furent abrogées. De même il fut établi en 1797 une école de bergerie à Höjentorp, dont les élèves furent ensuite distribués en différents endroits du royaume pour être à portée des paysans, et veiller les autres dans les bergeries des propriétés royales, à ce que les fermiers s'acquittassent de leurs obligations. Dans cette école, on enseigna aussi tout ce qui touche au gouvt. des brebis, au lavage et à l'assortiment de la laine, à la culture du tabac et du houblon, à l'histoire naturelle, à la physique et à la chimie. En 1766, cet établissement fut supprimé, les résultats qu'il produisait ne répondant pas aux frais qu'il coûtait. La même année, on supprima aussi l'obligation de fournir annuellement une quantité de moutons perfectionnés. A la même époque, on trouva dans le royaume 23,984 de race uniforme, et 88,958 brebis de races mêlées. En 1846, on compta de brebis de races mêlées jusqu'à 40,000, sans les [illegible]. De 1736 à 1766 le gouvt. [illegible] aux bergeries 202,046 [illegible] sans compter les revenus des propriétés royales où des bergeries avaient été établies. En 1773, on supprima les premiers et alors la production de la laine fine et des brebis améliorées monta à 167,060 marks.

Pour procurer le débit de la laine indigène, l'importation de la laine étrangère fut défendue en 1745, le premier qui vendrait [illegible] en 1751, on accorda aux fabriques [illegible]. En 1752, de la laine [illegible] aux producteurs de laine, et il fut permis aux diverses Hushållnings [illegible] laisser de la laine aux [illegible] qui devaient [illegible] à acheter [illegible] propriétaires à [illegible]. En 1754, il fut concédé aux fabricants 6 %, pour la fabrication la plus remarquable des marchandises préparées avec la laine indigène. Malgré ces encouragements accordés aux fabricants pour acheter de la laine indigène, les bergeries se plaignirent du manque de débit, ce qui fit ~~accorder~~ encourager les marchands de laine à s'adonner au commerce [illegible] pendant 10 ans, de toutes charges civiles, mais ce fut en vain.

Comme les races de brebis, malgré ces divers encouragements importants [illegible]

il manquait le plus essentiel pour la
Commune avec la Laine d'Angora, — la
quantité ni la qualité des produits n'auraient
pu point se développer suivant, et Comme le
Gouvernement trouva que le besoin de propa
ger la race, de l'augmentation de la laine
fine était bien plus grand, il fut
décidé que relativement à la grosse laine, on
mettrait toujours [illegible] laine fine
augmenter, ce qui [illegible] la laine fine, on
donnait la préférence [illegible] pour la
fine laine. Les premiers Mérinos [illegible] de race
Infantado qui furent apportés en Suède
furent vendus et qui formaient encore la
partie fondamentale de ces sortes de bergeries,
furent apportés aussi quelques [illegible] Espagne.
En 1829 [illegible] amena en Suède des brebis de
race fine achetées en Moglie et en Saxe pour
former de bergeries-race. Elle forma [illegible] à un
propriétaire sous la condition qu'il devait
répondre selon [illegible] à un contrôle
en égard à l'élevage des brebis et donner
chaque année le bélier, en leur valeur en
argent estimée [illegible] le prix auquel [illegible] vendre à [illegible]
public, et il en fut ainsi avec la bergerie
du gouvernement [illegible] acheter aux
[illegible] le goût et en [illegible] de
particuliers, et [illegible] encouragement de Gouver-
nement. Au Commencement [illegible] Wampen jusqu'à
1828, [illegible] il fut introduit
dans la culture
des brebis — par un
de la race, N. P. Hofman, Major [illegible] avoir
trois têtes. — Le gouvernement [illegible] sur les [illegible] avoir
fait [illegible] bergeries, et d'autres [illegible] bergeries
particuliers [illegible] son conseil aussi que pour
l'apport [illegible] des bêtes. Le Gouvernement
[illegible] Allemagne
[illegible] années des faire venir
des bergers et [illegible] bergers et
former de bergers indigènes.

Le manque de bêtes pour la laine
fine dont les bergers se plaignaient fut
reconnu provenir du défaut de connaissance
[illegible] pendant [illegible] on [illegible] de
[illegible] et [illegible] entretenir
[illegible] en choisir les [illegible] et [illegible]
[illegible] à tout cela, il [illegible]
semaines — tous [illegible] même temps [illegible]
plus offrait qu'un [illegible] en [illegible]
intelligent de bergers, en [illegible] fabricants
[illegible] (Ulldrikum) en [illegible] des [illegible]
moins aux [illegible] bonnes de [illegible]
achetés à la laine indigène; [illegible]
un [illegible] Parlementaire [illegible]
[illegible] magasinage [illegible] devait être [illegible]
pour [illegible] que [illegible] qui avait été établi dans
[illegible] que [illegible] les [illegible] établissaient dans
[illegible] le [illegible] de [illegible] devait être
établi à Westerbotten et à Norrköping.
Par [illegible] de cette [illegible] fut établi [illegible]
bergeries dans [illegible] différentes [illegible]
pays. Un homme à cette époque

« Malsipher etc. (58–59).

Dans les provinces septentrionales de la Suède, l'élève des moutons est moins propre aux brebis de laine fine, et le long temps où elles doivent être hivernées dans les étables rend aussi leur entretien très couteux, tant, comparativement au climat des contrées plus favorisées. Les efforts qu'on a faits pour introduire cette bétail dans ces contrées n'ont pas, par conséquence, réussi. Il faut en dire autant de la tentative qu'on a faite d'y [illegible] les brebis islandaises, car ces brebis sont naturellement si sauvages qu'elles ne peuvent être gardées en troupeaux, ce qui fait qu'elles deviennent la proie des loups; elles ne sont pas aussi peut-être pas de race uniforme, ce qui fait qu'en certains lieux, elles deviennent de plus petite taille, et moins riches en laine. La laine qui est tirée des brebis générales, indigènes, les [illegible] à la consommation de la laine grossière, qui est comptée pas 2 ½ [illegible] par personne; mais cette laine a beaucoup perdu de son authenticité naturelle, par le croisement prématuré des brebis nationales avec le [illegible], et en partie avec des moutons électorals trop fins. À cause de cela, on attend de bons résultats de l'importation de la race Southdown.

race croisée.

Dans les provinces ~~[illegible]~~ centrales du Royaume les brebis se trouvent mieux, et on y trouve des troupeaux aussi bien de la race électorale que de la race Southdown, surtout dans les provinces de Norrköping et d'Örebro, où quelques propriétaires se sont montrés fort zélés à cultiver la laine fine, et chez lesquels on rencontre aussi des bergeries. Cependant, le prix de ~~[illegible]~~ de la laine a diminué dans les derniers temps; a aussi diminué le progrès de même; il arrive souvent qu'on est embarrassé pour vendre la laine fine, ce qui est une plainte générale dans tout le royaume, excepté dans les environs de Norrköping où les fabriques de drap de la ville sont presque exclusivement concentrées. Il est aussi difficile [illegible] le transport pour les parties du pays éloignées. Cependant, pour le but du Gouvernement de Norrköping [illegible] la branche d'industrie en d'encourager l'établissement d'entrepôts de question, par des marchés, n'a pas en pour laine et pas de le Suède libre, excepté à cette raison de Norrköping. Le paysan ne tient donc en lien s'adonne à l'élève des brebis de fine laine, mais il s'adonne plus volontiers à la race de Southdown, qui exige moins de soin que les brebis de fine laine, et dans le [illegible] qui est toujours comme la chose principale. Voilà pourquoi cette race [illegible] faite de plus en plus, et [illegible] de plus de la classe de cultivateurs pour prendre [illegible], quelques races de fine laine ne sont guère à la portée

des grands propriétaires. Cependant cette race n'a pas non plus fait chez ces derniers les progrès, et le succès, qu'on pouvait attendre après les efforts considérables qui ~~ont~~ été faits tant par le gouvt que par les particuliers. Depuis que le goût d'avoir des bergeries s'est refroidi, beaucoup, la hausse des prix de la laine en allemagne dans le 2e et le troisième décennium de ce siècle a commencé à attiré de nouveau l'attention des cultivateurs suédois de ce côté, et une grande quantité de brebis furent comme il a été dit plus haut, achetées en allemagne partie avec l'aide du gouvt, et en 94 années la chose parut vouloir réussir. Mais quand il arriva en allemagne une conjoncture ~~peu~~ fatale pour le débit de la laine, et que la laine allemande fut vendue en suède à si bas prix que les bergeries suédoises, parmi lesquelles qq unes peut être suivirent le torrent sans y penser et sans savoir ce qu'elles faisaient, ne purent résister. Ceci fut cause que le zèle qui s'était réveillé pour les bergeries s'endormit de nouveau.

~~[illegible]~~

400

Les Fiches blancs 401 à 406
ne vont pas remonter dans
cette rubrique.

1 Tentative d'une Douanière entre la Suède et la Norvège.

En 1825 il fut établi une Commission composée de trois Suédois et de trois Danois pour examiner quels changements pourraient être pratiqués dans les règlements en vigueur concernant les rapports commerciaux et de navigation réciproque des deux royaumes. La majorité de la Commission, dans son rapport en date du 14 Décembre 1826 a reconnu qu'il serait de la plus grande importance pour les deux royaumes, qu'il fut établi entre eux une union douanière dans le genre de celle qui existe entre plusieurs états allemands, aussi bien pour le grand mouvement de l'industrie indigène et pour un plus grand mouvement commercial que pour les postes de douane et autres frontières, lesquels devraient être supprimés, et avec eux aussi tous prétexte à la contrebande; mais tout en reconnaissant cela, la Commission avouait qu'il y avait des obstacles considérables qui en empêchaient la réalisation. Ainsi, elle fit observer que ce qui s'y opposait surtout c'est la différence du système douanier qui régnait en Suède et en Norvège. Le tarif de la Suède, malgré les diminutions ou les levées de prohibition dans l'importation qui a eu lieu en effet, encore assez prohibitif, il en doit en opposition direct avec celui de la Norvège qui a peu de droits remarquables et levés à l'importation, établi en faveur de l'industrie indigène en sorte que l'on ne peut montrer plus d'une large prohibition encore en faible partie. Le système douanier de la Suède ne pouvait être que difficilement soumis à une réforme complète; or, sans que cette réforme fut opérée il n'y a pas lieu de songer, pour le moment, à une union douanière entre les deux royaumes. Mais le plus grand obstacle pour être à cette union, considéré en tous cas, du côté de la Norvège, c'est l'état comparatif de l'industrie en Suède et en Norvège. Tandis que l'industrie, en Suède, a fait des efforts qui en plusieurs points ont été couronnés d'heureux succès, quelle a atteint dans certaines branches pour en faire un objet d'exportation, à l'étranger, elle ne pouvait à peine cette en Norvège une branche d'industrie sortir de la première enfance. Or, dans de telles circonstances, ouvrir la frontière au libre mouvement de produits industriels suédois, au moment de l'écoulement des produits norvégiens de la Baltique pour le moment où ces mêmes produits venant de l'Océan sont soumis à des droits, ne serait ce pas ruiner la Norvège étouffer tous les efforts qu'elle a déjà faits en tous cas qu'elle veut faire encore.

Pour appuyer plus amplement qu'elle pourrait être l'opportunité pour la Suède et la Norvège de contracter une plus étroite union commerciale, il faut connaître l'état de la législation intérieure en commerciale de chacun des deux pays. Cette législation en Norvège a d'abord pour objet de favoriser le développement de la navigation et de la pêche. Elle a été établie par les lois du 24 mai 1825, et du 11 mars 1827.

2 a) Tout navire appartenant à l'un des deux royaumes sera regardé comme national dans l'autre royaume où il jouira de tous les droits et privilèges attachés à la nationalité, aussi quand il aura ~~fait~~ [illegible] que lorsqu'il arrivera dans l'un des royaumes ~~[illegible]~~ de l'étranger et celui qui l'aura chargé ou non.

b) Les marchandises qu'un navire venu de l'un des deux royaumes importe ou exporte dans l'autre, soit qu'il appartienne à celui où il le vend, soit à l'autre, dans le premier cas comme dans le second, et ce navire national ou étranger, les marchandises par lui importées ou exportées, ne paieront que les droits fixés par le tarif de chacun des deux royaumes pour les marchandises importées par navires nationaux.

c) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, soit par navires nationaux, soit par navires étrangers, ne pourront être saisies ou arrêtées dans l'autre royaume, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par des particuliers ou même par des villes ou communautés, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit passager sur le navire, ou que les marchandises ne soient la propriété de celui qui aura contracté ces dettes ou engagements.

d) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

e) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

f) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

g) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

h) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

i) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

j) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

k) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

l) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

m) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

n) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

o) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

p) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

q) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

r) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

s) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

t) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

u) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

v) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

w) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

x) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

y) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

z) Les marchandises importées par mer dans l'un des deux royaumes, ne pourront être saisies ou arrêtées, ni les navires qui les auront importées, retenus, sous prétexte de dettes ou engagements contractés par le propriétaire ou par le capitaine, à moins que celui qui aura contracté ces dettes ou engagements ne soit propriétaire ou capitaine du navire.

99 de choses qui fournirait un prétexte éventuel au mécontentement de la part de quelqu'une de ces deux parties. Bien qu'à la vérité les Commissaires norvégiens connaissent qu'aucun mécontentement de ce genre ne se fut produit jusqu'alors, ils craignaient que l'on ne se déclarât facilement, si la loi demeurait dans cet état indéfini. Ils reconnaissaient bien que la situation des pays et l'intérêt relatif des localités donnaient lieu à des droits de douane exceptionnels de la part de chacun des deux royaumes, de même que l'importation par terre entre les deux royaumes, établie quelle fut naturellement convenable, devait être traitée également pour les nations des deux royaumes, sur le pied des transports réciproques, mais ils ne reconnaissaient pas que les marchandises transportées par mer devaient être soumises aux mêmes droits de douane, pour la nécessité de favoriser par des avantages douaniers accordés à la pêche principalement quand ils ne l'impliquaient pas déjà. Les produits naturels des deux royaumes sont échangés comme tels, et ce qui est particulier à chacun a besoin d'être protégé, comme par exemple les produits de la pêche, l'huile de morue etc. du côté de la Norvège, et le poisson, l'huile de baleine etc. du côté de la Suède, les grains, bois de construction, etc. Il est accordé à toutes les marchandises, lorsqu'elles sont transportées par terre, la franchise de droits; qui est accordée à toutes les denrées indigènes, lorsqu'elles sont transportées dans le royaume d'un autre côté par terre, à l'exception toutefois du fil, rubans, bas, tissus de soie et de coton, sucre raffiné, drop, tabac, lorsque ces articles ne sont admis que moitié droits; et par mer, le transport des produits naturels des deux pays, dont la plupart des produits naturels des deux pays sont à peu près égaux, et un bon nombre de produits industriels parmi les quels on a déjà nommé à l'occasion de l'importation par terre, et peut encore ranger les choses fabriquées de fer et d'acier, la remise, le payer, la facture et cette franchise de droits paraissent au Commissaire norvégien tout à fait préjudiciable à la navigation norvégienne, attendu que dans ces privilèges douaniers profitera principalement à la Suède, la Norvège n'ayant à exceptions des produits de ses pêcheries presque aucun article de quelque importance à offrir à la Suède, laquelle doit avouer que nous seulement les produits de l'industrie domestique norvégienne mais encore les faibles efforts déjà faits dans l'industrie des fabriques, selon lui, souffriront infailliblement de la douane. L'expérience prétend-on, a aussi appris combien préjudiciable l'état actuel des choses tourne à l'avantage de la Suède. Une réciprocité complète, surtout en ce qui regarde le trafic de terre ne pourra exister tant que la Norvège sera empêchée en proportion si considérable de produire son échange des marchandises qui sont de tous les articles qui depuis l'établissement, dont les nouvelles industries peuvent être introduits en Suède à moins qu'ils ne peuvent être introduits en Norvège, fabricants qui en sont de fabrication norvégienne, et dans les localités ne donne lieu ou presque rien, en droits très exorbitants autres sont frappés à l'entrée de droits si exorbitants qu'ils équivalent à une véritable prohibition. La Norvège prétend ainsi au moyen de 99 droits élevés protéger dans sa industrie norvégienne en attirant par la Commissaire norvégien, pourvu que l'histoire

mêmes articles pourvus sont de la suède à droits réduits,
en sorte que cette pernicieuse protection donnée par la
faveur de l'industrie suédoise que de l'industrie norvégienne
élevé par enfin l'industrie domestique de la norvège
si onéreuses aux effets de ces qui des exportations l'ont amenée
qui ont de 8 à 10 une partie considérable des produits de
la province d'Upsal. L'industrie manufacturière n'est pas
moins, et il faut y avoir à cette industrie est le fer
bois que pour le minerai elles ne trouvent pas
aux de la bière qu'elle trouvent dans l'Amérique du
Nord, ~~la suède~~ / la suède a importé en norvège
en 1844, 9,754 ~~1148~~ de fer en objets métallurgiques, ce
qui aurait produit à la douane 52,000 francs de la
douane, aurait versé dans d'autres pays). Les pêcheries, dans la
norvège, rendait auparavant 6, mais dans ces 9 ans
rend maintenant que 2 ou 3, les exportations dans la suède avait
été formée, l'année dernière / en 1844, la suède a reçu
86 pontons, qui envoyaient en norvège 15,000 ~~K~~ de
poisson, parce le hareng a été pour quelques
années, par la Norvège par la frontière par mer. A tout cela il faut ajouter comme
le système de ~~Navigation~~ suédois qui a fait pour quelques
produits importés par mer tels que sucre, café, thé de
toute espèce, tabac préparé de toute sorte, toile de
coton, fils
navire, tout de chaque en fer, le fer de coton, droits
de 1ère qualité ~~acquittés~~ acquittés à peu près, au 1/3 de
leur valeur par des matières premières ne s'exportant
pas. — Parmi les causes qui
fabrication de ces marchandises
les quelles l'industrie norvégienne ne peut lutter contre l'industrie
suédoise on cite comme principale et les importations
suédoises en cette comme principale et les plus grand développt
la suivante. La suède a une plus grande main
de travail, et par suite un moindre prix dans la main
d'œuvre, les moyens de communication faciles et en
grand nombre à peu abaissé le prix des transports et
pour les matières premières et pour les objets manufacturés
un plus grand concours direct ou indirect de la part de
l'état, soit par les établissements technologiques, soit par
les établissements de crédit enfin les suédois sont plus
entreprenants et plus aventureux que les norvégiens
Les recettes de la douane enfin, surpassent de
beaucoup les importations de la suède ~~sur~~
facultés douanières
de produits qui ne se fabriquent point en Norvège,
et que par conséquent on devrait appeler droits
pays, contre l'acquittement et l'intégralité des droits
(Aussi moyennant la norvège perd à ces dispositions en
faveur de la suède 65,000 speciedal.). Comme vous
Compensation pour la Norvège des pertes que nous vous
J'ai indiqué, il fut proposé de supprimer la douane de
Suède, et de lever les prohibitions les plus importantes
qui figurent au tarif suédois. De cette manière un
commerce ~~et~~ la navigation norvégienne auraient un
Concurrence ~~et~~ importer en
Sucres de produits à fabriquer qui ne pourraient
capitaux employés à de fabrications nouvelles, au lieu
Complète de la manière avec ~~et~~ mais, comme cette proposition
Intérêts plus avantageux — dont aussi aujourd'hui
Solon ~~les~~ ~~est~~ d'abord le système de la Norvège,
en Suède, consiste surtout dans le grand développement de
elle souffrirait aussi pour la application. — On a proposé d'imposer, pour
pour les ~~les~~ autres droits de douane
supprimer tous droits de douane autre, toute
les produits naturels — ~~les~~ poissons, mais bien qu'un
Norvège dans ces grains de l'autre côté.

Si cet accord paraît au premier abord renfermer plusieurs avantages, cependant, il s'élève de cette nouvelle difficultés fondées, dans l'un et l'autre pays, qui peuvent devenir pour l'agriculture et le trafic des grains de la Suède, au lieu de tel avantage de prospérité qu'il est projeté que dans un avenir très éloigné, elle pourrait fournir le nouveau besoin de tout le grain, dont elle aura besoin (en 1844, la Suède importa en Norvège 80 000 tonnes de grains; la haute importation générale de cette denrée montera à 350 000 tonnes). L'aiguillon que le système protecteur donnera à l'agriculture norvégienne, en excitant à améliorer et étendre ses procédés, retirera par là même aux pêcheurs et aux marins de la Suède un petit comptoir d'échange, et les revenus de la douane subiraient un petit comptoir. Mais en contrepartie, ces [illegible] avantages que la Norvège pourrait [illegible] la Norvège. Les produits de la pêcherie et [illegible] Suède seraient à peu près nul puisqu'elle n'en consomme pas moins de fournir la haute de [illegible] articles [illegible] quoique haute moins que partout ailleurs elle ne dépasse concurrence à toute [illegible] le Hareng n'apparaît en Suède [illegible] devenant beaucoup trop cher au pays en [illegible]

Au milieu de telles circonstances, les commissaires norvégiens pourraient bien désirer que les prérogatives norvégiennes [illegible] pour les marchandises fussent appelés à ce qui avait été prescrit par la loi du 25 octobre 1845 [illegible] Cependant aurait aux produits indigènes libre entrée par terre dans le royaume [illegible] Suède, ce qui faisait [illegible] les [illegible] du royaume [illegible] par mer d'un droit modéré c'est-à-dire de la moitié du droit commun; faudrait que les produits industriels ou fabriqués de l'un des deux royaumes acquittassent les mêmes droits dans l'autre royaume, lequel le royaume [illegible] que ceux venant de pays tiers. Cependant, les commissaires [illegible] traités réciproques; reconnurent qu'une complète union douanière [illegible] Norvégiens [illegible] les circonstances étant changées, c'est-à-dire lorsque tout le obstacles ci-dessus mentionnés seraient levés, serait il avantageux au royaume [illegible] de [illegible] royaumes, mais qu'un royaumes serait opportun [illegible] dès à présent proposer d'écarter autant [illegible] que possible [illegible] les [illegible] douaniers dans les [illegible] Dans ce but, qui militaient alors contre ces tarifs. Dans ce but, [illegible] sacrifice, devaient être fait de deux côtés. Le sacrifice de la Suède serait de [illegible] tandis que sacrifice de côté de la Suède serait douanier. Il y eût en quelques points de ces avantages [illegible] Chaque abaissement actuellement en [illegible] pourrait être mis [illegible] de droit que [illegible] un plus grand [illegible] pendant, celui un autre plus grand [illegible] sacrifice de la part de la Norvège. Les membres de Commissaires norvégiens proposa donc.

1) Concernant le transport par terre — que dans les marchandises qui dans [illegible] à monter droit, on rangerait des marchandises qui dans [illegible] à monter droit, on rangerait aussi les toiles [illegible], toile de chanvre, toile à sac, et autres tissus qui jusqu'alors en franchise par la frontière, à l'exception [illegible] objets de fer, [illegible] verreries, et le papier.

2) Concernant le transport par mer; que les marchandises qui en mer à monter droit: le sucre raffiné et le [illegible]

6,

7/ Que les marchandises norvégiennes et suédoises, qui d'abord transportées par terre d'un royaume à l'autre continueront ensuite leur voyage par mer, soient considérées comme ayant accompli toute la course par mer, ce qui pourrait avantager en quelque manière l'industrie norvégienne principalement pour l'intérieur du [illegible], on n'excepterait cependant de cette mesure les denrées de fer qui seraient transportées par terre jusqu'à Nordenfjeld car en prenant de là la route de mer elles doivent être considérées comme indigènes; les Commissaires norvégiens voudraient que le système entier de drawback de la Suède ne s'étendit pas jusqu'aux marchandises importées par terre, par une [illegible] longuement l'affranchissement des droits d'un autre pays [illegible] d'être étrangères [illegible] importées libres de droits et [illegible] cette marchandise [illegible] circonstances.

A ces observations des Commissaires norvégiens, les Commissaires suédois répondirent que la loi de 1825 avait apporté des avantages considérables aux deux royaumes, parties en ouvrant la voie à ce qu'ils puissent le partage leurs obstacles l'intercommunication, puisque cette loi permet aux négociants des 2 royaumes de se livrer indifféremment pour cela de navires suédois ou norvégiens, partie en ce que par elle l'échange réciproque des produits des deux royaumes aussi bien par terre que par mer a été facilité. Ils savent bien que les affréteurs suédois se plaignent de ce que les navires norvégiens ont obtenu un droit étendu d'être traités dans les ports suédois comme des navires nationaux, mais les Commissaires trouvent que lorsque l'on examine la question de plus près, ces plaintes sont de très peu d'importance et de nature quelles doivent donner lieu à quelque concession par laquelle la libre concurrence entre les flottes marchandes des deux royaumes serait restreinte. Les Commissaires reconnaissent que certaines localités suédoises situées sur la frontière ont souffert de ce nouveau [illegible] de commerce plus libre entre les deux pays, et principalement Strömstad, tandis que Fredrikshald en a retiré tout l'avantage; mais ils croient qu'une circonstance aussi isolée bien que désavantageuse pour la Suède ne doit donner lieu à aucune restriction dans le libre commerce de la frontière, lequel a montré qu'il apportait des avantages communs et supérieurs aux sujets des deux royaumes. Ainsi les Commissaires suédois trouvent que du côté de la Suède, il n'y a aucun motif de s'élever contre les ordonnances de 1825. Les Commissaires suédois qui eussent véritablement désiré que toute nouvelle ordonnance relative à l'état réciproque du commerce et de la navigation des deux royaumes unis, renfermât des prescriptions qui loin de mettre obstacle à une véritable union douanière en favorisassent au contraire la réalisation, ce qui en fussent comme le fondement indépendamment de la réciprocité ordinaire en matière de navigation, et de la franchise de produits naturels ou manufacturés de l'un des deux royaumes transportés dans l'autre soit par terre, les Commissaires suédois [illegible] malgré les objections des Commissaires norvégiens, [illegible] et les exigences de la loi de 1825; et cela d'autant à défendre l'intégrité de la loi de 1825, [illegible] des Commissaires norvégiens aucune plus que de l'avis même [illegible] par conséquent aucune plainte générale et fondée ne s'étant élevée contre cette loi.

Les Commissaires norvégiens prétendirent que la question de réciprocité en navigation était indépendante de la question douanière. Les Commissaires suédois dirent que cela est vrai pour les États qui sont tout à fait étrangers l'un à l'autre et qui ont en égard à des changements éventuels de commerce ou de navigation,

Il pouvait toucher ou brider leur union, commencer la, mais gêneter la haute ou la Norvège il n'en a pas été ainsi, et que cause pour cela que la loi congratulée l'importance qu'il y aurait à ce que les deux nations se rapprochassent l'une de l'autre dans les progrès de leur Commerce et de leur navigation mutuelle, prépara les faits mentionnés de 1er Juin 1815 dont les bien résultats pour le commerce de frontière [illegible] Suède furent la loi de 1827.—

A l'époque où cette loi fut publiée [illegible] les Commissaires suédois régnaient encore en Suède le Statut Commercial de 1724, la vertu duquel les navires étrangers n'avaient été admis d'importer en Suède que les denrées de leur pays auquel ils appartenaient. L'importation et en certains cas l'exportation par des navires étrangers étaient soumises en outre à des droits élevés pour entraver la navigation étrangère en principe [illegible] 1825 ce qui le rendait en effet de toutes avec une bien plus grande facilité la concurrence des autres pays. Du côté de la Suède cette disposition fut regardée comme un sacrifice pour lequel elle devait trouver [illegible] en dédommagement dans les franchises ou les abaissements de droits que la loi projetée accordait à certains produits naturels ou manufacturés des [illegible] pays. Les principaux produits norvégiens qui figuraient dans l'importation suédoise étaient [illegible] ainsi mis en état de [illegible] avantageusement [illegible] Quant aux fabriques suédoises, certains objets fabriqués pour lesquels [illegible] étaient [illegible] à la concurrence [illegible] à l'importation [illegible] à la norvégienne [illegible] même à l'importation [illegible] terre à la marine de Suède. Les avantages que la loi de 1825 apportait aux produits suédois étaient [illegible] Quant à la loi [illegible] à l'agriculture [illegible] elle ne produisait [illegible] aussi [illegible] Comme l'agriculture [illegible] exigeait [illegible] le besoin du pays et cela durera [illegible] temps. La plupart des fabriques [illegible] à la hâte de travailler aussi [illegible] sans [illegible] misère qu'elle ne pourraient [illegible] aux demandes des consommateurs indigènes; il en était [illegible] de même de toute industrie domestique. — Telle, dans le prix de revient de toute marchandise [illegible] maritime [illegible] Cependant, on la haute [illegible] une union commerciale [illegible] avec la Norvège et [illegible] de spéculation des deux pays [illegible] entre le sol et [illegible] on [illegible] pouvait que [illegible] d'autre côté [illegible] une nation la certitude de conserver ou [illegible] qui donnait [illegible] à une autre la supériorité sur [illegible] d'acquérir en quelque branche d'industrie [illegible] l'autre.

Les événements ont permis à chaque nation de développer [illegible] librement et on est résulté que les Norvégiens qui depuis [illegible] temps les plus anciens se sont montrés si propres à [illegible] navigation, et en même temps si habiles à en retirer de grands profits tout en [illegible] ont plus tard à [illegible] Suède dit, que les Suédois ne [illegible] pas suite, [illegible] a été également [illegible] employés de préférence [illegible] Norvégien ont été employés [illegible] de certains [illegible] ce qui a [illegible] ce qui a [illegible] cherché [illegible] les dernières années, elle ne [illegible] a été cause que dans [illegible] que faiblement [illegible] que la flotte norvégienne [illegible] Comité [illegible] à ce sujet [illegible]

8 remarquer que si l'ensemble des lasts de commerce des navires suédois montaient en 1825 à 48.145, ne [illegible] donnaient en 1845 que 67,658 ; cette [illegible] quoi ne comprenant parmi les navires, que ceux appartenant aux villes de commerce (Stapelstäderne), tandis que la navigation indigène [illegible] de 19, à 1400 navires jaugeant 26 à 31,000 lasts [illegible] outre les navires suédois au dessous de 5 lasts ne sont point jaugés, tandis qu'en Norvège ils le sont au dessus de 2 lasts (ce qui fait probablement une différence de 2 à 3000 lasts)

Quant à l'industrie, la Norvège y a été moins [illegible]. Quoique les produits norvégiens, soient moins chargés d'ordonnances prohibitives que les suédois, ceux des fabriques et l'industrie domestique de Norvège n'ont presque fait aucun progrès, et cela [illegible] dans ces articles, qui sont le plus demandés par les consommateurs indigènes, comme par ex. le sucre raffiné, le filage de coton, le papier etc. etc. pour la fabrication desquels il n'est pas requis plus d'esprit industriel [illegible] qu'il ne s'en trouve dans le pays. Ceci pour exciter quelque vie dans cette direction que les commissaires norvégiens voudraient introduire certaines restrictions dans la loi de 1827, mais les commissaires suédois craignent fort que s'il fallait attendre pour établir une union douanière entre les deux royaumes que l'industrie suédoise et norvégienne fussent sur le même pied, cette union ne se fasse longtemps désirer ou ne se réalise jamais. La nature a montré à chaque pays certains buts principaux pour leur travail industriel, et il serait difficile peut être pour un seul et même peuple, d'embrasser plusieurs branches avec un avantage réel, la direction que la nature a donnée, il faut la suivre ; et dans le cas un royaume doit [illegible] suppléer à ce qui manque aux deux autres, etc. [illegible] ainsi le tout y gagner. De que le manque de succès que l'on croit apercevoir dans l'un pays désir qu'il ait existé d'arriver une ou plusieurs branches d'industrie ou qu'un indépendamment de l'autre [illegible] s'il est possible à se rendre indépendant pour rompre une fournir un motif suffisant pour [illegible] en vigueur depuis plus, alliance commerciale qui est entre les deux royaumes, les suédois s'y opposent de 20 ans entre les deux royaumes ; les plaintes de la part que les commissaires norvégiens font de la franchise ou de leur trésor avait souffert par suite des droits accordés aux suédois. Les commissaires l'abaissement de leur côté [illegible] chaque année suédois, de [illegible] 80–90000 de droits accordés aux produits de l'état — par l'abaissement de droits, sans compter la perte en a cause de [illegible] par mer, les parties importées dans norvégiens importés presque toutes les marchandises norvégiennes comme de douane pour [illegible]. Les diminutions [illegible] comme le pays, les marchandises étrangères. Les diminutions cependant sont regardées les avantages revenus douaniers sont regardées comme d'importance secondaires quand on considère les partis par une qui doivent échoir aux royaumes [illegible] entre les deux peuples, alliance commerciale plus étroite entre [illegible] au point de vue politique, pratique ; qui résulteront pour les deux parties par l'avantage qui de l'un des royaumes. Sans commercial, pour ce que les navires de l'un des états nationaux de ce que les lois maritimes des étrangers le obstacle de la part des pays étrangers, pourront exporter aux pays de l'autre royaume produits naturels et manufacturés avec aussi peu d'[illegible] [illegible] produits appartenant au royaume. Aucune que si les produits les commissaires suédois ne peuvent appartenant le navire les [illegible] aux restrictions proposées par conséquent prêter les mains dans les ordonnances actuellement par les commissaires norvégiens ; ils demandent au contraire [illegible] quelques en vigueur ;

accordé aux navires étrangers qui d'après les conditions de la loi de 1827 ont été naturalisés en Norvège, les mêmes droits que les autres navires norvégiens.

Il a été dit précédemment que des trois commissaires norvégiens l'un, Mr Lange, Caissier de la Douane, membre du Storthing dont la voix a beaucoup d'autorité non seulement dans l'assemblée, mais encore dans le peuple, que Mr Lange ne pouvait point partager l'avis émis par les collègues en faveur d'une union douanière complète entre les deux royaumes, lors même que la réalisation de cette union serait ajournée à une époque plus éloignée. Il regardait la réalisation d'une pareille union comme liée à des difficultés pratiques presque insurmontables, dommageables à l'intérêt, bien entendu de la Suède et de la Norvège, ajoutant qu'on ne saurait s'en occuper efficacement, sans introduire par là même dans les conditions fondamentales de la législation et du régime public en Norvège, des changements tellement profonds qu'ils conduiraient fatalement à une complète fusion politique des deux royaumes.

Quant à ce qui concerne l'exemple de l'union douanière allemande, Mr Lange remarque que les avantages qui en résultent pour l'Allemagne ne concluent à rien de semblable pour la Norvège et la Suède, puisque la situation y est tout à fait différente. Eu égard à la quantité d'états différents dont se composait l'Allemagne, les produits naturels ou fabriqués de chacun d'eux devaient pour parvenir du lieu d'origine aux lieux de consommation ou de transport, passer par conséquent [illegible] plusieurs lignes de douanes et être soumis à la garde de [illegible] des difficultés multipliées. Les droits causaient ces douanes aux frontières et l'exigence des droits [illegible] aux divers états d'importantes dépenses, qui pour quelques uns d'entre eux étaient aussi grandes que le revenu qu'ils en tiraient. Toutes ces choses étaient supprimées du moment qu'il n'y avait plus qu'une seule ligne de douane. Il est évident que tous les états qu'il [illegible] l'état industriel de l'Allemagne, Suède et Norvège puis être de beaucoup plus importants pour les états allemands, excepté [illegible] ce qui fait qu'il y avait entre les états allemands la mer et la [illegible] états intégrés, la voie libre jusqu'à la libre [illegible] de l'Allemagne d'avoir leurs marchandises facilement transportées par les grands fleuves navigables qui de la mer du Nord et de la Baltique conduisent à [illegible] tous les rapports politiques de ces états, devaient [illegible] et les nombreux et différents états établis entre eux puissant commerce aussi une [illegible] politique aussi étroit, et de former ainsi une union plus compacte contre le reste de l'Europe.

De tous ces avantages inhérents à l'union douanière allemande, il n'y en aurait qu'une douane commune pour Mr Lange à l'exception d'un [illegible] reconnu de la liberté du commerce à ce point [illegible] qu'il en [illegible] plus grande [illegible] la frontière, mais les motifs de nouveaux entre les états [illegible] ne sont point [illegible] aussi pour multiplier pour cela [illegible] puissent être surveillées [illegible] par mer. Les deux royaumes ont la même douane [illegible] maintenu comme [illegible] le reste de la frontière [illegible] comme les frais de la garde de ces royaumes [illegible] arriver [illegible]. Les conditions des deux côtés ne seraient point [illegible] pour les deux pays. L'industrie et la production, bien différentes dans les deux pays, et un revenu des douanes avec 3,200,000 habitants, est tandis que la Suède [illegible] plus élevé que celui avec un tarif incomparablement

10 La Norvège ne retire annuellement de la douane que
1,300,000 fcs. La Norvège a retiré deux millions de ce
la population ne monte qu'à 1,900,000 habitants. Cette
différence dans le revenu douanier ne dépend pour durant
l'échelle de la consommation [illegible] mais de
l'usage de la contrebande [illegible] mais de ce que la Norvège
a quasi banni de ses ports [illegible] la Norvège
Norvège, mais de ce que la Norvège [illegible] les
fonds exigés de productions. Puisque la Norvège doit demander
la partie la plus importante de ses revenus à la douane
il n'y a donc aucun motif [illegible] comme il y en avait
à l'égard [illegible] de rechercher une
union douanière [illegible] avec la Suède, ni pour la
même douanière [illegible] pendant de
moment, de demander le transport [illegible] par terre de
l'un des royaumes dans les ports [illegible] par terre de
l'un des royaumes, dans les ports [illegible], des chemins de fer, et de
[illegible] convenir à ces
[illegible] conditions particulières de deux pays [illegible] pour l'avenir. Pour le
[illegible] qu'il n'y faut pas compter bien plus de union douanière
[illegible] rapport juste que la Norvège a conclu une union douanière
[illegible] avec la Suède et la Norvège a conclu une union douanière
à celle des États allemands. Les deux royaumes doivent une
[illegible] sous un roi, et cette union est si naturelle que la contrainte
[illegible] qui [illegible] sur la fortifier ne fait que [illegible] le contraire
[illegible] chez les États allemands — la grande masse [illegible] tous les
[illegible] différences qui existent entre les deux pays, [illegible] tous
[illegible] rapport des finances, soit [illegible] la langue et rendus la
[illegible] Commerce et [illegible] rendraient à l'affaire. Il [illegible] une
[illegible] peut-être même dans ce cas on doit songer à
[illegible] leurs projets, car [illegible], ce [illegible] ne
[illegible] pourrait se faire sans porter une atteinte profonde
[illegible] au Roi [illegible] et toute — l'organisation nationale
de la Norvège [illegible] pour [illegible]. A tous ces égards
il faudrait un tarif commun aux deux pays, une
perception commune, suivie d'un partage d'après [illegible]
proportions déterminées, mais comment [illegible] le
faire? Un tarif de douanes ne peut contenir des
dispositions stables et immuables; il est soumis au
contraire à des modifications dépendantes de nombreuses
de Commerce, de développement différent de l'industrie
et de la production des besoins financiers etc. etc. Dans
un royaume [illegible] que les deux royaumes n'auront pas un tarif commun, il
[illegible] un intérêt à songer à leur donner une [illegible] dans les
prescriptions du tarif. Les motifs qui [illegible] pourraient
obliger dans un royaume à élire ou à changer les
droits exigés pour [illegible] le contrainte dans l'autre royaume
quelle source de dissentiments et de discorde! Lange est
persuadé qu'au lieu de fortifier par ces moyens l'union
existante, on ne ferait que la compromettre et l'on tomberait
[illegible] l'association douanière allemande; il croit que les
mêmes [illegible] les faits, dans [illegible] ont été chaque
[illegible] que les lois fondamentales de la Norvège
[illegible] que la Norvège garderait les rudiments
[illegible] pour la perception de ses revenus, il n'y aurait point [illegible]
[illegible] Lange douanière entre les deux pays. Les
deux conditions sous corrélatives, et ne peuvent être
[illegible] séparées. Selon lui, l'une unie complète continuera [illegible]
[illegible] des changements [illegible] dans la constitution fondamentale
de la Norvège, si on voulait [illegible] comme en
[illegible] établir une union [illegible] plus étroite entre
un pays établi une union [illegible] de chaque [illegible]
Communiquer Norvégien [illegible] prête ces mains.

612

Collection Dietoffer

Industrie

(Etoffes)

Stavanger

Navigation, Importations et Exportations

en 1834, 1835 & 1836

913

Noms des Etoffes de lin, de chanvre, de coton, de laine de soie, soit simples soit mêlés et autres, portés sur le tarif de droits d'entrée de Norvège du avec des échantillons de chacune des espèces prises chez des marchands de Christiania.

i Uld	Laine (de)
Baand	Rubans
Buggjord garn	fil de sous ventrière ou à sangles
Chalon	Chalon
Dækkener	housses, couvertures
Freser og Frynder	Frise et
Flagdug	Etamine ou toile à pavillon
Filt	Feutre
Gulvdækker	Tapis de plancher
Haardug	
Kirsey	Carisèle
Klæde	Drap
Madrasser	Matelat

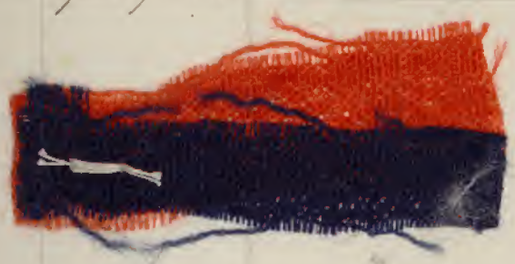

i Uld	Laine de
Multum	Molleton
Plyds Marle	Marle
Plyds	Pluche ou Pannes
Rask	Ras
Ratin	Ratine
Skjæg	étoffe de laine et lin
Stammet ou Stemmet	Estamette
Strömper	Bas
Tamissen	Tamis
Fryndser	Franges

Bomuld	Coton de
Baand	Rubans
Blonder	Blondes
Bobinet	
Buxeseler	Bretelles
Cattuner	Cotonades
Dyneraar	Toile à matelas
Floiel	Velour
Floielbaand	rubans de velour
Gazer	Gazes
Linon	Linon
Moll	
Musselin	Mousseline
Nankiner	Nanquins

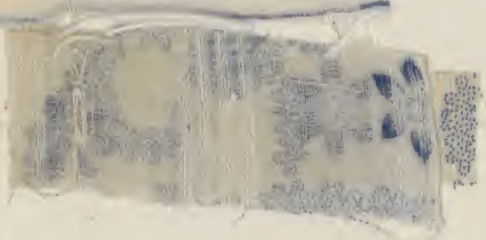

Lin og Hamp.	Lin et chanvre
Flamsklined	Toile de flandres
Klaverdug	Toile à voile fine
Kniplinger	Dentelles
Lærreder	Toiles diverses
Seildug	Toile à voile

415r

i Bomuld	Coton(de)
Nettelduig	mousseline
Almerduig	Basin
Petinet	
Plyds	Pluche ou Panne
Tyll	Tulle
Vat	Ouate
Frynder	Franger
Calemank	Calmande
Dreiel	Linge de table
Kammerdug	
Lærreder	Toiles de
Knipsinger	Dentelle
Strømper	Bas

i Bomuld	Coton de
Silser	Indiennes
Dvelg	Coutil de Coton
Glandslærred	

i Silke	Soie (de)
Brokbaand	Bandages
Buxeseler	Bretelles
Flöiel	Velours
Flöielsbaand	Ruban de velours
Halsbind	Cols en Cravatte
Kniplinger	Dentelles

i Silke	Soie [de]
Plyds	Pluche, Panne
Strömper	Bas
Silketöier	Tissus de soie
Silkebaand	Ruban de soie
Blandede Töier	Tissus mêlés
Floret töier	Tissus en fleuret
Krøller	Papillotes

i Sölv og Guld	Argent et Or (d'	
Cantiller	Cantilles	
Kniplinger	Dentelles	
Lahn		
i haar	Crin ou poil de	
haarduq	Toile de crin	

2 p. 9/. 2 Af. breed.

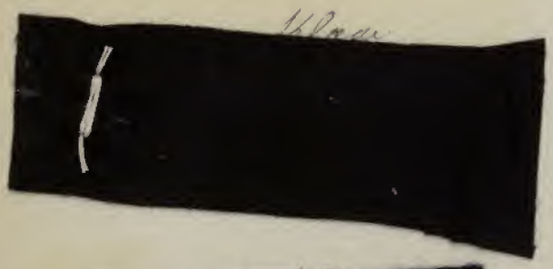

2 Sp 16/. 9/4 Af. breed.

4 p. 4/. 2 Af breed.

3 p. 4/. 7/4 Af. breed.

1 Sp 4 p. 6/. 9/4 Af. breed

1 Sp 2/. 2 Af breed.

[illegible] breed.

3 Sp 4 p. 12/. 14 Af. breed.

3 Sp 2 p. 18/. 9/4 Af breed.

(Mutthums)

2 p. 9/. 2 Af. breed.

Klade 2 Sp 16/. 9/4 Af. breed.

Klade 4 p. 4/. 2 Af breed.

Klade 3 p. 4/. 7/4 Af. breed.

Klade 1 Sp 4 p. 6/. 9/4 Af. breed

Klade 1 Sp 2/. 2 Af breed.

14/. 5/4 Af breed.

Toch de Coton

Klade 3 Sp 4 p. 12/. 9/4 Af. breed.

Klade 3 Sp 2 p. 18/. 9/4 Af breed.

4 Spd. 2 3/8 Al. breed.

419.

2 Sp. 4/. 2 Al breed.

3 Sp. 12/. 9/4 Al breed.

2 Sp. 2 Al breed.

3/. 20/. 7/4 Al.

26/. 1 1/8 Al breed.

Stykket 54/

Stykket 3/ 2/

Stykket 2/ 8/

1/. 4/. 1 1/8 Al. breed.

Klæde 4 Spd. 2 3/8 Af. breed.

419.

Klæde 2 Sp 4 ß. 2 Af breed.

Klæde 3 Sp 4 ß. 12 ß. 9/4 Af breed.

Klæde 2 Sp 4 ß. 2 Af breed.

Klæde Drap 3 ß. 20 ß. 7/4 Af.

Torle de lin Liin Lærred 26 ß. 1 1/8 Af breed.

rubans de laine (Uldbaand) Stykket 54 ß

do Stykket 20 ß. 5/4 Af breed.

Torle de coton (Bomulds Lærred

do Stykket 2 ß 8 ß.

Torle de lin 1 ß. 4 ß. 1 1/8 Af. breed.

Klæde en
e Varrer
ep ou marchandise
de laine

4 Spd 96 ß 10/4

2 Spd 68/:

3 Spd 48/:

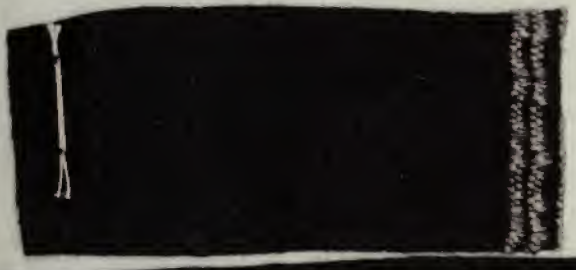

3 Spd 48/: 9/4

4 Spd " 9/4

4 Spd 60/: 9½/4.

pr Cantant 5% Rabat
Jos J G Cuthbertson

Klæde og
Uldne Varrer
Drap ou marchandises
de laine

4 Spd 96 ß 10/4

2 Spd 68/:

3 Spd 48/:

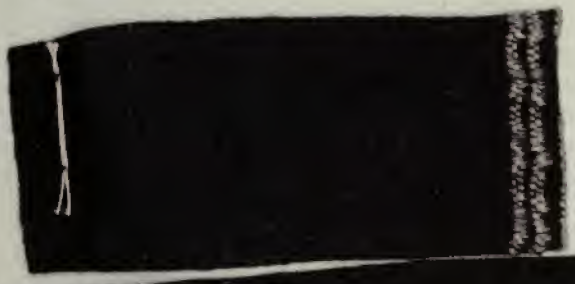

3 Spd 48/: 9/4

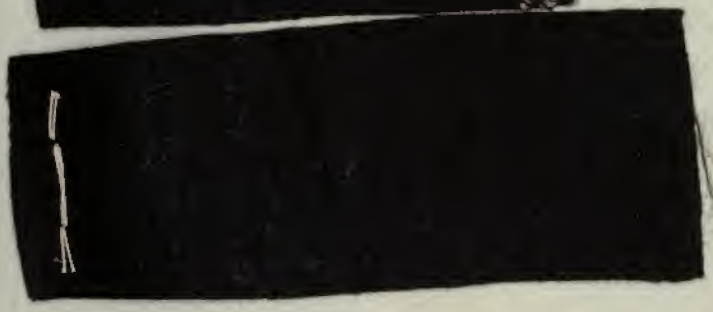

4 Spd " 9/4

4 Spd 60/: 9½/4.

pr Contant 5% Rabat
Jos J G Cuttes Fad

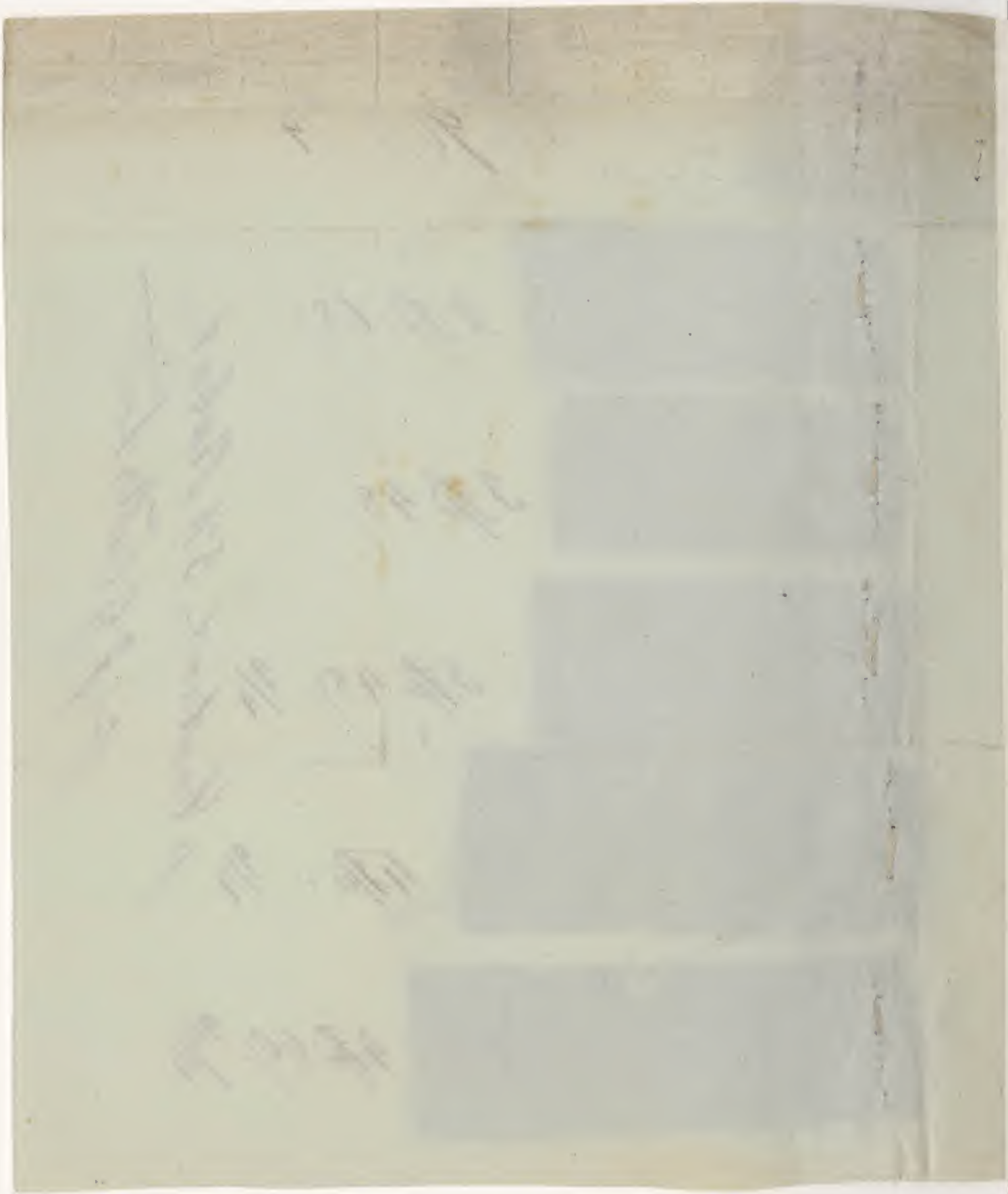

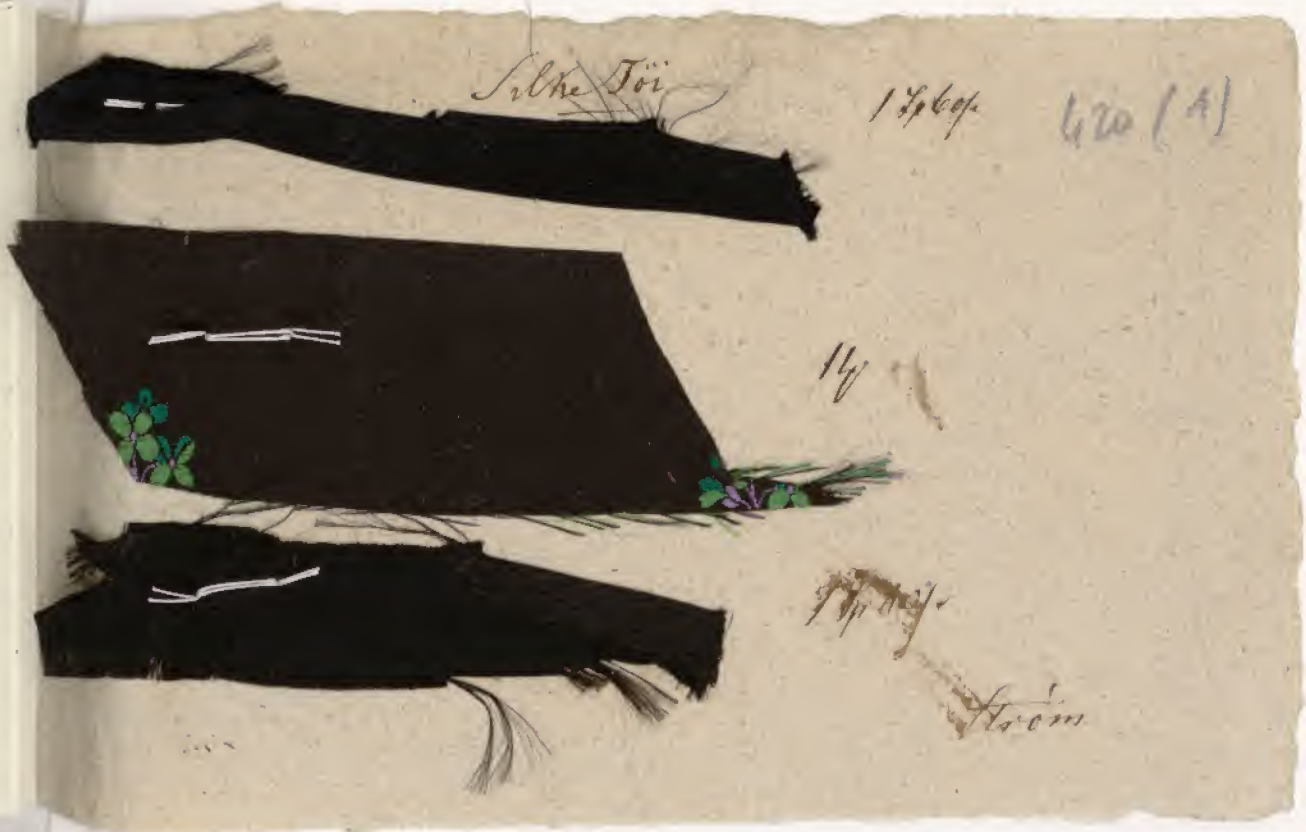
Silke Töi
1 Sp 60 p.
420 (A)
1 Sp
Ström

48/
420(2)

Dynevaar
Dynevaar
Dynevaar
48/
420(2)

129

421

Christiania le 10 août 1838.

Excusez bien, mais il ne se trouve pas un prix-courant pour les articles d'importation & d'exportation.

Quelles sont nos articles d'exportation d'ici?

des anchois
du cumin
des verreries communes, comme des bouteilles
des fers en barres & poêles,

et, le commerce principal,

d'exportation en bois, des madriers & des planches

Les prix en varient beaucoup. Il se trouve néanmoins des prix courants separés pour.

le bois
les verreries
les fers ; je vous les enverrai demain.

Pour les marchandises importées, on ne peut pas vous donner des prix, ils changent tous les jours après l'existant et la demande.

Ne comparez pas notre ville d'aucune autre de conséquence; mais faites comme si vous voulez demander un prix courant de la Rochelle ou de Boulogne; comment vous le donner?

Je suis tout à vous.

Chr. Hoskiær

à

Monsieur de la Roquette

consul de France en

Norwège à

Christiania

Industrie – Norvège

Il résulte du rapport adressé au Roi à la fin de 1836 par le gouvernement norvégien, d'après les rapports particuliers des Amtmands, que pendant les dernières années l'industrie domestique (Huus og Kunstfliden) a été dans un bon état et que dans les districts ruraux sans avoir fait de grands progrès elle était dans une situation brillante on peut dire qu'en général elle a été au dessus du moyen

On voit ainsi dans les rapports qu'à peu d'exception près le peuple de presque tous les districts ruraux confectionne ce qui leur était nécessaire en étoffes de laine et en toiles, presque toujours il est vrai des qualités plus communes. Que dans quelques districts, par exemple dans ceux de:

Hedemark
Toten
Ringerige
une partie de la Fogderie de Buskerud
une partie de l'Amt de Stavanger
paroisse de Kindservig, Amt de Söndre Bergenhuus
une partie d'Indre-Jegn — Nordre Bergenhuus
Surendal dans le Nordmöer
& la paroisse de Grytten dans le Romsdal

il y a de rendroits ou non seulement on fabrique ce dont on a besoin en étoffes plus fines, mais on exporte des étoffes communes et des étoffes fines dans le district et dans les villes. Dans son ensemble il paraît que l'industrie domestique des femmes à la campagne est dans un état de progrès et suffit aux besoins, même dans l'Amt de Finmark et dans cet Amt particulièrement dans la Fogderie de Senjen et Tromsoe et dans le Finmark occidental.

L'industrie domestique est dans un état peu prospère dans une partie de l'Amt de Söndre Trondhjem, ce qu'on attribue à la grande quantité de produits de cette espèce que les marchands suédois ambulants importent et vendent à vil prix, ce qui étouffe l'industrie du pays

En ce qui concerne les instruments et outils employés dans les fermes ou maisons et pour la pêche, le peuple les fabrique en général lui même, et la plupart des districts sont suffisamment pourvus d'ouvriers, dont une partie, quoiqu'aucun n'ait été enseigné dans sa profession travaillent assez bien et quelque fois même parviennent à s'y faire remarquer. Ainsi on a d'habiles forgerons (Smede) dans les Amt ou préfectures de
Christian
Söndre Bergenhuus
Romsdal
Söndre Trondhjem
et dans plusieurs districts
On a aussi beaucoup de bons menuisiers et de bons fabricants de roues (Hjulmagere)
Dans l'Amt de Söndre Bergenhuus il y a de bons ouvriers en acier et en laiton; et dans l'Amt de Nordre Bergenhuus, aussi bien que dans celui de Söndre Trondhjem on fait de bonnes montres ou pendules (Uhre), et de plus on fabrique des instruments délicats (fine Instrumenter) avec beaucoup de perfection.
En 1835 un paysan de la paroisse de Næsset dans l'Amt de Romsdal appelé hans Pedersen Overaas, qui se fait distinguer comme mécanicien obtint de la Société (Landhuusholdnings-Selskab) un gobelet d'argent en prix pour une machine à semer et (anden udviist Flid), de même que l'année précédente Ole Olsen Nordvig de la paroisse de Grytten dans la même préfecture obtint de la Société des Sciences de Norvège à Trondhjem le premier prix pour la préparation (Tilvirkning af) de la potasse.
Le long des côtes de la mer les paysans s'occupent beaucoup de la

construction de bateaux et de Jachts et même comme dans le Stift de Christiansand de celle de navires ~~du jaugeage~~ jaugeant jusqu'à 30 à 4 lasts de commerce. Dans le Söndre = Bergenhuus il est connu que dans les 5 dernières années (de 1830 à 1835) trente à 40 navires jaugeant de 40 à 400 Tonnes (Tönder) ( ) et on cite dans l'Amt de Romsdal outre plusieurs constructeurs de Jachts et de bateaux, un paysan qui se fait remarquer comme bon constructeur de navires.

~~A l'égard~~ En ce qui concerne l'industrie des femmes (qvindelig Huusflid) dans les villes et les places de dépot (Byerne og Ladestedernes) on ne peut seulement qu'en dire quelques mots, et lorsque, à l'exception des villes de l'Amt de Romsdal, où cette industrie a quelque extension, il parait ~~qu'en général~~ d'après ce qu'on lit dans quelques uns des rapports des Amtmend à ce sujet, elle ne s'étend en général qu'à un peu de tricotage et de couture, et au plus a un tissage insignifiant, d'où il résulte que cette industrie est bien au dessous de celle des femmes de la campagne.

à Bergen on commence à appercevoir de bons effets d'un établissement d'instruction formé dans cette ville, dans lequel on apprend à 150 à 200 petites filles pauvres les ouvrages de femme.

Les ouvriers (Haandværkene) en général font des progrès, cela parait surtout à l'égard des menuisiers et des charrons qui en ont fait de considérables

~~Le tableau ci après montre que~~ D'après le récensement du 29 novembre 1835 il y avait dans les villes et places de dépot de Norvège

1° a/ marchands en gros (Grosserere) et marchands ayant droit de bourgeoisie (Borgerskab)		1,738
b/ (Hökere) (marketentere) qui tenant auberge &c		1,134
c/ Fabricants et ouvriers		3,034
2° Ouvriers sans droit de bourgeoisie		2,533
Ensemble		8,439

à la fin de 1829 le nombre des fabricants et ouvriers ayant droit de bourgeoisie était à peu près le même puis qu'il s'élevait à 3,062.

Noms des fabriques	Dans l'enceinte de la ville et dans la banlieue	Dans les communes rurales	Ensemble
Filatures de coton [illegible]			
(Bonnet- & Strumpfwirkerei) og Væverier	2	2	4
Distillateries d'eau de vie Brændevins. Brænderier	252	114	366
Fabriques de chocolat	1	1	2
Fabrique de couleur de Chrome	1	"	1
Fabrique de chicorée	1	1	2
Verreries (Glasværker)	"	8	8
Fabrique de [illegible] (Kaadebakkerier)	3	"	3
Fabrique de draps	1	"	1
Fabrique de cuivre laminé	"	3	3
Moulin à poudre	1	4	5
Fabriques de cire Lakfabrikker	2	1	3
(Malt- & Bjørneriet)	35	26	61
Moulins à huile	"	5	5
Fabriques d'ornements	1	"	1
Fabriques de papier	"	8	8
Fabrique de Pottes Fabrique de Pottemagerier	4	"	11
(Reebslagerier)	19	10	29
Fabriques de salpêtre (Salpeterværker)	"	2	2
Fabriques de sel Salt-værk	"	1	1
Raffinerie de sel Saltraffinaderie	"	1	1
Scierie (Saugbrug)	68	3,330	3398
Fabrique de clous (Spigerfabrik)	1	"	1
(Jernmalerie Spigerværker)	"	6	6
Fabrique de carton Pappfabrik	"	1	1
Fonderie de suif Talgsmeltehuse (Staal- & Jernstøberier)	"	2	2
Raffinerie de sucre	1	3	4
Fabrique de savon (Sæbesyderier)	1	2	3
Tuileries (Tegl- & Brænderier)	4	189	193
Fabriques de tabac	78	1	79
Fabriques d'armes	1	"	1
Fabrique de vitriol et de couleur rouge	"	1	1
Fabriques de voitures	3	1	4
Brasseries (Øl Bryggerier)	9	"	9
	489	3,730	4,219

1835 Commerce. Morgen-Blad. No. 37. 1835.

Christiania Exposition des produits de l'Industrie et de l'Economie.

La Résolution en vertu de laquelle cette Exposition eut lieu à Christiania depuis le 4 Février jusqu'au 9 du même mois 1835, n'ayant été prise que le 19 décembre 1834, il y eut véritablement très peu de temps pour préparer des objets dignes d'y être admis, et même pour en faire la collection et les co-ordonner dans le local qui leur était destiné. Cependant, le nombre des Articles exposés s'est porté à plus de 500, dont ~~cependant~~ au surplus il faut l'avouer, une très grande partie, tels que des ornemens de cheminées en carton très médiocres, et jusqu'à des alumettes en papier frisé n'auraient jamais du faire partie.

Ce qui surprenait le plus dans cette Exposition, c'était l'extrême infériorité des produits des Arts dans la Norvège, tellement qu'il semblait qu'on eût voulu exposer la nudité du pays plutôt que sa richesse. Des meubles grossiers, des vases d'argent, en très petit nombre, lourds & sans gout, deux ou trois misérables tableaux dont l'épais vernis ne servait qu'à faire ressortir le peu de mérite, quelques tissus des plus communs revêtus des plus fausses couleurs, ce qu'il y a de plus détestable en fait de verrerie, et tout le reste dans le même genre, à l'exception de quelques machines telles que balances, presses &c en cuivre qui semblaient fort bien faites, et quelques ~~machines~~ autres, dont surtout

une Calendre et une Machine pour faire des Chandelles à la baguette, faites par un Anglais établi en Norvège, qui sont extrêmement ingénieuses. Voilà toute l'Exposition (Cet Anglais se nomme Thomasson et est l'auteur & l'Inventeur de la Machine pour sauver la vie & les Meubles des Individus dans les Incendies, nommée le Précurseur des pompes à feu, concernant laquelle j'ai adressé un rapport à Mr. le Ministre des affaires étrangères le 12 Janvier 1835.)

(a) Il s'en est en effet vendu pour de 57 à 800 Species, c. à d. de 3500 Fr. à 4,000 Fr.

Un prix exorbitant était demandé pour la plupart des objets qui, comme ils étaient presque tous à vendre donnaient à cette exposition l'apparence d'un Bazar plutôt que de toute autre chose.(a) Pour donner une idée des prix demandés, on se contentera de mentionner celui de deux poupées de 8 à 9 pouces de longueur, couvertes d'oripeaux, représentant un paysan et une paysanne de Norvège, dont on demandait 25 Francs. On exigeait, d'ailleurs pour chaque billet d'entrée 0,33 cent.s qui à raison de plus de 500 personnes qui ont visité cette exposition journellement & pendant cinq jours ont fait près de 1,000 Fr, dont tous frais faits, il reste en caisse 650 Fr. ~~environ moitié pour frais divers et l'autre moitié appartient à ceux qui se sont chargés d'organiser l'Exposition~~

(b) Exposition le restant en caisse de 650 Fr.

Le 10 Avril 1835, la Société pour le bien être de la Paroisse d'Ager, (c. à d. Christiania) a autorisé le Comité d'Industrie et de l'Economie à organiser une Nouvelle Exposition des Produits de l'Industrie du pays, ou même des découvertes Etrangères qui pourraient être profitablement admises en Norvège et qui n'y auraient pas été déjà introduites, laquelle aura lieu dans le temps de la Foire de Christiania au mois de Février 1836, ainsi qu'à employer pour les préparatifs de cette (b)

1835 — Morgenblad.

428

Exam. & Enrégistré	Exposition des produits de l'Industrie	N° 37.
— d° —	Sur la Marine	N° 44
— d° —	L'abolition des Taxes	N° 52.
— Ex —	Sur le traitement des Polonais	N° 59.
— d° —	d°	N° 60.
— d° —	Sur l'Union & les armes de Suède (v. N° 86) (Tillæg)	N° 61 (v. N° 198) & (206)
— d° —	Sur les bâteaux à vapeur	N° 61.
Enrégistré	Sur l'Union	N° 62.
— d° —	D° — (Indsendt)	N° 66.
— d° —	d° d°	N° 67.
Examiné	Sur la Caisse du Convoi	N° 69.
d°	d°	N° 70.
d°	d°	N° 72.
Enrégistré	Armée — Appointements des Officiers	N° 75.
d°	Sur la Construction des Navires Norvégiens — (Indsendt)	N° 76
— Enrégistré	Sur l'union et les armes de Suède (v. N° 198)	N° (Tillæg) 86
Enrégistré	Sur l'inondation d'automne (höst flom) qui n'a pas eu lieu en 1834 & le peu de neige tombé en hiver ce qu'on pense qui affectera le prix des bois en 1835. V. Handelstidende 1835 "Duforrige"	N° 992
Enrégistré	Sur l'Union — Morgenblad	N° 96
Examiné	Proposition de la nouvelle loi sur le Mariage en Angleterre d°	N° 97
Enrégistré	~~Une raison de la mauvaise construction~~ des Navires marchands en Norvège d°	N° 97
Enrégistré	Loi anglaise qui astreint aux mêmes droits ~~soit~~ les bois européens, soit qu'ils proviennent d'Europe ou de tout autre pays	N° 99
Examiné	Affaire de presse. (Injures contre M. Collett)	N° 112
d°	d° d°	N° 113 ou 114
d°	Droits de Douane & de Navigation N° 115	N° 115
Examiné	Exposition des produits d'industrie	N° 118
d°	Affaire diplomatique	N° 118
d°	Pêches	N° 118
d°	Quarantaines	N° 119.
d°	Pêches	N° 120.
d°	Affaires diplomatiques	N°s 121 & 127
d°	Pêche de Lofoden	N° 138.

1835. Enrégistré	Célébration du 17 Mai	N°	139.
Voyez le N° 149 Enrégistré	Recettes & dépenses de la Commune de Christiania	N°	141.
Enrégistré	Caisse des Veuves en Norvège	N°	142.
Examiné	Ole Hoiland	N°	144.
d°	17 Mai	N°	144.
d°	Ole Hoiland	N°	145.
d°	17 Mai	N°	147.
d°	Ole Hoiland	N°	148
Voyez une note sur ce sujet Enrégistré	Adminis.n & dép.ses des Communes	N°	149
Enrégistré	Argent de Frougsberg volé	N°	154
Examiné	Shelling Magazin	N°	155
d°	Agriculture	N°	161
d°	Instruction publique	N°	169
d°	Compte de la banque p.r 1834	N°	170
d°	Célébration du 17 Mai	N°	191
d°	Les bains de Moss	N°	198
Enrégistré	Sur l'union & les armes de Suède	N°	198
d°	Sur la retenue dite "Gage de cort"	N°	204.
d°	Sur la taxe sur le revenu	N°	205.
Examiné	Sur le Stevne	N°	205
Enrégistré	Sur les armes de Suède	N°	206
Examiné	~~Convention~~ Ordonnance de l'Empereur de Russie sur les rapports entre les côtes du gouver.t d'Archangel & la côte de Norvège	N°	226
Enrégistré	Etablissem.t d'une branche de la banque de Drontheim que l'on établit à Skien	N°	226.
Enrégistré	Sur les Armes de la Suède et de la Norvège	N°	236
Enrégistré	Dénombrement en Suède & en Norvège	N°	236
d°	Agriculture	N°	241
d°	Visite du Roi à Christiania	N°	245
	~~[illegible]~~		
d°	Proposition de diminution des droits sur l'imp.n des bois en Anglet.re	N°	247.
d°	Instruction publique — Lectures sur les Finances & les Impôts	N°	254.
Enrégistré	Voyage du Roi en Norvège	N°	254.
d°	Agriculture — Frédrikshald	N°	257.

Enrégistré — Voyage du Roi en Norvège — N°. 258.
d° — d° — N°. 259.
d° — d° — N°. 260.
Examiné — Le Ministère — N°. 282.
Enrégistré — Sur la Marine — N°. 293.
d° — d° — N°. 311.
Mine d'Argent — N°. 314.
Enrégistré — Elections — N°. 314.
d° — Le voyage du Roi en Norvège — N°. 314
La Pêche de Lofoden — N°. 320
Enrégistré — Elections — N°. 321
Le Pavillon — N°. 324
Budget de Christiania — N°. 325
Ole Hoiland & la Cocarde F.se — N°. 328
Proposition à faire à la Diète pour l'érection d'un bâtiment. N°. 330
Sur la Cocarde Nationale — N°. 331
Décision de la Banque — N°. 332
Enrégistré — Storthing de 1836 — N°. 335
d° — d° de 1833 — N°. 335
Enrégistré — Choix des Représentants au Storthing de 1836. N°. 336
Pêche de Bergen — N°. 342
Assurance des maisons — N°. 343
Pêche des Homards — N°. 343.
Navigation. Marine Marchande N°. 355
1836. Kongsvinger (à donner à lire à M. Masas) N°. 11
Affaire du Lieutenant Roosen (du génie)
Mine de Kongsberg — N°. 14
Politique — Wed at læse &c — N°. 22
Finances (comparées avec celles in Danemarck — Wed at læse &c — N°. 22.
Affaire du Lieutenant Roosen — N°. 28.
La forteresse d'Agershuus (Christiania) Tillæg. N°. 28.
d° — d° — N°. 29.
Nouvelle Branche de la Banque de Norvège établie à Skien — Le siège à Drontheim — Branches actuelles, à Christiania, à Bergen, à Christiansand et à Skien — N°. 29.
La forteresse d'Agershuus — N°. 30.
Affaire du Lieutenant du génie Roosen N°. 33
d° — d° — N°. 34
d° — d° — N°. 36
Sur l'Union — N°. 42
d° — N°. 43
Kongsvinger. (Affaire du Lieut.t Roosen N°. 44
d° — d° — N°. 49.

1836 Pêches, Lettre de Mr. Mörch du 21 Février 1836.

Nomination des Consuls en pays étranger — — — No. — 56.

do — No — 59

Mr. Moses verra si cet art.e sur la banque peut nous servir dans l'art. du Mémoire Finances — — Tillæg — — No — 68

Monnaies étrangères trouvées à Egersund. Tillæg. Christiania. "Det nyligen anmeldte de — — No. — 71.

Sur la Composition du Ministère. (v. le Morgenblad No. 282. 1835.)

Sur la diminution du droit d'Exp.n sur les bois. (1ste Tillæg) No — 78

431

Fortegnelse

over

indenlandske

Industrie-Producter,

indsendte

til

Konst- og Huusflids-Udstillingen i Christiania
i Februar 1836.

Christiania 1836.
Trykt hos Chr. Grøndahl.

Eugenias Stiftelse.

No.

1. Et rødt og hvidt Torklæde med Stjerner, 48 ß. pr. Stk.
2. Et blaat og hvidt ditto med ditto, 44 ß.
3. Et ruſtgult og hvidt ditto, 44 ß.
4. Et grønt og hvidt ditto, 44 ß.
5. Et blaat ditto, 44 ß.
6. Et rødt og hvidt ditto, 44 ß.
7. Et rødt og hvidt Bordeforklæde, 72 ß.
8. Et ditto, 72 ß.
9. Et blaarudet ditto, 64 ß.
10. Et ſtribet ditto, 60 ß.
11. Et gulſtribet ditto, 54 ß.
12. Prøve af figureret Dømet, a 48 ß. Al.
13. En blaa og hvid Damaſtes Thødug $2\frac{3}{4}$ Al. lang, 2 Spd. 72 ß.
14. En ruſtgul og hvid ditto ditto $3\frac{1}{4}$ Al. l., 3 Spd.
15. En graae og hvid ditto ditto 3 Al. l., 2 Spd. 96 ß.
16. En ruſtgul ditto ditto 2 Al. l., 2 Spd.
17. En graae ditto ditto 2 Al. l., 2 Spd.
18. En ubleget ditto ditto 3 Al. l., 2 Spd. 60 ß.

19. En bleget ditto ditto 3 Al. l., 2 Spd. 96 ß.
20. En ubleget ditto ditto $3\frac{1}{8}$ Al. l., 2 Spd. 96 ß.
21. En bleget ditto ditto 3 Al. l., 2 Spd. 96 ß.
22. En ubleget ditto ditto 2 Al. l., 2 Spd.
23. Et bleget Damastes Thedug 3 Al. l., 2 Spd. 96 ß.
24. Et ditto ditto ditto 3 Al. l., 2 Spd.
25. Et grønt og hvidt Bordklæde 3 Al. l., 3 Spd.
26. Et ditto ditto $2\frac{1}{2}$ Al. l., 2 Spd. 60 ß.
27. Et ditto ditto 2 Al. l., 2 Spd. 24 ß.
28. 1 Serviet, som Prove af Dreiel og Damastes Mønster $1\frac{1}{4}$ Al., 48 ß.
29. 1 ditto, 48 ß.
30. 1 ditto $1\frac{1}{2}$ Al. bred, 54 ß.
31. 1 ditto $1\frac{1}{4}$ Al. bred, 44 ß.
32. Ublegede smaae The- eller Frokost-Servietter, 28 ß.
33. Blegede ditto ditto 30 ß.
34. $16\frac{3}{4}$ Al. Gulvteppetøi a 96 ß. pr. Al.
35. $23\frac{3}{4}$ Al. Meubeltøi af Damastes Mønster a 48 ß. pr. Al.
36. 1 Kalikos Skjorte.
37. 1 Dameforklæde.
38. 1 Lommetørklæde.
39. 1 Damastes Thedug.

Pigen Mari Eilertsdatter (af Ager Sogn.)

40. 16 Alen Bomulds Dynevaar, a 38 ß. pr Al.

En Ubenævnt.

41. Et ſtort Torklæde, 3 Spd. 24 ß.
42. Et Sengeteppe.
43. Et Bordteppe, 2 Spd.
44. En Serviet.
45. En ditto.
46. Et Stk. Bomulds-Hverken.

Mad. Pauline Morch
i Drammen.

47. Et Bordteppe, 5 Spd.

Jomfr. Auguſta Groſch.

48. En Syepoſe, broderet med Perler, 1 Spd. 24 ß.

Jomfr. Julie Groſch.

49. En Læſepult, 1 Spd. 24 ß.
50. En Strikkekurv, 32 ß.
51. En ditto, 40 ß.
52. Et Skrivertoi, 32 ß.
53. Et ditto, 30 ß.
54. En Hereportefeuille, 16 ß.
55. En ditto, 12 ß.
56. En Zephyr, fileret af Uld og Silke, 40 ß.

Jomfr. Nanna Groſch.

57. En Zephyr, fileret af Uld og Silke, 40 ß.
58. En ditto ditto, 40 ß.

Jomfr. S. Wisloff.

59. En Syekasse, 1 Spd.
60. En Porte montre, 1 Spd.
61. En Syekasse, malet paa Træe, 1 Spd. 48 ß.
62. En Lommebog ditto, 1 Spd.
63. En Syenaalebog, malet paa Træe, 72 ß.
64. En ditto, i Form af en Puster, 48 ß.
65. En Bakke med Frugter, Voxarbeide, 2 Spd.
66. En Jettons Kasse med 4 Æsker, Paparbeide, 2 Spd.
67. En Syekasse, 1 Spd.
68. En ditto, 1 Spd. 72 ß.
69. En Kommode, 1 Spd.
70. En Strikkekugle i Form af en Tromme, 64 ß.
71. En Uhrkasse, 48 ß.
72. En Annotationsbog, 48 ß.
73. En Brystnaalæske, 20 ß.
74. En ditto, 20 ß.
75. En Fingerbolæske, 16 ß.
76. En ditto, 16 ß.
77. Nogle Toiblomster,
Hos Jfr. Wisloff, logerende i Bogbinder Rudes Gaard i Raadhusgaden, kan desuden til alle Tider erholdes kjøbt forskjelligt Paparbeide.

Snedker Ole Olsen.

78. 1 Dusin Mahogni Stole uden stoppede

Sæder, 50 Spd.
79. 1 Syebord af Valbirk, 20 Spd.
80. 1 Mahogni Pidestal, 18 Spd.
81. 1 Birketræes Sopha, 14 Spd.
82. Prove af Birketræes Stole pr. D. 18 Spd.
83. Ditto af ditto pr. Dusin, 22 Spd.

En Snedkerdreng hos Snedker Olsen.

84. 1 Mahogni Syskrin. 5 Spd.

Forgylder J. Johansen.

85. 1 forgyldt Ramme.
86. 1 ditto ditto.

Billedhugger Svendsen.

87. Tegninger af Gravminder, som efter Bestillinger udfores i Steen.

Robert Major,
i Christiansand.

88. Prover af Pundtlæder, fabriqveret hos ham. Prisen er hundviis 24 ß. pr. Pd. Oplaget er i Christiania hos DHerrer Bertelsen & Hosskjær.

Juveleer Delphin.

89. 1 Guld Brystsmykke, 70 Spd.

Kurvemager Henckel.

90. 1 Veedkurv, 1 Spd. 60 ß.

91. 1 Papirkurv, 1 Spd. 60 ß.
92. 1 Syekurv til at hænge paa Væggen, 1 Spd. 24 ß.
93. 1 fiin Hankekurv, 96 ß.
94. 1 Syekurv, 96 ß.
95. 1 Brødkurv, 72 ß.
96. 1 liden Hankekurv, 72 ß.
97. 1 liden Kurv, 36 ß.
98. 1 ditto ditto, 24 ß.
99. 1 ſtørre Kurv, 1 Spd.
100. 1 Kurv, 96 ß.
101. 1 ditto, 72 ß.

C. Møller.

102. 1 Kurvvugge, 18 Spd.

Bogbinder Wibye.

103. 1 Hovedbog, linieret og indbunden.
104. Prøver af Nodepapiir.

Snedker Meyer.

105. 1 Mahogni Secretair med Bogſkab, Meſterſtykke, 70 Spd.

Snedker Jacobſen.

106. 1 Mahogni Secretair, 60 Spd.

Blikkenſlager Rolffen.

107. 1 grøn laqueret Thecomfur med Kjedel og Fyrfod, 5 Spd.

535

108. 1 laqueret Thekande, 1 Spd. 24 ß.
109. & 110. 2 Lysebretter, a 36 ß.
111. 1 Laag, 4 Spd.
112. & 113. 2 laquerede Spyttebakker, a 96 ß.

C. Moller.

114. 1 Kobberstykke, 6 Spd.
115. 1 ditto, 6 Spd.
116. 1 ditto, 5 —
117. 1 ditto, 5 —
118. 1 ditto, 4 —
119. 1 ditto, 4 —
120. 1 ditto, 4 —
121. 1 ditto, 4 —
122. 1 ditto, 3 —
123. 1 ditto, 3 —
124. 1 ditto, 3 —
125. 1 ditto, 3 —

Kjobmand Jacob Juul.

126. 1 Ark Tegnevelin.
127. 10 Sorter Betrækpapiir.
128. 1 Ark Postpapiir.
129. 1 Liinkage.

Gjortler P. Bakke,
paa Foss.

130. 1 stor Dumbjælde, 44 ß.
131. 1 mindre Do. 18 ß.
132 Prove af Bogstaver a 6 ß. pr. Stk.

133. 1 Divan Trindse 36 ß.
134. 1 Dorbeslag med Skildter 88 ß.

Maler Bing,
i Drammen.

135. Marschal Neys Portrait, tegnet med Sortkridt, i forgyldt Ramme 6 Sp.

Handskemager Ellefsen.

136. 1 Par forede Handsker 72 ß.
137. 1 Par sorte Handsker 48 ß.
138. 1 Par blaae Handsker 48 ß.
139. 1 Par hvide Handsker 40 ß.

Glasmagazinet.

140. 1 Karaffel 32 ß.
141. 1 Kugle 16 ß.
142. 1 Flaske med 2 Halse 20 ß.
143. 1 Retort med Tubus 12 ß.
144. 1 Lysekronearm $\frac{3}{4}$ Pd. 27 ß.
145. 1 slebet Brændevinsglas 8 ß.
146. 1 Olglas, Stampere, 8 ß.
147. 1 Klukflaske med Zirater (1 Pot) 36 ß.
148. 1 rund Bouteille med Do. ($\frac{1}{2}$ Pot) 24 ß.

Tugthuset.

149. 1 Stk. blaat Klæde.
150. 1 Do. grønt Do.
151. 1 Do. rødt Do.
152. 1 Do. brunt Do.

153. 1 Stk. sort Klæde
154. 1 Do. hvidt Do.
155. 1 Hestedækken.

C. Moller.

156. 1 Porcelains Bordfigur 16 Sp.
157. 1 Landkort over England 8 Sp.

En Ubenævnt,
ved Kjøbmand Poppe.

158. 1 broderet Stykke.
159. 1 Do. Do.
160. 1 Do. Do.

Fra Universitetet.

161. 1 Væverstol med Harnisktrustning, forfærdiget af Modelmester Rinnan.
162. 1 Blæsebælg, ligesaa.
163. 1 Universal Skruestikke do.
164. 1 fritstaaende Trappe do.
165. 1 hydraulisk Presse do.
166. Endeel platoniske Figurer.

Bodkermester Moller.

167. 1 Ankerbore 8 Sp.
168. 1 ovalt Torvespand.
169. 1 lidet Anker.

Gibsarbeider Guidotti.

170. Minerva, bronceret 1 Sp. 72 ß.

171. Statsraad Krogs Büſte 1 Sp.
172. Do. hviid, 1 Spd.
173. Bachus 48 ß.
174. 1 Ørn, bronceret 1 Sp 60 ß.
175. 1 Vormaſke 48 ß.
176. 1 Do. 48 ß.
177. 1 Do. 48 ß.
178. 1 Do. 48 ß.

Kjobmand Hindrum,
paa Kongsvinger.

179. Prove af Myrſtaal.

Kjobmand C. F. Lund,
paa Moſs.

180. Prove af Rapſædfroe.
(Af 2 Potters Udſæd erholdt han efter Opgivende $2\frac{1}{2}$ Tønde).

En Ubenævnt.

181. Model af en Tjære-Ovn.

Klokkeſtober Smith.

182. 1 Sypor Maſkine til at dreie Cylindere med.
183. 1 Maſkine til at ſkjære Hjul med.
184. 1 Maſkine til at ſkjære Skruer med.

Glasſliber Bittner.

185. 1 Øiglas 60 ß.

186. 1 Olglas, 1 Sp.
187. 1 Do. 1 Sp. 24 ß.
188. 1 Do. 84 ß.
189. 1 Do. 72 ß.
190. 1 Do. 1 Sp. 60 ß.
191. 1 Portviinglas 1 Sp.
192. 1 Do. 72 ß.
193. 1 Do. 72 ß.
194. 1 Olglas 96 ß.

Kammager Bakke.

195. 1 Hornkam (Wienerkam) 36 ß.
196. 1 Do. (Topkam) 24 ß.
197. 1 Do. 24 ß.
198. 1 Par Sidekamme 12 ß.
199. 1 Do. Do. 12 ß.
200. 1 Redekam 24 ß.
201. 1 Skoehorn. 18 ß.
202. 1 Par Skilpaddeſidekamme, ſom Prøve hvorefter Beſtillinger modtages til Priis 96 ß. pr. Par.

Kunſtdreier Withey.

203. 1 Strikkekugle, 72 ß.
204. 1 ditto ditto, 72 ß.
205. 6 Prehner, a 32 ß. pr. Stk.
206. 6 ditto, a 24 ß. pr. Stk.
207. 6 Tandſtikkere, a 32 ß. —
208. 6 ditto, a 24 ß. —
209. 6 Alenmaal, a 36 ß. —

210. 6 Vorsneller, a 24 ß. pr. Stk.
211. 6 Fingeboller, a 36 ß.
212. 1 Naalepude, 60 ß.
213. 1 ditto, 60 ß.
214. 1 ditto, 60 ß.
115. 1 ditto, 60 ß.
216. 1 Signet, 48 ß.
217. 1 ditto, 48 ß.
218. 1 ditto, 48 ß.
219. 1 ditto, 48 ß.
220. 12 Armknappe a 6 ß.
221. 6 ditto, a 8 ß.
222. 1 Smergelpude, 30 ß.
223. 1 ditto, 30 ß.
224. 1 ditto, 30 ß.
225. 3 ditto, a 24 ß.
226. 6 Naalehuse, a 24 ß.
227. 4 Sigarrer, a 48 ß.
228. 4 Barneringe a 36 ß.
229. 1 Daase til Lugtendesvamp, 60 ß.

Uhrmager Halvorsen.

230. 1 ottedages Taffeluhr, 48 Spd.

Maler Thomson.

231. Copie efter Raphael.
232. ditto efter Greuze.

Jomfruerne Georgine og Kaja Heyeren.

233. 1 Stykke broderet af Haar.

438

234. 2 Guldbroderier.
235. 1 Arodskurv 4 Sp. 60 ß.
236. 1 oval Syekurv 3 Sp.
237. 1 Theeskekurv af Perler.
238. 1 liden rund Kurv af Perler.
239. 1 Officeers Ponpon.

En Ubenævnt.

240. 1 Smed med sit Værktoi, udarbeidet i Træe af Huusmand Christen Høigaard i Vandsoe Præstegjeld.

Blikkenslager P. A. Smebye.

141. 1 laqveret Træk Kaffekande 1 Sp. 72 ß.
242. 1 Do. Do. 1 Sp. 24 ß.
243.
244.
245.

En Ubenævnt.

246. 1 Tollekniv med en mindre Do. i dens Skaft, arbeidet af en Bonde i Trondhjems Stift.

Jahn Holmsen,
paa Skydsjordet.

247. 1 Ottedages Stueuhr som Prove 30 Sp.
248. 1 Strygejern som Prove 3 Sp.
249. 1 Pibehoved af Træe med Staalbeslag, som Prove. 1 Sp.

Hans Holmsen.

250. 1 Rævesax som Prove 7 Sp.
251. 1 Chatol = Laas med 12 Hager som Prove 3 Sp. 60 ß.

Rokkedreier Eilert,
fra Aaseneie i Agers Sogn.

252. 1 Rok 2 Sp. 24.

En Ubenævnt.

253. 1 Klokkestreng 4 Sp. 60 ß.

Gibsarbeider Guidotti.

254. 1 Gibsfigur 1 Sp. 60 ß.

Skolediscipel Bergwitz.

255. 1 Kurv, arbeidet af Papiir.

Fuldmægtig Stabel.

256. 1 Garnvinde i en Flaske.

Pastor emeritus Lundh.

257. 1 Skee udskaaren i Træe af ham selv.
258. 1 Do. ligesaa.
259. 1 Do. ligesaa.
260. 1 Daase ligesaa.
261. 1 Do. ligesaa.

Fra Universitetet.

262. Model til en Kalkslager, forfærdiget af Modelmester Rinnan.

263. Model til en Kardemaskine, forf. af Gelertsen.
264. en Wulf, ligesaa.

Uhrmager Enger.

265. 1 Maskine til at skjære Cylindere med, egen Opfindelse og Arbeide.

Skolelærer Brandt.

266. 1 Stykke tegnet med Pen.

Boghandler P. Hoppe.

267. 1 Malerie af Balche.
268. 1 Do. = Do.
269. 1 Do. = Do.
270. 1 Do. = Do.
271. 1 Do. = Do.
172. Prove af forgyldte Rammer af Pettersen i Drammen.
272. Do. Do.

Skoleholder Iver Olsen.

273. 1 lidet Stk. hjemmevævet Bomuldstoi.
274. 1 lidet ditto ditto.
275. 1 lidet ditto.
276. 1 lidet Stk. ditto Kipper.

Capitaine Busch.

277. 1 broderet Lyseskjerm.
278. 1 broderet Flaskebakke.

Eugenias Stiftelse.

279. 1 graae Thedug 3 Al lang, 3 Spd.
280. 2 Al. smalstribet Demet, a 30 ß. pr. Al.
281. 1 Torklæde 96 ß.
282. $3\frac{1}{2}$ Al. monstret Bommesie, a 30 ß.
283. $1\frac{1}{4}$ Al. Haandklædedreiel, a 30 ß.
284. $1\frac{1}{4}$ Al. stribet Dreiel, a 34 ß.
285. $2\frac{1}{2}$ Al. rudet ditto, a 40 ß.

Maler Gjøs.

286. 1 malet Rullegardin, 3 Spd.
287. 1 ditto, 2 Spd.

Glassliber Bittner.

288. 1 Portviin Glas, 84 ß.
289. 1 ditto, 84 ß.
290. 1 ditto, 84 ß.

Skræddermester L. Kjersta.

291. 1 Construction til Veiledning i Tilskjærerkonsten.
292. 1 ditto ditto.

En Ubenævnt.

293. 14 Prøver af Monstere, aftrykte med her i Byen forarbeidede Træsnit.

Dreier Schibsted.

294. 1 Piberør, 1 Spd.
295. 1 ditto, 1 Spd.
296. 1 Strikkekugle, 72 ß.

Bogbinder Hoppe.

297. Luthers Huuspostil, smukt indbunden.
298. 5 forskjellige Protocoller.
299. 1 Æske.
300. 1 do.
301. 1 Stambog.

Disse Sager kunne ei indleveres for Onsdag Morgen.

Snedkersvend Borge (hos Snedk. Kock).

302. 1 Skammel, 8 Spd.
303. 1 Lysestjærm, 5 Spd.

Blikkenslager Remsberg.

304. 1 Træk-Kaffekande, 5 Spd.

Professor Maschmann.

305. 1 Haandsproite,

Juveleer Tostrup.

306. 1 Solv-Theemaskine.

En Ubenævnt.

307. 1 Malerie af Balche.
308. 1 ditto.
309. Lepas tintinabulum norvegicum.

Kjobmand Poppe.

310. 1 Træedaase, udskaaret af Ole Stenersen.
311. 1 ditto.

312. 1 Træedaase, udskaaret af Ole Stenersen.
313. 1 ditto.
314. 1 ditto.

Instrumentmager Waarum.

315. 1 Harmonika-Pianoforte.
316. 1 ditto ditto.

En Ubenævnt.

317. 1 Broderet Krave, 96 ß.

442

Fortegnelse

over

indenlandske Industrie-Producter,

indsendte til

Konst- og Huusflids-Udstillingen i Christiania i Februar 1835.

Christiania 1835.
Trykt hos Jacob C. Abelsted.

Juveleer J. Blytt.

No.

1. En Diamant Brystnaal 16 Spd.
2. En do. Ring med Granat. 8 Spd.
3. En Ring med Granater. 5 Spd.
4. Et Par Ørenringe med do. 8 Spd.
5. En Naal med Perler og Amatyst. 9 Spd.
6. En Solv Thekande, 22 Lod. 24 Spd.
7. En Sukker-Comme, Chrystal med Solvbeslag. 18 Spd.

Uhrmager Landtværk.

8. Et Solvuhr med fri Ankergang, og et Par Steenhuller, som gaaer under Optrækningen. Cassen forfærdiget i Hamburg.
9. Et Gradmaal, indrettet til at maale de fineneste Dele i Uhret. 1 Grad er omtrent et Hovedhaars Tykkelse eller 1 Pariser Linie, deelt i 48 Grader og hver Grad i $\frac{1}{4}$ Dele. Omtrent lignende Maskine kan bruges til at maale Uld med.

No.

Smed Berger Olsen ved Christiania.

10. En Presse til Blomsterfabrikation med tilhørende Stempler og øvrige Værktøi.
11. En Blomster-Kasse.

Grosserer N. Andresen fra Holmens Ornamentfabrik ved Christiania.

12. Et Tagrøste med glaserede Tagsteen à 26 Spd. pr. mille.
13. En dobbelt Tagglugge.
14. En glaseret Nonnepande.
15. En do. Gradsperresteen (ogsaa anvendelig til Vinkelrender).
16. En rød Tagsteen à 12 Spd. pr. mille.
17. 5 forskjellige Gesimssteen.
18. 2 do. Listesteen.
19. En Draabesteen.
20. En do. mindre.
21. En Tandsnit med Hjørne.
22. En Slangeægliſt med do.
23. En mindre do. med do.
24. En Consolsteen.
25. En Cordonsteen med S Ornament.
26. En do. med Allagre.
27. 4 forskjellige Rosetter.
28. Et Licern-Capiteel.

No.

29. ¼ doriſk Capiteel med Forziringer.
30. ¼ do. do.
31. En Balluſtradeſteen.
32. En Vandledningsſteen.
33. En Vindues-Indſatnings-Steen.

Underinſpecteur Lagerkrantz,

fra hans Fabrik i Chriſtiania.

34. Prøve af Bomuldsvatplader.
35. Do. af 3 Sorter Sponmatter.
(Beſtillinger modtages af Kjøbmand F. W. Poppe).

En Ubenævnt.

36. 5 Stk. Veſtetøier à 96 ß. pr. Stk.
37. 2 Torklæder à 2 Spd.

Jomfru S. Wislöff i Chriſtiania.

38. En Lyſeſkjerm, Xylographie. 2 Spd. 96 ß.
39. En Læſeſtoel do. 1 — 24 -
40. En Fidibuscaſſe do. 1 —
41. En Speecaſſe do. 1 —
42. En Lommebog do. 1 —
43. En Zigarcaſſe do. — 96 -
44. 2 Syenaalsbøger do. pr. Stk. 60 -
45. En Bakke med Frugter, Voxarbeide, 3 Spd.
46. En Kurv, Perlearbeide. 2 Spd.

No.

47. 12 forskjellige Blomster. 3 Spd. 52 ß.
48. En Syecasse af Paparbeide med Indretning i, 3 Spd.
49. En Jetons-Casse med 4 Æsker. 2 Spd. 48 ß.
50. 2 Æsker med malede Laag, pr. Stk. 48 ß.
51. 3 Æsker, tucheret paa Taft à 56 ß. og 48 ß. pr. Stk.
52. En Kommode 96 ß.
53. En Tobaksdaase af Saffian, 96 ß.
54. En stor Syecasse, 1 Spd.
55. 2 mindre do. à 96 ß. og 72 ß.
56. 3 Uhrcasser. 48 ß. pr. Stk.
57. En Æske. 28 ß.
58. 3 do. à 24 ß.
59. 2 do. a 20 ß.
60 En Brystnaalæske 24 ß.
61. En Fingerbolæske 16 ß.
62. En Kurv med Naalepude, 24 ß.
63. En Do. 20 ß.
64. En Do. uden Pude. 12 ß.

Jomfru Maren Mikkelsen,
(boende i Grændsen.)

65. 4 Læsepulte.
66. 2 Uhrfutteraler.
67. 6 Fidibusbægere.
68 2 Annotationssamlere.
69. 3 Syekurve.

No.
70. 2 Kufferter.
71. 1 Dusin Traadvindsler.
72. En Syeæske.

F. & C. Glads Papirfabrik.

73. Prøver af 31 Sorter Papir.
Priserne noterede paa vedlagte Priis-Courant.
(Udsælges ved DHrr. Kjøbmænd Gjørstad og Glükstad.)

En Ubenævnt.

74. 4 Par Dame-Handsker af Reensdyrskind.

Jomfru Hanne Smith.

75. En broderet Sovestoel.

Jomfrue Julie Grosch.

76. En Strikkekugle. 72 ß.
77. En Uhrcasse. 60 ß.
78. 3 diverse Æsker.
79. Et Pilekogger til at lægge Fidibusser i, 60 ß.
80. En Læsestoel.
81. En Strikkekurv.

Chemiker Becher.

82. 2 Thermometre paa hvidt Glas.
83. Et Do. paa blaat Do.
84. En Brændevinsprøver efter Spendrup.

No.

85. Et Soebarometer.
86. 2 chemiske Fyrtoier.
87. En chemisk Friktionsstiker.
88. 6 simple chemiske Fyrtoisflasker.
89. Prøve af Skoesværte.

Apotheker Möller.

90. En Sigtemaskine til pharmaceutisk Brug.
    a) Prøve af pulveriseret China.
    b) Do. af Do. Valeriana.
91. Chemisk Ballance-Vægt forfærdiget af Clausen, (naar hver Skaal er belastet med $\frac{1}{2}$ ℔, saa angiver 0,001 Grans Tillægsvægt paa den ene Skaal et meget betydeligt Tilslag.)
92. En Haandbrandsprøite af Clausen.

Snedkermester Nikkelsen.

93. En Secretair af Almerodder.
94. Et Mahogni Spillebord.
95 Et rundt Divanbord af Mahogni.
96. En Stoel af Do.
97. En Sengebund af Staalfjedre.

Konstdreier Schibsted.

98. En Tobakspibe.
99. 2 Piberør.

No.

100. En Garnvinde.
101. Strikkekugler.
102. 2 Futteraler til Strikkepinde.
103. 2 Tandstikkere.

Stiftamtmand Thygeson.

104. En Kugleriffel til at lade bagfra, forfærdiget i Bergen.
105. En Tolleknib fra Biri.
106. 2 Prøver af Murſteen fra Schøyen.
107. 2 Do. af røde Tagſteen fra Do.
108. En Prøve af Rapsæd avlet paa Do.

Kurvmager Heuchel.

109. 3 runde Syekurve.
110. 2 do. do. mindre.
111. 2 do. do. do.
112. 2 do. do. do.
113. 2 do. do. meget ſmaae.
114. En aflang do. med Laag.
115. En do. do. med do.
116. En do. do. mindre.
117. En Syekurv med Hank.
118. 2 Armkurve.
119. En Knivkurv.
120. En Vedkurv.

No.
121. En Brodkurv med Laag.
122. 3 Hankekurve.
123. 2 smaae røde do.

En Ubenævnt.

124. En Pung af Perler med Solvlaas.
125. En do. do.
126. Et af Perler broderet Pavillon.

Fra Agershuus Fæstnings Arbeids-anstalt.

127. 2 Stykker Gulvmatter a 60 ß.
128. En Sopleskuffe 40 ß.
129. 2 Kardasker a 36 ß.
130. En Haarborste 18 ß.
131. Et Pottemaal 42 ß.
132. 2 Bordborster a 24 ß.
133. Et Blikspand 48 ß.
134. Et Blik-Madspand 1 Spd. 26 ß.
135. 3 Beensteer a 2 ß.
136. En Kobber Kaffekjedel 1 Spd.
137. En oval Klædesborste 36 ß.
138. Et Schakspil 108 ß.

Kjöbmand F. W. Poppe.

139. Prøve af Bomuldsgarnsvirrer hersteds fabrikerede.

No.

140. Prove af Straafletter, som forfærdiges hertillands og fælges af Fabrikanterne efter Priis pr. Favn eller 3 Alen.
141. En med Tolleknib ſkaaren Snustobaksdaaſe.
142. En Tolleknib.

Bogbinder Frederikſen.

143. En Bibel.

En Ubenævnt.

144. Et Par Ørenringe og en Bryſtnaal af Diamanter. 300 Spd.

Inſtrumentmager Clauſen.

145. En Vægt Ballance paa Stativ.
146. Et Mikroſkop.
147. Et Platina Fyrtøi.
148. Et do. do.
149. Et Lomme-Chondrometer.
150. Et Lomme-Thermometer.
151. Et Par blaae Staalbriller.
152. Et Par Skilpaddes Briller.

Kjöbmand Gjörſtad.

153. 12 Stykker Børneleger af Træ.

Kjöbmand Eröger.

154. 2 Stykker Dukker i tellemarkiſk Dragt. 5 Spd.

No.

Pastor emeritus Lundh.

155. 8 Skeer udskaarne af Træ.
156. 4 Daaser do. do.
157. 1 Æske med 3 smaae udskaarne Kurve.
158. En udskaaren Træskaal.

Kjöbmand Jacob Juul.

159. Et 5 Vinget Skjermbret 2 Spd. 72 ß.
160. En Prove af Uld, oprevet af Klude ved Maskine, 6 ß. pr. Mrk.
161. Et Par Vanter, strikkede af ovennævnte Uld.
162. 3 Stykker Betrækpapiir a 3 Mk. og 3 Mk. 8 ß. pr. Stk.
163. a) Prove af tykt Velin Tegnepapiir.
b) Prove af Carl Johans Post-Velin.
c) Prove af lineret Papiir til Protocoller, lineret ved Maskine.
164. Prøve af Beensværte.
165. Prove af Beenmeel til Gjødning.
166. Do. af Marmor; Eenfarvet og Cattun-Papir.

Fra Glasmagazinet.

167. En Karaffel med 3 Ringe og Kork. 32 ß.
168. En Bouteille med Fad. 16 ß.
169. En Cantinflaske. 20 ß.

448

No.
170. Et Dinglas. 12 ß.
171. En Vadskevandskaraffel. 24 ß.
172. Et Mellem-Glasrør med Tubus. 12 ß.
173. En Gradestok 8 ß.
174. En Jagtflaske 10 ß.
175. Et Glasrør. 8 ß.
176. Et Brændevinsglas, slebet. 8 ß.
177. Et Do. No. 19, slet. 6 ß.
178. Et Vinglas, No. 1, 10 ß.
179. Et Do. No. 5. 10 ß.
180. En Tragt. 8 ß.
181. Et Blækhorn. 12 ß.
182. En Eau de Cologne Flaske. 4 ß.

Fra Hole Vitriolværk.

183. Prøve af grøn Vitriol pr. 100 ℔ 2½ Spd.
184. Do. af Brunrødt pr. Do. 1½ Spd.

Copiist Bech.

185. 2de smaa udskaarne Rokke af Skildpadde.

En Ubenævnt.

186. En Klokkestræng, Canevasarbeide.
187. En broderet Syepose.

No.

Graveur Buch.

188. En Deel Prøver af hos ham forfærdigede Segl.

Smeddemester Knud Smith.

189. En Sypor-Maskine til at dreie Cylindere.
190. En Maskine til at skjære Hjul med.

Uhr- og Parapluiemager Halvorsen.

191. Et Taffeluhr fra 45 til 50 Spd.
192. Et 8 Dages Uhr med Jernlodder fra 20 til 30 Spd.
193. Et Vækkeruhr 10 Spd.
194. Et Cabinet Uhr. 10 Spd.
195. 12 Prøver af Dørbeslag med Skilter fra 4 til 9 Mrk.
196. En Haanddreierstoel. 10 Spd.
197. En Fiskesnelle. 1 Spd. 72 ß.
198. En Klædekrog. 24 ß.
199. En Skrueklemme. 36 ß.
200. En Morter med Støder. 6 Spd.
201. En Ventil. 96 ß.
202. Prøver af Parapleu fra 1½ til 9 Spd. pr. Stk.
203. Do. af Parasol fra 2½ til 10 Spd.
204. 3 Gasbrændere à 1 Spd. 72 ß.

No.

En Ubenævnt.

205. En broderet Børnekappe. 1 Spd. 48 ß.
206. 2de Pibelidser a 96 ß.

Lithograph Fehr.

207. Et Topographiſk Kort over den norſke Kyſt.

Inſtrumentmager Thomle.

208. Et Pianoforte i Mahogni Caſſe 150 Spd.

Profeſſor Esmarck.

209. Prøve af Staal, forfærdiget af Myremalm i Trysſild Præſtegjeld.
210. Prøve af Uldgarn og Klæde, farvet hoirødt med Lach Dye iſtedetfor Coccenille.

En Ubenævnt.

211. 2 Handſkeſkind fra Værdalen a 44 ß.
212. Prøve af korte Damehandſker af dette Skind.

Jomfru Vedöe.

213. 2 Par Bomuldskarder 1 Spd. 48 ß.
214. 1 Par Uld Do. 1 Spd.

Blikkenſlagermeſter Thinn.

215. 2 argantiſke Lamper a 5 og 4 Spd.

No.
216. 3 polerede Blik-Faddexler a 3, 2 og 1 Spd.
217. En Themaskine, 5 Spd.
218. 2 Kjedler med Messing-Fyrfade a 3 og 2 Spd.
219. Et Dampapparat til Piberensning. 48 ß.

Gaardbruger A. O. Sörlie i Ager.

220. Prove af Slots-Murstene. 6 Spd. pr. 1000.
221. Do. af rød Tagsteen. 10 Spd. pr. Do.
222. Do. af blaa glasseret Do. 25 Spd.
223. Do. af ny Form. 30 Spd.
224. Rode af samme Form. 12 Spd.
225. Kridtpiber, korte a 4 Mrk. pr. Gross, længere til forskjellige Priser.
226. Forskjellige Sorter Krukker.
227 Forskjellige Sorter Steenkakkelovne fra 14 til 20 Spd.

Madame Dahler paa Bredtvedt i Ager.

228. Et Stykke rødrudet Bomuldstøi.
229. Et Stykke figureret Do.
230. Et Do. Bomuldstøi.

Fra Gaarden Hovind i Næs.

231. Et Stykke grønt og sort rudet Hværken.
232. Et do. Do.

Fortegnelse

over

indenlandske

Industrie-Producter,

indsendte

til

Konst- og Huusflids-Udstillingen

i

Christiania i Februar 1837.

Christiania.
Trykt hos Carl L. Rosbaum.

Fortegnelse

over

indenlandske

Industrie-Producter,

indsendte

til

Konst- og Huusliden-Udstillingen

i

Christiania i Februar 1837.

Christiania.
Trykt hos Carl A. Rodhaan.

Fra Vaabenfabrikken paa Kongsberg.

No.

1. 1 dobbeltlobet Jagtgevær,
2. 1 glatlobet Jagtgevær med Baandlob.
3. 1 Proportionalpasser.
4. 1 Skruestikke indrettet til Sidebevægelse (af chirurgiske Instrumenter.)
5. 1 Speculum vaginæ.
6. 1 Accoucheurtang.

Fra Kunstdreier T. S. Withey.

7. 1 Elfenbeens Syestrue med Pude, 2 Spd.
8. 6 Syestruer af Træe, 36 ß. pr. Styk.
9. 2 Elfenbeens Syepuder, 60 ß. pr. Stk.
10. 2 dito dito
11. 2 dito Smergelpuder, 30 ß. pr. Stk.
12. 2 dito dito, 24 ß. pr. Stk.
13. 6 Stk. dito Ringe for Børn, 30 ß. pr. Stk.
14. 12 Stk. Sennops- og Salt-Skeer af Been, 16 ß. pr. Stk.
15. 6 Stk. Tandstikkere af Skildpadde, 32 ß. pr. Stk.
16. 6 Stk: dito af Elfenbeen, 24 ß. pr. Stk.
17. 6 Stk. Prehner med Skildpaddes Knap, 32 ß. pr. Stk.
18. 6 Stk. dito til at strue sammen, 24 ß. pr. Stk

19. 6 Stk. dito af Been, 12 ß. pr. Stk.
20. 12 Stk. Trækkenaale, 4 ß. pr. Stk.
21. 3 Stk. Vorsneller, udskaarne, 24 ß. pr. Stk.
22. 3 — dito, 20 ß. pr. Stk.
23. 6 — Alenmaal, 36 ß. pr. Stk.
24. 6 — Snurrebuøser, 36 ß. pr. Stk.
25. 6 — store udskaarne Elfenbeensknappe, 8 ß. pr. Stk.
26. 6 Stk. simplere dito, 6 ß. pr. Stk.
27. 6 — mindre ditto, 2 ß. pr. Stk.
28. 6 — — udskaarne ditto, 4 ß. pr. Stk.
29. 6 — Bilberokas, 24 ß. pr. Stk.

Fra Snedkermester Paulsen.

30. 1 Mahognie Damesekretair, 60 Spd.

Fra Snedkermester O. Olsen.

31. 1 rundt Divanbord af Mahognie, 20 Spd.
32. 4 Mahognie Spilleborde, 10 Spd. pr. Stk.
33. 1 ditto Sopha, 20 Spd.
34. 1 ditto Kommode, 26 Spd. Parret.
35. 2 Dusin Vegetræes Stole, 35 Spd. Dusinet.

Fra Snedkermester O. Moller.

36. 1 Mahognie Sekretair, 65 Spd.
37. 1 ditto Spisebord, 20 Spd.

38. 6 Stk. ditto Stole, 25 Spd.
39. 1 ditto Toiletbord, 55 Spd.

Fra Snedkermester A. Andersen.

40. 2de Sophaer af Mahognie, 28 Spd. pr. Stk.
41. 1 rundt Divanbord, ditto 22 Spd.
42. 2de Spilleborde.

Fra Kurvemager Henckel.

43. 1 Papiir-Kurv, 2 Spd.
44. 1 stor Syekurv, 1 Spd. 24 ß.
45. 1 Kurv med Lok, 96 ß.
46. 1 Blomsterkurv, 60 ß.
47. 1 Veggekurv, 1 Spd.
48. 1 Frugtkurv, 96 ß.

Fra Malersvend N. Bing i Drammen.

49. 1 Portrait af de Franskes Konge, tegnet i Sortkridt og i forgyldt Ramme, 5 Spd.
50. 1 ditto af Otto August Cronhjelm i Stokholm, tegnet i Sortkridt og i forgyldt Ramme, 5 Spd.
51. 2de Steentryk, oversatte til Oliemalerier i forgyldte Rammer, 4 Spd. pr. Stk.

Fra Smed Hollesen i Bergen.

52. 1 Portlaas, 40 Spd.

Fra H Helseth pr. Drammen.

53. 10 Al. (et Kjoletoi) blaat og grønt Værken, 5 Spd.

54 2de Vestetoier, 60 ß. pr. Stk.

55. 1 Prove af Bomuldsgarn fra Solbergs Bomuldsspinderie paa Eger, 66 ß. pr. Pd.

Fra Bogbinder Jacob Sanne.

Bogbinder-Arbeider:

56. 1 Protokol, 8 Bøger stor Median, indbunden i Ruelæder med guldspræget Snit, 10 Spd.

57. 2de Psalmebøger, indbunden i Fleiel, 3 Spd. 60 ß. pr. Stk.

Paparbeide:

58. 1 Reglestab i Form af et Tempel, 10 Spd.

Papmaskearbeide:

59. 1 Tyrk som Tobakskasse med Pibekradser af Solv, 4 Spd.

60. 1 Skotter, 3 Spd.

61. 1 Neger, 3 Spd.

62. 1 Ridder (skal ikke sælges).

63. 1 mindre ditto, 1 Spd. 24 ß.

64. 1 Tyroler, 1 Spd. 24 ß.

65. Masaniello, i Fiskerdragt, 2 Spd.

66. 1 Page, 1 Spd. 24 ß.

67. 1 Spaniol, 1 Spd. 60 ß.

68. 1 Valders, 1 Spd. 24 ß.

69. 1 ditto, Fruentimmer, 1 Spd. 24 ß.

70. 1 Skolemester, 1 Spd. 60 ß.

71. Transperant-Oblater, 20 ß. pr. Æske.

Fra Jomfrue N. P. Pharo.

Malerier:

72. 1 Landskab, forestillende et lidet Partie ved Frederiksdals Aae.
73. 1 Portrait.
74. 1 ditto.
75. 1 ditto.
76. 1 Blomsterstykke.
77. 1 stort Bibelhistorisk Stykke med 5 Personer i halv Legemsstørrelse. Stykket forestiller Labans Afsked med Rachel, 100 Spd.

Broderier:

78. 1 lidet Landskab broderet med Haarsilke.
79. 1 Broderie med Perler indfattet i en Læsestoel.
80. 1 ditto i en Lysestjæem.
81. 1 broderet Pengepung (Malerierne ere af Jfr. Pharo og Broderierne forfærdigede af hendes Elever.

Fra Jensen.

82. 1 Kirke af Papiir.

Fra Frue Mosgaard.

83. 1 Sengeomhæng af hjemmevirket Bomuldstoi.

Fra Sadelmager Dethloff.

84. 2de Vognseler med Sølvpletteret Beslag, 75 Spd.
85. 1 Dame-Ridesadel.

Fra Jomfrue Carstens.

86. 3de broderede Stykker.

Fra en Ubenævnt.

87. 1 broderet Stykke.

Fra Jomfrue H. Julie Grosch.

Paparbeider:

88. 1 Syekasse, 72 ß.
89. 1 Uhrkasse, 60 ß.
90. 1 liden Æske med Laag, 36 ß.
91. 1 Strikkekurv, 40 ß.
92. 1 ditto 40 ß.
93. 1 ditto 40 ß.
94. 1 ditto 40 ß.
95. 1 Skrivertøi i Form af en Bog, 84 ß.

Fra Jomfrue Grevesmöhlen.

96. 2de tegnede Kravebaand, 84 ß. pr. Stk.
97. 2de dito dito, 60 ß. pr. Stk.
98. 1 Par Tøfler, 96 ß.
99. 1 uldeu Zephyr.

Fra Frue Susanne sal. Hammer

som siden Aaret 1821 har været aldeles blind, og nu er 67 Aar gammel. I forrige Aars Efteraar har denne gamle, blinde og Gud hengivne Kone egenhændig forfærdiget følgende Fruentim-

mer-Arbeider, samt skrevet medfølgende Brev, for at fremlægges ved Udstillingen.

100. 1 strikket Pengepung af Silke.

101. 1 ditto Pung af Bomuldsgarn.

102. 1 Kappe af Lærred, som hun foruden at have syet, har tilklippet, fileret Kniplingerne og vævet Baandene til.

103. 1 Prøve af Vadmel, hvortil hun har spundet Garnet.

104. 1 Prøve af colleurte Baand, som af hende vævede.

105. Hendes egenhændige Skrivelse dateret 14de Novbr. f. A.

Fra Guldsmed Tostrup.

106a. 1 Theekande af Sølv.

106b. (Indleverer ogsaa en under Arbeide havende Sølv-Theemaskine, vægtig circa 300 Lod, saafremt den bliver færdig til eller i Udstillingstiden.)

Fra Th. Joh. Heftye & Søn.

107. Prøver af Pundlæder, fabrikeret ved deres Garverie, 42 ß. pr. Pd.

108. ditto af Bindsaallæder, ditto ditto, 42 ß. pr. Pd.

Fra Chr. Pedersen i Ager Sogn.

109. 1 Tegning af Kjøbenhavn, som forfærdiget med Pen.

110. 1 Model af en Saug og en Slibesteen.

Disse Ting ere forfærdigede af bemeldte C. Pedersen, der af et Sygdomstilfælde har holdt Sengen i over 3de Aar. Det anmærkes, at han aldrig har lært at tegne eller snekere.

Fra en Ubenævnt.

111. 1 Nystemaskine.

Fra Blikkenslager Thinn.

112. 1 Blik-Büste med Piedestal

113. 1 Messing Kjedel, 3 Spd.

114. 1 ditto Kande, 1 Spd. 24 ß.

Fra Glassliber Bittner.

115. 4 Stk. Porterglas med forskjellige slebne Figurer og Zirater, 1 Spd. 48 ß. pr. Stk.

116. 4 Stk. simplere ditto med ditto, 60 ß. pr. Stk

117. 2 Stk. Ølglas med ditto, 60 ß. pr. Stk.

118. 4 Stk. ditto med ditto, 1 Spd. 24 ß. pr. Stk.

Fra Possementmager A. Almgren.

119. Prove af brede Vognsnorer med sort Silkebund, 44 ß. pr. Al.

120. ditto, smale ditto ditto, 10 ß. pr. Al.

121. ditto, brede ditto ditto med gmul og hvid Silkebund, 44 ß. pr. Al.
122. ditto, smale ditto ditto, 10 ß. pr. Al.
123. ditto, morkeblaae, brede Vognsnorer uden Silke, 38 ß. pr. Al.
124. ditto ditto smale ditto ditto, 10 ß. pr. Al.
125. ditto ditto brede ditto ditto, simplere Slags, 34 ß. pr. Al.
126. ditto ditto smale ditto ditto, 10 ß. à 6 ß. pr. Al.
Af foreſtaaende Sorter haves Beholdning. Til Forfærdigelſe af uldne Frynder og Agramaner til billige Peiſer anbefaler han ſig.

Fra Jomfrue Moe paa Ringeriget.

127. 1 broderet hjemmevævet Schalsterklæde.

Fra Jens Soelberg i Hurdals Præſtegjæld.

128. 1 Spinderok, 2 Spd. 40 ß.
129. 1 Klarinet, 2 Spd.
130. 1 Haspetræ, 1 Spd.

Fra C. W. Roſſing i Frederichſtad.

131. 1 Par Haandkarter.

Fra Mad. ſal. Jorgenſen.

132. 1 Svebe, ſom Prove, 6 Spd. pr. Duſin.
133. 1 ditto ditto, 4 Spd. pr. Duſin.
134. 1 ditto ditto, 4 — ——

Ved Foged Gjerdrum.

135. 1 Tollekniv med Messing Beslag, 2 Spd.
136. 1 ditto med Sølvbeslag, 2 Spd. 60 ß.
137. 1 ditto med ditto, 2 Spd. 60 ß.
Arbeidet af den 70aarige Haldor Vigshagen i Slidre Præstegjeld i Valders.

Fra Instrumentmager F. Bader.

128. 1 Pianoforte, 120 Spd.

Fra Landskabsmaler P. Balke.

139. 1 Malerie, forestillende Naturbroen paa Eger.

Fra Bøssemagermester Grægersen (ved Mynten).

140. 1 Skjæremaskine, forfærdiget i 1832.
141. 1 Dreiemaskine, — — — 1836.
142. 1 ditto — — — 1836.
143. 1 Klopsnit — — — 1831.
144. 1 stort Klopsnit, forfærdiget 1831.

Endviðere for Jomfrue Grosch.

145. 2 Fritser, 28 ß.
146. 2 Naalepuder, 16 ß.
147. 2 Uldkapper, 28 ß.
148. 1 Æske, 36 ß.

Endviðere for Jomfrue Grevesmöhlen.

149. 5 Uldhuer, 42 ß. pr. Stk.

Endvidere fra Glasfliber Bittner.

150. 1 lidet Olglas, 60 ß. Stk.
151. 1 Olglas, 108 ß. Stk.
152a. 1 ditto, 96 ß. Stk.
152b. 1 Porterglas, 1 Spd. Stk.

Fra Jomfrue Dorvall.

153. 1 Krave, 3 Spd. 60 ß.

Fra en Ubenævnt.

154. 1 Pelerine, forfærdiget af Duun.

Fra Tugthuset.

155. 1 Stk. blaat Klæde No. 8567, 64 Alen, 1 Spd. 24 ß. pr. Al.
156. 1 Stk. graat dito No. 8514, 62 Al., 1 Spd. 12 ß. pr. Stk.
157. 1 Stk. mørkegrønt ditto 8345, 65 Al., 1 Spd. 24 ß. pr. Al.
158. 1 Stk. olivengrønt ditto, No. 8360, 63 Al., 1 Spd. 24 ß. pr. Al.
159. 1 Stk. Bouteillegrønt ditto, No. 8324, 62½ Al., 1 Spd. 24 ß. pr. Al.
160. 1 Stk. blaa Kalmuk No. 8384, 67 Al., 1 Spd. 48 ß. pr. Al.
Tages et heelt Stykke er Prisen 12 ß. billigere pr. Al. Bredden er 2 Alen.
161. 1 Stump mørkegrønt Multum, 2¾ Al. bred, 4 Al., 96 ß. pr. Al.

162. 1 Stump lysegrønt ditto, $2^3/_4$ Al. bred, 4 Al., 96 ß. pr. Al.
163. 1 Stump blaa ditto, $2^3/_4$ Al. bred, 4 Al., 96 ß. pr. Stk.
164. 1 Stump grøn Flanel, $2^7/_8$ Al. bred, 4 Al., 108 ß. pr. Al.
165. 1 Stump rudet Gulvklæde, 1 Al. bred, $3^3/_4$ Al., 30 ß. pr. Al.
166. 1 Stk. Sengeteppe med blaa Rand, $3^1/_2$ Al. lang, $2^1/_2$ Al. bred, 3 Spd. 60 ß.

Endvidere fra C. W. Rosing i Frederikstad.

167. 1 Potteshovl.

For Universitetet.

(Forfærdiget af Modelmester Rinan.)

168. 1 hydraulisk Presse.
169. 1 Lindbrydningsmaskine.
170. 1 Kartoffelhovl.
171. 1 Lagranges Plovg.
172. 1 Nystemaskin.
173. 1 Donkraft.
174. 1 Kardemaskine.) Forfærdiget af Mechanicus
175. 1 Valk.) Gellertsen.

Fra en Ubenævnt ved Kjøbm. Poppe.

176. 1 Prospect af Kjøbenhavn i Oliemalerie, 20 Spd.

Fra Gibsarbeider Guidotti.

177. Napoleon i Statue. Subscribtion herpaa modtages fremdeles. Den kan blive færdig medio Marts og leveres Subscribenterne for 3 Spd.

178. 1 Gruppe i Gibs, 10 Spd.

Enkedrere fra Snedker Møller.

179. 1 Mahognie Sopha, 30 Spd.

Fra Pigen Mari Ellertsdat. af Agers Sogn.

180. 27 Alen Bomulds Værken, 1 Mk. 12 ß. pr. Al.

181. 4 Vestetoier af ditto, 2 Mk. pr. Stk.

Fra en Ubekjendt.

182. 1 Model til Tjereovn.

Fra Jomfrue Warnicke paa Lillehammer.

183. 1 rødt Bordklæde.

184. 1 ditto.

Fra en Ubenævnt ved Kjøbmand Poppe.

185. 2de tusserede Rullegardiner, 3 Spd. pr. Stk.

186a. 2 smaae Oliemalerier, 4 Spd.

186b. 1 lidet ditto med Ramme, 4 Spd.

187. 2 smaae ditto, 5 Spd.

188. 1 Portrait af Kong Frederik den 6te, 10 Spd.

189. 2 smaae forgyldte Rammer, 2 Spd. 12 ß. pr. Stk.

Bestillinger modtages saavel paa Portraiter, Landskaber og forgyldte Rammer.

Fra Blikkenslager Rolffen.

190. 1 Messing Fyrfad, 2 Spd.
191. 1 Theekomfyr med Messing Kjedel, 8 Spd.
192. 1 Messing Kjedel med Fyrfad, 4 Spd.
193. 1 Trækkande med ditto, 5 Spd.

Fra Sadelmager Oethloff.

194. 1 Par Vognsæler uden Trækremmer, 65 Spd.

Fra Snedkermester Andreas Bjørn.

195. 1 chinesisk Billard, 13 Spd.
196. 1 Mahogni Ramme til et forhøiet Stykke, 5 Spd.

Danmark

hommes célèbres

Danemark

Antiquités

Denmark. Politics
&
Commerce.

Danemark - et Duchés

Industrie

460

Handels Tidende 6 februar 1836 N°12 & 13

Aperçu des marchandises de manufactures soumises au timbre préparées à Copenhague pend.s les années 1832, 1833, 1834, 1835.

Marchandises.		1,832 pièces	1,832 aunes	1,833 pièces	1,833 aunes	1834 pièces	1834 aunes	1,835 pièces	1,835 aunes
Bomuldsbarchader af Bomuld	pantalons de Coton	46⅓	Douzaines	49½	Douzaines	41½	Douzaines	39½	Douzaines
Bombasin		1	43¾	"	"	"	"	"	"
Bommesse		1,500½	58,411¼	1,562	61,251½	1,694	65,837	1,863	74,390¼
Bomuldstöi	étoffe de Coton	10,781	517,561½	12,110	604,936¼	13,579	696,144	13,607	687,587½
Bomuldstörklader	Cravates de Coton	2,461½	Douzaines	2,807	Douzaines	3,659½	Douzaines	4,760½	Douzaines
Bordtoppet trykt Kede paa Kiæder	étoffes imprimées à draps	81	diff.s grandeurs	132	"	157	pièces	207	pièces
d.° af Bomuld	id N.° id de Coton	"	"	"	"	4	10	"	"
Bomuldsklæder uf. trykte		22	"	"	"	"	"	"	"
Cattuner farvede		8,107	346,978	6,852	326,469	8,070	414,627	7,237	392,515
d.° trykte		1,861	66,528	1,554	55,689	1,270	48,342	1,083	43,049
Damekaaber trykt Kede	mantaux p.r dames imprimés	3	mesures	2	mesures	"	"	"	"
Devantsklæder af Uld		15	diff.s grandeurs	"	"	"	"	"	"
Dæiler af Bomuld		3	110	3	93¼	"	"	"	"
Dynevaar		81	3,463½	166	6,584¾	170	7,293	159	7,006¼
Dækkentöi af Uld		49	258¾	27	211½	"	"	"	"
Damin		27	2,094½	26	2,461½	16	1,595½	11	833½
af Sagdug		104	7,806	73	6,291	48	3,550	73	4,980½
Flonel	flanelle	676	27,435	655	26,059½	807	33,461½	810	34,864½
Fodertöi af Uld	doublures en laine	13	64¾	36	502¼	"	"	"	"
Forklæder af Bomuld, trykte	tabliers de Coton, imprimés	"	"	"	"	10	pièces	"	"
Fredentöi af Uld, trykt Kede	étoffe p.r rideaux en laine, imprimée	2	41¼	"	"	"	"	"	"
Gehitoppebetræk af Uld, trykt Kede		4	141¼	"	"	"	"	"	"
Gulvtæppetöier		40	920½	48	1,887½	35	1,078½	90	1,883
Haardug af Uld		6	291	"	"	1	100	4	232
Halvklæder trykket	demi drap, imprimé	"	"	2	20	"	"	"	"
Hestedækkentöi	étoffe p.r couvertures de Chevaux	"	"	"	"	17	95	118	1,196¼
Hestedækkener	couvertures p.r Chevaux	"	"	266	"	240	pièces	36	pièces
Huer af Bomuld	bonnets de Coton	39⅓	Douzaines	55 11/12	Douzaines	40	Douzaines	55⅙	Douzaines
Huefoer af Bomuld	doublure p.r bonnets de Coton	"	"	36¾	id	119 11/12	"	122 5/12	"
Hvergarn		"	"	"	"	"	"	106	4,947
Kabetöi trykket	étoffe p.r manteaux de dames, imprimée	15	86	7	102	1	41	"	"
Kalmuk		12	94½	"	"	1	29¾	1	30
Kersey		"	"	"	"	1	29½	"	"
Klæbestrenge af Uld, trykte	Cordons p.r corsets en laine, imprimés	1	"	"	"	"	"	"	"
Klæde	Drap	903	50,125	1,046	52,814¼	1,179½	64,464¾	1,217½	72,141¼
Merinoes	merinos	12	424½	6	283	"	"	8	259¼
Meubelgarnituren, trykte		2	"	16	"	"	"	"	"
Moreen		3	190¾	3	47¾	"	"	"	"
Multum		32	812	29	1,596¼	199	11,527	270	15,254½
Nanquin	Nanquin	103	4,652½	158	7,533½	175	8,600½	231	11,189½
Oliespostöi	étoffe huilée p.r sacs	"	"	"	"	6	139¼	"	"
Almerung		78	3,292	101	4,753	89	3,997	106	4,616
Populin		13	605	5	228	5	218¾	3	142
Rask		6	211	3	102	"	"	"	"
Schaberaktöi		14	72¾	"	"	"	"	"	"
Schawler af Uld	Chals en laine	17	diff.s grandeurs	1	"	"	"	"	"
Sealer af Klæde, trykte	étoffes de drap, imprimées	1	"	"	"	"	"	"	"
Silkefloos		4	63¾	"	"	"	"	"	"
Stämpet Bomuld, farvede	basanetons, teints	706⅙	Douzaines	634¼	Douzaines	840	Douzaines	924½	Douzaines
d.° d.° hvide	id blancs	916 7/12	id	1,039⅓	id	1,029 11/12	"	1,007⅓	"
d.° d.° sorte	id noirs	83⅓	id	102⅔	id	58	"	83½	"
d.° af Silke og Bomuld	id de soie et de coton	37⅔	id	29⅔	id	12 11/12	"	8 7/12	"
Stranebaand		2	76	1	66	9	221¾	16	406
Stribede Kiæder, uldne	couvertures p.r lit, en laine	65	diff.s grandeurs	79	diff.s grandeurs	65	diff.s grandeurs	"	"
Stribede Klædetöi af Uld	étoffe p.r id en id	3	93¾	"	"	35	374	"	"
Sytøistoppere af Uld		"	"	"	"	56	342	208	pièces
d.° af Bomuld		"	"	"	"	16	pièces	"	"
Tartan af Uld			3¼	"	"	"	"	"	"
Theedragt af Bomuld		"	"	2	32	"	"	"	"
Tricotage		763	4,444¾	527	3,831½	780	4,095½	728	3,614½
Trøier af Bomuld	camisoles en Coton	21⅓	Douzaines	18½	Douzaines	25¼	Douzaines	34¼	Douzaines
Trøier af Uld og Bomuld	id en laine et Coton	"	"	4	279	43	1,389¼	"	"
Trøier af d.° d.°	étoffes en id et id	"	"	"	"	52	2,000	"	"
Vanter af Bomuld	gants de Coton	2½	Douzaines	13⅓	Douzaines	19¾	Douzaines	20¾	Douzaines
Vestetöi af Uld, Bomuld og Silke	étoffes p.r gilets en laine, Coton et soie	1	5	"	"	1	45	"	"

Handels-Tidende
12 mai 1832 - N: 38

464

Du fumier d'os.

Extrait de deux lettres de Mr. L'administrateur Wegener à Holbuk et Mr. Le négociant J. Owen;

Holbuk, le 25 Juin 1831

D'après ma promess donnée dans ce tems, je vous de plus amples renseignemens sur l'effet de cette poussiere d'os, que j'ai eu l'année derniere ~~chez~~ devous, et quoique la récolte ne soit pas encore terminée, et qu'on ne peut par conséquent bien en donner le résultat, je veux cependant ~~vous~~ preliminairement vous instruire sur l'usage et résultat de la ~~pou~~ poudre d'os jusqu'à cette date, me reservant, lorsque le marché d'hivers sera (aftarsket) de vous donner le dernier résultat.

Sur un marché, qui l'année passée fut (brakket) ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ j'apperçu du fumier animal: circa 5 Tonnes de terre, mesure geometrique. Le champ est en tout de terre légère, bon surtout a pour du seigle, et donne de la bonne orge en paille de 2.ème plantation; mais une ~~[illegible]~~ extremité de ce champ, d'environ 5 Tonnes de terrein, est d'une si grasse, qu'on ne peut supposer que froment y puisse produire; et surtout il ~~[illegible]~~ dans cette partie du champ il y deux colines, l'une du qualité si sèche et forte, que ~~il~~ rien n'a jamais pu croître. Je me décidait ~~à faire~~ à me servir dans cet endroit du fumier d'os, avec la main.

Cela fut parsemé. Dans une proportion de 8½ Tonnes danoises par tonne de terrein, et le jour suivt. cela fut semé par l'homme, qui le même jour sema la partie du champ, qui

situé à coté de celui-ci, et qui était enfumée
avec du fumier animal.

Lorsque le seigle en Automne a commencé
a se montrer, il était où il y avait de la poudre d'os, bien
plus propre, régulier, et avec une plus jolie couleur,
que où il y avait du fumier animal; et —
aprésent il est bien plus propre dans le fond, est bien
plus haut dans la tige, et a des épis lourds, que le
seigle qui croit à coté de celui, qui est semé le fumier
animal fut semé dans meilleure de la terre. On peut
d'après toutes les apparences, et si aucun accident extra-
ordinaire ne survenait, que ce seigle donnera bien mieux
que celui, qui est semé dans la terre de fumier
animal.

Il se fait dans la foire de terre, des émigrations
au champ pour voir le résultat de la poudre d'os,
qui surement trouverait beaucoup d'acheteurs s'il
y avait les moyens comme il y a la volonté.

Wegener

Holbek, den 20.ten avril 1832

Je me vois enfin en état, après la terminaison de la fondure
des grains, de pouvoir vous communiquer un résultat exact
sur la production après la poudre d'os, de après l'fumier
d'écurie. Il faut vous rappeller de ce que je vous ai
dit auparavant, que la portion d'os était employée dans
la partie du champ, qui était la plus mauvaise
de la plus legère, et que dans cette partie il y avait marcq

Pour colins, qui avant n'avaient rien produit
Dans la partie du champ, qui était fumée avec
la poudre d'os, il fut semé 6 Tonnes Seigle, double
produit fut 45 Tonnes 6 Sk. 3 Fk, et dans la partie
du champ, qui était fumée avec du fumier —
animal, il fut semé 9 Tonnes Seigle, double
produit fut de 55 Tonnes 4 Sk. Seigle de la
poussière d'os pèse 66 poids d'avois (ou environ 3½ %)
plus que le fumier animal. Après que la
poussière a ainsi été 1½ Fold plus que le fumier animal,
et je peut presque croire, que la terre pour la
quelle la poussière fut employée, avait été
en général aussi bonne, que celle où le fumier —
animal fut employé, le produit en serait sure-
-ment devenu 2 Fold plus.

Cette récolte est en général sans plaintes, et
après la poudre d'os même assez bonne, dans une année
où le Seigle ne donne qu'un faible produit, et
dans laquelle 4 Fold étaient considérés comme
une récolte heureuse. D'après la preuve que j'ai
cependant 3 ans sur le bon effet de la poudre d'os,
je le considère comme le meilleur fumier, que
je connaisse.

Wegener

Handels og Industrie
Tidende
6 mai 1834 N°: 37

Ordonnance du 16 avril 1834.

~~Nous Frédéric VI~~, par la grace de Dieu, roi de Danemark &c. faisons savoir que nous avons trouvé bon d'ordonner ce qui suit:

§ 1.

Les ~~conditions fixées~~ dispositions ~~adoptées~~ arrêtées par les ordonnances des 31 mars 1705 11 juillet 1739 et 11 octobre 1769 à l'égard des manufactures en laine ~~seraient [illegible] par celles~~ sont abrogées par la présente à partir de 1 juillet ~~de cette~~ année.

Il en résulte que l'obligation ~~[illegible]~~ imposée aux fabricants de drap ~~[illegible]~~ de notre ~~ville~~ résidence royale ~~[illegible]~~ Copenhague de ~~faire~~ soumettre ~~faire~~ les marchandises en laine ~~qu'ils ont~~ fabriquées par eux à une commission publique ~~[illegible]~~ cessera d'avoir son effet; néanmoins nous voulons avoir pour entendu que cette commission continuera provisoirement à être en vigueur ~~[illegible]~~ jusqu'à l'expiration de l'année 1835 ~~son activité jusqu'à l'expiration de l'an 1836~~ afin qu'elle puisse dans sa forme actuelle mettre les dits fabricants en état de faire vérifier ~~leurs~~ ~~[illegible]~~ dans le cas où ils le désireraient ~~[illegible]~~ pourvu qu'ils le désirent; ~~[illegible]~~ il ne leur sera pas toutefois loisible ~~[illegible]~~ ~~ils seront tenus à se comporter [illegible]~~ ~~condition~~ présentes ~~[illegible]~~ à tous les fabricants du pays en ce qui concerne la fabrication des ~~marchandises~~ ~~[illegible]~~ et ~~[illegible]~~ de laine.

halle

(Halle commission)

halle

les articles fabriqués par eux

de ne pas se conformer ~~[illegible]~~ aux obligations ci après imposées

~~du pays~~

§ 2

Tout fabricant ou entrepreneur qui ~~fait~~ fabrique des marchandises en laine, sera ~~doit être~~ obligé de tenir des livres de fabrication ~~[illegible]~~ d'après le modèle inséré à la suite de la présente ~~[illegible]~~ ordonnance; ces livres seront légalisés (autorisés) gratis à ~~[illegible]~~ Copenhague par le directeur des Fabriques et dans les provinces par nos baillis. Ces livres de fabrique

seront soumis à l'inspection, ~~seraient~~ à Copenh., ~~sous l'inspection~~ du directeur des fabriques, dans les villes marchandes ~~sous celle~~ du juge de ville (Byfogdens) et à la campagne ~~sous celle~~ du (Herredsfoged) compétent ou du (Birkedommer) royal et ces autorités ~~personnes~~ devront veiller ~~doivent avoir soin~~ à ce que ces livres soient tenus ~~en bon ordre~~ d'une manière régulière et avec exactitude et elles auront soin de ~~doivent les faire~~ comparer avec les comptes des timbres qui se tiennent dans les lieux ~~endroits~~ de douane et de consommation des marchandises travaillées ~~préparées~~ dans le pays, lesquels livres doivent être soumis au timbre de la douane ~~comptes~~ conformément à l'ordonnance du 2 avril 1814 parag. 6 ~~doivent être munis du timbre de la douane~~. — Si l'on trouve qu'une pièce, ou ne soit pas du tout, ou soit inexactement ou incomplètement portée sur le livre de fabrique, le propriétaire de la fabrique sera chaque fois soumis à une amende, d'après le jugement du tribunal compétent de police, de 5 à 20 rd argent, laquelle ~~qui~~ dans les villes marchandes sera payée à la caisse des pauvres, et à la campagne à celle du bailliage —

est-ce bien cela?

§3

Lorsque ~~l'affaire~~ ~~[illegible]~~ le tissage des ~~les~~ marchandises ~~en laine~~ sont est terminée, mais avant qu'elles ~~ont~~ aient été foulées, les fabricants et entrepreneurs ~~sont de même~~ seront tenus de ~~[illegible]~~ faire coudre à ~~[illegible]~~ chaque pièce, avec du fil de lin ou de coton le nom ~~de l'endroit~~ du lieu où est ~~situé~~ placée la fabrique ou celui de la fabrique elle même, la marque de fabrique autorisée ~~pour~~ pour chaque ~~une telle~~ fabrique par notre Chambre générale de douane et collège de commerce ainsi que le numéro d'ordre de la pièce qui se trouve dans le livre de fabrication, ~~pour~~ afin que ces marques, ~~[illegible]~~ destinées à prouver ~~attestent~~ que la fabrication est du pays, puissent être foulées dans la pièce.—

~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~que~~ Les marchandises ~~préparées~~ de laine fabriquées dans le pays ~~doivent~~ devant être munies d'une marque de fabrication ~~y~~ foulée dans la pièce, pour pouvoir obtenir le timbre de la douane, les marchandises semblables qui ne porteraient pas de timbre seront ~~confisquées~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~confisquées d'après l'ordonnance~~ conformément à l'ordonnance du 2 Avril 1814 § 17 ~~si on trouve qu'elles ne seront pas timbrées~~.—

§4

Les ~~[illegible]~~ dispositions contenues dans les trois ~~§§~~ articles précédents sont applicables aux ~~ont aussi lieu [illegible]~~ marchandises en laine ~~[illegible]~~ fabriquées dans notre fabrique militaire de drap à Usseröd, dans les maisons de correction, dans la fabrique de Ladegaard et dans d'autres ~~institutions de~~ maisons de travail pour les pauvres ~~dans~~ de notre royaume de Danemark lorsqu'elles se vendent ou quelles sont envoyées avec les passavants prescrits de douane

§5

Il en est de même quant au timbre ~~de~~ et à l'envoi de marchandises du pays soumises à être timbrées.

Handels Eidende
du 31 mai ~~1834~~
N° 44

Copenhague le 14 mai 1834

Nous Frédéric VI &c. faisons savoir: Au lieu de Halle-Indretningen (la commission d'inspection) prescrite jusqu'à présent pour le corps des fabricants de drap dans notre bourg de Neumünster, nous avons jugé convenable ~~d'ordonner~~ d'établir le contrôle suivant ~~à l'égard de~~ en ce qui concerne la fabrication de drap en général.

§1. -- Chaque entrepreneur, fabricant ou personne ~~ayant~~ droit de bourgeoisie (Langsmester), qui s'occupe de la ~~prop~~ fabrication de drap ou d'étoffes ~~marchandises~~ de laine, devra tenir un livre de fabrique autorisé par le magistrat et disposé d'après le ~~prospectus~~ modèle joint à cette ordonnance. —

§2. -- ~~Il ne doit être perçu aucun droit~~ pour cette autorisation de tenir des livres de fabrique, qui sera donné gratuitement, — — dans les villes marchandes ~~doit être exécuté~~ par les bourguemestres, et dans les baillages et autres districts de campagne par les baillis et autres autorités supérieures. —

§3 — Ces employés ~~sont tenus~~ devront veiller à ce que les livres soient tenus régulièrement et exactement, et à ce ~~que~~ qu'~~ils portent~~ que les marques prescrites soient portées sur les articles ~~pour les~~ fabriqués ~~soient employés~~. —

§4 — avant qu'une pièce d'étoffe ~~de marchandise~~ en laine soit foulée ou travaillée de quelque autre manière on doit y coudre avec du fil de lin ou de coton pour pouvoir être foulé avec la pièce: 1° le nom de la fabrique ~~et~~ ou du lieu où elle est établie; 2° la marque de fabrique ~~[illegible]~~ prescrite par notre Chambre générale de Douane et collège de commerce & 3° le numéro d'ordre de la pièce ~~tiré~~ dans le livre de fabrique. ~~devant y être cousus avec du fil de lin ou de coton, pour pouvoir être foulés dans la pièce.~~ —

§5 — Lorsque ces marques de fabrication n'existent pas ~~aucune de ces marques de fabrication~~ aucun employé de la Douane ne pourra apposer le scel de la douane nécessaire pour la circulation des articles fabriqués ~~l'envoi de la marchandise~~.

§6 Lorsque une pièce d'étoffe, ~~[illegible]~~ ou ne sera pas ~~portée~~ du tout portée ~~ou incomplètement, est portée~~ sur le livre de fabrication ou le sera inexactement ou d'une manière incomplète, le propriétaire de la fabrique ~~[illegible]~~ ~~sera~~ aura à payer ~~et tenu~~ chaque fois, à la caisse des pauvres ~~[illegible]~~ du lieu, d'après le jugement de l'autorité chargée de la police, ~~[illegible]~~, une amende de

5 à 20 Rigsdaler

Handelstidende
No 6 – 21 Janvier
1832

Dans plusieurs feuilles publiques est donné un rapport, concernant l'état actuel du hameau Neumünster, dans lequelle on dit, que Mr. Renck a, à la fin de l'année dernière, été obligé de suspendre sa fabrique de drap, ce qui fit que 170 ouvriers avec leurs familles, 328 personnes, sont restés sans pain, un droit 8 p.ct de la valeur, que l'on paye à l'entrée du Royaume de Danemark de tout les draps fabriqué dans le Holstein, étant la cause qu'une fabrique la plus considérable des Duchés n'a pu se soutenir, et à cause du Choléra il ne venait point d'ordre de commander de l'étranger, et que les marchandises restaient déposées sans être vendues, et enfin que le seul espérance de Neumünster dépend, si le gouvernement le droit intérieur, ce que l'on peut d'autant plus attendre, puisque le drap des fabriques Danoises doit s'importer exempts de droit.

Ce rapport engage le (celui qui communique cet article) a paraître avec de tels éclaircissemens, comme, (aumelderen) en montrant l'état des fabriques de Neumünster à différentes périodes, peuvent aussi servir à juger l'affaire dans le tout. Les fabriques de Neumünster ne jouissent pas d'après le priv. de 21 mars 1774 d'importation libre de droits pour le Royaume de Danemark pour d'autres marchandises que (Freser) couvertures de cheval,

Baier et d'autres. avec laquelle exemption de droits les fabricants Renck Söhne & Comp. ont ~~étendu pour~~ importé en Danemark les marchandises faites dans fabrique, jusqu'à ce qu'en 1823 cela fut plaidé, plusieurs fabricants en Danemark (surtout de provinces) en portèrent des plaintes, qui exigeaient une décision pour la Douane de Neumünster de ne pas délivrer des billets de sortie p.r de l'importion libre de droits pour le Danemark pour d'autres que ceux, qui d'après le privilège ont cette faveur. Le ~~nom~~ éffet de cet arrangement fut, que les marchandises en drap de Neumünster devaient conformément à l'ordonnance du 2 avril 1814 §4 payer les droits d'entrée d'après le §21 de l'ordonnance, mais dans la grandeur de pour cent par

~~de la~~ des Renck Söhne & Comp. dans l'année 1824 une telle modération en lieu, que de drap et autres marchandises en laine apprêtés & faits à Neumünster devaient seulement payer 8 % de leur valeur à l'Importation du Danemark.

Les fabricants Renck, Söhne & Comp. continuèrent il est vrai, ~~puisque~~ malgré cette décharge assez considérable, à ~~de~~ exiger l'entière exemption de la Douane pour ~~tout~~ tous leurs articles de fabrique, mais ce rapport ne fut point accepté, tandis que les fabriques de Neumünster ont + obtenu ~~[illegible]~~ l'exemption ~~de~~ ~~dont de bâtisse~~ d'impôt de bâtisse (Vermessungsteuer), et exemption de droit pour la laine du pays, que l'on exporte du royaume pour leur consommation.

+ l'année 1830

~~L'exposé~~ Le tableau suiv.t pourra servir d'apperçu général de l'activité des fabriques de Neumünster depuis la paix, suiv.t les comptes rendus, sur les parties de Drap et autres marchandises

exportées pour le Danemark et pays étrangers, dans les
premières années depuis la paix, c'est-à-dire 1814, 1815
et 1816; pendant 3 ans avant que cette restriction
sur l'importation des marchandises apprêtées suivit,
1821, 1822 et 1823; et dans les années jusqu'à 1830,
sont égales aux dernières, dont on a pu obtenir des
renseignemens, sur les marchandises exportées pour
ports cités ci-dessus, ainsi qu'aussi les marchandises
rebitées dans les Duchés dans les années 1828, 1829 & 1830.

manque un verbe

	Draps et autres marchandises apprêtées		Manufactures de Draps à l'usage du Danemark	
a pour le Danemark	pièces	aunes	pièces	aunes
1814	2 p. 28 a. fait	56	184	4,104
1815	7 " 28	196	218	5,031
1816	72 " 28 fait 2016 " & 2088 —	4,104	178	8,200
1821	"	17,969	798	21,354
1822	"	20,799½	1113	16,156
1823	"	18,192½	1246	20,857
1824	"	point	2242	26,467
1825	"	point	2343	36,024
1826	"	11,675	2057	34,191
1827	"	12,017	"	46,215
1828	"	15,741	"	46,624
1829	"	25,975	"	71,219
1830	"	32,580	"	72,241
b pour les ports étrangers.				
1814	23 – 28 "	644	186	11,759
1815	2 – 28 "	56	508	16,216
1816	"	659	285	14,882
1821	"	60	388	2,682
1822	"	27	342	4,334
1823	"	104	850	4,243
1824	"	375	896	5,330
1825	"	1,243	708	5,699
1826	"	47	685	8,572
1827	"	.	512	5,004
1828	"	10	557	7,409
1829	"	21	915	9,242
1830	"	80	954	3,272
c pour les Duchés				
1828	"	4,927	10221.	104,218
1829	"	9,454	1083½	98,525
1830	"	8,038	9897.	93,697

Il résulte de ceci: que d'un débit pour le Danemark guère peut considérable dans les années 1814, 1815 & 1816 de draps ainsi que manufactures plus ordinaires de laine, le débit pour le Danemark des objets de fabrique faits à Neumunster a toujours augmenté de manière, que tandis que l'on y envoyait en 1814 que 2 Pièces de drap et 4104 aunes d'autres marchandises, il a été exporté pour le Danemark en 1830, 32580 aunes de drap moyennant un droit d'entrée de 8 p. C.t, et 72241 aunes autres marchandises importées exemptes de droits, et ajoutant en outre la circonstance qui résulte du tableau, c. a. dire qu'une augmentation annuel a eu lieu dans les années depuis 1825, on peut alors d'autant moins considérer le droit d'entrée dans le Danemark ordonné dans ladite année — comme ayant arrêté l'importation pour le royaume, cette exportation ayant depuis d'autant plus augmenté dans une proportion si considérable, qu'il a été exporté en 1830 presque le triple comparativement à 1826, et qu'en comparaison avec 1822, à laquelle époque l'importation exempte de droit encore avait lieu, le débit pour le Danemark en 1830 moyennant un droit d'entrée de 8 p C.t a été de 12000 aunes de drap de plus que dans l'autre Année.

Quant au débit pour l'étranger des fabriques de Neumünster, le tableau montre qu'il n'a jamais été de quelque importance, mais par contre a diminué depuis l'année 1816.

Le débit pour les Duchés même, quoique peu considérable comparativement à celui du Danemark, s'est d'après les renseignemens que l'on a pu en obtenir, soutenu pendant ces 3 années au même point. On voit par ceci comment il est impossible de donner la raison par laquelle la fabrique

de Renck fils & C.° à Neumunster.

Au reste le fournisseur de cet article croit ~~devoir~~ au sujet du déni de l'exemption du droit intérieur, que l'annonce contient, faire observer, ~~que l'on actuelle~~ que l'on établi, outre l'ancienne Commission pour les Duchés, une autre Commission pour la direction des droits en Danemark, et dont ~~l'état~~ le but doit être, autant que ~~le~~ permettront les differens (Forfatninger) et autres (Hensyn), de faire la proposition de l'uniformité des decisions des droits dans le Royaume ~~[illegible]~~ et dans les Duchés.

Traduction

Handelstidende
N:o 3 — 1833
12 janvier

Fabrique de verre de Holmegaard

474

..... La fabrique de verre de Holmegaard, qui a été située en Islande à 3/4 de mille de Nestved près de la tourbière appartenant à Holmegaard, qui a environ 800 Tonnes et d'une excellente qualité, fut déjà imaginée et arrangée par l'actuel Comte Danneskjold-Samsöe, malheureusement mort trop tôt, dans l'intention, aussi bien d'instituer un établissement d'industrie utile au pays, procurant du pain à la classe indigente des concitoyens, dont le bien lui était toujours à cœur, une source réelle de soutien, que pour fournir une partie utile de la provision inépuisable d'excellent chauffage, que la tourbière contenait, dont seulement une partie peu considérable pouvait se vendre pour l'usage des ménages des environs. La tourbière a une profondeur de 20 pieds, et est coupée maintenant de la manière ordinaire, jusqu'à la profondeur de 7 pieds. Comme pour l'usage actuel des fabriques, pour vente, (Deputate) s'en ne coupe par an qu'environ 4 Tonnes de terre, on a donc laissé un terme de 5 à 600 ans pour sa croissance, ou, en laissant entièrement hors de la pluie (Regningen) la provision ne serait épuisée qu'après un tel espace de tems; ce qui fait que la qualité de la tourbe augmente en proportion de la profondeur, et dans la couche la plus profonde ressemble tout à fait au charbon brun (Brunkul), ce qui par conséquent la rend plus (dröe) à l'usage. La situation de la tourbière fait, qu'elle est exempte sans difficulté de l'eau, qui autrement pourrait en empêcher l'usage. Pour faciliter l'enlèvement

de la tourbe du fond de la tourbière, et [illegible] la rassure dans les années humides, on a fait creuser un canal dans les dernières deux années par des ouvriers (Graveurs) de tourbière de Westphalie, qui avaient été appelés pour cela, qui de la terre soulevée ont à tourbe apprêté environ 2 millions de tourbe. On verra par ce qui est ici exposé, que le propriétaire, loin de craindre le manque de matériel de chauffage à l'avenir, ne peut qu'avoir en vue de trouver un emploi utile de la provision encore abondante.

En 1825, deux ans après la mort du Comte, l'actuel propriétaire de la fabrique de verre, Mad^e la comtesse Danneskjöld-Samsoë, à qui l'exécution du plan d'établissement devait être agréable, trouva l'occasion de le mettre en exécution. La fabrique ne commença que par deux fabricans de bouteilles norvégiens, et quant à l'ouvrage elle réussit assez bien; mais malgré les prix, auxquels on vendait alors des bouteilles soit étrangères soit de la fabrique étaient bien plus élevés qu'à présent, c'est à dire 10 Rd par 100 pièces, et il fut cependant prouvé, que les frais de fabrique pas ne pouvaient se couvrir uniquement par une plus grande production, à quoi on fut bientôt engagé par le prompt débit des fabrications & le contentement de plusieurs acheteurs de pas pouvoir être servis successivement; on augmenta donc le nombre des ouvriers en proportion du débit, et la fabrication s'étendit dans toutes espèces d'ouvrages de verre vers ainsi que flacons de médecine. Des garçons indigènes étaient pris comme apprentis, et la récolte de cendre et verre cassé fut organisée à Copenhague et dans les provinces. En attendant les prix de vente par

baissèrent jusqu'à 25 à 30 p. Ct au dessous du prix auquel ils étaient au commencement par suite de la concurrence de la fabrique. Les marchands devinrent, comme c'est toujours le cas quand la fabrication est nationale, de plus en plus sévères dans le jugement des bouteilles; les moindre imperfection que l'on regardait pas dans les étrangères, étaient maintenant remarquées. En attendant la fabrique ne voyait pas cela avec plaisir, puisque l'on avait depuis longtems déclaré que son existence dépendait beaucoup de pouvoir rassurer son débit par de meilleurs fabrications et des prix moins forts que ceux de l'étranger, malgré les fréquents (Fordom) contre les fabrications nationales. En attendant la susdite baisse, aussi considérable qu'imprévue, dans les prix aurait occasionné un (Misregning) malheureux, si l'établissement avait eu pour but le véritable intérêt de fabrique; mais comme ce n'est basé que sur le débit d'un matériel de chauffage qu'on peut autrement employer, et dont on peut mettre si bas que l'on veut la valeur d'achat, il ne restait donc plus que de s'assurer, même dans les extrêmes baisses de prix, que l'on pourrait attendre.

d'une restitution soit pour les dépenses faites pour l'établissement soit celles qui se ferait annuellement

La marche. Cela ne pouvait se faire que par une plus grande consommation de tourbe, qu'entraînerait une augmentation de la production, et l'extention de la fabrique dans la production de plusieurs espèces de verreries; car on ne peut nier, que les fabriques étrangères, bâties dans des endroits abondants en forêt, travaillent à des conditions plus favorables qu'on ne peut le faire ici dans le pays. Les principaux matériaux, de la cendre de bois, et par conséquent aussi la potasse, se trouvent à meilleur compte, et on trouve les autres objets nécessaires, sinon tous, du moins quelques uns, plus près et moins chers; et il est aussi important, du moins

pour les premières années, le gain d'ouvrier (Arbeidslön) plus élevé que l'on a été obligé d'accorder afin d'assurer à la fabrique de bons ouvriers de l'étranger. Ces circonstances devait naturellement donner des découragements partout, où le bois de chauffage peut rapporter d'une autre manière. On était engagé à la susdite augmentation de la fabrique de plusieurs côtés et par plusieurs raisons. La grand nombre de différentes occupations, que la fabrique ne pouvait exécuter, obligèrent les consommateurs de s'en adresser à l'étranger, avec qui ils continuèrent aussi à rester en relations, et ils trouvèrent alors plus commode de commander aussi les articles que la fabrique nationale aurait bien pu fournir. Seulement une fabrique de verre complète, qui peut peut satisfaire toutes les demandes d'objets en verre, excepté peut être des articles de luxe, peut espérer de la prospérité, et par les économies, qu'entraîne un établissement réuni, faire face aux baisses de prix, que le tems surement entraînera.

Les trois années humides presque sans exemple de 1828, 29 et 30, qui, parceque le canal n'était point encore fait, rendait entièrement la fabrication de bonne tourbe, ne laissant à la fabrique d'autre choix, que de suspendre la marche, ou se servir avec perte de charbon de pierre pour chauffage. On se décida pour le dernier, tant à cause des ouvriers que des acheteurs habitués, et chaque année dans l'espérant un été plus favorable. La perte fut d'autant plus considérable, que la tourbe qu'on économisa ne pouvait être (s'être) comptée comme une diminution. En attendant on (udsatte den paatænkte Tilvirkning) de verres de tables, carreaux de vitre et verre blanc ordinaire, et quand l'été de 1831 eut permis de réunir une provision de tourbe sèche compétente, on fit venir des ouvriers pour ces espèces de verres, et on commença l'édification de deux cabanes pour ces fabrications. Le travail du verre blanc

commencer en attendant dans la cabane des bouteilles, et les produits ont gagné l'approbation générale. Avec le mois de Septembre commença le (Tilvirkningen) de verre à table (Tafelglas), ou en danois: Tavleglas; mais les premiers essais, montrèrent que malgré que la tourbe dans l'usage ordinaire ne (röber) pas (kjendeligen) — l'existence de souffre ou phosphor, sa fumée, produit néanmoins une brume sur la surface du verre, quoique peu considérable, cependant visible, qui diminue l'éclat. On trouva par conséquent nécessaire de réduire l'usage de la tourbe dans la propre fonderie, et de employer du bois pour le Bouflement (Pustning) et l'extention (Strækning). Le verre devint maintenant très beau et pure, et comme il est toujours étendu sur des (Læger), c'est à dire: une plaque de verre placée au dessous, il donna la meilleure qualité de verre à table et à vitre. Sa conservation contre l'effet de l'air et le soleil est assurée en partie par sa composition, qui est exactement la même, que l'on employe au verre de table, reconnue comme avantageux sous ce rapport, en partie la fonderie plus longue par le grand feu, et les différents essais pratiques, que l'on en a fait, prouvent la supposition qui existe sur sa (Uforanderlighed).

La mode donne maintenant au verre (Kronglas) ou verre (maaneglas) une espèce de préférence au verre de table, par suite du plus grand éclat, qu'il donne dans les fenêtres, vues hors du batiment, ce qui vient en partie de ce que ce verre, d'après la manière dont il fait, n'a plus besoin d'être réchauffé après qu'il est soufflé, mais principalement de la courbe du verre, qui donne cet éclat (afvexlende), que le verre entièrement plat ne peut donner. On voit par ce motif les qualités désavantageuses du verre (Kronglasset). Comme d'après la manière dont il est fait, les (fiberne), y vont toujours en plus grands cercles autour d'un centrum, le change, et le coupe, placé dans une fenêtre, la forme des objets, que l'on voit à une petite distance à travers du verre; comme on ne parvient jamais à l'avoir plan, on est obligé de couper les cadres des fenêtres dans quelques endroits, autant que le permet le bois,

& dans d'autres il faut le remplir d'une quantité de mastic. Ni des cadres ni des carreaux peuvent ainsi avoir la durée qu'avec le verre (Tavleglas). Mais la mode ~~n'exerce~~ n'entend aucune raison, pendant qu'elle domine, et le fabricant est obligé de s'y conformer. Si ~~la dom~~ la domination de cette mode serait de quelque durée, la fabrique de verre de Holmegaard se ~~conformera~~ résoudra à faire du verre (Kronglas), ce qui ne demande que le changement de quelques instrumens. Dans la cabane de verre (Tavleglashytten) on fabrique aussi les tuilles de verre qui deviennent de plus en plus en usage, verres de plusieurs couches à l'usage des navires et pour les fanaux, de grands verres de lanternes et de montres et d'autres ouvrages semblables. Dans la cabane de verre vert on a fait dans l'année de fabrication écoulée, outre une partie considérable d'ouvrages en verre blanc, environ 370,000 différentes bouteilles, lesquelles, à l'exception d'un (Lager) nécessaire ~~de~~ de 1000 p^ces, ont été vendues à une valeur de circa 28000 Rbd. La production de l'année prochaine sera augmentée de 1/6, qui est le plus, à quoi ~~qu'~~ l'on croit qu'elle peut être portée en proportion de la consommation du pays. On a réuni un (Lager) de verre (Tavleglas) dans ~~dans~~ les 4 mois depuis le commencement de l'ouvrage d'environ 1600 Bundter.

On occupe actuellement dans la fabrique de verre de Holmegaard 19 ouvriers (Svende), dont 2 sont né danois et élevés ici, 17 garçons, 5 maîtres fondeurs, 6 (Schyrere), et 17 autres ouvriers et intendans fixes. Ceux-ci avec leurs familles font en tout 169 personnes, qui vivent uniquement par la fabrique; en outre quelques femmes et viellards sont journellement occupés dans la formation de la tourbe, &c. Le couper de la tourbe, tant pour les fabriques, que pour vendre occupe dans les mois de Mai et juin environ 120 propriétaires de maisons (Husmænd), femmes et enfans à moitié grands, qui par là gagnent en général 20 Rbd. chacun.

Pour placer la tourbe en (Rögler) ou vices (Skruer) on emploi dans le mois de Juillet et août environ 50 femmes, viellards et enfans, qui par là gagnent environ 12 Rbd. chacun.

Le transport en voiture de la tourbe en août et septembre est fait par environ 40 hommes propriétaires de gaard et de maison, dont le gain par la peut être évalué à 30 Rbd. chacun.

Dans le transport de matériaux et fabrications prennent part toute l'année 60 paysans dans un circuit de jusqu'à 2 milles, et on peut calculer qu'ils ont par là une ressource de 80 Rd. chacun.

La cendre, qui anciennement la plupart était jettée, est maintenant conduite à la fabrique par une partie des voisins, et par une partie de Huusmænd, qui en ont fait dépôt dans les endroits de forêt, plus de 1500 tonnes par an. On réunit aussi en Lolland pour la fabrique chaque année plusieurs centaines de Tonnes.

Les pauvres de Copenhague et dans les provinces ont réuni l'année expirée plus de 1000 Skippund (de verres cassés) de la valeur de 2,500 Rbd.

On verra par cet exposé, qu'à peine aucun établissement de fabrique dans le pays, comme celui-ci, procure en partie du soutient, en partie un gain considérable, pour un si grand nombre de la classe indigente, et fait tirer un parti utile d'articles, qui anciennement n'étaient pas employés; car on recueillirait, il est vrai, jadis une partie de morceaux de verres que l'on expédiait à l'étranger, mais ils avaient si peu de valeur, que la recherche ne recompensait pas la peine. Le prix a été redoublé depuis l'établissement des fabriques dans le pays.

Les besoins de la fabrique de l'étranger sont en proportion d'une valeur peu considérable, et seront encore diminués par la (Kogerie) de potasse établie ici, laquelle, outre qu'elle rend la potasse étrangère inutile, elle aura l'avantage important, d'assurer la fabrique d'une égalité constante dans ce matériel, chose sur laquelle on n'ose jamais compter pour celle qui arrive de l'étranger.

Les batimens considérables batis pour la fabrique font déja 200 (Fag).

Afin d'assurer les ouvriers et leurs familles en cas de (Utjenstdygtighed) ou mort de celui qui leur procure le soutien, on a établi une caisse des malades et pensions, de laquelle, moyennant un tant que l'on

retient de
leur gages par mois, on leur procure du secours ou soutient.

Par cet arrangement, ainsi qu'en accordant aux ouvriers des commodités dans leurs maisons, jardins, et plusieurs agremens, on a eut pour but, de les attacher à l'endroit, et donner par là à la fabrique la solidité, qui dépend de la régularité dans la fabrication, ce qui ne peut se faire dans les fabriques étrangères (comme dans d'autres ateliers) où les ouvriers, arrivent et partent. Il est vrai que les premiers ouvriers de souffleurs de verre sont la plûpart étrangers, ce qui indispensable dans une industrie qui encore dans l'enfance; mais on y forme de jeunes gens, qui deviennent les enfans du pays; et sinon avant, du moins dans la génération suivante, les mains danoises fabriqueront seules tous les objets nécessaires de verre, dont le pays a besoin.

Les productions de la fabrique de Holmegaard en verre vert, blanc et verre à vitres sont vendues à Copenhague par son commissionnaire le magasinier Frichling, demeurant à Gl. Strand N° 9, duquel lequel reçoit demandes, ainsi que par des lettres + directes à la fabrique; On donnera des modèles ou dessins pour des formes extraordinaires. Les acheteurs en Sélande reçoivent le Ordinerede fragt=brekkasie=frit) lorsque la demande forme une voiture entière, pour quoi on compte circa 800 bouteilles ou le poids de 1000 ℔. Les envois pour des villes maritimes dans les autres provinces se font par des bâtimens appartenant à l'établisse, également sans cette dépense pour les acheteurs, lorsque ce qui a été acheté fait circa 6000 bouteilles ou un poids de 7 à 8000 ℔. On ne répond pas de la (Brekkasien) de verres à vitres emballés dans des (Kister) caisses. Les prix sont fixes, avec remise (Rabat) pour des acheteurs au comptant de grandes portions.

+ par Nestved

Par l'exposé ci-dessus on a voulu faire connaître au public une industrie jadis inconnue dans le pays; faire face et corriger des faux jugemens, et faire naître un plus grand intérêt pour les fabriques, que l'on trouvera avoir fait en peu de tems assez de progrès, et qui par une attention continuée cherche de plus en plus à s'approcher d'une plus grande perfection, afin de rendre, par là

~~[illegible]~~, le Danemark indépendant (de l'étranger), pour ce qui regarde les verreries, ~~[illegible]~~ fesant en même tems ~~rappel~~ rapeller la bonne utilisation d'articles du pays, jadis presque entièrement abandonnés, et procure un nouveau soutien de plus de 40,000 Rbd. par an à la classe la plus indigente des citoyens. —

478

Handelstidende
N° 89, 90, 92, 102,
1833 – Novemb. et
Décembre

Aperçu de l'état de la fabrication du drap en Danemark tant anciennement qu'à présent, ses fautes, et quelques moyens pour y remédier.

Dans un pays, situé dans une latitude si septentrionale que le Danemark, où la nécessité ordonne de garantir le corps contre l'influence d'un climat rigoureux, et dans un pays, qui avec cela a toujours été fourni de troupeaux de moutons produisant de la laine, il est probable que la fabrication du drap a été connue et exercée depuis les temps reculés. L'histoire nous l'apprend aussi, et (nous avons donné) dans les N°s 16, 17 et 19 du Handelstidende pour 1831, d'après des sources que nous connaissions, un aperçu rapide de l'état de la fabrication de laine en Danemark depuis le tems que des annales ont commencé à exister dans le pays, jusqu'à la fin du 17e siècle. On voit par là, que malgré que des ordonnances renouvellées pour défendre le luxe dans l'habillement, excepté quand pour cela on se servait d'étoffes du pays même (voir l'ordonnance de 1622 de Chrétien 4 contre le luxe), et malgré que des priviléges (Benaadninger) pour des étrangers qui s'établissent ici dans le pays, et établir des fabriques, et également pour les nationaux, qui veulent s'occuper de entreprises industrieuses, on ne réussit. — Cependant pas à élever la fabrication d'étoffes de laine beaucoup au dessus de la fabrication de la simple pinchina (Vadmel = Fabrication); car dans les peu d'endroits où le drap se fabriquait, cela se fesait pour compte de l'état. Quoique Frédéric 4 à son arrivée au trône cherchât au moyen de

de privilèges, à attirer (ici) dans le pays des fabricans étrangers, et en 1705 il établit une (Halle) pour l'examiner les marchandises en laine, cependant plus avec l'intention, que celles à l'usage de l'armée y fussent convenablement examinées, ce roi ne fut cependant plus aussi heureux. La guerre ~~dans la~~ quelle il se mêla avec la suède (et) dans laquelle l'armée fut obligée de se pourvoir de l'étranger de la moindre petite chose, qui appartenait aux uniformes, et pour la fourniture des quelles on envoya de grandes sommes, décidèrent finalement le roi à ne plus ~~[illegible]~~ laisser ces choses aux ordonnances et privilèges; et après la conclusion de la paix 1720 on fit venir les fabricans nécessaires, et la maison (Guldhuset), ainsi que la fabrication anéantie de la maison d'enfans (Börnehuset), furent mis en tel état, que l'armée en put être fournie avec du drap. à chaque endroit 20 tissoirs furent mis en activité.

Nous ne trouvons que des fabriques de drap particulières ayant existé en ~~[illegible]~~ cette période.

En 1730 Chrétien 6 monta sur le trone. 6 ans après son avenue au trone, il commença à exécuter les plans, qu'il avait fait pour le développement de l'industrie. Cette année le collège de commerce fut établi, et par les recherches que le roi fit faire pour apprendre à connaître l'état du pays, on ne trouva que les deux susdites manufactures de laine. dans la maison (Börnehuset) et dans la maison (Guldhuset), qui travaillaient uniquement pour les états militaires.

On calcula que 300,000 Rd, sortoient par an du pays pour l'approvisionnement de marchandises de laine et soie, appartenant à l'habillement. Afin d'éviter cela, Chrétien 6 fit venir différent manufacturiers étrangers, et les premières fabriques furent aidées par la libéralité du roi. La conséquence fut, qu'après l'écoulement de deux ans, c'est à dire 1788, il y avait ici 14 fabricans de laine avec 99 (Stole) et 1016 ouvriers, dont les 4 étaient fabricans de (Dug) avec 36 tissoirs et 373 ouvriers. C'est aussi le poque, depuis laquelle le Danemark commença à avoir des fabriques.

Pour assurer l'existence de ces fabriques, on trouva nécessaire de leur trouver du débit, ce qui devait se faire par la prohibition de l'importation de marchandises étrangères; mais avant que cela put se faire, on voullait d'abord réunir un assortiment de marchandises assez considérable, que tout le monde put se pourvoir de tout ce qu'on avait besoin. On établit un magasin en 1737, où l'on recevait des marchandises du pays au comptant. On fit pour cela des fonds auxquels prenaient part tous ceux qui étaient payés par le gouvernement, en avançant de leur traitement 10 p. ct. pour le magasin, et après l'écoulement d'un an et 1/2 revaient le payement en marchandises.

Plusieurs ordonnances contre le luxe dans l'habillement étaient en rapport avec ces arrangemens pour développer la fabrication du drap; une résolution royale du 1er avril 1738: que personne de la suite royale ne pouvaient

acheter de nouveaux habillemens en voyageant dans les provinces, s'en en prévenir le maréchal de la cour et en payer 10 Rd. en droit; et également un ordre royal du 1er Décembre 1739: que personne ne pourrait se présenter à la cour sans être habillé dans des habits faits d'étoffe fabriquée dans le pays.

Pour compter tous les moyens directes et indirectes, qui furent employés depuis cette époque et jusqu'au changement principal, qui fut fait dans la fabrication du drap, lors de l'introduction des machines en 1794, serait un travail trop étendu et inutile pour le but de cet exposé. Les effets de ceux et les grands sacrifices, ~~apporté~~ d'argent apporté à cette affaire, sont exposé dans le tableau ci dessous A, de l'état des manufactures de (Dug) à Copenhague et dans quelques unes des années entre 1736 et 1786; B, de l'état depuis 1792 jusqu'à 1809, et enfin C, de l'état depuis 1817 jusqu'à l'écoulement de l'année 1830; nous nous bornerons seulement à observer, que depuis 1765 jusqu'à 1791 on eut l'idée de changer les fabriques de laine de la capitale pour les provinces, et en divisant en 1786 la manufacture de (Dug) établie à Blaagaard pour différents endroits, aussi bien en Danemark qu'en Norwège, on fonda les fabriques jutlandaises, dont en 1793 3 étaient à Frédéricia avec 18 tissoirs (Væve) et 300 ouvriers.

5

A

années	nombre des fabriques	nombre des (Stolene)	nombre des ouvriers
1738	4	36	373
1739	15	69	1213
1740	19	80	1447
1744	16	88	1801
1750	16	93	2032
1754	20	111	1907
1760	14	65	1503
1764	20	72	1902
1767	22	73	1800
1774	29	68	1707
1778	39	118	2383
1780	36	109	2139
1784	35	128	2678
1786	28	87	1806

observation.

Outre le nombre nommé cidessus quelques fabricans avaient aussi un nombre de petits tissoirs, nom qu'on leur donne dans les rapports d'alors, et aux quels étaient employés une partie des ouvriers du nombre mentionné cidessus. En 1738 les fabricans avaient 19 pareils tissoirs. En 1750 les fabricans de drap et d'etoffe soutenaient ensemble [redacted] Rd. 2040 [redacted] fileurs.

En 1754 on fabriqua pour 137,052 Rd.

En 1760 il y avait dans le comté de Ledreborg une fabrique avec 5 tissoirs.

Un fabricant Courtonne avait obtenu de 1737 à 1756 24,791 Rd en avance. On décida que la fabrique devait se vendre, et elle fut achetée par Hoffman pour

6

27,433 Rd, ce qui lui donna libre usage des outils qui s'y trouvaient, &c. en 1760 Hoffmann bâtit un moulin à foulon (Valkemölle) à Kollekolle, pour lequel on lui donna un don gratuit de 3000 Rd. En 1772 on transporta toute la fabrique pour le susdit endroit, ~~&~~ moulin de Joenstrup. Depuis le tems que Hoffman avait pris la fabrique de Courtonne, jusqu'en 1774, il avait obtenu en cadeau 46,226 Rd. 26 β, et en outre il devait au magasin 26,441 Rd. Il avait obtenu comme emprunt 17000 Rd. Malgré tous ces sacrifices Hoffman ne put continuer la fabrique, ce qui fit que le roi la prit en 1776, et son état fut le plus mauvais l'année suivante lorsqu'elle fut cédée à Schneider, ce qui donna bien au besoin de 50,000 Rd pour remettre la fabrique. On les accorda aussi.

Cette observation est placé ici comme pour prouver, que par des moyens industrieux on peut élever le nombre des fabriques et (Veverstolene) a un degré très elevé; mais pour cela ce degré de hauteur ne prouve point une fabrication florissante, et cela est malheureusement le cas avec ~~la~~ toute la période mentionnée ici, et encore bien longtems après.

B

Le tableau suivant est un extrait du protocole de Hal des draps (hallede) pour Copenhague, mais il faut y ajouter, que parmi le nombre de fabricans mentionné ~~dans~~ ~~après~~ dans ce tableau et la production de ceux ci il y a quelques uns, qui

n'étaient pas domiciliés à Copenhague ni dans les environs; ils ont envoyé (leur drap) par une ou autre raison, pour y être (halled).

années	nombres des fabricans	drap (Kalmuk) (Bay)	Multum &c.
		pièces	aunes
1792	25	1274	63,445
1795	27	1127	52,831
1796	28	1159	55,232
1797	28	977	51,246
1798	27	939	46,104
1799	31	833	43,046
1800	28	778	37,315
1801	26	647	27,872
1802	26	696	33,369
1803	25	503	28,833
1804	28	664	29,241
1805	27	567	25,968
1806	19	576	25,595
1807	15	386	19,304
1808	25	435	22,073
1809	24	531	27,840

C

		Fabricans	Tissoirs
4e trimestre	1817	35	68
4e "	1818	32	83
4e "	1819	28	95
4e "	1820	28	86
4e "	1821	27	92
4e "	1822	27	99
4e "	1823	27	90
3e "	1825	22	70
4e "	1826	19	57
4e "	1827	21	75
4e "	1828	18	61
4e "	1829	16	57
4e "	1830	16	62

Jusqu'à l'introduction des machines dans la fabrication du drap sa bonne qualité dépendait l'habilité que les ouvriers avaient acquis dans les différentes branches

appartenant à la fabrication. Vers la fin de cette époque, ou environ au commencement du dernier decenium du dernier siècle, le drap danois fut très bon, étant en partie fait par des ouvriers, venus d'endroits, d'où venait le meilleur drap. Avec Kalkberner, qui arriva de Aachen et fonda la fabrique de Blaagaard, ~~[illegible]~~ vinrent 150 ouvriers de fabrique de Brabant. On fabriquait alors du drap jusqu'à 12 Rd. courant danois l'aune. Mais à cette époque commença une nouvelle période dans l'histoire de la manufacture danoise de (Dug).

Par suite de l'imperfection des renseignemens on ne peut dire exactement quel nombre de personnes sont occupées dans la fabrication du drap; non plus le nombre de tissoirs, qui sont en activité; en attendant on sait, que le 31 décembre 1830 l'état des fabriques particulières était le suivant, donc celles, qui travaillent qui travaillent pour les états militaires, ou qui appartiennent à différentes communautés, exclusives.

Lieux	nombre des fabricans	nombre de tissoirs	nombre des ouvriers	machines à			Production
					filer	couper	aunes
Copenhague	16	62	466	23	38	28	55,799
Odense	1	2	14	"	incertain	"	1,654
Middelfart	1	1	12	"	"	"	374
Fredericia	4	25	179	"	"	"	29,291
Moulin Greis	1	14	150	10	8	3	23,797
Brunshaal	1	"	102	14	26	6	12,988
Randers	1	"	44	"	incertain	"	3,643
Frederikshavn	1	"	"	"	"	"	544

Pour ce qui (principalement concerne) l'état de fabricans à Copenhague, on voit par le tableau ci après.

Copie du protocole de la commission royale de (Halle) pour l'année 1830.

	pièces	aunes
C. G. Brammer	14	439 3/4
I. I. Brenning	4	111 1/4
L. Frontin & Camp	1	21 1/4
C. B. Gotze	222	7084
F. Herzsprung	53	1635 1/2
I. R. Harboe	282	8636 3/4
A. M. Hartvig	8	201 1/4
I. A. Kramer	65	2357
A. Kramer	61	2246 3/4
H. H. Kramer	98	3712 3/4
I. C. Modevig	348	20,179
H. F. Madsen	191	5768
A. Nielsen	1	37 3/4
H. Olsen	5	512 3/4
G. Schmidt jun.	15	577 1/2
R. Schmidt	11	305 1/2
I. Seelig	36	1243 3/4
I. Seidel	25	728 1/2
	1450	55,779

Les fabricans, qui tiennent les plus grandes fabriques de drap dans les provinces danoises, avec les machines les plus nouvelles et les meilleures, sont Modevig à Brede près de Copenhague, et Brunen à Brunnhaab à Viborg.

La fabrique de Modevig a été changée cette année de Copenhague pour Brede, et, autant qu'on sait, elle n'est pas encore complettement en ordre, ce qui fait que nous ne pouvons pas en parler pour le moment, espérant pouvoir suppléer ce manque à une autre occasion.

Bruun a deux fabriques qui vont au moyen d'eau, à la distance de 1/8 d'mille l'une de l'autre. L'une d'elles n'a été entièrement organisée que cette année. Une de machines (Verkerne) est va par deux roues de (Underfalds) et a 6 machines à (Kruppe) et à (Karte) — 3 machines à (Vulfmaskiner) 2 machines à Kruppe et à (Spinde) filer; l'autre va au moyen d'une roue de (Overfalds), elle a 3 machines de Kruppe et (Karte) —, 1 machine à (Vulf) — 1 à (Skuppe) et 4 machines à filer. En outre il y a dans la première de ces fabriques 10 machines (Cockerilske Overskjæremaskiner), dont les 4 sont d'une construction plus moderne et meilleure; une machine cylindre (Overskjæremaskine), une machine à (Börstemaskine) d'ancienne construction, 1 foulon avec 8 marteaux horizontales, 2 (Klædepresser), 1 four double Dekaleroven avec deux presses. Dans la teinturerie qui appartient à ceci 2 (Kuppen), dont l'un de 46 tonnes, pour teindre la laine, 3 chaudrons pour teinture et lavage, 1 (Uldpadskeric) avec deux corbeilles pour laver (Vadskekurve).

Dans les maisons bâties dans la propriété de la fabrique il y a 18 tissoirs.

Pour le moment on travaille 10 à 12 pces de drap de 50 à 60 aunes par semaine, la plupart de qualité moyenne de 9 Rbdf à 20 Rf par aunes.

On teint, foule et apprête du drap pour les maisons de travail à Randers, ou ce qui ce fait de Vadmel fait à la maison.

La laine, que l'on travaille, est la plupart juthlandaise, ainsi que de la race melée d'Espagne de quelques (Skæferier) juthlandaise.

Le nombre des ouvriers, hommes et enfans, est environ 160.

À la fabrication de drap danois appartiennent aussi celles de Neümünster. On en renvoit à cette feuille pour 1831 p. 318.

Dagen, 12 avril 1832 N° 88 —

voir pour le commencement de cet article Dagen, 1831 N° 296.

29 On voit dans l'exposition de l'académie des arts de cette année parmi les ouvrages de main d'œuvre plusieurs ouvrages excellents de la Corporation des ferblantiers, qui donnent de nouvelles preuves agréables, de ce que ~~la compagnie~~ cette corporation a suivi le goût du tems et peut donner des (Præstationer), qui aussi bien en bonne qualité qu'en bon but sont remarcables, de manière qu'on peut les comparer aux meilleurs ouvrages de cette espèce, que l'on travaille à Paris, à Vienne, à Hambourg et plusieurs endroits. On voit par exemple sous les N.os 241-245 de l'exposition ~~de~~ une soidisant cuisine à thé russe, executé en laiton d'après les desseins de M.r Le professeur Hetsch. Le "Dagen" a déja dans les N.os 266 et 296 de l'année dernière fait la description de la soidisant bouilloire Russe. On voit ici à l'exposition sous le 241 une mouilloire, ou comme on l'a ~~ap~~ nommé "qui cuit par soi même", faite par un maître ferblantier Ahrens. 242 Un plateau ~~à~~ et ~~[illegible]~~ pot à thé par un maître ferblantier Steen. 243. un sucrier fait par le maître ferblantier Löser. Une pince à charbon, faite par le maître ferblantier et maître juré Irgens. — 245 un pot à lait par ~~le maître~~ le garçon ferblantier Hammer.

Oldermand

246. Une ~~pièce~~ écuelle à charbon et à eau par le garçon ferblantier Wagener: "Les pièces sparées sont

(som hver iser ere, drevne af hele Bunde), sans être soudées, font un jolie entier, qui se dessine dans la plaque luisante comme une glace ~~de~~ du grand plateau; le tout serait un vraie ornement dans ~~un~~ le sallon ~~de~~ d'une comporation, ou dans un dépôt d'ouvrages de corporations, si un tel dépôt ou magazin égal à ceux des corporations des menusieurs, fut établit. On trouve en outre ~~dans~~ à l'exposition: N° 247. une chaudière en laiton avec (Stativ) et lampe à esprit de vin, par le garçon ferblantier Engmann. En outre N° 248. chaudière en laiton avec (Stativ) et lampe a esprit de vin, par le garçon ferblantier C. F. Löser.

30. La ~~fondition~~ fonte des travaux en Metal a été porté dans les derniers tems à un degré très elevé de perfection. Au sujet de petits ouvrages la bijouterie de fer de Berlin est un article de commerce ~~[illegible]~~ recherché, qui passe dans toute l'Europe. De fondre de grandes statues ou autres images en Metal, était un art que les anciens connaissait. Uniquement de l'atelier de l'artiste Lysips, sortaient ~~au~~ ~~pour le~~ d'après les données les moins exactes 600 statues, et la ville romaine (Herculanum) peu considérable

possédait plus d'artiste pour le metal que toutes les puissances et pays de l'Europe. On doit par conséquent alors avoir connu un autre procédé pour le fondition, qui après devint inconnu. On sait comment de grandes statues de metal ou monumens dans les tems plus modernes devinrent precieux & durables. Falconet employa à la statue de Pierre le grand à cheval à St. Petersbourg presque la moitié de l'âge d'un homme, et employa à pour la fonte non moins 48,636 ℔ metal. Les dépenses se montèrent à 425,000 anciens roubles argent; environ 600,000 Rbd. argt. effectif. La statue de Chrétien 5 à Amalienbourg couta au delà 320,000 Species (cependant y compris les dépenses pour le piedestal ~~[illegible]~~). L'execution de telles ouvrages était par conséquent rare, jusqu'à ce qu'un procédé, ~~[illegible]~~ plus simple que celui-là eut lieu, ~~[illegible]~~ fut trouvé; et cela a été le travail ~~[illegible]~~ des derniers tems. — La décision ~~[illegible]~~ d'environ Decembre 1814 des états du meklembourg pour eriger à leur compatriote ~~[illegible]~~ célèbre Le prince Blücher de Wahlstadt une statue dans sa ~~[illegible]~~ ville natale Rostock, dont ~~[illegible]~~ fut chargé — Schadow, et

(hvortil Göthe bragte Metal som det bedste material i Forslag;) fut la cause ~~[illegible]~~ de l'etablissement d'une fonderie de statues en

metal établie à Berlin, de laquelle depuis en 1818 quatre statues colossales et beaucoup d'autres petits ouvrages sont sorties, pendant que d'autres sont commencées ou peut être déja en oeuvre. Les deux célèbres artistes français Lequiné pour les moules (formes) et fondeur, et Cone comme (Ciselör), diriga ces travaux, et beaucoup d'allemands ont déja sous leur ~~inspection~~ direction acquit tant d'exercice, que, si seulement des commandes fussent données, cet art aurait également beaucoup de succès en Allemagne. Le model primitif des artiste est aprésent formé et fondu en differentes parties, nommément les membres qui s'éloignent considérablement du corps, p. Ex. un bras detaché, une jambe levée, tête, arme ou de tels, séparement. Tel est la statue de Luther de 9 pied de haut à Wittenberg par Schadow, le corps, de l'habillem.t ecclesiastique plissé qui descent jusqu'au bas, fondu d'une seule pièce, la tête, la bible, et la main droite séparement. Les deux excellentes de Blücher par Rauch, à Breslau et à Berlin, sont composées de plus d'une pièce. E. H. Toelken a écrit une ouvrage sur la nouvelle manière de fondre et (ciselere) de grands ouvrages en metal, que l'on lit dans son "Berliner Kunstblatt; Mars 1828 p. 93, 102 et en Danois

2/

dans le magazin du professeur Ursin 3e vol. 1828 No 115. (b.)

31) La Craie est un produit mineral, qui l'on emploie partout généralement. Non seulement on en fait usage pour écrire, pour blanchir, et pour corps primitifs pour bien des matières de couleur; on en fait en outre usage pour ajouter au mastic, à netoyer des cuir et etoffes de laine, au polir des metaux, pour la première des dorures, et de plusieurs manières, et cela est ainsi l'objet d'un commerce assez considérable. "Ne le trouvant nulle part dans un etierement pure, il parait étonnant que partout où on le trouve, on ne reinse pas, mais qu'au contraire dans plusieurs pays on préfère le faire venir tout nettoyé de pays étrangers. On trouve comme on le sait de la craie dans plusieurs points du Danemark, par Ex. en Séland, à Möen, en Juthland; on exporte des parties non peu considérables, tout dans l'etat où le donne la nature. Cela ne serait-il pas avantageux pour les propriétaires, qui possèdent de la craie, de la faire améliorer? On croit par-là, que cela leur donnerait occasion à améliorer une production d'une manière avantageuse pour eux, dans une époque qui autrement ne leur rapporte pas." On introduit par ces mots dans le Handelstidende une instruction

N° 18 – 1826 —— comment on peut améliorer la craie.
Dans le même ouvrage pour l'année 1828 N° 16. on ~~[illegible]~~ rappelle cet objet, par la communication d'un rapport plus étendu, et dessin ~~[illegible]~~ d'un moulin à craie en usage en Angleterre 3.e Vol. Est-ce que ~~cela n'est susceptible~~ chez on a ~~[illegible]~~ fait beaucoup d'attention cela et ne mérite-elle pas, par la société des arrangemens du pays (Landshuusholdning), ou par le fond de (rejersenske) d'être recommandé à encouragé.

Dagen N° 141 le 14 Juin. —

32) ~~f~~ La frabrication du sucre ~~[illegible]~~ était comme en Chine deja 2000 ans avant ~~[illegible]~~ qu'en Europe le sucre ~~[illegible]~~ christalisé fut longtems l'objet du commerce, avant que la cultivation de la canne à sucre fut essayé ~~en~~ dans les pays situés ~~[illegible]~~ près de la mediterranée. On ne commença en Arabie les plantations que dans le 13.e siècle, se contentant jusqu'alors avec les importations des Illes de l'archipel indien de Bengale, Siam &c. Cette culture ~~[illegible]~~ s'etendit de l'Arabie heureuse dans la Nubie, l'Egypte, l'Etiopie, de la en Sicile, les Illes canaries, S.t Domingue. Lorsqu'elle fut introduite dans le monde occidental, elle fit beaucoup de progrès; cependant la nature aux petites Indes ne lui parait pas très favorable. La ~~[illegible]~~ canne y parvient bien a fleurir, et celle-ci

donne très souvent une semence blanchâtre, mais lorsqu'on sème la semence elle ne donne aucune (spire), puisqu'au contraire à l'orient les plus belles plantes viennent de la semence. Les premiers qui en Europe possodèrent des rafineries de sucre furent les venitiens, qui l'apprirent des Chinois. Ils purifiaient et raffinaient trois à quatre fois le sucre gros d'Egypte. Mr. Dutrone prétend (histoire de la Canne) que la plante du sucre requiert 12 à 20 mois son entière maturité, mais il ne connaissait pas la variation thaetique, qui à la fin du dernier et au commencement de ce siècle est venue dans l'Inde occidentale. Celle-ci est bien plus grande et fine que la brésilienne, et devient très tôt mure, dans les parties élevées de l'Inde occidentale en 10, et dans les valées et prais bas en 12 et 16 mois. (D. Ausland.)

33) La fabrication de chapeaux de soie commença à Copenhague il y a environ 20 ans, lorsque l'année 1812 le marchand de modes qui ensuite mourut en obtint le privilège. Trois autres en obtinrent ensuite également le privilège, et cette fabrication s'est ensuite répandue de plus en plus. Une description des procédés améliorés, qui pour cette fabrication ont

été employés, se trouve dans le Handelstidende de 1828. N° 16.

Dagen N° 147 le 21 Juin 1832. —

34) Des Conduits pour l'eau en terre brulée. Il serait important de les avoir introduits et faits généralement. Les conduits en terre pour les villes sont si importants, et leurs frais pour une ville de quelque conséquence ~~si elles~~ s'élevent à une somme si élevée, que les ~~[illegible]~~ sur ce qu'on peut gagner par leur durée, est une affaire peu importante. Les conduits de bois, qui ouasionnent ~~des dépavements et fouiller la terre~~ que l'on dépave et fouille continuellement est une des circonstances les plus désagréables, est surement la moins recommendable, et cependant chez nous presque la seule qu'on emploie. La commission de l'eau à Copenhague fit établir ~~de~~ l'étée de 1827 au dehors de ~~la~~ la Barriere du Nord, pour un essai, des canneaux en fer, ~~fer~~ coulés à Frederickswerk; ~~tout~~ (sur lesquels on trouve une description dans le magazin du professeur Ursin pour les artistes et ouvriers). Une double mise de conduits fondus contait avec l'escavation &c. 6 Rbd. à 6 Rbd. 32 β par aune tandisque qu'un en bois sous les mêmes conditions contait 4 Rbd. 68 β par consequent la différence seulement d'un 1 Rbd. 28 β à 1 Rbd. 60 β, et ainsi peu considérable ~~[illegible]~~ à l'egard d'une plus grande durée. On ne sait pas si le résultat des essais et recherches a ouasionné l'emploi des conduits de fer.

3/

Cependant les conduits de terre brulée seraient plus recommandables, et surtout pour des (communes) peu moins riches, et pour beaucoups de particuliers, pour lesquels les grandes dépenses qu'entrainent les conduits de fer, doivent pris en considération. L'année 1813 l'intendance de l'eau à Copenhague et des particuliers établirent, quelques conduits de terre, et très recommandés; (dont on parle dans les Rapports de la Société de la diligence des Arts 2e Vol. 7e Livron p. 443-450. Dans le Handelstidende (1823 No 23 et 24 et plusieurs autres) est décrit d'une manière étendue les conduits pr l'eau de terre. Egalement dans l'ouvrage polit; (2de Livraison 114 119), on l'on trouve des détails sur la fabrication de tels conduits de terre dans quelques endroits de l'Allemagne. Une préparation très soigné de la pâte est nécessaire, et on recommande pour la faire la forme des conduits la presse inventé en Autriche par A. Nowotny décrite et copie dans le Handelstidende 1828 No 29. Il y a maintenant 19 ans (1813) que l'on trouva à Copenhague, comme je l'ai déja dit ci-dessus, les conduits de terre, qui étaient faites par Mr J. Thrane de la fabrique de porcelaine, si recommandables, et il serait interessant à savoir, quels circonstances ont empeché qu'ils ne devissent générales.

35) Parmi les differentes branches de travail qui appartiennent a une manufacture de Drap

complète est ~~le feuillage~~ la foulure une des plus import=
=tants, qui requiert de l'exercice, ~~un~~ et une
attention ~~jointe~~ constante jointe à ~~la~~ -
l'expérience, et le fouleur doit connaître non
seulement comment son moulin travaille,
mais aussi les qualités et rapports des autres
articles dont il se sert pour la foulure p. Ex
le savon, l'urine, la terre a fouler &c. Le but
de la foulure est de rendre le drap ou objets en
drap plus reserrés, plus (filtagtige) et plus
durables. Une bonne et courte description sur
les moulins à foulure est fait dans la
Technologie de Langsdorfs 1er vol; et de là -
traduit avec supplement dans le Handelstidende
1830 No 14. 15. 18 et 23. On s'est plaint ~~que~~ sur ce que
la foulure Danoise était mauvaise et qu'amé=
=lioration y était nécessaire. Dans ledit Handels=
=tidende, page 54, il est dit: " la mauvaise
qualité de la foulure n'a point echappé à
l'attention du gouvernement, quelques pas ont
déjà été faits, pour y remédier; et plusieurs
suiveront probablement." Les moulains à fouler
sont ou avec des martaux ou avec des martinets.
En Allemagne on se sert presque partout de
mataux, en Hollande et en Danemark aussi
ordinairement des martinets. Quand à la
force, par on le fait aller, elle peut être par le
moyen du vent, non employé en Danemark,
par la vapeur, (celui de Holmblad à Copenhague)

on fait aller chez nous quelques uns par des chevaux; mais la manière ordinaire et la moins dispendieuse de les faire aller est l'eau.

36) Que l'Établissement de teintures fut permis à la campagne, a été trouvé recommandable par quelques personnes. La question ~~était~~ fut en 1821 le sujet d'une ~~examinat~~ recherche publique. La Chambre générale des Douanes et Collège de Commerce avait, par ~~une~~ un rapport du 30 mai, à la chancellerie royale Danoise, fait connaître, qu'elle avait dans plusieurs occasions trouvé convenable de permettre l'établissement des teintures à la campagne, comme servant à procurer au campagnard la teinture et préparation de ses étoffes et que dans ~~l'intention~~ le devellopement (udbredelse) de (Huusfliden) et l'industrie de fabrique à la campagne l'établissement de teintureries est aussi nécessaire pour les fabriques, qui elles mêmes n'ont point d'arrangement pour la teinture, comme aussi on doit l (formentligen) considérer cela conformément à la très haute volonté publiée par l'ordonnance du 3 avril 1816, "que les droits appartenant aux villes ne doivent empêcher le campagnard de ~~donner~~ vendre les produits de son propre travail, comme des ~~toiles~~ étoffes de lin et de laine," que le (Fuldförelsen) de ces marchandises lui soit facile, pour qu'on puisse après les vendre ou en faire usage.

Le collège en attendant a souhaité savoir

jusqu'à quel point on pourrait considérer comme nécessaire ~~à l'égard~~ quelque décision convenable, à l'égard du droit de (Eneret) pour le soutient en question, pour qu'on put l'observer lorsqu'on ~~donne~~ accorderait des privilèges audits établissemens, où ils pourraient être nécessaires et a ~~eu~~ à ce sujet ~~donné~~ éxigé l'avis de la Chancellerie. La Chancellerie se vit obligée ~~de prendre~~ ~~son conseil~~ de donner son ~~convenable~~ avis ~~en~~ d'après les autorités compétentes du Danemark concernant cette affaire, et elles ont toutes trouvé, que cela serait non seulement contre toutes les décisions de lois, mais aussi nuisible, que l'établissement de teintureries fut permis en Danemark. La Chancellerie répondit ensuite audit au collège cité d'abord sous le 24 Juillet 1821, qu'elle entrait ainsi entièrement dans le sens de ses déclarations déjà données. Que les villes (Kjöbstæderne) ont le droit (Eneret) pour tenir des teintureries est accordé dans plusieurs décisions de Loi, p. ex. les 3-13-23 de loi de 25 août 1741, ord.ce du 3 avril 1816, Rescript du 4 févr. 1735 et 3 Novbr. 1747, et l'établissement de teintureries à la Campagne serait par conséquent un impiétement sur les droits des villes, dont la suspention de commerce est importante, par ce qu'autrement, avec les charges qui

reposent sur ~~eux~~ elles, ne peuvent subsister.
Les teintureries ~~font~~ forment un des états les plus raportants dans les villes et leur pratique des habitans de la campagne occasionne un second débit et soutient dans la ville. Si on permet ~~le~~ l'établissement de teintureries à la campagne les villes se retireraient bientôt là où elles ~~peuvent~~, sont exemptes de charges bourgeoises, et les peu qui resteraient, souffriraient une ~~[illegible]~~ telle secousse, que l'avantage dimi=nuerait. L'établissement de teintureries ~~[illegible]~~ à la campagne ne serait pas non plus avantageux pour le paysan, ni aurait aucun effet sur le devellopement de l'industrie (Huusfliden).
~~C'est~~ Ce n'est ordinairement pas chargé d'aucune difficulté pour le paysan de ~~[illegible]~~ d'aller trouver dans les villes les teintureries, y ayant ~~[illegible]~~ régulierement d'autres commissions, pour vendre ses productions ou acheter ~~[illegible]~~ ce dont a besoin, et de cette manière sans ~~[illegible]~~ ~~besoin~~ ~~de~~ faire de voyage exprès pour cela, peut soigner ses affaires chez les teinturiers. Mais s'il devait au contraire chercher des teinturies dans des districts du pays, où il n'a ~~[illegible]~~ autrement — aucune commission, cela lui occasionne un voyage ~~[illegible]~~ séparé et de la perte de tems.
L'Etablissement des teintureries à la campagne bien loin d'ameliorer, au contraire empêcherait l'accroissement de teintureries in général.

Au commencement un nombre de teinturiers voulaient s'établir à la campagne, ce qui, comme déjà mentionné, ferait diminuer le soutient des villes; mais se montrerait bientôt, qu'aussi les teintureries établies à la campagne manquent de pratique; et celles ci-tomberaient, par ce qu'elles ne peuvent donner de produit suffisant, au lieu que le nombre moins grand de teintures dans les villes peuvent maintenant suffisament se soutenir, par ce qu'elles donnent aux competents produit convenable. L'envie de (Kappelysten) qui contribue tant à procurer de meilleures marchandises et ouvrage, a lieu plus certainement, pendant que seulement les teintureries sont dans les villes; car lorsqu'un teinturier de ville ne cherche pas à donner de la bonne ouvrage moyennant un petit payement, il perd alors la pratique qui va à un autre teinturier, ou dans la même ville, ou dans la ville voisine; mais lorsque les teintureries sont dispersées dans la campagne les voyages deviennent trop penibles pour que la plûspart ne s'addressent à la plus proche, quoique de plus mauvais couleurs, que la meilleure mais située plus loin. Au sujet de cet exposé, la Chancellerie décida, que les teintureries ne doivent point être accordées à la Campagne, excepté dans le cas, ou on en aie besoin pour teindre les étoffes d'une fabrique au même endroit.

~~Le Roi Chrétien six comme le protecteur des beaux arts [illegible]~~

5/ 492

Dagen N° 181 de 31 Juillet. —

37. La preuve de l'or et argent (Guld & Sölv probering) Le chargé de pouvoir (Constitué) Mr. P. R. Hinnerup, demeurant à la monnaie, a publié sous le 10 de ce mois ce qui suit: « D'après l'autorisation des autorités compétentes j'essaye aussi bien de l'or et argent travaillé comme non travaillé pour Mrs. Les ~~ouvrir~~ ouvriers d'or et d'argent, changeurs de monnaie et particuliers. Le payement pour une épreuve d'argent, (ou contient d'argent) comme poli (Slib) (Krez), &c. est de 2 mk; pour une épreuve d'or ou de contient 4 mk. Dans tous les cas on ~~[illegible]~~ donne au propriétaire le métal employé à l'épreuve, et ~~[illegible]~~ je réponds comme les essayeurs de commer à Paris de certitude du contenu que je déclare. »

38) (Sæbsyderi) est considéré comme le soutient des villes marchandes. La Chancellerie communica sous le 15 Janvier 1822 à la chambre générale de Douanes et collège de commerce pour ~~une~~ décision ~~[illegible]~~ une requette ~~faite~~ demandant la permission pour pouvoir continuer une fabrique à savon à Lynby, et sous le 22 mars même année une sollicitation de ~~[illegible]~~ quelques propriétaires de savoneries de Copenh. p.r que la continuation de la dite ~~fil~~ savonerie ~~[illegible]~~ ne continue pas, et la Chancellerie y décida que: que le collège devait considérer les savoneries comme un soutient de villes marchandes, qui par conséquent ~~sans des~~

ne doivent être permises à la campagne que par de fortes raisons;

~~raisons fortes~~, et dans ce cas pas même sans un droit, que l'on peut considérer comme un equivalant aux différentes ~~imp~~ charges imposés ~~dans~~ aux bourgeois des villes marchandes.

39.) On a vu dans ce tems une maison ici dans la ville, ~~[illegible]~~ N° 21 & 22 dans la Skindergade, qui appartient au chef des ferblantiers Mr J. Irgens, recouverte en plaques de ferblanc, un procédé, qui sans doute est le premier chez nous. Les feuilles de ferblanc, dont chaqu'une a 12 pouces de long, 9 p. de large, sont mises comme des écailles, ou de la manière, que l'on fait usage pour les moulins avec des coupons.

~~Ce sont des plaques, dont ch~~ Chaque aune carrée de toi prend environ 7 plaques. Ce sont des plaques anglaises ordinaires, dont 225 pieces pèsent 10 Lb; on les met sur des (Lægter) ~~[illegible]~~ communes comme pour des tuiles. Elles sont peintes ~~et~~ de deux cotés, avec de la couleur à l'huile, et on peut choisir la couleur selon le gout de la personne. Un tel toit peut durer 50 ans.

Si nous ajouttons, que chaque plaque ne coute ~~[illegible]~~ ou peut être compté qu'à 24 β, on peut facilement ~~évaluer~~ calculer combien un toit couvert de cette manière coutera, en comparaison avec un de tuiles.

6/

On lisait dernièrement, que les toits que les toits dans les nouveaux Mâtimens à Moscou et à Petersbourg à présent sont couverts en plaques minces de fer. Elles sont de 2 pd. 4 pouces de longueur, le double de large, et un pied carré pèse 1 lb 20 Lod. Même sur le toit une telle plaque ne prend, parce qu'on ~~ne~~ les met ~~que~~ les unes sur les autres, que 2 Pieds de large, 4 pd. de long. - On les peint d'abord des deux cotés, et ensuite, lorsqu'elles sont placées, une autre couche. La couleur ordinaire est le rouge, mais le vert doit ~~tu~~ durer le double de tems. Là où les plaques, lorsqu'elles sont clouées, se touchent on en retrouve le bord. (Cercles de fer?), pour fixer les plaques sur les Lattes de 2 pouces de large, qui servent de base. Pour couvrir 100 p. carrés il faut 12 ½, qui ne pèsent que 150 lb et ne coutent que 30 mk (il est vrai courant?)

Extrait du Fædreland
—
13 novembre 1835
—
N°. 61.
—

(3)

Quelques observations relativement aux douanes, à l'industrie et au Commerce

---

A Importations libre de Céréales

—

1.

Il est si généralement reçu parmi tous les hommes d'Etat, qu'un commerce libre non restreint par des tarifs est un des moyens les plus efficaces pour améliorer la situation de toutes les nations, qu'on tâche peu à peu de s'approcher si ce n'est pas à une entière liberté de Commerce ait du moins à des tarifs plus modérés. On commence partout de concevoir le conséquence nuisible d'un système de Commerce restreint, qui devrait séparer les gens les uns des autres, qui devrait arrêter l'exportation des métaux purs et produire dans le pays

même toute espèce d'industrie, soit
quelles conditions nécessaire à ce Projet
existent ou non. Peut on même
acheter les même article à beaucoup
meilleur marché chez les étrangers il
serait néanmoins, par une erreur
presqu'excusable pour les hommes
d'aujourd'hui, considéré comme un
avantage beaucoup plus important,
si l'on préparait ce article dans
le pays même ; "l'argent ~~ne sortirait~~
pas alors hors du pays."

Ce qui empêche cependant même
les hommes d'Etat les plus éclairés
d'introduire des améliorations vigoureuses
dans cette affaire importante c'est en partie
l'intérêt qui se porte aux particuliers
en partie la crainte de diminuer les revenus
d'Etat, sans pouvoir procurer d'autres moyens

pour couvrir le résultat. Que ces raisons ont un poids considérable, le défenseur le plus zélé de la liberté de commerce doit l'avouer. Il est vrai que l'égards pour l'intérêt des particuliers est souvent poussé trop loin, que les particuliers eux mêmes dont il s'agit comprennent souvent mal leur propre intérêt et protestent contre des mesures qui, loin de les nuire, même après quelque tems leur sont utiles; mais de l'autre côté il est certain que l'état, qui par des lois précédentes mal ~~en~~ à propos a fait naître une branche d'industrie et persuadé les Capitalistes à mettre leur argent là dedans, doit aussi à ces derniers des égards d'indulgence, pourqu'il ne change pas soudainement la loi à tout à fait le contraire. Il s'agit ici

detrouver le juste milieu entre la trop grande peur de violer ce qui existe et une introduction convenable de nouveaux principes. Il ~~s'agit~~ importe en outre de bien juger l'effet des changemens qu'on a l'idée de faire, s'ils nuiront ce qui existe ou s'ils seront d'utilité si ce n'est pas tout de suite du moins dans quelque tems. Quant à l'autre point: la difficulté de restituer la diminution des revenus de Douanes celle-ci est aussi grand que le premier dans presque tous les états. Aucun homme d'état ne s'est encore vu assez itelligent pour decouvrir un moyen pour restituer les revenus de Douanes. Les impots directs, si on devra les augmenter avec le montant des

revenus de Douane, deviendroient dans
presque tous les pays de considérable,
qui causeront un bouleversement
terrible dans toute la possession
de propriété. Le droit perçu est la
chose essentielle des impots indirects,
et quoique puisse en dire beaucoup
contre, on ne doit néanmoins pas
oublier les avantages considérables
qui y attachent. On fait observer
à son sujet et on a raison : qu'il
donne lieu à beaucoup de dérangemens,
froisse la moralité chez beaucoup de
personnes, met des obstacles pour le
commerce et diminue par là le bien
être général; que son recouvrement
donne lieu à beaucoup de frais, mais
de l'autre coté il a le grand avantage

que sa perception est sure, sans des exécutions pleines de haine, qui se présentent si souvent quant aux impots directs; que le consommant le paye sans qu'on s'en apperçoit et peu à peu; qu'il dépend en partie de lui même si, quand et à quel point il veut payer cet impot; qu'il s'applique à tous sans exceptions. Et quant aux frais de recouvrement, on ne doit pas oublier ce que Lortorius fait observer, que les mesures dures, qu'on est souvent ~~dans~~ ~~a~~ forcé d'employer pour le recouvrement des impots directs, augmentent en elles mêmes les peux de frais par suite de leur recouvrement.

Ce qui outre ce que nous venons de dire ~~met~~ impose de grands obstacles à un état qui conçoit la chose nuisible dans des droits élevés pour les changer,

c'est la difficulté qui s'élève lorsqu'un seul État veut faire le commencement pour changer un système que tous les voisins ont reçu. Nous ne voulons pas dire par là, qu'en général il serait utile de se défendre contre le Afsperring de ses ~~voyes~~ voisins en se afsperre ~~lui~~ soi même; au contraire, lorsqu'on considère la chose en general il faut avouer que les retorsions (soutenues) à l'état même qui les emploie. Elles se dirigent vers l'importation de marchandises étrangères qu'on pourrait avoir à meilleur marché que celles du pays[a]; Et aussi peu qu'il peut être utile à un seul individu d'acheter à prix élevé, aussi peu il peut être dans l'intérêt de l'État que tous ses membres

(a) c'est probablement par erreur qu'on a mis udenlandske, de l'étranger.

payent leurs nécessités avec des prix plus élevés dans le pays que dans l'étranger. Car l'avantage qu'un seul individu en tirera est loin de reparer le dommage que tous les autres en souffrent. Mais comme il n'y a aucune règle sans exception, ainsi celle ci ne l'est pas non plus et il faut avouer qu'il peut y avoir des cas où l'on pourrait défendre la retorsion. Mettons par ex. qu'un pays a une surabondance de céréales mais que par suite du système de prohibition il soit empêché de les vendre, et que par là la population augmentante soit empêché de trouver de l'ouvrage pour cultiver la terre. On pourrait

approuver qu'un tel pays imposa un droit élevé sur les objets de fabrique étrangère, et procura par là de l'ouvrage à une foule de personnes sans pain dans les fabriques du pays. Mais ici on suppose alors qu'un tel droit de protection peut réellement être perçu et non pas évité par la contrebande qui sera favorisé par la situation du pays; on suppose en outre que ces ouvriers ne trouveront de l'ouvrage pour une agriculture un peu changée par ex. par la Culture de plantes de Commerce, au lieu des Céréales ordinaire, l'amélioration des bestiaux et autres occupations qui conviennent à un pays d'agriculture. On verra

donc facilement que ce n'est que dans des cas très rares qu'un système de reforme puisse être approuvée, et qu'il sera excessivement difficile de juger si de tels cas sont réellement présents.

Outre l'égard à l'intérêt des particuliers, aux revenus d'état et au système de prohibition d'autres pays il peuvent y avoir d'autres motifs pour conserver des droits modérés comme le moyen de protéger les ~~moyen~~ produits du pays contre la concurrence de l'Etranger. Supposer par ex. qu'un pays est plus chargé d'impots qu'une autre, surtout un pays voisin, et principalement de tels droits qui influent immédiatement sur une augmentation des

gages de l'ouvrier. Le pays fortement chargé d'impôts ne pourrait pas, sous des relations du reste égales (la terre, le Clima &a), tenir la Concurrence avec celui moins chargé. Si l'État ne peut pas se passer de ces impôts, il est juste qu'il impose un droit convenable aux produits de l'Étranger, jusqu'à ce qu'il peut ou complètement renoncer à ces impôts, ou les annuler d'une autre façon, qui ne surcharge pas les produits de manière qu'un droit de protection soit nécessaire.

En nous occupant maintenant, après ces observations générales, de nos propres relations, et si nous demandons notamment si l'importation libre des Céréales

pourrait maintenant être utile au pays, nous exposerons de suite, pour repondre à cette question, les motifs, qui pourront paraître parler pour une telle mesure. Nous pouvons nous imaginer ce qui suit :

1° Ou notre récolte est riche ou non. Dans le premier cas les céréales de l'étranger, si même le droit est ~~haussé~~ annulé, ~~nous~~ ne pourront pas être importées ; Dans le second il est bien qu'on peut les importer pour qu'il ne s'élève pas de manque ou le prix ne hausse pas.

2° l'agriculture a fait des progrès ; nos produits sont meilleurs qu'avant, mais pas aussi bons que ceux de la Baltique. Il serait un Spore

pour un cultivateur et un marchand
2. Le droit fut annulé, puis qu'alors
ils seraient obligés de délivrer sous
bonne marchandise que celle
de l'étranger, ou de s'appliquer à
avoir des articles rapportant
plus et plus faciles à vendre; par ex.
colza, moutarde, Cumin, houblon &c.
3. Moins élevé qu'est le prix des premiers
besoins de la vie plus considerable est la
richesse générale, plus facilement l'industrie
des fabriques fera des progrès, et plus les
progrès de cette industrie améliorera l'agriculture
4. une importation libre de Céréales améliora
le Commerce en transit de Copenhague
elle rendra le dépot des Céréales de la Pologne.
5. Quant aux revenus d'Etat, ce qui entre
en droit perçus sur les Céréales est peu
considerable; Lorsque notre récolte a

manquée on exempt de droits l'importation des Céréales ; si la récolte a été riche on n'importe rien. Et même si dans des années ordinaires on importe des ~~Céréales~~ Seigle de la Baltique — dans la règle la seule espèce de Céréales qu'on importe chez nous en quantité — L'état n'en reçoit pas du tout ou très peu de profit, puisque les marchands le prennent dans les dépôts de Crédit et le remplacent avec du seigle du pays, qu'on exporte, tandis que le Seigle étranger se vend pour la Consommation.

Nous allons nous occuper plus particulièrement de ces motifs.

Quant au premier nous devons mentionner une observation qu'on pourrait faire à ce sujet. Il peut arriver que nos prix, même après une bonne récolte, sont si élevés, qu'on pourrait importer des Céréales de l'étranger chez nous.

Mais s'il en est ainsi le motif en est naturellement que l'étranger, principalement l'angleterre, a besoin de nos Céréales. Il n'est pas à présumer, que la consommation de Copenhague en une année riche puit porter les prix à hausser considérablement; l'expérience a montré que pas même la mauvaise récolte de Russie de Suède et de Norvège n'a été en état de contribuer à aucune hausse considérable dans des les prix. C'est l'angleterre qui domine pour ainsi dire le marché aux Céréales, et si les prix y ~~augment~~ augmentent à une hausse considérable, ils hausse aussi non seulement chez nous mais dans toute l'Europe qui puisse transporter des Céréales en Angleterre. Pendant de telles années alors les ~~mott~~ Céréales de meilleur qualité de la Baltique seront si élevées quant au prix qu'on ne pourrait pas les

importer ici. Ce n'est qu'alors, lorsqu'en de telles années nous exportons trop, lorsque le paysan par suite des prix élevés est tenté de vendre plus que la quantité dont il peut se passer et par conséquent obligé de racheter plus tard ou qu'il ne peut pas fournir aux villes marchandises les quantités requises, qu'il est à présumer que les prix pourraient hausser ici au point que les Céréales de la Baltique — et chez nous il ne peut y avoir question d'autres espèces — peuvent être importées. Mais même en cas pareil un droit aussi minime que celui qui existe actuellement ne serait aucune charge considérable.

Si les prix sont élevés parce qu'une récolte a manqué, les paysans ont

le droit de de réclamer de profiter des avantages provenant du prix élevés qu'ils doivent avoir pour la moindre quantité qu'ils récoltent, et nous ne pourrons pas encore dans ce cas considérer l'importation libre de droit comme necessaire.

On fera observer qu'il est dur, qu'un prix déjà élevé sur les premiers besoins doit encore l'être davantage par le droit; mais on se rappellera que le droit sur nos céréales est si peu considérable que le prix du pain, des gruaux &c. n'en sera guère augmenté. Le droit sur le seigle est d'environ 43.s par tonne, ce qui ne fait à peine 1/4 de sk par ℔ de pain. On paye environ 30/. sur l'orge; un boisseau de gruau qui ne couterait alors à peine 8d de plus et un pot de bierre ne serait encheri que d'une fraction de Shilling excessivement minime.

Nous ne pourrons pas non plus approuver que le droit soit abrogé pendant un certain ~~temps~~ temps dans des années aussi peu heureuses. Toute variation (changement vague) dans les dispositions des tarifs est extrêmement nuisible; Les commerçants ne savent pas sur quoi se diriger et sont souvent empêchés par là d'exécuter des opérations utiles. Une exemption de droit d'importation subite peut même contribuer à hausser les prix dans les lieux où on désire se fournir. Nous en avons eu un exemple en 1830 et 1831. La mauvaise récolte de seigle que nous avions dans la première de ces années, porta le gouvernement à abroger abolir le droit sur cet article, qui continua de même pendant les années suivantes. Cette mesure fortifia la pensée générale que la plupart

que la provision devait être très petite; les vendeurs se retiraient; une foule d'ordres furent donnés d'un seul coup pour acheter dans le ports de la Baltique, le prix s'y elevait vite jusqu'à 30 à 40 p% et les Consumans y furent obligés de payer un prix plus élevé qu'ils n'auraient fait d'après toute probabilité, si on a laissé les choses (tranquillement) telles qu'ils étaient. Il aurait été tout différent si un vrai Misvaxt eut ce lieu; mais dans l'année dont il s'agit le prix du seigle était d'environ 7 R., prix, qui en comparaison de celui qui avait existé pendant les premières années du siècle (6 R.Ct.) doit être considéré ~~tro~~ comme bas.

Nous avons supposé le Cas que le pays avait des prix élevés. Nous allons maintenant voir quelle influence aura l'importation de céréales exempte de droit ~~lors~~ en cas que la récolte fut

riche et le prix bas. En général il est
donc juste qu'il ne peut convenir
à l'étranger de nous apporter des Céréales
qui nous amènent comme un article volumineux
des frais considérables. Mais la chose
ne peut pas être décidée en général;
c'est surtout la situation de Copenhague
et différentes relations dans les pays
voisins dont il s'agit ici. Ce sont
surtout nos voisins le Suédois dont il
faut s'occuper. Un coup d'oeil sur
la Carte nous convaincra que nous
des îles ou province danoise n'est
pas situé aussi commodément pour
la fourniture en Céréales que la Suède.
Pour franchir les îles qui sont nos
plus riches magasins en Céréales
on doit pénétrer dans des détroits remplis
de golfes et de fonds de sables où les vents
contraires peuvent retarder les navires pendant

plusieurs semaines. On a aussi
de droits de pilotage à payer presque
partout. Il n'en est autrement quand
à la Suède. En quelques heures on
peut aller de la Côte occidentale
avec presque tous les vents à Copenhague.
Les Suédois n'ont même pas besoin
de navire à part ; des grands bateaux
suffisent ; on peut les expédier vite
et avoir encore, autant qu'on sait, quelques
bénéfices sur les droits. Plusieurs
produits de Suède pourraient ainsi
être fournis à Copenhague à moins de
frais que les produits des environs de Liège et de
Roeskilde. Même en les transportant
en voiture 1 à 2 milles dans la Suède pour
parvenir à la côte et ensuite être transportés
par eau dans des bateaux, les frais,

surtout en mauvais tems d'automne, ne peuvent à peine être aussi élevés que lorsqu'on est obligé de transporter les Céréales ~~plusieurs~~ dans des voitures plusieurs milles ici en Sélande; car les droits de barrières, la fatigue de chevaux et de voitures amènent des frais considerables. Si nous comparons la proportion qu'il y aurait entre le Skaane et nos iles en ce qui concerne les fournissemens pour Copenhague, on ne doit pas oublier que Skaane par la Communication vivante qui resultera des ~~petits~~ grands bateaux, serait en état d'avoir tous les jours des nouvelles des prix de Copenhague, et serait beaucoup plus à même que nos iles de profiter se servir de chaque Conjoncture.

De cette manière le Skaane aura une utilité

considérable de l'importation exempte de droits, même si les prix devinrent en général aussi élevés qu'dans nos Iles. — On verra sans doute les habitans de Skaane arriver en quantité à Copenhague, ainsi que les paysans des environs plus proches au marché. Et cependant ces derniers ne seront pas en état de fournir des produits au même prix que les habitants de Skaane. Car supposé même que les frais de transports seraient les mêmes, les autres relations ne sont pas égales. Le prix de la terre est moins élevé en Skaane qu'ici, toutes les fois qu'on compare les environs les plus proches de Copenhague. Le payement des ouvriers est moins élevé et quant aux impots ils sont sans doute moins élevés quoique nous ne soyons pas en état de faire aucune comparaison exacte.

Dans le district féodal de Malmédy, dont il s'agit plus particulièrement ici, Forsell évalue la valeur, terme moyen, d'un "Mantal" en 1828 à 5298 R. papier de banque au cours de 4000 R. Un mantal ou Hemman n'a pas toujours plus de terre à cultiver que nos plus grandes fermes danoises, souvent moins, mais en général elle est plus considérable que celle de ces dernières. Dans la province de Malmédy un mantal doit avoir d'après Forsell, terme moyen, 62 Tonnes de terre à cultiver; mais suivant une annotation dans sa Statistique 2. Ed. p. 97 il y a dans cette province plus de 180 Tonnes de terre sur Mantal. La semence ordinaire dans un Mantal est d'environ 46 Tonnes (danoises) de blé et environ 11 Tonnes de pommes de terre,

Le produit, après déduction de la semence, est d'environ 230 Tonnes de blés et 75 Tonnes de pommes de terre. Sur un mantal dans cette province on tient ordinairement 10 chevaux, 13 boeufs et vaches, 34 pièces moutons, brébis et cochons. Sur un mantal Forsell a calculé en 1825 pour cette province 46 hommes et femmes. On verra d'après ce que nous venons de dire qu'ils sont beaucoup plus grands que nos fermes de paysans danoises, et la valeur de la terre engal moins considérable surtout moins considérable que dans les environs de Copenhague où on ne peut guère évaluer le prix d'une bonne ferme de paysan à 1½ à 2 milles de distance au dessous de 6000 R. Le produit relatif est sans doute moins considérable dans la province de Malmöe,

que de nos bonnes terres, mais il pourroit sans doute être augmenté beaucoup par une meilleure culture. Le payement journalier est évalué par Forsell dans cette province à 18 Sk ~~par conséquent~~ ou 28 s danois, par conséquent moins qu'ici. Il n'est pas facile de faire une comparaison entre les impots. Il n'y a aucun doute que le paysan suedois a autant de impots à payer que le paysan danois; mais les provinces danoises ci devant sont, en ce qui concerne droit territorial, beaucoup favorisées en comparaison du reste de la Suède. Tandis que cet impots dans un ufrit Hemman dans le district d'Upsala, de Stockholm, Vesteraa et Nykjöping est de 96 R 13 s de banque il n'est en Bleking, Skaane et Jemtaland que de 10 R. 4 s. Lorsque les dimes droits de communes, transports sur des voitures, travaux sur les chemins enfin toutes les charges sont évaluées en argent

Porsel compte qu'un Kron-Skatte Hemman ordinaire (à comparer à une ferme de paysan ordinaire en ce qui concerne les charges) paye 198 R. de banque par an. Comme le droit territorial est moins élevé dans la province de Malmöe, les impots à effectuer par de tels Hemman sont moins élevés; mais alors de l'autre coté les fermes qui sont obligées d'entretenir la Cavallerie (Kron og Skatte Rusthåll) ont des charges bien plus considerables; Porsell présume que ces fermes payent dans la province de Malmöe, en évaluant tout en argent, 310 R. banco. — Si nous supposons qu'1 Tde Hartk chez nous paye en droits de communes, dimes &a, terme moyen, 18 R, la différence ne serait pas aussi grande qu'on croit generalement, lorsque nous ~~prévo~~ mettons pour évaluons ~~en~~ Danemark un Hartk terme moyen, à 6 Tonnes et un aréal de 54 Ts de terres.

Dans les environs de Copenhague, on peut bien évaluer 8 Tr. Hartk et environ 65 arpens de terre; la différence devient déjà plus considérable ici, puisque une ferme avec 65 arpens de terre dans ce pays effectue ainsi à peu près la même somme, qu'une ferme en Scanie de 180 ou, en les comparant à celles qui ont le plus d'impôts à payer, une ferme dans ce pays de 65 arpens de terre paye environ 150 R et une ferme de 180 arp. de t. de la province de Malmö très chargée d'impôts paye environ 232 rd.

Pour ~~que~~ rendre la Comparaison ~~peut être~~ moins incertaine, il faudrait connaître la nature des terres et surtout il faudrait savoir combien de terres labourable il vient sur un mantal suédois. Mais on voit toujours que la valeur de terre est moindre en Scanie qu'ici; que les gages sont moins élevés; que les impôts ne sont pas plus considérables.

même feuille
20 novembre
1875
N.° 62
(suite)

A. Importation libre de Céréales
II.

(29)

Dans le numéro ~~pre~~ qui précède nous avons parlé de la Concurrence de la Scanie avec nos îles. On fera peut être observer à ce sujet, qu'on doit en général présumer que les prix des Céréales sont plus élevés dans la Scanie qu'ici, puisque les provinces de la Suède pauvres en Céréales sont ouvertes à la Scanie, et que la Suède peut importer plus facilement que nous des céréales en Norvège. L'expérience ne parle néanmoins pas pour l'exactitude de cette observation; Les prix de la Scanie sont plutôt un peu plus bas que ceux de la Sélande, du moins ils sont souvent plus bas. Forsell annote le prix du terme moyen des 10 années (de 1816-26) dans la province de Malmöe à 6 R. 30 S. B.gue pour Seigle et 4 R. 34 pour Orge, qui pour une tonne danoise en notre argent fera environ

25 ℔ pour Seigle et 17 ℔ 12 s pour Orge. Pendant le même espace de tems suivant des renseignemens communiqués à l'auteur le prix, terme moyen, pour parties dans les ~~[illegible]~~ magasins à Copenhague ou à recevoir dans les provinces, a dû être de 25 ℔ 8 s pour Seigle et environ 20 s pour Orge. Pour les dernières années nous n'avons aucune indication spéciale des prix de la province de Malmöe; mais nous évaluons, que la proportion sera la même, d'après les prix de Stockholm qui étaient, suivant Forsell entre 1825 et 1832, pour froment 7 R, Seigle 4 R. 84 s, Orge 4 R. 4 s avoine 15 ℔ 4 s. (Nous réduisons les tonnes Suédoises en tonnes danoises dans la proportion de 5—6, et évaluons le Banco de Suède à 72 s. Pour parties on payait à la même époque (les deux années incl.) à la bourse de Copenhague:

pour froment 6 R. 44/, seigle 4-42 - Orge 3-16 - avoine 14 ß.

510

On se rappellera ici que nous avons porté les prix de la bourse à Copenhague mais que les prix du marché ont été pas mal plus élevés. Comme nous avons pensé que les habitans de la Scanie fourniront Copenhague à peu près ainsi que les environs fournissent à la Capitaine, nous devons nous occuper d'eux. On doit encore y ajouter que nous avons porté le terme moyen du prix qui est souvent très différent de ce qu'on paye ~~sous~~ lorsque les importations cessent et la Scanie peut bien mieux se servir d'un tel Conjunctive que nos îles. Voici ce qui paraît être le point principal de toute la question: Si les prix de la Scanie permettent des importations ici. Nous en avons précisément un exemple pendant le dernier automne. Les prix du Tradet Orge peut être évalués à malmöe et dans plusieurs endroits de Suède à environ 7 3/4 Rigsg. libre à bord; qui fait partout danoise en notre argent environ

environ 19 ℔ 8/. S'il n'y avait pas de droit à percevoir on pourra très facilement importer l'orge ici puisque le prix en est maintenant (à la fin d'octobre) environ 23 ℔. De la Campagne on devrait naturellement pouvoir faire les envois à meilleur marché. En supposant que l'avoine coute 4 1/4 Rgg. par tonne suédoise, nous en aurons aussi de l'importation s'il n'y avait pas de droit à percevoir. De l'avoine nous pourrons en général nous attendre à la plus forte importation de la Scanie, non parceque la production est si considérable, mais parcequ'on n'en emploie pas beaucoup pour la nourriture des chevaux, et que cet article est d'une qualité supérieure dans la Scanie.

En ce qui concerne la Scanie enfin nous devons considérer que la manière de vivre est plus sobre qu'ici, parce la frais de production deviennent moindre.

Si maintenant il se présentera un nouveau
marché aussi commode que Copenhague pour
les produits de la Scanie, on fera naturellement
tout pour améliorer la Culture de la terre.
Il peut en être de même ici, mais, à cause
de la manière de vivre moins sobre et les
gages d'ouvriers plus élevés, pas avec aussi peu
de frais qu'en Scanie. La culture des pommes
de terre est en général plus répandue en
Suède que chez nous; Là on emploie cet
article plus pour les besoins de la vie qu'ici:
il est donc à supposer que les habitans de la
Scanie, lorsqu'ils trouveraient à vendre facilement
le blé, consumeront plus de pommes de terre
et vendront plus de blé, ainsi qu'il se fait en
Irlande, sans que voulons cependant dire
au même point en Scanie qu'en Irlande.
Il serait ainsi difficile à nos compatriotes,
même avec la meilleure volonté, de tenir la
concurrence avec nos voisins.

"Mais", ferait on observer, "l'éclat
de la Scanie contribuera au Commerce de Copenhague;

La Capitale aura un grand Opland augmentant en richesse, auquel elle pourra fournir les marchandises de pays étrangers qui arrivent ici; un fort commerce d'échange sera ainsi occasionné par le Commerce libre de Céréales".

Cette observation n'est pas tout à fait sans fond, mais ne peut toutefois pas être décisive ici, en partie de ce qu'il dépendra toujours du gouvernement suédois de rendre difficile l'importation de marchandises de Copenhague et ainsi mettre des obstacles pour ce commerce en échange, en partie parceque les vues pour un tel gain sont éloignées, la perte au contraire pour nos compatriotes rapprochée, et si elle ne serait pas considérable il y en aura toujours tout de même, d'un coté enfin parceque la Scanie prendra la plupart de denrées coloniales de Copenhague, ou qu'il y en ait seulement ici en provision

"Mais la Scanie éclatante ne fournira de beaucoup plus que la Scanie actuelle."
Oui — mais s'il éclatera à cause de l'abolition du droit chez nous, cela devrait donc se faire par un envoi augmenté au Danemark, et ~~celui~~ celui ci ne pourrait qu'opprimer nos compatriotes. Il est vrai que ces derniers auront ensuite des avantages sur le Commerce augmentant de Copenhague, mais les uns pour un tel profit sont incertaines et éloignées, tandis que la perte occasionnée par la concurrence de la Scanie sera rapprochée et certaine.

Il ne peut y avoir de doute qu'il serait convenable par rapport à la Suède d'exempter l'importation de Céréales de droits, lorsque les ports de la Suède seront aussi ouverts pour ~~pa~~ nous. Les Céréales de la Scanie entreront alors à Copenhague et Elseneur, Celles de la Jutlande nord-est à Gothenbourg, et ensuite plus en avant

dans la Suède. A peine ne pourrait on prendre aucune mesure, qui lera plus avantageuse aux deux états. Mais il n'y a aucune probabilité pour que la Suède y consente.

Si nous cherchons d'autres pays, qui entre la Seine pourront venir en considération, nous rencontrons tout la côte méridionale et orientale de la baltique. Des pays, surtout de Riga, Libau et Königsberg on importe assez souvent des quantités considérables de seigle chez nous, que les boulangers préfèrent au notre à cause de sa meilleure qualité et plus grande abondance en farine. Le prix du seigle de la baltique est souvent tel, qu'avec le fret pour Copenhague, mais sans payer des droits, il coute environ ce que coute le seigle danois sur les lieux ici. En abrogeant le droit, le seigle de la baltique ville portrange le seigle danois des marchés, en abaissera considérablement les prix.

On nous fera peut être observer que dans le fond, même aujourd'hui, on ne paye pas de droit sur le seigle étranger, puisqu'on le prend dans les dépôts de crédit et se vend à la consommation, tandis qu'on exporte le seigle d'avoir comme celui de la baltique. Ceci est assez vrai, mais ne prouve nullement qu'il ne doit exister aucun droit. L'observation serait fondée lorsque notre seigle pourrait être vendu vite et avec avantage à de bons prix, quoique dans l'espèce il concure avec le seigle étranger. Mais comme le contraire est ordinairement le cas cette circonstance parle plutôt contre que pour l'importation exempte de droit.

On ne pourrait pas non plus nous faire observer que lorsqu'il convient à la baltique de produire des céréales à des prix si modérés que, tous frais compris, elles peuvent être délivrées à Copenh. aussi bon marché que nos propres céréales, il convient aussi à nos paysans d'en fournir à ces prix

cette observation est nulle; car la plupart des pays de la baltique, d'où nous tirons du seigle, produisent leurs céréales avec moins de frais que nous; les impôts sont moins élevés, la terre a une moindre valeur de commerce, la manière de vivre est plus sobre, le transport sur les rivières très peu coûteux, la terre plus propre pour la culture de certaines espèces de céréales. Le fret jusqu'ici est d'ailleurs peu en ~~été~~ été, et plusieurs de ces pays, par exemple la poméranie et le mecklenbourg sont situés aussi favorablement pour les fournissemens à Copenhague que nos îles.

Cette automne donne précisément une preuve que même dans une ~~mauvaise~~ assez bonne recolte chez nous on pourrait avec profit importer des céréales à Copenhague de la baltique, lorsque le droit fut abrogé. Car pendant cette automne

tandis que les frêts étaient bon marché, on a pu délivrer le seigle et l'orge de la baltique en payant les droits à aussi bon marché que le seigle et l'orge de nos dons cette ville, et plusieurs cargaisons ont été vendues, ayant payé les droits, à la consommation. Si le droit avait été abrogé, nous aurions probablement eu des importations considérables d'orge-malt de la pomeranie et de seigle de la prusse orientale. Et maintenant on ne dirait pas que les prix sont si élevés que l'importation devrait être libre. Lorsque le cultivateur ne reçoit pas pour la ~~moult~~ moindre quantité qu'il récolte, un prix plus élevé, il lui est impossible de payer les impôts qui sont à sa charge.

Nous avons ainsi vu que plusieurs de nos voisins peuvent produire du grains avec un peu moins de frais que nous et que la position de plusieurs de ces pays est aussi avantageuse ou même plus avantageuse,

ence qui concerne les fournissements de la capitale, que celle de nos propres îles. Une importation libre de Céréales serait de cette manière des empêchements pour la vente de nos propres Céréales; nos cultivateurs en souffriront et seront moins en état de supporter les charges qui reposent sur eux. Il est possible que la production diminuera par là et qu'une partie des gens employés dans l'agriculture seront sans pain. Il est possible - disons nous, car il est impossible de calculer une telle chose et nous ne le citons que comme une chose, qu'on ne doit pas laisser sans faire une observation, lorsque d'autres motifs ont déjà decidé l'affaire. Nous croyons en conséquence qu'il arrive ici les cas, dont nous avons parlé au commencement, c.à.d, que le système de prohibition des pays voisins, ainsi que

les impôts de moindre élévation auxquels ils sont soumis, peuvent empêcher un Etat d'accorder l'importation libre d'un article tant qu'il ne peut pas procurer aux gens, qui seront exposés par là à ne pas avoir de quoi vivre, une autre occupation, et ne peut diminuer les impôts de manière à ce que le pays propre peut produire à aussi bon marché que le pays étranger.

Nous allons maintenant nous occuper du second point : savoir qu'une importation libre de Céréales encouragera les cultivateurs et les marchands à tacher de tenir la concurrence, et nos propres Céréales devenir de cette manière des articles de commerce plus estimés et être en état de trouver des acheteurs à l'étranger.

Cette observation sera fondée si les cultivateurs étaient protégés par un droit élevé contre la concurrence de l'étranger et qu'ils étaient sûrs d'obtenir de bons prix pour leurs marchandises, de quelque manière qu'ils s'en occupèrent. Mais le contraire a lieu ici ; le droit est si minime qu'il ne peut

point donner lieu à la paraisse et à la négligence, & le prix que le cultivateur reçoit de ses grains, ne souvent pas suffisant pour payer les frais de produits. La raison pourquoi il ne traite pas se marchandise d'une manière regulière, ou plutôt, qu'il n'y a que peu parmi les cultivateurs qui se donnent la peine qu'ils pourraient se donner pour fournir de bonnes marchandises, vient en partie de l'ancienne coutume qu'on ne peut pas supprimer d'un seul coup, en partie de ce que les marchands de ne distinguent pas assez entre les bonnes et mauvaises marchandises. Et les marchands ne feront à peine la distinction convenable tant qu'ils ne considèrent pas comme leur honneur de fournir de bonnes marchandises, et tant que la Norvège et Copenhague leurs achettent ce qu'ils entament ensemble sans guère payer plus pour les marchandises bonnes que pour les marchandises mauvaises. L'angleterre n'encourage pas beaucoup à améliorer la culture des céréales puisqu'il est rare que l'importation de ces articles soit possible. Ce sont donc les consumans,

tant ceux du pays même que ceux de la norvège, qui, en réunissant la négligence et la paroisse, sont les causes les plus efficaces de ce que nos produits sont si inférieurs à ceux de l'étranger.

Néanmoins il y a outre ces raisons, qui se laissent éloigner et qui commencent de plus en plus à être éloignées, d'autres qui ne sont pas à convaincre, à cause l'influence de la terre et du climat. Il est assez généralement connu, que nous ne sommes pas en état de produire du blé d'aussi bonne qualité que les environs de Memel, de Düna et d'autres fleuves, probablement parceque ces pays ont un terrain plus sec, et plus sablonneux qui convient plus au seigle que notre terre plus humide et plus grasse. On a plusieurs fois semé ici le froment de la Pologne, mais il se détériore ~~generalem~~ ordinairement après quelques années, et il en est de même en Ecosse et en angleterre où il n'y a que quelques comtés situés au S.E. qui sont en état de fournir du froment qu'on paye à la bourse de Londres au même prix que celui de la

Pologne. C'est probablement notre été plus humide & plus froid, que nous partageons avec l'angleterre, qui empêche de produire du froment d'une qualité supérieure. On peut aussi y attribuer encore la culture inférieure dans laquelle nos terres se trouvent, puisque le produit devient par là moindre et plus facile que dans des terres bien labourées et engraissées suffisament. On peut citer ces motifs et d'autres — mais non pas de tarifs de droit protégeant — pour expliquer la qualité inférieure de nos céréales. Comment peut-il d'ailleurs venir dans l'idée d'accuser le droit, lorsqu'on soutient qu'il n'est point perçu; il n'existe par conséquent pas dans l'espèce? . . . .

. . . .

. . . . .

Ayant parlé de la qualité inférieure des céréales nous devons néanmoins, pour ne pas être accusés d'injustice, ajouter, qu'elles ont déjà commencé à s'améliorer, et pourront probablement bientôt concourir avec celles de l'étranger. Que le impôts pendant assez longtems furent payés en céréales, et qu'on faisait par là une distinction considérable de la qualité donna sans doute le premier lieu pour les meilleurs soins de cet article.

Le paysan serait occasionné par là de fournir ensuite de meilleures marchandises; quelques commerçans se sont donnés la peine de répandre de la bonne graine de semence et de faire de disportions convenables pour le meilleur traitement du blé; La norvège et Copenhague commencent à faire plus de distinction entre les Céréales qu'ils ne faisaient auparavant; nos Céréales ont aussi une meilleure reputation dans l'étranger qu'avant; quoiqu'on s'en méfie on commence néanmoins de croire que ce n'est pas une impossibilité de tirer de bonnes Céréales, du moins certaines espèces, du Danemark.

Si enfin on veut soutenir, que le cultivateur peut, s'il se trouve gêné par l'importation de Céréales étrangères, changer son travail, et cultiver, au lieu de Céréales, des articles, dont il peut etait sur de se défaire, tels que du Colza &c, on doit considérer, qu'un tel changement ne peut d'abord pas se faire d'un seul coup, et qu'ensuite il n'est pas possible de le faire partout. Car quoiqu'un changement gradué de la culture put certainement être introduit dans plus d'entroits qu'on a fait, il est aussi certain que le manque de paix de champs,

le défaut ~~d'un~~ d'un fort engrais, de Capital suffisant mettent des obstacles pour une telle amelioration de la Culture, qui dans tous les Cas ne peut que peu à peu remplacer la mauvaise.

Le troisième motif que nous pensons pouvoir citer était celui que les Consumans et les fabricans auront des avantages des prix moins élevés. Nous ne pouvons pas non plus approuver celui ci, et n'avons qu'à renvoyer à l'observation gle suivante. Le producteur reçoit ou un prix convenable pour ses produits, ou un prix non convenable. Dans le premier Cas il n'y a naturellement pas de changement à désirer; dans le dernier il reçoit ou trop ou trop peu pour ses marchandises. S'il reçoit trop cela l'encouragera naturellement à étendre sa production, et ceci aura pour suite, que le prix baisse jusqu'à ce qu'il devient convenable, ou, jusqu'à ce que l'avantage qui resulte de la culture, serait égal à celui que d'autres trafics offrent. Mais à peine n'y aura-t-il personne qui soutiendrait que le cultivateur reçoit ici trop pour ses marchandises; s'il reçoit trop peu il s'ennuiera d'employer son argent et son travail d'une

qui ne paye pas la peine; la production diminuera et le prix haussera. Le consumant ne profiterait pas alors, dans le cours du tems, de trop bas prix, de même que le fabricant, en partie par suite du motif ci mentionné, en partie parceque le producteur, qui doit lui acheter les fabrications, ne peut pas acheter beaucoup, lorsqu'il reçoit trop peu pour ses produits. Cependant nous n'avions même pas besoin de citer ce motif général; car il est certain que personne ne soutiendrait, que le produit du pays sont dans un prix si élevé qu'il tomberait à la charge du consumant et du fabricant. On ne peut pas dire non plus, que le droit, lorsqu'on a besoin de grains étrangers, rend cet article considérablement plus chère; car un droit d'environ 4 p 8/ par tonne de froment et environ 3 p +) par tonne de seigle, ne rend une livre de pain qu'un quart de Skilling plus cher.

Nous ne pensons point que Copenhague, en abrogeant le droit sur les céréales, recevra un vrai commerce de transit de cette article. Une marchandise aussi volumineuse et en général aussi difficile à vendre ne peut pas supporter les frais qu'amènent un fret plus élevé, le rechargement &c. On vend aux norvégiens une portion des Céréales

+) le droit du seigle est de 42 2/5 s. arg.t eff.t, ~~y compris~~ plus 6 p % bénéfices et 9/10 s. accise.

qu'on mettre magasin à Copenhague, mais le commerce est trop minime pour fonder là dessus de grand entrepot. Si malgré cela on veut le faire, le tarif actuel n'en fait aucun empechement.

Nous pensons enfin qu'on pourrait reformer un encouragement un motif de regarder revenus d'Etat n'en souffriront point. Nous ne voulons pas dire qu'on pourrait prendre ce motif en considération lorsqu'il y a des personnes qui perdent contre l'affaire. Nous voulons seulement prouver, que les revenus de l'Etat en souffriront évidemment. Si en 1830 & 1831 on avait par abrogé le droit on aurait tiré une somme considérable du droit qu'a le Seigle, et d'après votre opinion il n'y avait pas de motifs pour cette destruction temporaire. Lorsque les prix de notre Seigle seront par très bas, on aurait naturellement un revenu assez conséquent du droit sur cet article, lorsqu'on a seulement soin de maintenir les ordonnances. On objectera peut être, qu'on ne pourrait pas les maintenir sans trop empêcher le commerce. Mais, auquel on dit, cela causera de difficultés au marchand lorsque des céréales étrangères devront être déposées dans les magasins du roi; et si elles sont déposées dans ceux du marchand, la douane n'aura pas ensuite distinguer si c'est du Seigle danois ou du Seigle de

de la battegia qu'on exporte. Néanmoins cette observation
n'est pas fondée. Il n'est pas facile, il est vrai, de
distinguer le seigle de Mecklenbourg du seigle danois;
mais il est au contraire très facile de différencier entre
le seigle fin et pointu de la Battegia dure et le seigle
danois. Et la plupart du temps nous trouvons le seigle
de Riga, Libau et Königsberg, rarement de
Mecklenbourg. Pourrait cependant par indigner
un art qui n'est pas servir à distinguer toutes
les espèces de céréales étrangères du seigle danois,
on pourrait ordonner, que le seigle étranger
déposé en magasin ne peut être transporté
hors du dépôt sans en faire mention à la Douane.
Si on le transporta sans faire une telle mention
on devrait payer le droit. Mais il se présente
ici la difficulté suivante. Le négociant placerait le
seigle de la battegia et le seigle danois dans
le même grenier, on pourrait dire, en faisant
la mention, qu'on voudrait exporter le seigle
de la battegia, et exporter en définitif le
seigle danois. Les employés de la Douane auraient
alors de la difficulté pour voir, si la mention
était vraie ou non. Mais nous ne croyons cependant
pas que cette difficulté soit aussi grande qu'elle
en a l'air. La plupart du temps on peut convenablement
exiger que l'inspection de la douane doit distinguer
le seigle de la battegia du seigle danois.

Lorsqu'ainsi ils seront plus à même de le distinguer par la disposition que les marchandises peuvent être transportées à leur issue, il ne paraît y avoir aucun doute, qu'ils pourront parfaitement bien distinguer le seigle étranger du seigle indigène. On pourrait en même temps établir, que lorsque les deux espèces seront déposées dans un grenier, il ne faudrait pas les mettre ensemble, à moins que le droit fut payé sur le seigle étranger. Il nous paraît en général, que ce n'est pas la difficulté de l'assurer mais plutôt la complaisance de la part de la douane qui a été la cause que l'on a vendu tant de seigle étranger ici comme du seigle danois, et du seigle danois exporté, comme du seigle étranger. Si néanmoins la disposition dont il vient d'être parlé ou une autre ne suffisait pas, il faudrait en outre mettre les serrures de la Douane sur les greniers où l'on aurait déposé des Céréales étrangères ou établir, que le seigle danois ne devrait pas être mis au même grenier que le seigle étranger, tant qu'on ne payerait pas les droits sur ce dernier. Peut-être pourra-t-on inventer

de meilleures méthodes par lesquels on pourra l'assurer du droit sur le seigle, sans restreindre le Commerce. La chose principale est qu'on veuille avoir le droit — alors on trouvera aussi des moyens pour le l'assurer sur cet article; mais jusqu'à présent on a eu l'air d'avoir considéré ce droit comme trouvé.

En résumant ce que nous avons dit dans ce qui précède, nous voyons:

1:- que plusieurs de nos voisins de la Baltique peuvent produire des grains avec moins de frais que nous;

2°- que cette circonstance en y réunissant la position plus ~~avec~~ commode de plusieurs pays principalement celle de la Scanie, leur Copenhague mettra des étrangers en état de concourir continuellement ou du moins de tems à autre avec succès avec nos provinces lorsqu'on abrogerait le droit sur les Céréales;

3:- que le paysans et les marchands auront d'une certaine manière besoin d'un Leure pour fournir des marchandises de meilleure espèce, mais que l'exemption des droits qui ~~ont~~ déjà existé dans l'espèce pendant long tems sur la plus importante espèce de Céréales étrangères, ne la donneront point;

4° que nos paysans même avec la meilleure volonté ne sont pas en état de fournir le seigle et le froment fins que la Baltique peut produire, peut être même pas la belle avoine que la Scanie produit;
5° que le droit actuel même en le percevant avec sévérité ne met pas d'obstacles pour les fabriques, et ne peut que donner une protection à nos paysans, protection qui reponde aux impots plus élevés qui sont à leur charge;
6° que Copenhague même en accordant une entière liberté dans le commerce avec des Céréales n'aura aucun commerce entransit considerable de cet article;
7° Que l'État peut très bien en montrant plus de sévérité dans l'inspection peut obtenir les revenus du droit sur les Cereales.

Quoique une importation libre de Céréales d'après notre opinion ne nuira pas le paysan autant que beaucoup de personnes craignent, nous croyons néanmoins en considération de ce que nous avons dit plus haut qu'il n'y a aucune raison pour abroger le droit minime actuel, mais bien de faire attention, à ce qu'on le paye.

Extrait du Fadreland. 27 novembre 1835 — N°. 63.

Quelques observations sur les douanes, l'industrie et le Commerce

B. Industrie

L'industrie est trop favorisée aux dépens des productions brutes, 1°. lorsqu'on impose de droits élevés sur des fabrications étrangères, 2°. Lorsque l'étoffe (la matière) des fabrications peut être introduite exempte de droit ou en payant un droit bien minime, tandis qu'on impose des droits d'exportation aux produits bruts, qui donnent la matière pour les fabrications. Cependant cette dernière circonstance manque en général, ainsi que nous le verrons, aux imitations. En jetant un Coup d'oeil sur notre tarif des douanes on remarquera tout de suite, que nos fabriques sont fortement favorisées aux dépens de la

production originaire ; toutes les marchandises de manufacture et de fabrique payent un droit d'entrée élevé ; le droit sur les matières brutes est très peu considérable ; tandis que quelques uns de nos articles d'exportation payent un droit assez élevé. Nous espérons que la nouvelle ordonnance relative aux douanes, par la co-opération soigneuse des Etats — car le plan contient les anciens principes — procurera une égalité à cet égard, en sorte que les fabriques ne soient pas favorisées aux dépens de l'agriculture, ni celle dernière aux dépens des premières, et nous reconnaissons aussi qu'il faut avoir un égard convenable — non arrangé — en ce qui concerne les dispositions actuellement en vigueur.

On a écrit tant contre le droit élevé
sur les produits de fabrique étrangers qu'il
n'y a guère de nouveau à dire à ce sujet;
nous savons néanmoins la règle que nous
avons toujours suivie, et nous ne reconnaissons
pas avoir dit quelque chose trop souvent
ou assez souvent, tant que le contraire existe
dans l'espèce. Tant que ceux, qui ont une
opinion différente de la nôtre, persistent
à se battre contre nous par des faits, nous
aurons du moins le droit de nous battre
par des paroles — et nous ne pouvons donc
que saisir l'occasion de nous prononcer
de nouveau contre le système qui existe
aujourd'hui, surtout celui qui concerne
les droits sur les objets de manufacture.

c'est une charge gênante en effet que le droit soit élevé sur des articles aussi indispensables; mais s'il pouvait encore aider la Caisse maigre de l'Etat qu'il fut élevé, alors nous y consentirons tranquillement et nous nous consolerons de ce que le droit élevé fit du moins quelque utilité. Mais cependant il est impossible qu'il échappe l'attention de la douane générale qu'on introduit par contrebande une partie très considérable d'objets de manufacture et de fabrique, principalement dans les provinces, et que le droit élevé et la manière d'après laquelle on paye les droits sur les marchandises soumises au timbre, sont la seule raison de cette contrebande. La position géographique du pays rend impossible même en faisant les plus grands sacrifices d'empêcher

a commerce. Ce n'est que par un abaissement
de droit et par une manière convenable
de percevoir le droit qu'on peut y parvenir.
Nous n'doutons nullement, que la nouvelle
ordonnance des douanes prendra de telles
dispositions, lorsque nous ne craignons
pas que le montant considérable qui
entre à Copenhague pour droit d'entrée
objets de manufacture sujets au timbre
empêchera la douane générale de diminuer
le droit et de changer la manière de la
perception. On ne peut nullement par
exemple nier, qu'à Copenh. on perçoit
des droits d'une grande quantité
d'objets de manufacture; En 1832 et 1833
le produit de vente de marchandises sujettes
au timbre s'élevait presqu'à trois millions ½, temps

qui paroit montrer que la plus grande partie
engage ici la droit. On doit cependant
se rappeller, qu'on a compris dans cette
somme ce que les visites marchandes de
Island avoit envoyé à Copenhague pour être
vendu dans ces visites publiques de
Douane; que dans ~~dans~~ les boutiques
de Copenhague on achète une partie
considérable de telles marchandises qu'on
envoye aux provinces, surtout aux
marchands, mais souvent aux communes,
et ainsi que la consommation d'objets
de manufacture étranger est très considérable,
surtout à Copenhague, où non seulement
les Plaisirs plus élevées, mais même les
gens de service, du moins le sexe feminin,
se servent la plupart du tems d'étoffes étrangères

Mais même en supposant, que la plus grande partie paye les droits à Copenhague, il est néanmoins évident que les provinces introduisent la plus part par contrebande. Dans tout le Jutland en 1832 et 1833 on ne fit payer des droits que sur mutage de taxation d'environ 200,000 R.; à Lalland environ 10,000 R; en Fionie environ 80,000 R, tandis que parcourent Copenhague et le Séland avec environ 450,000 ames ont payé pendant 2 ans des droits sur des marchandises sujettes au timbre s'élevant à un produit de vente de 1,450,000 R, les autres provinces du Danemark proprement dit avec une population de 750,000 ames n'ont payé des droits que pour 300,000 R. En ajoutant à cela que bien peu des marchandises

sur lesquelles on a perçu des droits et qu'on
fait vendre dans les ventes à Copenhague
appartiennent aux autres villes de Sélande,
il est évident que ce n'est que Copenh.
proprement dit qui paye un peu ordinairement
les droits ; on peut évaluer que toutes les
autres villes font entrer par contrebande
la plupart des marchandises sujettes au tantre
dont elles font la consommation. Ne
serait-il donc pas plus juste de pourvoir
à tout ici en établissant des droits
moins élevés ? D'après l'ordonnance du 2 avril
1814 on paye 30 p% sur le produit de vente,
ou, strictement pris, environ 42 p% de la
valeur des marchandises. Il est vrai que
nous supposons que dans l'espèce on ne
donne pas au dessus de 25 à 28 p% de la valeur
des marchandises, puisqu'on ne le pousse rarement au plus haut point ;

mais cela est cependant incertain ; le commerçant ne peut pas compter avec sureté d'être quitte en payant ce droit, et c'est pour cela que le prix modéré de la vente n'a pas autant d'effet qu'on croirait, pour empêcher la contrebande. Il en résulte la difficulté qui existe pour la plupart des villes par suite de la manière de la perception des droits actuellement en vigueur, qui engage même ceux, qui ne demanderaient pas mieux que de payer le droit, à faire la contrebande pour éviter les désagrémens, et enfin la foule de restrictions qui ont lieu lorsqu'on fait l'envoi de marchandises qui n'ont pas payé les droits à Copenhague.

Le plus convenable nous paraît être de réduire le droit à 12½ ou au plus 16⅔ p%

de la valeur des marchandises, néanmoins le premier est le plus désirable, parce que alors les droits seront égaux dans les duchés de dans le royaume ? Il est certain que les droits produiront une somme plus forte pour tout le royaume qu'à présent. Nous devons tout le royaume, puisque les revenus de droit sur ces articles seront probablement moindres à Copenhague, tandis qu'ils augmenteront dans les provinces. Déjà cette mesure d'avoir joint la perception des droits dans plusieurs villes de province a beaucoup augmenté les revenus de l'état. Quels avantages plus considérables n'en recueillerait-on pas, lorsque le droit fut diminué et les restrictions actuelles annulées ? Nous supposons comme une chose assez certaine que le fabriquant serait dans le fait plus

protégé par cette base de droit que par celle qui existe aujourd'hui; Les envois pour Copenhague seront peut être un peu moins nombreux, tandis qu'il vendrait davantage dans les provinces. Quelques unes de nos manufactures ont déjà acquis la reputation de fournir de bonnes marchandises, et il est probable, que même sans un droit aussi élevé que nous proposons, qu'elles pourront tenir la concurrence avec les marchandises de pays étrangers. Nous croyons que le fabriquant n'aurait point alors raison de se plaindre; il jouira de la protection que l'Etat, qui par des loin mal disposées har frunkaldt hans Anlæg, lui doit. S'il considererait 12½ p% trop peu comme droit perçu de protection, nous jugerons convenable d'après le principe que nous

venons d'exposer, que dans quelques années il fut augmenté un peu, si nous n'étions pas convaincus qu'un droit élevé occasionnera un fort commerce de contrebande. ~~Il serait~~ Il serait injuste de lacher complètement la concurrence par un droit encore moins élevé, car il serait il est vrai une grande faculté pour les consommateurs s'ils pouvaient acheter des articles aussi importants que le drap &a au prix de l'Etranger; mais un droit de 12½ à 16⅔ p% est déjà une facilité considérable, en partie les revenus de l'Etat ont besoin dans ce cas ainsi que dans beaucoup d'autres de reparer les fautes que le gouvernement a commises.

Si on veut empêcher le ~~gouvernement~~ commerce de contrebande avec cet article, il est absolument nécessaire non seulement de diminuer le droit mais encore d'annuler les restrictions qui reposent sur la perception des

droits d'objets de manufacture assujetis au timbre. Nous apprenons il est vrai qu'une des restrictions les plus importantes sera annulée, en ce que la nouvelle ordonnance des douanes permettra à toutes les villes marchandes de percevoir le droit sur ces marchandises; mais au contraire les autres restrictions considérables continueront, si le plan de la douane g.le sera exécuté. Nous avons déjà fait remarquer plus haut combien quelques unes des dispositions de l'ord.ce du 16 Mars 1831 sont peu convenables, telles que que les marchandises sujettes au timbre qui ont payé des droits dans les provinces ne pourront pas être envoyées hors du district où elles ont payés les droits, et l'exception faite à ce sujet dans le § 9 ne paraît être aucune facilité d'importance;

que la perception des droits doit se faire pendant des jours spécialement désignés, disposition assez importante qu'ant aux objets precieux, et qui dans tous les Cas est un obstacle ennuyeux pour le Commerce. Enfin il faut remarquer que ces marchandises ne pourront pas être envoyées de ville en ville dans les provinces lorsque le timbre a plus d'un an. Toutes ces restrictions ainsi que les droits élevés ont naturellement donné lieu à l'importation par contrebande de ces articles. Il est tems de l'arreter, et qu'on observe non seulement les revenus de l'Etat mais encore l'intérêt des commerçans. Car il est naturelle que les gens de bonne foi ou craintifs ont payé les droits, ceux de mauvaise foi ou hardis les ont évité. Quant à la manière de la perception des droits le plus juste serait

certainement que le commerçant présente sa facture et fixer la valeur en conséquence. Si les douanes croyaient que cette facture était contrefaite elles auront le droit de se charger des marchandises contre un supplément de 5 à 10 p.% pour frais et hausse possible des prix. On devrait indiquer aux douanes un seul ou deux, non pas toujours les mêmes, hommes expérimentés et de bonne foi pour faire ces taxations.

Que le timbre continue à exister ne paraît pas être inconvenable, puisqu'il facilite l'inspection lorsqu'on fait des envois. Nous citerons comme reserve qu'il serait important dans les visites de maisons; L'opinion publique s'est tellement prononcée contre ces visites de maisons qu'on serait sans doute obligé d'y renoncer. Par l'ordre du 2 avril 1814 on autorisa l'inspection des douanes

de faire la visite des maisons chez tous
ceux qui avaient le droit de commerce
des marchandises sujettes aux droits,
aussi que chez ceux qui n'avaient pas
le droit de bourgeoisie, lorsque la
douane sur l'autorité de laquelle on
donnait l'ordre. Il est incontestable que
la contrebande est si facile dans les
bourgs plus ouverts, que cette loi
~~pour~~ qui prescrive la visite peut
presque être considérée comme inutile
nécessaire. Mais de l'autre côté il est
certain, que de telle visite — surtout
chez les personnes qui ~~n'avaient~~ n'ont
pas le droit de commerce, qui parsait
des retards que cause l'intervention
de la police, sont facilement instruites
de ce dont il s'agit — ne donnent
rarement aucun résultat. Puisque
cette disposition est si abhorrée, puisque

on peut présumer que les douanes font ces visites à contre coeur, si même elles pourront supposer qu'il y avait du lieu, et puisque les sentimens de la nation commencent à demander de plus en plus que la maison soit un lieu sacré, le mieux serait de renoncer tout à fait à ce droit. Nous nous permettons de faire à cette occasion la question suivante, si on exécute le § 16 de la dite ordonnance, où il est établi que la personne qui indique une déposition de marchandises prohibées doit suivant les circonstances mettre garanti de 10 à 100 R argt, laquelle somme suivant le § 19 doit revenir à la caisse des pauvres si on ne trouve pas les marchandises indiquées. Puisqu'on a supposé avec raison que l'anonciateur ne serait souvent pas en état,

de payer cette amende, la loi a bien fait de demander une Caution; mais remplit-on cette obligation dans la pratique?

D'autres fabrications nous citerons d'abord le fer en fonte (Stöbt Jern). Par l'ordonnance du 1er Février 1797 le droit qu'on payait sur différentes espèces de marchandises en fonte de fer, par ex. les poêles et les plaques de fer payaient 9 ß pr S 4 ℔ les fourneaux en fer &c. 2 R. 52½ s. par S 4 ℔. Ensuite le droit sur la plupart des marchandises en fonte fut augmenté et fixé à 1 R. 54 S. par 100 ℔, et en 1831 il fut fixé pour 3 ans, à partir du premier Janvier 1832 un droit d'entrée de 3 R. 12 s. par 100 ℔ sur la plupart des marchandises en fonte; mais l'ancien droit de 1 R. 54 par ancre de navire resta invariable. Au mois

de Décembre 1834 Cette augmentation fut prolongée de 3 autres années, à partir du 1er Janvier 1835. Ce droit est si élevé, qu'il fait pour ainsi dire prohiber de telles marchandises, qui se voit facilement de ce qu'un Skd de fer en barres ne coute qu'environ 17 rds, tandis que ce droit est d'environ 10 R. par Skd. Nous sommes très étonnés de voir que dans le projet de la nouvelle ordonnance on ait pensé de faire durer ce droit élevé qui n'était prescrit que pour un certain espace de tems, et même de l'augmenter sur quelques articles, et des articles très importans, tels que des ancres de navires. Tandis que nous crumes que la douane gle seulement par la loi en vigueur, qui ont causé l'établissement de plusieurs fabriques innaturelles

depuis la difficulté de reparer une diminution dans le droit d'entrée, le laissait empêcher de les diminuer; nous voyons ici, que le collège désire dans la moindre nécessité non seulement de faire durer l'introduction ~~d'établi~~ des droits élevés, qui n'étaient donnés que pour un certain espace de temps, mais encore de les augmenter lorsqu'elles articles. Il est triste d'être obligé de lutter contre des erreurs, qui sont aussi claires que le jour, qui n'a qu'à renvoyer au simple esprit humain; car en vérité on n'a pas besoin d'aucune connaissance dans l'économie de l'Etat pour voir qu'il ne peut jamais être dans l'intérêt de l'Etat que les bourgeois soient obligés de payer les articles de nécessité plus cher dans le pays même que dans l'Etranger,

et que la Caisse de l'Etat soit dérobée d'une grande partie des recettes qu'elle aurait tiré de ces articles maintenant si un droit convenable était établi. D'un autre côté cette affaire nous a aussi étonné. Dans la nouvelle ordonnance on remarque constamment ce principe que l'industrie doit être favorisée de toutes les manières. Combien peu est il donc en accord avec cette phrase de percevoir un droit de 2 R 8 ß par tout d'ancres de navire, chaînes, chaudrons machines à vapeur et 3 R 12 ß par quintal non seulement de fours, fourneaux &a mais encore sur les Retorter, machines et beaucoup d'autres objets qui sont nécessaires dans les fabriques. Nous citâmes expressément les ancres de navire et chaînes en fer dans cette Forbindelse; car qu'elle est l'industrie

plus naturelle au Danemark que la navigation? Quant aux chaudrons à vapeur, machines &a, on fera peut être l'objection que la douane gde, lorsqu'elle jugera l'entrée de ces objets utile pour l'industrie, peut accorder une diminution du droit; mais de telles mesures sont trop volontaires; il s'agit ici trop d'un vrai exposé de l'affaire en ce qui concerne chaque branche de l'industrie qui pourrait peut être en souffrir, et enfin de connaissances particulières, pour que nous ne nous prononçassions pas de toutes nos forces contre un tel système d'exception, dans lequel alors en aucun cas des articles comme ancres de navires, chaînes en fer &a ne pourraient être d'aucune utilité.

Par conséquent, nous devons payer

plusieurs articles de necessité plus cher, l'Etat doit perdre une rentte considérable, et enfin le fanfan de l'état : L'industrie doit être génée sous plusieurs rapports — et pourquoi? Pour que nous puissions avoir la satisfaction de ~~prof~~ fabriquer nous mêmes les fontes en fer que nous pourrons tirer d'ailleurs à beaucoup meilleur marché. Pour que quelques fonderies puissent exister il faudrait imposer des contributions à tout le monde. Si encore il servirait à augmenter les revenus de l'état, nous en passerons par là ; mais le droit est si élevé qu'on n'introduit que peu. Enfin il ne faut pas oublier, que le fabricant est loin de gagner autant que l'ensemble perdra. quelque fonderies, qui préparent le vieux fer, sont naturelles, et celles ci pourront toujours

exister si même le droit fut diminué;
mais à parler en général cette branche
d'industrie n'est pas naturelle dans
le Danemark, qui n'a ni le fer ni
le bois à brûler à bon marché. Il
faut encore ajouter que beaucoup de ces
articles sont de nature qui ne peuvent
être préparés à bon marché que dans
des fabriques établies en grand et qui
s'occupent exclusivement d'un seul article.
Mais pour un tel détail de la fonte
nous n'avons ni le capital ni les moyens
de vente, du moins pas en ce qui concerne
plusieurs branches de la fonderie de fer. —
Par conséquent: Lorsque le fabricant
gagne ici 10,000 R il est probable que
l'ensemble perd 30,000 R, parce que la
fabrication n'est pas naturelle. Le fabricant
ne peut naturellement pas se plaindre de

ce que le droit élevé ne change pas, ou du ce que celui qui existe ne soit pas augmenté ; l'égard qu'on pourrait avoir dans l'intérêt des particuliers serait naturellement nul. Qu'on réfléchisse bien avant de donner pleine force ~~à la loi~~ au droit qu'on va établir ; on aurait alors du mal pour reculer ; et comme cependant dans quelque tems il en serait ainsi, on ruinirait par là les fabriques établies par le droit élevé. On aurait ainsi sur sa conscience non seulement d'avoir rendu des articles de necessité plus chers, nuit la Caisse de l'Etat, gêné l'industrie — mais encore d'avoir contribué à la ruine de plusieurs familles, qui sera la suite d'une diminution future d'un droit élevé non naturel.

Sur la porcellaine le droit est de 15 à 60
R. par quintal, sur la fayence de 3 à 8 R. Suivant
le plan ce droit doit être diminué un peu,
le premier au contraire reste invariable, probablement
à cause de la fabrique de porcelaine. Il serait
intéressant d'apprendre combien cette fabrique
coute au pays par an. Son établissement a
demandé une somme très considérable; lorsqu'on
calcule que pendant la plupart d'années elle
n'a certainement pas payé grande chose en
intérêts sur cette somme, on aurait sans
doute en y ajoutant les intérêts des intérêts
sur les intérêts eux mêmes, une somme qui
paraitra incroyablement élevée. Nous avons
même lieu de croire que cette fabrique,
loin de payer les intérêts sur le Capital
demande encore un supplement annuel

Environ 8000 R. pour pouvoir exister. En
supposant qu'il eut aussi chaque
année coûté l'établissement, y compris
les intérêts, est élevé maintenant à 400,000 R
environ — certainement plutôt moins que plus —
il coûte à l'Etat environ 40,000 R par an
pour avoir le plaisir de tenir une fabrique
de porcelaine, qui n'est cependant même
pas en état de concourir avec l'étranger,
dont le plus grand mérite est de fournir
des objets forts, massifs qui ont au moins
le grand défaut d'être d'une couleur grisâtre.
Par conséquent: L'Etat emploie directement
par an une somme assez considérable
pour l'existence de cette fabrique et souffre
une perte indirecte extrêmement onéreux,
qui sera autrement payé sur la partie plus

considérable de porcelaine étrangère qu'on importerait ; nous payons notre fine porcelaine 30 à 45 p% plus cher que nous n'aurions engagement un droit pas trop élevé — et tout cela pour que quelques ouvriers puissent gagner beaucoup. Ne vaudrait il donc pas beaucoup mieux de renoncer à la fabrique, lorsque malheureusement cet une fabrique d'Etat, avait soin des ouvriers, de l'inspecteur de soit enlever indigeant un autre travail soit enlever donnant une pension, jusqu'à ce qu'ils trouveraient à s'occuper autrement. Nous avons ici une créance active d'Etat qui devrait certainement appeler une créance passive d'Etat ; c'est sans doute une vache

stérile (taure), qui non seulement ne donne pas de lait, mais qui consume une grande quantité de nourriture. Si notre opinion à ce sujet serait injuste — car à défaut de lumière il faut errer dans les ténèbres — qu'on le dise publiquement; nous serons enchantés de voir que c'est une bonne vache à lait — NB. pour l'Etat. Dans tous les cas le droit imposé à la porcelaine étrangère devrait être diminué pour empêcher la contrebande avec cet article. En percevant 20 p% de la valeur de toute porcelaine, on aurait certainement une somme plus forte en droit.

Un mot sur les raffineries de sucre. Il est maintenant probché d'importer des sucres raffinés; cette défense sera probablement annulée et un impot imposée. L'élévation

de ce droit, ne doit pas accepté paroit.
être basé sur le droit imposé aux
matières brutes et au produit du sucre
raffiné au brut, mais aussi d'après les
primes que l'étranger donne pour
l'exportation de cet article. On sait que
la belgique, la hollande et l'angleterre continuent
encore à donner des primes d'exportation
très élevées sur les sucre raffiné; si le
montant du droit qu'on va imposer n'aura
pas égard à ce sujet nous aurons
probablement une importation considérable
surtout de la belgique et nos raffineries
ne pourront pas tenir la concurrence.
On fera observer à ce sujet qu'on a tort
de ne pas se servir de ces primes d'exportation
pour acheter les sucres à aussi bon marché
que possible, et que le pays en général y gagnerait beaucoup

Ceci est naturellement exact; mais comme l'état a protégé jusqu'à présent les raffineries par une prohibition il est incontestable qu'elles ont le droit de réclamer — non pas que cela continue ainsi, mais que cela ne donne pas lieu à un droit si minime qu'avec les meilleurs efforts elles ne peuvent ~~con~~ exister. Il faut y ajouter que ces pays changeront dans quelques années le ~~Syst~~ système qui existe aujourd'hui ainsi qu'on l'a déjà fait en France. L'avantage qui en resulterait en général aux bourgeois, ne serait alors que temporaire, et nos raffineries seront toutefois annulées pour la plupart. Il paraît donc convenable d'établir le droit pour un certain nombre d'années ainsi,

que les sucres étrangers raffinés ne pourront pas, à cause des primes d'exportation que donnent ces pays, être introduits ici, mais néanmoins ce droit ne devrait pas être si élevé que nos raffineries seront en état de fournir seules à un prix énorme. Par cette mesure elles seront mises en état, soit d'améliorer leurs établissemens de façon à ce qu'au bout du nombre d'années fixé elles pourront tenir la concurrence, même si les primes d'exportation continuaient à exister, soit de tirer leur capitaux hors d'une branche d'industrie de laquelle on ne pourrait plus leur rapporter des profits. Un droit de 6 R. 64 ct. par quintal suffit pour donner la protection nécessaire, nous n'oserons pas l'assurer,

mais s'il sera plus élevé, encouragerait davantage la contrebande. Il ne servirait donc pas aux raffineries s'il fut établi plus élevé ; il serait au contraire peut être dans leur propre intérêt si le droit fut fixé plus bas. Si même par le droit élevé elle ne se verront pas en état de concourir avec la Belgique et l'angleterre, tant qu'existent ces primes d'exportation élevées, il serait peut être plus convenable de laisser dans la prohibition pendant 5 ans environ et déclarer qu'au bout de ~~cette~~ cet espace de tems on introduirait un droit modéré. Il s'agit principalement du droit sur les sucres bruts. Il conviendrait aux raffineries et il serait utile pour aux revenus de droits sur les sucres de St Croix payaient les mêmes droits

que les sucres étrangers. Il est vrai qu'un pays un droit d'exportation aux indes occidentales, mais il est un impot sur la production et ne paraît pas être pris en considération puisqu'on laisse introduire les sucres ici au non.

Il est évident que la prime d'exportation pour les sucres raffinés est maintenant si peu choée et se trouve en contradiction singulière avec la prohibition d'entrée. Une indemnité de 3 R. 62 c. argt par tonne du sucre brut employé à ce sujet nous paraît, autant que nous pouvons en juger, libérale.

Finalement nous mentionnerons le droit d'entrée sur les sagous qui a été haussé en général. Il est vrai que cette hausse n'est pas considérable mais pourquoi augmenter ce droit sous un article de nécessité

Ni le Consumeur ni la Caisse de l'Etat n'en profitent. Les marchands de papier ont raison de se plaindre, et den Spore qu'on doit souhaiter aux fabriques dans leurs concurrence avec l'étranger, est diminuée au même degré que le droit est augmenté. Nous disâmes: Les marchands de papier ont raison de se plaindre. En général il est remarquable qu'on ne pense rarement à la perte que souffre le commerçant lorsque le droit est augmenté sur un article qu'il a surtout rendu l'objet de son commerce mais uniquement sur la perte du fabricant pour l'intérêt imaginaire duquel on doit tant sacrifier.

Tandis qu'ainsi en général d'une manière évidente on a protégé par un droit d'importation élevé les fabriques qui fournissent

des articles, qu'on emploie immédiatement a la consommation, on a diminué le droit sur de tels articles, qui sont purifiés dans les fabriques, et qu'on emploie aussi comme tels pour la consommation immédiate, mais qui servent le plupart du tems ~~comme~~ de matière pour une — si nous osons parler en ces termes — industrie plus avancée. Nous étons ici comme exemples celles qui nous ont étonné: fil de lin et de coton, Svovlsyre et soda. Tandis que le fil de coton (non teint) paye d'après la loi actuelle 16 à 25 3/5 S. par ℔, d'après le nouveau tarif il ne doit payer que 1 R 72 s. par % ℔. Le fil de lin paye maintenant par ℔ de 6 à 120 S., doit payer 2 à 6 s. par ℔. Svovlsyre paye maintenant 2 2/5 s. pr ℔ doit payer 1 s. p ℔. Cendres, excepté toutes espèces de cendres de bois et potasse qui sont exemptes, paye maintenant 51 1/5 s. par quintal; mais d'après le nouveau tarif toutes espèces de cendres seront exemptes.

Dans le fond nous n'avons rien contre ce système ; mais nous qui connaissons celui qui existe et la protection qui est donnée aux autres fabriques par le nouveau tarif, ne nous convenons pas tout à fait. Celui, qui a fondé un établissement pour filer le Coton, une fabrique de Sous Cuyes ou de Sode, a tout aussi bien que les autres fabriques le droit de demander, que l'état ne change pas d'un seul coup les lois, auxquelles il s'est fié en établissant sa fabrique. Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire observer à ce Sujet que le principe de favoriser les fabriques d'un plus grand rayon aux dépens des fabriques de moindre rayon, n'a pas été suivi en conséquence ; car alors on aurait dû diminuer le droit sur beaucoup d'objets en fonte de fer, tandis qu'au contraire on l'a augmenté, ou alors aboli tout à fait. On aurait pas non plus dû augmenter le droit sur le papier à imprimer, par laquelle disposition

l'industrie en hores souffre.

Quant à la manière de perception des droits, il mérite la délibération si la manière proposée relativement aux objets de manufactures, c.à.d la perception des droits suivant la valeur, pour laquelle on a pris pour base la facture, ne devait pas être adoptée en ce qui concerne la plupart des articles. Il est beaucoup plus facile ~~de~~ il est vrai de mettre les marchandises sur la balance; mais la manière la plus convenable paraît néanmoins être celle d'avoir égard à la valeur. Nous concevons que dans beaucoup de cas il ~~cessera~~ causera des difficultés de présenter la facture, et nous avons qu'on peut penser qu'il en résulterait des abus, mais nous croyons cependant que cette méthode a des avantages par rapport à une foule d'articles, et

que les abus pourront pour ainsi dire être complètement empêchés de la manière susdite.

Les fabriques pourraient être favorisées aux dépends de l'agriculture lorsque sans un droit ~~élevé~~ d'importation élevé aux fabrications étrangères, on imposera un droit de sortie sur la matière brutte et que de pays étrangers elle puisse être importée exempte de droit. Voilà ce qui paraît être le principe général dans notre nouveau Tarif. Nous ne pourrons nullement approuver une telle concession accordée exclusivement aux fabriques. Le droit d'entrée sur la plupart des articles tout est déjà très modéré; il y en a qui sont tout à fait francs de droit, pourquelle raison augmentera-t-on donc le droit d'entrée sur la plupart des articles? L'écorce, le Coton,

le bois de teinture, les herbes de teinture, les peaux brutes, les peaux et la laine payent maintenant un droit modéré à l'entrée de pays étrangers, et il paraît qu'il peut convenablement continuer à exister. Si le droit était plus élevé, on pourrait donner un Drawback à l'exportation des objets provenant des fabriques, et dans tous les cas cela vaut mieux que d'annuler complètement. Il pourrait paraître singulier que le droit sur les feuilles de Tabac soit augmenté de 88/ à 1 R. 54/ par 50 k., tandis que d'autres matériaux de fabrique payeront un droit moins élevé. Mais on se rappellera, que le tabac est un article de luxe auquel on pourrait imposer un droit plus élevé que celui que le nouveau tarif à l'entention d'établir, si la contrebande ne mettait pas d'obstacle. Quant au sucre brut

en ce qui concerne les raffineries, on ne peut pas le placer dans la même catégorie que d'autres articles bruts puisqu'on consomme une grande quantité de sucre en son état brut et que d'ailleurs il peut être considéré comme un article de luxe. Nous nous étendrons davantage sur ce sujet plus tard. — Une affaire beaucoup plus importante est le droit d'exportation qui repose sur différens autres articles bruts. Nous pourrons attendre à ce sujet des améliorations très considérables. Ainsi ce ne serait pas seulement le droit d'exportation sur le lard, la viande, l'eau-de-vie et autres articles semblables qu'on ~~aurait~~ abrogera, mais encore l'entière consomption des marchandises, exportées pour

l'étranger, sera bonifiée. ~~Ceci~~ cette disposition serait d'une utilité essentielle pour l'agriculture et le Commerce. Mais nous devons déplorer d'autant plus que le droit d'exportation d'articles aussi importants que le Colza, la Laine, les peaux, les peaux preparés (Skind) la Cire, les os, les bestiaux vivant, le vieux cuivre et le bois de chêne, doit rester tel qu'il est, et que l'exportation des drilles sera prohibée à l'avenir. Ce qui nous a principalement étonné dans le nouveau tarif relativement aux droits d'exportation, c'est que sur un article on a même augmenté le droit, savoir celui à percevoir sur le vieux cuivre. Avant on paraît sur un SK.ᵗ 11 R. 36.ˢ et que maintenant on percevra 4 R. 16.ˢ par 100 ℔ (a). Dans le Danemark

(a) c'est à dire 1 R. 92 SK de plus par SK.ᵗ

proprement dit nous n'avons, autant que
nous en pouvons la Connaissance, qu'un
Kobberpaltsevark, notamment celui de
Frederiksvark; car celui de Brede n'existe
plus et se trouve d'ailleurs entre les mains
du même homme qui a loué le premier.
Lorsqu'ainsi un navire a besoin d'une
nouvelle doublure en cuivre il doit se
la procurer ici, le propriétaire est
obligé de vendre le vieux cuivre ou à la
personne qui a loué Frederiksvark ou
aux fabriques en cuivre du holstein.
Quel peut être le motif pour accorder
ce privilège exclusivement aux fabriques
en cuivre? Cette mesure ne nuira-t-elle
pas (dans le fond) les personnes intéressées autant
que les autres monopoles? Nous avons
vu dernièrement un navire de guerre

à Londres pour se faire doubler en cinq ou, peut-être on sont les prix trop élevés ici la cause. Heureusement ce mal a-t-il ainsi que tous les autres maux une guérison en lui même. — Il est naturel que nous ne pouvons pas non plus approuver la défense de l'exportation des drilles. Il est assez remarquable qu'on a défendu vigoureusement cette disposition dans les Nos 85 et 86 du Handels-Tidende. La base contient tant de évaluations fausses et injustes qu'on nous ne pouvant pas la détailler par quelques lignes seulement, ce que nous ferons dans une autre occasion.

Le droit d'exportation rapporte environ 100,000 R. par an; comment couvrir cette diminution? Mr. Nathanson propose dans ses observations à Murhard sur le commerce d'imposer le montant sur le Hartkorn

puisque ce serait le producteur qui y gagnera. Comme cependant les impôts directs devront, d'après notre opinion, être diminués et non pas augmentés, nous proposerons plutôt une petite augmentation du droit sur quelques uns des articles les plus ordinaires dont il ne serait pas facile de faire la Contrebande; par ex. 3 à 4 p. de sucre au lieu de 1½ à 2½. Néanmoins il faudrait alors accorder aux raffineries de payer le droit moins élevé sur les sucres qu'elles raffineraient. En diminuant le droit sur les objets de manufactures, la porcelaine, enfin sur tous les articles, dont on fait encore la contrebande, on pourrait sans difficulté augmenter le droit sur le Caffé à 5 p. Seulement par là on couvrira la diminution précitée. On pourrait aussi espérer une augmentation assez considérable si on annulait

la Compagnie asiatique qui ne paye presque pas de droits. Un droit de 10.s par livre de thé qu'on a proposé, est excessivement modéré; on pourroit sans doute très bien mettre 12/. On nous accusera peut être ici d'inconséquence puisque du reste nous parlons de diminution du droit; mais on se rappellera que nous avons expressément désiré que plusieurs des articles dits de luxe puissent payer des droits plus élevés — puisque l'Etat doit maintenant jouir de grands revenus — et que nous ne conseillons la diminution sur de tels articles, puisque autrement on en fera la Contrebande. On remarquera que nous avons fait ici pour condition; la diminution des droits sur les objets de manufacture, la porcelaine, les objets de fer en fonte, enfin sur tous les articles dont on fait maintenant la Contrebande.

Portager mon dette dans fondement, alors on peut se permettre une augmentation sur le Sucre, le Café et le thé, ce qui ne serait pas à conseiller pendant la vigueur des tarifs actuels. Nous ne croyons pas que la Consommation diminuera en augmentant le droit de quelques Shillings ; Le prix varie souvent d'autant sans que personne renonce à ces articles.

Si on peut vaincre les obstacles que la diminution des revenus d'Etat oppose par l'accumulation du droit d'exportation, les égards pour l'industrie ne doivent pas s'y opposer. Elle n'est aucunement exposée au danger par là, il est même très probable qu'elle y gagnera plutôt que d'y perdre. Il est complètement injuste d'après notre avis de supposer comme contraire l'intérêt des propriétaires des fabricants,

c'est une fausse opinion que nous combattons toujours le mieux que nous pourrons. Comme le fabricant doit désirer d'avoir la meilleure possible des matières brutes et le plus grand nombre possible d'acheteurs de ceux fabriqués, il doit y parvenir le plus facilement en déchargeant la production originaire des lieux auxquels elle est assujettie: il doit être nous seulement dans l'intérêt du cultivateur mais aussi dans celui du fabricant que le droit d'exportation soit abrogé. Mais même s'il en était autrement, si même ils avaient des intérêts contraires, qui est celui qui osa soutenir que ceux du cultivateur doivent être liés plus que ceux du fabricant? Le dernier ne pourrait dans aucun tous les

Car qu'exiger qu'aucun changement, par lequel son existence fut exposée au danger, ne soit fait subitement; Mais comme cela n'aura nullement lieu cet égard n'existera plus, et ce ne serait que celui par rapport aux revenus d'Etat que restera de vigueur.

Nous avons vu comment le nouveau tarif, qui du reste contient beaucoup de bonnes choses, continue de ~~soigner~~ favoriser particulièrement les fabriques et de sacrifier tout pour leur intérêt immaginaire ou pour celui de l'Etat. C'est une faute fondamentale dans ce nouveau tarif, une faute que nous esperons que les états combattront de toutes leurs forces. Il en vérité triste de voir, comment au lieu de ~~se~~ reculer devant un système, dont la faute est si évidente, un système qui a couté à l'Etat des sommes incroyable tant directes qu'indirectes et même

ruiné la plupart des fabricants qui s'y sont
fiés, on continue encore de l'exercer et que
même sous certain rapport on va encore
plus loin comme si on cherchait exprès de
fermer les yeux devant les vérités les plus
évidentes, et rendre exprès difficile les
changemens qui seront néanmoins nécessaires
sous peu ou plus tard. Ce
système est si ruineux pour l'Etat qu'à son
profit on peut mettre la plupart des
fabricants sur la liste des pensionnaires, lorsque
on pourrait le changer parlà. Nous ne
devons pas laisser de remarquer que les 3500 fr
qui sont portés dans le budget pour l'amélioration
de l'industrie, pourront aussi être dépensés
en vain ou du moins sous peu de tems y
être déposés.

En résumant ce que nous venons
de dire, nous aurons à peu près ces
résultats:

1° que la vraie proportion entre l'agriculture et la fabrique devra peu à peu être mise à exécution, pour autant que cela pourrait se faire par de nouveaux tarifs.

2) que le droit sur divers objets de fabrique principalement les objets de manufacture assujettis au timbre, devra tant dans l'intérêt de l'Etat que dans celui des fabriques, être diminué.

3) que de l'autre côté on paraît avoir eu trop peu égard à certaine branche de fabrication qui sont maintenant très favorisées.

4) que le droit d'exportation doit tôt ou tard pouvoir être complètement annulé et restitué par d'autres moyens.

5) qu'on doit ~~ne~~ considérer, si l'appreciation des droits d'après la valeur ne pourrait pas être employée la plupart du temps avec succès.

Kiöbenhavn Post
23 Novemb
N:285.

Les finances, les Etats et la loi royale.

Nos Etats sont donc aujourd'hui parvenus à la chose principale, à celle, en comparaison de laquelle toute autre chose peut être considérée comme nulle, c.a.d. le développement du crisis de nos finances. S'ils satisferont aux grandes espérances à ce sujet, espérances que le peuple fond sur eux, lorsqu'ils montreront par les faits, qu'ils sont propres à developper une question aussi importante, alors ils satisferont à la fière esperance, qu'Ørsted prononce d'une manière si sublime au nom du roi et du peuple, lorsque du fond de son coeur il leur rappellait de leur "emploi important et honorable, ~~même~~ mais en même tems de leur grande responsabilité, de conduire cette nouvelle institution sur sa première marche de developpement",

et lorsqu'il leur rappellait que c'était par leur
"emploi juste et raisonable des droits, que
le roi a donnés, que l'institution deviendra
ce que le père de la patrie désire qu'elle
~~doit être~~ devienne". Si ils sont fidèle et irrévocables
à cet égard, qui dans le fond est ce que
fait la nécessité (was noth thut), ils ne
se laisseraient pas égarer par des idées
sophistiques, ni effrayer par de vides simulacres
de fragens, ni se lasseraient par aucune
faiblesse humaine, mais exécuteront avec une
unanimité infatigable, ce qu'ils verraient
être d'après leur conviction utile pour le
vrai bien et la tranquilité constante du pays;
alors ils s'en retourneront chez eux de cette
assemblée du peuple avec la Conviction
exaltante qu'ils se sont rendus dignes de
leur patrie, alors la reconnaissance du peuple
leur préparera une récompense honorable, alors
la joie demeurera dans leurs cœurs et leurs

nous seront comblés d'éloges et d'honneur.

Voici donc l'heure d'essai qui est arrivée, cette époque sérieuse, où on ne demande plus des paroles mais des faits. Beaucoup de ceux qui étaient forts en paroles, seront probablement assez faibles lorsqu'il s'agit des faits à exécuter, et beaucoup demains tremblerons sans doute lorsqu'il s'agirait de la grande opération; mais beaucoup d'entre eux demeureront fidèles, beaucoup de ceux auxquels on n'aurait pas avoué tant de force, trouveront justes ces paroles consolantes de Schiller:

"Es wächst der Mensch mit seinen Gerichten"

),

Ils se trouveront alors forts dans la Conviction de leur volonté pénétrée de bonne foi, reconnaissant sûrement leur conviction bien reflétée, ils se recommanderont à Dieu en répétant ces fières paroles de Luther:

"hier steh' ich ; ich kann nicht anders; Gott der mir gnädig!"
(me voici, je ne puis plus rien, que Dieu me soit miséricordieux)

De mettre l'ordre dans le désordre de nos finances, c'est la grande operation des Etats; s'ils l'exécutent, alors la première assemblée de Rochelle restera comme un point d'honneur éclairant et digne de mémoire dans l'histoire de Developpement du Danemark; s'ils se séparent sans que cette operation soit faite, alors nous ne douterons plus de notre avenir, mais l'histoire ~~indique~~ marquera cette assemblée comme une épreuve mal réussie, elle jugera cherchera de meilleurs arbitres. Mais nous ne le craignons pas; car nous sommes trop convaincus que les états ont compris la grande question, et qu'ils ont la volonté irrévocable de vouloir faire tout ce qui est de leur ~~devoir~~ pouvoir pour la developper. Nous avons appris avec plaisir que le peuple a porté en sa Commainance que les Etats ont fait

ces propositions par les premiers députés les plus respectables, qu'on a renvoyés à une commission qui s'occupera sans doute de cette affaire avec leur savoir faire le plus consciencieux que son importance exige, et présente à l'assemblée une demande dont l'acceptation nous procurera un espoir agréable pour l'avenir du Danemark, et qui, si même elle n'obtiendra pas tout de suite l'approbation du gouvernement dans tous ses points, donnera néanmoins un impulse important pour les reformes desquelles dépendent l'honneur et la gloire du Danemark. Voici les points principaux de ces propositions:

1° qu'il faut établir une ~~administration~~ direction des finances bien organisée par la centralisation de toutes les caisses dispersées dans une administration également bien organisée;

2° qu'il faut établir la balance entre les recettes

et dépenses ordinaires de l'État — non par de nouvels impots qui dépasseront les moyens du pays et qui en tous cas dès l'origine détruiront le faible commencement de bien être — non par de nouvels emprunts d'État que ne feront qu'augmenter le désordre de nos finances et causeront si des malheurs venaient à survenir leur ruine — mais en introduisant les restrictions dans les dépenses qui sont aussi nécessaires qu'elles sont, Dieu merci! faciles à exécuter.

3) qu'il fut établi un aperçu exact et complet de l'état de nos finances et qu'il fut porté détaillé dans un budget à la connaissance de la nation.

4) que la dette publique soit fixée, placée sous une direction à part et qu'elle ne soit pas augmentée sans l'intervention du peuple par l'intermédiaire des états;

5) que cette reforme importante soit ~~[illegible]~~

préparée d'avance par une commission
de finances extraordinaire, et être
mise à exécution le plus tôt possible
par l'intervention des états.

Voici les grandes questions qui occupent
pour le moment nos états et parlent développement
parfait desquelles ils gagneront de la
gloire et de la bénédiction pour eux et
pour la patrie, dont l'honneur et le
bonheur sont déposés entre leurs mains.
Nous savons bien qu'il y a des personnes qui
pensent le contraire, qui croient que les
finances ne se ressentent pas des états. Cela paraît
bien invraisemblable, mais il en est cependant ainsi,
et comme preuve nous ne citerons que ce que
l'avant dernier N° du journal des états donne
comme extrait du discours d'un Commissaire. Nous
ne désavouons pas que ce n'est pas avec
déplaisir que nous avons vu comment
Orléans a prononcé ce que cela veut que dire

exposé à la censure d'un Commissaire royal;
Car aussi pauvre qu'on le voit là dans l'extrait
maigre de son discours, il ne l'a jamais
été autant dans l'exposé. Il pense notamment
qu'une intervention surveillante dans la
direction des finances reviendrait au même,
serait même pire, qu'un droit de concession
d'impots; et de la parce qu'une assemblée, qui n'est
bornée à faire une observation, sera moins
tardive à prononcer toute son opinion que là
où elle aurait la force de prouver son effet
aussitot, et que de l'autre coté le gouvernement
hésitera de mettre de coté dans la conclusion
définitive, qu'un tel état naturellement reservé,
le Conseil des Etats. Mais on aurait dû
penser à tout cela avant de faire
l'ordonnance des états; Car c'est cette dernière,
et non pas les propositions qui ont été faites en
vertu de cette ordonnance, que le raisonnement
précité attaque. En quoi consiste, disions nous,

le droit
de consentement d'impots ? Probablement encore
qu'aucun impot ne peut être recouvré sans
le consentement des états ? Et quelle sont
les pouvoirs que l'ordonnance accorde aux
états ? C'est qu'aucun impots ne peut être établi
sans qu'on demande leur opinion là dessus. Il
est certain qu'il y a une grande différence
entre ces deux espèces d'interventions, soit
si l'on veut la considérer comme apparente,
comme formelle, comme inactive, ce n'est une
différence d'opinions relativement à la signification
de l'institution des états, mais nous y reviendrons
propositions qui ont été faite. Nous devons donner
de l'importance au mot "nouvels impots" alors nous
ne pouvons pas faire d'objections à ce projet, car
autant que nous avons compris les propositions
dont il est question ici, pas une seule d'elle
ne parle de diminution des anciens impots, et si cela
il en était ainsi, ce ne serait qu'une exécution
légale du droit de pétition reconnu par la loi ; Car

la promesse précitée, que le Roi ne voulait établir de nouvels impôts sans s'informer de l'opinion des états là dessus, ne peut naturellement pas faire de restrictions dans leur droit de s'adresser par des petitions au Roi en ce qui concerne tout ce qu'ils jugent être dans l'intérêt du pays, par conséquent aussi en ce qui concerne l'étendue, la répartition, la manière de recouvrement &a des anciens impôts. Nous ne concevons en vérité pas, ce que ces observations prouvent autre chose qu'on a accordé aux Etats plus que quelques personnes ne désirent qu'on leur accorde; mais cela ne peut pas être un motif pour que les états ne profitent pas légalement, de ce qui leur a été accordé conformément à la loi. Du reste cette parallélisation se fait par les états chargés de donner des conseils et à concesser des impôts, tire son origine du ~~[illegible]~~ la fausse supposition, que la proportion entre le gouvernement et les Etats serait dans les deux cas

la même. Mais personne ne sait mieux qu'Orsted qu'il n'en est point ainsi. Dans une monarchie restreinte, ou ainsi qu'on l'appelle generalement constitutionnelle, le gouvernement n'est pas comme chez nous defférent des états, mais le gouvernement est précisement l'expression de la majorité des états. Le même changement d'idée a pour base la compilation des "observations strictes sur le système de finances", eg den de fordrede Summer bevilgede "Afstemning" car ces observations proviennent de l'opposition qui dans le fond est mécontente de la direction des finances, et n'a par conséquent pas la confiance au gouvernement qu'elle veut lui confier l'argent de l'état; la concession au contraire provienne de la majorité, qui dans le fond doit être content du gouvernement; car dans le moment que l'opposition est devenue la majorité

le gouvernement a cessé d'être un gouvernement et c'est maintenant l'affaire d'une nouvelle majorité de realiser par un nouveau gouvernement son système, in Casu, par conséquent le système des finances. Nous avons dit tout le tems "dans le fond" et n'avons pas par conséquent comme Prstu eu égard aux petites modifications qui peuvent très bien s'accorder avec la conformité compète a tout égard principal. Comme les états non rien demandé de décisif, mais seulement fondé leur intervention future dans le Conseils sur cette affaire ainsi que toute autre affaire qui concerne le bien général, et comme on ne tirera pas des paroles que le roi a "volontiers" (frivillig) donné aux états leurs droits, la conclusion, que les états maintenant de reconnaissance durent volontairement

renoncer à l'exécution de ces droits, alors le discours du commissaire qui a été communiqué au public, ne contient rien qui peut le rendre (utilraadelijk) aux états; Car le gouvernement a presenté de demandes semblables a celles qui ont été proposées.

Rbhons Post 25 novemb 1835 — N° 287

(sur le même sujet)

Nous avons déjà taché de ~~[illegible]~~ réunir ensemble ce que contiennent dans le fond les propositions qui ont été faites aux états pour améliorer les finances du Danemark, et d'exposer les faits avec lesquels le commissaire a taché de les combattre en général. Des observations singulières ont néanmoins été faites contre la proposition que nous considerons comme la plus importante et la plus utile de toutes; — Nous voulons naturellement dire la proposition d'Ussing de séparer la dette publique

de la véritable direction de finance, et
soumise à une administration séparée qui sous
sa responsabilité non seulement ~~au gouv~~ par devant
le gouvernement mais encore par devant
la nation devra avec les fonds qu'on
donnera à sa disposition payer les
intérêts et les déductions successives sur
la dette publique, ~~tandis~~ au contraire
une augmentation de la dette publique
ne pourrait avoir lieu que lorsqu'on
se serait informé de l'opinion des états.
Contre ce dernier il s'est élevé, d'après ce que nous
avons appris par le n° 10 du journal des états,
une opposition, qui était faible il est vrai
quant au fond et au nombre de voix, mais
qui a voulu néanmoins combattre non seulement
la réalité de la proposition, mais aussi son
importance pour être prise en considération
dans les assemblées. Deux des observations

qu'un membre, que nous appellerons B, présentait
ont si peu d'importance qu'il nous paraît
inconcevable comment un homme raisonable
de bonne foi a pu vouloir fonder une telle
prétention sur le renvoi complet de l'affaire.
Elles concernent notamment les points suivans:
M. Ussing avait prononcé le désir que la
nation fut instruite de l'augmentation et la
diminution de la dette publique depuis la paix,
naturellement parce qu'il présumait qu'une connaissance
exacte de l'état des finances ~~du pays~~ n'était
pas possible sans une telle communication,
et il avait supposé en même que la Commission
extraordinaire de finance, sur l'établissement ~~l'abolition~~ de laquelle
il avait parlé ainsi que plusieurs autres personnes,
pouvait terminer ses travaux dans le courant
de 6 mois, et il a probablement eu égard à la
grande importance que la conclusion subite
de cette affaire avait pour le ~~pays~~ bien du pays,

et à la circonstance, que ce comité pour la plus grande partie viendrait à se composer de bourgeois qui ne pourront s'absenter de leurs affaires particulières que le tems juste, de même qu'il a probablement eu devant lui les expériences déplorables, dont l'histoire des comités danois est si bien mainte. Sur ces deux observations Mr B s'est trouvé appelé pour exposer la dernière en disant que ~~[illegible]~~ ce sont des demandes inconvenables et exigeantes que ~~[illegible] gouvernement des termes pour~~ ~~de fixer au gouvernement des~~ termes pour la conclusion des travaux, et de ne pas conseiller la première comme contribuant à l'amélioration — qui ne sert qu'à rappeler de souvenirs amers — Ce qui du reste d'un côté paraît une prétention assez remarquable qui peut plutôt être considérée à contenir l'amertume elle même que tout ce que le Kiøbenhavnspost, "journal[a] du reste si bien rédigé

(a) Voir Bang dans le Dansk Ugeskrif — "Sur les finances du Danemark."

a jamais été à ce sujet. Nous ne nous occuperons pas de detailler ici si ces observations sont bien fraisonnées ou non; car il nous parait évident que tout individu, qui veut connaître le fond, et qui ne s'occupe pas de prétextes, doit avouer que dans tous les cas elles ont si peu d'importance que ce n'est que l'ignorance ou la peur d'eux furent se laisser empêcher de prendre en considération une proposition d'ailleurs si bonne, si importante et si bien motivée. Au contraire la troisième observation a plus d'importance, puisqu'elle veut qu'une proposition comme celle dont nous venons de parler soit contraire à la constitution.

Nous avouons — et l'avouons avec le risque qu'on interprête mal nos paroles — que de telles observations sont fort mal à leur place, parcequ'elles

conduisent les discussions sur un terrain très difficile, et on ne devra s'en servir que dans des cas de besoin absolus. Nous pensons en conséquence que les Etats devront à cet égard laisser les belles assurances de l'adresse telles qu'elles étaient, ~~dont~~ que les observations de Mr. B. paraissent partager ~~a~~ sous tous les rapports, et de laisser à la vue ~~rapide~~ pénétrant et au tact fin du Commissaire royal, de veiller en particulier aux prerogatives royales, puisqu'on peut être sûr qu'il saurait observer ~~son~~ le devoir de sa charge, sans avoir besoin ~~ni d'~~ d'aucune assistance ni civile ni ecclésiastique. Nous croyons enfin que lorsqu'on veut descendre un ~~objet~~ sujet aussi élevé que la loi royale dans les discussions définitives du monde, on devrait, avant de l'attaquer

du moins s'être lavé les mains. — Mais tout ceci n'est qu'une affaire de goût; car il ne peut pas nous venir l'idée d'exiper contre la légalité de cet argument. Quant au fond au contraire nous avons quelques observations à faire, et nous devons invoquer à ce sujet l'attention de nos lecteurs pour quelques instants.

Néanmoins avant de nous occuper de la question elle même, nous ~~nous~~ ne pouvons pas nous empêcher d'exprimer notre étonnement, sur ce qu'il paraît que M. B. a tout à fait mal compris la proposition qui a été faite. Il présume expressément qu'elle contienne que le roi doit renoncer au droit de faire aucun emprunt d'état sans le consentement des états, mais ainsi qu'il ne s'agit # de cela d'aucune manière dans les paroles de la supplique, ainsi la personne proposante le nie expressement, et le commissaire du roi a

reconnu de la manière la plus efficace que toutes les propositions qui ont été faites ne s'occupent qu'uniquement de ce que les états réclament une coopération dans la direction des finances.

Nous avons regrets de ne pas avoir obtenu dans le journal des Etats aucun des motifs sur lesquels Mr Ussing a fondé sa proposition, d'après laquelle on voit sans doute clairement ce qu'il a voulu dire; mais jusqu'à ce que ceci se fasse, nous devons faire valoir sa propre interprétation surtout quand elle est d'accord avec la manière d'après laquelle le Commissaire la comprise. Lorsque Mr O. veut se fier au renvoi à la manière d'après laquelle cette affaire est disposée dans la Prusse et à notre propre banque nationale, alors il y a déjà dans la différence intérieure de ces deux institutions une preuve complète pour qu'ils n'ont pensé à aucune imitation directe, mais seulement à une analogie

qui devait, il est vrai, rendre évident, qu'une
telle disposition se laisse très bien accorder
avec la Constitution d'une monarchie absolue.
Ainsi quil ne peut pas être l'opinion de
M. Ussing, que l'administration séparée
de la dette publique qui a été proposée
par lui devait être organisé d'une seule
fois de deux manières différentes, sur laquelle
supposition M. B fonde ses observations,
ainsi toute son argumentation de l'organisation
de notre banque par la proposition [qui]
mentionnée devait réclamer l'assentiment des
états est entièrement fausse. Car la dette
publique en billets ne peut, ainsi que tant le
monde sait, jamais être augmenté même
pas de la banque y donne son assentiments,
mais M. Ussing a tout bonnement avoué la
possibilité de l'augmentation de la dette publique,
en demandant à ce sujet la co-operation des Etats.

Les paroles de la proposition parlent pour que cette co-opération d'après la proposition ne doit être que raadgivende, ikke afgjørende (samtykkende) et suivant les motifs qui ont été cachés aux yeux de tout le monde jusqu'à présent il n'y a certainement aucun doute et nous en avons le garanti dans la declaration formelle du Proponenten lui même et la declaration pas moins claire du commissaire royal et l'opposition de Mr. B se dissoud ainsi en un complet malentendu. Il se conçoit de soi même que l'assemblée ne s'est pas laissée égarer par de tels Keitede Sophismes. –

Mais puisque la question relativement à la liaison de cette proposition avec notre constitution d'État a une fois été faite, il ne suffirait pas de rebuter ces faibles observations ci dessus exposées; mais il serait nécessaire

de verifier la question si on peut procurer chez nous des garantis pour que la dette publique ne soit augmentée qu'en cas de besoin, mais au contraire ~~le~~ que les intérêts soit payés régulierement et que cette dette soit diminuée successivement. Le premier peut se faire par là qu'on ne fasse aucun nouvel emprunt d'état sans s'être d'abord informé de l'opinion des Etats. Il est incontestable qu'une telle promesse contient un lien pour le gouvernement, mais aucun lien neuf, en sorte que si l'on doit le considérer comme un changement dans l'absolutisme — ce que nous ne soutenons nullement — il a cessé d'être chez nous la constitution du royaume. Nous avons taché de prouver par un article antérieur que ceci tire son origine du § 4 de l'ordonnance du 28 mai 1831 generalement connue, en ce que la dette ~~p~~ de l'Etat est tout à fait une Charge publique, en ce qu'elle n'est qu'une anticipation de nouvels impôts par lesquels ses intérêts ainsi qu'elle même doivent être payés, de façon qu'il ne s'agit ici que d'une juste

~~bonne intelligence~~ de bien comprendre ~~de~~ l'ordonnance relative aux Etats, qui en tout cas par une interprétation authentique ~~à la nation~~ pour la tranquillité de la nation peut être sanctionnée. De même que ceci nous ~~apprendra~~ rassurera — pour autant qu'il peut se faire chez nous — contre l'augmentation inutile de la dette, de même la diminution régulière et par là les espérances de la voir un jour tout à fait payée peut nous être assurée autant que possible par une séparation entière de son administration de la direction des finances. Ceci est fait dans le principe chez nous par l'établissement d'une direction de dette publique particulière, mais pour que toute intervention du côté des finances peut être rendue impossible, il sera nécessaire de rendre cette direction responsable envers la nation. ~~Tout ceci peut se faire~~ La prusse et même notre langue nous ~~servirons de modèles~~ sans que aucun changement du principe de la monarchie. Mr B. pense, il est vrai, que c'est tout à fait une autre affaire, et on peut être d'accord avec lui à ce sujet pour lui donner ~~de~~ raison du moins en quelque chose. Mais

dans le fond c'est entièrement la même chose, car la dette publique se divise en deux classes, la dette en billets et la dette en obligations, et la dernière peut tout aussi bien être soumise au contrôle de ~~l'Etat~~ la nation que la première, excepté que quant à la dette ~~publique~~ en billets il est plus difficile d'établir le principe qu'elle ne pourrait jamais être augmentée (au lieu duquel principe il faudrait s'informer de l'opinion des états pour toute augmentation à faire). Si la nation eut été chargée d'une telle direction de la dette en obligations de l'Etat et qu'elle eut été établie à l'époque, où la dette en billets fut mise à la charge du peuple, le Danemark se serait certainement trouvé dans de meilleures circonstances qu'à présent. Cependant ce qui a été fait ne peut pas être changé, mais ce que nous pouvons et que nous devons faire c'est de nous mettre à l'abri pour l'avenir. Le

Gouvernement prêtera sans doute volontairement la main pour une telle opération; car ~~elle~~ il n'éprouve certainement pas moins que la nation le besoin de mettre les affaires en bon état bien organisé, et il ne peut pas être désagréable de voir ainsi d'un seul coup toute sa dette acquittée en ~~persuadant~~ persuadant la nation de s'en charger. Que le crédit du pays gagnera infiniment; qui pour le moment repose pour ainsi dire sur l'estime général pour la bonne foi reconnue de notre roi; est une chose, quelque importante qu'elle soit, doit presque être considérée comme un accessoir contre la chose infiniment plus importante de mettre les finances en ordre, et ainsi non seulement être exempte de nouvels impôts, mais encore avoir l'éperance sûre d'y voir une diminution. Ceci ne serait pas une suite seulement de la diminution constante de la dette publique mais aussi de

l'économie que cette disposition amènera sans doute dans l'économie de l'État. Les impôts ont leur limite naturelle ; si l'on ne peut pas faire des billets, et qu'on ne peut augmenter la dette sans difficulté, l'économie viendra d'elle même. Ceci est un désir, pour lequel le roi et le peuple sont d'accord, et auquel on satisfera sans doute. —